





ALMANACH
DE
LA VILLE DE LYON,
ET DES PROVINCES DE LYONNOIS,
FOREZ ET BEAUJOLOIS;
Avec la Notice des Paroiſſes du Dioceſe.

Pour l'Année 1771.





A LYON,

Chez AIMÉ DE LA ROCHE, Imprimeur de Monſeigneu
l'Archevêque & du Clergé, de Monſeigneur le Duc de Villeroy
du Gouvernement & de la Ville, aux Halles de la Grenett

M. DCC. LXXI.



AVERTISSEMENT.

NOUS disions, l'année derniere, qu'il en est de cet ouvrage comme de tous ceux qui ne doivent attendre leur perfection que du temps, & que, chaque révolution nous apportant quelque changement, nous espérions petit à petit de conduire cet Almanach au point où l'on pourra moralement le croire à peu près parfait. Nous osons dire aujourd'hui que nous avons fait, cette année, un grand pas vers le but; & nous nous flatterions d'y arriver bientôt, si, toutes les années nous avancions autant. On s'en appercevra aisément par les corrections & les additions considérables que nous y avons faites.

La partie Ecclésiastique a été certainement très-soignée, & nous ne nous sommes déterminés à paroître avoir oublié de faire mention de quelques Collateurs de Bénéfices, & de quelques Titulaires qui les possedent, que quand, après plusieurs recherches, nous n'avons pu absolument en être instruits.

Marquer les provinces, les archiprêtrés & les justices dont dépendent les différentes paroisses, en désignant, sous leurs archiprêtrés respectifs, celles qui sont des Dioceses de Vienne, de Mâcon, d'Autun, du Puy en Vélay & de Clermont, a été l'objet d'une attention si singuliere de notre part, que nous croyons pouvoir dire, sans craindre d'être démentis, que peu ont échappé à notre scrupuleuse exactitude sur ce point.

Les calculs des paroisses qui sont comprises collectivement dans chaque archiprêtré, ont été rectifiés, & la distinction du nombre de ces mêmes paroisses ou annexes, situées dans différentes provinces sous chaque archiprêtré, a été attentivement déterminée.

Nous avons donné une idée courte, mais suffisamment étendue de la province ecclésiastique, & nous devons être assez justes pour avouer que c'est de la Carte du Diocese † que nous avons emprunté cet éclaircissement nécessaire dans notre Ouvrage.

Toutes les paroisses du Lyonnois, Forez & Beaujolois, toutes celles du Dauphiné, de la Bresse, de la Dombes & du

† Cette Carte très-exacte & bien exécutée pour le Burin, se vend toujours chez veuve Daudé & Joubert, Marchands d'estampes, grande rue Merciere.

Bugey qu'on nous a fait connoître, ont été soigneusement détaillées. Nous n'avons qu'un seul regret, c'est que les villes principales nous aient laissé ignorer les changements auxquels elles sont immanquablement exposées dans la révolution d'une année, & qu'ainsi elles se soient moins prêtées à nos vues, que les plus petits bourgs & villages de la Généralité.

Nous avons été par conséquent forcés de laisser subsister en quelques endroits, plusieurs choses comme elles étoient l'année derniere. Si elles sont mal, nous en sommes fâchés, mais on ne peut pas nous en imputer la faute, puisque de notre côté nous avons mis tout en usage pour les bien faire. Ce sera donc à ceux qui sembleront avoir lieu de se plaindre, de se reprocher leur indifférence à nous instruire de ce qui les intéressoit de si près.

Nous avons seulement indiqué quelques paroisses, sur lesquelles on ne nous a envoyé aucune notion, pour provoquer ainsi, pour une autre année, le zele de ceux dont nous avons droit d'attendre des éclaircissements. Nous souhaitons sincérement que ce soit un aiguillon assez puissant pour réveiller leur amour du bien public.

☞ Nous avons balancé long-temps, & ce n'est qu'après avoir pésé toutes choses, que nous nous sommes enfin décidés à augmenter le prix de cet Almanach. Les additions nombreuses que nous y avons faites, cette année, les frais qu'elles ont nécessairement entraînés, les façons & la main d'œuvre renchéries en raison de la cherté des denrées, le haut prix des papiers, tout nous force, malgré nous, à le vendre plus cher que l'année derniere. Nous sommes persuadés que le public assez équitable entrera dans nos raisons, & nous rendra la justice, que si nous pouvions, sans être lésés, le donner au même prix, nous le donnerions.

ARTICLES PRINCIPAUX DU CALENDRIER,

Pour l'Année 1771.

COMPUT ECCLESIASTIQUE.

Nombre d'or,	5.	Indiction Romaine,	4.
Epacte,	14.	Lettre Dominicale,	F.
Cycle solaire,	16.	Lettre du Martyrologe,	p.

FESTES MOBILES.

Dim. après l'Epiph.	2.	Trinité,	26 Mai.
Septuagésime,	27 Janv.	Fête-Dieu,	30 Mai.
Les Cendres,	13 Févr.	Dimanches entre la Pentecôte & l'Avent,	27.
Pâque,	31 Mars.	Premier Dimanche de l'Avent,	1 Déc.
Les Rogat. 6, 7 & 8	Mai.		
Ascension,	9 Mai.		
Pentecôte,	19 Mai.		

LES QUATRE-TEMPS.

Février,	20, 22 & 23.	Septembre,	18, 20 & 21.
Mai,	22, 24 & 25.	Décembre,	18, 20 & 21.

LES QUATRE SAISONS DE L'ANNÉE 1771.

PRINTEMPS. Le Soleil entrant dans le ♈, le 20 Mars à 7 h. 29 min. du soir.

ETÉ. Le Soleil entrant dans le ♋, le 21 Juin à 5 h. 50 min. du soir.

AUTOMNE. Le Soleil entrant dans la ♎, le 23 Septembre à 7 h. 16 min. du matin.

HIVER. Le Soleil entrant dans le ♑, le 21 Décembre à 11 h. 30 min. du soir.

SIGNE DU SOLEIL, ☀
PHASES DE LA LUNE.

🌑 Nouvelle Lune.	🌕 Pleine Lune.
☽ Premier quartier.	☾ Dernier quartier.

SIGNES DU ZODIAQUE.

♈ Le Belier, *Aries.*	♎ La Balance, *Libra.*
♉ Le Taureau, *Taurus.*	♏ Le Scorpion, *Scorpius.*
♊ Les Gemeaux, *Gemini.*	♐ Le Sagittaire, *Sagittarius*
♋ L'Ecrevisse, *Cancer.*	♑ Le Capricorne, *Capricor.*
♌ Le Lion, *Leo.*	♒ Le Verseau, *Aquarius.*
♍ La Vierge, *Virgo.*	♓ Les Poissons, *Pisces.*

Jours		Saints du Mois.	Gardes.
1	mar.	CIRCONCISION DE N. S.	La Juiverie.
2	mer.	*Oct. de S. Etienne.* S. Clair, Abbé.	Saint George.
3	jeud.	*Oct. de S. Jean.* Ste. Genevieve, V.	Rue Neuve.
4	vend.	S. Tite, Evêque de Candie.	La Croizette
5	sam.	*Veille de l'Epiph.* S. Siméon Stylite.	St. Vincent.
6	*Dim.*	L'EPIPHANIE, ou LES ROIS.	La grande Côte.
7	lund.	S. Lucien, de Beauv.	Port St. Paul.
8	mar.	S. Patient, Evêque de Metz.	Bon-Rencontre.
9	mer.	S. Laurent Justinien.	Place Neuve.
10	jeud.	S. Paul, I. Hermite.	Rue Buisson.
11	vend.	S. Guillaume, Evêque.	Port du Temple.
12	sam.	S. Gaspard, un des trois Rois.	Porte-froc.
13	*Dim.*	*I apr. l'Epiph.* Baptême de N. S.	La Pêcherie.
14	lund.	S. Felix. *Com. des Morts à Lyon.*	Place St. Pierre.
15	mar.	S. Hilaire, Ev. de Poitiers.	Rue Tupin.
16	mer.	S. Marcel, Pape & Confesseur.	Rue de l'Hôpital.
17	jeud.	S. Antoine, Abbé.	Le Gourguillon.
18	vend.	Les Ch. de S. Pierre à Ant. & Rome.	P. de Louis le Gr.
19	sam.	S. Bonnet, Evêque de Clermont.	Le Plâtre.
20	*Dim.*	*II. apr. l'Ep.* SS. Fabien &c. Mart.	Les Terreaux.
21	lund.	Ste. Agnès, Vierge & Martyre.	Pierre-scize.
22	mar.	S. Vincent, Diacre.	Le Plat d'Argent.
23	mer.	S. Barnard, E. Ste. Emeraude, V.	Saint Nizier.
24	jeud.	S. Timothée, Ev.	Place Confort.
25	vend.	Conversion de S. Paul, Apôtre.	Le Change.
26	sam.	S. Policarpe, Evêque de Smyrne.	Le Griffon.
27	*Dim.*	*de la Septuag.* S. Jean Chrysost.	Rue Thomassin.
28	lund.	S. Cyrille, Pat. d'Alex.	R. Belle Cordiere.
29	mar.	S. Franç. de Sales, Ev. de Geneve.	La Juiverie.
30	mer.	Ste. Batilde, Reine de France.	Saint George.
31	jeud.	S. Pierre Nolasque.	Rue Neuve.

Phases de la Lune.

Pleine Lune le 1 à 9 h. 20 m. du mat.	Dernier quart. le 8, à 0 h. 35 m. du m.	Nouv. Lune le 15, à 10 h. 44 m. du soir.	Prem. quart. le 24, à 1 h. 13 m. du m.	Pleine Lune, le 30, à 7 h. 50 m. du s.

Les Portes s'ouvrent à 6 h. & se ferment à 6 h. & demie.

Jours.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lun.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	7	40	4	20	23	1 Mérid.	5	1 Soir.	7	13 Matin.	Matin.		17
2	7	40	4	20	22	55	6	16	7	58	0	34	18
3	7	40	4	20	22	50	7	30	8	39	1	32	19
4	7	39	4	21	22	44	8	49	9	13	2	28	20
5	7	39	4	21	22	37	10	2	9	47	3	22	21
6	7	38	4	22	22	30	11	15	10	19	4	14	22
7	7	37	4	23	22	22	Matin.		10	42	5	3	23
8	7	37	4	23	22	14	0	23	11	13	5	52	24
9	7	36	4	24	22	6	1	32	11	45	6	42	25
10	7	35	4	25	21	57	2	36	0	20 Soir.	7	30	26
11	7	34	4	26	21	48	3	38	0	59	8	21	27
12	7	33	4	27	21	38	4	35	1	44	9	10	28
13	7	32	4	28	21	28	5	26	2	33	9	58	29
14	7	31	4	29	21	18	6	11	3	28	10	47	30
15	7	30	4	30	21	7	6	50	4	29	11	37	1
16	7	29	4	31	20	55	7	20	5	29	0 Soir.	21	2
17	7	28	4	32	20	44	7	49	6	29	1	4	3
18	7	27	4	33	20	31	8	16	7	30	1	47	4
19	7	26	4	34	20	19	8	38	8	30	2	29	5
20	7	25	4	35	20	6	9	3	9	32	3	12	6
21	7	24	4	36	19	53	9	26	10	34	3	53	7
22	7	23	4	37	19	39	9	52	11	36	4	38	8
23	7	22	4	38	19	25	10	21	Matin.		5	24	9
24	7	21	4	39	19	11	10	52	0	38	6	12	10
25	7	20	4	40	18	56	11	31	1	42	7	5	11
26	7	19	4	41	18	41	0	19 Soir.	2	48	8	2	12
27	7	18	4	42	18	26	1	22	3	50	9	2	13
28	7	16	4	44	18	10	2	22	4	54	10	4	14
29	7	15	4	45	17	54	3	35	5	39	11	5	15
30	7	14	4	46	17	38	4	53	6	22	Matin.		16
31	7	12	4	48	17	21	6	12	7	1	0	2	17

Les jours croissent du 1er. au 31, de 28 m. le mat & de 28 m. le soir, en tout 56 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe du ♒ le 20, à 3 h. 39 m. du m.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. & 30.

Jours	Saints du Mois.	Gardes.
1	vend. S. Ignace, Ev. d'Antioche, Mart.	La Croizette.
2	ſam. Purification de la Ste. Vierge.	St. Vincent.
3	*Dim. de la Sexagéſime.* S. Blaiſe, Evêq.	La grande Côte.
4	lund. S. Iſidore de Peluſe.	Port St. Paul.
5	mar. Ste. Agathe, Vierge & Mart.	Bon-Rencontre.
6	mer. Ste. Dorothée, Vierge & Martyre.	Place Neuve.
7	jeud. S. Romuald, Abbé.	Rue Buiſſon.
8	vend. S. Jean de Matha.	Port du Temple.
9	ſam. Ste. Apollonie, Vierge & Martyre.	Porte-froc.
10	*Dim. de la Quinquag.* Ste. Scholaſtique.	La Pêcherie.
11	lund. S. Severin, Abbé.	Place St.Pierre.
12	mar. S. Melece, Patriarche.	Rue Tupin.
13	mer. *Les Cendres.* S. Etienne, Evêq.	Rue de l'Hôpital.
14	jeud. S. Valentin, Pr. & M.	Le Gourguillon.
15	vend. S. Fauſtin & S. Jovite.	P. de Louis le Gr.
16	ſam. S. Onéſime, Diſciple de S. Paul.	Le Plâtre.
17	*Dim. I de Carême.* Ste. Julienne, V.&M.	Les Terreaux.
18	lund. S. Simeon.	Pierre-ſcize.
19	mar. S. Gabin, Prêtre & Mart.	R. Plat d'Argent.
20	mer. *Quatre Temps.* S. Eucher, Evêque.	Saint Nizier.
21	jeud. S. Flavien, Evêque.	Place Cònfort.
22	vend. *Quatre-Temps.* S. Pierre Damien.	Le Change.
23	ſam. *Quatre-Temps.* Ste. Romaine, V.	Le Griffon.
24	*Dim. II de Carême.* S. Matthias, Apôtre.	Rue Thomaſſin.
25	lund. S. Taraiſe.	R.Belle Cordiere.
26	mar. S. Alexandre, Evêque.	La Juiverie.
27	mer. S. Galmier, Sous-diacre de Lyon.	Saint George.
28	jeud. S. Romain, Abbé.	Rue Neuve.

Epacte, xiv. Lettre Dominicale F.

Phaſes de la Lune.

 Dernier quartier, le 6, à 2 h. 30 m. du ſoir.

 Nouv. Lune, le 14, à 5 h. 51 m. du ſoir.

 Premier quartier, le 22, à 2 h. 39 m. du ſoir.

Les Portes s'ouvrent à 6 heures, & ſe ferment à 7 heures.

FEVRIER

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lun.
1	7	10	4	50	17 Mérid.	4	7 Soir.	32	7 Matin.	33	0 Matin.	59	18
2	7	9	4	51	16	47	8	48	8	7	1	55	19
3	7	8	4	52	16	29	10	1	8	38	2	47	20
4	7	7	4	53	16	11	11	13	9	8	3	39	21
5	7	5	4	55	15	53	Matin.		9	40	4	30	22
6	7	4	4	56	15	35	0	23	10	13	5	20	23
7	7	3	4	57	15	16	1	25	10	53	6	10	24
8	7	1	4	59	14	58	2	23	11	37	7	0	25
9	7	0	5	0	14	38	3	15	0 Soir.	26	7	51	26
10	6	58	5	2	14	18	4	3	1	18	8	40	27
11	6	57	5	3	13	59	4	44	2	16	9	28	28
12	6	55	5	5	13	39	5	20	3	14	10	14	29
13	6	54	5	6	13	19	5	48	4	15	10	59	30
14	6	52	5	8	12	59	6	13	5	16	11	40	1
15	6	51	5	9	12	38	6	40	6	16	0 Soir.	25	2
16	6	50	5	11	12	17	7	5	7	19	1	8	3
17	6	49	5	12	11	56	7	29	8	22	1	49	4
18	6	47	5	14	11	35	7	54	9	23	2	33	5
19	6	46	5	15	11	14	8	23	10	28	3	20	6
20	6	44	5	17	10	52	8	53	11	33	4	8	7
21	6	43	5	18	10	31	9	30	Matin.		4	59	8
22	6	41	5	20	10	9	10	11	0	37	5	52	9
23	6	40	5	21	9	47	11	2	1	37	6	49	10
24	6	38	5	23	9	25	0 Soir.	2	2	33	7	47	11
25	6	37	5	24	9	3	1	10	3	26	8	46	12
26	6	35	5	26	8	40	2	27	4	15	9	44	13
27	6	33	5	28	8	18	3	44	4	52	10	41	14
28	6	31	5	30	7	55	5	2	5	29	11	37	15

Les jours croissent du 1er, au 28, de 39 m. le matin, & de 40. m. le soir.

Le Soleil entre dans le Signe des ♓ le 18, à 6 h. 59 m. du soir.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 1. 3. 5. 7. 9. 11. 13. 15. 17. 19. 21. 23. 25. & 27.

Jours	Saints du Mois.	Gardes.
1	vend. S. Aubin, Evêque d'Angers.	La Croizette.
2	ſam. S. Simplice, Pape.	Saint Vincent.
3	*Dim. III de Car.* Ste. Cunegonde, Imp.	La grande Côte
4	lund. S. Caſimir, Prince.	Port St. Paul.
5	mar. S. Adrien Martyr.	Bon Rencontre.
6	mer. Ste. Colette, Abbeſſe.	Place Neuve.
7	jeud. S. Thomas d'Aquin. (*r. au 16 Juil.*)	Rue Buiſſon.
8	vend. S. Jean de Dieu.	Port du Temple.
9	ſam. Ste. Françoiſe, Dame R.	Porte-froc.
10	*Dim. IV. de Car.* Les 40 Mart. de Sebaſte.	La Pêcherie.
11	lund. S. Firmin, Abbé.	Place St. Pierre.
12	mar. S. Grégoire. (*r. au 3. Sep.*)	Rue Tupin.
13	mer. Ste. Euphraſie, Vierge.	Rue de l'Hôpital.
14	jeud. Tranſl. de S. Bonav. S. Lubin, Ev.	Le Gourguillon.
15	vend. S. Longin, Soldat, Martyr.	Pl. de Louis-le-Gr.
16	ſam. S. Julien, Martyr à Apaz.	Le Plâtre.
17	*Dim. de la Paſſion.* S. Patrice, Evêque.	Les Terreaux.
18	lund. S. Cyrille, Patr. S. Alex.	Pierre-ſcize.
19	mar. S. Joſeph. (*r. au 19 Juillet.*)	Le Plat d'Argent.
20	mer. S. Joachim. (*r. au 20 Juillet.*)	Saint Nizier.
21	jeud. S. Benoît. (*r. au 11 Juillet.*)	Place Confort.
22	vend. S. Paul, Evêq. N. D. de Compaſſ.	Le Change.
23	ſam. S. Victorien, Martyr.	Le Griffon.
24	*Dim. des Ram.* S. Gabriel Arch.	Rue Thomaſſin.
25	lund. L'ANNONC. DE LA STE. VIERGE.	R. Belle-Cordiere.
26	mar. S. Ludger, Ev. de Munſter.	La Juiverie.
27	mer. S. Jean, Hermite.	Saint George.
28	jeud. S. Gontrand, Roi.	Rue Neuve.
29	*Vendredi Saint.* S. Euſtaiſe, Abbé.	La Croizette.
30	*Samedi Saint.* S. Jean Climaque, Abbé.	Saint Vincent.
31	DIMANCHE DE PAQUE.	La grande Côte.

Phaſes de la Lune.

Pleine Lune	Dernier quart.	Nouv. Lune	Prem. quart.	Pleine Lune
le 1, à 5 h. 46 m. du m.	le 8, à 7 h. 15 m. du mat.	le 16, à 11 h. 38 m. du m.	le 24, à 0 h. 25 m. mat.	le 30, à 3 h. 51 m. du ſ.

Les Portes s'ouvrent à 5 heures, & ſe ferment à 7 heures.

Jours.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		Jours de la Lun.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	6	30	5	31	7 Mérid.	32	6 Soir.	19	6 Matin.	0	Matin.		16
2	6	28	5	33	7	9	7	36	6	34	0	33	17
3	6	27	5	34	6	47	8	52	7	8	1	27	18
4	6	25	5	36	6	24	10	5	7	40	2	20	19
5	6	23	5	38	6	0	11	10	8	16	3	12	20
6	6	22	5	39	5	37	Matin.		8	53	4	3	21
7	6	20	5	41	5	14	0	13	9	38	4	56	22
8	6	18	5	43	4	50	1	10	10	24	5	48	23
9	6	17	5	44	4	27	2	1	11	16	6	38	24
10	6	15	5	46	4	4	2	45	0 Soir.	13	7	27	25
11	6	14	5	47	3	40	3	22	1	12	8	14	26
12	6	12	5	49	3	17	3	55	2	12	8	59	27
13	6	11	5	50	2	53	4	21	3	13	9	44	28
14	6	9	5	52	2	29	4	49	4	15	10	28	29
15	6	8	5	53	2	6	5	14	5	17	11	11	30
16	6	6	5	55	1	42	5	40	6	20	11	54	1
17	6	5	5	56	1	18	6	4	7	21	0 Soir.	38	2
18	6	3	5	58	0	55	6	32	8	25	1	23	3
19	6	1	6	0	0	31	7	4	9	30	2	12	4
20	5	59	6	2	0	6	7	39	10	34	3	3	5
21	5	58	6	3	0 Boréal.	16	8	19	11	36	3	54	6
22	5	56	6	5	0	40	9	4	Matin.		4	48	7
23	5	54	6	7	1	4	10	1	0	33	5	44	8
24	5	53	6	8	1	27	11	5	1	27	6	42	9
25	5	51	6	10	1	51	0	11	2	14	7	38	10
26	5	50	6	11	2	14	1 Soir.	27	2	53	8	35	11
27	5	48	6	13	2	38	2	41	3	31	9	30	12
28	5	46	6	15	3	1	3	58	4	6	10	24	13
29	5	44	6	17	3	25	5	17	4	38	11	18	14
30	5	42	6	19	3	49	6	33	5	8	Matin.		15
31	5	40	6	21	4	12	7	47	5	43	0	11	16

Les jours croissent du 1er. au 31, de 50 m. le matin, & de 50 minutes le soir, en tout 1 heure 40 min.

Le Soleil entre dans le Signe du ♈, le 20, à 7 h. 29 m. du soir.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 1. 3. 5. 7. 9. 11. 13. 15. 17. 19. 21. 23. 25. 27. 29 & 31.

Jours	Saints du Mois.	Gardes.
1	Lundi de Paque. S. Hugues, Ev.	Port St. Paul.
2	mar. S. Nizier. Ev de Lyon. (*r. au* 8.) S. François de Paule.	Bon Rencontre.
3	mer. S. Richard, Evêq. d'Angl.	Place Neuve.
4	jeud. S. Ambroiſe, Doct.	Rue Buiſſon.
5	vend. S. Vincent Ferrier, Dominicain.	Port du Temple.
6	ſam. S. Prudence, Evêque de Toyes.	Porte-froc.
7	*Dim. de Quaſimodo.* S. Hegeſippe.	La Pêcherie.
8	lund. S. Perpetue, Evêque.	Place S. Pierre.
9	mar. Ste. Marie Cléophé.	Rue Tupin.
10	mer. S. Fulbert, Evêque.	Rue de l'Hôpital.
11	jeud. S. Léon, Pape, ſurnommé le Gr.	Le Gourguillon.
12	vend. S. Jules I, Pape.	P. de Louis le Gr.
13	ſam. S. Juſtin, Philoſophe, Mart.	Le Plâtre.
14	*Dim. II. après Pâq.* S. Lambert, Ev.	Les Terreaux.
15	lund. S. Victorin.	Pierre-ſcize.
16	mar. S. Fructueux, Ev. de Tarragone.	Le Plat d'Argent.
17	mer. S. Anicet, Pape.	Saint Nizier.
18	jeud. S. Jubin, Ev. de Lyon.	Place Confort.
19	vend. S. Léon IX, Pape.	Le Change.
20	ſam. S. Marcellin, Evêque d'Ambrun.	Le Griffon.
21	*Dim. III après Pâq.* S. Anſelme, Evêque.	Rue Thomaſſin.
22	lund. S. Epipoy, Mart.	R. Belle Cordiere.
23	mar. S. George, Martyr.	La Juiverie.
24	mer. S. Alexandre & ſes Compag. Mart.	Saint George.
25	jeud. S. Marc, Evangéliſte.	Rue Neuve.
26	vend. S. Felix & ſes Compagnons, Mart.	La Croizette.
27	ſam. S. Clet, Pape & Mart.	Saint Vincent.
28	*Dim. IV. après Pâq.* S. Vital, Martyr.	La grande Côte.
29	lund. S. Pierre Martyr, Dominicain.	Port St. Paul.
30	mar. Ste. Catherine de Sienne.	Bon Rencontre.

Phaſes de la Lune.

Dernier quartier, le 7, à 1 h. 25 m. du mat.

Nouv. Lune, le 15, à 2 h. 57 m. du mat.

Premier quartier, le 22 à 7 h. 11 m. du matin.

Pleine Lune le 29, à 2 h. 18 m. du matin.

Les Portes s'ouvrent à 4 h. & demie, & ſe ferment à 9 h.

JOURS.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lun.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	5	38	6	23	4 Boréal.	34	9 Soir.	0	6 Matin.	16	1 Matin.	6	17
2	5	37	6	24	4	58	10	6	6	54	1	59	18
3	5	36	6	25	5	20	11	7	7	37	2	54	19
4	5	34	6	27	5	43	11	59	8	25	3	46	20
5	5	32	6	29	6	6	Matin.		9	16	4	37	21
6	5	32	6	30	6	29	0	50	10	13	5	29	22
7	5	29	6	32	6	51	1	29	11	10	6	17	23
8	5	28	6	33	7	14	2	3	0 Soir.	10	7	3	24
9	5	27	6	35	7	36	2	32	1	10	7	48	25
10	5	25	6	36	7	58	2	59	2	12	8	31	26
11	5	23	6	38	8	21	3	26	3	14	9	15	27
12	5	22	6	39	8	43	3	50	4	17	9	57	28
13	5	20	6	41	9	4	4	16	5	19	10	42	29
14	5	19	6	42	9	26	4	40	6	23	11	27	30
15	5	17	6	44	9	47	5	10	7	27	0 Soir.	15	1
16	5	15	6	46	10	9	5	48	8	31	1	5	2
17	5	13	6	48	10	30	6	27	9	36	1	57	3
18	5	12	6	49	10	51	7	11	10	36	2	51	4
19	5	10	6	51	11	12	8	7	1	30	3	49	5
20	5	9	6	52	11	32	9	7	Matin.		4	45	6
21	5	7	6	54	11	53	0	11	0	20	5	42	7
22	5	6	6	55	12	13	1	22	1	4	6	37	8
23	5	5	6	56	12	33	0 Soir.	36	1	40	7	31	9
24	5	3	6	58	12	53	1	50	2	14	8	23	10
25	5	2	6	59	13	13	3	5	2	44	9	16	11
26	5	0	7	1	13	32	4	19	13	16	10	7	12
27	4	59	7	2	13	51	5	33	13	47	10	59	13
28	4	58	7	3	14	10	6	45	4	20	11	53	14
29	4	56	7	5	14	29	7	54	4	55	Matin.		15
30	4	54	7	7	14	47	8	56	5	34	0	46	16

Les jours croissent du 1er. au 30, de 44 m. le matin & de 44 m. le soir, en tout 1 heure & 28 min.

Le Soleil entre dans le Signe du ♉ le 20, à 8 h. 22 m. du m.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 3. 5. 7. 9. 11. 13. 15. 17. 19. 21. 23. 25. 27. & 29.

Jours	Saints du Mois.	Gardes.
1	mer. S. Jacques & S. Philippe.	Place Neuve.
2	jeud. S. Athanase, Evêque.	Rue Buisson.
3	vend. Invention de la S^{te}. Croix.	Port du Temple.
4	sam. S^{te}. Monique, veuve.	Porte-froc.
5	*Dim. V. après Pâq.* S. Pie V, Pape.	La Pêcherie.
6	lund. *Rogat. abst.* S. Jean, Ap. & Evang.	Place St. Pierre.
7	mar. *Rogat. abst.* S. Jean Damasene.	Rue Tupin.
8	mer. *Rogat. abst.* Apparition de S. Mich.	Rue de l'Hôpital.
9	jeud. Ascension. S. Gregoire de Naz.	Le Gourguillon.
10	vend. S. Antonin, Evêque.	P. de Louis le Gr.
11	sam. S. Mamert, Evêque de Vienne.	Le Plâtre.
12	*Dim. VI. après Pâq.* S. Pancrace, Mart.	Les Terreaux.
13	lund. S. Servais, Evêq. S. Jean le Silent.	Pierre-scize.
14	mar. S. Pacome, Abbé.	Le Plat d'Argent.
15	mer. S. Isidore, Laboureur.	S. Nizier.
16	jeud. *Oct. de l'Ascen.* S. Honoré, Evêque.	Place Confort.
17	vend. S. Paschal Baylon.	Le Change.
18	sam. *Vigile jeûne.* S. Felix de Cantalice.	Le Griffon.
19	DIMANCHE DE LA PENTECOTE.	Rue Thomassin.
20	Lundi de la Pentec. S. Bernardin.	R. Belle Cordiere.
21	mar. S. Hospice, Reclus.	La Juiverie.
22	mer. *Quatre-Temps.* S^{te}. Julie, V. & M.	Saint George.
23	jeud. S. Didier, Evêque	Rue Neuve.
24	vend. *Quatre-Temps.* SS. Rogat. & Donat.	La Croizette.
25	sam. *Quatre-Temps.* S. Urbain, I. Pap. &c.	Saint-Vincent.
26	*Dim. I. apr. la Pent.* La Trinité.	La grande Côte.
27	lund. S. Bede, dit le Vénérable.	Port S. Paul.
28	mar. S. Germain, Evêque.	Bon rencontre.
29	mer. S. Maximin.	Place Neuve.
30	jeud. La Fête-Dieu.	Rue Buisson.
31	vend. S^{te}. Pétronille, Vierge.	Port du Temple.

Phases de la Lune.

 Dernier quartier, le 6, à 7 h. 45 m. du s.

 Nouv. Lune, le 14, à 3 h. 22 m. du soir.

 Premier quartier, le 21, à 0 h. 11 m. du soir.

 Pleine Lune, le 28, à 1 h. 46 m. du soir

Les Portes s'ouvrent à 4 heures, & se ferment à 9 heures.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lun.
1	4	52	7	9	15	6 Boréal.	9	55 Soir.	6	19 Matin.	1	38 Matin.	17
2	4	51	7	10	15	24	10	45	7	14	2	34	18
3	4	50	7	11	15	41	11	48	8	7	3	25	19
4	4	48	7	13	15	59	Matin.		9	4	4	13	20
5	4	47	7	14	16	16	0	5	10	2	5	0	21
6	4	46	7	15	16	34	0	36	11	2	5	47	22
7	4	45	7	16	16	50	1	4	0	4 Soir.	6	31	23
8	4	43	7	18	17	6	1	31	1	5	7	13	24
9	4	42	7	19	17	22	1	56	2	7	7	55	25
10	4	40	7	21	17	38	2	20	3	10	8	41	26
11	4	39	7	22	17	54	2	48	4	14	9	25	27
12	4	38	7	23	18	9	3	16	5	17	10	10	28
13	4	37	7	24	18	24	3	48	6	20	10	59	29
14	4	36	7	25	18	39	4	23	7	25	11	50	1
15	4	35	7	26	18	53	5	9	8	30	0	47 Soir.	2
16	4	33	7	28	19	7	6	3	9	29	1	46	3
17	4	32	7	29	19	21	7	1	10	20	2	43	4
18	4	31	7	30	19	34	8	6	11	7	3	40	5
19	4	30	7	31	19	47	9	18	11	45	4	36	6
20	4	29	7	32	19	59	10	30	Matin.		5	29	7
21	4	28	7	33	20	12	11	43	0	18	6	23	8
22	4	27	7	34	20	24	0	51 Soir.	0	51	7	13	9
23	4	26	7	35	20	36	2	10	1	20	8	3	10
24	4	25	7	36	20	47	3	17	1	49	8	54	11
25	4	24	7	37	20	58	4	27	2	21	9	45	12
26	4	23	7	38	21	9	5	38	2	54	10	37	13
27	4	22	7	39	21	19	6	43	3	30	11	29	14
28	4	21	7	40	21	29	7	43	4	12	Matin.		15
29	4	20	7	41	21	38	8	37	5	0	0	23	16
30	4	19	7	42	21	47	9	24	5	54	1	14	17
31	4	18	7	43	21	56	10	4	7	0	2	4	18

Les jours croissent du 1er. au 31, de 34 m. le mat & de 34 m. le soir, en tout 68 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe des ♊ le 21, à 9 h. 3 m. du m.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 1. 3. 5. 7. 9. 11. 13. 15. 17. 19. 21. 23. 25. 27. 29. & 31.

Jours		Saints du Mois.	Gardes.
1	ſam.	S. Reverin, Ev. d'Autun, Mart.	Porte-froc.
2	*Dim.*	*II. après la Pent.* S Pothin, Ev.	La Pêcherie.
3	lund.	S. Marcellin & S. Pierre Martyr.	Place St. Pierre.
4	mar.	S. Optat, Evêq.	Rue Tupin.
5	mer.	S. Boniface, Evêque.	Rue de l'Hôpital.
6	jeud.	*Oct. de la Fête Dieu.* S. Claude, Ev.	Le Gourguillon.
7	vend.	S. Robert, Abbé en Angleterre.	P. de Louis le Gr.
8	ſam.	S. Médard, Evêq.	Le Plâtre.
9	*Dim.*	*III. après la Pent.* S. Prime & S. F.	Les Terreaux.
10	lund.	S. Agobard, Evêque de Lyon.	Pierre-ſcize.
11	mar.	S. Barnabé, Apôtre.	Le Plat d'Argent.
12	mer.	S. Priſque, Evêque de Lyon.	Saint Nizier.
13	jeud.	S. Rambert, M. & S. Antoine de P.	Place Confort.
14	vend.	S. Baſile le Gr. S. Mein, Evêq.	Le Change.
15	ſam.	S. Ferreol & S. Ferrucion, Mart.	Le Griffon.
16	*Dim.*	*IV apr. la Pent.* S. Cyr & Ste. Julitte.	Rue Thomaſſin.
17	lund.	S. Aurelien, Evêque.	R. Belle Cordiere.
18	mar.	Ste. Marine.	La Juiverie.
19	mer.	S. Gervais & S. Protais.	Saint George.
20	jeud.	S. Silvere, Pape & Mart.	Rue Neuve.
21	vend.	S. Paulin, Evêque de Nole.	La Croizette.
22	ſam.	*Vigile jeûne.* S. Alban, Mart.	St. Vincent.
23	*Dim.*	*V ap. la Pent.* S. Zacharie & Ste. E.	La grande Côte.
24	lund.	NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPT.	Port St. Paul.
25	mar.	S. Proſper. Tranſl. de S. Eloy.	Bon rencontre.
26	mer.	S. Jean & S. Paul, Mart.	Place Neuve.
27	jeud.	S. Creſcent, Evêque.	Rue Buiſſon.
28	vend.	*Vig. jeûne.* S. Leon II, Pape.	Port du Temple.
29	ſam.	S. PIERRE ET S. PAUL, APÔTRES.	Porte - froc.
30	*Dim.*	*VI. après la Pent.* Com. de S. Paul. S. Martial, Ev.	La Pêcherie.

Phaſes de la Lune.


Dernier quartier, le 5, à 1 h. 15 m. du ſoir.


Nouv. Lune, le 13, à 1 h. 5 m. du matin.


Premier quartier le 13, à 4 h. 48 m. du ſoir.


Pleine Lune le 27, à 2 h. 19 m. du matin.

Les Portes s'ouvrent à 4 heures, & ſe ferment à 9 heures.

Jours.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	4	17	7	43	22	4	10 Soir.	35	7 Matin.	50	2 Matin.	53	19
2	4	16	7	44	22 Boréal.	12	11	4	8	50	3	40	20
3	4	15	7	45	22	20	11	31	9	50	4	23	21
4	4	14	7	46	22	27	11	55	10	51	5	7	22
5	4	14	7	46	22	34	Matin.		11	51	5	49	23
6	4	13	7	47	22	40	0	20	0 Soir.	52	6	30	24
7	4	13	7	47	22	46	0	45	1	53	7	14	25
8	4	12	7	48	22	52	1	12	2	56	7	58	26
9	4	12	7	48	22	57	1	41	4	1	8	46	27
10	4	11	7	49	23	2	2	16	5	7	9	37	28
11	4	11	7	49	23	6	2	57	6	9	10	30	29
12	4	10	7	50	23	10	3	44	7	10	11	26	30
13	4	10	7	50	23	14	4	45	8	9	0 Soir.	28	1
14	4	10	7	50	23	17	5	50	8	57	1	27	2
15	4	10	7	50	23	20	6	59	9	39	2	23	3
16	4	9	7	50	23	22	8	13	10	16	3	19	4
17	4	9	7	51	23	24	9	27	10	55	4	14	5
18	4	9	7	51	23	26	10	42	11	19	5	6	6
19	4	9	7	51	23	27	11	54	11	50	5	57	7
20	4	9	7	51	23	28	1 Soir.	7	Matin.		6	48	8
21	4	9	7	51	23	28	2	17	0	20	7	36	9
22	4	9	7	51	23	28	3	23	0	50	8	27	10
23	4	9	7	51	23	27	3	26	1	26	9	18	11
24	4	9	7	51	23	26	5	29	2	4	10	10	12
25	4	9	7	51	23	25	6	24	2	50	11	1	13
26	4	9	7	51	23	23	7	13	3	40	11	53	14
27	4	10	7	50	23	21	7	56	4	36	Matin.		15
28	4	10	7	50	23	19	8	31	5	33	0	43	16
29	4	10	7	50	23	16	9	1	6	34	1	29	17
30	4	11	7	49	23	12	9	27	7	35	2	14	18

Les jours croissent du 1er. au 21, de 8 m. le mat. & de 8 m. le s. & ils décroissent du 21 au 30, de 2 m. le mat. & de 2 m. le soir.

Le Soleil entre dans le Signe du ♋ le 21, à 5 h. 50 m. du s.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. & 30.

Jours		Saints du Mois.	Gardes.
1	lund.	S. Domitien, Abbé.	Place St. Pierre.
2	mar.	La Visit. de la Ste. V. S. Procès, &c.	Rue Tupin.
3	mer.	S. Anatole, Evêque.	Rue de l'Hôpital.
4	jeud.	Ste. Elisabeth, Reine de Portugal.	Le Gourguillon.
5	vend.	S. Pierre de Luxembourg, Cardinal.	P. de Louis le Gr.
6	sam.	*Oct. des SS. Ap. P. & P.* S. Tranquill.	Le Plâtre.
7	*Dim.*	*VII. ap. la Pen.* Transl. de S. Thom.	Les Terreaux.
8	lund.	Les Ss. Anges Gardiens.	Pierre-scize.
9	mar.	Conf. du gr. Autel de l'Eglise Prim.	Le Plat d'Argent.
10	mer.	Les 7 Freres Mart. & Ste. Félicité.	Saint Nizier.
11	jeud.	S. Benoît, Abbé. (*du 21 Mars.*)	Place Confort.
12	vend.	S. Viventiole, Evêque de Lyon.	Le Change.
13	sam.	S. Silas, Apôtre, Comp. de S. Paul.	Le Griffon.
14	*Dim.*	*VIII. après la Pen.* S. Bonaventure.	Rue Thomassin.
15	lund.	S. Aubrin, Evêq.	R. Belle Cordiere.
16	mar.	S. Thomas d'Aquin (*du 7 Mars.*)	La Juiverie.
17	mer.	S. Alexis.	Saint George.
18	jeud.	Ste. Symphorose & ses sept fils, M.	Rue Neuve.
19	vend.	S. Joseph, (*du 19 Mars.*)	La Croizette.
20	sam.	S. Joachim. (*du 20 Mars.*) Ste. Marg.	St. Vincent.
21	*Dim.*	*IX. ap. la Pent.* Ste. Praxede, Vierg.	La grande Côte.
22	lund.	Ste. Marie Magdelaine.	Port St. Paul.
23	mar.	S. Apollinaire, Evêq.	Bon Rencontre.
24	mer.	Ste. Christine, Vierge & M.	Place Neuve.
25	jeud.	S. Jacques le maj. Ap. (*r. au 28.*)	Rue Buisson.
26	vend.	Ste. Anne, Mere de la Ste. Vierge.	Port du Temple.
27	sam.	S. Pelegrin, Prêtre de Lyon.	Porte-froc.
28	*Dim.*	*X. ap. la Pent.* S. Jacq. le m. (*du 25*)	La Pêcherie.
29	lund.	S. Lazare, Ste. Marthe & Marie.	Place S. Pierre.
30	mar.	S. Abdon & S. Sennen, Mart.	Rue Tupin.
31	mer.	S. Germain, Evêq. S. Ignace. Pr.	Rue de l'Hôpital.

Phases de la Lune.

 Dernier quartier, le 5, à 5 h. 15 m. du mat.

 Nouv. Lune, le 12, à 8 h. 52 m. du mat.

 Premier quartier, le 18, à 11 h. 14 m. du soir.

 Pleine Lune, le 26 à 4 h. 16 m. du soir.

Les Portes s'ouvrent à 4 heures, & se ferment à 9 heures.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lun.
1	4	11	7	49	23 Boréal.	8	9 Soir.	54	8 Matin.	36	2 Matin.	58	19
2	4	11	7	49	23	4	10	19	9	34	3	40	20
3	4	12	7	48	23	0	10	42	10	34	4	22	21
4	4	12	7	48	22	55	11	6	11	35	5	3	22
5	4	13	7	47	22	49	11	35	0 Soir.	37	5	46	23
6	4	13	7	47	22	43	Matin.		1	39	6	32	24
7	4	14	7	46	22	37	0	6	2	43	7	19	25
8	4	14	7	46	22	30	0	42	3	45	8	9	26
9	4	15	7	45	22	23	1	25	4	47	9	2	27
10	4	16	7	44	22	16	2	19	5	46	10	2	28
11	4	16	7	44	22	8	3	19	6	39	11	0	29
12	4	17	7	43	22	0	4	32	7	29	0	2	1
13	4	18	7	42	21	52	5	48	8	9	1 Soir.	3	2
14	4	18	7	42	21	43	7	4	8	45	1	59	3
15	4	19	7	41	21	33	8	20	9	16	2	53	4
16	4	20	7	40	21	24	9	36	9	47	3	47	5
17	4	21	7	39	21	14	10	50	10	20	4	39	6
18	4	22	7	38	21	4	0	3	10	51	5	31	7
19	4	23	7	37	20	53	1 Soir.	12	11	24	6	21	8
20	4	24	7	36	20	42	2	19	Matin.		7	13	9
21	4	25	7	35	20	30	3	21	0	3	8	4	10
22	4	26	7	34	20	19	4	17	0	45	8	54	11
23	4	27	7	33	20	7	5	6	1	33	9	46	12
24	4	29	7	31	19	54	5	50	2	27	10	35	13
25	4	30	7	30	19	41	6	30	3	22	11	21	14
26	4	31	7	29	19	28	7	2	4	20	Matin.		15
27	4	32	7	28	19	15	7	29	5	22	0	7	16
28	4	33	7	27	19	1	7	54	6	22	0	50	17
29	4	34	7	26	18	47	8	19	7	23	1	34	18
30	4	35	7	25	18	33	8	43	8	22	2	17	19
31	4	36	7	24	18	18	9	11	9	23	3	0	20

Les jours décroissent du 1er. au 31, de 25 m. le matin & de 25 m. le soir, en tout de 50 min.

Le Soleil entre dans le Signe du ♌ le 23, à 4 h. 37 m. du m.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. & 30

Jours		SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	jeud.	S. Pierre ès liens. SS. Machabées.	Le Gourguillon.
2	vend.	N.D. des An. S. Etienne, Pape & M.	P. de Louis le Gr.
3	sam.	Inv. des Rel. de S. Etienne, 1er. M.	Le Plâtre.
4	*Dim.*	*XI. après la Pent.* Transl. de S. Just.	Les Terreaux.
5	lund.	S. Dominique, Fondateur.	Pierre-scize.
6	mar.	Transfig. de N. S. J. C.	Le Plat d'Argent.
7	mer.	S. Sixte, Pape & M.	Saint Nizier.
8	jeud.	Ste. Blandine, Vierge & M. de Lyon.	Place Confort.
9	vend.	S. Domitien, Ev. de Châlons-sur-M.	Le Change.
10	sam.	S. Laurent, Diacre, Mart.	Le Griffon.
11	*Dim.*	*XII. ap. la P.* S. Severe. & Ste. Suf.	Rue Thomassin.
12	lund.	S. Andeol, Ste. Claire.	R. BelleCordiere.
13	mar.	Ste. Radegonde, R. de France.	La Juiverie.
14	mer.	*Vig. jeûne.* S. Eusebe, Prêtre.	Saint George.
15	jeud.	ASSOMPTION DE LA Ste. VIERGE.	Rue neuve.
16	vend.	S. Roch, (*Fête de dévotion.*)	La Croizette.
17	sam.	S. Mammès, Martyr.	Saint Vincent.
18	*Dim.*	*XIII. ap. la P.* S. Philibert, Abbé.	La grande Côte.
19	lund.	S. Badulphe, Abbé d'Ainai.	Port St. Paul.
20	mar.	S. Bernard, Abbé.	Bon Rencontre.
21	mer.	S. Sidoine Apol. Ev. Ste. J. F. de C.	Place Neuve.
22	jeud.	*Oct. de l'Assompt.* S. Symphorien, M	Rue Buisson.
23	vend.	S. Minerve & S. Eleazar, M. de L.	Port du Temple.
24	sam.	S. Barthelemi, Apôtre.	Porte-froc.
25	*Dim.*	*XIV. ap. la Pent.* S. LOUIS, Roi.	La Pêcherie.
26	lund.	S. Hippolyte, Evêq, & Mart.	Place St. Pierre.
27	mar.	S. Césaire, Evêque.	Rue Tupin.
28	mer.	S. Augustin, Ev. & D. S. Julien, M.	Rue de l'Hôpital.
29	jeud.	Décollation de S. Jean-Baptiste.	Le Gourguillon.
30	vend.	S. Fortunat, M. Ste. Rose de Lima.	P. de Louis-le-Gr.
31	sam.	S. Paulin, Ev. de Trev.	Le Plâtre.

Phases de la Lune.

 Dernier quartier, le 3, à 7 h. 29 m. du soir.	 Nouv. Lune, le 10, à 3 h. 59 m. du soir.	 Premier quartier, le 17, à 8 h. 12 m. du mat.	 Pleine Lune, le 25, à 7 h. 41 m. du matin.

Les Portes s'ouvrent à 4 heures, & se ferment à 9 heures.

Jours.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lun.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	4	38	7	22	18	3 Boréal.	9	39 Soir.	10	24 Matin. Soir.	3	40 Matin.	21
2	4	39	7	21	17	18	10	7	11	25	4	25	22
3	4	40	7	20	17	32	10	40	0	27	5	11	23
4	4	41	7	19	17	16	11	20	1	30	5	59	24
5	4	42	7	17	17	0	Matin.		2	31	6	51	25
6	4	43	7	16	16	44	0	5	3	29	7	45	26
7	4	44	7	15	16	27	0	56	4	24	8	44	27
8	4	46	7	13	16	10	2	6	5	17	9	43	28
9	4	47	7	12	15	53	3	18	5	58	10	43	29
10	4	49	7	11	15	36	4	35	6	38	11	41	1
11	4	50	7	9	15	18	5	53	7	13	0	41	2
12	4	51	7	8	15	0	7	15	7	48	1	37 Soir.	3
13	4	52	7	7	14	42	8	33	8	20	2	31	4
14	4	53	7	6	14	24	9	47	8	53	3	23	5
15	4	55	7	4	14	5	11	0	9	28	4	15	6
16	4	57	7	2	13	46	0	8 Soir.	10	6	5	9	7
17	4	59	7	0	13	27	1	15	10	48	6	2	8
18	5	1	6	58	13	8	2	14	11	34	6	55	9
19	5	2	6	57	12	48	2	57	Matin.		7	46	10
20	5	4	6	55	12	28	3	53	0	28	8	35	11
21	5	5	6	54	12	8	4	33	1	22	9	23	12
22	5	6	6	53	11	48	5	8	2	19	10	8	13
23	5	8	6	51	11	28	5	38	3	19	10	55	14
24	5	9	6	50	11	6	6	6	4	20	11	38	15
25	5	11	6	48	10	47	6	32	5	20	Matin.		16
26	5	12	6	47	10	26	6	57	6	21	0	20	17
27	5	14	6	45	10	5	7	21	7	21	1	4	18
28	5	16	6	43	9	44	7	46	8	21	1	45	19
29	5	17	6	42	9	23	8	15	9	22	2	29	20
30	5	18	6	41	9	1	8	48	10	23	3	13	21
31	5	19	6	40	8	40	9	22	11	27	4	1	22

Les jours décroissent du 1er. au 31, de 41 m. le matin, & de 42 minutes le soir, en tout 1 heure 23 min.

Le Soleil entre dans le Signe de la ♍ le 23, à 10 h. 55 m. du m.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 1. 3. 5. 7. 9. 11. 13. 15. 17. 19. 21. 23. 25. 27. 29 & 31.

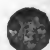
Jours	SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	*Dim. XV. ap. la P.* S. Leu, Arch. S. Gilles.	Les Terreaux.
2	lund. S. Just & S. Elpide, Evêq. de Lyon.	Pierre-ſcize.
3	mar. S. Gregoire, Doct. (*du 12 Mars.*)	Le Plat d'Argent.
4	mer. S. Marcel, Prêtre.	Saint Nizier.
5	jeud. S. Valerien, Martyr à Tournus.	Place Confort.
6	vend. S. Oneſiphore, diſciple des Apôtr.	Le Change.
7	ſam. S. Cloud, Prêtre.	Le Griffon.
8	*Dim. XVI. ap. la P.* NATIV. DE LA STE. V.	Rue Thomaſſin.
9	lund. S. Omer, Evêque.	R. BelleCordiere.
10	mar. S. Nicolas de Tol.	La Juiverie.
11	mer. S. Patient, Arch. de Lyon.	Saint George.
12	jeud. S. Sacerdos, Archevêque de Lyon.	Rue Neuve.
13	vend. S. Aimé, Archevêque de Sens.	La Croizette.
14	ſam. Exaltation de la Ste. Croix.	St. Vincent.
15	*Dim. XVII. apr. la Pent. Oct. de la Nat.*	La grande Côte.
16	lund. S. Corneille, Pape & Mart.	Port St. Paul.
17	mar. S. Cyprien, Evêq. & Doct.	Bon-Rencontre.
18	mer. *Quatre-Temps.* S. Ferreol, M.	Place Neuve.
19	jeud. S. Janvier, Evêque.	Rue Buiſſon.
20	vend. *Quatre-Temps.* S. Euſtache & ſes C.	Port du Temple.
21	ſam. *Q. Temps.* S. Matth. Ap. (*r. au 22.*)	Porte-froc.
22	*Dim. XVIII. apr la P.* S. Matth. (*de hier.*)	La Pêcherie.
23	lund. Ste. Thecle, Vierge & Mart.	Place St. Pierre.
24	mar. SS. Andoche, Thyrſe & Felix, M.	Rue Tupin.
25	mer. S. Loup, Evêq. de Lyon.	Rue de l'Hôpital.
26	jeud. S. Vincent de P. Fondateur.	Le Gourguillon.
27	vend. S. Côme & S. Damien, Médec. & M.	Pl. de Louis le G.
28	ſam. S. Ennemond, Arch. de Lyon, M.	Le Plâtre.
29	*Dim. XIX. ap. la P.* S. Michel, Archange.	Les Terreaux.
30	lund. S. Gregoire, Evêq.	Pierre-ſcize.

Phaſes de la Lune.

 Dernier quartier, le 2, à 7 h. 32 m. du mat.

 Nouv. Lune, le 8, à 11 h. 33 m. du ſoir.

 Premier quartier, le 15, à 8 h. 46 m. du ſoir.

 Pleine Lune, le 24, à 0 h. 9 m. du matin

Les Portes s'ouvrent à 4 h. & demie, & ſe ferment à 8 h.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	5	21	6	38	8 Boréal.	18	10 Soir.	7	0 Soir.	25	4 Matin.	49	23
2	5	22	6	37	7	56	10	57	1	24	5	44	24
3	5	24	6	35	7	34	11	54	2	17	6	36	25
4	5	25	6	34	7	12	Matin.		3	9	7	32	26
5	5	27	6	32	6	50	1	2	3	56	8	31	27
6	5	28	6	31	6	27	2	14	4	34	9	29	28
7	5	30	6	29	6	5	3	30	5	12	10	27	29
8	5	32	6	27	5	42	4	47	5	45	11	22	1
9	5	33	6	26	5	19	5	13	6	23	0 Soir.	23	2
10	5	35	6	24	4	57	6	28	6	59	1	17	3
11	5	36	6	23	4	34	8	45	7	32	2	12	4
12	5	38	6	21	4	11	9	59	8	10	3	8	5
13	5	40	6	19	3	48	11	9	8	53	4	2	6
14	5	42	6	17	3	25	0 Soir.	13	9	39	4	56	7
15	5	44	6	15	3	2	1	10	10	32	5	50	8
16	5	45	6	14	2	39	1	58	11	27	6	40	9
17	5	46	6	13	2	15	2	41	Matin.		7	28	10
18	5	48	6	11	1	52	3	18	0	24	8	16	11
19	5	49	6	10	1	29	3	49	1	23	9	2	12
20	5	50	6	9	1	5	4	16	2	22	9	45	13
21	5	52	6	7	0 Austral	42	4	43	3	23	10	28	14
22	5	54	6	5	0	19	5	10	4	22	11	11	15
23	5	55	6	4	0	5	5	36	5	23	11	53	16
24	5	57	6	2	0	28	6	3	6	24	Matin.		17
25	5	58	6	1	0	52	6	30	7	26	0	38	18
26	6	1	5	59	1	15	6	59	8	26	1	21	19
27	6	2	5	57	1	38	7	35	9	26	2	8	20
28	6	4	5	55	2	2	8	14	10	28	2	57	21
29	6	6	5	53	2	25	9	1	11	27	3	47	22
30	6	8	5	51	2	49	9	56	0 Soir.	23	4	40	23

Les jours décroissent du 1er, au 30, de 47 m. le matin, & de 47. m. le soir, en tout 1 h. 34. min.

Le Soleil entre dans le Signe de la ♎ le 23, à 7 h. 16 m. du m.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. & 30.

Jours		SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	mar.	S. Remi, Evêque de Rheims.	Le Plat d'Argent.
2	mer.	S. Leger, Evêque d'Autun.	Saint Nizier.
3	jeud.	S. Gilbert, Abbé en Bourgogne.	Place Confort.
4	vend.	S. François d'Assise, Fondateur.	Le Change.
5	sam.	S. Apollinaire, Evêq. de Valence.	Le Griffon.
6	*Dim.*	*XX. ap.la P.* S. Bruno, Fondat.	Rue Thomassin.
7	lund.	S. Marc, Pape. N. D. de la Vict.	R. BelleCordiere.
8	mar.	S. Ethere, Ev. de Lyon.	La Juiverie.
9	mer.	S.Denis, & ses C. M.	Saint George.
10	jeud.	S. Andry, Archevêque de Sens.	Rue Neuve.
11	vend.	S. Wilfride, Evêque d'York.	La Croizette.
12	sam.	S. Heand, Abbé.	St. Vincent.
13	*Dim.*	*XXI. ap. la P.* S. Gerauld, C. d'Aur.	La grande Côte.
14	lund.	S. Callixte, Pape.	Port S. Paul.
15	mar.	S. Antioque, Ev. Ste. Therese, V.	Bon Rencontre.
16	mer.	S. Gal, Abbé en Suisse.	Place Neuve.
17	jeud.	Ste. Hedwige, veuve, Duchesse.	Rue Buisson.
18	vend.	S. Luc, Evangéliste.	Port du Temple.
19	sam.	S. Pierre d'Alcantara, Franciscain.	Porte-froc.
20	*Dim.*	*XXII. ap. la Pent.* S. Arteme, Mart.	La Pêcherie.
21	lund.	S. Viateur. Ste. Ursule.	Place S. Pierre.
22	mar.	S. Melon, Evêque.	Rue Tupin.
23	mer.	S. Jean de Capistran.	Rue de l'Hôpital.
24	jeud.	S. Magloire, Evêque en Bretagne.	Le Gourguillon.
25	vend.	S. Crepin & S. Crepinian, Martyrs.	P. de Louis-le-Gr.
26	sam.	S. Remi, Archevêque de Lyon.	Le Plâtre.
27	*Dim.*	*XXIII. ap.la P.* S. Frumence, Evêq.	Les Terreaux.
28	lund.	S. Simon & S. Jude, Apôtres.	Pierre-scize.
29	mar.	S. Chef, Abbé.	Le Plat d'Argent.
30	mer.	S. Lucain, Martyr.	S. Nizier.
31	jeud.	*Vigile-jeûne.* S. Quentin, Martyr.	Place Confort.

Phases de la Lune.

Dernier quartier	Nouv. Lune	Prem. quart.	Pleine Lune	Dernier quartier
le 1, à 5 h. 39 m. du soir.	le 8, à 8 h. 28 m. du mat.	le 15, à 0 h. 52 m. du s.	le 23, à 4 h. 56 m. du s.	le 31, à 2 h. 3 m. du m.

Les Portes s'ouvrent à 5 heures, & se ferment à 7 h.

OCTOBRE.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lun.
1	6	9	5	50	3 Mérid.	12	10 Soir.	38	1 Soir.	13	5	35	24
2	6	11	5	48	3	35	Matin.		1	58	6	31	25
3	6	13	5	46	3	59	0	4	2	39	7	26	26
4	6	14	5	45	4	22	1	17	3	18	8	23	27
5	6	16	5	43	4	45	2	34	3	50	9	18	28
6	6	17	5	42	5	8	3	50	4	24	10	13	29
7	6	19	5	40	5	31	5	7	4	58	11	7	30
8	6	21	5	38	5	54	6	27	5	33	0 Soir.	4	1
9	6	22	5	37	6	17	7	44	6	11	1	0	2
10	6	23	5	36	6	40	8	55	6	53	1	57	3
11	6	25	5	34	7	3	10	8	7	34	2	52	4
12	6	26	5	33	7	26	11	10	8	27	3	46	5
13	6	27	5	31	7	48	11	59	9	24	4	40	6
14	6	29	5	30	8	10	0 Soir.	45	10	21	5	32	7
15	6	31	5	28	8	33	1	25	11	21	6	19	8
16	6	32	5	27	8	55	1	57	Matin.		7	6	9
17	6	34	5	25	9	17	2	27	0	10	7	50	10
18	6	36	5	23	9	39	2	54	1	22	8	34	11
19	6	38	5	21	10	1	3	21	2	23	9	16	12
20	6	39	5	20	10	22	3	45	3	22	10	0	13
21	6	41	5	18	10	44	4	10	4	21	10	42	14
22	6	42	5	17	11	5	4	40	5	23	11	26	15
23	6	44	5	15	11	27	5	12	6	24	Matin.		16
24	6	45	5	14	11	48	5	46	7	25	0	10	17
25	6	46	5	12	12	8	6	21	8	27	1	0	18
26	6	49	5	10	12	29	7	7	9	27	1	50	19
27	6	51	5	8	12	49	8	6	10	24	2	44	20
28	6	52	5	7	13	10	8	58	11	17	3	38	21
29	6	53	5	6	13	30	10	0	0 Soir.	5	4	32	22
30	6	55	5	4	13	50	11	9	0	45	5	26	23
31	6	56	5	2	14	9	Matin.		1	21	6	19	24

Les jours décroissent du 1er. au 31, de 47 m. le matin, & de 48 minutes le soir, en tout 1 heure 35 min.

Le Soleil entre dans le Signe du ♏ le 23, à 2 h. 41 m. du soir.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. & 30.

Jours.		SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	vend.	LA TOUSSAINT.	Le Change.
2	sam.	COMMEMOR. *des Fideles Trépassés.*	Le Griffon.
3	*Dim.*	*XXIV. ap. la P.* S. Genés, Ev. de Lyon	Rue Thomassin.
4	lund.	S. Charles Borom. Arch. de Milan.	R. Belle-Cordiere.
5	mar.	S. Benigne, Prêtre & Martyr.	La Juiverie.
6	mer.	S. Leonard, Soldat,	Saint George.
7	jeud.	S. Amaranthe, Martyr.	Rue Neuve.
8	vend.	Les quatre Couronnés, Martyrs.	La Croizette.
9	sam.	S. Theodore, Mart. S. Ursin, Ev.	Saint Vincent.
10	*Dim.*	*XXV. apr. la Pent.* S. Moniteur, Ev.	La grande Côte.
11	lund.	S. Martin, Arch. de Tours.	Port St. Paul.
12	mar.	S. Martin, Pape & Martyr.	Bon Rencontre.
13	mer.	S. Homebon.	Place Neuve.
14	jeud.	S. Sérapion, Mart. d'Alexandrie.	Rue Buisson.
15	vend.	S. Malo, Evêque d'Aleth en Bret.	Port du Temple.
16	sam.	S. Eucher, E. SS. Edme, Salon & Ver.	Porte-froc.
17	*Dim.*	*XXVI. apr. la Pent.* S. Gregoire, Ev.	La Pêcherie.
18	lund.	S. Romain, Diacre & M. S. Greg.	Place S. Pierre.
19	mar.	Ste. Elisabeth de Hongrie, veuve.	Rue Tupin.
20	mer.	S. Lin, Pape & Mart.	Rue de l'Hôpital.
21	jeud.	Présent. de la Ste. Vierg. S. Colomb.	Le Gourguillon.
22	vend.	Ste. Cecile, Vierge.	Pl. de Louis-le-G.
23	sam.	S. Irenée, Evêq. & ses Comp M.	Le Plâtre.
24	*Dim.*	*XXVII. apr. la Pent.* S. Clement, P.	Les Terreaux.
25	lund.	Ste. Catherine, Vierge & Mart.	Pierre-scize.
26	mar.	S. Saturnin, Evêque & Martyr. *	Le Plat d'argent.
27	mer.	S. Maxime, Evêque.	Saint Nizier.
28	jeud.	S. Ruf, Martyr.	Place Confort.
29	vend.	S. Radbod, Evêque.	Le Change.
30	sam.	S. André, Apôtre & Martyr.	Le Griffon.

* *La Fête de S. Saturnin a été portée dans le nouveau Bréviaire de Lyon, du 27 au 26.*

Phases de la Lune.

 Nouv. Lune le 6, à 7 h. 22 m. du soir.

 Premier quartier le 14 à 8 h. 22 m. du matin.

 Pleine Lune le 22, à 8 h. 50 m. du matin.

 Dernier quartier le 29, à 9 h. 38 m. du m.

Les Portes s'ouvrent à 6 heures, & se ferment à 7 heures.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lun.
1	6	58	5	1	14 Mérid.	29	0 Matin.	23	1 Soir.	57	7 Matin.	14	25
2	6	59	5	0	14	47	1	33	2	30	8	8	26
3	7	1	4	58	15	7	2	48	3	2	9	0	27
4	7	2	4	57	15	25	4	2	3	33	9	53	28
5	7	4	4	55	15	44	5	16	4	7	10	46	29
6	7	6	4	54	16	2	6	31	4	42	11	41	1
7	7	8	4	52	16	20	7	45	5	30	0 Soir.	39	2
8	7	9	4	51	16	37	8	50	6	19	1	35	3
9	7	10	4	50	16	55	9	49	7	14	2	38	4
10	7	11	4	49	17	12	10	38	8	9	3	21	5
11	7	13	4	47	17	28	11	20	9	8	4	12	6
12	7	14	4	46	17	45	11	55	10	11	5	1	7
13	7	15	4	45	18	1	0 Soir.	29	11	11	5	46	8
14	7	17	4	43	18	17	0	56	Matin.		6	30	9
15	7	18	4	42	18	32	1	22	0	11	7	12	10
16	7	20	4	40	18	47	1	46	1	11	7	53	11
17	7	21	4	39	19	2	2	11	2	11	8	63	12
18	7	22	4	38	19	17	2	37	3	10	9	19	13
19	7	23	4	37	19	31	3	7	4	9	10	4	14
20	7	24	4	36	19	44	3	40	5	10	10	53	15
21	7	25	4	35	19	58	4	18	6	13	11	43	16
22	7	26	4	34	20	11	5	0	7	18	Matin.		17
23	7	27	4	33	20	24	5	49	8	15	0	34	18
24	7	28	4	32	20	36	6	46	9	9	1	28	19
25	7	29	4	31	20	48	7	50	9	58	2	24	20
26	7	30	4	30	21	0	8	58	10	40	3	19	21
27	7	31	4	29	21	11	10	10	11	20	4	13	22
28	7	32	4	28	21	22	11	18	11	57	5	7	23
29	7	33	4	27	21	32	Matin.		0 Soir.	26	5	57	24
30	7	34	4	26	21	42	0	32	0	58	6	50	25

Les jours décroissent du 1er. au 30, de 36 m. le matin & de 35 m. le soir, en tout 1 heure & 11 min.

Le Soleil entre dans le Signe du ♐ le 22, à 11 h. 12 m. du m.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 1. 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. & 30.

Jours		SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	*Dim.*	*I. de l'Avent.* S. Eloi, Evêq.	Rue Thomassin.
2	lund.	Ste. Bibiane, Vierge & Mart.	R.Belle-Cordiere.
3	mar.	S. Franç. Xav. Apôtre. des Indes.	La Juiverie.
4	mer.	Ste. Barbe, V. & M.	Saint George.
5	jeud.	S. Sabbas, Abbé en Palestine.	Rue Neuve.
6	vend.	S. Nicolas, Evêque de Mire.	La Croizette.
7	sam.	Ste. Fare, Vierge, Abbesse.	Saint Vincent.
8	*Dim.*	*II de l'Av.* CONC. IMM. DE LA STE. V	La grande Côte.
9	lund.	Ste. Léocadie, V.	Port St. Paul.
10	mar.	Ste. Eulalie, Vierge & Martyre.	Bon-Rencontre.
11	mer.	S. Damase, Pape.	Place Neuve.
12	jeud.	S. Epimaque & S. Alexandre, M.	Rue Buisson.
13	vend.	Ste. Luce, Vierge & Martyre.	Port du Temple.
14	sam.	S. Nicaise, Evêque.	Porte-froc.
15	*Dim.*	*III. de l'Avent Oct. de la Conc.* S. Eu.	La Pêcherie.
16	lund.	S. Abdon, Evêque.	Place St. Pierre.
17	mar.	Ste. Olympiade, veuve.	Rue Tupin.
18	mer.	*Quatre-Temps.* S. Gatien, Arch.	Rue de l'Hôpital.
19	jeud.	S. Timoleon, Mart.	Le Gourguillon.
20	vend.	*Quatre-Temps.* S. Philogone, Patr.	Pl. de Louis-le-G.
21	sam.	*Quatre-Temps.* S. Thomas, Apôtre.	Le Plâtre.
22	*Dim.*	*IV. de l'Avent.* S. Honorat, Ev.	Les Terreaux.
23	lund.	Ste. Victoire, Vierge.	Pierre-Scize.
24	mar.	*Vigile jeûne.* S. Delphin, Evêque.	Le Plat-d'argent.
25	mer.	FÊTE DE NOEL.	Saint Nizier.
26	jeud.	S. ETIENNE, PREMIER MARTYR.	Place Confort.
27	vend	S. JEAN, APÔTRE ET EVANGEL.	Le Change.
28	sam.	Les SS. Innocents, Martyrs.	Le Griffon.
29	*Dim.*	S. Thomas, Arch. de Cantorb. M.	Rue Thomassin.
30	lund.	S. Sabin, Ev. & ses Comp. Mart.	R.Belle Cordiere.
31	mar.	S. Silvestre, Pape. Ste. Colombe, V.	La Juiverie.

Phases de la Lune.


Nouvel. Lune le 6, à 8 h. 33 m. du m.


Prem. quart. le 14, à 5 h. 41 m. du mat.


Pleine Lune, le 21, à 0 h. 49 m. du mat.


Dernier quartier le 28, à 5 h 30 m. du soir.

Les Portes s'ouvrent à 6 h. & se ferment à 6 h. & demie.

Jours.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lun.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	7	35	4	25	21 Mérid.	51	1 Matin.	44	1 Soir.	31	7 Matin.	41	26
2	7	35	4	25	22	0	2	52	1	31	8	32	27
3	7	36	4	24	22	9	4	6	2	36	9	26	28
4	7	37	4	23	22	17	5	18	3	15	10	19	29
5	7	38	4	22	22	25	6	26	3	58	11	12	30
6	7	38	4	22	22	32	7	28	4	53	0	10	1
7	7	39	4	21	22	39	8	21	5	46	1	3	2
8	7	40	4	20	22	46	9	6	6	45	1	52	3
9	7	40	4	20	22	52	9	47	7	45	2	43	4
10	7	41	4	19	22	57	10	19	8	47	3	30	5
11	7	41	4	19	23	2	10	49	9	48	4	15	6
12	7	41	4	19	23	7	11	15	10	4	4	56	7
13	7	42	4	18	23	11	11	40	11	46	5	39	8
14	7	42	4	18	23	15	0 Soir.	5	Matin.		6	21	9
15	7	42	4	18	23	18	0	30	0	45	7	2	10
16	7	43	4	17	23	21	0	56	1	45	7	46	11
17	7	43	4	17	23	23	1	26	2	46	8	31	12
18	7	43	4	17	23	25	1	59	3	47	9	20	13
19	7	44	4	16	23	27	2	39	4	49	10	12	14
20	7	44	4	16	23	27	3	25	5	50	11	5	15
21	7	44	4	16	23	28	4	32	6	45	11	59	16
22	7	44	4	16	23	28	5	6	7	39	Matin.		17
23	7	44	4	16	23	27	6	17	8	26	0	57	18
24	7	44	4	16	23	26	7	42	9	7	1	53	19
25	7	43	4	17	23	25	8	57	9	45	2	48	20
26	7	43	4	17	23	23	10	10	10	19	3	43	21
27	7	43	4	17	23	21	11	22	10	50	4	34	22
28	7	42	4	18	23	18	Matin.		11	18	5	25	23
29	7	42	4	18	23	15	0	34	11	51	6	16	24
30	7	42	4	18	23	11	1	44	0 Soir.	24	7	8	25
31	7	41	4	19	23	7	2	52	1	1	7	59	26

Les jours décroissent du 1er, au 21, de 9 m. le matin, & de 9 m. le soir, & du 21 au 31 ils croissent de 3 m. le mat. & 3 m. le soir.

Le Soleil entre dans le Signe du ♑ le 21, à 11 h. 30 m. du soir.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. & 30.

COMETE DE L'ANNÉE 1770.

LA COMETE qui a commencé à paroître au mois de Juin dernier a été remarquable par la rapidité dont elle a donné le ſpectacle. Du 29 Juin au 2 Juillet, elle parcourut environ 120°. Cette ſurprenante vîteſſe a été occaſionnée par ſa proximité de notre Globe. Vers le 1er Juillet, elle en étoit éloignée de 174 parties du rayon de l'orbe annuel, ſuppoſé de 10000. La diſtance moyenne de la lune à la Terre eſt de 30 de ces mêmes parties qui cauſent une paralaxe de 57'; celle de la Comete dans ſon périgée étoit donc de 10' environ, quantité aſſez ſenſible pour donner avec préciſion la paralaxe du Soleil, ſi le temps avoit permis de faire des obſervations en pluſieurs endroits éloignés.

Les Eléments de cette derniere Comete ſont:

Inclinaiſon de l'orbite	1°.	44'.	
☊	4ˢ.	13°.	10.
Périhélie.	11.	24.	45.

Paſſage au Périhélie, temps moyen 9 Août 2ʰ. 30' matin.
Diſtance périhélie 6350 parties du rayon de l'Orbite terreſtre, ſuppoſé de 10000.
Son mouvement étoit direct.

Nous renvoyons, pour tout ce qui regarde la théorie de ces Aſtres, au diſcours inſéré dans l'Almanach de l'année derniere, en très-petit Caractere, que les circonſtances nous avoient forcés de choiſir, & réimprimé dans celui-ci en plus gros Caractere.

OBSERVATIONS ſur les Cometes en général, & en particulier ſur celle qui a paru en 1769.

LA Comete que l'on a commencé à appercevoir au mois d'Août 1769 eſt d'autant plus intéreſſante, que, depuis 1744, il n'en a point paru d'auſſi éclatante. De toutes celles dont les éléments ſont connus, aucune, à la réſerve de celle de 1680, n'a autant approché du ſoleil.

Avant la perfection de cet art qui nous a découvert un nouveau ciel & un nouvel univers autour de nous, le ſpectacle des Cometes étoit ſi rare, les obſervations ſi groſſieres, & l'Aſtronomie ſi peu cultivée, que ces aſtres étoient géné-

ralement regardés comme des météores paſſagers, préſage, de quelque malheur, ou de quelque grand événement. Il eſt bien démontré à préſent qu'elles ſont des corps ſolides & permanents dont les mouvements ſont parfaitement analogues à ceux des planetes : il paroît même que la connoiſſance de leur théorie a beaucoup influé ſur la façon de penſer du vulgaire dont les frayeurs & les ſuperſtitions ſont ſi difficiles à guérir. La Comete de 1744 ne fut pas vue d'un œil auſſi tranquille, &, ſi j'oſe le dire, auſſi philoſophique que celle-ci.

Il eſt encore quelques Sceptiques de mauvaiſe foi qui tournent contre les Aſtronomes leur propre ouvrage. En leur oppoſant les erreurs de l'ancienne Aſtronomie, ils s'efforcent de jeter des doutes ſur les vérités qui ont pris leur place; mais les écrits des Anciens qui ſuppléoient par des conjectures les preuves de fait qu'ils n'avoient pas, n'infirmeront jamais, aux yeux d'une raiſon ſaine & éclairée, des découvertes fondées ſur des expériences & des obſervations mille fois répétées, & conſtamment uniformes.

Il ſeroit auſſi injuſte de conteſter la circulation du ſang, la peſanteur de l'air, la révolution de la terre ſur elle-même & autour du ſoleil, ſon applatiſſement vers les poles, l'aberration des étoiles, la période réguliere des Cometes & mille autres faits inconnus aux premiers Philoſophes, qu'il ſeroit abſurde de révoquer en doute la réalité des ſatellites de Jupiter, qu'il leur étoit impoſſible d'appercevoir.

A ne regarder les Cometes que comme un ſpectacle de pure curioſité, elles méritent toute l'attention des Aſtronomes. La connoiſſance de leur théorie a reculé, pour ainſi dire, à l'infini, les bornes de notre ſyſtême ſolaire long-temps circonſcrit par la trajectoire de Saturne : leur orbite prodigieuſe eſt le témoignage le plus frappant de l'immenſité de l'univers, & de ſon Auteur; mais de tous les avantages que nous a procuré la théorie des planetes, il n'en eſt point que nous ne puiſſions eſpérer de celle des Cometes. On a déjà appliqué avec le plus grand ſuccès leur gravitation à la réſolution des plus beaux problêmes aſtronomiques. Le retardement de l'apparition de la Comete de 1759, calculé & annoncé à très-peu-près par Mrs. Clerault & de la Lande,

comme il a été reconnu, a mis dans le plus grand jour l'action réciproque des corps céleſtes, & l'influence des Cometes ſur notre ſyſtéme planétaire.

Elles pourroient être d'un grand ſecours pour déterminer l'élément le plus important de la Géographie. Celle de 1572, qui parcouroit 120 degrés en 24 heures, préſentoit à chaque inſtant, par la variété de ſes poſitions, le moyen le plus ſimple & le plus facile de fixer la longitude des endroits où elle étoit apperçue.

Tous les Aſtronomes ont vu avec le plus grand regret, que le paſſage de Vénus ſur le Soleil en 1761, n'a pas terminé la grande queſtion de ſa parallaxe. On ignore encore le réſultat de celui du mois de mai 1769, bien moins favorable que le précédent pour la réſolution de ce fameux probléme. Nous la devrons probablement quelque jour à une Comete qui paſſera près de notre globe.

Au rapport de Séneque, il en parut une, 146 ans avant J. C. auſſi groſſe que le Soleil, qui n'auroit rien laiſſé à deſirer pour cet objet, ſi la théorie des aſtres avoit été alors auſſi connue qu'elle l'a été depuis.

Un très-léger changement dans la poſition du nœud, & dans la révolution de celle de l'année derniere, vers le commencement de Septembre, l'auroit rendu bien plus intéreſſante pour la curioſité du public, & pour la perfection de l'aſtronomie.

Si ces heureuſes circonſtances pouvoient être prévues & annoncées, l'on en tireroit de plus grandes lumieres dans le temps. Les erreurs & l'ignorance des ſiecles paſſés nous ont privés de cet avantage que les Aſtronomes de celui-ci préparent aux générations à venir.

Parmi les combinaiſons infinies de la poſition des Cometes par rapport à la terre, l'imagination s'effraie quelquefois de la poſſibilité d'un contact immédiat, & de ſes ſuites terribles. Quelques Auteurs Anglois ont adopté cette idée pour expliquer naturellement les affreuſes cataſtrophes que l'Ecriture Sainte nous annonce pour la fin des ſiecles. Cette ſuppoſition n'eſt pas phyſiquement impoſſible ; mais elle eſt hors de toute vraiſemblance, ſi l'on compare l'immenſité de l'univers au petit nombre, & au petit volume des globes mobiles

que

que nous y appercevons. Les feux enfermés dans le ſein de la terre; les eaux verſées & étendues ſur ſa ſurface; les vents, la foudre, nos propres inventions, nos plus ſuperbes monuments ſont des cauſes plus frappantes & plus réelles de deſtruction, qui doivent faire ceſſer les terreurs imaginaires d'un choc de corps céleſtes. Repoſons-nous ſur celui qui a déterminé la révolution des aſtres, qui a marqué la place de notre globe dans l'univers, qui a fixé le terme de ſa durée, & qui a preſcrit à la mer en fureur des limites qu'elle ne paſſa jamais.

La théorie des Cometes eſt, ſans contredit, le chef-d'œuvre de l'Aſtronomie phyſique de Newton. La découverte de la gravitation lui ouvrit un nouveau ciel dont tous les globes étoient animés par un ſeul moteur, & aſſujettis aux mêmes loix. Il appliqua avec le plus grand ſuccès, ſes nouveaux principes à toutes les eſpeces d'aſtres que nous connoiſſons; & leur accord parfait avec le mouvement des Cometes, ſi bizarre en apparence, ne permet plus de les conteſter.

Les Cometes ainſi que les planetes premieres & ſecondaires ſe meuvent dans des ellipſes dont le ſoleil occupe un des foyers, avec cette différence que les orbites des premieres ſont extrêmement alongées : on en peut juger par l'excentricité de celle de 1680, dont le périhélie étoit éloigné du Soleil d'un ſixieme de ſon diametre. Si leur révolution étoit connue, on pourroit déterminer les dimenſions de leur ellipſe & faire des tables de chacune, où l'on corrigeroit par l'équation du centre la différence des anomalies moyennes avec les anomalies vraies; mais nous n'avons encore qu'une Comete dont la période ſoit exactement connue; & d'ailleurs cette forme de table très-ſimple & très-commode pour les planetes, ſouffriroit de grandes difficultés pour les Cometes, par la prodigieuſe différence entre leur moyen & leur vrai mouvement.

Newton, ayant remarqué que la portion d'ellipſe parcourue pendant leur apparition étoit ſenſiblement une parabole, ſubſtitua cette courbe à la premiere dans le calcul de leur élément, & le rendit par-là infiniment plus commode & plus abrégé.

Les ellipſes ne ſont pas des figures ſemblables; on peut aiſément le reconnoître en faiſant l'opération ſuivante. Si l'on prend ſur une ligne indéfinie, un point pour le foyer, & un autre diſtant à volonté, pour le ſommet de la courbe, on peut en faire paſſer une infinité par ce même point, qui auront un foyer commun, & dont le ſecond variera à l'infini; ainſi le calcul des Cometes dans des ellipſes exigeroit pour chacune, des opérations particulieres.

Mais les lignes paraboliques étant toutes ſemblables comme les circulaires, une ſeule & même table calculée pour une parabole déterminée, peut s'appliquer à toute autre parabole dont le parametre eſt connu; car les jours correſpondants à une anomalie ou à une viteſſe angulaire depuis le périhélie donnée, ſont dans un rapport conſtant avec la diſtance périhélie: je dis avec la diſtance périhélie, parce que par une ſuite de l'analogie de ces courbes, la diſtance périhélie détermine toutes les autres dimenſions, & réciproquement toutes les dimenſions ſemblables ſont en rapport avec la diſtance périhélie. Pour rendre ceci plus intelligible, appliquons au mouvement parabolique la ſeconde des deux fameuſes loix de Képler, invariables pour tous les corps céleſtes connus. *Les quarrés des révolutions ſont comme les cubes des diſtances.* Si deux Cometes ont parcouru le même angle dans deux orbes différents, les quarrés des intervalles de temps feront entr'eux comme le cube des rayons vecteurs correſpondants, ou des diſtances périhélies des deux paraboles: par conſéquent ſi l'on a une table de comparaiſon, l'on trouvera par une ſimple regle de trois, le temps employé par une Comete, à parcourir un angle quelconque depuis ſon périhélie; ou bien l'angle étant donné, on trouvera de même la diſtance périhélie.

Le rayon moyen de l'orbite terreſtre étant l'échelle commune de toutes les meſures céleſtes, il étoit naturel de choiſir, pour former la table générale des Cometes, celle dont la parabole auroit une diſtance périhélie égale à ce même rayon. Cette Comete imaginaire a été appellée de 109 jours, parce qu'en effet elle emploieroit 109 jours, $\frac{5}{8}$ à parcourir 90 degrés depuis ſon périhélie. On déduit cet intervalle du rapport de la ſurface du ſegment parabolique de

90 degrés avec l'aire correſpondante du cercle décrit ſur la diſtance périhélie comme raiſon, & d'une propriété du mouvement dans la parabole qui eſt à-peu-près $\frac{7}{5}$ de celui dans le cercle correſpondant.

M. Halley a donné le premier une table d'anomalies pour le calcul des Cometes; feu l'abbé de la Caille l'a étendue, & lui a donné une forme beaucoup plus commode; c'eſt celle dont tous les Aſtronomes font uſage à préſent.

Quoiqu'il ſoit impoſſible de déterminer exactement la période d'une Comete par une ſeule apparition, on peut la caractériſer, pour ainſi dire, par des circonſtances qui lui ſont particulieres, & que l'on nomme ſes éléments; telle eſt la poſition de ſes nœuds, ou de la ligne de ſection de ſon orbite avec l'écliptique, l'angle d'inclinaiſon de ces deux plans, le lieu du ciel auquel répond ſon périhélie, l'inſtant du paſſage de la Comete par ce point, & ſa diſtance au Soleil eſt partie du rayon moyen de l'orbite terreſtre. L'identité de ces éléments reconnue dans deux apparitions différentes, conſtate l'identité de la Comete, & détermine le temps de ſa révolution; c'eſt ainſi que la Comete de 1531, 1607, 1682 & 1759 a été reconnue pour une ſeule & même Comete dont la période eſt a-peu-près de 76 ans; je dis à-peu-près, parce que l'action des autres corps céleſtes peut y cauſer quelque changement, comme il a été dit précédemment.

Les illuſions optiques cauſées par les deux mouvements de la terre, & le peu d'étendue de l'arc elliptique parcouru par les Cometes pendant qu'elles ſont viſibles, ne permettant pas d'établir leurs éléments par une méthode directe & géométrique, les aſtronomes y ſuppléent par de fauſſes ſuppoſitions; elles exigent un appareil de calcul auſſi pénible qu'ennuyeux, mais elles conduiſent toujours ſûrement à la connoiſſance de la véritable orbite. Il ſeroit ſuperflu d'entrer dans le détail de ces opérations, il ſuffit de dire que par ces méthodes indirectes l'on a reconnu 57 Cometes différentes, conſignées dans les faſtes de l'Aſtronomie moderne. Celle de l'année 1769 eſt la 58e. Ses éléments ſont :

☊	5ˢ.	25°.	30'.
Inclinaiſon		41.	58.
Périhélie	4.	24.	30.

Passage au périhélie temps moyen, 8 Octobre, 4 h. 22 m. du matin.

Distance périhélie 1233, parties du rayon de l'orbite annuel supposé de 10000.

Son mouvement étoit direct.

Par la comparaison de ces éléments avec ceux de toutes les Cometes qui ont été observées jusqu'à présent, il est certain que celle-ci n'étoit point connue ; ce qui doit paroître d'autant plus surprenant, qu'elle est très-grosse, & que passant près du Soleil, elle est plus long-temps renfermée dans la sphere de l'orbite terrestre. Il est sans doute arrivé que la terre étoit dans les signes du Lion & de la Vierge, pendant que la Comete a parcouru la partie de son orbite circonscrite à l'écliptique. Si on en trace le plan, on verra qu'elle aura toujours été trop éloignée de notre globe, ou trop près du Soleil, pour être aisément apperçue.

Quoi qu'il en soit, sa distance périhélie moindre qu'un huitieme du rayon de l'orbe annuel doit faire conjecturer une excentricité prodigieuse, & conséquemment une très-longue période. Et puisque M. Halley a déterminé avec beaucoup de vraisemblance la révolution de la fameuse Comete de 1680, qui doit reparoître en 2254, on ne doit pas désespérer de déterminer avec quelque précision, la période de celle-ci : elle a été long-temps visible avant & après son périhélie, & on l'a observée pendant plus de trois mois. Un si grand nombre de points fixes ne peut manquer de donner quelques prises sur les éléments elliptiques pour déterminer toutes les dimensions de la véritable orbite.

Sa queue a été vue à Cologne sous un angle à-peu-près de 47° ; elle a paru sans doute bien plus considérable dans les pays méridionaux, où le ciel plus serein permet une réflexion de lumiere plus vive & plus abondante. Malgré les profondes dissertations de très-habiles Physiciens sur cet ornement singulier qui accompagne presque toutes les Cometes, la prodigieuse étendue de cette espece d'athmosphere, son expansion en forme d'éventail, son adhérence au globe, & sa transparence sont encore pour les Savants de bonne foi, un phénomene inexplicable, comme l'anneau de Saturne, & la Voie Lactée.

Observations météorologiques, faites à Lyon, en 1770.

La plus petite hauteur du Thermometre physique vuide d'air, fait suivant les principes de M. de Réaumur, exposé au Nord, à l'ancien Gouvernement, sur le rivage de la Saône, à 36 pieds au dessus du niveau de terre, a été observé, le 14 de Janvier, sur les sept heures & demie du matin à 6 degrés au dessous du terme de la congelation, le Barometre étant pour lors à 27 pouces 8 lignes, le ciel serein par un vent nord nord-est.

La plus grande hauteur du même Thermometre a été observée, le 12 Août, sur les 3 heures après midi, de 30 degrés, le Barometre étant à 27 pouces 8 lignes, le Ciel serein par un vent sud sud-est.

La plus grande hauteur du Barometre fut observée, le 25 janvier, sur les 7 heures & demie du matin, à 28 pouces 6 lignes, le Ciel serein par un vent de nord; le Thermometre à 4 degrés au dessus de la congelation.

La plus petite hauteur du Barometre a été observée, le 20 Novembre, savoir, sur les 7 heures & demie du matin, à 26 pouces 7 lignes, & à midi du même jour à 26 pouces 5 lignes, par un temps sombre & pluvieux, avec un vent de sud sud-ouest, le Thermometre étant à 6 degrés au dessus de la Congelation. Le lendemain 21 sur les 8 heures du soir, le Barometre étoit remonté à 27 pouces 9 lignes. Il y a longtemps que le Barometre n'étoit descendu si bas, & qu'il n'avoit éprouvé une si grande variation en si peu de temps; car, du 19 au 20, en 24 heures, il est descendu de 9 lignes; & depuis midi du 20, jusqu'à 8 heures du soir du 21, (ce qui fait 20 heures) le Barometre est remonté de 16 lignes.

Tremblement de Terre.

Le 29 Juillet, sur les quatre heures après midi, on s'est apperçu d'un Tremblement de terre, en différents quartiers de cette Ville, à l'Hôtel de l'Intendance, aux quartiers de St. Jean, St. Paul, Pierre-scize, St. Vincent, & St. Clair; lequel n'a pas été violent, & n'a causé aucune ouverture de terrein, ni aucun éboulement.

TABLE du nombre des ſecondes dont une Pendule bien réglée doit avancer ou retarder chaque jour, par rapport au midi vrai marqué par le Soleil.

Pour l'Année 1771.

Jours.	Janvier.	Fevrier.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Aoust.	Septem.	Octob.	Novemb.	Decemb.
	A.	A.	R.	R.	R.	A.	A.	R.	R.	R.	R.	A.
1	29	7	12	19	8	9	12	4	18	19	1	23
2	28	7	13	18	7	9	11	4	19	18	A.	24
3	27	6	13	18	7	10	11	4	19	18	1	24
4	27	5	13	18	6	10	11	5	20	18	1	25
5	26	4	14	18	5	10	10	6	19	18	3	25
6	26	3	14	17	5	11	10	7	20	17	3	26
7	26	3	15	18	4	11	9	7	20	16	4	26
8	25	2	15	17	4	11	10	8	20	16	5	27
9	25	1	15	17	3	12	9	8	21	16	6	28
10	24	R.	16	16	3	11	8	8	20	15	7	28
11	23	1	16	17	2	12	8	10	21	15	8	28
12	23	1	16	16	1	12	8	10	20	14	8	28
13	22	2	17	16	1	13	8	10	21	14	9	29
14	21	3	17	15	1	12	7	11	21	13	10	29
15	21	4	17	15	A.	13	6	12	21	13	11	29
16	20	5	18	15	1	12	6	12	21	12	12	29
17	19	5	18	14	2	13	6	12	21	11	12	30
18	19	6	18	14	2	13	5	13	20	11	14	30
19	18	6	18	13	2	13	5	14	21	10	14	30
20	17	7	18	13	2	13	4	14	21	10	15	30
21	16	7	19	13	4	13	4	14	21	9	16	30
22	15	9	18	13	4	13	3	15	20	8	17	30
23	15	9	18	12	4	12	2	15	20	7	17	30
24	14	10	19	11	5	13	2	16	21	7	18	30
25	13	10	19	10	6	13	1	16	20	6	19	30
26	12	11	19	10	7	12	1	17	20	6	20	29
27	11	11	19	10	6	12	R.	17	20	4	20	30
28	10	12	18	9	7	12	1	17	19	4	21	29
29	9	12	19	9	8	12	2	18	19	3	22	30
30	9		19	8	8	12	3	18	19	2	22	29
31	8		18		8		3	18		3		28

USAGE DE LA TABLE PRÉCÉDENTE.

LE Soleil étant de tous les Aſtres, celui dont les mouvements nous ſont plus connus, on l'a choiſi pour meſurer le temps; mais ſon mouvement n'eſt pas uniforme, il eſt tantôt accéléré & tantôt retardé, ce qui a fait diſtinguer deux ſortes de temps, l'un vrai & l'autre moyen; le temps vrai eſt celui que marque le mouvement vrai du ſoleil; le temps moyen eſt celui d'une pendule bien exacte. Ainſi le midi (temps moyen) que donne cette pendule ne s'accorde pas avec le midi (temps vrai) que donne le ſoleil.

C'eſt cette différence que l'on a marquée dans la Table dont il s'agit. En voici l'uſage. Je ſuppoſe qu'une Horloge marque, le dernier jour de Décembre 1762 0^h 0′ 0″, lorſqu'il eſt Midi vrai; ſi ſon mouvement eſt bien réglé, le premier Janvier 1763 elle doit marquer au même inſtant 0^h 0′ 29″; le lendemain 2 Janvier, 0^h 0′ 57″; le 3, 0^h 1′ 24″; ainſi de ſuite: c'eſt-à-dire, que le temps moyen marqué par l'Horloge avance ſur le temps vrai du 31 Décembre 1762 au 1 Janvier 1763 à midi, de 29″; du 1 Janvier au 2, de 28″; du 6 Janvier au 12 de 2′ 26″ qui eſt la ſomme du nombre de ſecondes dont il avance chaque jour depuis le 6 juſqu'au 12 Janvier.

Au contraire, ſi l'Horloge marque, le 7 Septembre 0^h 3′ 30″ lorſqu'il eſt midi vrai, le 8, au même inſtant elle doit marquer 0^h 3′ 10″; le 9, 0^h 2′ 49″; le 16, 0^h 0′ 24″, c'eſt-à-dire, que le temps moyen marqué par l'Horloge retarde ſur le temps vrai, du 7 Septembre au 8, de 20″; du 8 au 9, de 21″; du 9 au 16, de 2′ 25″ ſomme du nombre de ſecondes dont il retarde chaque jour depuis le 9 juſqu'au 16 Septembre.

Si l'on ajoute enſemble le nombre des ſecondes dont le temps moyen retarde ſur le vrai, depuis le 27 Juillet juſqu'au 2 Novembre, l'on trouvera 22′ 10″, en ſorte qu'une horloge ou une montre bien réglée qui s'accorderoit parfaitement avec le Soleil, le 27 Juillet à midi, ne marqueroit, le 2 Novembre au même inſtant, que 11^h 41′ 50″. La même horloge dont le midi s'accorderoit parfaitement avec une méridienne, le 2 Novembre, marqueroit, le 10 Février ſuivant, 0^h 31′ environ au même inſtant. On peut juger par ces différences conſidérables combien il eſt eſſentiel de faire uſage de la table que nous donnons.

Ainſi, pour qu'une horloge marque toujours le temps vrai, il faut la régler un jour au Soleil par le moyen d'une méridiene, ou d'un cadran bien juſte, & la retarder enſuite du nombre de ſecondes marquées dans la Table depuis ce jour ſous le titre A, ou l'avancer au contraire du nombre de celles ſous le titre R.

Déclinaison de l'Aiguille aimantée.

Le Sieur Pigeon, Ingénieur en Instruments de Mathématiques, a observé, le 23 Septembre, & 30 Novembre 1770, sur deux lignes méridiennes horizontales; une Aiguille aimantée de quatre pouces & demi de longueur, dans une Boussole, laquelle a donné 18 degrés 45 minutes du Nord vers l'Ouest.

Éclipses de l'année 1771.

Il y aura cette année deux Éclipses de Soleil, l'une le 14 Mai; & l'autre, le 6 Novembre : aucune ne sera visible en Europe.

C'est par méprise que l'on a marqué trois Éclipses de Soleil pour cette année, dans la Connoissance des Temps. Celle du 15 Avril n'aura pas lieu. La conjonction que l'on a marquée pour Paris, à 9 heures six minutes du soir, avec une latitude de 1°. 7'. arrivera à 2 heures 47' du matin, avec une latitude de 1°. 58', qui ne peut pas être écliptique.

Il y aura deux Éclipses de Lune. La premiere arrivera, le 29 Avril, le matin;

Le commencement sera à	1h.	21'.
Le milieu à	2.	27.
La fin à	3.	33.

Grandeur 4 doigts un tiers de la partie boréale de la Lune.

La seconde Eclipse de Lune arrivera le 23 Octobre, & elle ne sera pas visible en France.

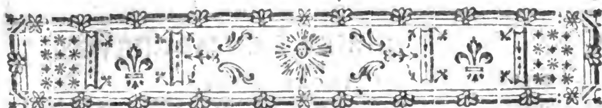
Latitude & Longitude de la Ville de Lyon.

La latitude ou élévation du Pole à l'Observatoire de Lyon, est de 45 degrés 46 minutes, 8 secondes.

La longitude ou différence de méridien avec celui de Paris, est de 2 degrés 29 minutes 30 secondes de degrés; donc Lyon est plus Oriental que Paris, ce qui répond à 9 minutes 59 secondes de temps.

Les calculs sont faits sur les Tables de M. Cassini; ceux de la déclinaison du ☼ sont pour le midi vrai de chaque jour.

ARCHEVECHE'



ARCHEVÊCHÉ DE LYON.

ARCHEVEQUE DE LYON,

MONSEIGNEUR ANTOINE DE MALVIN DE MONTAZET, Archevêque & Comte de Lyon, Primat de France.

EVEQUES SUFFRAGANTS de l'Archevêché,

NOSSEIGNEURS

AUTUN, Yves-Alexandre de Marbeuf, *premier Suffrag.*
LANGRES, De la Luzerne.
MACON, Gabriel-François Moreau.
CHALONS, Louis-Henri de Rochefort d'Ailly.
DIJON, Claude-Marc-Antoine d'Apchon.
St. CLAUDE, Joseph de Meallet de Fargues.

VICAIRES GENERAUX,

M. l'Evêque d'Egé, Suffragant, *à la Chamarrerie de S. Paul.*

MESSIRES

De Montjouvent, Doyen de l'Eglise, Comte de Lyon.
Le Comte de S. Aulbin, Archidiacre, *à l'Hôtel de la Sacristie.*
Le Comte de Montmorillon, Grand Custode, *pl. St. Jean.*
De la Goutte, Abbé de Belleville, *à l'Archevêché.*
De Lacroix, Obéancier de S. Just, *près de l'Eglise de S. Just.*
De la Forest, Custode-Curé de Ste. Croix, *à côté de l'Egl.*
Navarre, Promoteur du Diocese, Sacristain-Curé de Saint Nizier, *maison de la Sacristie St. Nizier.*
Tingry, Docteur de Sorbonne, *à l'Archevêché.*
Charrier de la Roche, Chanoine d'Ainai, *à Ainai.*
De Chalabre, Abbé de l'Absie, *rue Tramassac.*

PROMOTEUR GENERAL, M. Navarre, Vicaire général, Sacristain-Curé de Saint Nizier, *Maison de la Sacristie.*

PROMOTEURS SUBSTITUE'S,
M. Peronneau, *à l'Archevêché.*
M. de Grezolles, Doct. en Théol. *pl. de la Trin.*
M. de Castillon, Lic. en Théol. *pl. de l'Archid.*

SECRETAIRE DE L'ARCHEVECHE',

M. de Binis, Chanoine de St. Nizier, *à l'Archevêché.*

CONSEIL ORDINAIRE DE L'ARCHEVÊCHÉ.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

M. l'Evêque d'Egé, Suffragant, *à la Chamarrerie de S. Paul.*

MESSIEURS

De Montjouvent, Doyen de l'Eglise, Comte de Lyon.
Le Comte de S. Aulbin, Archidiacre, *à l'Hôtel de la Sacristie.*
Le Comte de Montmorillon Grand-Custode, *place St. Jean.*
De la Goutte, Abbé de Belleville, *à l'Archevêché.*
De Lacroix, Obéancier de St. Just, *près de l'Eglise.*
De la Forest, Custode-Curé de Ste. Croix, *à côté de l'Eglise.*
Navarre, V. G. Promoteur général, Sacristain - Curé de St. Nizier, *Maison de la Sacristie Saint Nizier.*
Tingry, Docteur de Sorbonne, Vic. Gén. *à l'Archevêché.*
Charrier de la Roche, Chanoine d'Ainai, *à Ainai.*
De Grezolles, Docteur en Théologie, *place de la Trinité.*
De Castillon, Licencié en Théologie, *place de l'Archidiaconé.*
Borelly, au Séminaire des Missionnaires de St. Joseph.
De Binis, Chanoine de St. Nizier, Secretaire, *à l'Archevêché.*

NOTICE GENERALE DU DIOCESE.

LE Diocese de Lyon s'étend dans les Provinces de Lyonnois, Forez, Beaujolois, Bourgogne, Bresse, Bugey, Dombes, & Dauphiné. Il est borné au Nord, par les Dioceses de Mâcon & de Châlons; à l'Orient, par ceux de S. Claude & de Belley; au Midi, par ceux de Vienne & du Puy; & à l'occident, par celui de Clermont. Sa plus grande longueur est, du Nord au Midi, en ligne droite, d'environ trente lieues, depuis Sornay en Bourgogne, jusqu'à S. Just-lès-Vélay en Forez. Sa plus grande largeur est, d'Occident en Orient, d'environ, 27 lieues, depuis la Chambas en Forez, jusqu'à Neyrolles en Bugey; & sa circonférence est d'environ 110 lieues. Il est divisé en vingt Archiprêtrés, ou Provinces Ecclésiastiques, qui comprennent ensemble 707 Paroisses, dont 142 sont en Lyonnois, 196 en Forez, 46 en Beaujolois, 12 en Bourgogne, 156 en Bresse, 39 en Bugey, 48 en Dombes, 64 en Dauphiné, 9 en Franc-Lyonnois, 3, partie en Forez & partie en Beaujolois; 3, partie en Bresse & partie en Dombes: & 131 Annexes, dont 42 sont en Lyonnois, 22 en Forez, 11 en Beaujolois, 1 en Bourgogne, 17 en Bresse, 25 en Bugey, 8 en Dombes, 2 en Dauphiné, & 2 en Franc-Lyonnois. Dans ce nombre ne sont pas comprises les 14 Paroisses & la Succursale qui sont dans la ville ou dans les fauxbourgs de Lyon. Voici le détail & la division des Archiprêtrés.

ARCHIPRÊTRÉS.

AMBOURNAY, en Bugey, - - 30 Cur. }
15 Ann. } 45

VIC. GEN. M. De la Forêt, Custode-Curé de Ste. Croix.
Archiprêtre, M.
Archip. Subst. M. Fournier, Curé de Grolée.

ANSE, en Lyonnois & en Beaujolois, 45 Cur. }
9 Ann. } 54

VIC. GEN. M. le Comte de St. Aulbin, Archidiacre.
Archiprêtre, M. Chanet, Curé de Marcilly.
Archiprêtres { M.
substitués, { M.

L'ARBRESLE, - - - - - - 27 Cur. }
11 Ann. } 38

VIC. GEN. M. le Comte de St. Aulbin, Archidiacre.
Archiprêtre, M. Girarde, Curé de Bagnols.
Archip. subst. M. Coste, Curé d'Oingt.

BAGÉ, en Bresse, - - - - 37 Cur. }
3 Ann. } 40

VIC. GEN. M. Charrier de la Roche, Chan. d'Ainai.
Archiprêtre, M. Camier, Curé de St. Trivier en Bresse.
Archip. subst. M. Thevenin, Curé de Boz.

BOURG, en Bresse, - - - 25 Cur. }
2 Ann. } 28
1 Succ. }

VIC. GEN. M. Charrier de la Roche, Chan. d'Ainai.
Archiprêtre, M. Gabet, Curé de Bourg.
Archip. subst. M. Cornaton, Curé de Foissiat.

CHALAMONT, - - - - 44 Cur. }
8 Ann. } 52

VIC. GEN. M. le Comte de Montmorillon, Grand Custode.
Archiprêtre, M. Favre Molod, Curé de Perouge.
Archip. subst. M. . . . . . .

COURZIEUX, - - - - - 36 Cur. }
7 Ann. } 43

VIC. GEN. M. de Lacroix, Obéancier de St. Just.
Archiprêtre, M. de Villette, Curé de Longesaigne.
Archip. subst. M. . . . . . .

DOMBES, - - - - - - 64 Cur. }
10 Ann. } 74

VIC. GEN. M.
Archipr. M. Du Breuil, Curé de Rillieux.
Archipr. { M. Gacon, Curé de Neuville.
substit. { M.

ST. ETIENNE, - - - - - -	40 Cur. 11 Ann. 1 Succ.	52

VIC. GEN. M. de la Goutte, Abbé de Belleville.
Archiprêtre, M. Brachet, Curé de St. Paul en Jarrest.
Archiprêtres substitués, M. Flachat, Curé de St. Galmier. M. Sonyer Dulac, Prieur de St. Pal de Mons, Curé de St. Etienne.

MEYZIEU, - - - - - - -	28 Cures.	28

VIC. GEN. M. de la Forest, Custode-Curé de Ste. Croix.
Archiprêtre, M. Lhuillier, Curé de Chandieu.

MONTBRISON, - - - - -	67 Cur. 9 Ann.	76

VIC. GEN. M. de Chalabre, Abbé de l'Absie.
Archipr. M. Benoît, Curé de la Magdelaine de Montbrison.
Archipr. subst. M. Perrin, Curé de St. Just-en-Bas.

MORETEL, en Dauphiné, - -	24 Cur. 2 Ann.	26

VIC. GEN. M. de la Forest, Custode-Curé de Ste. Croix.
Archiprêtre, M. Jouffret, Curé de Parmilieux.
Archip. subst. M. Girerd, Curé de Dolomieux.

MORNANT, - - - - - -	40 Cur. 13 Ann.	53

VIC. GEN. M. Delacroix, Obéancier de St. Just.
Archipr. M. Morand, Curé de St. Maurice sur Dargoire.
Archipr. subst. M. Hugon, Curé de Montagny.

NANTUA, - - - - - -	9 Cur. 10 Ann.	19

VIC. GEN. M. de la Forest, Custode-Curé de Ste. Croix.
Archiprêtre, M. Goyffon, Curé de Nantua.

NERONDE, - - - - - -	23 Cur. 1 Ann. 2 Succ.	26

VIC. GEN. M. Navarre, Sacristain-Curé de St. Nizier.
Archiprêtre, M. Desverneys, Curé de Néronde.

POMMIERS, - - - - - .	32 Cur. 5 Ann.	37

VIC. GEN. M. de la Goutte, Abbé de Belleville.
Archiprêtre, M. Puy, Curé de Cervieres.
Archiprêtres substitués, M. de S. Marcel, Curé de S. Germain-Laval. M. Belin, Curé de Bussy.

ROANNE, - - - - - - -	47 Cur. 4 Ann.	51

VIC. GEN. M. Navarre, Sacristain-Curé de St. Nizier.
Archiprêtre, M. Depierrefitte, Curé de Roanne.
Arch. subst. M. . . .

LES SUBURBES, - - - - 22 Cur. } 5 Ann. } 27

Vic. Gen. M. l'Evêque d'Egé.
Archip. né, M. Thevenet, Chantre de S. Nizier.
Archip. subftit. M. Donet, Curé de Poleymieux.

SANDRAN, - - - - - 37 Cur. } 1 Ann. } 38

Vic. Gen. M. Charrier de la Roche, Chan. d'Ainai.
Archiprêtre, M. Belin, Curé de Chalamont.
Archip. fubft. M. Duperron, Curé de Vendeins.

TREFFORT, - - - - - - - 18 Cur. } 4 Ann. } 22

Vic. Gen. M. Charrier de la Roche, Chan. d'Ainai.
Archiprêtre, M. Meffias, Curé de Villereverfure.
Archip. fubft. M. . . . . . .

JURISDICTION LAIQUE DE L'ARCHEVECHÉ

LEs Terres & Seigneuries de Pierre-Scize à Lyon, & d'Oullins & Ternand en Lyonnois, appartiennent au Seigneur Archevêque. Le quartier de Pierre-Scize embraffe les deux côtés de la rue Bourg-neuf, depuis la maifon des quatre Fils-Aimon, jufqu'aux portes de Pierre-Scize & depuis ces portes jufques à celle du Monaftere des deux Amants, le côté de la Saône feulement.

Juge general, M. François Proft, Seigneur de Royer, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, ancien Echevin de la même Ville, *vis-à-vis des petites portes de Ste. Croix & du Palais.*

Procureur Fiscal general, M. Pierre Morel le jeune, Procureur aux Cours de Lyon, *rue St. Jean.*

Greffier, M. Théodore Dupont, *place St. Pierre-le-vieux.*

M. Matthieu Baron, Greffier en concurrence & furvivance, *place St. Pierre-le-vieux.*

Commissaire de Police, M. Baron, *aux Greffes de l'Archevêché & du Comté, place de St. Pierre-le-vieux.*

Echantilleur, Nicolas Pingard, fils ainé, *rue Grenette.*

Huiffier, Jean-François Auvray, Appariteur de l'Archevêché, *rue St. Jean.*

BUREAU OU CONSEIL CHARITABLE.

CE Bureau regle à l'amiable toutes les contestations sur lesquelles les parties veulent bien s'en rapporter à sa décision : Il se charge en son nom des procès bien fondés de ceux que l'indigence met hors d'état de réclamer leur droit; ou il leur fournit des secours pour les poursuivre eux-mêmes. Il assoupit d'autres affaires en éclaircissant les droits de ceux qui le consultent. Ce Bureau s'assemble tous les Samedis.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

M. l'Evêque d'Egé, *à la Chamarrerie de St. Paul.*

MESSIEURS

Le Comte de St. Aulbin, Archidiacre, Comte de Lyon, *à l'Hôtel de la Sacristie.*

Le Comte de Pingon, Comte de Lyon, *rue de l'Archevêché.*

Charrier de la Roche, Président honoraire à la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Présidial de Lyon, *rue Boissac.*

Yon de Jonage, Conseiller à la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand.*

Desfours de Grangeblanche, Conf. à la Cour des Monnoies, *rue St. Dominique.*

Berthelon de Brosse, Conf. à la Cour des Monn. *rue du Plat.*

Couppier, Conseiller à la Cour des Monnoies, *place St. Jean.*

Giraud de Saint-Oyen, Ecuyer, *vis-à-vis de la Charité.*

Goy, *place St. Jean.*
Garnier de la Moniere, *pl. de L. le Grand.*
Joliclerc, *rue du Bœuf.*
Bremond, *rue Tramassac.*
Bertin du Villars, *rue Tramassac.*
Burtin fils, *place St. Jean.*
} *Avocats en Parlement & ès Cours de Lyon.*

Deyrieu, Procureur, *rue St. Jean.*

Nicolas Rigod, *place de Louis-le-Grand.*

Brottin, Procureur, *rue S. Jean, vis-à-vis de Ste. Croix.*

Brenot, Notaire, *rue Tramassac.*

Pitiot, *sur le quai Chalamont.*

Jullien, Procureur, *place Neuve.*

Maillard le jeune, Procureur, *rue St. Jean.*

Vial, *rue Tramassac.*

Martin l'aîné, Procureur, *rue du Bœuf.*

Desgranges, Procureur, *à la montée du Chemin neuf.*

Jean-François Auvray, Appariteur de l'Archevêché, *rue St. Jean.*

JURISDICTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

PRIMATIE DE LYON.

CE Tribunal connoît des Causes qu'on y porte par appel de l'Officialité Métropolitaine de Lyon, & de celles de Paris, Tours & Sens.

OFFICIAL PRIMATIAL.

M. de Montjouvent, Doyen de l'Eglise Comte de Lyon, Abbé d'Hermieres, Prieur de Chemillay & de St. Rambert, Vicaire Général, *à l'Hôtel du Doyenné.*

VICE-GÉRENT.

M.

ASSESSEURS.

M. Desfrançois de l'Olme, Custode-Curé de Ste. Croix, *à côté de l'Eglise de Ste. Croix.*

M. Perrichon, Chanoine de St. Paul, Syndic du Clergé, *à l'Hôtel de Ville.*

M. Charrier de la Roche, Président à la Cour des Monnoies.

M. Pullignieu, Conseiller à la Cour des Monnoies.

M. Berthelon de Brosse, Conseiller à la Cour des Monnoies.

M. . . .

M. . . .

M. . . .

PROMOTEUR.

M. Navarre, Vicaire-Général, Sacristain-Curé de Saint Nizier, Promoteur Général, *Maison de la Sacristie.*

PROMOTEURS SUBSTITUÉS.

M. Peronneau, *à l'Archevêché.*

M. de Grezolles, Docteur en Théologie, *place de la Trinité.*

M. de Castillon, Licencié en Théologie, *pl. de l'Archidiaconé.*

Greffier, M. Dupont, *place saint Pierre le vieux.*

M. Baron, Greffier en concurrence & survivance.

OFFICIALITÉ MÉTROPOLITAINE.

CE Tribunal connoît des Causes qu'on y porte par appel de l'Officialité ordinaire de Lyon, & de celles des Suffragants. On en appelle à l'Officialité Primatiale.

OFFICIAL MÉTROPOLITAIN.

M. de Lacroix, Obéancier de S. Just, Vic. Gén. *place St. Just.*

VICE-GÉRENT.

M. Charrier de la Roche, Docteur de Sorbonne, Chanoine d'Ainai, Vicaire Général, *à Ainai.*

ASSESSEURS, Mrs.
- Louis Thomé, Chanoine de St. Just.
- Louis-Joseph Midor, Curé de la Guillottiere.
- Goy, Avocat, *place St. Jean.*
- Prost de Royer, Avoc. ancien Echev. *vis-à-vis de la petite porte de Ste. Croix.*
- Delurieu, Avocat, ancien Echevin, *place de Roanne.*

PROMOTEUR, M. Navarre, Vic. Gén. *Maison de la Sacrist.*

PROMOTEURS SUBSTITUÉS.
- M. Peronneau, *à l'Archevêché.*
- M. de Grezolles, Doct. en Théol. *pl. de la Trin.*
- M. de Castillon, Lic. en Théol. *pl. de l'Archid.*

Greffier, M. Dupont, *place de St. Pierre le vieux.*
M. Baron, Greffier, en concurr. & surviv. *pl. S. Pierre le vieux.*

OFFICIALITÉ ORDINAIRE.

CE Tribunal connoît en premiere instance de toutes les causes personnelles des Ecclésiastiques, civiles & criminelles; de ce qui regarde le lien du Mariage, les Sacrements, les vœux de Religion, la Discipline Ecclésiastique & les autres matieres spirituelles. On en appelle à l'Officialit. Métropolitaine.

OFFICIAL, M. de la Forest, Custode-Curé de Ste. Croix, Vicaire-Général, *à côté de l'Eglise de Ste. Croix.*

VICE-GE'RENT, M. Riché, Chan. de St. Nizier, *rue des Forces.*

ASSESSEURS, Mrs.
- Joliclerc, Avocat, *rue du Bœuf.*
- Camyer, Principal du College de N. D.
- Larochette, Avocat, anc. Echev. *r. du Bœuf.*

PROMOTEUR, M. Navarre, Vic. Gén. *Sacristie de St. Nizier.*

PROM. SUBST. Mrs.
- Peronneau, *à l'Archevêché.*
- De Grezolles, Doct. en Théol. *pl. de la Trinit.*
- De Castillon, Lic. en Théol. *pl. de l'Archidiac.*

Greffier, M. Dupont, *place saint Pierre le vieux.*
M. Baron, Greffier en concurr. & surviv. *pl. S. Pierre le vieux.*
Huissier Appariteur, Jean-François Auvray, *rue St. Jean.*

☞ Les Audiences sont les Mardis non fériés, à quatre heures de relevée.

CHAMBRE

CHAMBRE SOUVERAINE
DU CLERGÉ.

CEtte Chambre établie par le Roi, connoît en dernier ressort des Appellations des Jugements rendus par les Chambres Diocésaines sur les Décimes & les autres impositions Ecclésiastiques. L'Edit de 1596 a fixé le ressort des huit Chambres Souveraines établies dans le Royaume. Celui de la Chambre de Lyon comprend les Dioceses, *de Lyon*, *Vienne*, *Embrun*, *Langres*, *Autun*, *Mâcon*, *Châlons*, *Mende*, *Viviers*, *Grenoble*, *Valence*, *Die*, *St. Paul*, *Prévôté d'Houx*, *Château-Dauphin & Nevers.* Il y a eu quelques contestations entre la Chambre de Lyon & celle de Paris, au sujet de la Jurisdiction sur le Diocese de Nevers.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

MESSIRES

De Montjouvent, Doyen de l'Eglise, Comte de Lyon, Vicaire général.
De Lacroix, Obéancier de St. Just, Vicaire général.
De la Goutte, Abbé de Belleville, Vicaire général.
De Tocquet de Mongeffond , Prévôt d'Ainai.
De la Forest, Custode-Curé de Ste. Croix, Vicaire général.
Desfrançois de l'Olme, Custode-Curé de Ste. Croix.
Navarre, Promoteur du Diocese, Sacristain-Curé de St. Nizier, Vicaire général.
Poissonneaux, Chanoine de St. Nizier.
Perrichon, Chanoine de Saint Paul, Syndic du Clergé.
Charrier de la Roche, Président hon. à la Cour des Monnoies.
Pullignieu, Conseiller à la Cour des Monnoies.
Berthelon de Brosse, Conseiller à la Cour des Monnoies.
M.
M.

PROMOTEURS,

M. Palerne de Savy, Avocat Général.
M.

Greffiers,

Mrs. { Dupont, Greffier, *place St. Pierre le-vieux.*
{ Baron, en concurrence & survivance, *place S. Pierre-le-vieux.*

CHAMBRE DIOCÉSAINE.

Cette Chambre connoît en premiere instance des Décimes & des Impositions du Clergé de Lyon.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

Le Doyen de l'Eglise. M. de Montjouvent, Comte de Lyon.
L'Obéancier de S. Just. M. de Lacroix.
Le Chamarier de S. Paul. Mgr. l'Evêque d'Egé.
Le Sacristain-Curé de S. Nizier. M. Navarre.
Le Prévôt d'Ainai. M. de Mongeffond.
SYNDIC, M. Perrichon, Chanoine de S. Paul.
PROMOTEUR, M. Prost de Royer, Avocat, ancien Echevin, *vis-à-vis des petites portes de Sainte Croix & du Palais.*

M. Baron, Greffier, *place saint Pierre le vieux.*
M. Pelissier, Commissaire aux Contraintes du Clergé.

Mrs. les Avocats à la Cour des Monnoies plaident; & Mrs. les Procureurs postulent dans tous ces Tribunaux.

OFFICIERS DU CLERGE'.

RECEVEUR GENERAL ET PARTICULIER. M. Carrier, *à l'Hôtel de la Sacristie, derriere St. Jean.*
SECRETAIRE, M. de Binis, Chanoine de S. Nizier, *à l'Archev.*
Greffier des Insinuations & des Contrôles Ecclésiastiques, M. Pelissier, *à l'Archevêché.*
Notaire, M. Guyot, Conseiller du Roi, Notaire à Lyon.
Imprimeur, M. Aimé Delaroche, *aux Halles de la Grenette.*
Libraire, M. Claude Cizeron, *Pont de pierre du côté de St. Niz.*

DIRECTEUR des Economats du Diocese.

M. Guyot, Avocat en Parlement & Notaire à Lyon, *rue de Flandres.*

AVOCATS EXPEDITIONNAIRES, BANQUIERS en Cour de Rome, MESSIEURS,

1739. Joseph Fuzeaud, *port St. Jean.*
1749. Maurice Brigaud, *place de la Baleine.*
1749. Jacques Joliclerc, *rue du Bœuf.*
1752. Benoît Valous, *à l'Hôtel de Ville.*

ÉGLISE DE LYON.

SAINT JEAN-BAPTISTE,

Eglise Primatiale, Métropolitaine & Cathédrale.

LE Chapitre de cette Eglise a pour premier Chanoine le Roi. Il est composé de trente-deux Chanoines, qui ont la qualité de Comtes de Lyon, & sont tenus de faire preuve de Noblesse de seize quartiers, tant du côté paternel que maternel. Dans ce nombre de trente-deux Chanoines-Comtes, sont comprises huit Dignités, & un Personnat qui est la Maîtrise du Chœur. Il y a aussi dans l'Eglise de Lyon quatre Custodes, sept Chevaliers & un Théologal, & un nombre considérable d'autres Ecclésiastiques pour le service de l'Eglise.

CHANOINES DE L'EGLISE COMTES DE LYON.

LE ROI, premier Chanoine.

MESSIRES

1737. Marie-Eugene de Montjouvent, Abbé d'Hermieres, Prieur de Chemillay & de St. Rambert en Forez, Vicaire général, DOYEN.

1719. Gabriel-César de S Aulbin de Saligny, Abbé de Preaux, Vicaire gén. ARCHIDIACRE, *à l'Hôtel de la Sacristie.*

1765. Louis-Fr. de Poix, de Marècreux, Vic. gén. de l'Evêché de Saintes, PRECENTEUR, SYNDIC, *à l'Hôt. de l'Archid.*

1753. Jean-Antoine de Castellas, Vicaire général de l'Evêché de Cominges, CHANTRE.

1733. Joseph-Abel Allemand de Champier, Prieur de Vorepe, CHAMARIER, SYNDIC, *près de Ste. Croix.*

1733. Jacques de St. Aulbin de Saligny, GRAND-SACRISTAIN.

1753. Gabriel de Montmorillon, Prieur de Courzieux, Vicaire général, Grand-Prêtre, GRAND-CUSTODE.

1751. François de Clugny, Aumônier du Roi, Abbé de Savigny, Vicaire général de l'Evêché d'Autun, PREVOST de Fourvieres en l'Eglise de Lyon.

1757. François-de-Sales-Louis-Augustin Barbier de Lescoët, Vicaire général de St. Pol-de-Léon, Abbé d'Ardorel, MAÎTRE DU CHŒUR, SYNDIC, *vis-à-vis de Ste. Croix.*

1716. Hector de Levis, Prieur de Ventadour, & de Saint-Romain-le-Puy en Forez.

1718. Joseph Defay de Maubourg, Abbé de Beaulieu.

1726. Hyppolite du Vivier de Lansac, Abbé de Relecq.

1719. Laurent-Fr. de Montmorillon, Prieur du Montel-au-Moine, SYNDIC, *place de St. Jean.*

1730. François de Gruel du Villars.

1738. Louis de Jouffroy d'Uzelles.
1748. Gaſpard de Pingon, Aumônier du Roi de Sardaigne, Abbé de St. Sauveur de Blaye, Prieur de St. Jean-de-Bar en Forez, Vic. gén. de l'Archevêché de Vienne.
1752. Annet de Chabans, Vicaire général de l'Ev. d'Autun.
1750. Franç. Joachim de Pierre de Bernis, Cardinal & Miniſtre d'Etat, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, Archevêque d'Alby, Abbé de St. Médard de Soiſſons, de Trois-Fontaines & Prieur de la Charité ſur Loire, Ambaſſadeur de Sa Majeſté en Cour de Rome.
1753. Pierre de Guain de Linars, Abbé de Sandras, Vicaire général de l'Archevêché d'Arles.
1758. Guillaume Dupac de Bellegarde, Abbé de Montolieu, Vicaire général de l'Evêché de Carcaſſonne.
1760. Cl. Gaſpard de Lezai de Marnezia, Abbé de Juſtemont, Vic. Gén. de l'Ev. d'Evreux.
1760. Simon de Montmorillon, Ab. de Charoux, SYNDIC, *pl. S. J.*
1760. Jean-Bapt. Oryot d'Aſpremont, Vic. gén. de l'Ev. d'Aire.
1761. Louis de Clugny de Theniſſey.
1761. Silvain-Leonard de Chabannes, Vicaire gén. de l'Evêché de Clermont, Abbé de la Creſte & de Bennevent.
1761. Claude-Hyacinthe de Beaumont de Saint-Quentin, Vicaire général de l'Evêché de Dijon.
1763. Guillaume de Caſtellas de Nuſſargues.
1763. Armand de Chabans, Vic. gén. de l'Ev. de Fréjus.
1767. Marie-Agatange-Ferdinand de Bernard de Rully.
1770 Henri de Cordon.
Alexandre-Marie-Joſeph Barbier de Kerno.
George-Henri de Bertrand de Richemont.

CHANOINES ET COMTES D'HONNEUR.

1728. M. Joſ. de Meallet de Fargues, Ev. de S. Claude, en 1741.
1728. M. François-Marie le Maiſtre de la Garlaye, Evêque de Clermont, en 1743.
1732. M. Chriſtophe de Beaumont, Commandeur de l'Ordre du St. Eſprit, Proviſeur de Sorb. Ev. de Bayonne en 1741, Arch. de Vienne en 1745, & Archev. de Paris en 1746.
1728. M. Louis-Albert de Lezay de Marnezia, Doyen de l'Egliſe de Lyon en 1758, Evêque d'Evreux, en 1759.
1735. M. Germain de la Chataigneraye, Grand-Cuſtode de l'Egliſe de Lyon, Evêque de Saintes, en 1764.
1743. M. Charles-Antoine-Gabriel d'Oſmond, Chantre de l'Egliſe de Lyon, Evêque de Cominges, en 1764.
1752. Yves-Alexandre de Marbeuf, Chanoine de l'Egliſe Comte de Lyon, Evêque d'Autun en 1767.
1761. Gabriel Dupac de Bellegarde.

CUSTODES DE L'EGLISE DE LYON, MESSIEURS

Paul-Timoleon de la Forest, François Desfrançois, } *Custodes-Curés de Ste. Croix.*
Edouard Bertaud, *Custode-Trésorier de l'Eglise.*
Ogier Bertrand, *Custode-Sacristain de St. Etienne.*

CHEVALIERS de l'Eglise de Lyon, MESSIEURS

Jacques Pernetti.	Jacques Roux.	Jean-Louis-Joseph de Boissieu.
Etienne Fuzeaud.	Jerôme la Chaise.	
Pierre Caire.	Antoine Mongez.	*Théologal*, M. Viret.

ÉGLISE DE SAINT ÉTIENNE.

L'Eglise de St. Etienne, unie à l'Eglise Primatiale dont elle fait partie, est desservie par un Custode qui a le titre de Sacristain de St. Etienne, & par des Ecclésiastiques de l'Eglise Primatiale.

M. Ogier Bertrand, Custode-Sacrist. de St. Etienne, *pl. St. Jean.*

SAINTE CROIX, ÉGLISE PAROISSIALE.

SAinte Croix, premiere Paroisse de la Ville, unie à l'Eglise Primatiale dont elle fait partie, est desservie par deux Curés, qualifiés Custodes-Curés de Ste. Croix en l'Eglise de Lyon, & par quatre Vicaires habitués en ladite Eglise.

CUSTODES-CURE'S DE SAINTE CROIX.

M. Paul-Timoleon de la Forest, Docteur de Sorb. Vic. génér.
M. François Desfrançois de l'Olme, Docteur de Sorbonne.

Vicaires logés chez MM. les Custodes-Curés, MESSIEURS

Fr. Joseph Rebourceau, Licencié en droits Civil & Canonique, *tient les Registres de la Paroisse.*
Louis Guillot.
Pierre Rozet, Bachelier en Théologie.
Jean-Baptiste Vallet, *chargé du soin des Prisons.*

JUSTICE du Glaive du Chapitre de l'Eglise de Lyon.

CEtte Jurisdiction qui appartient au Chapitre de l'Eglise de Lyon, s'étend sur les personnes qui composent le Clergé de cette Eglise, & de celle de Fourvieres.

OFFICIERS, MESSIEURS

Le Comte de Montjouvent, Doyen, premier Juge, *au Doyenné.*
Le Comte de Montmorillon, Grand Custode, autre Juge, *pl. S. J.*
Le Comte de Clugny, Aumônier du Roi, autre Juge, *au Cloître.*
De la Forest, Custode-Curé de Ste. Croix, Promot. *à Ste. Croix.*
Viret, Théologal de l'Eglise de Lyon, Promoteur Substitué.

Dupont, Greffier, *au Cloître, place St. Jean.*
Baron, Commis à l'exercice du Greffe, *au Greffe du Comté de Lyon, place St. Jean.*

CONSEIL DU CHAPITRE, MESSIEURS

Franç. Prost de Royer, anc. Ech. Juge gén. du Comté,
Pierre-Thomas Gonyn Delurieu, anc. Echevin,
Jacques-Michel Delorme,
Antoine Prost de Royer, fils,
Jean-Armand Durand,
} *Avocats.*

MM. les Syndics s'assemblent tous les Vendredis non Fêtés de chaque semaine, à l'issue de la Grand'Messe (pour le présent chez M. le Comte de Champier,) pour traiter les affaires du Chapitre, où ceux qui y ont affaire pourront se trouver.

OFFICIERS particuliers du Chapitre.

Secretaires, { M. Rocher, M. Manin, } *Place St. Jean, à l'Hôtel de Chevrieres.*

Receveur, M. Chevrillon, *place St. Jean.*

Commissaire en droits Seigneuriaux,

M. Chevrillon, Notaire, *place St. Jean.*

Archiviste, M. . . . .

Bâtonnier, le Sr. Vignon, *à la Manécanterie.*

DEPOSITAIRE des Terriers de toutes les Terres du Chapitre.

M. Henry-François Brenot, Conseiller du Roi, Notaire à Lyon, & celui du Chapitre & Comté de Lyon, *rue Tramassac.*

JURISDICTION DU COMTE'.

LE Chapitre de Lyon a aussi une Justice séculiere haute, moyenne & basse, qui s'étend dans le Cloître de son Eglise, de celle de Fourvieres & dans les Terres qui en dépendent.

Officiers, Messieurs

François Prost, Seigneur de Royer, Avocat, anc. Ech. Juge gén. du Comté; *vis-à-vis des petites portes de Ste. Croix & du Pal.*
Deyrieu, Procureur fiscal général, *Place Neuve.*
Dupont, Greffier général, *place St. Jean.*
Baron, Commis à l'exercice du Greffe, *place S. Pierre-le-vieux.*
Vignon, Commissaire, *à la Manécanterie.*
Baron, Commissaire, *place St. Pierre-le-Vieux.*
Huissiers, Binard, & Ité.
Pingard, pere, Echantilleur pour les Terres du Comté, *rue du Palais-grillet, aux deux Dauphins dorés.*
Charles Esterle, Commis de l'Echantilleur pour la partie des mesures en bois, *rue Pisse-Truie.*

TERRES DE'PENDANTES DU COMTE' DE LYON.

ALBIGNY.

M. Le Comte de Beaumont, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, Mrs. { Brottin, Procureur à Lyon, *Châtelain.*
Girard, Notaire en Vaise, *Lieutenant.*
Sauzay, *Procureur fiscal,* à Albigny.
Sonier, *Greffier, rue du Bœuf.*

ANSE, LUCENAY, S^{t}. CYPRIEN ET AMBERIEU.

M. le Comte de Levis, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, M^{rs}.
- Michel, *Châtelain.*
- Bonamour, *Lieutenant.*
- Sain, Bourgeois à Anse, *Procureur fiscal.*
- Rosier, *Procureur fiscal substitué.*
- Mosnier, Notaire à Anse, *Greffier. Huissier*, Vaillant.

B A L A N T.

M. le Comte de Chabans, *Seigneur Mansionnaire.*

BRINDAS ET MESSIMY.

M. le Comte de Maubourg, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, M^{rs}.
- Théodore Dupont, *Châtelain.*
- Dépré, *Lieutenant.*
- Thimonnier, *Procureur fiscal.* Ducreux, *Greffier.*

CHARNAY ET BAYERE.

M. le Comte de Bellegarde, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, M^{rs}.
- De la Combe, Avocat à Lyon, *Châtelain.*
- Sain, Notaire Royal à Châtillon, *Procureur fiscal.*
- Chapuy, Notaire à Chazey, *Greffier.*

CHATEAU-NEUF-D'ARGOIRE.

M. le Comte de Marnezia, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, M^{rs}.
- Lecourt, Notaire à S. Andéol, *Châtelain.*
- Rambaud le j^{e} Not. R. à Mornant, *Lieut. en f. & c.*
- Bidault, *Proc. fiscal.* Coupat, à Rive-de-Gier, *Greff.*

COLONGE ET S. RAMBERT.

M. le Comte de Champier, Chamarier, *Seigneur Mansion.*

Officiers, M^{rs}.
- Rocher, Secretaire du Chapitre, *Châtelain.*
- Bret, Procureur à Lyon, *Procureur fiscal.*
- Girard, Notaire en Vaise, *Greffier.*

C O N D R I E U.

M. le Comte du Villars, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, M^{rs}.
- Joubert, Avocat en Parlement, *Châtelain.*
- Marcel, Notaire à Condrieu, *Lieutenant.*
- Cadier, Notaire audit lieu, *Procureur fiscal.*
- Mouton, Notaire audit Condrieu, *Greffier.*

C O U Z O N.

M. le Comte de Montmorillon l'ainé, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, M^{rs}.
- Girard, Notaire, *Lieutenant.*
- Chevrillon, Notaire à Lyon, *Procureur fiscal.*
- Remond, *Greffier.*
- Baron, Commis à l'exercice du Greffe, *place St. Pierre-le-vieux.*

D O Y Z I E U.

M. le Comte du Villars, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, M^{rs}.
- Chorel, Notaire à St. Paul en Jarrest, *Châtelain.*
- . . . . *Procureur fiscal.* Brun, *Greffier.*

ECULLY.

M. le Comte de Clugny, Prévôt, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Chevrillon, Notaire à Lyon, *Châtelain.*
- Dupont, Greffier général du Comté, *Lieutenant.*
- Donzier, Procureur à Lyon, *Procureur fiscal.*
- Baron, *Substitut du Procureur fiscal.*
- Girard, Notaire en Vaise, *Greffier.*

GENAY, CIVRIEU ET S. JEAN-DE-THURIGNEUX.

M. le Comte de Saligny, Grand-Sacristain, *Seigneur Mansion.*

Officiers, Mrs.
- Bret, Procureur à Lyon, *Châtelain.*
- De Bombourg, à Lyon, *Procureur fiscal.*
- Damour, *Greffier.*

GIVORS ET BAM.

M. le Comte de Pingon, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Bavet, Notaire à Givors, *Châtelain.*
- Lecourt, Notaire à S. Andéol, *Lieutenant.*
- Michel, Notaire à Grigny, *Procureur fiscal.*
- Chalamel, Notaire à Millery, *Greffier.*

LENTILLY ET LA TOUR-DE-SALVAGNY.

M. le Comte de St. Aulbin, Archidiacre, *Seig. Mansionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Martin, Procureur à Lyon, *Châtelain.*
- Mailhard l'ainé, Procureur à Lyon, *Procur. fiscal.*
- Bouchard, *Procureur fiscal substitué.*
- Girard, Notaire en Vaise, *Greffier.*

L'ISLE-BARBE, CALUIRE ET LE VERNAY.

M. le Comte de Saligny, Grand-Sacristain, *Seigneur Mansionn.*

Officiers, Mrs.
- Rocher, Secretaire du Chapitre, *Châtelain.*
- Bret, Procureur à Lyon, *Procureur fiscal.*
- Girard, Notaire en Vaise, *Greffier.*

RIVE-DE-GIER.

M. le Comte du Villars, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Perrussel, Bach. en Droit, à S. Chaumond, *Châtel.*
- Sauzion, *Lieutenant*, à la Varizelle.
- Brun, Notaire à Rive-de-Gier, *Procureur fiscal.*
- Bidault, Notaire à Rive-de-Gier, *Greffier.*

ROCHEFORT ET St. MARTIN-ANAUX.

M. le Comte de Maubourg, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Perrachon, *Châtelain.*
- Chataing, *Procureur fiscal.*
- Boyer, à St. Martin-Anaux, *Greffier.*

ROCHETAILLE'E, FONTAINE ET FLEURIEU.

M. le Comte de Levis, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Genevrier, *Châtelain.*
- Girard, *Lieutenant.*
- Chevrillon, Notaire à Lyon, *Procureur fiscal.*
- Benot, Notaire à Fontaine, *Greffier.*

St.

St. ANDEOL-LE-CHATEAU.

M. le Comte de Montjouvent, Doyen, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, Mrs. { Lecourt, Notaire à St. Andeol, *Châtelain.* Donnet, Chirurgien à S. Andeol, *Procureur fiscal.* Rambeaud, Notaire à Mornant, *Greffier.*

S. CYR ET S. DIDIER AU MONT-D'OR.

M. le Comte de Pingon, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, Mrs. { Tempier, *Châtelain.* Dupont, Greffier général du Comté, *Lieutenant.* Queriau, *Lieutenant*, en concurrence & surviv. Donzier, Procureur à Lyon, *Procureur fiscal.* Sonier, *Greffier.*

SAINTE-FOY-LES-LYON.

M. le Comte d'Uzelles, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, Mrs. { . . . . *Châtelain.* Bret, Procureur à Lyon, *Lieutenant.* Manin, à Lyon, *Procureur fiscal.* Girard, Notaire en Vaise, *Greffier.*

S. GENIS-LAVAL.

M. le Comte de Montmorillon, Grand-Custode, *Seigneur Mans.*

Officiers, Mrs. { Dupont, Greffier général du Comté, *Châtelain.* Martin, Procureur à Lyon, *Lieutenant.* Naudeau, Bourgeois audit lieu, *Procureur fiscal.* Baron, *Greffier, place S. Pierre-le-vieux.*

S. GENIS-LES-OLLIERES.

M. le Comte de Montmorillon l'aîné, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, Mrs. { Dupont, Greffier général du Comté, *Châtelain.* Chevrillon, Notaire à Lyon, *Lieutenant.* Michalet, à Lyon, *Procur. fiscal.* Fuchier, *Greffier.*

S. GENIS TERRE-NOIRE.

M. le Comte d'Uzelles, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, Mrs. { Perrussel, Bach. en Droit, à S. Chaumond, *Châtel.* Gauthier, Notaire à St. Romain, *Procureur fiscal.* Bidault, Notaire, à Rive-de-Gier, *Greffier.*

S. GERMAIN AU MONT-D'OR.

M. le Comte de St. Aulbin, Archidiacre, *Seigneur Mansionn.*

Officiers, Mrs. { Maillard de Garon, *Châtelain.* Garin, Notaire à Neuville, *Lieutenant.* Claude Grand, à S. Germain, *Procureur fiscal.* Granjon, Notaire à S. Germain, *Greffier.*

S. MARTIN LA PLAINE.

M. le Comte de Lansac, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, Mrs. { Perrussel, Bachelier en Droit, *Châtelain.* Montellier, Notaire audit S. Martin, *Procur. fiscal.* Brun, Notaire à Rive-de-Gier, *Greffier.*

S. PAUL-EN-JARREST ET FARNAY SON ANNEXE.

M. le Comte du Villars, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Chorel, Notaire audit lieu, *Châtelain.*
- . . . . . . *Procureur fiscal.*
- Brun, Notaire à Rive-de-Gier, *Greffier.*

S. SYMPHORIEN-LE-CHATEAU.

M. le Comte de Montjouvent, Doyen, *Seigneur Mansionn.*

Officiers, Mrs.
- Reynaud, *Châtelain.*
- De Langlade, *Lieutenant.*
- Perrachon, *Procureur fiscal.*
- Teyssot, *Greffier.*

SOCIEU.

M. le Comte d'Uzelles, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Rambaud, Notaire à S. Laurent d'Agny, *Châtelain.*
- Rambaud neveu, *Procureur fiscal.*
- Balay, Notaire à Orliennas, *Greffier.*

TASSIN.

M. le Comte de Castellas, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Chevrillon, Notaire à Lyon, *Châtelain.*
- Michalet, *Procureur fiscal.*
- Girard, Notaire en Vaise, *Greffier.*

THURIN.

M. le Comte de Maubourg, *Seigneur Mansionn.*

Officiers, Mrs.
- Perrachon, Notaire à S. Symphorien-le-Ch. *Châtel.*
- Chataing, Notaire, *Procureur fiscal.*
- Colomb, *Greffier.*

VAUGNERAY.

M. le Comte de Lansac, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Jullien, Procureur à Lyon, *Châtelain.*
- Vigier, à Vaugneray, *Procureur fiscal.*
- . . . . *Greffier.*

VILLEMONTOIS.

M. le Comte de Clugny, Prévôt, *Seigneur Mansionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Claude-Marie Guyot, Notaire royal & Procureur à Roanne, *Châtelain.*
- Louis Rouchon, Notaire à Villemontois, *Lieuten.*
- . . . . . . *Procureur fiscal.*

NOTAIRES *dans toute l'étendue du Comté de Lyon.*

Dupont, *au Greffe général du Comté.*
Girard, *au Fauxbourg de Vaise.*
Baron, *au Greffe général du Comté, & pl. S. Pierre-le-vieux.*
Peyssellier, *rue des Marronniers.*
Fabry, *rue du Bœuf.*
Jal, *place de St. Jean.*
Garin, à Neuville.

COLLÉGIALES.

SAINT JUST,

PREMIERE COLLÉGIALE ET PAROISSE.

SAINT JUST étoit dans son origine, un Oratoire dédié aux SS. Machabées. Le Corps de St. Just, mort en Egypte, & que les Lyonnois rapporterent à Lyon, y fut déposé. St. Patient, Archevêque, y fit bâtir dans le siecle suivant une très-belle Eglise, qui fut dédiée à St. Just. Elle fut détruite en 1562 par les Calvinistes, & rebâtie en 1662 dans l'enceinte de la Ville. Le Chapitre est composé de deux Dignités & de 18 Chanoines. Celui qui possede la premiere Dignité, nommé Grand-Obéancier, est l'Orateur né du Clergé de Lyon, & en cette qualité il porte la parole, à l'entrée des Rois, des Papes & de leurs Légats.

DIGNITE'S, CHANOINES ET BARONS DE S. JUST.

MESSIRES

1724. Antoine Lacroix, Docteur en Théologie, de la Maison & Société royale de Navarre, Prieur de la Ferté-Macé, Trésorier de France, Vic. gén. GRAND-OBE'ANCIER.
1757. Jean-Martin de St. Aulbin, PREVOT.
1722. Jean-Baptiste Perrussel.
1732. Joseph Bourlier, Docteur en Théologie, SYNDIC, Recev. *au haut du Chemin neuf.*
1738. Jean-Jacques de Petichet, Docteur de Sorbonne.
1740. Antoine-François Demazenod de la Chanffe.
1740. Louis Thomé, Bachelier de Sorbonne.
1731. Claude Valous.
1743. Pierre-Marie de Harenc, Licencié de Sorbonne, SYNDIC, *rue des Farges, près de l'Eglise des Ursulines.*
1745. Joseph Duon.
1753. Jean Thomé de Cympré.
1761. Jean-Antoine Sonnerat, Gradué de Paris.
1762. César de Mondor, Licencié de Sorbonne.
1751. François-Sebastien de la Platiere, Licencié en Droits.
1754. Jean-Claude Bourlier de Comelle, Docteur en Théol. de la Maison & Société Royale de Nav. Vicaire gén. de l'Evêché de Mâcon.
1761. Barthelemi-Antoine Lacroix, Bachelier de Sorbonne.
1769. Vital Valous de Tourrieu.
1770. Jean-Baptiste-Elisabeth Borne, Docteur en Théologie.

Chanoines d'honneur de St. Just, MESSIEURS

1750. Claude-Antoine Lacour, Bachelier de Sorbonne, *Curé*, Chanoine d'honneur né.

1747. Michel-Gabriel de Piedoue de Chassigné, Abbé de Fontenay.

1751. Joseph-Marie de Harenc, Licencié de la Faculté de Théologie de Paris.

Secretaire & Cellérier du Chapitre.

M. Claude Contamine, Notaire Royal & Commissaire en Droits seigneuriaux, *près du Calvaire.*

Avocat & Conseil du Chapitre.

M. Goy, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *pl. St. Jean*,

CURE' *de St. Just.*

M. Claude-Antoine Lacour, Bachelier de Sorbonne, Chanoine d'honneur né, *au Chemin neuf.*

M. Deschamps, Vicaire, *place des Minimes.*

JUSTICE DU GLAIVE *du Chapitre de St. Just.*

LE Chapitre a une Jurisdiction appellée Justice du Glaive. Elle s'étend sur tous ceux qui composent l'Eglise.

Juge, M. Antoine Lacroix, Obéancier.

Lieutenant, M. Joseph Bourlier, Chanoine.

Promoteur, M. Ant. Fr. Demazenod de la Chansse, Chanoine

Greffier, M. Contamine, *à St. Irenée.*

Appariteur, le S[r]. Voron, *Maison du Chapitre.*

Le Chapitre de S. Just a aussi une Justice séculiere, haute, moyenne & basse, qui renferme la paroisse de S. Just, celle de S. Irenée, le mandement & territoire de Fourvieres, elle s'étend encore sur les Paroisses circonvoisines.

BARONNIE DE SAINT JUST.

OFFICIERS,

Juge général de la Baronnie, & de toutes les Terres du Chapitre,

M. Jean-Armand Durand, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue St. Jean, vis-à-vis de la place Neuve.*

Procureur fiscal général,

M. Brottin, Procureur aux Cours de Lyon, *rue & place S. Jean,*

Greffier en chef,

M. Contamine, Notaire Royal, Commiſſaire en Droits Seigneuriaux, *rue des Farges, hors de la porte de St. Juſt.*

Greffier-Commis, M. Poncet, *place Neuve.*

Commiſſaires de Police, Le ſieur Charmet, *rue des Farges.* Le ſieur Voron, *rue des Farges.*

Echantilleur, le ſieur Pingard, pere, *rue du Palais-grillet.*

Huiſſiers, Le ſieur Doriel, pere, *rue St. Jean.* Le ſieur Gregoire, *rue des Farges.*

TERRES *dépendantes du Chapitre de St. Juſt,*

Brignais, Vourles, Beaunant, & dépendances.

Lieutenant de Juge,

M. Etienne Chalamel, Notaire Royal à Millery.

Procureur fiſcal,

M. Antoine Rambaud, neveu, Notaire Royal à Mornant.

Greffier,

M. Pierre Savoye, Notaire Royal à Brignais.

Grézieu-la-Varenne, Ste. Conſorce, & dépendances.

Lieutenant de Juge,

M. Deſprez, Notaire Royal à Grézieu.

Procureur fiſcal,

M. Mathevon, à St. Irenée,

Greffier,

M. Ducreux, Notaire Royal à Vaugneray.

Valſonne, St. Clément, St. Apollinaire, & dépendances.

Lieutenant de Juge,

M. Perruſſel, *rue Bourg-neuf*, à Lyon.

Châtelain,

M. Simonnet, fils, à Tarare.

Procureur fiſcal,

M. Thioleyron, à Valſonne.

Greffier,

M. Saunier.

SAINT PAUL,

EGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE;

& SAINT LAURENT, EGLISE ANNEXÉE.

L'Eglise de St. Paul a été bâtie dans le milieu du sixieme siecle par Saint Sacerdos, Archevêque de Lyon. Elle fut réparée en 802, par Ledrade, des bienfaits de Charlemagne, & en 1103 par Hugues Ier. Il y avoit dès le treizieme siecle une tradition que la consécration de cette Eglise avoit été miraculeuse. C'est la seconde Collégiale de Lyon.

L'Eglise de St. Laurent n'étoit anciennement qu'une petite Chapelle. M. Mascranni contribua en 1639 à la reconstruire. On y a transporté les Fonts-Baptismaux; on y fait les Prônes & les autres fonctions Curiales qui pourroient interrompre l'Office Canonial.

Le Chapitre est composé de dix-huit Chanoines, dont trois sont Dignités. La premiere est celle de *Chamarier*. Humbert de Forez, fils du Comte Gui second & frere de Gui troisieme du nom, l'étoit vers l'an 1193. La seconde est celle de *Chantre*, & la troisieme celle de *Sacristain-Curé*.

DIGNITE'S ET CHANOINES.

MESSIRES

1729. Jean-Baptiste-Marie Bron, Evêque d'Egé, Suffragant de Lyon, CHAMARIER, en 1765.
1748. Pierre le Viste de Briandas, Prieur de Saint-Symphorien-d'Ozon, CHANTRE.
1765. Joseph-Fleury Crupisson, Licencié en Droits, SACRISTAIN-CURE'.
1719. Jean-Marie Myviere.
1727. Pierre-François Marteron, Licencié en Droits.
1736. Jean-Baptiste-Claude Roland, Licencié en Droits, de la Faculté de Paris.
1739. François Verrier de Lignery, Docteur de Sorbonne, Chapelain du Roi.
1739. César Ferrary de Vilette, Docteur en Droits.
1741. Dominique Perrichon, Licencié de Sorbonne, Syndic du Clergé de Lyon.

1759. Claude Vouty, Bachelier de Sorbonne, Receveur du Chapitre, *vis-à-vis de l'Eglise de St. Laurent.*
1761. Hyacinthe Graugnard, Doct. de Sorbonne, Conseiller-Clerc en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon.
1761. Pierre-Antoine Gayot, Syndic, *vis-à-vis de l'Eglise de St. Laurent.*
1762. Benoit-Victor Girard, Docteur en Droits, Abbé de l'Abbaye Royale de Solignac, Diocese de Limoges.
1762. Barthelemi Prost.
1765. Fleury-André Maupetit, Bachelier de Sorbonne.
1767. Antoine-Augustin-Lambert Gayet de Sansale, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris.
1768. Joseph Burlat.
1770. Louis-Fleury Ferrary de Romans.

Chanoines d'Honneur.

M. Antoine Clapeyron, Prieur de St. Laurent-lès-Châlons.
M. Jean Duculty, Abbé de S. Jean de Poitiers, Trésorier de France.

Vicaires, Messieurs

Augustin Frasy.
Jean-Baptiste Rivoiret, habitué,
Nicolas Guidot,
Marcellin Pinatel, Bachelier en Droit,
} *Derriere l'Eglise de St. Laurent.*

Les Registres de la Paroisse sont entre leurs mains.

Officiers du Chapitre de Saint Paul.

Secretaire, M. Alexandre Corneille, Prêtre-habitué de l'Eglise de St. Paul.

Commis de la petite Sacristie & Receveur des Messes, M. Jacques Leautaud, habitué.

Notaire du Chapitre, M. Guyot, Conseiller du Roi, Notaire à Lyon.

Procureur du Chapitre, M. Deyrieu, Procureur ès Cours de Lyon.

Commissaire en droits seigneuriaux pour les Directes de MM. les Chanoines & Perpëtuels. M. Dalains, *rue Misere.*

Bâtonnier, le Sr. Lentilly, *près de l'Eglise.*

FOURVIERES,

EGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE.

CETTE Eglise est sous le titre de St. Thomas de Cantorbery. Le Chapitre a été fondé par l'Archevêque, le Doyen & le Chapitre de l'Eglise de Lyon en 1192. Il y a une Chapelle célebre & très-ancienne, dédiée à la Ste. Vierge.

Le Chapitre est composé du Prévôt, Comte de Lyon, du Sacristain-Curé, du Chantre & de huit Chanoines.

DIGNITE'S ET CHANOINES, MESSIRES

1760. François de Clugny, Comte de Lyon, Aumônier du Roi, Abbé de Savigny, PREVÔT.

1737. Maximilien-Jean-Baptiste Carrier, Bachelier de Sorbonne, Prieur de Bornel, Receveur du Clergé de Lyon, *Sacristain-Curé & Archiprêtre né de Dombes.*

1742. Jean-Louis Carrier, CHANTRE.

1732. Gaspard Roucelet.

1738. Noël Verdelet.

1748. Jean-Marie Potot.

1753. François Dassier de Luriecq.

1754. Antoine Durand, Docteur en Théologie.

1758. Jean-Joseph Boyer de la Garde, SYNDIC, *au Cloître.*

1761. Claude-François Boyer de Reiriecq.

1766. Jean-Baptiste Dumazel.

Chanoines honoraires, MESSIEURS

1741. Jean-Ennemond Olivier, Chanoine de St. Nizier.

1751. Jean Thomé de Cympré, Chanoine de St. Just.

1753. Etienne Macherio, Chanoine de S. Nizier.

1766. Pierre Fraisse, Licencié de la Faculté de Paris, Doyen de l'Eglise de Trévoux, & Conseiller-Clerc au Parlement de Dombes.

Chanoines d'honneur, MESSIEURS

1752. Jacques Rey, Bachelier de Sorbonne, Curé de Dardilly.

1752. Benoît Corréard, Docteur en Théologie, Chanoine de St. Nizier.

1761. Bourgoin.

17.... Deschamps.

Vicaire, M. Bernard, Habitué de l'Eglise.

La Chapelle de Notre-Dame de Grace est une Prébende.

Prébendier, M. Bret, Perpétuel de St. Just.

Officiers du Chapitre.

Secretaire, M. Henri-François Brenot, Conseiller du Roi, Notaire à Lyon, *rue Tramassac.*

Bâtonnier, Antoine Riviere, *au Cloître.*

SAINT

SAINT NIZIER,
EGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE.

CETTE Eglise n'étoit d'abord qu'un lieu souterrein sous le titre de la Très-Sainte Vierge où St. Pothin célébroit les Saints Mysteres. On bâtit dans le quatrieme siecle sur cette Chapelle, qui subsiste encore ; une Eglise dédiée aux SS. Apôtres, à St. Pothin & à ses quarante-sept Compagnons Martyrs. Le siege Archiépiscopal y a été long-temps. Saint Albin, Archevêque, sur la fin du quatrieme siecle, est le dernier de ceux qui y ont siégé. Cette Eglise passa sous le titre de St. Nizier dans le sixieme siecle. St. Austregisile, depuis Archevêque de Bourges, en fut Abbé. Louis de Villars, Archevêque de Lyon, fonda le Chapitre en 1305. Dans le même siecle le Citoyen Renouard & ses Héritiers firent bâtir l'Eglise telle qu'elle est aujourd'hui. Le Portail fut construit deux cents ans après, sur les desseins de Philibert Delorme, célebre Architecte Lyonnois. Le Chapitre est composé d'un Sacristain, qui est Chef du Chapitre & Curé de la Paroisse; d'un Chantre qui est Archiprêtre né de la Ville & des Suburbes, & de dix-sept Chanoines. Les Dignités sont compatibles avec les Canonicats.

DIGNITE'S ET CHANOINES, MESSIRES

1740. Nicolas Navarre, SACRISTAIN-CURE', Chanoine & Chef du Chapitre, Vicaire général, Promoteur général, Juge à la Chambre Souveraine du Clergé, *à la Sacristie de St. Nizier.*

1762. Claude-Joseph Thevenet, CHANTRE en 1766.

1733. Jean Rosset.

1740. Jacques Chancey, *à la Fromagerie de St. Nizier*, tient les Registres des Actes de Mariages & Sépultures.

1746. François-Constantin Vitasse.

1748. Claude-François Navarre, *à la Sacristie de St. Nizier*, tient les Registres des Actes de Baptêmes.

1753. Jean-Antoine Poissonneaux, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.

1753. François-Michel Navarre.

1754. Ennemond Olivier.

1755. Jean Riché, Docteur en Théologie, Vice-gérent de l'Officialité ordinaire.

1757. Jean-Jacq. Rousset de St. Eloy, Bachelier de Sorbonne.

1758. Henri-Marie-Alexandre de la Tour de Cressia.

1758. Etienne Macherio, Syndic du Chapitre, *rue Sirene, près de la Fromagerie.*

1765. Philippe Coignet des Gouttes, Bachelier de Sorbonne.
1766. Barthelemi-François-Henri de Binis, Licencié en Droit.
1769. Benoît Correard, Docteur en Théologie.
1770. Pierre Fraisse, Licencié de la Faculté de Paris, Conseiller-Clerc au Parlement de Dombes.

Chanoines honoraires, MESSIRES

1740. Benoît-François Guiguet, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société Royale de Navarre, ancien Conseiller-Clerc au Parlement de Dombes.
... Antoine-Alexis Boisson, Docteur en Théologie, Doyen de l'Eglise Royale de Dôle en Franche-Comté.

Chanoines d'honneur, MESSIRES

1745. François-Nicolas Petrot, Bachelier de Paris, ci-devant Prévôt de l'Eglise de l'Isle-Barbe.
1745. Antoine Petrot, ci-devant Maître du Chœur de l'Eglise de l'Isle-Barbe.
1754. Claude-François-Barthélemi Camyer, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, *Curé de S. Trivier en Bresse.*
1755. Dominique Riché.
1762. André Guerin, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.

Vicaires, Mrs.
- Joseph-Sebastien Gandin, } Bacheliers de Sorbonne.
- Charles-Benoît Roux, } Bacheliers de Sorbonne.
- Jacques Carre.
- Etiennne-Benoît Besson, Licencié en Droits.
- Justinien Reynard, Doct. de Sorbonne.

Receveur des Messes, M. Jacques Poirat.

Officiers du Chapitre,

Secretaire du Chapitre, M. Roche, Conseiller du Roi, Notaire, *rue Clermont.*

Procureur, M. Deyrieu, Procureur aux Cours de Lyon, *place Neuve.*

Bâtonnier, le Sr. Laffinat, *rue Poulaillerie saint Nizier.*



AINAI, OU ST. MARTIN D'AINAI, ABBAYE, *ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE.*

AINAI étoit célebre ſous l'Empire d'Auguſte, par le Temple que ſoixante Nations des Gaules y éléverent à cet Empereur. Caligula y établit des combats d'Eloquence Grecque & Latine, ſous la bizarre loi que tout Poëte ou Orateur qui entreroit en lice, & qui ſeroit vaincu, donneroit une récompenſe au vainqueur & en feroit l'éloge ; que ceux qui auroient l'imprudence d'y préſenter de mauvais Ouvrages, ſeroient contraints de les effacer avec une éponge ou avec leur langue, & qu'ils ſeroient plongés dans le Rhône. Cette ſituation critique des Contendants a fourni à Juvenal dans ſa premiere Satyre, Vers 43 & 44, une image de la crainte qu'il exprime ainſi :

Palleat, ut nudis preſſit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunenſem Rhetor dicturus ad Aram.

Les 48 premiers Martyrs de Lyon du II. ſiecle perdirent la vie en cet endroit, d'où ils furent nommés *les Martyrs d'Ainai.* Les Fideles y dédierent à Ste. Blandine qui fut du nombre de ces Martyrs, une Chapelle ſouterreine, ſur laquelle s'éléverent une Egliſe & un Monaſtere dont S. Badulphe fut premier Abbé. La Reine Brunehaut fit à cette Abbaye des biens ſi conſidérables, qu'elle en fut regardée comme la Fondatrice. Les Sarraſins la ruinerent dans le VIII. ſiecle ; Amblard, Archevêque de Lyon la rétablit dans le dixieme. Depuis ce temps, elle fut très-floriſſante par le nombre, la nobleſſe & la régularité de ſes Religieux ſous la regle de S. Benoît ; mais les Calviniſtes l'ayant ruinée en 1562, on ne put la relever qu'en la ſéculariſant en 1685. L'Egliſe devint Paroiſſiale en 1690, par la Tranſlation qui s'y fit de l'Office Paroiſſial de S. Michel près de l'Arſenal. Le Chapitre eſt compoſé de l'Abbé, du Prévôt qui eſt Curé de la Paroiſſe, & de dix-huit Chanoines aſtreints à des preuves de Nobleſſe.

La Chapelle du S. Eſprit, près de la porte du Rhône, eſt ſuccurſale de la Paroiſſe d'Ainai.

ABBE' d'Ainai,

Meſſire Lazare-Victor de Jarente, Docteur en Théologie de l'Univerſité de Toulouſe, Tréſorier de l'Inſigne & Noble Egliſe Collégiale de Saint Victor de Marſeille, Vicaire Général de Monſeigneur l'Evêque de Marſeille.

CHANOINES d'Ainai, MESSIRES

Marie-Joſeph-Ennemond de Tocquet de Mongeſſond, Licencié en Théologie de la Faculté de Paris, PREVOT-CURE'.

Marie-Elzéar de Valernod, de l'Académie des Sciences, belles-Lettres & Arts de Lyon.
Pierre de Rochefort d'Ailly de St. Vidal, Abbé de Bourras, Prieur de Cessi & de Bâlon.
Jacques de la Croze, *Receveur du Chapitre, Cloître d'Ainai.*
Jean-Bapt. Hubert de Rochefort de Saint Didier, Bachelier de Sorbonne, Abbé de Belle-Etoile, Vic. génér. de Mâcon.
Dominique Estienne de Gy.
Alexandre de Moiria, Bachelier en Droit.
Christophe Boësse, Prieur de Saint Côme de Lyon, Bachelier de la Faculté de Théologie de Paris.
Claude-Marie Savaron.
Jean-Hubert-Marie de Rostaing.
Louis Charrier de la Roche, Docteur de Sorbonne, Prieur du Bois de la Salle, Vice-gérent de l'Officialité Métropolit. Vicaire-général, *Syndic du Chapitre, Cloître d'Ainai.*
Louis-Hector-Melchior-Marie Yon de Jonage.
Laurent Girard de Rivirie, Prieur de S. Etienne de Moritard.
François Pompone de Rivirie de St. Jean.
Marc-Antoine de Noyel.
Jean-Joseph de Maubec.
Charles de Regnauld de la Richardie.
Pierre-Antoine Maindestre de la Herne.
Claude-César Ferrary de Romans.

Prévôt honoraire,

M. Louis de la Croze de Faramant, Abbé de Notre-Dame des Vertus.

Vicaires, M^rs. { Joseph-Modeste Girard, dessert la Succursale du St. Esprit, *au St. Esprit.* Pierre Marquet, Gasp. Renaud, Doct. en Théol. } *à Ainai.*

Secretaire du Chapitre, M. Hugues Raviste, Prêtre habitué de l'Eglise.

M. Morard, Prêtre habitué de l'Eglise, *Commis à la Sacristie & à la recette des Messes.*

Les Registres de la Paroisse sont tenus par M. Jules-Jean Favier, Prêtre habitué de l'Eglise, *cloître d'Ainai.*

Avocat Conseil du Chapitre, M. Joliclerc, *rue du Bœuf.*

Notaire du Chapitre, M. Gayet, *place de Louis-le-Grand.*

Procureur du Chapitre, M. Brottin, *vis-à-vis de Ste. Croix.*

NOTRE-DAME DE LA PLATIERE,

EGLISE COLLÉGIALE, PRIEURÉ ET PAROISSE.

L'EGLISE de la Platiere, qui fut donnée aux Chanoines Réguliers de St. Ruf, par St. Gebuin, Archevêque de Lyon, dans le onzieme siecle, est la seule dans la Ville consacrée à Dieu sous le titre de la Sainre Vierge & de sa Nativité.

Elle eut l'honneur d'être choisie par le premier Concile général, tenu à Lyon, l'an 1245, où présida le Pape Innocent IV, pour être la premiere où seroit solemnisée l'Octave que ce Concile ajouta à la Fête de la Nativité de la Très-Sainte Vierge dans toute l'Eglise, en reconnoissance des faveurs qu'il avoit reçues par son intercession, & pour attirer sa puissante protection sur l'Eglise. Cette Octave est célebrée dans l'Eglise de la Platiere tous les ans, avec une grande dévotion & concours de toute la Ville. Nos SS. PP. les Papes ont accordé à la Confrairie de la Nativité de la Sainte Vierge, érigée en l'Eglise de la Platiere, de grandes Indulgences, par des Bulles authentiques & particulieres.

CHANOINES ET OFFICIERS,

PRIEUR, M. Louis-Joseph de Meyras de la Roquette.
CURE', M. Jean-Jacques Legay, Docteur en Théologie, Licencié en Droits Canon & Civil.

Vicaires. Mrs. Claude-Joseph Jantet, Joseph Forobert, Pierre Martin, tient les Registres, *logés au Prieuré.*

M. Anthelme Ramoux, Sous-Sacristain, *près de la rue Cassefroide, au coin de celle des Bouchers.*

SAINT IRENÉE,

EGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE.

L'EGLISE de St. Irenée, l'une des plus anciennes de Lyon, fut presque détruite par les Calvinistes en 1562. Elle est aujourd'hui desservie par des Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin, de la Congrégation de France, qui ont pris en 1702 la place d'autres Chanoines non réformés du même Ordre qui en étoient alors en possession.

PRIEUR *Commendataire*, M. Michel-Franç. Martin d'Orsin Docteur de Sorbonne, Vic. Général de l'Archev. de Tours.

CHANOINES, Messires

André-Guillaume de Géry, Prieur, *Sacristain-Curé & Visiteur de sa Congrégation.*
Antoine Bastit.
Alexandre de la Roue.
Simon-Remy Le Sure.
Guillaume-François du Pasquier.
George la Sausse, *Syndic du Chapitre.*
Michel Berthaud, *Maître des Novices.*
Luc-Martin Bertholon.

OFFICIERS DU CHAPITRE, Messieurs,

Conseil du Chapitre, Jean-Armand Durand, Avocat, *rue St. Jean, vis à-vis de la place Neuve.*
Not. du Chap. Moutonnat, Conf. du Roi, Not. *pl. des Carmes.*
Proc. du Chap. Delaval, Proc. ès Cours de Lyon, *pl. de la Bal.*
Receveur, Mathevon, *à St. Irenée.*

St. PIERRE ET St. SATURNIN,

ABBAYE & PAROISSE.

L'Abbaye royale de St. Pierre fut fondée sur la fin du cinquieme siecle, par les Rois de Bourgogne. Elle fut ruinée par les Sarrasins du temps de Charles Martel, & rebâtie par l'Archevêque Ledrade au commencement du neuvieme siecle. Elle fut encore pillée & brûlée par les Calvinistes en 1562, & reconstruite vers le milieu du siecle dernier. L'Abbaye est sous la regle de Saint Benoît. Les fonctions curiales se font dans l'Eglise de Saint Pierre & dans celle de Saint Saturnin qui est à côté.

ABBESSE.

Madame Anne de Melun.

CURE'.

M. Claude-Lambert Dugad-Mouton, Bachelier en Théologie, *au raiz-de-chaussée du Séminaire de S. Irenée.*

Vicaires, Mrs. { Claude Demeaux, André Coret, } *Maison Curiale, place du Plâtre.*
Sacristain-Receveur des Messes, M. Joseph Vincent, Licencié en la Faculté de Paris.

Les Regiſtres sont tenus par MM. les Vicaires.

SAINT PIERRE LE VIEUX, PAROISSE.

CETTE Egliſe eſt devenue paroiſſiale par la tranſlation qui y a été faite ſur la fin du ſiecle dernier de l'Office Curial de l'ancienne Egliſe de S. Romain.

Curé, M. Aimé Regnier, Bachelier en Théologie.

Vicaires, Mrs. { Leonard-Bruno-Irenée Chaſſagnon, Jacques Forge. } *à la Cure.*

SAINT VINCENT, PAROISSE.

L'ANCIENNE Egliſe paroiſſiale de Saint Vincent fut détruite en 1562 par les Calviniſtes. Elle a été rebâtie par le Chapitre de Saint-Paul qui en eſt Curé primitif.

M. Antoine Lyot, Docteur de Sorbonne, & Doyen de MM. les Curés de la Ville, ancien Curé.

Curé, M. Jean-Matthieu Chazette, Bachelier de Sorbonne.

Vicaires, Mrs. { Benoît-François Guignod, *chez M. le Curé.* Jean-Charles Colomb, Bachelier de Sorbonne, *chez M. le Curé.*

SAINT GEORGE, PAROISSE.

L'Egliſe réguliere de la Commanderie de St. George, Bailliage de l'Ordre de Malte, Langue d'Auvergne, eſt devenue une Paroiſſe de la Ville.

GRAND PRIEUR D'AUVERGNE, M. le Chevalier de Faſſion de Sainte-Jay, Grand-Croix de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, Commandeur de Sales & Montſeny, *à Gray en Franche-Comté.*

GRAND BAILLI DE LYON, M. le Chevalier de Margou, *à l'Hôtel du grand Bailliage de Lyon & Commanderie de S. George.*

GRAND MARECHAL DE L'ORDRE, M. le Chevalier de Montaignac de Bord, Commandeur de Dôle & de Celles, *à Malte.*

M. le Chevalier de Ste. Colombe de l'Aubepin, Commandeur de Morterol, Procureur général, & Receveur au Grand Prieuré d'Auvergne, *à l'Hôtel de la Recette générale de la Commanderie de ſaint George.*

M. le Chevalier Aimé de Châteauvert, Commandeur de de Saint-George de Lyon, *à Brive, Bas-Limouſin.*

M. le Chevalier de Lemps, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Seigneur, Commandeur de Chazelles, *à Paris.*

M. le Chevalier de la Villatte, Seigneur, Commandeur de Saint-Jean-des-Prés de Montbriſon, *à Malte.*

SECRETAIRE A LA RECETTE GENERALE, M. Charles-Joseph Monnate, Chev. Mag[l]. de l'Ordre de Malte, *audit Hôtel.*

PRIEUR-CURE' DE ST. GEORGE, M. Joseph Josset, Prêtre Conventuel dudit Ordre, Commandeur de la Croix au Bost, Chancelier, & Archiviste, au Grand Prieuré d'Auvergne, *place St. George.*

Prêtres Chapelains de St. George, MESSIEURS

Jean Ronchet, Syndic de la Société, *rue du Bœuf.*

Augustin Fluchon, *place de St. George.*

Jean-Baptiste-Marie-Matthieu Ranchon, Gradué en l'Université de Paris, *au College de Notre-Dame.*

Benoît Carteron, *au College de Notre-Dame.*

Vicaires, MESSIEURS

Claude-Augustin Fluchon, Vicaire & Sociétaire de ladite Eglise, *place saint George.*

Benoît-Nizier Servier, *rue des Prêtres, vis-à-vis de la Pierre percée.*

Notaire de l'Ordre, M. Brenot, Conseiller du Roi, Notaire, *rue Tramassac.*

Proc. de l'Ordre, M. Brenot, Procureur, *rue St. Jean.*

Commissaire en Droits Seigneuriaux de la Commanderie, M. Ferrand, Conseiller du Roi, Notaire, *rue Confort, au coin de la rue Paradis.*

PAROISSES DANS LES FAUXBOURGS.

SAINT IRENÉE,

ÉGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE.

Sacristain-Curé, M. André-Guillaume de Géry, Prieur.

Vicaires, { M. George la Sausse, tient les Registres.
M. Michel Berthaud. }

Voyez page 29.

SAINT PIERRE EZ LIENS,

Paroisse de Vaise.

PRIEUR *&* *Curé* de Vaise, & de Cuire, *son Annexe,* M. Jean-Baptiste Salicis, Bachelier en Théologie.

Vicaire, M. Claude Baudet.

NOTRE-DAME DE GRACE,

Paroisse dans le Fauxbourg de la Guillotiere.

Curé, M. Midor, Bachelier en Théol. Lic. en l'un & l'autre Droit.

Vicaire, Giraudier, *à la Cure.*

SEMINAIRES.

SÉMINAIRES.

SÉMINAIRE DE SAINT IRENÉE.

CE Séminaire a été fondé en 1659, par Monseigneur Camille de Neuville, Archevêque de Lyon. Il est sous la direction des Prêtres du Séminaire de St. Sulpice de Paris. On y enseigne la Philosophie & la Théologie dogmatique & morale. Il a été agrégé à l'Université de Valence, en 1738, & cette agrégation a été autorisée par Lettres-patentes, le 12 Août de la même année. On y fait le *Quinquennium*, comme dans l'Université.

Outre les Retraites qui s'y font annuellement à la rentrée du Séminaire & avant les Ordinations, on y en fait aussi deux pour les Curés, & les autres Ecclésiastiques, tant du Diocese de Lyon que des Dioceses étrangers. La premiere commence le mardi de la seconde semaine après Pâque, & la seconde, le vendredi de la semaine suivante.

SUPERIEUR, DIRECTEURS ET PROFESSEURS du Séminaire de S. Irenée.

Supérieur, M. Antoine de Navit, Docteur de Sorbonne.
Directeur, ancien Professeur, M. Claude Guichard.
Directeur, Procureur & Econome, M. Pierre-Guillaume Petit.
Directeur, Sacristain & Maître des Cérémonies, M. Guillaume-Joseph Gazaniol.
Directeur du Seminaire, M. Pierre Picquet, Docteur en Théologie.
Directeur, Professeur de Morale, M. Jacques-André Emery, Docteur en Théologie.
Directeur, Supérieur de la Communauté des Philosophes, M. Jean-Baptiste-Jacques Chicoisneau.
Directeur, Professeur de Dogmatique, M. Claude-Honoré-Joseph-Elie d'Orgeval, Docteur en Théologie.
Directeur de la Communauté des Philosophes, M. Arnaud la Brunie.
Profess. de Physique, M. Joseph Courbon, Maître ès Arts.
Professeur de Logique, M. Joseph-Vincent de Darret, Bachelier de Sorbonne.

SÉMINAIRE DE S. CHARLES ET PETITES ÉCOLES.

CEt établissement a pris naissance en l'année 1670, sous l'autorité de Monseigneur Camille de Neuville, Archevêque de Lyon, qui en a été l'un des premiers bienfaicteurs. Il a été confirmé par Lettres-Patentes du mois de Mai 1680, duement registrées.

L'objet en est d'instruire les Enfants pauvres des deux sexes de la Ville & des Fauxbourgs, dans les principes de la Religion, de la Lecture & de l'Ecriture. Les Ecoles des Garçons sont confiées à dix-huit jeunes Ecclésiastiques, qui font en même temps leur Séminaire gratuitement dans la Maison de Saint Charles, sous un Supérieur, plusieurs Directeurs & Professeurs. Les Ecoles des Filles sont confiées à des Sœurs nommées de St. Charles, au nombre de trente qui vivent en Communauté. Il y a neuf Ecoles pour les Garçons & dix pour les Filles, outre deux Ecoles pour les Garçons, & deux pour les Filles, dans les fauxbourgs de la Guillotiere & de Saint Irenée, sous des personnes laïques à qui le Bureau donne des appointements considérables.

Il y a de plus dans chacune des Paroisses de S.Nizier & de S. Pierre les Nonnains, une Ecole de travail, place des Cordeliers & place Neuve des Carmes, où l'on éleve les Filles qui ont été instruites dans les Ecoles des pauvres, aux ouvrages propres à leur sexe & à leur état. Le produit de leur travail leur est distribué à la fin du temps de l'apprentissage; souvent il monte à plus de 300 l.

Le nombre des Enfants de ces Ecoles d'instruction & de travail va à plus de quatre mille, & augmentera à proportion par les nouvelles Ecoles qui pourront s'établir lorsque la Providence en donnera les moyens.

Un établissement si universellement utile, formé par la charité des Citoyens, ne peut se soutenir que par leurs secours.

L'administration est sous la direction d'un Bureau, qui s'assemble les seconds Jeudis de chaque mois, & qui est composé d'un Directeur Général & de plusieurs Recteurs placés ici suivant la date de leur réception.

BUREAU des petites Ecoles & Séminaire de S. Charles.

Mgr. Jean-Baptiste-Marie Bron, Evêque d'Egé, Suffragant de Monseigneur l'Archevêque, Chamarier de Saint Paul, *Directeur général des Ecoles.*

MESSIEURS

Antoine Lyot, Ancien Curé de S. Vincent.
Antoine Degerando, Secretaire du Roi.
Claude Lambert Dugad, Curé de S. Pierre & S. Saturnin.
Pierre Andrea, *Préfet des Ecoles.*

MESSIEURS

Pierre-Philippe Bourlier d'Ailly, Trésorier de France.
Edouard Berthaud, Custode-Trésorier de l'Eglise de Lyon.
Jean Gay, Supérieur du Séminaire de S. Charles.
Joseph Bourlier, Chanoine de St. Just.
Etienne Bron, ancien Echevin.
Charles-Odille-Jos. Guyot, Cons. du Roi, Not. *Not. du Bur.*
Jean-Baptiste Louis Croppet de Varissan, Chevalier.
Charles-Claude Briasson, ancien Echevin.
Anselme-Benoît Brotin, Proc. ès Cours de Lyon, *Proc. du Bur.*
M. J. Ennemond de Tocquet de Mongeffond, Prév. Curé d'Ainai.
Jean Jacob, Conseiller de Ville.
Jean-François Claviere, Conseiller de Ville.
Jacques Chancey, Chanoine de St. Nizier.
Antoine Coumarmot, Bourgeois & Négociant.
Antoine-Henri Jordan, Bourgeois & Négociant.
Jean Charton, Ecuyer, Secretaire du Roi.
Benoit Goy, Ecuyer, Avocat. } *Avocats du Bureau.*
Pierre-Thomas Gonin de Lurieu, Avocat, ancien Echevin. } *Avocats du Bureau.*
Claude Delaffrasse, Baron de Sury.
Joseph-Fleuri Crupisson, Sacristain-Curé de St. Paul.
Pierre Posuel de Verneaux, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée, Président 1er au Présidial, & Lieut. Gén. de Police.
Jean-Antoine Poissonneaux, Chanoine de Saint Nizier.
Nicol. Navarre, Sac. Curé & Chan. de S. Niz. Prom. & Vic. Gén.
Jacques Viret, Théologal de l'Eglise de Lyon.
Louis Auriol, ancien Juge Conservateur, *Trésorier des Ecoles.*
Benoît Degerando, Fils, Ecuyer.

Plusieurs Dames des Paroisses où sont placées les Ecoles pour les Filles, y font ressentir avec un zele constant les effets de leur charité.

SUPERIEUR, DIRECTEURS ET PROFESSEURS du Séminaire de S. Charles.

Supérieur, M. Jean Gay.
Directeur & Econome, M. Pierre Andrea.
Directeur, *Professeur de l'Ecriture Sainte & Visiteur des Ecoles*, M. Claude-Antoine Girin.
Directeur, M. Pierre-Antoine Surand.
Direct. & Prof. en Théologie, { M. Claude Bonjour. M. Benoît Ville.
Directeur, M. Antoine Truchard.
M. Honoré Passoux, *Aumônier de l'Enfance.*
M. Claude-André Neyron, *Aumônier des Carmélites.*



COMMUNAUTÉS.

COMMUNAUTÉS SÉCULIERES.

ORATOIRE.

LEs Prêtres de l'Oratoire de Jesus furent appellés à Lyon, en *1616*, par le Cardinal de Marquemont, Archevêque, peu de temps après leur établissement à Paris. Leur Maison, sous le nom de l'Institution, est située dans la rue de la Vieille-Monnoie. Elle est actuellement composée de quinze Prêtres ou Confreres.

Supérieur, le R. P. Vincent-Philippe Regnard.
Econome, le R. P. Pierre Grospierre.

MISSIONNAIRES DE SAINT JOSEPH.

Ces Missionnaires furent d'abord assemblés par M. Jacques Cretenet, Chirurgien de Lyon, pour faire des Missions dans la campagne. Monseigneur Camille de Neuville les établit en Congrégation Ecclésiastique en *1661*, & M. le Prince de Conti en fut le Fondateur. M. & Mme. de Coligny leur fournirent les moyens d'acheter la Maison qu'ils occupent dans la rue du Garet, près de l'Hôtel de Ville, & de bâtir leur Eglise. Elle est composée de vingt Prêtres & de vingt Etudiants.

Directeur général perpétuel, M. Antoine Blanchard.
Sous-Directeur général, M. Thibaut Gentil.
Procureur général, M. Timothée Richard.
Directeur des Clercs, M. Jean-Baptiste Borelly.
Professeurs en Théologie. { M. Jean-Baptiste Grand. M. Claude-François Ducloz.
Professeur en Philosophie, M. Louis-Antoine Bertout.

MISSIONNAIRES DE SAINT LAZARE.

Les Prêtres de la Congrégation de la Mission de Saint Lazare, s'établirent à Lyon en *1668*, & obtinrent des Lettres-patentes l'année suivante. Ils acquirent en *1673* la Maison de M. Mascranni de la Verriere, sur la colline de Fourvieres, rue St. Barthelemi. Ils font des Missions à la campagne, & reçoivent pendant le courant de l'année, dans leur Maison, ceux qui desirent d'y faire des Retraites. Cette Communauté est composée d'environ cinquante personnes.

Supérieur & Visiteur de la Province, M. Joseph Franç. Tochon.
Procureur, M. Jean-François Daudet.
Directeur des Retraites, M.

CHANOINES RÉGULIERS.

SAINT ANTOINE.

La Commanderie des Chanoines Réguliers de l'Ordre de St. Antoine est très - ancienne. On ne peut assigner la date précise de sa fondation : il est certain qu'elle existoit avant l'année 1228. Elle fut augmentée dans la suite, par la donation qu'Aimard de Roussillon, Archevêque de Lyon, fit à l'Ordre de St. Antoine en l'année 1279. Elle fut d'abord établie dans le quartier de St. George, d'où elle a été depuis transférée dans l'endroit où elle est aujourd'hui située sur le quai de St. Antoine, qui a pris son nom d'elle. Elle est composée de quinze Chanoines.

Supérieur-Commandeur, M. Jean-Ant. Perrin de Vieux-Bourg.
Procureur-Syndic, M. André de la Roüe de Milly.

TRINITAIRES.

Les Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin, de la Sainte Trinité pour la Rédemption des Captifs, qu'on appelle à Paris *Les Mathurins*, s'établirent à Lyon en 1658. Ils se logerent d'abord sur la Montagne de Beauregard, ensuite au bas du Gourguillon, dans une Maison qui avoit appartenu à MM. de Bellievre & depuis à MM. de Lange.

Prieur-Ministre, M. Claude Girardon, Bach. en Théologie.

SAINT IRENE'E. Voyez ci-devant, *page* 29.

L'A PLATIERE. Voyez ci-devant, *page* 29.

COMMUNAUTÉS RÉGULIERES D'HOMMES.

DOMINICAINS ou JACOBINS.

Ces Religieux sont venus à Lyon en 1218, dès le temps de S. Dominique leur Fondateur. Ils ont logé d'abord à la montée du Gourguillon, ensuite au lieu où est aujourd'hui l'Arsenal, & enfin dans la place Confort, où ils sont actuellement. La nation Florentine a fait bâtir leur Eglise au commencement du quinzieme siecle. Pour se conformer à l'esprit de leur Institut, les Religieux de cette Maison ont repris les Exercices de l'Ecole, que les malheurs des temps, & les frais immenses d'un bâtiment considérable qu'ils ont fait élever, avoient forcé d'interrompre depuis plusieurs années. En conséquence ils ont obtenu du Roi en 1760, des Lettres-patentes, homologuées la même année au Parlement, qui érigent leur Maison en College public de Philosophie & de Théologie. Le seul desir de se

rendre utiles au Public, leur a fait reprendre ces Exercices. Ils se font un devoir de procurer à leurs Ecoliers tous les secours spirituels, propres à leur inspirer du respect pour la Religion, & de contribuer à leur avancement dans la piété.

Prieur, le R. P. Noël Sabatier, Docteur de la Faculté de Paris, Ex-Provincial.
Sous-Prieur, le R. P. Claude Bruyere, Prédicateur général.
Procureur Syndic, le R. P. J. B. Guerin, Doct. en Théol.
Professeur de Théologie Morale, le R. P. Jean-François-Isaac Saunier, Docteur de la Faculté de Paris.
Professeur de Théologie Scholastique, le R. P. Emmanuel Dhérans.
Professeur de Logique, le R. P. Louis-François Prat.
Professeur de Physique, le R. P. Jean-Baptiste-Philippe Durand.
Sacristain, le R. P. Claude-Antoine Galland.

CORDELIERS DE S. BONAVENTURE.

Ce Monastere a été fondé en 1220, par Humbert de Grolée, Sénéchal de Lyon, qui leur donna son Hôtel. Il est devenu célebre par le séjour & la mort de S. Bonaventure. Il y a dans ce Couvent une Bibliotheque considérable & bien choisie. Les Religieux sont actuellement au nombre de quarante.

Gardien, le R. P. Ant. Jacques Gerentet, Bachel. de Sorbonne, ancien Professeur de Théologie.
Vicaire, le R. P. Nicolas Perrié, ancien Gardien.
Professeur de Morale, le R. P. Nicolas Jalliard, ancien Gardien.
Professeur de Scholastique, le R. P. Jean-François Perrot, Bachelier de Sorbonne.
Prédicateur conventuel, le R. P. Etienne Carrillon, Bach. de Sorbonne.
Sacristain, le R. P. Hugues Perra.

CARMES, appellés communément GRANDS CARMES.

Ces Religieux s'établirent à Lyon sur la fin du treizieme siecle. Louis de Villars, Archevêque, leur assigna pour demeure, en 1303, le lieu où ils sont aujourd'hui. Laurent Bureau, un de leurs Religieux, Confesseur de Charles VIII, & de Louis XII, obtint de ces Princes les secours qui leur étoient nécessaires pour bâtir leur Monastere & leur Eglise. Ces Religieux sont actuellement au nombre de vingt-huit.

Prieur, le R. P. Isidore Chatelain.
Procureur, le R. P. Sulpice Marchand.

AUGUSTINS, appellés communément GRANDS AUGUSTINS.

Ces Religieux s'établirent à Lyon vers l'an 1000. Les Seigneurs de Beaujeu leur donnerent l'emplacement de leur Palais, hors de l'enceinte de la Ville, au lieu qu'ils occupent encore aujourd'hui sur le quai qui porte leur nom. Leur Eglise & leur Monastere étant tombés en ruine, l'Archevêque François de Rohan, & le Chapitre de l'Eglise de Lyon, contribuerent à leur rétablissement au commencement du seizieme siecle. On travaille à la construction d'une nouvelle Eglise. M. de Montjouvent, Doyen de l'Eglise de Lyon, en posa la premiere pierre le 6 Septembre 1759, au nom de Monseigneur le Dauphin.

Provincial, le R. P. Jean-Paul Sallelles.
Prieur, le R. P. Joseph Janin, Docteur en Théologie.
Procureur-Syndic, le R. P. Jean Savet, Docteur en Théol.

CELESTINS.

Le lieu que ces Religieux occupent appartenoit anciennement aux Templiers. Cet Ordre Militaire ayant été aboli en 1312, & la plus grande partie de leurs biens donnée aux Chevaliers de St. Jean de Jérusalem, ils firent en 1327 un échange de cette Maison contre des Rentes sur la Verpilliere & quelques autres Villages, avec Amedée V. Comte de Savoie. Amedée VIII, premier Duc de Savoie, qui a été depuis Pape sous le nom de Felix V, la donna en 1407, aux Célestins de France. Louis son fils & son successeur, fit bâtir leur Eglise en 1450, & mourut dans leur maison en 1465 : on y a conservé son cœur. Louis XII, & Anne de Bretagne sa femme, étant dans cette Ville, firent réparer une partie de leur Maison en 1502. Le Cardinal George d'Amboise fit bâtir en 1507, la plus grande partie des Cloîtres, & mourut dans la Maison en 1510. Ce Monastere a été rebâti en 1721, & la façade ayant été consumée par un incendie, elle a été reconstruite en 1747. Cette Maison est composée de vingt Prêtres.

Prieur, le R. P. Camille St. Pierre.
Sous-Prieur, le R. P. André Gandin.
Procureur, le R. P. Jean-Claude Peccolet.

CORDELIERS DE L'OBSERVANCE.

Ce Couvent fondé en 1494, par Charles VIII, & Anne de Bretagne son Epouse, en considération de Jean Bourgeois, Religieux de cet Ordre, & leur Orateur, a toujours joui depuis des Privileges des Maisons Royales. Il fut bâti sur l'emplacement (par eux acquis) d'un ancien Hôpital,

appellé des deux Amants, appartenant au Chapitre de l'Eglise de Lyon. On y reçoit en Retraite les jeunes gens dont la conduite n'est pas réglée.

Gardien, le R. P. Duby, cadet.
Vicaire, le R. P. Brondel.
Prédicateur & Aumônier de Pierre-scize. le R. P. Dufresne.
Sacristain, le R. P. Berrhuyer.

MINIMES.

Ces Religieux doivent leur établissement à Théodore de Vichy de Champron, Doyen de l'Eglise de Lyon. Il acheta en 1550, la Maison qu'ils occupent, située sur la colline de S. Just. On y tint au mois de Mai 1758, un Chapitre général pour la nomination du Général de l'Ordre. C'est le premier Chapitre général de leur Ordre qui se soit tenu à Lyon.

Provincial, le R. P. Claude Cuchet.
Supérieur & Syndic, le R. P. Joseph Henry.
Assistant Provincial, le R. P. Jean-Baptiste Berjat.
Sacristain, le R. P. Jean François Posuel.
Sous-Procureur, le Frere Alexis.

CAPUCINS, PREMIER COUVENT.

Ces Religieux doivent leur établissement à Lyon, aux Italiens, qui leur acheterent en 1574, une Maison appartenante aux Gadagne, située vers le milieu de la colline de Fourvieres. Cette Communauté est actuellement composée de quarante-deux Religieux.

Provincial, le R. P. Jacques de Villeneuve de Berg.
Gardien & Définiteur, le R. P. Célestin de Bas.
Vicaire & Maître des Novices, le R. P. Félix de St. Chaumond.

CHARTREUX.

Henri III. forma en 1584, lors de son passage à Lyon, le dessein d'y fonder une Chartreuse. Il donna à ces Solitaires, l'année suivante, l'emplacement d'une Citadelle qu'on fit démolir, sur la côte de St. Vincent, & voulut que cette Maison fût appellée la Chartreuse du Lis St. Esprit. Leur Eglise est très-belle, & n'est achevée que depuis peu d'années. Le nombre de ces Religieux est actuellement de dix-neuf.
Prieur, *Visiteur de la Province*, Dom Antoine Callas.
Procureur-Syndic, Dom Jean-François Piallat.

PERES

PERES DU TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS.

Cette Maison, située au Fauxbourg de la Guillotiere, a été fondée avant l'année 1606. Elle est composée de quarante Religieux. On y a établi des Retraites aux Fêtes de Pâque & de la Pentecôte, en faveur des Laïques.

Ces RR. PP. ont un Hospice dans la rue Belle-cordiere.

Provincial, le R. P. Vincent Quantin.
Gardien, le R. P. Matthieu Moissonnier.
Définiteur & Professeur de Philosophie, le R. P. Jean l'Evangéliste Georgerat.
Vicaire & Maître des Novices, le R. P. J. Marie Fournel.
Vicaire de l'Hospice, & Aumônier des prisons de Roanne, le R. P. Norbert Delhorme.
Secretaire du Provincial, & Syndic de la Province, le R. P. Tiburce Cinier.
Procureur de la Maison, & Aumônier des prisons de St. Joseph, le R. P. Servule Desgranges.

CARMES DÉCHAUSSÉS.

Le Marquis de Nerestang, Grand-Maître de l'Ordre du Mont-Carmel, fonda ce Monastere en 1618, à la place d'une ancienne Recluserie qu'on appelloit *le grand Thune*.
Provincial, le R. P. Hyacinthe.
Prieur, le R. P. Benigne.
Sous-Prieur, le R. P. Raphaël.
Procureur, le R. P. Leon.
Profess. de Théologie, les RR. PP. Sigismond & Pierre Paul.

FEUILLANTS.

Les Feuillants, Religieux réformés de l'Ordre de Saint Bernard, vinrent à Lyon en 1620. Charles de Neuville d'Halincour, Gouverneur de Lyon, leur donna d'abord de quoi bâtir une Eglise. Le Consulat fit ensuite construire leur Maison, située sur le quai de St. Clair, & leur donna une Pension, à condition qu'ils seroient à perpétuité les Aumôniers de la Chapelle de l'Hôtel de Ville, & qu'ils y diroient une Messe tous les jours.

Provincial, Dom Champion.
Prieur, Dom Cantal.
Sous-Prieur, & Procureur, Dom Burguet.
Aumônier de l'Hôtel de Ville, Dom Carié.

CAPUCINS DU PETIT FOREST.

Ces Religieux occupent une Maison qui appartenoit anciennement aux Thomassin, & portoit le nom du *Petit Forêt.* La Reine Anne d'Autriche en personne les mit en possession de cet établissement en 1622, & fit poser en son nom la premiere pierre de leur Eglise. Cette Maison est composée de quarante Religieux.

Gardien & Définiteur, le R. P. Bruno Benoit.

Vicaire, le R. P. Alexis.

Agents de l'Ordre, { le R. P. Dominique Breton. / le R. P. Augustin Chouliaguet. }

Professeur de Théologie, le R. P. Louis-Marie Borel.

RECOLLETS.

La Reine Marie de Médicis appella ces Religieux en 1623, de la petite ville de St. Genis-Laval en Lyonnois, où ils ont un Monastere. Elle leur donna une Maison appellée *Belle-Greve*, dans la rue St. Barthelemi. S. François de Sales y prêcha lors de leur établissement. Cette Communauté est composée de soixante-quatre Religieux.

Provincial, le R. P. Alexandre de Berc.

Gardien, le R. P. Césarée Villard.

Définiteur, le R. P. Constantin Albouy, Agent de la Province.

Maître des Novices, le R. P. Gaspard Garrellon.

Les Registres mortuaires des Hôpitaux des Armées du Roi, en Italie, Provence & Dauphiné, sont tenus par le R. P. Irénée d'Antoine.

AUGUSTINS RÉFORMÉS.

Ces Religieux furent appellés en 1624, dans le Fauxbourg de la Croix-Rousse, par le Cardinal de Marquemont, Archevêque, pour donner des secours spirituels aux habitants de ce Fauxbourg, qui étoient sans Prêtres & sans Eglises. M. Girardeau, Citoyen de Lyon, contribua à leur établissement.

Prieur, le R. P. Simon Pellin.

Assistant général, le R. P. Patrice Labat.

Sous-Prieur & Définiteur, le R. P. Louis Pin.

ABBAYES DE FILLES.

S. PIERRE, Abbaye Royale de l'Ordre de S. Benoît.

Godegisile Roi de Bourgogne & la Reine Teudelinde son épouse, fonderent à Lyon, environ l'an 490, une Communauté d'Hospitalieres non cloîtrées, que les Sarrasins ravagerent du temps de Charles Martel. L'Archevêque Ledrade fit rebâtir l'Eglise & la Maison au commencement du neuvieme siecle. Il y avoit alors trente-deux Religieuses. Elles ont vécu long-temps séparées les unes des autres dans les différentes terres qui leur appartenoient, ne se réunissant guere dans leur Monastere que pour la célébration de la Pâque. Après une prétendue apparition de la Sœur Alix, du temps de François premier, dont l'Abbé de Montalambert son Aumônier a écrit l'Histoire, elles se renfermerent dans leur Abbaye. Les Calvinistes ravagerent cette Maison en 1562. Elle a été reconstruite magnifiquement vers le milieu du siecle dernier. On faisoit autrefois des preuves de Noblesse pour y entrer, & plusieurs Princesses des Maisons de France & de Lorraine en ont été Abbesses ou simples Religieuses.

Abbesse de St. Pierre, Madame Anne-Françoise de Melun.

LA DÉSERTE, Abbaye Royale.

L'Abbaye Royale de la Déserte fut fondée en 1260, pour des filles de l'Ordre de Sainte Claire, par Blanche de Châlons, femme de Guichard de Beaujeu, Connétable de France. Le lieu où elles sont placées étoit alors si désert que le Monastere en prit le nom. Les Religieuses passerent en 1304, sous la Regle de St. Benoît. Elles sont actuellement au nombre de soixante. On y reçoit des Pensionnaires.

Abbesse, Madame Marie-Alexandrine de Montjouvent.
Prieure, Madame de Ste. Rose, Rique.

CHAZAUX, Abbaye Royale.

Luce de Baudine, Dame de Cornillon, fonda en 1333, un Prieuré de l'Ordre de Sainte Claire, dans un hameau de la paroisse de Firmini en Forez, qui a gardé le nom de Chazaux. Après que les Religieuses eurent passé sous la Regle de Saint Benoît, leur Monastere fut érigé en Abbaye Royale, & transféré à Lyon en 1623. Gilberte-Françoise d'Amause de Chaufailles en a été la premiere Abbesse. L'emplacement qu'elles occupent aujourd'hui étoit

la demeure de M. de Mandelot, Gouverneur, dont la mémoire ſera toujours précieuſe aux Lyonnois. La ſituation de cette Maiſon eſt agréable. On y reçoit des Penſionnaires.

Abbeſſe, Madame Marie-Anne Batheon de Vertrieu.

PRIEURÉ DE SAINT BENOIT.

La Prieure du Monaſtere de Blie, ſitué en Belle-Cour, & qui n'exiſte plus, réſigna en 1654, ſon Prieuré à Madame Dugué, Religieuſe de l'Abbaye de St. Pierre. La réſignation n'ayant pas eu lieu, Madame Dugué quitta le Couvent de Blie & ſe retira dans celui des Urſulines avec ſa ſœur, auſſi Religieuſe de St. Pierre, qu'elle avoit menée avec elle. En 1658 elles acheterent de leur patrimoine un emplacement ſur le quai de St. Vincent, & y fonderent un Prieuré à la nomination de l'Archevêque, avec la condition expreſſe qu'il pourroit ſe réſigner. Prérogative remarquable & peut-être unique. Cette Maiſon a été rebâtie en 1684. On y reçoit des Penſionnaires.

Prieure perpétuelle, Madame Marguerite de Moulceau.

COMMUNAUTÉS DE FILLES.

SAINTE CLAIRE.

Sous le regne de Henri IV, quelques Religieuſes de l'Abbaye de Ste. Claire de Bourg-en-Breſſe, alarmées des ſuites fâcheuſes de la guerre & de voir leur Ville aſſiégée, ſe réfugierent à Lyon. Elles ſe logerent d'abord dans la rue Buiſſon. Louiſe de Lange, femme du Préſident Balthazar de Villars, leur donna, peu de temps après, une maiſon dans le quartier du Gourguillon. Mais comme ce lieu n'étoit pas commode, elle contribua, environ l'an 1601, à leur procurer l'emplacement de la Baſtie Palmier, où elles ſont aujourd'hui, près du confluent du Rhône & de la Saône. Le bâtiment qui leur ſert d'Egliſe étoit autrefois un Jeu de Paume, où François Dauphin, fils de François I, but le verre d'eau qui lui donna la mort. La Supérieure prend le titre d'Abbeſſe, & porte une Croſſe de bois.

STE. ELISABETH *des deux Amants, premier Monastere.*

Les Religieuses du Tiers-Ordre de S. François, sous le titre de Ste. Elisabeth, Reine de Hongrie, vinrent à Lyon en 1615, de Salins en Franche-Comté. Marguerite d'Ullins, femme de François Clapisson, Président des Trésoriers de France, leur fonda un Monastere dans la rue de la Charité, en 1617. Le nombre des Religieuses étant devenu très-considérable, il donna lieu à la fondation d'un second Monastere sur le bord de la Saône, entre les portes de Vaise. Ce dernier fut nommé *des deux Amants*, à cause d'un ancien Tombeau qui a été démoli en 1707, & qu'on appelloit ainsi. Le Monastere de Sainte Elisabeth de la rue de la Charité ayant été supprimé en 1745, celui des deux Amants est devenu le premier de la Ville. Il est actuellement composé de 77 Religieuses.

STE. ELISABETH, second Monastere.

Ce Monastere a été fondé par Madame de Coligny. Il étoit autrefois le troisieme du même Ordre à Lyon; il est devenu le second par la suppression de celui de la rue de la Charité. Le surnom de *Collinettes* a été donné à cette Maison, ou à cause du nom de la Fondatrice, ou parce qu'elle est située sur la colline de St. Sebastien.

URSULINES, premier Monastere.

Les Religieuses de Ste. Ursule, sous la Regle de S. Augustin, vinrent de Provence à Lyon en 1612, & s'établirent dans la rue de la Vieille Monnoie.

VISITATION DE STE. MARIE, premier Monastere.

Cette Maison a été fondée en 1614, peu de temps après l'institution de l'Ordre de la Visitation de Ste. Marie. C'est le premier Monastere de cet Ordre en France. Marie-Renée Trunel, veuve de Jean d'Auxerre, Lieutenant-Général au Bailliage de Montbrison, fit venir des Religieuses d'Anneci. Elles logerent d'abord sur la colline de Saint Sebastien, au chemin des Fantasques, & ensuite dans le lieu où elles sont aujourd'hui, près de la place de Louis-le-Grand. S. François de Sales, leur Fondateur, mourut dans cette Maison, le 26 Décembre 1622. On y conserve son cœur. La Maison des Pénitentes est sous la direction de ces Religieuses.

CARMELITES.

Cette Maison a été fondée en 1616, par Jacqueline de Harlay, femme du Marquis d'Halincour, Gouverneur de Lyon. Son fils, premier Duc & premier Maréchal de son nom, fit bâtir l'Eglise. Les Villeroy, y ont leurs Tombeaux.

VISITATION DE STE. MARIE DE L'ANTIQUAILLE, second Monastere.

Quelques Religieuses du premier Monastere de la Visitation de Ste. Marie, formerent en 1627, un second établissement dans la montée du Gourguillon. Elles quitterent cette demeure trois ans après, pour aller loger où elles sont aujourd'hui, dans la Maison de l'Antiquaille, bâtie sur les ruines du palais des Empereurs.

URSULINES, second Monastere.

Le nombre des Religieuses du premier Monastere des Ursulines se trouvant très-considérable, il donna lieu, en 1633, à la fondation de cette seconde Maison, située près de St. Just.

ANNONCIADES OU BLEUS-CÉLESTES.

Ces Religieuses vinrent à Lyon en 1624, & logerent d'abord dans la place de Louis-le-Grand. Gabrielle de Gadagne, Marquise de Chevrieres, fonda leur Monastere en 1625, sur la côte de St. Vincent, près des Carmélites.

VISITATION DE SAINTE MARIE DES CHAÎNES, troisieme Monastere.

Cette Maison a été fondée le 6 Mai 1640, par Antoinette Guinet de Montverd, de Lagnieu en Bugey. Elle est située sur le quai de Serin, près des Chaînes tendues sur la Saône.

BERNARDINES.

Ces Religieuses s'établirent d'abord, près de l'Hôtel de Ville, au lieu que les Missionnaires de S. Joseph occupent actuellement. Elles se transporterent en 1641, près de la porte de la Croix-Rousse.

VERBE-INCARNÉ.

Jeanne Chezard de Matel institua en 1625, l'Ordre du Verbe-Incarné, à Roanne en Forez. Elle assembla ses Religieuses à Lyon en 1627. Monseigneur Camille de Neuville, Archevêque, fonda leur Maison en 1655, au milieu du Gourguillon, dans le lieu où étoit autrefois une Recluserie de Ste. Magdelaine.



CONFRAIRIES DE PÉNITENTS.

PÉNITENTS DE NOTRE-DAME DU CONFALON, Compagnie Royale.

Cette Confrairie a été établie à Lyon en 1274. Elle fut agrégée en 1576 à l'Archiconfrairie de Rome. Henri III s'y fit recevoir à son retour de Pologne ; ce qui lui a fait donner le titre de Compagnie Royale. La Chapelle de ces Pénitents est très-bien décorée. On y a suspendu deux Couronnes en mémoire de Henri III.

RECTEUR, M. François Chamboux, Procureur aux Cours de Lyon, *rue du Bœuf.*

VICE-RECTEUR, M. Gabriël Aymar, *place de la Comédie.*

MAITRE du CHOEUR, M. Geoffroy Chasseing, Conseiller du Roi en la Jurisdiction des Traites Foraines, ancien Echevin, *rue des Forces.*

DIRECTEUR DES BATIM. M. Jean-François Grand, Conseiller du Roi, Contrôleur des Fortifications au département de Lyon, Voyer & Architecte de la Ville, *rue du Bât-d'argent.*

TRESORIER DES DENIERS, M. Laurent Audra, Ancien Homme du Roi à la Conservation, Conseiller de Ville, *rue S. Joseph.*

NOTAIRE ET SECRETAIRE, M. André Ferrand, *rue Confort.*

PÉNITENTS DE LA MISÉRICORDE.

César Laure, Bourgeois de Lyon, Milanois d'origine, fonda cette Confrairie en 1636. Le P. Jacques Moricelli, Céleftin, eut beaucoup de part à cette bonne œuvre. Le principal objet de leur établissement, est de secourir les prisonniers.

RECTEUR, M. Thomas Deschamps, *place des Terreaux.*

VICE-RECTEUR, M. Dominique Dastugue, *place Leviste.*

VICE-RECTEUR, (autre) M. Jean-Antoine Servant fils, *place des Terreaux.*

TRESORIER, M. Antoine Perrin, Conseiller du Roi, Essayeur en la Monnoie de Lyon, *à l'Hôtel de la Monnoie.*

Visiteurs Régents des Prisons, Mrs. { Antoine Rivail de la Levretiere, *rue de la Gerbe.*
François Pachot, *rue du Puits-gaillot.* }

SECRETAIRE, M. Charles-Odile-Joseph Guyot, Avocat au Parlement, Conseiller du Roi, Notaire, *rue de Flandres.*

PÉNITENTS DU SAINT CRUCIFIX.

Cette Confrairie fut établie en 1590, par le Cardinal Cajetan, Légat en France. Elle choisit pour ses assemblées la Chapelle de l'ancienne Reclusérie de St. Marcel, située au bas de la Grande-côte. Cette Chapelle a été rebâtie en 1633.

PÉNITENTS DE NOTRE-DAME DE LORETTE.

Cette Confrairie a été fondée en 1658. Il faut, pour y être reçu, avoir fait le voyage de Lorette. La Chapelle est située près du Séminaire de St. Irenée.

RECTEUR, M. François Pourra, *rue Gentil.*

VICE-RECTEUR, M. Benoît Tissot, *près de St. Pierre-le Vieux.*

TRESORIER, M. Barthelemi Brossette, *quai de la Feuillée.*

GRAND-MAÎTRE DE CHOEUR, M. Cl. Bonnard, *quai de Retz.*

SECRETAIRE, M. Claude Defarge, *rue Royale, maison de M. Grassot.*

PÉNITENTS DE LA PASSION OU DE LA CROIX.

Cette Confrairie a été fondée sous M. Camille de Neuville, Archevêque de Lyon. La Chapelle est située près de St. Clair. On vient de la reconstruire sous l'agrément de M. de Montazet, Archevêque de Lyon.

RECTEUR, M. Melchior Munet, *rue des Marronniers.*

VICE-RECTEUR, M. Mathias Dumond, *place Leviste.*

VICE-RECTEUR, (autre) M. Jean Burgy, *rue des Bouchers.*

Censeurs, Mrs. { Jean Julliand, Doct. en Théol. Curé de S. Rambert. / Claude Lagé, Perpétuel de S. Jean, *près de la Trin.* }

TRESORIER, M. Aimé Lasausse, *rue Tupin.*

DIRECTEURS DES BATIMENTS { M. Jean-François Dupré, *place du Concert.* / M. Louis Laguaite, *rue Tramassac.* }

SECRETAIRES, { M. Pierre Lasausse, *rue Grenette.* / M. Pierre Laplanche, *grande rue de l'Hôpital:* }

AUMÔNIER, M. Joseph Vincent, Licencié de Sorbonne, *à la Cure de St. Pierre.*

PÉNITENTS DE SAINT CHARLES.

Cette Association a été formée vers le commencement du siecle dernier, lors des ravages de la peste, & confirmée par une Bulle du Pape, le 7 Juillet 1682. La Chapelle a été bâtie en 1735, au bout de la rue de la Charité vers les Remparts.

RECTEUR, M. Antoine Bernard, *aux Chaînes d'Ainai.*

VICE-RECTEUR, M. Jean Lecour, *rue du Plat.*

TRESORIER, M. Jacques Rey, *place de la Grande Douane.*

MAÎTRE DU CHOEUR, M. Jean-Marie Siran, *sur le Rempart.*

SOUS-MAÎTRE DU CHOEUR, M. Annet-François Platet, *rue des Hebergeries.*

SECRETAIRE, M. Dominique Pellieux, *à l'Abbaye d'Ainai.*

SOUS-SECRETAIRE, M. Etienne Grassot, *place St. Michel.*

HOPITAUX.

HÔPITAUX.

HOPITAL GÉNÉRAL

De Notre-Dame de Pitié du Pont du Rhône, & grand Hôtel-Dieu de Lyon.

LES Monuments de l'Histoire montrent la fondation de cet Hôpital dans le berceau de la Monarchie Françoise, vers le commencement du sixieme Siecle.

L'Administration, qui, dans le treizieme Siecle, avoit été retirée des mains des Laïques, pour être confiée aux Abbés & Religieux de Haute-Combe, qui la céderent en 1486 au Corps Consulaire de la ville de Lyon, fut rendue en 1583 aux Citoyens qui seroient choisis dans les différents Ordres de la Ville; la qualité & les fonctions de Recteurs primitifs; réservées au Corps Consulaire.

A cette derniere époque les ressources de l'Hôpital rouloient sur douze à quinze mille livres en bienfaits de nos Rois ou des Citoyens: point ou très-peu de revenus fixes; mais aussi peu de charges.

L'établissement des Fabriques, l'augmentation du Commerce & de la Population dans Lyon, ont prodigieusement étendu les charges & les forces de cet établissement.

On y reçoit les Malades des deux sexes, de tous les pays, de tous les âges; chaque genre de maladie est traité dans des appartements séparés, avec une propreté & des soins peu ordinaires.

C'est un asyle pour les enfants, légitimes ou bâtards, abandonnés ou exposés dans la Ville; les orphelins y sont adoptés: les campagnes, à vingt lieues à la ronde, sont remplies de ces enfants, nourris & entretenus aux frais de l'Hôpital.

Les femmes des pauvres ouvriers, qui allaitent ou font allaiter leurs enfants, y reçoivent, chaque mois, un secours en argent proportionnel à leurs besoins.

Trois fois la semaine, les Malades du dehors, qui ne veulent ou ne peuvent pas entrer dans l'Hôpital, sont visités par les Médecins & Chirurgiens de la Maison, dans des Salles destinées à cet objet, où l'on distribue *gratis* les remedes prescrits.

On entretient, dans le fauxbourg de la Guillotiere, un petit Hôpital pour les pauvres passants, à qui l'on donne à souper & que l'on couche.

On contribue à la nourriture des filles & femmes débauchées, qui sont renfermées dans les Maisons de force.

Combien d'autres œuvres, également précieuses, publiques ou secretes, n'exerce-t-on pas dans ce Temple de la bienfaisance? Il embrasse tout. Le zele de quatorze Citoyens, qui sacrifient leur temps & leur fortune à la surveillance générale, ne connoît point de bornes; il ne calcule point les revenus, lorsqu'il s'agit de faire le bien: par lui tous les êtres humains & malheureux, par la foiblesse de l'âge, la disette ou la maladie, sont annuellement secourus, au nombre de plus de 20000: de vastes édifices les rassemblent au milieu même de la Société, pour les lui dérober, lorsqu'ils ne seroient pour elle qu'un spectacle fatigant, & les lui restituer, dès qu'ils peuvent la servir. Des trésors fécondés par les bienfaits toujours renaissants des Souverains & des Citoyens, réunissent les secours de tous les genres pour combattre la misere & la maladie: les besoins ne se font sentir qu'aux portes de ces Hospices, par des symboles & des invitations muettes, qui en annoncent l'immensité.

RECTEURS DE L'HOTEL-DIEU.

Messire Jean-Baptiste Charrier de la Roche, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président en la Cour des Monnoies, & Lieutenant particulier en la Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon, *rue Boissac*,

préside à la Compagnie & aux Délibérations du Bureau.

Noble François-Pierre-Suzanne Brac, Ecuyer, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue des trois Maries*,

la direction des affaires & procédures; le soin d'arrêter le compte des Agents & Huissiers; la direction des rentes nobles, pensions foncieres, rentes constituées, tant à la ville qu'à la campagne, & a une clef des Archives.

Noble François Valesque, ancien Echevin, *place St. Pierre*,

l'intendance générale & le soin des bâtiments, maisons & héritages dudit Hôpital situés en cette Ville, ainsi que des maisons dont le Bureau a seulement la direction, & a une clef des Archives.

M. Claude Petrot, Trésorier des deniers de cet Hôpital, *rue Lafont*,

fait la Recette & Dépense des deniers dudit Hôpital, & a aussi une clef des Archives.

M. Paul Aulagnier, *rue du Bât-d'argent*,

Procureur du Bureau, la régie de la Boîte, la direction des Chambres basses, & du traitement de la Teigne.

M. Louis Reboul, *grande rue des Feuillants*,

la direction de la Cuisine, & de l'achat des Savons.

M. Louis Feliſſent, *rue Dubois*,

la direction de l'intérieur dudit Hôpital ; le ſoin des affaires des enfants Comby ; la direction des Incurables, des Domeſtiques, & de la Sacriſtie.

Pierre-Helene Souchay, Ecuyer, *rue du Puits-Gaillot*,

la direction des Fiefs de la Part-Dieu, Domaine, Fonds & Maiſons de la Tête-d'or & de la Guillotiere ; des Trailles & des Digues, ainſi que des Maiſons de campagne, ſituées au Nord de la Ville.

M. Claude Dervieu, *grande rue Merciere*,

l'habillement des Enfants de la Maiſon, ſur leſquels il a la ſurveillance générale ; l'inſpection ſur les Tailleurs, & eſt chargé du paiement des Nourrices de la campagne, pendant le premier trimeſtre, ainſi que de la diſtribution aux pauvres femmes Nourrices du quartier de la Grande-Rue.

M. Pierre-Caillat, *rue Clermont*,

Subſtitut du Procureur du Bureau, l'inſpection ſur les Livres, Imprimés, & autres écritures relatives aux biens de cet l'Hôpital ; eſt chargé de l'achat des Bois & Charbons, ainſi que de la diſtribution aux pauvres femmes Nourrices du quartier de la grande Côte.

M. Antoine Dian, *rue Buiſſon*,

la régie de la Cave ; la diſtribution aux pauvres femmes Nourrices du quartier de Bon-rencontre, & le paiement des Nourrices de la campagne pendant le troiſieme trimeſtre.

M. Gabriel Fayolle, *rue des trois Carreaux*,

la direction de la Chirurgie, & des Appartements deſtinés au traitement des maux Vénériens ; de la Pharmacie ; du paiement des Nourrices de la campagne pendant le ſecond trimeſtre, & la diſtribution aux pauvres femmes Nourrices du quartier de Bourg-neuf.

M, Antoine Rocoffort, *Poulaillerie de St. Nizier*,

la recherche des cas fortuits, & le paiement des Nourrices de la campagne pendant le quatrieme trimeſtre.

M. François Tournachon l'aîné, *place Neuve des Carmes*,

la direction des M[illegible] Domaines ſitués au Midi, compris le Domaine Gerbey ; les [illegible]ed, le paiement de leur mouture ; le Contrôle des Entrées d[illegible] les droits de paſſe-de-bout, & la diſtribution aux pauvres [illegible] du quartier de St. George.

Offic. Mrs.
- Pr[illegible]n, [illegible]être, Econome, *dans la Maiſon.*
- Perrin, Notaire, *Place S. Pierre.*
- Dallier, Secretaire, Not. en concurr. & ſurv. *Pl. S. Pierre.*
- Boſcary, Procureur, *rue des trois Maries.*
- Binot, Agent, *rue Tramaſſac, près du petit Verſailles.*

Offic. Mrs.
- Frere Benoît de Chuſeville, l'un des Freres dudit Hôpital, Teneur des Livres & Ecritures.
- Frere Antoine Crozier, auſſi l'un des Freres dudit Hôpital, Commis aux Livres & Ecritures.
- Michel Carret, Maître ès-Arts, Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu.

Commiſſaire en droits Seigneuriaux,

M. Ferrand, Conſeiller du Roi, Notaire, *rue Confort, au coin de la rue Paradis.*

☞ Le Bureau s'aſſemble deux fois par ſemaine; ſavoir, tous les Dimanches à neuf heures du matin, & tous les Mercredis de l'année à trois heures de relevée.

Imprimeur du Bureau.

M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

ANCIENS RECTEURS DE L'HOPITAL GENERAL de Notre-Dame de Pitié du Pont du Rhône, & grand Hôtel-Dieu de Lyon, actuellement vivants.

MESSIEURS.

Barthelemi-Jean-Claude Pupil, Chevalier, Seigneur de Myons, Courbas, la Tour-en-Jarreſt, St. Jean-de-Bonnefond, Saint-Chriſto & autres lieux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, premier Préſident & Lieutenant-général honoraire; & en ſurvivance auxdits Offices, *place de Louis-le-Grand.* 1723. 1724.

Jacques-Annibal Claret de la Tourrette de Fleurieu, Préſident honoraire en la Cour des Monnoies, ancien Lieutenant-général criminel, & ancien Prévôt des Marchands, *rue Boiſſac.* 1725. 1726.

Jean-Claude Fay, Ecuyer, Conſeiller-Secretaire du Roi, Maiſon-Couronne de France & de ſes Finances, ancien Echevin, & Conſeiller de Ville, *rue St. Marcel.* 1728. 1729, 1730, 1731, 1732, & 1733.

Claude Riverieulx, Ecuyer, Seigneur de Chamboſt, ancien Echevin, & Conſeiller de Ville, *rue Sala.* Tréſorier. 1732, 1733.

Jean-Baptiſte Flachat, Ecuyer, Signeur de Saint-Bonnet-les-Oulles, Chevalier de l'Ordre du Roi, ancien Prévôt des Marchands, *dans ſon Château.* 1733. 1734.

Guillaume Charrier, Chevalier, Seigneur de la Roche, Chenas, la Tour-du-Bief & autres lieux, Préſident honoraire à la Cour des Monnoies, & Lieutenant Particulier en la Sénéchauſſée, *rue Boiſſac.* 1737, 1738.

MESSIEURS

Nicolas Rigod, *pl. de Louis-le-Gr.* 1737, 1738, 1739 & 1740.

Jacques Lambert, Consul d'Espagne & chargé des affaires de S. M. Catholique à Lyon, ancien Echevin, *quai de Retz, port St. Clair.* 1738., 1739, 1740, 1741. Trésorier, 1752, 1753. Exconsul, 1763, 1764.

Dominique Mayeuvre, Ecuyer, *rue Ste. Catherine.* 1738, 1739, 1740, 1741.

Jean-Pierre Perrin, Ecuyer, Conseiller du Roi en la Cour des Monnoies, *rue du Bœuf.* 1739, 1740, 1741, 1742. 1743, 1744, 1745, 1746, 1747, 1748, 1749.

Matthieu Garnier de la Monniere, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *place de Louis-le-Grand.* 1740, 1741, 1742, 1743.

Jean-François Geneve, ancien Echevin, *rue des Bouchers.* 1741, 1742, 1743, 1744.

Camille Dareste, Seigneur de Saconay, ancien Echevin, *place de Louis-le-Grand..* 1743, 1744, 1745, 1746.

François Benoit, *quai de Retz*, 1745, 1746, 1747, 1748.

Geoffroy Chasseing, Conseiller du Roi en la Jurisdiction des Traites & Foraines de cette Ville, ancien Echevin, *rue des Forces* 1746, 1747, 1748, 1749; Trésorier, 1750, 1751, Exconsul, 1757, 1758.

Charles Millanois, Ecuyer, Conseiller, Secretaire du Roi, Directeur & Trésorier de la Monnoie, *à l'Hôtel de la Monn.* 1747, 1748.

Christophe la Rochette, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, ancien Echevin & Procureur du Roi en la Jurisdiction de la Police, *rue du Bœuf.* 1748, 1749, 1750, 1751.

Pierre Campredon, ancien Echevin, *rue du Bât-d'arg.* 1748, 1749, 1750.

Alexandre-Pontian Reynaud, Ecuyer, *rue St. Dominique.* 1748, 1749, 1750, 1751.

Jacques-Reymond Biroulte, Ecuyer, *rue du Puits-gaillot.* 1748, 1749, 1750, 1751.

François Tête. 1748, 1749, 1750, 1751.

Paul Durand, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Seigneur de Châtillon, la Flachere & autres lieux, *rue du bœuf.* 1749, 1750.

Cl. Servant, anc. Echevin, *rue de la Gerbe.* 1750, 1751, 1752.

Jean-Pierre Fulchiron, Greffier en chef du Bureau des Finances, *rue Sirene.* 1751, 1752, 1753, 1754.

Pierre Flachon, Seigneur de la Jomariere, ancien Echevin, Conseiller de Ville, *rue des deux Angles.* 1751, 1752, 1753; Trésorier, 1754, 1755.

MESSIEURS

Laurent-Louis Mayeuvre de St. Felix, Ecuyer, *rue Sainte Catherine.* 1751, 1752, 1753, 1754.

Jean-François Tolozan, Chevalier, Seigneur de Lissieu, Maître des Requêtes, Avocat général honoraire en la Cour des Monnoies, *à Paris.* 1752, 1753.

François-Ignace Roze, *rue Ste. Catherine.* 1752, 1753, 1754, 1755.

Antoine Deschamps, Conseiller de Ville, *rue du Bât-d'argent.* 1752, 1753, 1754, 1755.

Etienne Fontaine, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, *rue Clermont.* 1753, 1754, 1755, 1756.

Ant. Coumarmot, ancien Juge-Conservateur, *rue Lafont.* 1753, 1754, 1755, 1756.

Jacques-Claude Yon, Chevalier, ancien Seigneur de Jonage, Conseiller du Roi en la Cour des Monnoies, *place de Louis le-Grand.* 1754, 1755.

Antoine Chirat, Echevin, *place du Plâtre.* 1754, 1755, 1756, 1757.

Jean Dervieu de Villars, Ecuyer, Seigneur de la Baronnie du Varey, *rue St. Joseph.* 1755, 1756.

Charles-Claude Mayeuvre des Rochers, Ecuyer, *rue Sainte Catherine.* 1755, 1756, 1757, 1758.

Jerôme Sponton, *rue des Feuillants.* 1755, 1756, 1757, 1758.

Pierre Posuel de Verneaux, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président en la Cour des Monnoies, & Président premier au Présidial, Lieutenant général de Police, *place de Louis-le-Grand.* 1756, 1757, 1758.

Aimé Guillin, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, ancien Echevin, *petite rue Ste. Croix.* 1756, 1757, 1758, 1759.

François Valesque, ancien Echevin, *place de Saint Pierre.* 1756, 1757, 1758, 1759. Trésorier le 23 Septembre 1759, 1760, 1761; actuellement Exconsul. 1759.

Horace Merlin, *place Confort.* 1756, 1757, 1758, 1759.

André Rambaud, anc. Echevin, *rue St. Joseph.* 1756, 1757, 1758, 1759. Trésorier, 1762, 1763.

Amable Chauvet, *rue basse-Grenette.* 1757, 1758, 1759, 1760, 1761.

Jean-Louis Marion, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Seigneur de la Tour, *rue Saint Dominique.* 1757, 1758, 1759, 1760, 1761.

Antoine Torrent l'ainé, Juge-Conservateur, *rue St. Dominiq.* 1757, 1758, 1759, 1760, 1761.

Matthieu Dupont, *place du petit Change.* 1758, 1759, 1760, 1761.

MESSIEURS

Fleuri Dian, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, *rue Neuve.* 1758, 1759, 1760, 1761.

Etienne Bron, ancien Echevin, *à la Chamarerie de St. Paul.* Exconsul, 1759, 1760, 1761, 1762.

Jean-Louis Auriol, ancien Receveur des Consignations au Bailliage de Beaujolois, & ancien Juge-Conservateur, *quai de Retz, port St. Clair.* 1759, 1760, 1761, 1762.

Matthieu-Marc-Antoine Nolhac, Juge-Conservateur, *rue St. Jean.* 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764.

Jacques Joliclerc, Ecuyer, Seigneur de la Bruyere, Avocat au Parlement & aux Cours de Lyon, ancien Echevin, *rue du Bœuf.* 1760, 1761, 1762.

Jean-Bapt. Ardisson, *rue St. Côme.* 1760, 1761, 1762, 1763.

Claude Dassac, *rue Buisson.* 1760, 1761, 1762.

Pierre-Thomas Rambaud, *rue du Bât-d'argent*, 1760, 1761. Trésorier, 1766, 1767.

François Maurice, *rue Lafont.* 1762, 1763.

Matthieu Chirat, *rue Ste. Catherine.* 1762, 1763.

Jean Imbert, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, *rue de la Gerbe.* 1762, 1763.

Laurent Sponton, Consul de la Sérénissf. République de Gênes, & Conseiller de Ville, *rue du Puits-Gaillot.* 1762, 1763. Trésorier, 1764, 1765.

Pierre Jordan, *rue Pizay.* 1762, 1763.

Joseph-Antide Chasseing, Ecuyer, *rue des Forces.* 1762, 1763, 1764.

Pierre Bertaud, Ecuyer, Seigneur de la Vaure, Taluyers, Prapin & autres lieux, Conseiller du Roi en la Cour des Monnoies, *rue d'Auvergne*, 1763, 1764, 1765.

Jean-Louis Desroys, Avocat au Parlement, ancien Echevin, Intendant des Finances de Mgr. le Duc d'Orléans, *à Paris.* 1763, 1764, 1765, 1766.

Antoine Combe, *rue du Puits-Gaillot.* 1763, 1764.

Jean-François Grimod, *quai de Retz.* 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, 1768.

Jean Sandrin de Champdieu, Seigneur de Jarniost, *rue de la Juiverie.* 1764, 1765.

Louis Jacquier, *place de S. Nizier.* 1764, 1765, 1766, 1767.

Pierre Portal, *rue de l'Enfant-qui-pisse.* 1764, 1765.

François Piron, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, *place St. Nizier.* 1764, 1765, 1766, 1767.

Jean-Pierre Bentabole, *place de l'Herberie.* 1764, 1765, 1766, 1767.

MESSIEURS

Charles-Claude Briasson, ancien Echevin, *rue du Romarin.* Exconsul. 1765, 1766.
Alexandre Constant, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, *rue du Puits-Gaillot.* 1765, 1766, 1767, 1768.
Louis Chirat, *rue Longue.* 1765, 1766, 1767 & 1768.
Cl. Lemoyne, *rue Puits-Gaillot.* 1765, 1766, 1767, 1768.
Barthelemi-Léonard Pupil de Myons, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Premier Président en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Gr.* 1766, 1767, 1768, 1769.
André Barety, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Seigneur de Villebois, *rue St. Marcel.* 1766, 1767. Trésorier, 1768, 1769.
André Cathelin, l'ainé, *rue S. Côme.* 1766, 1767.
Jean-Marie Myevre, *rue de la Poulaill. de St. Nizier.* 1766, 1767, 1768, 1769.
Antoine Guillin du Montet, Seigneur de Pougelon, Avocat en Parlement, & aux Cours de Lyon, ancien Echevin, *place de la Boucherie de St. Paul.* 1767, 1768.
Pierre Monlong, l'ainé, Ecuyer, ancien Echevin, *place des Terreaux*, Exconsul. 1767, 1768.

FONDATION pour le Quartier de rue Neuve.

M. GIRON, Capitaine du quartier de rue Neuve, fit par son Testament, du dix-huit Juillet 1695, une Fondation pour soulager des Pauvres honteux, & pour marier de pauvres Filles de son quartier. Les fonds destinés à ces bonnes œuvres sont entre les mains de MM. les Recteurs de l'Hôtel-Dieu. La somme de 200 liv. doit être employée tous les trois ans à la dot d'une pauvre fille. On en fait tirer trois, & le Fondateur a voulu qu'on donnât 6 liv. à celles qui n'ont pas eu le lot. Ces Tirages doivent se faire chez le Capitaine du quartier de la rue Neuve. Les titres de cette Fondation sont entre ses mains.



HOPITAL

HOPITAL GÉNÉRAL

De la Charité & Aumône générale de Lyon.

CET établissement qui *a servi de modele aux autres Hôpitaux du Royaume, même à l'Hôpital général de Paris**, doit son origine à un de ces événements qui n'affligent que trop souvent l'humanité.

En 1531 une famine affreuse désola toute la France. Malgré les loix qui prohiboient l'exportation des grains, de pauvres habitants des provinces voisines se réfugierent à Lyon au nombre de douze mille, & augmenterent la misere subsistante. D'un côté les Magistrats municipaux firent publier qu'ils paieroient le bled vingt sous par ânée au dessus du prix courant; & bientôt le bled fut plus abondant à Lyon que dans aucune ville du Royaume. D'autre part les principaux Citoyens s'assemblerent, s'associerent au nombre de cinquante, firent des quêtes, dénombrerent les pauvres étrangers & citadins; les diviserent en cinq quartiers, & leur distribuerent le pain, & l'aumône, jusqu'au moment où la nouvelle récolte ramena l'abondance & la tranquillité; les pauvres étrangers se retirerent *en bénissant les Lyonnois.*

On avoit vu la nécessité de soulager la misere, & le danger de confondre les malades avec les sains. C'étoit le temps où s'établissoient à Lyon ces Manufactures de soie qui ont augmenté si prodigieusement le commerce de la Ville; mais qui y concentrent nécessairement la misere, toutes les fois que les deuils publics, ou d'autres circonstances amenent des cessations de travail. Il restoit entre les mains du Trésorier de l'association une somme de 396 liv. 2 sous 7 den. & sur cette base étroite on fonda cet établissement. La protection de nos Rois, qui l'ont mis successivement sous leur garde spéciale, les privileges qu'ils lui ont accordés, l'appui & les bienfaits des Gouverneurs, les libéralités des Archevêques, du Chapitre des Comtes de Lyon, des principaux Corps de la Ville, & d'un grand nombre de Citoyens, le zele constant & généreux des Administrateurs, suite naturelle du régime de l'Administration & du caractere charitable des Lyonnois, ont fait le reste.

Un des premiers bienfaits de cette Administration fut l'établissement d'un moulinage de soie, le premier qui ait été connu en France. Ce fut l'idée d'Etienne Turquet, Fondateur de la Fabrique de soie, & le second Administrateur pour les années 1535 & 1536.

Aujourd'hui l'Hôpital général de la Charité réunit dix objets principaux de police & de bienfaisance publique.

* Lettres Patentes du mois de Septembre 1729.

1°. La Distribution dans les cinq quartiers déterminés en 1531, du pain aux Peres de famille vraiment pauvres & honnêtes.

2°. La distribution du pain & du linge à tous les prisonniers.

3°. L'entretien de l'Hôpital des Recluses, concurremment avec le Corps de Ville & l'Hôtel-Dieu.

4°. L'aumône secrete à d'honnêtes familles dont les besoins sont connus.

5°. La Dotation annuelle de 33 filles de pauvres citoyens, & de toutes les filles adoptives de l'Hôpital qui sont demandées en mariage.

6°. L'enlévement des mendiants de la Ville & des Fauxbourgs, leur entretien, logement, nourriture, travaux, direction & police, conformément à toutes les Lettres Patentes, & notamment à celles de 1729.

7°. L'entretien, le logement & la nourriture des citoyens des deux sexes, qui parvenus à l'âge de 70 ans accomplis, ne trouvent plus des ressources dans leurs fortunes, leur travail, & leurs familles.

8°. Les Enfants orphelins, que l'Administration, sur la présentation des Parents, adopte depuis l'âge de sept ans jusqu'à l'âge de quatorze, sur lesquels dès-lors, conformément aux Lettres Patentes, elle acquiert jusqu'à vingt-cinq ans, tous les droits de la puissance paternelle, & à qui elle tient vraiment lieu de pere.

9°. Les Enfants délaissés ou abandonnés par leurs peres & meres depuis l'âge de sept ans & au dessus, jusqu'à douze accomplis, que l'Administration reçoit sur la présentation des voisins, les certificats des Officiers de quartier, & après les informations requises.

10°. Les Enfants adoptifs, les Enfants trouvés, exposés ou délaissés qui passent à sept ans de l'Hôtel-Dieu à la Charité. Par délibération du 29 Avril 1767, l'Administration a arrêté que tous les Enfants de cet Hôpital sans exception, seront aux frais de l'Administration, nourris, élevés & entretenus à la campagne pour la repeupler & y former des agricoles; qu'indépendamment des gages & des vêtements donnés aux nourriciers, il leur sera payé 6 livres, en justifiant par eux que l'enfant a fait sa premiere Communion à la campagne, & 30 liv. de gratification, soit qu'ils aient conservé les enfants jusqu'à l'âge de 18 ans, soit qu'ils les aient mariés plutôt.

Depuis son origine l'Administration a été constamment élective & tournante, c'est-à dire, qu'il faut avoir le vœu des Administrateurs actuels, & être appellé par eux à l'administration pour y entrer; ils se succedent ainsi tous les deux ans, de maniere que le Bureau est toujours composé de la

moitié des Administrateurs anciens, & de la moitié des nouveaux; ils redoublent ordinairement leur service; par-là leurs connoissances sont plus étendues, plus sûres, & ils sont dispensés du service de 2 années qu'ils doivent à l'Hôtel-Dieu.

Cette administration est partagée entre dix-huit Recteurs, dont le service est de deux années & le rang dans l'ordre qui suit: un Chanoine Comte de Lyon, un Avocat au Parlement & aux Cours de Lyon, un ancien Echevin, un Trésorier des deniers, & quatorze Notables Citoyens, dont le rang sans distinction se regle par l'ancienneté du service & de l'âge.

RECTEURS DE LA CHARITE'.

Messire Gabriel de Montmorillon, Prieur de Courzieux, Vicaire général, grand Prêtre, grand Custode de l'Eglise, Comte de Lyon, *place St. Jean*,

préside à la Compagnie & aux délibérations du Bureau. Il a la direction des Ecclésiastiques, & du Spirituel de la Maison, avec l'inspection sur les Fondations.

Noble Marc-Antoine Bloud, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, Conseiller du Roi Assesseur en la Maréchaussée générale de Lyonnois, Forez & Beaujolois, *rue de Flandre*,

a la direction des affaires de cet Hôpital, des adoptions; a l'inspection de tout ce qu'on fait imprimer; le soin d'arrêter les états des Agents, des Huissiers & de l'Imprimeur, l'inspection des Mendiants, & la direction de la Seigneurie du Péron.

Noble Jean-Baptiste Verger, ancien Echevin, *quai St. Antoine*,

a l'intendance des bâtiments de cet Hôpital & des maisons en Ville, soit dudit Hôpital, soit des adoptifs, la distribution des Aumônes secretes, & la Direction de la Seigneurie du Péron.

M. Ennemond Galtier, Trésorier des deniers de cet Hôpital, *grande rue Merciere*,

reçoit toutes les sommes dues à l'Hôpital à quelque titre que ce soit; paie tous les jours de la semaine, & suivant l'institution primitive de l'Administration, rembourse les sommes déposées dans l'Hôpital pour des Mineurs, aussitôt qu'ils deviennent Majeurs, qu'ils s'établissent, qu'ils se marient, & qu'il peut valablement se libérer.

M. Gilles Gaudin, Négociant, Procureur du Bureau, *rue Romarin, près du Change de Londres*,

a la direction du Corps des garçons abandonnés, appellés Passants, & des garçons exposés, appellés petits garçons, soit à la Ville, soit à la Campagne; la direction du Domaine de Selette, situé en la Paroisse d'Irigny; la régie de la Maison & fonds situés à Neuville, appartenants aux enfants Rouge, adoptifs.

M. Jean Antoine le Pescheux, Négociant, *rue de la Cage*.

a l'inspection sur les Ecritures & Livres en parties-doubles, le soin de l'achat du Bois à brûler & des Charbons; l'inspection sur la Cuisine, sur la Boucherie; & sur les Mendiants.

M. Jacques Imbert, le cadet, négociant, *rue Ste. Catherine*,

a la direction du Corps des filles adoptives, appellées filles de Ste. Catherine, soit à la Ville, soit à la Campagne; l'inspection sur le Grenier à linge, sur la Buanderie & dépendances; le soin de l'achat des savons & amidons, & de payer les Lavandiers & Lavandieres; la régie du Domaine situé à Marcy-sur-Anse, appartenant aux enfants Ropique, adoptifs.

M. J. M. Duperrel, négociant, *rue des Feuillants, maison Munet*, a le soin de l'achat du Vin ; la direction du contrôle des droits d'entrée de vin dus à cet hôpital, & ceux qui sont dus pour les billets de passe-debout, & de tout ce qui a rapport à ces parties, & l'inspection des mendiants.

M. C. L. Giraud, le cadet, négociant, *rue du Bât-d'argent*, a l'inspection sur les Moulins à soie ; la régie du domaine Delor, situé aux Haies ; la direction des Cachots; l'inspection des mendiants ; la direction de la Seigneurie du Péron ; la Régie des fonds situés à Talluyers, appartenants aux enfants Labourne ; & les adoptions du côté de S. Nizier.

M. Matthieu Dufay, Bourgeois, *rue S. Jean, près du Change*, est chargé de vérifier le paiement des gages, gratifications & hardes, que l'on donne aux Paysans pour les enfants qu'ils ont en nourrissage ; de faire le relevé des enfants qui reviennent de la campagne pendant la semaine ; de l'inspection particuliere sur les sous-ordres employés à cette partie ; le soin de faire le dénombrement des différents Corps de cet Hôpital ; & celui de veiller au recouvrement des dettes actives

M. Etienne Parent, négociant, *place de l'Herberie*, a le soin d'acheter toutes les Draperies ; l'inspection sur les Fabriques des bas, bonnets & dépendances ; sur les Teintures, sur les Tailleurs & les Tailleuses ; la distribution générale des habits pour les Pauvres de cet Hôpital, tant à la Ville qu'à la Campagne.

M. Louis Richard, Négociant, *rue Royale*, a la direction du Corps des Enfants orphelins adoptés, appellés Enfants de la Chanal, soit à la Ville, soit à la Campagne, de la Sacristie, des Tentures pour les enterrements, & les adoptions du côté de St. Nizier, & l'inspection des Mendiants.

M. Jean-Baptiste Desnoyers, Négociant, *rue Desirée*, a l'inspection sur la Pharmacie & la Chirurgie, sur les Infirmeries des garçons & celles des filles ; la direction des meubles & ustensiles de la Maison; la régie du Domaine de l'hoirie Bouillon, situé au fauxbourg de la Croix-Rousse ; des Maisons & fonds situés au fauxbourg de la Guillotiere, appartenants à cet Hôpital, & à divers adoptifs ; & les adoptions du côté de Fourvieres.

M. Clement Carié, Négociant, *rue Mulet*, a la distribution du pain à la Chanal, la direction du Corps des vieilles femmes, & de la Fabrique des toiles; & le soin d'y fournir le fil nécessaire ; le soin de la vente du plâtre, de l'achat des matieres propres à sa fabrication ; de payer tous ceux qui sont employés dans son district, & les adoptions du côté de Fourvieres.

M. Leonard Gay, Négociant, Substitut du Procureur du Bureau, *Qui de S. Clair*, a la distribution du pain à Ste. Catherine ; a la direction des filles abandonnées appellées Passantes ; des filles exposées appellées filles de Ste. Therese, soit à la Ville, soit à la Campagne ; & l'inspection des mendiants.

M. François Muguet, Négociant, *rue du Puits-Gaillot*, a la distribution du pain à St. Bonaventure ; la direction de la Cordonnerie & dépendances ; le soin de l'achat des Cuirs, & de payer les gages à ceux qui sont employés dans son district, & les adoptions du côté de Fourvieres.

M. Anne-Christophe Mallebay, Négociant, *gr. r. Merciere*, a la distribution du pain à S. George ; la direction du Corps des Vieux; celle des Archers ou Suisses de cet Hôpital, la direction des Cachots ; l'inspection des Mendiants ; la régie de la Seigneurie du Péron, & les adoptions du côté de S. Nizier.

M. Leonard Chaland, Négociant, *Place St. Pierre*, a la distribution du pain à la Charité ; le soin de l'achat des bleds ; la direction de la boulangerie, des moulins à bled & de tout ce qui a rapport à ces parties; du bateau où se lave le linge, le soin de payer les gages des porte-facs, charretiers & autres employés dans son district.

Sept de MM. les Recteurs sont spécialement chargés de l'inspection des Mendiants des deux sexes ; de faire la visite chaque jour de la semaine dans le lieu où ils sont renfermés, afin de les interroger, de voir s'il est possible de les renvoyer, de prendre relativement à eux les informations nécessaires, d'en faire rapport au Bureau, d'inspecter enfin leurs travaux, leur nourriture & tout ce qui est de l'ordre & de la police de ce lieu.

Recteurs Chargés des Mendiants, & le jour de leur visite.

Dimanche. M. Bloud.
Lundi. . . M. Duperrel.
Mardi. . . M. Gay.
Mercredi. M. le Pescheux.
Jeudi. . . M. Giraud.
Vendredi. M. Mallebay.
Samedi. . M. Richard.

Nota. Ceux qui auront des mendiants à réclamer pourront s'adresser au Recteur qui aura été de visite le jour où le mendiant aura été arrêté.

Officiers. Mrs.
- Ezéque, Prêtre, Econome, *dans la Maison.*
- Delhorme, Notaire, Secretaire du Bureau, *place de la Comédie.*
- Deyrieu, Procureur, *rue St. Jean.*
- Dupré, Archiviste & Agent, *rue St. Jean.*
- Duplessis, Teneur des Liv. *place de Louis-le-Grand.*
- Buytouzac, Chirurgien Major, *dans la Maison.*

Commissaire en droits seigneuriaux, M. Ferrand, Conseiller du Roi, Notaire, *rue Confort, au coin de la rue Paradis.*

Le Sr. Martin, Commissaire de Police, est chargé du recouvrement des amendes, & des droits sur les Communautés, attribués aux Hôpitaux, *place Confort.*

Huissier, Alex. Franç. Berthaud, *place de la Baleine.*

Le Bureau s'assemble,

Depuis la fête de Tous les Saints jusqu'à Pâque, les Dimanches & les Mercredis, à trois heures après midi.

Depuis Pâque jusqu'au Dimanche qui suit la Nativité de la Sainte Vierge, les Dimanches à huit heures du matin, & les Mercredis à trois heures après midi.

Depuis le Dimanche qui suit la Nativité de la Sainte Vierge, jusqu'à la Fête de tous les Saints, le Bureau ne s'assemble que tous les Mercredis à trois heures après-midi.

Imprimeur du Bureau,

M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

ANCIENS RECTEURS DE L'HOPITAL GENERAL de la Charité, & Aumône générale de Lyon, actuellement vivants.

MESSIEURS

1729. Antoine Servan, Secretaire du Roi, Maiſon Couronne de France, *place des Terreaux*, *maiſon Vouty.*

1731. François Brac, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, ancien Echevin, *rue des trois Maries.* Continué en 1733 & 1734.

1731. Floris Mongirod.

1734. Benoît-Victor-Hubert de St. Didier, Chevalier Conſeiller du Roi Tréſorier de France, honoraire au Bureau des Finances de la généralité de Lyon, *rue St. Dominique.*

1735. Hector de Lévy, Prieur de Ventadour & de S. Romain-le-Puy, ancien Précenteur de l'Egliſe, Comte de Lyon, *place St. Jean.*

1735. Marc-Antoine Chappe, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, ancien Echevin, *rue de la Peyrollerie.* Continué en 1737 & 1738.

1735. Claude Pernon, pere, Secretaire du Roi honor. près la Cour des Monn. de Lyon, *à la montée du Chemin neuf.*

1735. Jean Gardelle, *place de St. Nizier.*

1738. Antoine Lacroix, Docteur en Théologie, de la maiſon de Navarre, Baron & grand Obéancier de St. Juſt de Lyon, Préſident, Treſorier de France au Bureau des Finances, *place des Minimes.* Continué en 1740 & 1741.

1739. Franç. Deſchamps, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, Conſeiller du Roi & ſon Procureur en la Maréchauſſée générale du Lyonnois, Forez & Beaujolois, ancien Echevin, *quai de la Baleine.* Continué en 1741 & 1742.

1740. Jean Pitiot, *quai Chalamont.*

1740. Charles Millanois, Ecuyer, Conſeiller, Secretaire du Roi, Directeur & Tréſorier de la Monnoie, *à l'Hôtel de la Monnoie.*

1741. Charles Chivet Pitiot, *rue Lafont.*

1741. Louis-Albert de Lezay de Marnezia, Chamarier de l'Egliſe, Comte de Lyon, actuell. Evêque d'Evreux.

1741. Jean-Baptiſte Verger, Tréſorier en 1763 & 1764, ancien Echevin, *quai de St. Antoine.*

1742. Antoine Pautrier, ancien Echevin, *vis-à-vis de l'Egliſe de St. Laurent.*

1742. François Clavière, l'ainé, ancien Echevin, Tréſorier

MESSIEURS

en 1749 & 1750, & en qualité d'Exconsul en 1758 & 1759, *derriere la Comédie.*

1743. Cl. Blanchet, *port du Temple.* Cont. en 1745 & 1746.

1743. Jean-Mesnard, neveu, *rue de la Poulaillerie St. Nizier.* Continué en 1745.

1744. Claude Reynard, *place de Louis-le-Grand.* Continué en 1746 & 1747.

1744. Philippe Billion, *à la montée de Montauban.*

1744. Laurent Audra, actuellement Echevin, *rue S. Joseph.* Continué en 1746 & 1747.

1744. Etienne Bron, ancien Echevin, *place de la boucherie de St. Paul.* Continué en 1746 & 1747.

1745. Pierre-César Desbullois, *rue du Bât-d'Argent.* Continué en 1747, 1748 & 1749.

1745. Charles-Claude Briasson, ancien Echevin, *r. Romarin.* Continué en 1747 & 1748.

1746. Gaspard - Roch - Augustin Quinson du Bougeard, Chevalier Conseiller du Roi, Président Trésorier général de France de la généralité de Lyon, *rue de l'Arsenal.*

1746. François Prost, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, Seigneur de Royer ; ancien Echevin, & Conseiller de Ville, *vis-à-vis de la petite porte de Ste. Croix & du Palais.*

1747. François Bruyeres, ancien Echevin, *rue du Puts-Gaillot:* Continué en 1749 & 1750.

1748. Marc-Antoine Trollier de Senevas, Chevalier Conseiller du Roi, Président Trés. de France au Bureau des Finances de la généralité de Lyon, *rue de l'Arsenal.*

1750. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, ancien Echevin, *pl. de Roanne.* Continué en 1752 & 1753.

1750. Alexandre Faure, *q. de Retz.* Continué en 1752 & 1753.

1750. Jean-Claude Michel, *rue Ste. Monique.*

1750. Maurice Giraud, ancien Echevin, Trésorier en 1759 & 1760, *rue de l'Aumône.*

1751. Gabriel-César de St. Aulbin de Saligny, Prévôt de l'Eglise, (aujourd'hui Archidiacre) Comte de Lyon, Abbé de Preaux, & Vicaire général, *à l'Hôtel de la Sacristie.* Nommé une seconde fois pour 1757 & 1758.

1751. Jacques Daudé, Chevalier, ancien Echevin ; Trésorier, en 1753 & 1754, & Exconsul en 1764 & 1765, *rue St. Dominique.*

MESSIEURS

1751. Jean Charton, Secretaire du Roi : *à la Montée des Carmelites.*

1751. Pierre Monlong, Ecuyer, ancien Echevin, *place des Terreaux.* Continué en 1753 & 1754, & Tréforier en 1755 & 1756.

1752. Charles Reynard, *place de Louis-le-Grand.* Continué en 1754 & 1755.

1752. Louis-Céfar Bron, *place de la poulaillerie de St. Paul.*

1752. Louis Charlet, *rue Tupin.*

1752. Lambert de la Font, Ecuyer, *place de la Boucherie de Saint Paul.*

1753. Antoine Robin, Ecuyer, Confeiller Secretaire du Roi, *rue d'Auvergne.*

1753. Melchior Parent, Confeiller en la Cour des Monnoies de Paris, & député du Commerce de Picardie, *rue Poiffonniere, à Paris.* Continué en 1755.

1754. Claude Riverieulx, Ecuyer, Seigneur de Chamboft, ancien Echevin, *place de Louis-le-Grand.*

1754. Jean-Joach. Reynaud, anc. Echevin, *r. Ste. Catherine.* Continué en 1756 & 1757, Tréforier en 1757 & 1758.

1754. Jean-Antoine Roux, Exconful, *place des Terreaux.*

1754. J. Franç. Clavieres, Tréforier en 1765 & 1766. Confeiller de Ville en 1768, Echevin pour 1770 & 1771. *rue Ste. Catherine.*

1754. Jofeph - Marie Rouffet, ancien Echevin, *au coin de la rue Neuve.*

1755. Marie - Eugene de Montjouvent, grand Sacriftain, (aujourd'hui Doyen de l'Eglife), Comte de Lyon, *à l'Hôtel du Doyenné.* Nommé une feconde fois pour 1759 & 1760.

1755. Benoît Goy, Ecuyer, Avocat au Parlement & aux Cours de Lyon, *place St. Jean.*

1755. Claude-Jofeph Dupont, Tréforier de la Maréchauffée, & Commis à la recette gén. des Fin. *rue du Plat.*

1755. Claude-Jofeph Chazette, Secretaire du Roi, *rue Pizay.*

1755. Jean - Baptifte Lacour, ancien Echevin, Tréforier en 1761 & 1762, Recteur Exconful pour 1768 & 1769, *place des Cordeliers.*

1756. Pierre-Philippe Bourlier, Chevalier Seigneur d'Ailly, Parigny, St. Cyr-de-Faviere, Comelle, & autres lieux, Confeiller du Roi, Préfident, Tréforier de France, au Bureau des Finances, *place de Louis-le-Grand.*

1756. Antoine Beauffan, *rue des trois Carreaux.*

MESSIEURS

MESSIEURS

1756. Honoré Beuf, Conseiller de Ville, *rue Pizay*. Continué en 1758 & 1759.
1756. Jean Jacob, Conseiller de Ville, *rue Lafont*. Continué en 1758 & 1759. Trésorier en 1767 & 1768.
1756. Jean Terrasson, Ecuyer Conseiller Secretaire du Roi, *derriere la Comédie*. Continué en 1758 & 1759.
1756. Charles-Joseph Lachapelle, *place St. Pierre*.
1757. Jean Burtin, Ecuyer, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, Secretaire du Roi honoraire près le Parlement de Provence, *rue St. Jean*. Continué en 1759 & 1760.
1757. Laurent Vincent, *pl. des Terreaux*. Cont. en 1759 & 1760.
1757. Philippe-Emmanuel Monlong, Ecuyer, *place des Terreaux*. Continué en 1759.
1757. Antoine Reveronni, l'ainé, Chevalier, *rue Ste. Catherine*. Continué en 1759 & 1760.
1757. Antoine Henri Jordan, l'ainé, *rue Lafont*. Continué en 1759 & 1760.
1757. Jean-Matthieu Chancey, ancien Juge-Conservateur, *rue Lafont*. Continué en 1758 1759 & 1760.
1758. Joseph Michel, Intéressé dans les affaires du Roi, *place de Louis-le-Grand*. Continué en 1760 & 1761.
1758. Ennemond Felissan, *rue des trois Carreaux*.
1760. Pierre Henri Agniel, Seigneur de Chenelette, Chevalier, Président Trésor. de France au Bureau des Finances, *sur les Remparts*. Continué en 1762 & 1763.
1760. Charles Dervieu, Seigneur de Goiffieu, Conseiller du Roi, Contrôleur général ancien des Finances, Bois, Domaines de la généralité de Lyon, ancien Echevin, *rue Vaubecour*. Continué en 1762 & 1763.
1760. Claude Pitras, *rue St. Dominique*.
1760. Pierre la Sausse, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Maison Couronne de France, près de la Chancellerie du Parlement de Pau, *rue Basse-Ville*. Continué en 1762 & 1763.
1760. Henri Descroix, *place St. Nizier*.
1760. Jean-Isaïe Imbert, *rue Ste. Catherine*. Continué en 1762 & 1763.
1761. Charles-Antoine-Gabriel d'Osmond, Chantre de l'Eglise, Comte de Lyon, aujourd'hui Evêque de Cominges.
1761. Matthieu Rast, Juge-Conservateur, *rue Tupin*. Continué en 1763 & 1764.
1761. Benoît Coste, *rue Tupin*. Continué en 1763 & 1764.
1761. Louis Rambaud, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Maison Couronne de France, en la Chancellerie,

MESSIEURS

près la Cour des Monnoies de Lyon, *rue Ste. Catherine.* Continué en 1763 & 1764.

1761. Antoine Fabre, *quai de St. Vincent.* Continué en 1763, & 1764.

1761. Jean-Henri Benoît, *rue Puits-Gaillot.* Continué en 1763 & 1764.

1761. Dominique Vouty, Ecuyer, *place des Terreaux.*

1761. André Bertholet, *Montée de S. Barthelemi.* Continué en 1763 & 1764.

1762. Benoît Valous, Ecuyer, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, ancien Echevin & Secretaire de la Ville, *à l'Hôtel de Ville.*

1762. Léonard Roux, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Maison Couronne de France en la Chancellerie, près la Cour des Monnoies de Lyon, *quai de St. Clair.*

1762. Joseph Vial, *rue des Forces.* Continué en 1764 & 1765.

1762. Franç. Jaccoud, *rue Lafont.* Continué en 1764 & 1765.

1763. Jacques de St. Aulbin de Saligny, Comte de Lyon, Prieur d'Aumont, grand Sacristain, *à l'Hôtel de la Sacristie.*

1763. Louis Tolozan de Montfort, Ecuyer, *quai St. Clair.* Continué en 1765 & 1766.

1763. François Rocoffort, *rue des quatre Chapeaux.* Continué en 1765 & 1766.

1764. Etienne Grangier, *place des Terreaux.* Continué en 1766 & 1767.

1764. Jacques-Jos. Reveronni, Chevalier, *rue Ste. Catherine.*

1764. Benoît Ganin, Ecuyer, Conseiller du Roi, Contrôleur ordinaire des Guerres, *rue du Puits-Gaillot.* Continué en 1766 & 1767.

1765. Joseph-Abel Allemand de Champier, Prieur de Vorepe, Chamarier de l'Eglise, Comte de Lyon, *rue St. Jean.*

1765. François Bertin du Villars, Ecuyer, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, actuellement Echevin, *rue Tramassac.*

1765. André Lagier, *rue des quatre Chapeaux.*

1765. Claude Arnaud-Tison, *pl. de la Fromagerie.* Continué en 1767 & 1768.

1765. Antoine Grimaud, *rue du Bois.* Continué en 1767 & 1768.

1765. Simon-Claude Boulard de Gatellier, Ecuyer, Seigneur de Gatellier, Mars, Lemons, Ruyere, Cuires, Caluire, la Croix-Rousse, la Pape, Rillieux, Margniol, & autres lieux, Conseiller de Ville, *rue St. Dominique.*

MESSIEURS

Continué en 1767 & 1768. Trésorier pour 1769 & 1770.

1765. Ant. Lucy, *rue de la Déserte.* Continué en 1767 & 1768.

1765. Jacques-Franç. Vauberet-Jacquier, *rue St. Dominique.* Continué en 1767 & 1768.

1766. Pierre Flachon, ancien Echevin, *rue Dauphine.*

1766. Jacques Roulet, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Maison Couronne de France, *rue St. Dominiq.*

1766. Antoine Terrasse, *rue du Puits-Gaillot.*

1766. Ant. Neyrat, *rue des Forces.* Continué en 1768 & 1769.

1767. Antoine-François Prost de Royer, Ecuyer, Avocat au Parlement & aux Cours de Lyon, Conseiller de Ville, *rue S. Jean, vis-à-vis la pl. de la Bal.* Continué en 1769 & 1770.

1767. Claude Charcot, l'ainé, Ecuyer, *quai de St. Antoine.* Continué en 1769 & 7770.

1767. Claude-François Fayolle, l'ainé, Négoc. *pl. du Plâtre.* Continué en 1769 & 1770.

1767. Antoine Servan, l'ainé, Ecuyer, *place des Terreaux. maison Vouty.* Continué en 1769 & 1770.

1769. P. Vernier, négoc. *rue de la Monnoie.*

1769. Jean-Baptiste Reynard, négociant, *rue du Bois.*

1769. Anne-Nicolas Mermier, fils, Receveur général des Aides & Octrois, *place de Louis-le-Grand.*

FONDATION MAZARD.

M. Etienne Mazard, Bourgeois de Lyon, fonda en 1735, une distribution annuelle & perpétuelle, d'une Dot de 150 livres, à trente-trois pauvres Filles.

9 Dans la Paroisse de Saint Nizier, parmi lesquelles on doit en prendre quatre dans le Corps des Maîtres & Compagnons Chapeliers, des plus pauvres.

4 Dans la Paroisse de S. Pierre & de S. Saturnin.

2 Dans la Paroisse de Notre-Dame de la Platiere.

3 Dans la Paroisse de S. Vincent.

2 Dans la Paroisse d'Ainai.

3 Dans la Paroisse de S. George.

3 Dans les Paroisses de S. Just & Fourvieres.

3 Dans les Paroisses de Ste. Croix & S. Pierre le Vieux.

3 Dans la Paroisse de S. Paul.

1 Dans la Paroisse de Talluyers en Lyonnois. (*en tout* 33.)

MM. les Recteurs & Administrateurs de l'Hôpital général de la Charité doivent les choisir dans le nombre de celles qui sont présentées par MM. les Curés de la Ville, & MM. les Fabriciens & Marguillers des Paroisses.

COMMUNAUTÉ DES NOUVELLES CATHOLIQUES,

ou *Séminaire de la Propagation de la Foi.*

CEtte Maison doit son établissement au zele & à la piété de Camille de Neuville, Archevêque Comte de Lyon, qui voyant beaucoup de Calvinistes ou Protestants domiciliés & établis dans plusieurs lieux & Villes voisines de son Diocese; forma le dessein dès l'année 1659, d'établir à Lyon une Maison pour l'instruction des personnes du sexe qui auroient dessein de changer de Religion, & les mettre en même temps à couvert des persécutions de ceux de leurs parents qui voudroient s'opposer à leur Conversion. Les Lettres-Patentes qui confirment cet établissement, sont de l'année 1677.

SUPERIEURS.

Monseigneur L'ARCHEVEQUE, CHEF.

M. le Comte de Saint-Aulbin, Archidiacre, Comte de Lyon, *à l'Hôtel de la Sacristie*; SUPERIEUR.

ADMINISTRATEURS, MESSIEURS

François Brac, Avocat, ancien Echevin, *rue des trois Maries.*

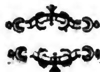
Jos. Michel, intéressé dans les aff. du Roi, *Trésor. rue Ste. Marie.*

Louis Auriol, ancien Conseiller du Roi, Receveur des Consignations au Bailliage du Beaujolois, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu de Lyon, & Juge Conservateur, *port St. Clair.* Cette Communauté est composée d'environ 80 personnes.

Supérieure, Madame Claire Chatillon.

Assist. & Maîtress. des Nov. Mad^e. Marg. de Jacob de Lacottiere.

Econome, Mad^e. Catherine-Therese Deonna, l'aînée.



COMMUNAUTÉ DU BON PASTEUR.

CEtte Maison, établie en 1672, par des Dames de Piété, fut érigée en Communauté par Monseigneur Camille de Neuville, Archevêque & Comte de Lyon, qui s'en déclara le Protecteur, & lui obtint des Lettres-Patentes en 1675, qui furent enrégistrées au Parlement en 1677.

Il y a des Administrateurs temporels dont on donne ici les noms, suivant la date de leur réception.

SUPERIEURS

Monseigneur L'ARCHEVEQUE, CHEF.
M. Navarre, Sacristain-Curé, & Chanoine de S. Nizier, Promoteur & Vicaire Général.

ADMINISTRATEURS, MESSIEURS

1742. François Deschamps, Avocat en Parlement, Ecuyer, Conseiller, Procureur du Roi en la Maréchaussée générale du Lyonnois, Forez & Beaujolois, ancien Echevin, *Avocat du Bureau.*
1747. Claude Fay, Ecuyer, Conseiller-Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France & de ses Finances, ancien Echevin.
1749. Laurent Audra l'ainé, Echevin, *Trésorier.*
1743. Jacques-Raymond Birouste, Ecuyer.
1750. Jean-Fr. Geneve, ancien Echevin, Conseiller de Ville.
1751. Pierre-César Desbullois.
1752. François Claviere l'ainé, ancien Echevin.
1752. Jean-Henri Benoît, pere.
1753. André Barety, Secretaire du Roi.
1762. Jean Charton, Secretaire du Roi.
1768. Dominique-Antoine de Pullignieu, Conseiller en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Présidial de Lyon.
1768. Louis Auriol, ancien Conseiller du Roi, Receveur des Consignations au Bailliage du Beaujolois, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu, & Juge Conservateur.

Supérieure, Madame Louise-Marguerite du Cœur de Jesus, Gastélier.
Assistante, Madame Louise de St. Paul, Varinard.
Dépositaire, Madame Marie-Françoise de St. Augustin, Bergerand.

MAISON DES FILLES PÉNITENTES.

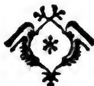
C'Eſt une Maiſon de correction, où cependant la plupart des filles qui y ont été miſes, ſe font Religieuſes après une longue épreuve. Cette Maiſon eſt ſous la direction d'un Bureau composé de pluſieurs Directeurs ou Adminiſtrateurs. La conduite intérieure eſt confiée à quatre Religieuſes du premier Monaſtere de la Viſitation de Sainte Marie. La Communauté eſt composée d'environ quarante perſonnes.

DIRECTEURS ET ADMINISTRATEURS,

MESSIEURS

Pierre Poſuel de Verneaux, Chevalier Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident en la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée, Préſident premier au Préſidial, & Lieutenant général de Police, *Place de Louis-le-Grand.*
Franç. Brac, Avocat, anc. Ech. *Avocat* du Bureau, *r. des 3 Mar.*
Pierre de la Roquette, Secretaire du Roi, *pl. de Louis-le-Grand.*
Pierre Batheon, Ecuyer, *place de Louis-le-Grand.*
François Robin, Secretaire du Roi, Tréſorier, *rue Ste. Hélene.*
Geoffroy Chaſſeing, ancien Echevin, *rue des Forces.*
Laurent Audra l'aîné, Echevin, *rue ſaint Joſeph.*
Jean-Pierre Fulchiron, *rue Clermont.*
Charles Reynard, *place de Louis-le-Grand.*
Jean-François Garcin, Procureur du Bureau, *rue S. Jean.*
Delaffraſſe de Sury, *rue Boiſſac.*
Jean-Antoine Poiſſonneaux, Chanoine de St. Nizier, *rue de la Draperie.*
Ennemond Olivier, Chanoine de St. Nizier, *rue Vandran.*

Aumônier, M. de la Noirie, Prieur de Ste. Magd. *rue Ste. Claire.*



MAISON DES RECLUSES.

CETTE Maison est destinée à la correction des filles & femmes de mauvaise vie. Elle doit son origine au zele des Citoyens qui formerent & exécuterent dans le siecle dernier, le projet de les renfermer, pour arrêter leurs désordres, & tâcher de les ramener au travail & à la vertu. Les Lettres-Patentes qui en autorisent l'établissement sont datées du mois de Janvier 1710, elles ont été enrégistrées au Parlement, le 7 Sept. 1725.

Elle est soumise aux ordres de Monseigneur l'Archevêque pour le Spirituel, & à ceux de Monseigneur le Gouverneur pour le Temporel. Elle est régie par un Bureau composé de plusieurs Administrateurs Ecclésiastiques & Laïques, qui par leurs Réglements, ne peuvent directement ni indirectement solliciter l'entrée ou la sortie d'aucune Recluse.

Le peu d'étendue des bâtiments actuels, & le défaut de fonds suffisants pour les augmenter, n'avoient pas permis jusqu'à présent au Bureau de faire tout le bien qu'il n'a cessé de desirer, & qu'il espere des constructions nouvelles qu'il vient enfin d'entreprendre. Toutes les fondations sont déjà hors de terre, suivant un plan médité pendant bien des années. L'objet principal est de séparer absolument les filles recluses qui se trouvent disposées à se convertir, des plus perverses, & de faciliter les moyens de veiller sur toutes avec encore plus d'exactitude que jamais.

Ler Administrateurs se flattent que les Citoyens zélés applaudiront à leurs vues, & voudront bien y concourir, par des secours qui sont encore nécessaires : plus le Bureau en recevra, plus il sera en état d'affermir & d'étendre une œuvre aussi intéressante.

ADMINISTRATEURS.

M. Paul Timoléon de la Forest, Custode-Curé de Ste. Croix, Docteur de Sorbonne, Vicaire-Général, Official, *PRÉSIDENT*.

M. Jacques-Claude Yon, Ecuyer, ancien Seigneur de Jonage, Conseiller en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Présidial.

M. Marie-Joseph-Ennemond de Tocquet de Mongefond, Chanoine & Prévôt-Curé d'Ainai, Licencié de Sorbonne.

M. Jean-Jacques Rast de Maupas, Docteur en Médecine de Montpellier, Professeur agrégé au College des Médecins de Lyon.

M. Lambert-Claude Dugad-Mouton, Bachelier en Théologie, Curé de S. Pierre & de S. Saturnin.

M. François-Marie Bottu de la Barmondiere, Chevalier, Seigneur de Saint-fonds & du Château de Lima.

M. Lambert de la Font de la Moussiere, Ecuyer.

M. François Yon, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Seigneur de Mares.

M. Edouard Bertaud, Custode-Trésorier de l'Eglise de Lyon.
M. Pierre Bertaud, Seigneur de la Vaure, Taluyers, Prapin & autres lieux, Conf. en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Présid.
M. Etienne du Gas, Chevalier, Seigneur de Thurin, Quinsonas, Savonost, la Tour-du-Champ, &c. Président à la Cour des Monnoies & au Présidial, Lieutenant-Criminel en la Sénéchaussée.
M. Barthelemi de Ferrus, Chevalier, Seigneur de Cucurieux.
M. J. B. A. Rast, fils, Docteur en Médecine de Montpellier, Professeur agrégé au College de Lyon, honoraire de la Société d'Agriculture.
M. Joseph-Fleuri Crupisson, Chanoine, Sacristain-Curé de S. Paul.
M. Matthieu-Marc-Antoine Nolhac, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu, Juge Conservateur, *TRESORIER*, *rue Saint-Jean.*
M. Jean Giraud de Montbellet de S. Trys.
M. Gonyn de Lurieu, Avocat en Parlement, ancien Echevin, *SECRETAIRE.*
M. Posuel de Verneaux.
M. Charles-Claude Mayeuvre des Rochers, Ecuyer.



MAISON

MAISON *OU* HOPITAL DE LA PROVIDENCE.

PArmi tant d'établiſſements qui font un ſi grand honneur à l'humanité, à la charité, à la générosité des Citoyens de cette grande Ville, celui-ci eſt un de ceux qui méritent le plus l'attention des ames pieuſes qui s'intéreſſent, non ſeulement à la ſubſiſtance des pauvres, mais encore au rétabliſſement des bonnes mœurs, & à la diminution des ſcandales & du libertinage. On s'applique particuliérement dans cette Maiſon à remplir ces trois importants objets. Elle a été fondée vers le commencement de ce ſiecle, & enſuite autoriſée en *1716*, par des Lettres-Patentes de Sa Majeſté, *uniquement* pour y élever de pauvres jeunes filles, dont l'innocence court les dangers les plus évidents, par les mauvais exemples que la vie ſcandaleuſe de leurs parents leur met continuellement devant les yeux. On ne peut pas y entrer avant l'âge de *ſept ans*, ni au-delà de *neuf*. On y reſte juſqu'à l'âge de vingt ans. Leur éducation eſt confiée à des Sœurs, qu'on appelle de la Trinité, qui ſe conſacrent & ſe vouent à leur apprendre les principes de la Religion, à les former à la vertu, & à les mettre en état de gagner honnêtement leur vie. Leur travail, tant qu'elles ſont dans la Maiſon, eſt une reſſource pour leur entretien ; mais il eſt très-éloigné de ſuffire au ſoutien d'un Hôpital, qui n'a qu'un très-petit revenu fixe, & qui porte ainſi à juſte titre le nom de Maiſon de la Providence. Les Adminiſtrateurs ſuppléent, autant qu'il eſt en eux, à une bonne œuvre qui mérite d'être conſervée, & même augmentée, s'il étoit poſſible. Il eſt donc à ſouhaiter qu'une adminiſtration, ſi eſſentielle à cette Ville, trouve des ſecours, & que des perſonnes charitables veuillent bien concourir par leurs libéralités, ou actuellement pendant leur vie, ou après leur mort, à ſeconder les vues de Dieu ſur des enfants qui, ſans cet aſyle, auroient le malheur de vivre au milieu de mille abominations, & de ne croître, moralement parlant, que pour perpétuer tant de déſordres.

Tréſorier, M. Charlet, l'un des Adminiſtrateurs de la Maiſon, *rue Tupin*.



LES SŒURS DE LA CHARITÉ.

LEs Sœurs de la Charité s'emploient au ſoulagement des pauvres dans leurs maladies & leur fourniſſent auſſi dans la ſanté des ſecours abondants ; elles dépendent du Supérieur général de la Congrégation de la Miſſion, & d'une Supérieure générale, établie dans leur maiſon, près de St. Lazare-lès-Paris : elles ſont établies ici dans trois Paroiſſes ; ſavoir,

Dans celle d'Ainai, *rue Neuve de la Charité.*

Dans celle de Saint Paul, *rue de Bourg-neuf.*

Dans celle de Saint Pierre le vieux, *rue de la Trinité.*

Ces dernieres étendent encore leurs ſoins dans les Paroiſſes de Sainte Croix & de Saint George.

ASSEMBLÉES DE CHARITÉ.

IL y a dans toutes les Paroiſſes de la ville, des Aſſemblées de charité, ſous la conduite de MM. les Curés : elles ſont compoſées des principales Dames qui ſe partagent entre elles cette bonne œuvre.

DEPOT DES MENDIANTS.

LE Roi ayant ordonné, par ſa Déclaration, du 3 Août 1764, & l'Arrêt, du 25 Octobre 1767, que les vagabonds, errants, gens ſans aveu, & mendiants de toute eſpece, ſeroient arrêtés & renfermés dans des dépôts, qui ſeroient à cet effet établis dans chaque Province ; celui de cette Généralité a été formé dans une maiſon, appellée *la Quarantaine*, ſituée ſur les bords du Rhône, qui ſervoit autrefois d'Hôpital dans les temps de peſte. Les mendiants y ſont nourris, entretenus, chauffés & blanchis ; & cette dépenſe eſt au compte de Sa Majeſté. Ils en ſortent ſur l'ordre de M. l'Intendant, lorſqu'ils ſont réclamés par leurs parents ou autres perſonnes connues, & ſur leurs ſoumiſſions de pourvoir à la ſubſiſtance & à l'entretien, dans le cas où ils ſeroient repris en mendiants.

DIRECTEUR,

M. Boin, Subdélegué de l'Intendance, *place de Louis-le-Gr.*

CHIRURGIEN, M. Merlin, *rue de l'Arbre-ſec.*

Concierge, le ſieur Combette.

Guichetier, le nommé St- Roch.

GOUVERNEMENT DE LYON, ET DES PROVINCES

DE LYONNOIS, FOREZ, BEAUJOLOIS, &c.

LE Gouvernement de Lyon eſt un des grands Gouvernements de la France ; Lyon étant la ſeconde Ville du Royaume, & ayant été autrefois Ville frontiere. Il comprend les trois Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & a toujours été poſſédé par des Seigneurs du plus haut rang.

GOUVERNEUR,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY, Pair de France, Capitaine de la plus ancienne Compagnie Françoiſe des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, GOUVERNEUR ET LIEUTENANT GÉNÉRAL pour Sa Majeſté, de la Ville de Lyon, & des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, &c. *en ſon Hôtel, rue du Bacq, Fauxbourg St. Germain, à Paris.*

LIEUTENANT GÉNÉRAL POUR SA MAJESTÉ, en la Ville de Lyon, & pays de Lyonnois & Forez,

MONSEIGNEUR LE MARQUIS DE CASTRIES, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, & LIEUTENANT GÉNÉRAL pour Sa Majeſté, en la Ville de Lyon, & pays de Lyonnois & Forez, *en ſon Hôtel, rue de Varenne, Fauxbourg St. Germain, à Paris.*

COMMANDANT POUR LE ROI, Dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois,

M. PIERRE-JOSEPH-HENRI CHEVALIER DE SCEPEAUX, Brigadier des Armées du Roi.

Secretaire du Gouvernement,

M. Banal, Secretaire général du Gouvernement, & de Monſeigneur le Duc de Villeroy, à l'Hôtel de Villeroy, *rue du Bacq, Fauxbourg St. Germain, à Paris.*

COMMANDANT POUR LE ROI,

DANS LA VILLE DE LYON,

MM. les Prévôt des Marchands, et Échevins.

CHATEAU DE PIERRE-SCIZE.

GOUVERNEUR,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY.

COMMANDANT,

M. de Bory, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de St. Louis, Lieutenant pour Sa Majesté au Comté de Bourgogne, *au Château.*

Major, M. Sagnier.

Garde du Château, le Sr. Claude Chabout.

FORT *St.* JEAN ET *BASTION St.* CLAIR.

GOUVERNEUR,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY.

COMMANDANT,

M. Camille de Riverie, Marquis de la Riviere, *place de Louis-le-Grand*, *sous les Tilleuls.*

FORTIFICATIONS.

Intendant, M. Bertaud, Ecuyer, Conseiller du Roi, *place St. Michel.*

Contrôleur, M. Grand, Conseiller du Roi, Voyer & Architecte de la Ville, *rue du Bât-d'argent.*

LIEUTENANTS de MM. les Maréchaux de France,

M. le Baron de Brosse Brosse, *à Beaujeu.*
M. le Baron de Rivirie, *à Lyon.*
M. Julien de Villeneuve, *à St. Etienne en Forez.*
M. de la Goutte, *à Montbrison en Forez.*

Garde de la Connétablie à Lyon, le Sr. Burrier.

INTENDANCE.

INTENDANT,

Messire JACQUES DE FLESSELLES, Chevalier, Seigneur de Champguessier, la Chapelle-Iger, Vaux-sous-Valliere, Mauny, Châteaufort, les Bordes & autres Lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, Conseiller honor. en la Cour de Parlement de Paris, Intendant de Justice, Police & Finances de la Ville & Généralité de Lyon, *à l'Hôtel de l'Intendance*, *pl. de L. le Gr.*

M. Boilleau, Subdélégué général, *à l'Intendance.*

M. Le Pord, Secretaire du Cabinet, *à l'Intendance.*

BUREAUX,

Premier Secretaire, M. Boilleau. Il est aussi Subdélég. général.

Secretaires de l'Intendance; Messieurs

Boin le jeune, *pl. de L. le Gr.*	Lacombe, *rue de l'Arsenal.*
Guillard, *place de Louis-le-Gr.*	Garnier, *rue St. Joseph.*
Revol, *place de Louis-le-Gr.*	Martinon, *rue St. Dominique.*

M. Chevalier de Foy, Archiviste, *rue Sala.*

Subdélégations des cinq Élections.

Ville de Lyon, M. Boin l'aîné, *place de Louis-le-Grand.*

Election de Lyon,
- M. Dervieu de Goiffieu, Ecuyer, *à Montagny.*
- M. Girerd, *à Tarare.*
- M. Dareste de la Plagne, *à S. Symphorien-le-Ch.*
- M. Raymond, *à l'Arbresle.*
- M. Sain, *à Anse.* M. Garin, *à Neuville.*

Election de Villefranche
- M. Micollier, *à Villefranche.*
- M. Berchoux, *à St. Symphorien-de-Lay.*
- M. Merlin, *à Belleville.*

Election de Roanne,
- M. Huë de la Curée, *à Roanne.*
- M. Dubost de Tremolin, *à St. Just-en-Chevalet.*
- M. Buinand, *à Charlieu.*
- M. de la Rochette, *à Villemontois.*

Election de Montbrison,
- M. de Bigny, *à Montbrison.*
- M. Vissaguet du Bouchet, *à St. Pal en Chalançon.*
- M. Gonon de St. Franc, *à St. Galmier.*

Election de St. Etienne,
- M. Colomb d'Hauteville, *à St. Etienne.*
- M. Pupil de Sablon, *au Bourg-Argental.*
- M. Royer, *à S. Chaumond.* M. Bruïas, *à Rive-de-G.*

PONTS ET CHAUSSÉES.

Ingénieurs du Roi au Département de Lyon.

Inſpecteur Général,

M. De Gendrier, Chevalier de l'Ordre du Roi, *à Paris.*

Ingénieur en Chef,

M. Lallié, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue St. Joſeph.*

Inſpecteur,

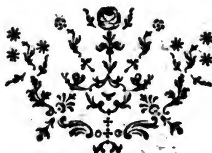
M. Demarie, *rue Tramaſſac.*

Sous-Inſpecteurs,

M. Lallié de la Tour, *rue des Marronniers.*
M. De Burnay.
M. Le Clerc, *à Montbriſon.*

Secretaire du Bureau,

M. Girard, *rue St. Dominique*, ou *chez M. Lallié.*



OFFICIERS DU CORPS ROYAL de l'Artillerie, servant au Département général du Lyonnois, Forez, Beaujolois & Bugey.

DIRECTEUR en Chef pour l'Artillerie au département de Lyon & du Dauphiné.

M. le Chevalier de Voisins, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Colonel au Corps royal de l'Artillerie à Lyon, fait sa résidence à Grenoble.

M. de Planta, Chevalier de S. Louis, Lieutenant-Colonel au Corps royal de l'Artillerie sous-Directeur à Lyon, Commandant les Ecoles de Grenoble, fait sa résid. à Grenoble.

Capitaine au Corps Royal de l'Artillerie.

M. de Potot, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Capitaine en pied au Corps Royal de l'Artill. *rue Ste. Helene.*

M. Duparc, Commissaire ordinaire des Guerres & du Corps royal de l'Artillerie, *à l'Arsenal.*

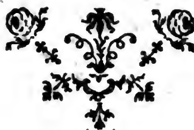
Garde de l'Artillerie,
Trésorier de l'Artillerie, } M. Bouchu, *à l'Arsenal.*

Commissaire général pour les transports d'Artill. & des Troupes,

M. Louis Bietrix, *rue Lanterne.*

Commissaire général des Poudres & Salpetres du Lyonnois, & pays circonvoisins, M. Cirlot, *rue Vaubecour.*

Inspecteur des Poudres & Salpetres, M. Pierre Meaille, *quai St. Vincent, au coin de la rue Tavernier.*



COMMISSAIRES DES GUERRES,

M. Dathose, *place de Louis-le-Grand.*
M. de Launay, *place de Louis-le-Grand, Hôtel de la Valette.*

Trésorier Provincial des Troupes, & de l'Extraord. des Guerres.

M. Prost, *a son Bureau rue de l'Arsenal & rue Sala.*

Commissaire général de la Marine, Ordonnateur aux Départements de Bourgogne, Franche-Comté & Lyonnois.

M. Lartisien, *à Auxonne.*

Commis pour la Marine.

M. Joly, *Place des Jacobins*, faisant en l'absence du Commiss.

Commissaires aux Revues des Troupes de passage à Lyon.

M. Dassaux de Glata, *rue Neuve de la Charité.*
M. de la Richardie, *rue de l'Arsenal.*

Directeur des Etapes de la Généralité.

M. Prost, *a son Bureau rue de l'Arsenal & rue Sala.*



CONSULAT.

CONSULAT.

LE Corps ou la Communauté de la Ville de Lyon a reçu depuis ſon établiſſement trois différentes formes de Gouvernement.

Par la premiere & ſous le regne de Philippe Auguſte, vers l'année 1200, les habitants choiſirent cinquante des principaux Citoyens, pour compoſer le Conſeil & régler les affaires de la Communauté.

Ce nombre de cinquante fut enſuite réduit à douze, ſous le nom commun de Gardiateurs, Recteurs, Conſeillers ou Echevins de Lyon.

En 1495, le Roi Charles VIII, accorda le Privilege de la Nobleſſe aux Echevins de la Ville de Lyon & à leur poſtérité. Ce Privilege a ſubſiſté depuis ce temps-là juſqu'aujourd'hui, & il a été confirmé par tous les Rois ſucceſſeurs de Charles VIII.

Enfin Henri IV, par ſon Edit du mois de Décembre 1595, réduiſit ces douze Conſeillers Echevins à un Prévôt des Marchands & quatre Echevins, un Procureur Général, & un Secretaire, auxquels on a ajouté un Receveur des deniers & revenus de la Ville, le tout à l'inſtar de la Ville de Paris.

PREVOT DES MARCHANDS,

Meſſire CHARLES-JACQUES LECLERC, Chevalier, Seigneur de la Verpilliere, Lieutenant de Roi de la Province de Guyenne, ancien Major de cette Ville, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, chargé du Commandement, *à l'Hôtel de Ville.*

ECHEVINS,

Noble Jean-Antoine Chirat, l'aîné, PREMIER ECHEVIN, *place du Plâtre.*

Noble Jean-François Claviere, le jeune, SECOND ECHEVIN, *rue Ste. Marie des Terreaux.*

M. François Bertin du Villars, Ecuyer, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, TROISIEME ECHEVIN, *rue Tramaſſac.*

Noble Laurent Audra, l'aîné, QUATRIEME ECHEVIN, *rue St. Joſeph.*

AVOCAT ET PROCUREUR GENERAL *de la Ville*,

M. Marie-Pierre Prost, Chevalier, *à l'Hôtel de Ville.*

SECRETAIRE DE LA VILLE,

M. Benoît Valous, Ecuyer, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, ancien Echevin, *à l'Hôtel de Ville.*

RECEVEUR GENERAL *des Deniers communs, Dons & Octrois de la Ville & Communauté de Lyon*,

M. Christophe-François Nicolau de Montribloud, Chevalier, *en son Hôtel, rue de Bellecour, & port du Roi.*

Secretaire du Consulat & du Commerce.

M. Guillaume Morin, *à l'Hôtel de Ville.*

Secretaire de la Prévôté des Marchands & du Commandement.

M. Dominique le Gras, *quai de Retz, port St. Clair.*

Secretaire de Monsieur le Prévôt des Marchands,

M. Savarit, *à l'Hôtel de Ville.*

OFFICIERS MILITAIRES.

LA Ville de Lyon étant anciennement Ville frontiere, & réputée Ville de guerre, a un Etat-Major; ce qui a donné lieu depuis long-temps à l'établissement d'une Jurisdiction, pour décider des faits militaires. Le Juge qui l'exerce, est qualifié Auditeur de Camp, & connoît de tous les excès qui doivent être portés dans un Conseil de Guerre. Celui-ci est composé des Officiers qui se trouvent sur les lieux. L'Auditeur fait l'instruction & le rapport des procès, & le Major de la Ville, les fonctions de Procureur du Roi.

AUDITEUR DE CAMP,

M. Delaffrasse de St. Romain, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *rue Sala.*

MAJOR,

M. de la Verpilliere fils, *à l'Hôtel de Ville.*

Aides-Majors,

M. de la Richardie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, *rue de l'Arsenal, à côté de la Pomme de pin.*

M. Descorches de Sainte-Croix, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, *au nouveau Gouvernement.*

Greffier de l'Etat-Major.

M. Meynier, *place de Louis-le-Grand.*

COMPAGNIE FRANCHE,

Détachée du Régiment Lyonnois.

Elle fut tirée, par ordre du Roi, du Régiment Lyonnois, & établie à la garde des Portes, en 1670.

Anciennement cette Garde étoit uniquement confiée à la Bourgeoisie, suivant les privileges qu'elle a de se garder elle-même; elle ne monte aujourd'hui la Garde que dans l'intérieur de la Ville, pour être plus en état de vaquer à ses affaires.

Capitaine. M. de Ste. Croix, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *au nouveau Gouvernement.*

Lieutenant. M. Devalembrum de la Richardie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *rue de l'Arsenal.*

Sous-Lieuten. M. Descorches de Ste. Croix, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *au nouveau Gouv.*

Sergents,

Peltier, *à la porte de la Croix R.*
Villeneuve, *à la porte d'Ainai.*
Lacroix, *à la porte de Vaise.*
Bourget, *à la porte du Rhône.*



COMPAGNIE DU GUET.

Elle est composée de 50 hommes. Elle fut établie à Lyon en l'année 1565, par un Edit de Charles IX, qui rendit les Charges du Chev.-Capitaine & du Lieutenant, en titre d'office.

Cette Troupe est sous les ordres de M. le Gouverneur & de ceux qui commandent en son absence; elle est préposée pour le bon ordre, pour la sûreté des Citoyens, pour faire les Rondes pendant la nuit & pour prêter main-forte à la Justice.

CAPITAINE CHEVALIER DU GUET,

M. Riverieulx de Chambost, *à l'Hôtel de la Monnoie.*

LIEUTENANT,

M. Vernon, *place des Terreaux.*

Sergents.
- Peyraut, *Boucherie des Terreaux.*
- Burlaton, *rue Juiverie.*
- Dumoulin, *rue S. Jean, vis-à-vis de la place de la Baleine.*

Greffier-Contrôleur à la revue du Guet, M. Gubian, *pl. S. Alban*

Payeur des Gages, M. Bouchu, *rue de l'Arsenal.*

Anciens Capitaines Chevaliers du Guet.

M. Gayot Deshayets, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *rue Juiverie.*

M. Monlong, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Bourbon Infanterie, *place des Terreaux.*

M. Castillony, *rue de Flandres.*

Ancien Lieutenant vétéran.

M. le Clerc, Ecuyer, *Port du Temple.*



COMPAGNIE DES ARQUEBUSIERS.

LE Consulat a pour sa garde, & sous ses ordres, une Compagnie de 200 Arquebusiers, dont 50 font le Service actuel & journalier; les autres appellés *Arquebusiers des* 150, doivent être prêts à servir lorsqu'ils sont commandés.

CAPITAINE,

M. Rousset de Saint-Eloy, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Limousin, *rue Sala.*

LIEUTENANT,

M. Robert de la Bâtie, Ecuyer, *port du Temple. Saint Antoine.*

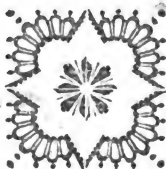
SOUS-LIEUTENANT,

M. Audra, *place des Terreaux.*

Sergents. { Lamothe, *Cour des Augustins.*
Laudet, *place Confort, à l'entrée de la r. Merciere.*
Forey, *quai St. Benoît.*

Tambour Major, le Sr. Rizoud, *rue Juiverie, du côté du Change.*

Armurier, le Sr. Moynat, *vis-à-vis du Couvent des deux Amants.*



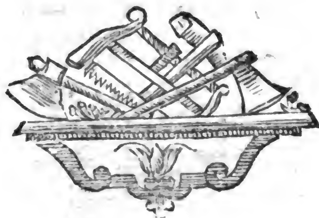
PENNONAGES.

PEnnon ou Pannon, étoit un Etendard à longue queue, qui appartenoit autrefois à un simple Gentilhomme. Il étoit opposé à la Banniere qui étoit quarrée : car quand on faisoit quelqu'un Banneret, la cérémonie étoit de couper la queue de son Pannon, d'où est venu un ancien proverbe : *faire de Pannon Banniere*, pour dire, passer à une nouvelle dignité.

La Milice Bourgeoise à qui la garde de la ville est confiée, est très-ancienne : cette Troupe étoit armée de lances au bout desquelles étoient attachés ces Pannons ou Pennons, appellés en latin *Pannus*, doù, dans des temps postérieurs, on a dérivé le nom de Pennon que l'on donne aux Capitaines qui commandent cette Milice, & on a appellé Pennonages l'étendue de chaque Quartier qui comprenoit les maisons dont les Habitants étoient aux ordres de chacun de ces Officiers. Ce nom tconservé parmi nous est un signe sensible de l'antiquité de cet éeablissement.

C'est en conséquence de cette Garde Bourgeoise, que nos Rois ont accordé aux Habitants de Lyon les Privileges dont ils jouissent.

Cette Ville étoit autrefois divisée en trente-cinq Quartiers ou Pennonages, leur inégalité détermina en 1746 à faire une nouvelle répartition, par laquelle ils furent divisés en vingt-huit.



BUREAU MILITAIRE DE LA BOURGEOISIE.

MM. les Officiers en chef des vingt-huit quartiers, pour maintenir le ſervice militaire de la Bourgeoiſie, nommerent en 1764, ſept Députés ou Commiſſaires d'entre eux, au nombre deſquels il y en a un qui fait l'office de Secretaire. Ils veillent à l'exactitude du ſervice de la Bourgeoiſie, & maintiennent la diſcipline dans le Corps.

Commiſſaires Députés par Délibération du mois de Janvier 1767.

M. Dareſte de Saconnay, ancien Echevin, Capitaine en chef du Quartier de la Juiverie.

M. Cinier, Capitaine-Sous-Lieutenant du Quartier de place Neuve, réuniſſant la fonction de Secretaire de la Députation.

Nouveaux Commiſſaires Députés, nommés en Janvier 1769.

M. Durand, Capitaine-Lieutenant du Quartier de la Place Confort.

M. Rolichon, Capitaine en chef du Quartier de la rue Belle-Cordiere.

M. Berruyer, l'ainé, Capitaine-Lieutenant en ſecond du Quartier de la Place Confort.

M. Sêve, Capitaine en chef du Quartier de la Pêcherie.

M. . . . . .

Sur la préſentation de MM. les Députés, il a été fait une nomination de vingt-deux Officiers en chef, pour les différents quartiers où il en manquoit, le Conſulat tenant, le Mardi 4 Décembre 1770.

Ces Meſſieurs s'aſſemblent tous les Samedis chez le plus ancien. Ils ſont chargés ſpécialement de préſenter les Officiers qui entrent dans le Corps.

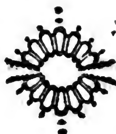


TABLEAU
DES XXVIII QUARTIERS
DE LA VILLE DE LYON,

Où l'on voit le jour de la ſemaine auquel chaque Quartier eſt de Garde, ce ſervice roulant toujours dans le même cercle & revenant au même point.

Jeudi, . . .	Place Confort. *La Colonelle.* Rue Neuve. Rue Buiſſon. Le Gourguillon.
Vendredi,	Le Change. La Croiſette. Port du Temple. Place de Louis-le-Grand.
Samedi, . .	Le Griffon. Saint Vincent. Porte-Froc. Le Plâtre.
Dimanche,	Rue Thomaſſin. La Grande Côte. La Pêcherie. Les Terreaux.
Lundi, . . .	Rue Belle-Cordiere. Port Saint Paul. Place Saint Pierre. Pierre-ſciſe.
Mardi, . .	La Juiverie. Bon-Rencontre. Rue Tupin. Rue Plat-d'Argent.
Mercredi,	Saint George. Place Neuve. Rue de l'Hôpital. Saint Nizier.

I. *PLACE CONFORT.*

Ce Quartier porte le nom de Compagnie Colonelle, & le Capitaine, celui de Colonel.

CAPITAINE-COLONEL.

M. . . . .

CAPITAINES.

CAPIT. LIEUT. M. Annibal Durand, *rue Buisson.* Député.
LIEUT. EN SEC., M. J. B. Berruyer l'ainé, Député. } *Place*
ENSEIGNE, M. Pierre Berruyer le cadet, } *Confort.*

Ancien Sergent, le Sr. Arnoux, *place Confort.*

Sergent fourrier, le sieur Sallard, *rue Merciere.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Gras, *place Confort.*	Tripier, *cour des Dominicains.*
Flachet, *cour des Dominicains.*	Tenard, *rue Raisin.*
Chicot, *place Confort.*	Faufte, *rue Raisin.*
Rapoud, *cour des Dominicains.*	Bonneau, *place Confort.*
Terrier, *cour des Dominicains.*	Boissonnat, *rue Merciere.*
Moreau, *rue Raisin.*	Piegay, *cour des Dominicains.*
Fay, *petite cour des Dominicains.*	Rampont, *rue Raisin.*
Dumortier, *rue Raisin.*	Duguié, *rue Bourg-chanin.*
Escoffier, *rue Confort.*	Morel, *rue Confort.*
Trouillat, *place St. George.*	Giraud, *rue Raisin.*
Charbonnier, *rue St. Dominique.*	Hopital, *rue Raisin.*
Valleton, *rue Confort.*	Forge, *rue Raisin.*

Sergent Major pour l'exercice, le Sieur Piatton, *rue Confort.*

Son Drapeau est blanc, de même que les Coquardes & Plumets.

Par Délibération, les Capitaines & Bourgeois subalternes font célébrer une Grand'Messe, le second Dimanche d'Octobre de chaque année, pour les jours précieux de notre Monarque & de la Famille Royale.



II. *LE CHANGE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Jean-Pierre Chaix, *place des Terreaux.*
LIEUTENANT, M. Roman Vassal, *rue Ste. Catherine.*
ENSEIGNE, M. Lacour, *place du College de Notre-Dame.*
Anciens Sergents, les Sieurs Duchand, Rouchon, Prost, Javellot, Simon & Flachon.

Sergents, les Srs.
Debrou, *place du Change*, a le Rôle.
Fourcade, *au Palais Royal.*
Pinay, *rue de Flandres.*
Dany, *rue de Gadagne.*
Pugniet, *rue St. Jean.*
Esparet, *place du Change.*
Guy, *rue de la Saônerie.*
Randon, *au port Dauphin.*
Duplatre, *rue de l'Angille.*
Chatar, *rue de la Saônerie.*
Ray, *rue de Flandres.*
Fayol, *rue St. Jean.*
Pausin, *place du Change.*

Caporaux, les Srs.
Court, *rue des Hebergeries*, pour le Piquet des Incendies.
Bergé, *rue St. Jean.*
Guyfray, *place du Change.*
Perrin, *au port Dauphin.*
Charvin, *rue de la Saônerie.*
Merciez, *rue de la Saônerie.*
Balliad, *rue de la Loge.*
Masson, *au port Dauphin.*
Germain, *rue de la Saônerie.*
Blanc, *rue S. Jean.*
Fontenet, *rue S. Jean.*
Zacharie, *rue S. Jean.*
Achard, *place du Change.*

Son Drapeau est blanc, avec une Croix d'or, & ces mots, *Lieutenance-Colonelle.* Les Coquardes sont blanches.

III. *LE GRIFFON.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Joseph-Henri Lambert, Ecuyer, *Port St. Clair.*
LIEUTENANT, M. Servan, le cadet, Ecuyer, *rue Romarin.*
ENSEIGNE, M. André Artaud, *rue Royale.*

Sergents, les Srs.
Manesy, *rue Desirée.*
Buisson, *rue Desirée.*
Vial, *près de St. Clair.*
Tinot, *près de St. Claude.*
Reverony, *rue Desirée.*
Faure, *rue du Peyrard.*
Enay, *rue du Griffon.*
Chrétien, *port de St. Clair.*
Mazard, *rue Terraille.*
Laporte, *rue du Griffon.*
Haurand, *rue Basse-Ville.*

Caporaux, les Srs.
Billet, *rue du Griffon.*
Marthaud, *rue des Feuillants.*
Janin, *rue de l'Arbre-sec.*
Grenier, *place de la Comédie.*
Denthon, *rue Puits-Gaillot.*
Fond, *rue Royale.*
Dumas, *montée de la Glaciere.*
Revel, *rue Terraille.*
Robert, *rue Terraille.*
Roche, *rue Terraille.*
Genevay, *rue Terraille.*

Préposés pour les Incendies,
Sergent, Le Sieur Guinand, *rue Terraille.*
Caporal, Le Sieur Delaye, *place du Romarin.*

Le Drapeau est amaranthe & blanc, avec trois Griffons d'or. La devise est, *Quis consurgeret adversùs eos?* Les Coquardes sont blanches & ponceau.

IV. *RUE THOMASSIN.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Pierre Guiraudet, *rue de l'Enfant qui pisse.*
LIEUTENANT, M. Jean Rocoffort, *rue des quatre Chapeaux.*
ENSEIGNE, M. Pierre Andrieu, *rue St. Côme.*

Sergent d'affaires, le Sieur Mourre, *place Grenouille.*

Sergents, *les Srs.*
Bardot, *rue Ferrandiere.*
Barret, *rue Ferrandiere.*
Frangin, *rue Confort.*
Terrasse, *rue Thomassin.*
Rogat, *rue Ferrandiere.*
Champier, *rue Thomassin.*
Maurier, *rue Grôlée.*
André, *rue Thomassin.*
Adam, *rue Thomassin.*
Mi, *rue Belle-cordiere.*
Vigne, *rue Ferrandiere.*
Boudret, *rue Ferrandiere.*

Caporaux, *les Srs.*
Jamet, *rue Thomassin.*
Rivoire, *rue Thomassin.*
Gavot, *rue Ferrandiere.*
Coniat, *rue Ferrandiere.*
Venet, *rue Thomassin.*
Vincent, *rue Thomassin.*
Caminet, *rue Thomassin.*
Mono, *rue Thomassin.*
Besson, *rue Thomassin.*
Lafon, *place Grenouille.*
Devers, *rue Ferrandiere*
Bouché, *rue Ferrandiere.*

Les Coquardes & le Drapeau sont jaunes, noirs & blancs : le Drapeau est traversé d'une croix blanche, au milieu on voit un vaisseau éclairé par un soleil ; dans les deux coins supérieurs est une L couronnée ; dans l'un des coins inférieurs est un Lyon rampant, & à l'autre coin est une tour : la devise est, *Terrâ marique lucet.*

V. *RUE BELLE-CORDIERE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Rolichon, *rue Belle-Cordiere.* Député.
LIEUTENANT, M. Martin, *quai St. Antoine.*
ENSEIGNE, M. Desjardins, *rue Confort.*

Ancien Sergent, le Sieur Guerin, *rue Paradis.*
Sergent Major, le Sieur Difelin, *rue Bourg-chanin.*
Sergent de Piquet pour les Incendies,
Caporal, le Sieur Martin, *rue Belle-Cordiere.*

Sergents, les Srs.
Jacquet, *quai du Rhône.*
Dumas, *rue Confort.*
Brun, *rue belle-Cordiere.*
Dussauze, *gr. rue de l'Hôpital.*
Gayet, *rue Confort.*
Vanderheyde, *rue Belle-Cordiere.*
Vergoin, *rue Belle-Cordiere.*
Bugnot, *rue Confort.*
Moutont, *rue Bourg-chanin.*
Charlet, *rue Belle-Cordiere.*
Bertrand, *rue Bourg-chanin.*
Vachon, *rue Bourg-chanin.*

Caporaux, *les Srs.*
Billand, *rue Belle-cordiere.*
Despagne, *rue Confort.*
Vincent, *rue Confort.*
Rolin, *rue Confort.*
Malet, *au Change.*
Morel, *rue Belle-Cordiere.*
Rendue, *rue Confort.*
Chanoine, *rue Belle-Cordiere.*
Delhorme, *rue Confort.*
St. Jean, *rue Bourg-chanin.*
Chipier, *rue Confort.*
Desgranges, *rue Belle-Cordiere.*

Son Drapeau est bleu, parsemé de fleurs de lis d'or, avec une Croix blanche, & ces mots : *Quocumque sequar.*

VI. *LA JUIVERIE.*

CAPITAINES.

Capit. M. Dareste de Saconay, anc. Echev. *rue de l'Arſ.* Député.
Lieutenant, M. Beaupré pere, *rue Sirenne.*
Enseigne, M. Mailhard, l'ainé, *rue du Bœuf.*

Sergents, les Srs.
Lagay, *rue Miſere.*
Flechier, *rue Lainerie.*
Rozet, *boucherie ſaint Paul.*
Moiroux, *rue St. Barthelemi.*
Cornier, *rue Lainerie.*
Richard, *rue Lainerie.*
Bouzonnet, *vis-à-vis de S. Paul.*
Martinet, *rue St. Barthelemi.*
Bernard, *pl. Neuve des Carmes.*
Berger, *rue Lainerie.*
Regnié, *degrés du Change.*
Boizard, *rue Lainerie.*

Caporaux, les Srs.
Drivon, *boucherie S. Paul.*
Bernard, *rue Saônerie.*
Sauſe, *rue Juiverie.*
Gonnin, *place de la Boucherie.*
Petit, *montée des Epies.*
Bonbourg, *rue Miſere.*
Gadors, *montée des Capucins.*
Marinier, *rue Lainerie.*
Patras, *rue St. Barthelemi.*
Garas, *rue Juiverie.*

Son Drapeau eſt bleu, blanc & noir; la deviſe eſt une Tour couronnée d'étoiles, avec ces mots : *Turris mea Deus.*

VII. *SAINT GEORGE.*

CAPITAINES.

Capitaine, M. Guilloud, *place de l'Archevêché.*
Lieutenant, M. Ferrouſſat, *port du Sablet.*
Enseigne, M. Meynier, *place de Louis-le-Grand.*

Ancien Sergent & de Piquet, le Sr. Bergeot, *rue des Prêtres.*

Sergents, les Srs.
Delormas, *rue St. George.*
Quidant, *à la Quarantaine.*
Chol, *rue Saônerie.*
Bourdilliat, *rue ſaint George.*
Rochand l'ainé, *place S. George.*
Calamy, *place ſaint George.*
Perrin, *rue ſaint George.*
Michel, *à la Quarantaine.*
Bertrand, *à la Quarantaine.*
Villeraze, *montée des Epies.*
Bouché, *rue de l'Ours.*
Rabillout, *port du Sablet.*

Caporaux, les Srs.
Badin, *place de Louis-le-Grand.*
Duc, *rue du Vieil renverſé.*
Buyet, *à l'Hôtel de Gadagne.*
Deſmeurs, *rue St. George.*
Batet, *rue St. George.*
Rochand le cadet, *rue des Prêtres.*
Criſtot, *rue St. George.*
Chol, *rue St George.*
Chalamel, *au Port neuf.*
Audibert, *rue St. George.*
Bruniere, *à la Pierre percée.*
Mondet, *grande rue St. George.*

Son Drapeau eſt blanc & verd, ſemé de fleurs de lis d'or, avec l'image de St. George, relevée en broderie d'or & d'argent. Les Coquardes ſont blanches & vertes.

VIII. *RUE NEUVE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Antoine Dian, *rue Buiſſon.*
LIEUTENANT, M. Dian, le jeune, *rue Neuve.*
ENSEIGNE, M. Dupont, *petite rue Merciere.*

Sergent d'affaires, le Sieur Poncet, *rue Gentil.*

Sergents, les Srs.
Barizon, *rue de l'Arbre-ſec.*
Million, *rue Sirene.*
Guillin *dit* Biron, *rue Grôlée.*
Volozan, *rue Sirene.*
Daury, *place des Cordeliers.*
Poncet, *rue Gentil.*
Jacquant, *rue Neuve.*
Maigre, *rue Gentil.*
Bugnon, *rue Gentil.*
Gojont, *rue Gentil.*
Margaron, *quai de Retz.*

Caporaux, les Srs.
Breſſon, *rue Neuve.*
Rey *dit* Genet, *rue Gentil.*
Feuillet, *rue Longue.*
Giraud, *rue Sirene.*
Betant, *rue Sirene.*
Badieux, *rue Gentil.*
Blancard, *rue Gentil.*
Proſt, *rue Neuve.*
Faſſolle, *place de la Fromagerie.*

Sergents prépoſés pour les Incendies,
Les Sieurs Ligneux, *rue Neuve*; Carrier, *place du Plâtre.*

Son Drapeau eſt blanc & amaranthe; a pour deviſe le Mont Véſuve, avec cette inſcription: *Uſque novis ignibus ardet*, qui fait alluſion à la rue Neuve.

☞ Voyez ci-devant, la Fondation de M. Giron pour le Quartier de la rue Neuve, après l'Hôtel-Dieu.

IX. *LA CROISETTE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Cl. Chapelon, Conſeiller du Roi, Notaire; *rue du Palais grillet.*
LIEUTENANT, M. Claude-François Fournel, *rue Buiſſon.*
ENSEIGNE, M. Jean-Marie Dalmais, *rue Grenette.*

Sergent d'affaires, le Sieur Froment, *rue Bonneveau.*

Sergents, les Srs.
Pellegrin, *rue Baſſe-Grenette.*
Maugez, *rue de la Gerbe.*
Girard, *rue Puits Gaillot.*
Peliſſon, *rue des Générales.*
Mondard, *rue du Palais grillet.*
Binard, *rue du Palais grillet.*
Benoît, *rue du Charbon-blanc.*
Buer, *rue Tupin.*
Bruny, *rue haute-Grenette.*

Caporaux, les Srs.
Serpoulet, *rue de l'Hôpital.*
Guillermain, *rue des Fanges.*
Perrut, *rue du port Charlet.*
Soupat, *rue du Palais-grillet.*
Berger, *rue Bonneveau.*
Nouvellet, *rue du Palais-grillet.*
Gaillard, *rue haute-Grenette.*
Brevard, *rue haute-Grenette.*
Lacuria, *rue haute-Grenette.*

Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Bourget, *rue Port-Charlet.*

Son Drapeau eſt verd, cramoiſi & blanc avec de petites Croix d'or; pour deviſe, un Trophée d'Armes.

X. SAINT VINCENT.

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Ant. Rival de la Levretiere, *r. de la Gerbe.*
LIEUTENANT, M. Jean-Claude Durand, *quai St. Vincent.*
ENSEIGNE, M. Saunier fils, *quai St. Benoît.*

Sergents, les Srs.

Laforeſt, *rue de St. Marcel.*
Broſſette, *quai de la Feuillée.*
Landrivon, *rue Neyret.*
Tiſſeur, *rue Bouteille.*
Rivoire, *rue Bouteille.*
Sauge, *rue St. Marcel.*
Perrin, *rue Bouteille.*
Condamin, *quai des Auguſtins.*
Laflachere, *rue Bouteille.*
Deſmareſt, *rue ſaint Marcel.*
Terreneuve, *rue Tavernier.*
Riche, *rue ſaint Marcel.*

Caporaux, les Srs.

Laviſé, *rue Neyret.*
Liodet, *rue Pareille.*
Vernay, *rue ſaint Marcel.*
Gache, *rue ſaint Marcel.*
Petro, *quai S. Vincent.*
Seignemorte fils, *quai S. Benoît.*
Billiet, *rue Bouteille.*
Liodet, *rue de la Vieille.*
Vernay, *quai ſaint Benoît.*
L'Hôpital, *rue Bouteille.*
Pierre Burel, *quai ſaint Benoît.*
Foreſt, *quai ſaint Benoît.*

Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Charbonnier, *rue Bouteille.*
Son Drapeau eſt verd, avec une croix blanche, & ces mots : *Conjuncta forti non diſplicent Palladi.* Les Coquardes vertes & blanches.

XI. LA GRANDE COSTE.

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Claude Pavy, *rue Deſirée.*
LIEUTENANT, M. Chalon l'ainé, *place Neuve des Carmes.*
ENSEIGNE, M. Manechal fils, *rue des deux Angles, vers St. Clair.*

Ancien Sergent, le Sieur Rouge, *à la grande Côte.*

Sergents, les Srs.

Plantin, *grande côte.*
Jamet, *rue de la vieille Monnoie.*
Murat, *grande côte.*
Villars, *grande côte.*
Suc, *place de la Croix-Paquet.*
Bournet, *rue de la vieille Monn.*
Dubier, Vulliot, Pinet, Reverdy, Guillaume, Varenne, *grande Côte.*

Caporaux, les Srs.

Cognet, *grande côte.*
Beſſon, *quai ſaint Clair.*
Pipon, *quai ſaint Clair.*
Roſſignol, *rue de la vieille Monn.*
Desville, *rue Royale.*
Rouchon, *grande côte.*
Perrodon, *rue de la vieille Mon.*
Grobon, *grande côte.*
Bony, *rue de la Vieille Monnoie.*
Gay, *rue Royale.*
Marion, *grande côte.*
Favorny, *grande Côte.*

Sergent & Caporal de Piquet pour les Incendies,
Les Srs. Ruby & Panſſein, *à la grande Côte.*
Sergent Major, le Sieur Levet, *à la grande Côte.*
Son Drapeau eſt blanc & verd, ſur lequel eſt peint St. Sébaſtien, avec ces mots : *Victori perpetuo.* Les Coquardes vertes & blanches.

XII. *PORT SAINT PAUL.*

CAPITAINES.

Capitaine, M. Valleton de Gravillon, Avocat en Parlement, *rue du Puits du ſel.*
Lieutenant, M. Gacon Pillet, *rue de l'Arbre-ſec.*
Enseigne, M. Oderieu fils, *quai St. Vincent.*

Ancien Sergent, le ſieur Delorme, *rue St. Nicolas.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Sibert, *rue de la peirollerie.*	Barrio, *rue du puits du ſel.*
Gayet, *rue Bât-d'argent.*	Gubian, *grande Côte.*
Guinand, *rue du Puits du ſel.*	Broſſette, *rue du puits du ſel.*
Finet, *rue de la peirollerie.*	Thevenin, *rue du puits du ſel.*
Delop, *rue Bouteille.*	Duboſt, *rue de la peirollerie.*
Vincent, *rue du puits du ſel.*	Giraud, *rue du puits du ſel.*
Vigne, *rue du puits du ſel.*	Ducarre, *quai de Retz.*
Veillard, *rue de l'Epine.*	Borrin, *rue du puits du ſel.*
Bozonnet, *rue ſaint Nicolas.*	Choiſy, *rue de l'Arbre-ſec.*
Berthet, *place des Cordeliers.*	Sivelenge, *rue de la peirollerie.*

Son Drapeau, ſur lequel eſt peint le bras de S. Paul, eſt bleu & blanc, de même que les Coquardes.

XIII. *BON-RENCONTRE.*

CAPITAINES.

Capitaine, M. Philibert Charton, *rue du Plat-d'argent.*
Lieutenant, M. Jean Benoît cadet, *place des Carmes.*
Enseigne, M. Ponchon l'aîné, *rue de la Gerbe.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Demainſy, *rue Grôlée.*	Rozet, *quai de Retz.*
Ponſſon, *quai des Céleſtins.*	Devigot, *rue Grôlée.*
Roche, cadet, *rue Neyret.*	Nicolet, *rue St. Jean.*
Comte, *rue port Charlet.*	Papillon, *rue port Charlet.*
Froment, *rue Grolée.*	Rey, *rue port Charlet.*
Galand, *quai de Retz.*	Lenoir, *rue port Charlet.*
Vernier, *quai de Retz.*	Clerc, *rue port Charlet.*
Pocard, *rue Grôlée.*	Geoffroy, *rue Godiniere.*
Molliere, *rue Grôlée.*	Blanc, *place des Terreaux.*
Guillot, *quai de Retz.*	Deyrieux, *quai de Retz.*
Farine, *rue du Tupin rompu.*	Richard l'aîné, *rue Godiniere.*
Simon, *rue Godiniere.*	Robinet, *rue Grôlée.*

Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Giraud, *quai de Retz.*

Le Drapeau eſt blanc & cramoiſi, de même que les Coquardes.

XIV. *PLACE NEUVE.*

CAPITAINES.

Capitaine, M. Pierre Aubernon, Conf. du Roi, Not. *r. S. Jean.*
Lieutenant, M. Pierre Giraud, Procureur, *rue S. Jean.*
Enseigne, M. Jean-Joseph Cinier, Procureur, *rue St. Jean.*
Député & Secretaire de la Députation.

Anciens Sergents, les Srs. Charles Besson, *rue des trois Maries*; Pierre Romayé, *rue des trois Maries.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Pitras, Doyen, *rue du Bœuf.*	Hudelot, *pl. du Gouvernement.*
Teillard, *rue du Bœuf.*	Duvernay, *au port du Roi.*
Bresse, *rue St. Barthelemi.*	Herard, *rue St. Jean.*
Janse, *rue St. Jean.*	Guyon, *rue St. Jean.*
Chauvin, *rue St. Jean.*	Poirier, *rue St. Jean.*
Bonnand, *rue St. Jean.*	Villard, *rue du Bœuf.*
Bernard, *place du Gouvernem.*	Pernet, *vis-à-vis de la pl. Neuve.*
Roche, *rue St. Jean.*	
Desmolys, *rue du Bœuf.*	
Laleau, *rue du Bœuf.*	
Jusserand, *rue S. Jean.*	
Repolidart, *rue du Bœuf.*	

Les Coquardes sont rose & blanc. Le Drapeau, bleu & blanc; sa devise est: *Juri & armis ministrat.*

XV. *RUE BUISSON.*

CAPITAINES.

Capitaine, M. Maupetit, *rue du Concert.*
Lieutenant, M. Dupré l'aîné, *place du Concert.*
Enseigne, M. Perret, *place du Concert.*

Sergent d'affaires, le Sieur Chalançon, *quai de Retz.*
Ancien Sergent, le Sieur Dubos, *rue Bonnevaux.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Calliot, *rue sainte Claire.*	Barizon, } *quai de Retz.*
Bœuf, *quai de Retz.*	Sourdillon, } *quai de Retz.*
Monaton, *rue Buisson.*	Meynier, } *quai de Retz.*
Guillermin, *rue Grôlée.*	Duchan, } *quai de Retz.*
Duplatre, *rue port Charlet.*	Colombet, } *quai de Retz.*
Arthaud, *rue Bonnevaux.*	Labruyere, *rue Bonnevaux.*
Rougier, *rue Buisson.*	Parent, *rue Grenette.*
Valançon, *rue Bonnevaux.*	Perier, *rue de la Charité.*
Chevalier, *rue Buisson.*	Dumolard, *rue Bon-rencontre.*
Bal, *quai de Retz.*	Verderon, *place des Cordeliers.*
Ravier, *place du Concert.*	Audibert, *quai de Retz.*
Galliard, *place des Cordeliers.*	Poisat, *rue Port-Charlet,*

Sergent du Piquet pour les Incendies, le Sr. Fromage, *quai de Retz.*
Son Drapeau est blanc, rouge & cramoisi; les Coquardes de même: au milieu du Drapeau est peint Moïse dans un buisson ardent, avec ces mots: *Excitat ardorem, quamvis non ardeat.* Ses armes sont deux Rangonds en sautoir, surmontés d'un buisson.

XVI.

XVI. *PORT DU TEMPLE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Berrot, *rue du Pas étroit.*
LIEUTENANT, M. Vernier, *rue de la Monnoie.*
ENSEIGNE, M. La Cene, *rue de la Monnoie.*

Anciens Sergents, les sieurs Peissonnaux & Petit.

Sergents, les Srs.
Berruyer, *rue Ecorche-bœuf.*
Jaquin, *rue Ecorche-bœuf.*
Galitre, *rue de la Tête-de-mort.*
Champagne, *cu-de-sac des Célest.*
Colombet, *Port du Roi.*
Maligot, *rue Ecorche-bœuf.*
Rey, *rue Merciere.*
Coche, *rue St. Dominique.*
Delorme, *quai S. Antoine.*
Fougere, *rue Ecorche-bœuf.*
Deschellette, *quai des Céleſtins.*
Boineaux, *quai des Céleſtins.*

Caporaux, les Srs.
Girard, *cu-de-sac des Céleſtins.*
Guy, *rue Ecorche-bœuf.*
Vindry, *rue Merciere.*
Grand, *quai des Céleſtins.*
Monet, *rue de la Monnoie.*
Viard, *place Confort.*
Golin, *quai des Céleſtins.*
Berger, *port du Temple.*
Verpilleux, *rue Ecorche-bœuf.*
Abadie, *quai des Céleſtins.*
Condamin, *rue Merciere.*

Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Gaivalet, *rue Ecorche-bœuf.*

Les Coquardes sont vertes & blanches, le Drapeau de même, sur lequel est peint le péristyle d'un Temple, au bas duquel repose une Nymphe, tenant des cornes d'abondance, avec ces mots: *In Portu Temploque quies.*

XVII. *PORTE FROC.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Jean-Jacques Thêve, *rue Tramaſſac.*
LIEUTENANT, M. Jean-François Chevrillon, Conseiller du Roi Notaire, *place St. Jean.*
ENSEIGNE, M. Jean Desgranges, Procureur, *au bas du Chemin neuf.*

Ancien Sergent, le Sieur Fontaine, *rue Porte-froc.*

Sergents, les Srs.
Durolle, *rue Gourguillon.*
Berthety, *rue Tramaſſac.*
Muler, *rue Tramaſſac.*
Tourret, *rue Tramaſſac.*
Ravichon, *rue Tramaſſac.*
Allery, *rue Tramaſſac.*
Dupont, *rue des Prêtres.*
Tillier, *rue de l'Angile.*
Bouvery, *rue Tramaſſac.*
Mayet, *rue Tramaſſac.*
Piot, *rue Ferrachat.*
Châlons, *rue Tramaſſac.*

Caporaux, les Srs.
Bigalet, *rue Tramaſſac.*
Laroche, *rue Plat-d'argent.*
Mercier, *rue Tramaſſac.*
Martin, *rue Tramaſſac.*
Benoît, *place Neuve.*
Desgouttes, *place St. Jean.*
Chippier, *rue Tramaſſac.*
Tournaillon, *rue des Prêtres.*
Genevay, *rue St. Jean.*
Gerboux, *rue St. Jean.*
Ocroz, *rue des Prêtres.*

Sergent-Major pour les exercices, le Sieur Delhorme, *rue Royale.*

Drapeau blanc & cramoisi; sa devise: *Mars Themidis auxilium.*

XVIII. *LA PESCHERIE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Sêve, *quai des Augustins.* Député.
LIEUTENANT, M. Vionnet de la Roche, *rue du Puits-Gaillot.*
ENSEIGNE, M. Burdet, *près de la Tourette.*

Anciens Sergents, les Srs. Granger, Brillon & Perrier.

Sergents, les Srs.
Aglancy, *à la Boucherie des Terr.*
Seriziat, *rue de la Boucherie.*
Rey, *quai des Augustins.*
Fayolle, *rue de la Pêcherie.*
Godemard, *à la Bouch. des Terr.*
Charpy, *quai des Augustins.*
Lauzun, *rue de la Pêcherie.*
Pellegris, *rue S. Augustin.*
Lamy, *rue du Bessard.*
Toulouze, *rue de la Pêcherie.*
Mayet, *place de la Platiere.*
Combet, *rue de la Pêcherie.*

Caporaux, les Srs.
Arteaud, *quai des Augustins.*
Meyer, *quai des Augustins.*
Lafond, *pl. de la Bouch. des Terr.*
Gantillon, cadet, *Bouch. des Ter.*
Ricard, *quai des Augustins.*
Seguin, *place de la Pêcherie.*
Saive, *quai des Augustins.*
Rey, *rue de la Pêcherie.*
Dufournel, *rue de la Pêcherie.*
Fréjan, *rue de la Pêcherie.*
Machizot, *rue de la Pêcherie.*
Etienne, *rue du Bessard.*

Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Jouvanot, *rue du Bessard.*

Son Drapeau est blanc & cramoisi; sa devise fait allégorie au Mariage de Mgr, le Dauphin; elle représente un Dauphin dans la mer, sur lequel se repose un Amour qui le retient dans ses filets, avec ces mots: *Amicus hominis, Piscatorum protector, Urbis & Galliæ spes.* Les Coquardes sont de même couleur.

XIX. *PLACE SAINT PIERRE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Jean-Claude Pignot, *rue Lanterne.*
LIEUTENANT, M. Jean-Jacques de Luscenay, *rue S. Pierre.*
ENSEIGNE, M. Pierre-Marie Ardisson, *rue S. Pierre.*

Sergent d'affaires, le Sieur Gayvallet, *rue de l'Enfant qui pisse.*

Sergents, les Srs.
Varambon, *rue de la Palme.*
Delyon, *rue Lanterne.*
Alberton, *place de l'Herberie.*
Trouillas, *rue Lanterne.*
Vial, *rue de l'Enfant qui pisse.*
Soubrin, *rue Dubois.*
Cochet, *rue Lanterne.*
Joly, *place des Carmes.*
Perra, *quai du Rhône.*
Olivier, *place des Carmes.*
Bouillas, *rue de la Cage.*
Pain, *rue St. Pierre.*

Caporaux, les Srs.
Montigny, *rue Lanterne.*
Ducarre, *montée de la Glaciere.*
Neufville, *rue Lanterne.*
Chabus, *place de l'Herberie.*
Bayle, *rue Malpertuis.*
Laplanche, *rue Chalamont.*
Lagazette, *rue Lanterne.*
Rady, *rue de l'Ane.*
Mongain, *rue Lanterne.*
Nesme, *place de l'herberie.*

Son Drapeau est cramoisi, traversé d'une Croix blanche; au milieu un Lion qui tient sous une patte les armes de St. Pierre, & de l'autre un sabre pour garantir la Couronne Royale qui repose sur un carreau: la devise est, *Sub Romæ Clypeo, lilia servat.*

XX. *RUE TUPIN.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Jean-Baptiste Faye fils, *rue Basse-Grenette.*
LIEUTENANT, M. Vidalin, *rue des quatre Chapeaux.*
ENSEIGNE, M. Marduel fils, *rue de la Grenette.*

Ancien Sergent, le Sr. Blanc, *rue des 4 Chapeaux.*

Sergents, les Srs.
Mazuyer, *rue Grenette.*
Marcel, *rue Grenette.*
Fayet, *rue de la Draperie.*
Veyret, *rue de la Fripperie.*
Perret, *grande rue Merciere.*
Chalons, *rue Grenette.*
Fillon, *rue Grenette.*
Faurobert, *rue Tupin.*
Malisson, *rue Grenette.*
Lesbrosses, *rue Grenette.*
Jullien, *rue basse Grenette.*
Desmarest, *rue des Prêtres.*

Caporaux, les Srs.
Passot, *quai saint Antoine.*
Millon, *grande rue Merciere.*
Mazenod, *quai St. Antoine.*
Termos, *quai des Célestins.*
Quarante, *quai des Célestins.*
Pascal, *rue du Bois.*
Henri, *rue du Bois.*
Vincent, *rue du Bois.*
Riviere, *quai saint Antoine.*
Ray, *grande rue Merciere.*
Millon, *quai St. Antoine.*
Laroche. *rue Grenette.*

Son Drapeau est verd & blanc, avec des urnes aux quatre coins & un Hercule au milieu avec sa massue, tenant un dragon sous ses pieds, & pour devise, *Invidus alterius rebus marcescit opimis.*

XXI. *RUE DE L'HOPITAL.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Jacques Carlet, *rue du Plat d'argent.*
LIEUTENANT, M. Joseph Pascal, *rue des quatre Chapeaux.*
ENSEIGNE, M. Jacques Lambert, *place des Terreaux.*

Anciens Sergents, les Srs. Gayet, Boursy & Mars.
Sergent d'affaires, le sieur Rand, *rue de l'hôpital.*

Sergents, les Srs.
Radel, *rue de l'hôpital.*
Laplanche, *rue de l'hôpital.*
Guichard, *rue de l'hôpital.*
Bernard, *rue Belle-cordiere.*
Morguet, *rue noire.*
Blanc, *rue de l'hôpital.*
Reigny, *rue Noire.*
Duchesne, *rue paradis.*
Marchand, *rue paradis.*
Menut, *quai de Retz.*
Roux, *rue Noire*
Reynard, *rue de l'hôpital.*

Caporaux, les Srs.
Terrat, *rue de l'hôpital.*
Bennard, *rue Paradis.*
Bouteille, *rue Paradis.*
Hugonet, *rue de l'hôpital.*
Journaux, *rue Paradis.*
Ragay, *rue de l'hôpital.*
Garby, *rue de la Barre.*
Darmet, *quai de Retz*, N°. 24.
Ravié, *rue Paradis.*
Giraud, *boucherie de l'hôpital.*
Charpentier, *rue des 3 Carreaux.*
Marret, *rue de l'hôpital.*
Bruyere, *rue de l'hôpital.*
Morel, *boucherie de l'hôpital.*

Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Trigont, *r. de l'hôpital.*

Son Drapeau est cramoisi & blanc; au milieu un Lion couché; sa devise est: *Oculis dormit apertis.* Les Coquardes sont d'un ruban blanc, les bords cramoisis.

XXII. *LE GOURGUILLON.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Leonard Baſſet, *au Fauxbourg de St. Irenée.*
LIEUTENANT, M. Jacques de Chazelles, *pl. de Louis-le-Gr.*
ENSEIGNE, M. François Albert, *rue ſainte Catherine.*

Anciens Sergents, les Srs. Fedy & Bermont.

Sergents, les Srs.
Delorme, *rue des chevaucheurs.*
Cretin, *rue des Farges.*
Gaugelin, *rue ſaint George.*
Benoît, *rue des chevaucheurs.*
Girodon, *place des Minimes.*
Rey, *rue des farges.*
Duvelay, *place de la Trinité.*
Nayret, *place St. George.*
Chamberieux, *rue de Trion.*
Charmet, *rue des Farges.*
Giraud, *place St. George.*

Caporaux, les Srs.
Flechet, *rue baſſes-Vercheres.*
Broully, *aux épies.*
Morel, *place de la Trinité.*
Toulet, *au bas des épies.*
Dugat, *rue des Farges.*
Sablier, *rue des Farges.*
Berger, *au chemin neuf.*
Audet, *rue des Farges.*
Lieure, *rue des Farges.*
Mille, *rue de Trion.*
Chanoine, *au chemin neuf.*

Sergent à l'Exercice, le Sieur Remy, *rue des Farges, au fauxbourg.*
Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Carrichon, *pl St. George.*
Son Drapeau eſt blanc & cramoiſi, ſur lequel eſt peint un Cimeterre enſanglanté, environné de palmes, & couronné, avec ces mots: *Dat ſanguine palmas.*

XXIII. *PLACE DE LOUIS-LE-GRAND.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Seranne, fils, *rue St. Dominique.*
LIEUTENANT, M. Louis Girardon, fils, *rue St. Dominique.*
ENSEIGNE, M. Jean Ganin, *rue Puits-Gaillot.*

Ancien Sergent, le Sieur Jarrin, *rue des Marronniers.*

Sergents, les Srs.
Maine, *rue de la Barre.*
Vial, *rue de la Barre.*
Dumont, *place Le Viſte.*
Biellet, *porte d'Ainai.*
Nicollet, *rue de la Barre.*
Burel, *rue ſaint Dominique.*
Villarmet, *rue des Marronniers.*
Siran, *aux Remparts.*
Caillet, *rue St. Dominique.*
Bugniet, *rue Vaubecour.*
Girard, *place de Louis-le-Grand.*
Viel, *quai du Rhône.*

Caporaux, les Srs.
Laroche, *rue Bourg-chanin.*
Terrat, *rue des Marronniers.*
Benoît, *rue Vaubecour.*
Prudhomme, *pl. de Louis-le-Gr.*
Duchamp, *rue Ste. Claire.*
Marechal, *rue de la Charité.*
Riboullet, *rue Bourg-chanin.*
Imbert, *rue de la Barre.*
Roche, *rue de la Barre.*
Mazuy, *rue Vaubecour.*
Vazille, *rue de la Sphere.*
Brazier, *place de Louis-le-Grand.*

On nomme un Sergent alternativement, pour les Incendies.
Le Drapeau eſt blanc, les Armes du Roi au milieu; les quatre coins ſont en fleurs de lis, le tout en or; la deviſe eſt, *Ardore creſcens.* Les Coquardes ſont blanches & vertes.

XXIV. *LE PLATRE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Sybert, l'ainé, *quai de Retz.*
LIEUTENANT, M. Harant, fils, *place de la Comédie.*
ENSEIGNE, M. Cl. Charton, *place du College de la Trinité.*

Anciens Sergents,
Les Srs. Ropique, *rue du Bât-d'argent*; Joyard, *rue de l'Arbre-sec.*
Sergent d'affaires, Meissimily, *rue de l'Arbre-sec.*

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Renand, *rue Pizay.*	Morel, *au Plâtre.*
Renaud, *rue de l'arbre-sec.*	Blanchet, *rue de l'arbre-sec.*
Varin, *rue Neuve.*	Charton, *rue Basse-ville.*
Michel, *rue de l'arbre-sec.*	Guillet, *rue du Bât d'argent.*
Vincent, *rue Garet.*	Viannay, *rue Henri.*
Jacquet, *rue de l'arbre-sec.*	Morel, *rue de l'Arbre-sec.*
Duvourdy, *rue du pas-étroit.*	Murignieux, *rue Clermont.*
Gayet, *rue Pizay.*	Rabut, *rue Bât-d'argent.*
Catin, *rue Pizay.*	Forel cadet, *rue Bât-d'argent.*
Forel l'ainé, *rue Bât-d'argent.*	Labourie, *rue du Garet.*
Duchamp, *rue de l'arbre-sec.*	Michaud, *rue Basse-ville.*
Crole, *rue du Bât-d'argent.*	Fanton, *rue Lafont.*

Sergent de Piquet pour les Incendies, le Sr. Peny, *place du Plâtre.*
Caporal, le sieur Mignot, *rue Pizay.*

Son Drapeau est blanc, sur lequel est peint un Saint-Esprit sous la forme d'une Colombe, & pour sa devise, *Quâ sævit fœcundat opes.* Les Coquardes sont blanches & aurores.

XXV. *LES TERREAUX.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Deschamps, fils ainé, Ecuyer, *place des Terreaux.*
LIEUTENANT, M. Tournachon, cadet, *pl. Ste, Catherine.*
ENSEIGNE, M. Monterat, *rue des Bouchers.*

Anciens Sergents, les Sieurs Mirallier, Durand & Burgy.

Sergents, les Srs.	*Caporaux, les Srs.*
Brunet, l'ainé, *place Neuve.*	Montalan, *rue des Bouchers.*
Brunet, cadet, *rue des Auges.*	Brunet, fils, *rue saint Marcel.*
Vernay, *rue St. Marcel.*	Guste, *petite rue Ste. Catherine.*
Vondiere, *rue Neyret.*	Escalle, *rue Bouteille.*
Marion, *quai saint Vincent.*	Imbard, *rue Romarin.*
Gaude, *place de la Platiere.*	Boissonard, *rue des Bouchers.*
Deboud, *rue des Bouchers.*	Bies *dit* Charton, *rue des Auges.*
Muriaux, *place de la Boucherie.*	Ravy, *rue des Bouchers.*
Ducret, *place des Terreaux.*	Boulliel, *rue des Auges.*
Poccard, *place Confort.*	Berbier, *rue S. Marcel.*

Sergent du Piquet pour les Incendies, le Sr. Antelme, *rue S. Marcel.*

Le Drapeau est coupé de violet & d'aurore; la devise est une Croix blanche, gardée par un Lion, avec ces mots : *Pro hostibus ferox, pro amicis mitis.*

XXVI. *PIERRE-SCIZE.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Perrin de Benevent, Ecuyer, *Breche St. Jean.*
LIEUTENANT, M. . . . .
ENSEIGNE, M. Antoine Ribollet.
Anciens Sergents, les Srs. Prudent, Lapierre, Chapuis & Troulieux.

Sergents, les Srs.

Jogant, *en Vaize.*
Paradis, Lapierre, Michel, Pallabot, St. Jean, Fichet, Fournel, Sourd, Servier, } *Au Quartier.*

Caporaux, les Srs.

Salabel, Malisson, Ouël, l'ainé, Revol, Danjou, Ouël, cadet, Tabard, Laurent, } *Au Quartier.*
Andrilliat, *à l'Observance.*
Mouton, *au Quartier.*
Lapierre, cadet, *au Quartier.*
Lafont, *au Quartier.*

Son Drapeau est verd & blanc, sur lequel est peint le Château de Pierre-Scize, & un Lion rampant, avec ces mots, *Inexpugnabilis quidem robori hostili.* Les Coquardes sont aussi vertes & blanches.

XXVII. *PLAT D'ARGENT.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Baptiste Chabert,
LIEUTENANT, M. Jacques Serve, l'ainé,
ENSEIGNE, M. Jean Clavel, } *rue du Plat-d'argent.*

Anciens Sergents, les Sieurs Briquemot & Trossaint.

Sergents, les Srs.

Rostain, *rue de l'Hôpital.*
Chavanne, *rue de l'Hôpital.*
Burel, *rue du bât d'argent.*
Rossillon, *rue de l'Hôpital.*
Tournachon, *rue petit Soulier.*
Bachelard, *rue petit Soulier.*
Picard, *rue Noire.*
Bornarel, *rue du Plat-d'argent.*
Levet, *rue petit Soulier.*
Charbon, *rue Bon-rencontre.*
Rey, *rue de l'Hôpital.*
Augier, *rue de l'Hôpital.*

Caporaux, les Srs.

Laubreaux, *rue du Palais-grillet.*
Buyet, *rue petit Soulier.*
Barrillot, *rue de l'Hôpital.*
Dechamp, *rue de l'Hôpital.*
Blan, *rue du Plat d'argent.*
Bonjour, *rue Noire.*
Bally, *rue de l'Hôpital.*
Berthier, *rue petit Soulier.*
Siblet, *rue de l'Hôpital.*
Pertems, *rue du Plat-d'argent.*
Galliard, *rue du Plat-d'argent.*
Farge, *rue de l'Hôpital.*
Mintigneux, *rue de l'hôpital.*

Sergent-Major pour l'Exercice, le Sr Tremard, *rue Raisin.*
Sergent du Piquet pour les Incendies, le Sr. Dumont, *rue Confort.*

Son Drapeau est un fond blanc, avec une Croix cramoisie, des Trophées d'Armes aux quatre coins. La devise est un Lion, tenant avec ses pattes un Plat long, bosseté autour, ressemblant à un bouclier avec lequel il se garantit des fleches qui sortent en confusion d'un carquois renversé; avec ces mots: *De lance fit clypeus.*

XXVIII. *SAINT NIZIER.*

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. St. Didier, *rue de la Gerbe.*
LIEUTENANT, M. Tournachon, } *rue de la Draperie.*
ENSEIGNE, M. Boſſan fils ainé, }

Anciens Sergents, les Srs. Joſſerand & Deſanges.

Sergents, les Srs.

Dumond, *rue Vendran.*
Ferrier, *cu-de-ſac de la Douane.*
Flattin, *rue Vandran.*
Increnat, *rue du Bois.*
Argenterie, *rue de la Gerbe.*
Sans, *rue du Bois.*
Chapuy, *rue Thomaſſin.*
Pepin, *à la montée du Pont de P.*
Joſſerand fils, *rue de la Gerbe.*
Delhorme, *place des Cordeliers.*
Rozier, *grande rue Longue.*
Chevalier, *Poulaill. St. Nizier.*

Caporaux, les Srs.

Novet, *rue du Bois.*
Comte, *Fromagerie de St. Nizier.*
Simond, *petite rue Merciere.*
Vivien, *rue Bonnevaux,*
Chavarot, *rue du Bois.*
Chauſſon, *petite rue Merciere.*
Reillieux, *rue des Fanges.*
Conſtantin, *petite rue Merciere.*
Germain, *Poulaill. de S. Nizier.*
Merle, *Fromagerie de St. Nizier.*
Galliard, *rue de la Gerbe.*

Son Drapeau & les Coquardes ſont blancs & cramoiſis.

Officiers ſervant aux Gardes Bourgeoiſes.

Garçon Major, le Sr. Charpentier, Maître en fait d'Armes de la Ville, de l'Académie du Roi, *rue de la Barre.*
Il a auſſi une Salle d'armes dans la rue Mulet, dans laquelle il ſe rend toutes les après-dînées.
Contrôleur de la Garde Bourgeoiſe, le Sr. Poncet, *port du Roi.*

Réveilles-matin & Crieurs pour les effets perdus, commis pour avertir de faire l'enlévement des boues.

Pour le côté de Fourvieres. } Pierre-Joſeph Cochard, *rue Merciere, vis-à-vis de la rue Tupin.*

Pour le côté de St. Nizier. } Jean-Pierre Bouillou, *à la Quarantaine.* Il eſt auſſi Concierge de la Chapelle de S. Roch.

Afficheur commis & employé ordinairement par l'Imprimeur du Roi & par l'Imprimeur de la Ville : il affiche auſſi pour le Public.

George Perrin, *rue Merciere, au coin de la rue* Thomaſſin.

COMPAGNIE DE MILICE BOURGEOISE,

Etablie pour la Garde du Château de Pierre-Scize.

CEtte Compagnie connue ſous le nom d'Avoués de Pierre-ſcize, ſubſiſte depuis un temps immémorial. La Garde de ce Château lui fut confiée avant qu'il appartînt au Roi. Elle eſt compoſée de 72 hommes, enrôlés pour ce ſervice, au nom de M. le Gouverneur, par M. le Commandant du Château, qui choiſit deux hommes par quartier : celui de Pierre-ſcize en fournit quatre. Ils doivent prêter main-forte & renforcer la garde de cette Fortereſſe au premier commandement.

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY, Gouverneur.

M. DE BORT, Commandant du Château.

M. SAGNIER, Major.

Avoués, les Sieurs

Claude Reynard.
Antoine Chorel.
Claude Michallet, *Sergent.*
Etienne Thaulot.
Pierre-Antoine Perſonnat.
Joſeph Poujol.
Dominique Rion.
Jacques Romier.
Jean-Marie Rouſſet.
Jean-Marie Arthaud.
Antoine Margniol.
Pierre Vial.
Claude Piquet.
René Bernard.
François-Jacques David.
Antelme Dupré.
Antoine-Maurice Dany.
Jean-Chriſtophe Terras.
Jean-Boniface Meſtral.
Barthelemi Richard.
Jean-Baptiſte St. Michel.
Jacques Perret.
Barthelemi Rouſſy.
Jean Braun.
Charles Thaulot.
Pierre Verny.
Jacques Bergerat.
Antoine Maneſſy.
Valéri Hayette.
Ignace Leclair.
Etienne Perrichon.
André Pellaprat.
Alexandre Laverriere.
Jean-Antoine Delots.
Guillaume Candy.
André Dufour.

Avoués, les Sieurs

Jean-François Chomety.
Antoine Bouchet,
Antoine Sivoux, *dit* Coquet.
Claude Renard.
André Mignard, *Sergent.*
Jean Gregoire.
André-Alexandre Creput.
François Lacroze.
Claude Augé.
Joſeph Moine.
Jean-Baptiſte Gerin.
Henri Correard
Chriſtophe Olivier.
Vincent Bruyas.
Pierre-Benoît Doublier.
Jean-Benoît Perrin.
Claude Tirard.
Claude Vial.
François Vernon.
Jean Morel.
Jean Lecourt.
Jean-Baptiſte Chevron.
Hubert Joyard.
Antoine Brazier.
Joſeph Rivierre.
Jean-Balthaſar Beaucouſin.
Honoré Bertrand.
Gabriel Maſſuc.
Denis Plattet.
Jean Marie Chol.
Pierre Bolo.
Louis Marber.
André Favre.
Louis Pichot.
Benoît Rave.

CHEVALIERS

CHEVALIERS DE L'ARC.

CEtte Compagnie qui étoit une très-ancienne Confrairie, fut érigée en Compagnie Royale, par Charles VII, en 1431. Elle a un Bâtiment fort commode situé sur le Rempart du côté d'Ainai, où les Chevaliers tiennent leurs assemblées, & où ils se rendent pour leur Exercice de l'Arc.

CHEF ET PROTECTEUR, Monseigneur le Duc de Villeroy.

Capitaines perpétuels, MM. les Prévôt des March. & Echevins.

CHEVALIERS HONORAIRES.

M. le Marquis de Voyer d'Argenson, &c. &c.
M. de Valogny, Mestre de Camp de Cavalerie.
M. le Comte d'Harcourt, Lieuten. Général des Arm. du Roi.
M. le Duc de Pecquigny, Mestre de Camp de Cavalerie.
M. de Baillon, Maître des Requêtes.

ROI,	M. Tempier, *rue des Augustins.*
CONNETABLE,	M. Perrier, *rue de la vieille Monnoie.*
CAPIT. LIEUT.	M. Daudé, ancien Echevin, *rue St. Dominiq.*
ENSEIGNE,	M. Trescat l'ainé, *rue de la Charité.*
AUMONIER,	M. Poyra, *maison du Chapitre.*
TRESORIER,	M. Vauberet-Jacquier, *rue St. Dominique.*
SECRETAIRE,	M. Jean-Marie Myevre, *Poulaillerie S. Nizier*
PROCUREUR,	M. Lemoyne, *rue Puits-Gaillot.*
SOUS-PROCUR.	M. Aulagnier, *rue du Bât-d'argent.*
DOYEN,	M. Chasseing, ancien Echevin, *rue des Forces.*

CHEVALIERS, MESSIEURS

Rose, *rue Ste. Catherine.*	Benoit, *rue Puits Gaillot.*
Giraudein, *rue Buisson.*	Brosse, *rue Ste. Marie des Ter.*
Michel pere, *place de l'Ours.*	Fr. Muguet, *rue Puits-Gaillot.*
Durbec, *rue du Bois.*	Vincent fils, *pl. des Terreaux.*
Orsel, *pl. de Louis-le-Grand.*	Giraud cadet, *r. du Bât-d'arg.*
Pascal, *rue Royale.*	Desandré, *rue Ste. Catherine.*
Gardelle l'ainé, *rue Bât-d'arg.*	Marc Myevre, *rue de la Gerbe.*
Berthollet, *montée S. Barthel.*	J. Marie Muguet, *r. Ste. Marie.*
Jordan l'ainé, *rue Lafont.*	Guyot, *rue Ste. Catherine.*
Jordan cadet, *rue Lafont.*	Jacq. Jos. Alleon, *rue Tupin.*
Gay, *quai St. Clair.*	Marc-Ant. Myevre, *poul. S. N.*
Dassac, *rue Buisson.*	Carron, *rue Ste. Catherine.*
Jacquier pere, *rue de la Drap.*	Henry, *port du Temple.*
Pichard, *rue Royale.*	Ricard, *rue Ste. Catherine.*
Fayolle, *rue de la Draperie.*	Jacquier fils, *rue de la Drap.*
Lucy, *rue St. Marcel.*	Michel fils, *rue des Augustins.*
Ribouter, *rue Ste. Catherine*	Audra fils, *rue du Bât-d'arg.*
Servant, *rue Romarin.*	Fournel, *rue Buisson.*

COMPAGNIE DES CHEVALIERS

de l'Arquebuse de Lyon.

L'Etabliſſement des Chevaliers du royal Exercice de l'Arquebuſe de Lyon, eſt fort ancien; il y a des titres & des actes de 1498, & de 1500, qui en font mention, & qui l'autoriſent comme une Compagnie créée pour faire honneur à la Ville, & pour ſervir à ſa défenſe & à ſa conſervation; elle à même un privilege ſingulier, qui eſt de marcher aux frais du Roi par étape ſur le pied de Compagnie de Cavalerie, lorſqu'elle eſt invitée au Prix royal qui ſe tire dans la Ville de Meaux. Le Capitaine de la Ville en eſt le Capitaine né. Elle eſt compoſée de 40. Chevaliers, outre le Capitaine, le Lieutenant, le Cornette & le Major. Ses Exercices ſe font à l'Hôtel de la Butte, près de la porte d'Alincourt.

CAPITAINE,	M. de St. Eloy, *rue Sala.*
LIEUTENANT,	M. Benoît Reynard, *rue des Feuillants.*
CORNETTE,	M. Pierre Berruyer, *place Confort.*
MAJOR,	M. Jean-Antoine Deſvignes, *rue du Plat.*
TRESORIER,	M. Jean Sainte-Guitte, *rue de l'Arbre-ſec.*
PROCUREUR,	M. Jean-Baptiſte Berruyer, *place Confort.*
SECRETAIRE,	M. J. André Orſel, *grande rue Merciere.*

CHEVALIERS, MESSIEURS

ROI. M. Jean-Baptiſte Berruyer, *place Confort.*

Charles Reynard.	Sibert.	Petrot.
Fr. Ambr. Reynard.	Bonichon.	Reynard fils.
Dareſte de Saconay.	Teiſſerenc cadet.	Ant. Caillat l'ainé.
Cottier.	Meynadier.	J. Ant. Caillàt cad.
Chaland.	Grimod.	Teiſſerenc l'ainé.
Ducreux.	Devaux.	Antony.
Archimbaud.	Mayet.	Milliet.
Roulet.	Calliat.	Andrieu.
Dupheïs.	Eſparron.	Deſvignes l'ainé.
Foray.	Meynis.	Deſvignes cadet.
Recamier.	Reboul.	Devienne.
Roch.	Maupetit.	. . . . .
Chabert.	Saulnier.	. . . . .

Armurier de la Compagnie, Moynat, *rue de l'Obſervance.*

Concierge, Anatoile Chaſerand, *à l'Hôtel de la Butte.*

COMPAGNIE DES CHEVALIERS

de l'Arquebuſe de Villeneuve de Lyon.

Cette Compagnie fait ſes Exercices au fauxbourg de la Guillotiere; elle eſt établie ſous les ordres de Noſſeigneurs les Gouverneurs, depuis 1738, & autoriſée par le Roi.

M. le Duc de Villeroy, Gouvern. de Lyon, PROTECTEUR.

OFFICIERS, MESSIEURS

COLONELLE, Madame la Marquiſe de Rochebaron.
CAPITAINE . . . .
MAJOR, Chevrillon, Conſ. du Roi, Not. *place St. Jean.*
LIEUTENANT, Charcot, *quai de St. Antoine.*
CORNETTE, Paſſerat de la Chapelle, *quai St. Antoine.*
AUMÔNIER, Midor, Curé de la Guillotiere.
TRESORIER, Manin, *place St. Jean.*
SECRETAIRE, Guilloud, *rue Baſſe-Grenette.*
PROCUREURS, { Bardouſſe, *rue Longue.* Yvrat, *petite rue Merciere.* }
CONTRÔLEURS, { Saudon, Doyen, *rue de l'Arbre-ſec.* Dupuys, *à la Barre.* }

CHEVALIERS, MESSIEURS

ROI, Chevrillon, *place St. Jean.*

Bordat pere.
Flacheron.
Vingtrinier pere.
Montagnat cadet.
Proſt.
Sorlin.
Montagnat l'ainé.
Vingtrinier fils.
Bontoux.
Novel.
Benoiſt.
Rodier.
Troy.
Champion.
Gonnet.
Coſte.
Garnier.
Vernier cadet.
Roe.
Tourtaux.
Suel Beguin.
Bertier.
Treſcourt.
Bochage.
Serriere.
Pachot.
Vingtain, le jeune.

Armurier, Larrivée, *place de la Baleine.*

CHEVALIERS de l'Arquebuſe de Luxembourg.

Cette Compagnie faiſoit ſes Exercices au fauxbourg de Vaiſe.

MARÉCHAUSSÉE GÉNÉRALE

du Gouvernement de Lyonnois, Forez & Beaujolois.

PREVOST GENERAL.

M. Chol de Clercy, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *au nouveau Gouvernement.*

LIEUTENANCE DE LYON.

Capitaine Lieuten. M. Jean-Louis Clapeyron Dubuisson, Ecuyer, Conseiller du Roi, *rue de Flandres.*

Assesseur, M. Bloud, Ecuyer, Conf. du Roi, *pl. de la Bouch. S.P.*

Proc. du Roi, M. Deschamps, Ecuyer, Conseiller du Roi, ancien Echevin, *quai de la Baleine.*

Greffier, M. Simon, *r. Raisin.* Son Greffe est *r. des 3 Maries.*

Brigades de Lyon, { Le Sr. Comte, *Brigadier.* Le Sr. Martin, *Sous-brigadier.* }

Brigade de L'Arbresle, le Sr. Chollet, *Sous-brigadier.*

Brigade de Villefranche, M. Spoude, Exempt.

Brigade de Chazelles, le Sr. Rollet de Vieuxpont, *Sous-brig.*

Brigade de Rive-de-Gier, le Sr. Laforest, *Brigadier.*

LIEUTENANCE DE MONTBRISON.

Capit. Lieut. M. le Chevalier de Vermales, Ecuyer.

Assesseur, M. David, Conf. au Baill-Sénéc. & Dom. de Forez.

Procur. du Roi, M. Plasson de la Combe, Ecuyer, Conf. du Roi.

Greffier, M. Desarnaud.

Brigade de Montbrison, le Sr. Dumond, *Sous-brigadier.*

Brigade de S. Etienne, M. Colomb d'Hauteville, Exempt.

Brigade de S. Bonnet-le-Château, le Sr. Buys, *Brigadier.*

Brigade de Boën, le Sr. Penet, *Sous-brigadier.*

LIEUTENANCE DE ROANNE.

Capitaine Lieutenant, M. du Paget.

Assesseur, M. Guillin Dumontet, Ecuyer, Conseiller du Roi.

Proc. du Roi, M. Cartier de Bois-Curtil, Ecuy. Conf. du Roi.

Greffier, M. Dusauzay.

Brigade de Roanne, le Sr. Gachet, *Sous-brigadier.*

Brigade de la Pacaudiere, M. Bouhin, Exempt.

Brigade de Thisy, le Sr. Pressavin, *Brigadier.*

Brigade de S. Symphorien de Lay, le Sr. Chaneliere, *Brigad.*

Brigade de Tarare, le Sr. Humbert, *Sous-brigadier.*

Les Brigades sont au nombre de 15. & chaque Brigade est composée de celui qui la commande & de quatre hommes.

Trésorier de la Maréchaussée de la Généralité,

M . . . .

Garde de la Connétablie & Maréchaussée de France pour la Ville de Lyon. Jean-Antoine Burrier, *rue du Bœuf.*

COUR DES MONNOIES, *Sénéchaussée & Présidial de Lyon.*

LE ROI LOUIS XIV ayant par Edit du mois de Juin 1704, créé une Cour des Monnoies à Lyon, réunit par un autre Edit du mois d'Avril 1705, la Sénéchaussée & Présidial de cette Ville à cette Cour pour ne faire à l'avenir qu'un seul & même Corps, sous le titre de Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Présidial de Lyon.

LA COUR DES MONNOIES de Lyon étend son Ressort dans les Provinces, Généralités & Départements de Lyon, Dauphiné, Provence, Auvergne, haut & bas Languedoc, Montauban, Montpellier & Bayonne, & dans les Provinces de Bresse, Bugey, Valromey & Gex.

LE PRESIDIAL juge en dernier ressort, tant en premiere instance, que par appel, jusqu'à la somme de 500. livres de principal, & de 25 l. de rente, suivant l'Edit du mois d'Avril 1705, & nonobstant la restriction portée par celui de 1551. pour les autres Présidiaux.

Les appels des Jurisdictions royales du Forez & du Beaujolois y sont relevés jusqu'à la somme de 500. livres de principal, & de 25. livres de rente.

Toutes les Lettres de Chancellerie & les Commissions de la compétence du Présidial, se délivrent en la Chancel Présidiale.

LA SENECHAUSSE'E est le premier degré de Jurisdiction royale. Le Sénéchal a droit d'y siéger, & c'est en son nom que se rend la justice, & que sont intitulées les Sentences, de même que les actes pardevant Notaires dans l'étendue du ressort.

La Sénéchaussée, en exécution de l'Edit du mois de Sept. 1769, juge en dernier ressort toutes les causes qui n'excedent pas 40 liv. Cette audience se tient dans une des salles du Palais, tous les mercredis, depuis 9 heures du matin jusqu'à 10 heures.

SENECHAL DE LYON & de la Province de Lyonnois.

Messire CHARLES DE MASSO DE LA FERRIERE, Chevalier, Baron de Chasselay, Seigneur du Plantin, la Ferriere, & autres lieux, Lieutenant-général des Armées du Roi, ancien Lieutenant des Gardes du Corps de Sa Majesté, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, Sénéchal de Lyon & de la Province de Lyonnois, *à Paris, dans son Hôtel, rue neuve des Petits Champs.*

Les Magistrats & Officiers de la Cour des Monnoies sont aussi Officiers en la Sénéchaussée & Présidial, dont la Jurisdiction a été réunie à cette Cour, & dans le Tribunal de ladite Sénéchaussée, ils sont précédés par Monsieur le Sénéchal, qui n'a aucune entrée, rang ni séance à la Cour des Monnoies.

PREMIER PRESIDENT.

2 Mai 1764. Messire BARTHELEMI-LEONARD PUPIL DE MYONS, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, premier Président en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon, & Lieutenant général en ladite Sénéchaussée & Présidial, Juge primitif & Conservateur des Privileges du Franc-Lyonnois, Commissaire du Roi en cette partie, & Commissaire du Conseil dans l'intérieur de la Monnoie, reçu en survivance & concurrence dans ladite Commission; reçu Conseiller le 23 Nov. 1750, & premier Président en survivance le 10 Décembre 1759, *pl. de Louis-le-Gr.*

21 Novem. 1764. Messire BARTHELEMI-JEAN-CLAUDE PUPIL, Chevalier, Seigneur de Myons, Courbas, la Tour-en-Jarrest, St. Jean-de-Bonnefond, St. Christo & autres lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils, premier Président & Lieutenant général honoraire, & en survivance auxdits Offices, Président de la Jurisdiction des Traites; reçu Conseiller en 1715, & premier Président le 27 Mars 1726, *même Hôtel.*

PRESIDENTS, MESSIRES

6 Décemb. 1752. Pierre Posuel de Verneaux, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Président premier au Présidial, *pl. de L. le Gr.*

13 Août 1755. Jean-Baptiste Charrier de la Roche, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Lieutenant particul. en la Sénéchaussée & Présidial, *rue Boissac.*

13 Décemb. 1757. Etienne du Gas, Chevalier, Seigneur de Thurin, Quinsonas, Savonost, la Tour-du-champ, &c. Conf. du Roi en ses Conseils, Président au Présidial, & Lieutenant-Criminel, reçu en cette derniere Charge le 19 Novemb. 1765, *pl. de Louis-le Gr.*

24 Mars 1759. Jean-Baptiste Sabot, Chevalier, Seigneur de Sugny & de Pizay, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Lieutenant Particulier Assesseur Criminel en la Sénéchaussée & Présidial, *rue St. Dominique.*

CHEVALIERS D'HONNEUR, MESSIEURS

25 *Février* 1739.	Barthelemi - Denis Dervieu de Vilieu, Lieutenant général d'Epée de la Sénéchaussée, *rue Sala.*
9 *Juin* 1769.	Jean - Pierre - Philippe - Anne Lacroix de Laval, *place de Louis-le-Grand.*

CONSEILLERS, MESSIEURS

11 *Sept.* 1713.	Jean-Pierre Perrin, Doyen, *rue du Bœuf.*
13 *Mai* 1715.	Jacques - Claude Yon, ancien Seigneur de Jonage, *place de Louis-le Grand.*
27 *Août* 1733.	Pierre Bertaud de la Vaure, *rue de Saint Joseph, au coin de la rue d'Auvergne.*
21 *Juin* 1747.	Jean-Baptiste Agniel de la Vernouze, *place de Louis-le Grand.*

Conseillers d'Honneur, MESSIEURS

27 *Février* 1745.	Jacques - Joseph de Mayol, *place de Louis-le-Grand.*
16 *Mai* 1763.	George - Antoine Gesse de Poizieux de Janeriat, *place de Louis-le-Grand.*

CONSEILLERS, MESSIEURS

8 *Mai* 1748.	Blaise Desfours, de Grangeblanche, *rue St. Dominique.*
27 *Mai* 1750.	Marc-Antoine-Louis de la Tourrette, *rue Boissac.*
13 *Décem.* 1752.	Dominique - Antoine Pullignieu, *quai de Retz, port St. Clair.*
1er. *Août* 1753.	Damien - Antoine Berthelon de Brosse, *rue du Plat.*
19 *Mars* 1755.	Rodolphe Quatrefages de la Roquette, *place de Louis-le-Grand.*
18 *Août* 1756.	Jean-Baptiste de Nervo, *rue Neuve de la Charité.*
19 *Janvier* 1757.	Leonard Bourlier de Parigny, *place de Louis-le Grand.*
16 *Janvier* 1759.	Jean-Pierre Couppier, *place St. Jean.*
27 *Janvier* 1759.	Philippe-Marie Grumel de Montgaland, *rue Juiverie.*
13 *Avril* 1759.	Roch-Marie-Vital Fourgon de Maisonforte, *rue Saint-Dominique.*

26 *Janvier* 1763. François-Joseph-Mamert Dejussieu de Montluel, *place de Louis-le-Grand.*

13 *Juin* 1764. Jean-Marie Ranvier de Bellegarde, *rue Juiverie.*

21 *Mars* 1765. Jean-René Guerin, *rue Tramassac.*

21 *Mai* 1766. Pierre-Gabriel Clerico de Janzé, *place de la Comédie.*

22 *Mai* 1766. Benoît-Marie Robin d'Orlienas, *rue d'Auvergne.*

11 *Juin* 1766. Hyacinthe Graugnard, Conseiller-Clerc, *place de St. Paul.*

21 *Janvier* 1767. Claude Berthaud de Taluyers, *rue d'Auvergne.*

13 *Mai* 1767. Pierre Archimbaud, *rue des treize Cantons.*

2 *Décem.* 1767. Christophe Dervieu de Goiffieu, *rue Vaubecourt.*

5 *Mars* 1768. Claude-Antoine de Gerando, *place du Concert.*

4 *Mai* 1768. Antoine-Louis-David Auriol, *quai S. Clair.*

29 *Nov.* 1768. Laurent Basset, *rue S. Dominique.*

5 *Avril* 1769. Etienne Mayeuvre de Champvieux, *place des Terreaux.*

9 *Août* 1769. François Perret, *rue Royale.*

21 *Février* 1770. Claude-Jean-Marie Dervieu de Varrey, *place de Louis-le-Grand.*

PRESIDENTS HONORAIRES, MESSIEURS

6 *Février* 1741. Jacques-Annibal Claret de la Tourrette de Fleurieu, *rue Boissac*, reçu en 1718.

1759. Guillaume Charrier, de la Roche, *rue Boissac*, reçu en 1728.

Chevalier d'Honneur honoraire, MONSIEUR

4 *Août* 1770. Laurent Planelli de la Valette, *place de Louis-le-Grand.*

Conseillers Honoraires, MESSIEURS

18 *Août* 1753. Jacques Colabau de Julienas, *place de Louis-le-Grand*, reçu en 1732.

12 *Février* 1754. Jean-François-Louis de Quinson, reçu Procureur Général en 1741, *rue de l'Arsenal.*

5 *Juin* 1764. Nicolas de Jussieu, Conseiller honoraire, reçu en 1735, *place de Louis-le-Grand.*

16 *Avril.*

16 *Avril* 1766. Jean-François Tolozan, Conseiller du Roi, Avocat général honoraire, reçu Avocat général en 1746, Maître des Requêtes, *en son Hôtel, à Paris.*

19 *Juillet* 1766. François Morel, *place de Louis-le-Grand*, reçu en 1746.

GENS DU ROI, MESSIEURS

11 *Août* 1756. Fleuri-Zacharie-Simon Palerne de Savy, premier Avocat général, *rue de l'Arsenal.*

21 *Novem.* 1770. Pierre-Antoine Barou du Soleil, Procureur Général, *rue St. Joseph.*

M. . . . .

Substituts de Monsieur le Procureur Général.

MESSIEURS

13 *Août* 1738. Hilaire Varenard, *rue du Bœuf.*
13 *Août* 1746. François-Matthieu Bremont, *rue St. Jean.*
16 *Août* 1755. Jacques-Simon Thoubillon, *rue St. Jean.*
30 *Août* 1760. Jean-Joseph Proft, *place du Change.*

Substitut de M. le Procureur du Roi à la Sénéchaussée & Siege Présidial.

M. Hilaire Varenard, *rue du Bœuf.*

Greffiers.

24 *Mai* 1769. M. Benoît Muguet, Secretaire du Roi, Greffier en chef, *quai S. Clair.*

14 *Mars* 1769. M. Antoine-Joseph Delhorme, Greffier Plumitif, *au Palais.*

21 *Mars* 1769. M. Claude-Cesar Teissier, Greffier en chef honoraire, *rue de l'Arsenal.*

Conseiller du Roi, Receveur-Payeur des Gages de ladite Cour.

M. . . . .

Conseiller du Roi, Contrôleur du Receveur.

M. . . . .

Secretaire de Monsieur le premier Président.

M. Fleury Gombault, Avocat en Parlement, *pl. de Louis-le-Gr.*

Secretaire de Monsieur le Procureur Général.

M. Antoine Giraud, *voûte de Gadaigne.*

Premier Huissier Garde-Meuble de la Cour des Monnoies.

. . . .

Huissiers Audienciers en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Présidial, exploitants par tout le Royaume.

Pierre-Marie Chazal, *rue du Bœuf.*
Jacques Cusset, *rue St. Jean.*
Claude Decroze, *Place de la Baleine.*

Autres Huissiers ordinaires du Roi en ladite Cour, Sénéchaussée & Présidial, exploitants aussi par tout le Royaume.

Tourtier, *Place Neuve.*
Vincent, *rue St. Jean.*
Arnoux, *place de la Baleine.*
Marguery, *rue des 3 Maries.*
Laurent, *Place Neuve.*

Premier Huissier Audiencier en la Sénéchaussée.

Charles Doriel, *Place de la Baleine.*

Huissiers Jurés-Priseurs & Vendeurs de Biens Meubles, en la Ville, Sénéchaussée, Présidial & autres Justices royales de Lyon, créés par Edit du mois d'Octobre 1696.

Gabriel Fournier, Doyen, *rue S. Jean.*
Jean-Jacques Doriel, *rue St. Jean.*
Pierre Gorgeron, *rue des trois Maries.*
Claude Rivoiron, *rue St. Jean.*
Benoît Gillet, *rue des trois Maries.*
Antoine Rival, *place Neuve.*
Jean-François Binard, *rue St. Jean.*
Charles Mouchette, *demeurant au Bois-d'oingt.*
Charles Doriel, le fils ainé, *place de la Baleine.*
Antoine-Joseph Clement, *place de la Baleine.*
Christophe Gros, *place Neuve.*
Antoine Clerc, *rue S. Jean.*

Huissiers Royaux, Exploitants par tout le Royaume, Jurés-Priseurs, Vendeurs de biens-meubles, à Lyon, réunis & incorporés au Corps & Communauté desdits Sergents-priseurs, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, des 22 Novem. 1757, & 30 Mai 1758.

Jacques Cusset, *rue St. Jean.*
Michel Bassereau, *rue St. Jean.*
Pierre-Marie Chazal, *rue du Bœuf.*
Claude Decroze, Secretaire, *rue des trois Maries.*
Jean Vincent l'aîné, *rue St. Jean.*
Alexandre-François Bertaud, *rue St. Jean.*
Antoine Pontis, *place Neuve.*
Prosper Vincent le cadet, *rue St. Jean.*
François Dupuis, *place Neuve.*
Charles-François Cléophas Tourtier, *place Neuve.*
Vivant Arnoux, *place de la Baleine.*
Antelme Duchêne, *rue St. Jean.*
. . . . . Auvray, *allée de la Conservation.*
Claude-Marie Marguery, *rue des trois Maries.*
François Privat, *quai de la Baleine.*

PREVOTÉ GENERALE
DES MONNOIES,
Et Marechaussée de France prés ladite Cour.

CEtte Compagnie est composée d'un Prévôt général, d'un Lieutenant, d'un Assesseur, d'un Procureur du Roi, d'un Greffier, de quatre Exempts, de trente Cavaliers, & d'un Cavalier trompette, lesquels Cavaliers sont divisés en plusieurs Brigades, qui sont répandues dans différentes Provinces du Royaume.

Elle fait corps de la Gendarmerie & Maréchaussée de France, & jouit des mêmes privileges.

Le Prévôt général des Monnoies, & son Lieutenant, connoissent, aux termes de l'Edit primordial de leur création, de tous les délits commis par les Justiciables de la Cour des Monnoies, jusques à Sentence définitive inclusivement, sauf l'appel en ladite Cour, ensemble des cas prévôtaux, comme les autres Prévôts des Maréchaux, dans toutes les Provinces du ressort de la Cour des Monnoies : ils connoissent aussi du crime de duel, circonstances & dépendances, & jouissent des mêmes prérogatives, que la Prévôté générale des Monnoies à Paris.

Prevôt-General. M. Stival, Ecuyer, Conseiller du Roi, Prévôt-général des Monnoies, Maréchaussée & Gendarmerie de France, *place de Louis-le-Grand.*

Lieutenant. M. Gombault, Ecuyer, Conseiller du Roi, *place de Louis-le-Grand.*

Officiers de Robe-Longue, Messieurs

. . . . Assesseur.
. . . . Procureur du Roi.
. . . . Greffier.
Deschamps, Greffier plumitif, *rue St. Jean.*

Exempts, les Sieurs

Bonnard, *au Gouvernement.*
De Bennevant, *à Saint Chaumond, en Lyonnois.*
Trenard, *place de la Platiere.*

Brigadiers, les Sieurs

Mermet, *rue Saint Jean.*
De la Colonge, *place du College de Notre-Dame.*

Les Gardes-Archers ont droit d'exploiter par tout le Royaume.

CHANCELLERIE *près ladite Cour des Monnoies de Lyon.*

CEtte Chancellerie a été créée près la Cour des Monnoies, par le même Edit d'établissement de cette Cour à Lyon; elle en fait partie, & marche immédiatement après les Officiers de la Cour, dans les Processions, & autres cérémonies publiques.

Les pourvus de ces Offices de Conseillers Secretaires du Roi, acquierent par vingt ans d'exercice, ou lorsqu'ils décedent avant ce temps, revêtus de leurs Charges, la noblesse transmissible à leurs veuves, enfants, & postérité, qui jouissent aussi à perpétuité de la qualité de Nobles & d'Ecuyers.

Ces Officiers sont exempts de droits de lods dus au Roi, sur tous les biens dépendants de son domaine, situés dans le ressort de la Cour des Monnoies. Ils jouissent aussi du droit de *Committimus* aux Requêtes du Palais, du franc-salé, & de toutes les autres prérogatives attribuées à la grande Chancellerie de France.

Garde des Sceaux.

M. Grangier, *Place des Terreaux.*

Secretaires du Roi, Audienciers, MESSIEURS

Chazette, *rue Pizay.*
Terrasson, *port de St. Clair.*
Constant, *rue Puits-Gaillot.*
Fontaine le pere, *rue Clermont.*
Boesnier, *à Blois.*

Secretaires du Roi, Contrôleurs, MESSIEURS

Balland d'Auguste-Bourg, Seig. de Varambon, *rue St. Dominiq.*
Charton, *montée des Carmelites.*
De Nervo, SYNDIC, conf. en la cour des Monn. *rue de la Charité.*
Gardelle l'aîné, *rue du Bât-d'argent.*

Secretaires du Roi, MESSIEURS

Paradis, DOYEN, *rue du Palais-Grillet.*
Compagnon, *à Saintes.*
Durieu de Beaurepaire, *à Amiens.*
Ollivier, *à Chartres.*
Durand, Seign. de Châtillon d'Azerg. & la Flacheres, *r. du Bœuf.*
Barbier des Landes, Seigneur de Charly, *rue Juiverie.*
Roux, Associé Corresp. de l'Acad. Roy. d'Architecture, *r. Roy.*
Magnard, Seigneur de Drulon, *à Loix en Bourbonnois.*
Miron Ducoudray, *à Orléans.*
Colin, *à Nemours.*

Rambaud, *rue Ste. Catherine.*
Neyron, *à St. Etienne en Forez.*
Charault, *à la Rochelle.*
Orſel, *rue Royale.*
Muguet, Greffier en chef de la cour des monn. *quai S. Clerc.*
De Nully de Villers, *à Beauvais.*

Secretaires du Roi Honoraires, Meſſieurs

Giraud, *rue S. Dominique.* } *Audienciers.*
Bulliod, *à la Corée, près de Montbriſon.* }
Robin d'Orlienas, *rue Ste. Helene, Contrôleur.*
Pernon, *au pied du Chemin-neuf.*
Ragon, *à St. Amant en Bourbonnois.*
Quatrefages de la Roquette, *place de Louis-le-Grand.*
Colin de St. Marc, *à l'Hôtel des Fermes, à Paris.*
Pullignieu, *port S. Clair.*
Teiſſier, *rue du Plat.*
De Gérando, *à côté du Concert.*
Fuzelier, *place de Louis-le-Grand.*
Greffier Garde-min. expéditionn. des Lettres de la Chancellerie.
M. Grandmaiſon, *rue Mulet.*

Conſeillers Référendaires, MESSIEURS
Charlet, *rue Tupin.* Pitra, *rue St. Dominique.*
Conſeiller-Tréſorier, Receveur des émoluments du Sceau.
M. Jean-Marie Roch, *rue de la Gerbe.*
Chauffe-cire & Porte-coffre de la Chancellerie.
M. Joſeph-Antoine Fabre du Vernay, *place des Cordeliers.*

Tréſoriers Payeurs, Meſſieurs
Weleat, *à l'Hôtel de la Paix, rue de Richelieu, à Paris; & à Clermont-Ferrand, en Auvergne*, pour les années paires.
Berthelin, *à Troyes en Champagne*, pour les années impaires.
Huiſſiers en la Chancellerie,
Gillet, *rue des trois Maries.* Dupuy, *place Neuve.*

OFFICIERS DE LA MONNOIE.

Meſſire Barthelemi-Jean-Claude Pupil, Chevalier, Seigneur de Myons & autres lieux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, premier Préſident & Lieutenant Général honoraire, & Commiſſaire du Conſeil dans l'intérieur de la Monnoie, *place de Louis-le-Grand.*

Meſſire Barthelemi-Leonard Pupil de Myons, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, premier Préſident & Lieutenant Général, Commiſſaire du Conſeil dans l'intérieur de la Monnoie, reçu en ſurvivance & concurrence, *même hôtel.*

MESSIEURS

Jean-Claude Hesdelin, Conseiller du Roi, *Juge-Garde & Inspecteur général, à l'Hôtel de la Monnoie.*
Pierre Pullignieu, Conseiller du Roi, *Juge-Garde & Inspecteur général, à l'Hôtel de la Monnoie.*
Ch. Millanois, Secr. du Roi, *Direct. & Trés. Hôtel de la Monn.*
Jean Millanois, de l'Académie de Rome, *Directeur-adjoint.*
César de Nervo, Conseiller du Roi, *Contrôleur Contre-garde.*
Joseph Chancey, Conseiller du Roi, *Essayeur général.*
Antoine Perrin, Conseiller du Roi, *Essayeur particulier.*
Jean-Humbert Bernavon, *Graveur.*
Jean-Joseph Tracol, Greffier, *quai de la Baleine.*
Thomas Lecoq, Echantilleur & Balancier, *rue Tupin.*

☞ Outre MM. les Officiers de l'intérieur, il y a encore douze Officiers monnoyeurs & douze Ajusteurs.

Quand le nombre de ces Officiers n'est pas complet, il se remplit par ceux qui se sont fait recevoir, par leur estoc & ligne, ouvriers, tailleurs ou taillereses. Leur réception se fait après avoir établi leur généalogie, ensuite d'un Arrêt de la Cour des monnoies, & en présence de MM. les Juges Gardes. Ces Officiers jouissent de tous les privileges accordés aux Commensaux de la maison du Roi.

Monnoyeurs, Messieurs,
Antoine Desvignes, *Prévôt.*
François Marteron, *Lieutenant.*
Antoine Terrasse.
Jean-Pierre Ravarin.
Desvignes fils ainé.
Vial l'ainé.
Michel Rozier.

Ajusteurs, Messieurs,
Jos. Ant. Desvignes, *Prévôt.*
Onufre Moulin, *Lieutenant.*
Nicolas Desvignes fils.
Jean-Baptiste Vial.
Claude Rozier.
George Vial.

Tailleresse, Mde. la Veuve Forest, fille Rosier.

Changeurs en titre & Vérificateurs des Especes.

Mrs.
- Lorin, *rue du Bât d'argent.*
- Alabe, *place des Carmes.*
- Charreton, *Place des Carmes.*
- Nayron, *place neuve Ste. Catherine.*

Conseillers du Roi, Enquêteurs, Commissaires Examinateurs.

Mrs.
- Pierre Poulet, Doyen & Syndic, *quai de la Baleine.*
- Jean-Marie Arriveur, Recev. & Secr. *rue St. Jean.*
- André-Thomas Javelle de la Sabliere, *place de Roanne.*
- Jacques Carmouche, *rue St. Jean.*
- Joseph-François Raymond, *rue Vaubecour.*

Receveur des Consignations.

M. Charles-Mathurin-René Boby, Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, Receveur général des Consignations de la Cour des Monnoies, Sénéchaussée, Présidial de Lyon, Conservation, Comté & de toutes les Jurisdictions ressortissantes en la Ville de Lyon, *Place de Louis-le-Grand.*

Commissaire aux Saisies Réelles.

M. Jean Sandrin, Conseiller du Roi, Commissaire, Receveur & Contrôleur général des deniers des Saisies Réelles de la Cour des Monnoies, de la Sénéchaussée, du Présidial, de la Conservation & de toutes les autres Cours & Jurisdictions de la Ville de Lyon, & province du Lyonnois, *quai St. Vincent.*

Greffier en chef de la Chambre du Conseil de la Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon, Me. . . . .

Greffiers de la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, MAÎTRES

Charrin, *Greffier de la Chambre du Conseil de la Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon*, est aussi Greffier pour les affaires ressortissantes par appel du Forez, *au Palais.*

Jean-Joseph Tracol, Greffier de l'Audience de ladite Sénéchaussée. Il est aussi Greffier pour les appels du Beaujolois, *quai de la Baleine.*

Receveur Commis des émoluments du Sceau du Présidial.

Me. Pelletier, *rue Tramassac.*

Greffiers manualistes, Mes. { Garnier, *place de Louis-le-Grand.* Sainjean, *près de St. Pierre-le-Vieux.* }

Commis-Greffiers, Mes. Huet, & Balmont, *au Palais.*

Greffier criminel. Me. Gubian, *place de St. Alban.*

Greffier de la Sénéchaussée pour l'ancienne Jurisdiction d'Ainai, unie à ladite Sénéchaussée & Présidial de Lyon.

Me. Borin, Greffier en chef titulaire.

Me. Billiemaz Dufour, Fermier-Commis, *rue du Bœuf.*

Experts Jurés, Arpenteurs Royaux, Priseurs & Mesureurs d'Immeubles, à l'exclusion de tous autres, Maîtres

Jean-Baptiste Cussinet, *rue Tramassac.*

François Cointeraux, Architecte, *au Chemin neuf.*

BUREAU DES FINANCES,

CHAMBRE DU DOMAINE ET VOIERIE.

ON peut fixer l'époque des premiers Tréſoriers de France & Généraux des Finances, envoyés par la Cour dans la Généralité de Lyon, à l'année 1520. Henri III, à ſon avénement à la Couronne, créa par Edit du mois d'Août 1576, un Général des Finances & un Tréſorier de France, affectés à cette Généralité ; & par l'Edit de Juillet 1577, ces Officiers, dont le nombre fut porté juſqu'à cinq, furent réunis ſous le nom de *Tréſoriers de France & Généraux des Finances.*

Les différentes fonctions qui leur ont été depuis attribuées, ont forcé d'augmenter le nombre des Offices dans chacun de ces Tribunaux érigés ſous le nom de Bureaux des Finances. Celui de Lyon eſt compoſé d'un premier Préſident en titre, de quatre Préſidents, qui ſont les plus anciens de la Compagnie, d'un Chevalier d'honneur, de vingt & un Tréſoriers de France, de deux Avocats du Roi, & d'un Procureur du Roi, & de trois Greffiers en chef. Les Receveurs généraux des Finances, les Receveurs & Contrôleurs généraux des Domaines, ont droit d'entrée & de ſéance, & font corps avec la Compagnie.

Les Tréſoriers de France ont la direction & juriſdiction du Domaine de la Couronne; ils ont encore dans la Ville, les Fauxbourgs & la Généralité, la direction & juriſdiction contentieuſe de la grande & petite Voierie. Ils ont ſous leurs ordres, en cette partie, un Voyer-Inſpecteur & un Commiſſaire Sous-Inſpecteur de Voierie. Leur Juriſdiction s'étend auſſi ſur les Receveurs des Deniers Royaux, & autres Officiers comptables.

LES PRESIDENTS, TRESORIERS GENERAUX de France, Grands Voyers, Juges & Directeurs du Domaine de S. M. en la Généralité de Lyon, Chevaliers, Conſeillers du Roi & autres Officiers qui compoſent le Bureau.

PREMIER PRESIDENT.

31 Janvier 1753. — Meſſire CAMILLE-JACQUES-ANNIBAL-GASPARD CLARET DE FLEURIEU, Chevalier, Seigneur de Fleurieu, la Tourrette, Eyrieux, Eveux, les Avignieres, & autres lieux, *rue Boiſſac.*

PRESIDENTS

PRESIDENTS, MESSIRES

Décemb. 1727.	Gaspard-Roch-Augustin Quinson, *place de Louis-le-Grand.*
3 *Septemb.* 1731.	Pierre-Philippe Bourlier d'Ailly, *place de Louis-le-Grand.*
23 *Mai* 1732.	Antoine Lacroix, Obéancier Baron de S. Just, *à S. Just.*
16 *Juillet* 1732.	Pierre-Henri Agniel de Chenelettes, *rue Ste. Hélene.*

DOYEN, *Trésorier de France.*

23 *Août* 1737.	M. Jean-Pierre-Marie Blanchet, *place de Louis-le-Grand.*

CHEVALIER D'HONNEUR,

2 *Janvier* 1733.	M. Jean-François Mazenod de Pavesin, *rue S. Joseph.*

TRÉSORIERS DE FRANCE, MESSIEURS

2 *Juillet* 1736.	André-Joseph Fenouillet . . . . . .
10 *Mai* 1741.	Jean-André Ign. Soubry, *rue Ste. Catherine.*
22 *Décemb.* 1741.	Fleuri Bordeaux de Lurcy, *rue de l'Arsenal.*
22 *Février* 1743.	Simon Vial, *rue Gentil, vis-à-vis de la Maison du Chapitre.*
8 *Mai* 1747.	Antoine Maindestre, *pl. de Louis-le-Grand.*
15 *Novemb.* 1747.	Jacq. Guiguet de Vaurion, *rue Vaubecour.*
26 *Avril* 1748.	Pierre de Prévidé Massara, *rue Vaubecour.*
24 *Mai* 1748.	Aimé-Julien Rigod de Terre-Basse, Commissaire député pour le Département des Tailles, & pour les Ponts & Chaussées, *place de Louis-le-Grand.*
4 *Juin* 1749.	Jean-Pierre Delglat de la Tour-du-Bost, *rue du Plat.*
29 *Décemb.* 1755.	Ennemond-Pierre Mogniat de Liergues, SYNDIC, *rue des Marroniers.*
25 *Juillet* 1757.	Louis-Pierre Dumarest de Chassagny, *place de Louis-le-Grand.*
23 *Juin* 1760.	Cl. Charles Florent Thorel de Campigneulles, *cu-de-sac de l'Arsenal.*
8 *Août* 1764.	Louis-Cl. Bruyset de Manevieux, *r. Tramass.*
14 *Sept.* 1764.	Antoine-Marie-Aug. Palerne de Chintré, *rue S. Dominique.*
3 *Décemb.* 1764.	Claude Servant, *rue Romarin.*
6 *Décemb.* 1765.	Angeli-Elisabeth Duvernay, *port du Roi.*
12 *Décemb.* 1766.	Jerôme Biclet, SYNDIC, *quai St. Clair.*
12 *Février* 1768.	Jean Duculty, Abbé de S. Jean de Poitiers, *rue de l'Epine ou des grosses Têtes.*

5 Août 1768. Maurice Flachon, *rue Royale.*
7 Août 1769. Simon-Jean-César Durand de Châtillon, *rue du Bœuf.*

PRÉSIDENTS HONORAIRES; *Messieurs*

1 Février 1743. Benoît-Victor-Hubert de S. Didier, *rue S. Dominique.*
1 Novemb. 1749. Marc-Antoine Trollier de Senevas, *rue de l'Arsenal.*

TRÉSORIERS DE FRANCE HONORAIRES, *Messieurs*

12 Juillet 1748. Pierre Terrasse d'Ivours, *pl. de Louis-le-Gr.*
18 Août 1769. Pierre Mermier, *rue S. Dominique.*

GENS DU ROI, *Messieurs*

16 Mai 1746. Balthasar Michon, Avocat du Roi, *rue Sala, près de Ste. Marie.*
6 Décemb. 1751. Jean-Marie de Lafont de Juys, Procureur du Roi, *rue de l'Arsenal.*
12 Novemb. 1766. Claude Pollet, Avocat du Roi, *place de Louis-le-Grand.*

GREFFIERS EN CHEF, *Messieurs*

27 Juin 1766. André Cathelin, ancien, *près de S. Côme.*
21 Décemb. 1753. Jean-Pierre Fulchiron, Alternatif, *au coin de la rue Mulet & de la rue Sirene.*
14 Septemb. 1768. Louis de Lafont, Triennal, *rue Ste. Marie des Terreaux.*
3 Janvier 1748. Jean Bidault, Greffier plumitif, *à l'Hôtel du Bureau.*
1 Juillet 1753. Jacques-Marie Bertrand, Commis du Bureau, *rue du Bœuf.*

GREFFIER EN CHEF, HONORAIRE,

. . . . M. Gilbert de Lafont de Curys, *rue de l'Arsenal.*

Receveurs généraux des Finances, Messieurs

Jacques-David Ollivier, pour les années paires, *à Paris, a son Bureau à Lyon, chez M. Dupont, rue du Plat.*

Pierre-Louis Randon de Boisset, pour les années impaires, *à Paris, a son Bureau à Lyon, chez M. Valesque fils, place S. Pierre.*

Receveurs généraux des Domaines & Bois, Messieurs

Jean-Claude Guerin, pour les années impaires, *près de l'Intendance.*

Germain Ducruët, pour les années paires, *rue S. Dominique.*

Contrôleurs généraux des Finances, Domaines & Bois, Messieurs

Claude Thivent, pour les années paires, *à la Fontaine en Beaujolois*; a son Bureau, *rue de Flandres.*
Guillaume Leclerc, pour les années impaires, *place de la Baleine.*

Voyer-Inspecteur.

M. du Buisson de Christot, Ecuyer, *rue du Plat.*

Commissaire sous-Inspecteur de Voierie.

M. Bertrand, *rue du Bœuf.*

Directeurs & Receveurs des Domaines du Roi, Messieurs

Dorigny, Directeur général, *rue St. Dominique.*
De Villiers, Contrôleur au département de Lyon, *r. Tramassac.*
Grailhe, Contrôleur au départem. de Montbrison, *à Montbrison.*
Michoud, Contrôleur au département de S. Etienne, *place Confort, à Lyon.*
Maurin, Contrôleur des Actes des Notaires, Receveur des Insinuations & centieme denier, *rue du Bœuf.*
Moreau, Contrôleur des Exploits, Receveur des Droits de petit Scel, Greffes & Droits réservés, *rue St. Jean.*

☞ Le Bureau du Contrôle des Actes, &c. *rue du Bœuf.*

Parties casuelles, ou Prêt annuel, Messieurs

Boin, Receveur, *place de Louis-le-Grand.*
Leclerc, Contrôleur, *place de la Baleine.*

Les Procureurs en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée, Siege Présidial & autres Cours de Lyon, occupent pour les Parties, sur la commission que le Bureau leur donne.
Me. . . . .

Huissiers du Bureau des Finances.

Auvray, premier Huissier, Concierge du Bureau des Finances, *à l'Hôtel du Bureau.*
Pontis, *rue St. Jean.*
Vincent le jeune, *rue Saint-Jean.*

Le Bureau tient ses Séances tous les Lundis, Mercredis & Vendredis non fériés, le matin. Pendant les Féries, qui commencent à la Fête de Notre-Dame de Septembre, & finissent à la saint Martin, il ne s'assemble que les Mercredis de chaque semaine, à neuf heures du matin; & si lesdits jours se trouvent Fériés, la Séance est remise au lendemain, à la même heure.

ÉLECTION DE LYON.

CEtte Jurisdiction connoît de toutes les Tailles, des Aides, Papier timbré, Marques des Fers & Aciers, de tous les Octrois de la ville & fauxbourgs de Lyon, des Tabacs, de la Marque d'Or & d'Argent, des Huiles, & de la marque des Cuirs.

L'Audience se tient les Mercredis & Vendredis, & la Chambre se tient le Vendredi matin; on s'assemble encore le Vendredi après midi, pour les Procès par écrit.

PRESIDENTS, MESSIEURS

René de Charezieu, Ecuyer, Seigneur de la Pillonniere, Conseiller du Roi, premier Président en l'Election, *rue neuve de la Charité, à côté du nouveau Gouvernement.*

Pierre Verd, Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, ancien Président en l'Election, *rue de l'Enfant-qui-pisse.*

Jean-Jacques Hodieu, Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, Lieutenant civil & criminel au Siege de l'Election, & de la Maîtrise des Eaux & Forêts de Lyon, & Province du Lyonnois, *quai de la Baleine.*

CONSEILLERS DU ROI ELUS, *Messieurs*

Hugues-Augustin Gaudin de Surjon, Avocat en Parlement, Doyen, *rue Juiverie.*

Lambert-Marie Brigaud, Avocat en Parlement, *à Fourvieres.*

Jean-Marie Durand, Avocat en Parlement, *rue Vaubecour.*

Guillaume-Antoine Blanchon, Avocat en Parlement, *r. S. Jean.*

GENS DU ROI, *Messieurs*

Noble Jean Leroy, Seigneur du Molard, Avocat en Parlement, Conseiller, Procureur du Roi au Siege de l'Election de Lyon, & de la Maîtrise des Eaux & Forêts de la Province du Lyonnois, ancien Echevin, *pl. de la Baleine.*

Greffiers, Messieurs

Claude-François Callier, Conseiller du Roi, Greffier en chef de l'Election, *à l'Hôtel de Flecheres, place St. Alban.*

Royon, Greffier en exercice, *rue Juiverie.*

Huissier Audiencier de ladite Election, François-Marie Rostaing, *place de Roanne.*

Receveurs des Tailles, Messieurs

François Valesque, Ecuyer, Conseiller du Roi, Receveur ancien pour les années paires, *place saint Pierre.*

Pierre Valesque, Ecuyer, Conseiller du Roi, Receveur alternatif pour les années impaires, *place St. Pierre.*

Procureurs en l'Election, Grenier à Sel, Traites & Foraines.

OFFICIERS, *Messieurs*

Gabriel Bonichon, SYNDIC, *place du Gouvernement.*
Bonaventure Morel, SYNDIC, *place du Change.*
Jean Desgranges, SECRETAIRE, *au bas du Chemin neuf.*

MESSIEURS

1734. François Berthaud, Doyen, *rue St. Jean.*
1748. Gabriël-Henri Babillon, *rue S. Jean.*
1751. Pierre Perrin, le jeune, *rue du Bœuf.*
1760. Gabriel Bonichon, SYNDIC, *place du Gouvernement.*
1761. Jean Desgranges, SECRETAIRE, *au bas du Chemin neuf.*
1763. Bonaventure Morel, SYNDIC, *place du Change.*
1765. Benoît Dusurgey, *rue du Bœuf.*
1765. Gaspard Foron, *rue St. Jean.*
1768. { Claude Gondras, *rue du Bœuf.*
Jean-Jacques Lecourt, *rue Tramassac.* }
1769. Pierre Rey, *rue S. Jean.*
1770. Laurent Ronchet, *rue des trois Maries.*
1770. Pierre Morel l'ainé, *place du Change.*
1770. Delolle, *rue St. Jean.*

MAITRISE PARTICULIERE *des Eaux & Forêts.*

CEtte Jurisdiction connoît des droits de péages & pontonnages, & des faits qui concernent la chasse, les bois, la pêche, la navigation sur les rivieres, & des rixes qui peuvent en arriver, tant au civil qu'au criminel.

L'audience se tient dans le Palais réguliérement tous les jeudis après midi. Les Officiers s'assemblent pour juger les procès par écrit, civils & criminels, tous les jours de la semaine, matin & soir. Ils font aussi dans la Chambre du Palais qui leur est destinée, tous les actes de justice; comme informations, enquêtes, &c.

GRAND-MAITRE DES EAUX ET FORETS.

M. Gaspard Amat de la Plaine, Chevalier, Seigneur de Lieutel, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand-Maître, Enquêteur & général Réformateur des Eaux & Forêts de France, au Département des Provinces de Lyonnois, Forez, Beaujolois, Auvergne, Mâconnois, Provence & Dauphiné, *rue Porte-foin au marais, à Paris.*

OFFICIERS DE LA MAITRISE DES EAUX ET FORETS,

MESSIEURS

Joseph Fabre de la Douay, Avocat au Parlement, Conseiller du Roi, Maître Particulier, *rue Vaubecour.*

Jean-Jacques Hodieu, Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, Lieutenant civil & criminel, & aussi Lieutenant en l'Election, *quai de la Baleine.*

Noble Jean Leroy, Seigneur du Molard, Avocat en Parlement, Conseiller Procureur du Roi, & aussi Conseiller Procureur du Roi en l'Election, ancien Ech. *pl. de la Baleine.*

Antoine Simon de Luvigne, Conseiller du Roi, Juge, Garde-marteau, *rue Grenette.*

Antoine Cottier, Greffier en chef, *quai des Augustins.*

Jean-Baptiste le Febvre, Greffier plumitif, *rue des trois Maries; a son Bureau dans l'allée de la Conservation.*

AUTRES OFFICIERS DE LA MAITRISE.

MESSIEURS

Thomas Hery, Receveur des Amendes, *rue Mulet.*

Claude Martin, Garde général, Collecteur des Amendes, *place Confort, au coin de la rue Ecorche-Bœuf.*

Etienne Pleney, Arpenteur Juré, *place de la Comédie.*

Jacques Lambert, Arpenteur Juré, *place des Terreaux.*

Huissiers Audienciers, { Jean-François Auvray, *place de la Baleine.*
Benoît Gillet, *rue des trois Maries.* }

Les Sergents-Gardes jouissent des exemptions de logement de gens de guerre, guet & garde, tutelle, curatelle, & sont exempts de toute charge publique, ainsi qu'il est porté plus au long par l'Ordonn. des Eaux & Forêts de *1669*, Tit. 2. Art. XIII.

JURISDICTION DES GABELLES

du Lyonnois & du Grenier à Sel de Lyon.

CEtte Jurisdiction tient son Tribunal à la Douane. Elle connoît du Faux-saunage, des contraventions à la Police, aux Ordonnances & aux Réglements sur le fait des Gabelles.

OFFICIERS, *Messieurs*

François Lambert, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, Président, Conseiller du Roi, Juge-Visiteur général des Gabelles de Lyonnois, *quai & place de la Baleine.*

Moynier, Procureur du Roi des Gabelles du Lyonnois.

Conseillers du Roi, Contrôleurs, Messieurs

Jean Dupont, Contrôleur du Grenier à Sel de Lyon, & aux Chambres de Neuville & d'Anse, *pl. du College de N. Dame.*

Dervieu de Butery, Contrôleur du Grenier de Condrieu, & aux Chambres de St. Chaumond & de Ste. Colombe.

Commarmont, Contrôleur du Grenier de St. Symphorien.
Monteret, Contrôleur du Grenier de Charlieu.
Giraud, Greffier en chef, *rue de la Draperie.*
Gubian, Greffier plumitif, *place St. Alban.*

Huissiers Audienciers,

Antelme Duchene, *r. S. J.* François Privat, *r. des trois Maries.*

Les mêmes Procureurs qui postulent à l'Election, ont aussi droit d'occuper pour les Parties en cette Jurisdiction.

Procureur des Fermes, M. Morel, *place du Change.*

DIRECTION DES GABELLES.

Officiers Principaux,

M. de Laage, Fermier général correspondant, *à l'Hôtel des Fermes, à Paris.*
M. Bonamy, Directeur général, *à la Douane.*
M. Taillepied, Inspecteur & Contrôleur général, *à la Douane.*
M. de Baral de Montauvrard, Contrôleur génér. surnuméraire.
M. Caze, Receveur général, *à la Douane.*

GRENIER A SEL DE LYON.

Les Mercredis, Vendredis & Samedis on distribue le Sel au public, le matin & le soir, par minot, demi-minot & quart de minot. Les jours de Fêtes on ne fait la distribution que le matin.

MESSIEURS

Etienne le Camus, Receveur, *au Grenier à Sel.*
Jean Dupont, Contrôleur, *place du College de N. D.*

Officiers Mesureurs en titre & Emineurs, *Messieurs*

Hatant, *place du Plâtre.*
Charin, *quai des Célestins.*
Begule, *poulaill. S. Nizier.*
Tavernier, *rue S. Pierre.*

Receveurs des Greniers à Sel, & Chambres du département du Lyonnois, MESSIEURS

Palluat, *à Condrieu & à Ste. Colombe.*
Dareste de la Plaigne, *à St. Symphorien.*
Brac de St. Loup, *à Charlieu.*
Grangier, *à St. Chaumond.*
Gemaux, *à Neuville.*
Caquet-d'Aveize, *à Anse.*

JURISDICTION DE LA DOUANE.

LA Jurisdiction de la Douane de Lyon, fut établie en 1563 pour connoître des Droits d'entrée & de sortie, des contraventions qui s'y peuvent faire, & de l'introduction des marchandises prohibées. Elle fut alors exercée par commission; mais en 1692 le Roi créa des Officiers en titre pour composer ce Tribunal.

MESSIEURS

Pupil, premier Président à la Cour des Monnoies, Lieut. gén. honor. Président de la Jurisdict. des Traites, *pl. de Louis-le-G.*

Guyot, Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, Notaire, Lieutenant, *rue de Flandres.*

Touchon, Conseiller du Roi, Maître des Ports, & en cette qualité, Juge né en cette Jurisdiction, *place Confort.*

CONSEILLERS, *Messieurs*

Claude Carron, *rue Ste. Catherine.*
Boulet le jeune, Avocat au Parlement, *rue Basse-Grenette.*
Ennemond Galtier, *grande rue Merciere.*
François Girard, *place de l'Herberie.*
. . . . Garde-Sceaux.
Beroud de la Praie, Lieut. en la Maîtrise des Ports, Ponts & Passages, & en cette qualité, Juge né en cette Jurisd. *r. de Flandres.*

GENS DU ROI, *Messieurs*

Pierre-Ant. Barou, Seigneur du Soleil, Procureur général à la Cour des Monnoies, Procureur du Roi, *rue St. Joseph.*
. . . .

Greffier, Me. Puy, Not. *à la Croix-Rousse, a son Bur. à la Douane.*
Huissier, Bonnard, *au coin de la place Neuve, rue St. Jean.*

☞ Le Tribunal se tient au Bureau de la grande Douane, près de la rue de Flandres. Il n'a point de Séances réglées ; les Juges sont avertis de s'y rendre, lorsqu'il se présente des causes ou affaires. Les Avocats & les Procureurs aux Cours de Lyon plaident & occupent pour les Parties.

M. Morel, Procureur des Fermes générales, *pl. du Change.*

OFFICIERS PRINCIPAUX DE LA DOUANE.

M. d'Agincour, Fermier général correspondant, *à Paris.*
Directeur général, M. Bonamy, *à l'Hôtel de la Douane.*
Inspecteur & Contrôleur général, M. Taillepied, *même Hôtel.*
Receveur général, M. Caze, *même Hôtel.*
Sous-Inspecteur des Fermes & Contrôleur des Foires & Franchises de la Ville, M. Gros de Boze, *même Hôtel.*

Douane d'Entrée.

Receveur, M. Vignon, *même Hôtel.*
Contrôleur, M. Tiffaut pere, *rue de Flandres.*

Douane de Sortie.

Receveur, M. Delupinne.
Contrôleur, M. Bouvet, *au vieux Gouvernement.*

OFFICIERS

OFFICIERS DU TABAC.

M. de Laage, Ferm. gén. corresp. *à l'Hôtel des Fermes, à Paris.*
Directeur, M. Bonamy, *à l'Hôtel de la Douane.*
Inspecteur, M. Taillepied, *même Hôtel.*
Receveur du Tabac, M. Letexier, *place de la Douane.*
Contrôleur, M. Mayol, *au Bureau du Tabac.*
Entreposeur du Tabac, M. Gilbault, *à l'Hôtel de Chevrieres, place St. Jean.*

MAITRISE DES PORTS, PONTS ET PASSAGES.

CEtte Jurisdiction est une des plus anciennes de la Province ; elle est composée du Maître des Ports, de son Lieutenant, d'un Procureur du Roi, d'un Greffier & de deux Huissiers. Le Maître des Ports en est le chef : il commande à vingt & un Gardes, dont il reçoit pour le Roi le serment de fidélité ; ils sont Officiers en titre d'office, ayant le titre de Gardes pour le Roi ; ils ont des Bureaux aux Portes de cette Ville, où ils se tiennent pour empêcher la sortie des vieilles especes, des munitions de guerre & autres marchandises prohibées. Le Maître des Ports est encore Juge-né dans la Jurisdiction de la Douane ; il y siege à côté du Président, avant tous les Conseillers, après lesquels son Lieutenant prend séance.

OFFICIERS, MESSIEURS

Jean Touchon, Conseiller du Roi, Maître des Ports, Ponts & Passages de la Ville de Lyon, *place Confort.*
Beroud de la Praie, Conseiller du Roi, Lieutenant, *rue de Flandres.*
. . . . . . Procureur du Roi,
Tournillon l'aîné, Greffier, *rue de la Barre.*
Bassereaux, premier Huissier, *rue St. Jean.*
Etienne Duillon, second Huissier, *à Panessieres.*

GARDES POUR LE ROI, MESSIEURS

Seriziat, *à St. Didier.*
Pichard, *vis-à-vis de S. Paul.*
Laborde, *porte d'Alincourt.*
Mestrallet, *porte de Vaise.*
Bernard, *rue St. Côme.*
Garon, *porte de St. Just.*
Fontan, *porte de St. Sébastien.*
Niolet, *rue du Bois.*
Blanc, *pl. Neuve des Carmes.*
Gourjus, *rue de la Gerbe.*
Chantre, *à Rontalon.*
Dauphin, *rue de l'Arsenal.*
Ferry, *à la breche S. Jean.*
Laporte, *rue St. Jean.*
Bonnardet, *cour de Rome, près de la place St. Alban.*
Fournier, *rue de la Barre.*
Vignard, *à Roanne.*
Dumont, *place du Concert.*
Davié, *rue Thomassin.*
Petrin, *Place Confort.*
Pignard, *à l'Arbresle.*

CAPITATION ET VINGTIEME.

Receveur Général de la Capitation & du Vingtieme.

M. Claude Dareſte, *rue du Perat, maiſon de M. de la Valette.*

M. Cardier de Morainval, Directeur du Vingtieme, *place de Louis-le-Grand.*

Commiſſaire à la revue des Quartiers de la Ville.

M. Jean-Antoine Lenée, *rue de Flandres.*

DIRECTIONS ET BUREAU DES AIDES ET OCTROIS, place de Louis-le-Grand, près de l'Hôpital de la Charité.

Mrs. { Comarieu, *Direct. des Aides.* / Daudignac, *Direct. des Octrois.* } *pl. de Louis-le-Grand.*

Caiſſier des Aides & Octrois.

M. Mermier, *place de Louis-le-Grand.*

Receveur du détail des Aides & Octrois.

M. Deganiviere, *au Bur. gén. deſd. Droits, pl. de Louis-le-Gr.*

Inſpecteurs.

Mrs. { Sarton, *pour la Formule.* / Loir, *pour les Octrois.* } *place de Louis-le-Grand.*

Huiſſier pour les droits de Détail, Rival, *place Neuve S. Jean.*

DROITS *de la marque d'or.*

Directeur, M. Comarieu, *place de Louis-le-Grand.*

Contrôleur général, M. Guiſcetre, *rue de l'Arſenal.*

Receveur général, M. Borne, *au Bureau deſdits Droits, quai des Céleſtins.*

REGIE *des droits réunis ſur les Cuirs.*

Directeur. M. Comarieu, / *Recev. gén.* M. Deganiviere, } *au Bureau général des Aides, place de Louis-le-Grand.*

REGIE *des droits réſervés & Droits Domaniaux.*

Direct. & Recev. gén. M. Comarieu, *place de Louis-le-Grand.*

REGIE *des Octrois Municipaux.*

Direct. & Recev. gén. M. Comarieu, *pl. de Louis-le-Grand.*

REGIE *du droit ſur les Cartes.*

M. Arnaud, *Directeur, rue neuve de la Charité.*

REGIE *du Don gratuit pour le compte de la Ville.*

Régiſſeur, M. Daudignac, *place de Louis-le-Grand.*

Caiſſe des droits de la Saône, appartenants aux Etats généraux de Bourgogne.

M. Daudignac, Caiſſier, *au Bureau des Octrois, place de Louis-le-Grand.*

Receveur du Droit de 20 pour cent pour la Ville de Marſeille,

M. Journel, Agent du Commerce de Marſeille, *place de Louis-le-Grand.*

HOTEL DE VILLE.

GOUVERNEUR DE LYON,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY; Pair de France, Capitaine de la plus ancienne Compagnie Françoise des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, GOUVERNEUR ET LIEUTENANT GENERAL pour Sa Majesté, de la Ville de Lyon, & des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, &c. *en son Hôtel, rue du Bacq, fauxbourg St. Germain, à Paris.*

LIEUTENANT GENERAL

POUR SA MAJESTÉ,

EN la Ville de Lyon, & pays de Lyonnois & Forez.

M. LE MARQUIS DE CASTRIES, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, & Lieutenant Général, pour Sa Majesté, en la Ville de Lyon, & pays de Lyonnois & Forez.

PRÉVOT DES MARCHANDS,

Messire CHARLES-JACQUES LECLERC de la Verpilliere, Chevalier, Seigneur de la Verpilliere, Lieutenant de Roi de la Province de Guyenne, ancien Major de cette Ville, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, chargé du Commandement, *à l'Hôtel de Ville.*

ECHEVINS,

Noble JEAN-ANTOINE CHIRAT l'ainé, *PREMIER ECHEVIN, place du plâtre.*

Noble JEAN-FRANÇOIS CLAVIERE le jeune, *SECOND EOHEVIN, rue. Ste Marie des Terreaux.*

M. FRANÇOIS BERTIN DU VILLARS, Ecuyer, Avocat en Parlement, & aux Cours de Lyon, *TROISIEME ECHEVIN, rue Tramassac.*

Noble LAURENT AUDRA, l'ainé, *QUATRIEME ECHEVIN, rue St. Joseph.*

CONSEILLERS DE VILLE,

M. Jean-François Geneve l'ainé, *rue des Bouchers*, Echevin en 1753.
M. Etienne Bron l'ainé, *à la Chamarerie de St. Paul*, Echevin en 1755.
M. Jacques Lambert, chargé des affaires de S. M. C. & son Consul à Lyon, *quai de Retz, port S. Clair*, Echevin en 1756.
M. Christophe de la Rochette, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, Procureur du Roi au Siege de la Police, *rue du Bœuf*, Echev. en 1756.
} *Anciens Echevins.*

M. Laurent Sponton, ancien Trésorier de l'Hôtel-Dieu, *rue Puits-Gaillot.*

M. Antoine Deschamps, ancien Homme du Roi à la Conservation, & ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu, *rue du Bât-d'arg.*

M. Jean Jacob, ancien Recteur, Trésorier de l'Hôpital général de la Charité, & ancien juge conservateur, *r. Lafont.*

M. Pierre-Thomas Rambaud, ancien Recteur & Trésorier de l'Hôtel-Dieu, *rue du Bât d'argent.*

M. Honoré Bœuf, ancien Homme du Roi à la Conservation & ancien Recteur de la Charité, *rue Pizay.*

M. Antoine-François Prost de Royer, Ecuyer, Avocat en Parlement, ancien Recteur de la Charité, *rue St. Jean, place de la Baleine.*

M. Pierre-François-Suzanne Brac, fils, Avocat au Parlement & aux Cours de Lyon, Recteur de l'Hôtel-Dieu, *rue & quai des trois Maries.*

M. Simon-Claude Boulard, Ecuyer, Seigneur de Gatelier, Mars, Lemons, Cuire, Caluire, la Croix-Rousse & autres lieux, ancien Recteur & Trésorier de la Charité, *rue St. Dominique.*

AVOCAT ET PROCUREUR GENERAL *de la Ville & Communauté*,

M. Marie-Pierre Prost, chevalier; *à l'Hôtel de Ville.*

SECRETAIRE DE LA VILLE,

M. Benoît Valous, Ecuyer, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, ancien Echevin, *à l'Hôtel de Ville.* Il est aussi Garde des Archives, &c.

RECEVEUR GENERAL DES DENIERS COMMUNS, *Dons & Octrois de la Ville & Communauté de Lyon*,

M. Christophe-François Nicolau de Montribloud, Chevalier, *en son Hôtel, rue de Bellecour, & port du Roi.*

ANCIENS PRÉVOTS DES MARCHANDS,

1740. Messire Jacques-Annibal Claret de la Tourrette, Chevalier, Seigneur de la Tourrette, Fleurieu, St. Pierre d'Eveux & autres lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président honoraire à la Cour des Monnoies de Lyon, Lieutenant Criminel aussi honoraire à la Sénéchaussée & Présidial de ladite Ville, *rue Boissac.*

1752. Messire Jean-Baptiste Flachat, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Saint-Bonnet-lès-Oulles.

ANCIENS ECHEVINS, Messieurs

1736. François Brac, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue des trois Maries.*

1739. Claude Riverieulx, Ecuyer, Seigneur de Chambost, *rue Sala.*

1740. Marc-Antoine Chappe, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue Peyrollerie.*

1742. Jean-Claude Fay, Ecuyer, Conseiller, Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France & de ses Finances, *près de la Déserte.*

1746. François Deschamps, Avocat, Ecuyer, Conseiller & Procureur du Roi en la Maréchaussée générale de Lyonnois, Forez & Beaujolois, *quai de la Baleine.*

1750. Antoine Pautrier, *vis-a-vis de l'Eglise de St. Laurent.*

1752. François Prost de Royer, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, Juge général des Terres de l'Archevêché & du Comté de Lyon, *vis-à-vis des petites portes de Ste. Croix & du Palais.*

1753. Jean-François Geneve l'ainé, *rue des Bouchers.*

1753. Geoffroy Chasseing, ancien Conseiller du Roi en la Jurisdiction des Traites & Foraines, *rue des Forces.*

1754. Jean Leroy, Seigneur du Moulard, Avocat au Parlement, Conseiller, Procureur du Roi aux Sieges de l'Election de Lyon, & de la Maîtrise des Eaux & Forêts du Lyonnois, *place de la Baleine.*

1754. François Claviere l'ainé, *port St. Clair, derriere l'Hôtel de Ville.*

1755. Etienne Bron l'ainé, *à la Chamarerie de St. Paul.*

1756. Christophe de la Rochette, Avocat au Parlement & aux Cours de Lyon, & Procureur du Roi au Siege de la Police, *rue du Bœuf.*

1756. Jacques Lambert, chargé des affaires de Sa Majesté Catholique, & son Consul à Lyon, *quai de Retz, port St. Clair.*

1757. Charles Dervieu, Seigneur de Goiffieu, Conseiller du Roi, Contrôleur Général ancien des Finances, Bois & Domaines de la Généralité de Lyon, honoraire, *rue Vaubecour.*

1757. Charles-Claude Briasson, *rue Romarin, près du Change de Londres.*

1758. Pierre-Thomas Gonyn Delurieu, Avocat au Parlement & aux Cours de Lyon, *place de Roanne.*

1758. Camille Dareste de Saconay, *place de Louis-le-Gr.*

1759. Jacques Daudé, Chevalier, *rue Saint Dominique.*

1760. Pierre Monlong l'ainé, Ecuyer, *place des Terreaux.*

1760. Pierre Flachon, *rue des deux Angles.*

1761. Aimé Guillin Du Montet, Avocat au Parlement & aux Cours de Lyon, Doyen des Conseillers du Roi, Elu en l'Election de la même Ville, *petite rue Ste. Croix.*

1761. Thomas Deschamps, *place des Terreaux.*

1762. François Valesque, *place de St. Pierre.*

1763. Jacques Joliclerc Ecuyer, Seigneur de la Bruyere, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue du Bœuf.*

1763. Jean-Baptiste Lacour, *place des Cordeliers.*

1764. Claude Servant, *rue de la Gerbe.*

1764. Maurice Giraud, *rue de la Grenette.*

1765. Benoît Valous, Ecuyer, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon Secretaire de la Ville, *à l'Hôtel de Ville.*

1765. Jean-Joachim Reynaud, *rue Ste. Catherine.*

1766. Pierre Campredon, *rue du Bât-d'argent.*

1766. Jean-Baptiste Verger, *quai St. Antoine.*

1767. Jean-Louis Desroys, Avocat en Parlement, Intendant des Finances de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, *à Paris.*

1767. François Bruyere, *rue Puits-Gaillot.*

1768 Joseph-Marie Rousset, *à l'entrée de la rue* Neuve, *du côté de la rue Sirene.*

1768 André Rambaud, *rue St. Joseph.*

EXCONSULS.

Noble Antoine Guillin du Montet, Neveu, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *Boucherie de S. Paul.*

Noble Jean-Antoine Roux, *place des Terreaux.*

CAPITAINE DE LA VILLE.

M. Marc Rouffet de St. Eloy, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis, ancien Capitaine au Régiment de Limoufin, *rue Sala.*

Secretaire du Confulat & du Commerce,

M. Guillaume Morin, *à l'Hôtel de Ville.*

Secretaire de la Prévôté des Marchands & du Commandement,

M. Dominique Le Gras, *port St. Clair.*

Secretaire de Monfieur le Prévôt des Marchands,

M. Pierre Savarit, *à l'Hôtel de Ville.*

Voyer de la Ville,

M. Grand, Confeiller du Roi, Contrôleur des Fortifications au Département de Lyon, *rue du Bât-d'argent*, à fon Bureau à l'Hôtel de Ville.

Commis audit Bureau,

M. . . . . .

Commis à la Recette & à dreffer les Comptes de la Ville,

M. George Gaillard, *au Port du Roi.*

Peintre ordinaire, & Directeur de toutes les Peintures ordonnées par le Confulat,

M. Nonnotte, Peintre du Roi, de l'Académie royale de Peinture & de Sculpture, & Membre de celle des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *à l'Hôtel de Ville.*

Fourrier de la Ville,

M. Deftréez, *quai Saint-Antoine & rue de la Monnoie.*

Mandeurs ordinaires, Les Srs.
- Brutinel, Laporte, *à l'Hôtel de Ville.*
- Raby, Coadjuteur des Mandeurs, *au même Hôtel.*

Concierge de l'Hôtel, M. Saillant Leon, *au même Hôtel.*

Mandeurs fervants, Les Srs.
- Desfarges, *rue Royale.*
- Martin, *pl. des Jacob. à l'entrée de la r. Merc.*
- Reynard, *place de la Boucherie des Terreaux.*

Portier de l'Hôtel, Jofeph Deboffance.

Commiffaire-Infpecteur des Lanternes publiques,

Le Sieur Coignet, *rue des Feuillants.*

Jurés-Crieurs,
- Jean-Jacques Doriel, *rue St. Jean.*
- Antoine Rival, *place Neuve.*

AUTRES OFFICIERS DE L'HOTEL DE VILLE.

A PARIS.

Député du Commerce,

M. Pernon, Ecuyer, *rue Montmartre, près du Boulevard.*

Avocat aux Conseils du Roi & Conseil de la Ville,

M. Bronod, Avocat aux Conseils; il est aussi préposé pour les paiements des rentes de la Ville de Lyon, *rue Beaubourg.*

Avocat & Conseil à la Cour des Aides,

M. de Vins, Ecuyer, Avocat en la Cour & Conseiller du Roi, Doyen des Substituts de M. le Procureur Général en la Cour des Aides de Paris, *rue du Coq Saint Jean.*

Procureur & Conseil de la Ville en la Chambre des Comptes,

M. Desveaux, Ecuyer, Procureur des Comptes, & Trésorier Payeur des gages de la Chancellerie de Flandres, *rue Sainte Croix de la Bretonnerie.*

Procureur postulant,

M. Motte, Proc. au Parlement, *r. Ste Croix de la Bretonnerie.*

A LYON.

Avocat & Conseil de la Ville,

M. De la Rochette, ancien Echevin, *rue du Bœuf.*

Notaires de la Ville & Communauté de Lyon, { M. Perrin, Conf. du Roi. Not. / M. Et. Dalier, Conf. du Roi N. } *Place S. Pier.*

Procureur postulant,

M. Boscary, Procureur aux Cours de Lyon, *rue des 3. Maries.*

Imprimeur du Gouvernement & de l'Hôtel de Ville.

M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

Généalogiste & Armorialiste.

M. Chausonnet, *quai de Retz, maison Paradis, près Bon-Renc.*

Fourbisseur, M. Mosnier, *au Port du Temple.*

Armurier, le Sr. Moynat, *vis-à-vis des deux Amants.*

Artilleur de la Compagnie de la Fleche, chargé du soin des hautes Armes de la Ville, le Sr. Chevalier, pere, *rue Confort, aux trois glands d'or.*

Artificiers de la Ville, { La Veuve Deviltard & fils, *à la descente du pont de pierre, du côté de St. Nizier.* Ils font leur artifice à la Quarantaine. }

Brodeur de la Ville, le Sr. Jacques Gravier, *pl. de la Baleine.*

Tapissiers, les Srs. Jean-Antoine Breton & Montigny, *rue de l'Arbre-sec.*

Tailleur, le Sr. Gallant, *place du Gouvernement.*

ASSEMBLE'E

ASSEMBLÉE DE MM. LES NOTABLES,

En exécution des Lettres-Patentes concernant l'Administration de la ville de Lyon.

MESSIRE CHARLES-JACQUES LE CLERC, Chevalier, Seigneur de la Verpilliere, Lieutenant de Roi de la province de Guyenne, ancien Major de cette Ville, Chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, Prévôt des Marchands.

Noble JEAN-ANTOINE CHIRAT, premier Echevin.

Noble JEAN-FRANÇOIS CLAVIERE, second Echevin.

M. FRANÇOIS BERTIN DU VILLARS, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, troisieme Echevin.

Noble LAURENT AUDRA, quatrieme Echevin.

ANCIENS ECHEVINS.

M. Christophe de la Rochette, Avocat en Parlem. & aux Cours de Lyon, Procureur du Roi au Siege de la Police, *rue du Bœuf.*

M. Jean-François Geneve l'aîné, *rue des Bouchers.*

M. Etienne Bron l'aîné, *à la Chamar. de St. Paul.*

M. Jacq. Lambert, chargé des affaires de S M. C. & son Consul à Lyon, *quai de Retz, p. St. Clair.*

CONSEILLERS DE VILLE.

M. Laurent Sponton, ancien Recteur & Trésorier de l'Hôtel Dieu, *rue du Puits-Gaillot.*

M. Ant. Deschamps, anc. Homme du Roi à la Conserv. & ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu, *rue du Bât d'argent.*

M Jean-Jacob, ancien Recteur & Trésorier de la Charité, & ancien Juge-Conservateur, *rue Lafont.*

M. Pierre-Thomas Rambaud, ancien Recteur & Trésorier de l'Hôtel-Dieu, *rue Pizay.*

M. Honoré Bœuf, ancien Homme du Roi à la Conservation, & ancien Recteur de la Charité, *rue de la poulaillerie de S. Nizier.*

M. Antoine-François Prost de Royer, Ecuyer, Avocat en Parlement, ancien Recteur de la Charité, *rue S. Jean, place de la Baleine.*

M. Pierre-François-Suzanne Brac, fils, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, Recteur de l'Hôtel-Dieu, *rue & quai des trois Maries.*

M. Simon-Cl. Boulard, Ecuyer, Seigneur de Gatellier, Mars, Lemons, Cuires, Caluire, la Croix-Rousse, la Pape, Rillieux, Margniol & autres lieux, ancien Recteur & Tresorier de la Charité, *rue St. Dominique.*

Deux Officiers de la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon.

M. Gabriel-Céſar de St. Aulbin de Saligny, Abbé de Préaux, Archidiacre du Chapitre, de l'Egliſe, Comte de Lyon, *place Saint-Jean.*

M. Dominique Perrichon, Chanoine de S. Paul, Syndic du Clergé de Lyon, *à l'Hôtel de Ville.*

Jean Antoine de Reynauld, Seigneur de Parcieu, *place de Louis-le-Grand.*

M. Simon Vial, Tréſorier de France, *rue Gentil.*

M. Jean-Jacq. Hodieu, Conſeiller du Roi, Lieutenant aux Siege de l'Election & Maîtriſe des Eaux & Forêts de Lyon & Provinces du Lyonnois, *quai de la Baleine.*

Noble François Chol de Clercy, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue Bombarde.*

M. Henri-François Brenot, Conſeiller du Roi, Notaire, *rue Tramaſſac.*

M. François Bertaud, Procureur aux Cours de Lyon, *rue St. Jean.*

M. Joſeph Vial, Négociant, ancien Recteur de la Charité, & Juge-Conſervateur, *rue des Forces.*

M. Jacques-François Vauberet-Jacquier, Négociant, ancien Recteur de la Charité, *rue St. Dominique.*

M. Ennemond Feliſſan, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu, *rue de la Draperie.*

M. Jean-Baptiſte Ardiſſon, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu, *rue S. Coſme.*

M. Charles-Joſeph de la Chapelle, ancien Recteur de la Charité, *rue Puits Gaillot.*

M. Benoît Coſte, Juge-Conſervateur, ancien Recteur de la Charité, *rue Tupin.*

M. Jean-Matthieu Chancey, ancien Homme du Roi à la Conſervation, ancien Recteur à la Charité, *rue Lafont.*

M. Antoine Terraſſe, ancien Recteur à la Charité, *nouveau quai St. Clair.*

M. Jean-Iſaie Imbert l'aîné, ancien Recteur de la Charité, ancien Juge Conſervateur, *rue Ste. Catherine.*

NOTABLES élus par MM. les Députés des Corps & Communautés de la Ville.

Avocat & Procureur-général de la Ville & Communauté.

M. Marie-Pierre Proſt, Chevalier, *à l'Hôtel de Ville.*

Secretaire de la Ville.

M. Benoît Valous, Ecuyer, Avocat en Parlement, ancien Echevin, *à l'Hôtel de Ville.*

Receveur de la Ville.

M. Chriſtophe-François Nicolau de Montribloud, Chevalier, *en ſon Hôtel, rue de Bellecour, & port du Roi.*

JURISDICTIONS DEPENDANTES DE L'HOTEL DE VILLE.

JURISDICTION DE LA COUR

DE LA CONSERVATION.

CEtte Jurisdiction établie pour le fait du Commerce, pour décider des contestations entre les Marchands & Négociants, & pour la conservation des privileges des Foires de Lyon, étoit autrefois exercée par un Juge, appellé Juge-Conservateur, un Lieutenant, un Procureur du Roi, &c. mais en l'année 1655, elle fut réunie au Corps Consulaire, pour être exercée par le Prévôt des Marchands & les quatre Echevins, avec six autres Juges Bourgeois ou Marchands, parmi lesquels il y a toujours un ancien Echevin qui est Avocat, un Avocat & Procureur du Roi, un Greffier en chef, &c.

PRESIDENTS, JUGES, GARDIENS, CONSERVATEURS des Privileges royaux & Foires de la ville de Lyon.

PREVOT DES MARCHANDS,

Messire Charles-Jacques Leclerc de la Verpilliere, Chevalier, Seigneur de la Verpilliere, Lieutenant de Roi de la Province de Guyenne, ancien Major de cette Ville, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *à l'Hôtel de Ville.*

ECHEVINS,

Noble Jean-Antoine Chirat l'aîné, PREMIER ECHEVIN, *place du Plâtre.*

Noble Jean-François Claviere le jeune, SECOND ECHEVIN, *rue Ste. Marie des Terreaux.*

M. FRANÇOIS BERTIN DU VILLARS, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, TROISIEME ECHEVIN, *rue Tramassac.*

Noble LAURENT AUDRA, l'aîné, QUATRIEME ECHEVIN, *rue St. Joseph.*

JUGES ASSESSEURS,

M. Guillin du Montet, Seigneur de Pougelon, Avocat en Parl. & aux Cours de Lyon, Exconsul, *pl. de la B. de St. Paul.*

M. . . . . Homme du Roi,

M. Louis Auriol, Homme du Roi.

M. B. Coste, ancien Recteur de la Charité, *rue Tupin.*

M. Matthieu Rast, ancien Recteur de la Charité, *rue Tupin.*

M. Joseph Vial, ancien Recteur de la Charité, *rue des Forces.*

GENS DU ROI.

M. Marie-Pierre Proſt, Chevalier, Avocat & Procureur-général de la Ville, & Avocat & Procureur du Roi en ladite Cour de la Conſervation, *à l'Hôtel de Ville.*

Greffier en chef.

Le Secretaire de la Ville eſt en cette qualité Greffier en chef de cette Cour.

M. Benoît Valous, Ecuyer, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *à l'Hôtel de Ville.*

Me. Jean Laiſné, Greffier-Commis, *rue des trois Maries.*

Premier Huiſſier à la Conſervation :

Antoine Doriel, le jeune, *rue S. Jean.*

Huiſſiers Audienciers, Jurés-Crieurs.

Jean-Jacques Doriel, *rue St. Jean*, } *Jurés-Crieurs.*
Antoine Rival, *place Neuve.* }

La Chapelle, Trompette juré, *près du College de N. Dame.*

JURISDICTION DU PARQUET,

faiſant partie de la Cour de la Conſervation.

PAr Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, & Lettres-patentes en forme d'Edit, enrégiſtrées au Parlement, les Charges d'Avocat & Procureur général de la Ville & Communauté de Lyon ont été réunies à celle de Procureur de Sa Majeſté, dans la Juriſdiction de la Cour de la Conſervation ; c'eſt en cette qualité qu'il juge gratuitement & en dernier reſſort les cauſes qui lui ſont renvoyées, juſqu'à la ſomme de 100 liv. de principal, & les dépens & les frais indéfiniment. Ses Sentences ſont auſſi exécutoires par corps.

M. Proſt, Chevalier, Avocat & Procureur général de la Ville, & Avocat & Procureur du Roi en ladite Cour de la Conſervation, Juge du Parquet, *à l'Hôtel de Ville.*

M. Saillant Leon, Secretaire du Parquet & de Mr. le Procureur du Roi, *à l'Hôtel de Ville.*

Les Audiences du Parquet ſe tiennent les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque ſemaine, depuis une heure après midi juſqu'à trois. Les Clercs de Procureurs n'y ſont point admis à plaider, & M. le Procureur du Roi ne reçoit d'ailleurs aucune communication des affaires qui doivent être portées aux grandes Audiences, que dans les matinées de ces mêmes jours, les autres étant employées aux affaires du Conſulat.

ANCIENS JUGES CONSERVATEURS,

1735. M. Fay, Echevin en 1742 & 1743, Secretaire du Roi en la grande Chancell. Conf. de Ville depuis 1755,
1746. M. Geneve l'ainé, Homme du Roi en 1750 & 1751, Echevin en 1753 & 1754.
1748. M. Pautrier, Echevin en 1750 & 1751.
1750. M. Bron l'ainé, Homme du Roi en 1753 & 1754, Echevin en 1755 & 1756.
1750. M. Briaſſon, Homme du Roi en 1754 & 1755, Echevin en 1757 & 1758.
1750. M. Dareſte de Saconay, Echevin en 1758 & 1759.
1751. M. Audra l'ainé, Homme du Roi en 1765 & 1766, Conſeiller de Ville en 1768. Echev. pour 1771 & 1772.
1752. M. Thomas Deſchamps, Homme du Roi en 1755 & 1756, Echevin en 1761 & 1762.
1753. M. François Claviere, l'ainé, Echevin en 1754 & 1755,
1754. M. Maurice Giraud l'ainé, Echevin en 1764 & 1765.
1755. M. Campredon, Homme du Roi en 1758 & 1759, Echev. en 1766. & 1767.
1756. M. Bruyere, Homme du Roi en 1761 & 1762, Echevin en 1767 & 1768.
1756. M. Servant, Homme du Roi en 1759 & 1760, Echevin en 1764 & 1765.
1758. M. Parent, l'ainé, Conſeiller en la Cour des Monnoies de Paris, & Député du Commerce de Picardie, *rue Poiſſonniere, près du Boulev. à Paris.*
1758. M. Lacour, Echevin en 1763 & 1764.
1759. M. J. M. Rouſſet le jeune, Homme du Roi en 1762 & 1763, Echevin en 1768 & 1769.
1760. M. Jean-Ant. Roux, Homme du Roi en 1763 & 1764, Echevin en 1769 & 1770.
1761. M. Jean-Antoine Chirat l'ainé, Homme du Roi en 1764 & 1765, Echevin pour 1770 & 1771.
1762. M. J. Fr. Claviere, le jeune, Echevin pour 1770 & 1771.
1762. M. Horace Merlin.
1763. M. Coumarmot.
1764. M. Antoine Deſchamps, Homme du Roi en 1766 & 1767. Conſeiller de Ville en 1768.
1764. M. Honoré Beuf, Homme du Roi en 1768 & 1769. Conſeiller de Ville en 1770.
1765. M. Jean Jacob, Conſeiller de Ville en 1769.
1766. M. Torrent, l'ainé, Homme du Roi en 1768 & 1769.
1766. M. Chancey, cadet, Homme du Roi en 1769 & 1770.
1767. M. Louis Auriol, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu, Homme du Roi à la Conſervation.
1768. M. Mat. Marc-Ant. Nolhac, ancien Rect. de l'Hôtel-Dieu.
1768. M Jean-Iſaïe Imbert, ancien Recteur de la Charité. & Notable en 1771.

CHAMBRE DE COMMERCE.

LE Roi ayant établi un Conseil royal de Commerce, créa en 1701, à Lyon, une Chambre particuliere, pour recevoir & donner des Mémoires sur l'accroissement ou le maintien du Commerce. Cette Chambre, où M. l'Intendant préside, est toujours composée de M. le Prévôt des Marchands, d'un Echevin Négociant, d'un ancien Echevin, aussi Négociant, & d'autres Marchands de différents commerces, au nombre de sept à huit, à la nomination du Consulat. Les assemblées de cette Chambre, se tiennent dans l'Hôtel de Ville, le Samedi après midi, de quinzaine en quinzaine.

Messire Charles-Jacques Leclerc de la Verpilliere, Chevalier, Seigneur de la Verpilliere, Lieutenant de Roi de la Province de Guyenne, ancien Major de cette Ville, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Prévôt des Marchands, chargé du Commandement, *à l'Hôtel de Ville.*

M. Chirat l'ainé, Echevin, *place du Plâtre.*

M. Claviere l'ainé, ancien Echevin, Syndic du Commerce, TRESORIER, *rue Puits Gaillot.*

M. Mayeuvre l'ainé, Ecuyer, *rue Ste. Catherine.*

M. Deschamps, Conseiller de Ville, *rue Mulet.*

M. Rambaud, le jeune, Conseiller de Ville, *pl. du Plâtre.*

M. Torrent, l'ainé, Syndic du Commerce, *rue S. Dominique.*

M.

M.

M. Morin, Secretaire du Commerce, *à l'Hôtel de Ville.*

MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins ont encore à Paris, ainsi qu'en d'autres Villes du Royaume, un Député pour le Commerce, qui est préposé pour recevoir, donner des Mémoires & agir pour le fait général & particulier du Commerce & de celui de Lyon.

Député de la Ville de Lyon au Conseil du Commerce à Paris.

M. Pernon, Ecuyer, *rue Montmartre, près du Boulevard, à Paris.*



SYNDICS DU COMMERCE ET DE LA PLACE des Changes de Lyon.

LE motif de leur établiſſement, en l'an 1679, fut que les Négocians ne compoſant point de corps particulier, pluſieurs articles du Réglement de la Place étoient reſtés ſans exécution : leurs fonctions ſont de veiller à cette exécution & aux contraventions qui peuvent s'y commettre, de faire les honneurs de la Place, & d'aſſiſter à l'ouverture des Paiements, après y avoir invité M. le Prévôt des Marchands, ou en ſon abſence le premier Echevin ; ce ſont eux qui donnent les pareres ou avis ſur les queſtions de commerce qui leur ſont propoſées. Le premier Syndic eſt toujours un Exconſul.

François. { M. Claviere l'ainé, Exconſul, *rue Puits-Gaillot.*
M. Antoine Torrent, l'ainé, *rue S. Dominique.*

Allemand. M. Jean-Ulric Schallheimer, *rue du Bât-d'argent.*
Suiſſe. M. Melchior Scherb, *rue Mulet.*

NE'GOCIANTS EN GROS.

LE Roi, pour donner au Commerce en gros, des marques de diſtinction & encore plus de ſa protection, envers ceux qui le profeſſent, a créé par Arrêt du Conſeil, du 30 Octobre 1767, des Lettres de Banquiers, en vertu deſquelles les pourvus ſeront réputés vivants noblement, & en cette qualité auront rang & ſéance dans les Aſſemblées de Ville & autres ; jouiront de tous les honneurs & avantages, ſpécialement de l'exemption de Milice, pour eux & pour leurs enfants ; de celle de Guet & Garde, & du privilege de porter l'épée dans les Villes, & dans les voyages les armes néceſſaires pour leur ſûreté, & concourront aux deux Lettres de Nobleſſe particulieres, que Sa Majeſté s'eſt réſervée d'accorder à ceux des Négociants en gros, pourvus deſdites Lettres, qui ſe diſtingueront dans le Commerce.

M. Michel-Aimé Bertrand, *rue Pizay.*

M. Gardelle, *place des Terreaux.*

M. Joſeph Gay, *rue Lafont.*

M. Joſeph-Marie Dalivet, *place Ste. Catherine.*

CONSULS ET AGENTS DES COURS ETRANGERES.

CONSUL D'ESPAGNE,

M. Jacques Lambert, chargé des affaires de S. M. Catholique, & ſon Conſul à Lyon, ancien Echevin, *port ſaint Clair.*

CONSUL DE LA SERENISSIME REPUBLIQUE DE GENES,

M. Laurent Sponton, *rue Puits-Gaillot.*

AGENTS DES COURS ETRANGERES; *Meſſieurs*

Petroni, Agent de Sa Sainteté, *rue de Flandres.*
Bouvier, Agent du Roi de Sardaigne, *rue Lafont.*
Sponton, Agent du Grand Duc de Toſcane, *r. Puits Gaillot*
Merlino, Agent du Duc de Modene, *rue Lafont.*

FOIRES FRANCHES ET PAIEMENTS DE LYON.

LE Conſulat a l'intendance des quatre Foires franches & des quatre Paiements de la place de Lyon : M. le Prévôt des Marchands, ou en ſon abſence, le premier Echevin, fait l'ouverture & la publication de ces Paiements, ſur la Loge du Change, en préſence des Syndics de la Place & du Commerce.

FOIRES DE LA VILLE DE LYON.

Elles durent quinze jours ouvrables.

Celle des Rois commence le Lundi après les Rois.
Celle de Pâq. le Lundi après Quaſim.
Celle d'Août, le 4 dudit mois.
Celle des Saints, le 3 Novembre.

Franchiſes accordées à MM. les Suiſſes & à MM. les Allemands des Villes libres Impér. inſcrits au Bureau gén. de la Douane, & à l'Hôtel de Ville.

Elles commencent immédiatement le lendemain du dernier jour de chaque Foire de Lyon. Elles durent quinze jours après les Foires, tant ouvrables que fériés.

PAIEMENTS DE LA PLACE DE LYON.

Celui des Rois commence le 1. Mars.
Celui de Pâque le 1. Juin
Celui d'Août, le 1. Septembre.
Celui des Saints, le 1. Décembre.

Chaque Paiement dure depuis le premier jour du mois qu'il a été ouvert, juſqu'au dernier, & encore trois jours complets & ouvrables du mois ſuivant, qu'on appelle le comptant du paiement. On ne peut pas faire proteſter les Lettres de change payables en paiements, faute d'acceptation, avant le 7; & les écritures ou virements de parties, à la Loge du Change, commencent le 16.

AGENTS

AGENTS DES CHANGES, BANQUE ET MARCHANDISES.

MESSIEURS

Savary, SYNDIC, *r. St. Marcel.*
Boulard, SYNDIC, *rue Saint Dominique.*
Rua, *r. Ste. Marie des Terreaux.*
Berger, *place de la Platiere.*
Colliot, *rue Desirée.*
Jouty, *place neuve des Carmes.*
Barraut, *quai de St. Vincent.*
Chaulet, *rue Romarin.*
Colombet, *place des Changes.*
Pain, *rue Ste. Marie des Ter.*
Antoine Chaland, *place Neuve des Carmes.*
Moynat, *rue Pizay.*
Regnault, *rue Neuve.*
Pierre Chaland, *petite rue Merciere.*
Miege l'ainé, *rue Lanterne.*
Saget, *rue du Bât-d'argent.*
Delaval, *rue Puits-Gaillot.*
Champ, *Poulaill. St. Nizier.*
Pierre Miege second, *rue Lant.*
Perrotin, *rue Clermont.*
Brondes, *quai St. Vincent.*
Bouniolz, *petite rue Merciere.*
De Gumin, *r. du Puits-Gaillot.*
Seignoret, *place des Terreaux.*
Fortis, *rue du Puits-Gaillot.*
Masson, *place St. Nizier.*
Balley, *rue du Bât-d'argent.*
Burlat, *rue des Forces.*
Baudin, *rue Desirée.*
Berliet, *rue du Bât-d'argent.*
Terrasson, *rue Lafont.*
Rey, *quai de Retz.*
Bonnet, *rue Pizay.*
Boudin, *place des Carmes.*
Azemar, *place de Louis-le-Gr.*
Du Buisson, *rue Lafond.*
Chirat, *rue Ste. Catherine.*
Auguft. Miege, *rue Lanterne.*
Richard, *rue des quatre Chap.*
Biesse, *place de la Boucherie des Terreaux.*

BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ DE LA DRAPERIE.

LE Corps de la Draperie est la premiere Communauté des Marchands, des Arts & Métiers de la Ville. Les Syndics en sont les chefs & président à toutes les assemblées de cette Communauté. Elle nomme, chaque année, deux Couriers qui sont chargés du recouvrement des taxes que le Corps s'impose annuellement, pour faire l'équivalent de la recette des apprentissages.

MESSIEURS

Syndics, { François Charmeton, *rue de la Draperie.* / Matthieu Dupont, *place St. Pierre.* }
Secretaire, Antoine Neyrat, *rue Neuve.*
Tresorier, Joseph Vial, *rue Tramassac.*
Anciens Couriers, { Jean Boulet l'ainé, *rue de la Draperie.* / Etienne Roux, *rue Clermont.* }
Nouveaux Couriers, { Jacques Roibon, *rue de la Draperie.* / François Poumairol, *rue du Bât d'argent.* }
Notaire du Corps, M. Charles-Odille-Joseph Guyot, Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, Notaire, *rue de Flandres.*
Procureur du corps, M. François Chamboux, Procureur aux Cours de Lyon, *rue du Bœuf.*

BUREAU DES NEGOCIANTS ET DES MARCHANDS.

CEtte Communauté comprend les Banquiers, Marchands de Soie, Toiliers, Canabassiers, Merciers, Joailliers, Commissionnaires, & généralement tous ceux qui sont Marchands en cette Ville, & qui n'ont point de Maîtrise ou Jurande.

Ce Bureau est établi par Ordonnance de MM. du Consulat, du 3 Janvier 1743. Il s'assemble une fois le mois. Il est composé d'un Président, de deux anciens Négociants, d'un Trésorier, d'un Secretaire, & de quatre Syndics.

MESSIEURS.

Président, Lambert, Consul d'Espagne, Exconsul, Conseiller de Ville, *port St. Clair.*

Conseill. { Antoine Torrent l'ainé, Homme du Roi à la Jurisdiction de la Conservation, *rue St. Dom.* Honnoré Bœuf, ancien Homme du Roi à la Consevation, *rue Pizay.*

Trésorier, Jean-Marie Roch, *rue de la Gerbe.*

Secretaire, Jean-Pierre Garnier l'ainé, *rue Clermont.*

Anciens Syndics, { Regnard, Recteur de la Charité, *rue Dubois.* Pleney, *rue Lafont.*

Nouveaux Syndics, { Vauberet-Jacquier, ancien Recteur de la Charité, *rue St. Dominique.* Esparron, *rue Sirene.*

BUREAU DE LA COMMUNAUTE' DES EPICIERS.

CEtte Communauté, l'une des premieres de cette Ville, tient ses assemblées dans une Salle du Monastere des RR. PP. Feuillants. Elle est sous le vocable de l'Immaculée Conception. Ses Officiers sont :

MESSIEURS,

Syndics. { Lombard, *rue de l'enfant qui pisse.* Prodon, *place Saint Pierre.* Chevalier, *rue Lanterne.* Lafont, *grande rue Merciere.*

Trésorier, Pignol, *rue Lanterne.*

Couriers, { Vincendon, *quai de la Monnoie.* Clavier, *rue de l'Enfant qui pisse.*

Notaire Secretaire.

M. Perrin, Conseiller du Roi, Notaire, *Place Saint Pierre.*

Concierge, Giron.

BUREAU DES MARCHANDS ET MAITRES FABRICANTS.

MAÎTRES ET GARDES; *Messieurs*

Anciens Maîtres-Gardes Marchands en exercice.	Ant. Caillat l'aîné, *r. & à côté des F.* Pierre Maupetit cadet, *pl. des* Terr.
Nouv. Maîtres-Gardes Marchands en exercice.	Pierre Jubié, *rue des Feuillants.* Zacharie Pavy cadet, *r. de la V. Mon.*
Ancien Maître-Garde Ouvrier en exercice.	Jean-Louis Gruel, *maiſ. Pilata, à la montée des Capucins.*
Nouveau Maître-Garde Ouvrier en exercice.	Pierre Gay, *rue Royale.*
Adjoints Marchands.	Ant. Lucy, *à côté de la Déſerte.* Gilles Gaudin, *rue Romarin.*
Adjoints Ouvriers.	Joſ. Flachet, *r. Conſ. cour des Jacob.* Pierre Brunet l'aîné, *pl. n. des Car.*
Agent & Secretaire.	M. Volet, *au Bureau, rue St. Domin.*

Autres Officiers de cette Communauté.

M. Fromental, Conſeiller du Roi, Notaire, & Notaire du Bureau, *rue du Palais Grillet.*

M. François Chamboux, Procureur du Bureau; il eſt auſſi Procureur du Bureau des Colleges, *rue du Bœuf.*

M. Aimé de la Roche, Impr. du Bureau, *aux Halles de la Gren.*

Le Bureau ſe tient tous les Mercredis, & s'ouvre à trois heures après midi.

Alex. Franç. Berthaud, Huiſſier de la Com. *pl. de la Baleine.*

Veuve Parantoux, Concierge, *au Bureau, rue S. Dominique.*

BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ DES MARCHANDS

ORFEVRES JOAILLIERS.

CEtte Communauté, qui eſt des plus anciennes de cette ville, a ſon Bureau à l'Hôtel de Ville, dans la partie qui fait l'angle de la rue Lafont, & de la Place de la Comédie, au premier étage: il eſt ouvert tous les jeudis à trois heures. MM. les Maîtres-Gardes y procedent aux eſſais de tous les ouvrages d'or & d'argent qui ſe fabriquent à Lyon, & y marquent tous les ouvrages d'or & d'argent, ainſi que toutes ſortes de Bijouteries venant de l'Etranger, d'un poinçon à ce deſtiné, conformément aux Arrêts & Déclarations de S. M. qui enjoint à tous ceux qui fabriquent & négocient en ces marchandiſes, de les porter au Bureau des Marchands Orfevres pour y être marquées.

MAÎTRES ET GARDES ORFEVRES, *Meſſieurs*

Anciens Maîtres-Gardes.	Frédéric Neſme, *à l'entrée de la rue Saint-Jean, près du Change.* J. Bapt. Lepoivre fils, *place de la Platiere.*
Nouveaux Maîtres-Gardes.	Cl. Courrieux, fils, *rue de l'Enf. qui piſſe.* François-Joachim Cholet, *à la deſcente de la Pêcherie.*

Autres Officiers du Bureau.

M. Fromental, Conſeiller du Roi, Notaire, & celui du Bureau, *rue du Palais-Grillet.*

M. Martin, Procureur, & celui du Bureau, *rue du Bœuf.*

Concierge. Le ſieur Vilette, *rue Malpertuis, petite r. S. Côme.*

Dans les cas d'effets perdus ou volés, relatifs au genre de Commerce ci-deſſus, il faut s'adreſſer à Mrs. les Gardes, ou au Concierge du Bureau, qui fera la diſtribution des recommandations.

BUREAUX de Recommandation pour les Effets, volés ou perdus, pour les Bijoux & pieces d'Argenterie, volés ou perdus.

Concierge, Le Sieur Villette, *rue Malpertuis, petite rue St. Côme.*

Pour les Montres perdues ou volées,

Le Sieur Laparra, Maître Horloger, *quai de Villeroy.*

ARTS ET METIERS.

LE Conſulat a une Juriſdiction contentieuſe ſur tous les Arts & Métiers, dans chacun deſquels il choiſit tous les ans deux Gardes pour veiller aux contraventions qui ſe font aux Réglements, & pour en faire leur rapport à celui de MM. les Echevins qui eſt prépoſé pour les contraventions, ſur leſquelles il regle les parties à l'amiable; ſinon il les renvoie au Conſulat qui ſe tient à ce ſujet les Mercredis ſur les neuf heures du matin, & dont les Ordonnances s'exécutent en dernier reſſort, juſqu'à la ſomme de 150. livres; & au deſſus elles ſont portées par appel au Parlement. Un de MM. les Echevins & M. le Procureur du Roi apurent, tous les ans, les comptes de chaque Communauté, qu'on ne peut rendre qu'en leur préſence.

Maîtres & Gardes des Communautés des Arts & Métiers de la Ville, pour 1771, MESSIEURS

Drapiers, { Jacques Roibon, *rue de la Draperie.* / François Poumairol, *rue du Bât d'argent.*

Merciers, Toiliers, { Vauberet-Jacquier, *rue S. Dominique.* / Esparron, *rue Sirene.*

Epiciers. { Lombard, *r. de l'Enfant qui pisse.* / Prodon, *place St. Pierre.* / Chevalier, *rue Lanterne.* / Lafont, *rue Merciere.*

Veloutiers & Fabricants en Etoffes d'or, d'argent & de soie, { Pierre Jubié, *rue Neuve des Feuillants.* / Zacharie Pavy cadet, *au coin de la rue de la Vieille-Monnoie.* / Pierre Gay, *rue Royale.*

☞ On trouvera aux pages 145, 146, 147 & 148 les noms des Officiers qui composent les Bureaux des Communautés de MM. les Drapiers, Merciers, Epiciers & Fabricants en étoffes d'or, d'argent & de soie, & des Orfevres.

Apothicaires, { Pierre Guiraudet l'aîné, *r. de l'Enf. qui pisse.* / Pierre Menissier, *rue Malpertuis.*

Teinturiers de fil, { Claude Baudin, *rue Buisson.* / Jacques Telmeuf, *rue Tavernier.*

Teinturiers de draps, { Claude Chapolard, *rue Raisin.* / Martin Margaron, *quai de Retz.*

Teinturiers de soie, { Jullien-Marie Chapuy, *rue de Flandres.* / Simond Pilloud, *q. de Retz, près de l'Hôp.*

Plieurs de soie, { Jacques Delachenal, *rue Basse-Grenette.* / Antoine Fournel, *rue de la Plume.*

Ferratiers, {

Relieurs de Livres, { Philippe Hugonet, *rue de l'Hôpital.* / Pierre Dupin, *rue Raisin.*

Ceinturiers, { Jean-François Colis, *place S. George.* / Aimé Mory, *rue de la Pêcherie.*

Orfevres, { Claude. Courrieux, *rue de l'Enf. qui pisse.* / Fr. Joach. Chollet, *à la descente de la Pêch.*

Tireurs & Ecacheurs d'or. {

Cardeurs de soie, {

Pelletiers, { Jean-Marie Fiatet, *grande rue Merciere.* / Louis-Vincent Guilleminet, *p. r. Merciere.*

Passementiers,	
Coffretiers,	Louis Berthaud, *rue Malpertuis.* Dominique Milliet, *rue Longue.*
Potiers d'étain,	
Selliers,	
Hôteliers,	Melchior Pernolet, *à l'hôtel des 4 Chap.* Jelu dit la Rose, *rue de la Charité.*
Taverniers,	Antoine Juillien, *rue de Flandres.* Pierre Taviaud, *rue Longue.*
Boulangers,	Jacques Terrasse, *rue Thomassin.* Sebastien Mure, *rue Bellecordiere.*
Futainiers & Tisserands,	Pierre Goujon, rue Nayret. Emmanuel Berthet, *auprès des Chartreux*
Tanneurs,	
Mouliniers de soie,	Joseph Traval, *rue du Bœuf.*
Chapeliers,	Joseph Pascal, *rue des quatre Chapeaux.* Maurier, fils, *rue Bonneveau.*
Cartiers,	L'Hopital, *place du Plâtre.*
Fabricants en Bas de Soie,	Benoît Dufournel. Jean-Marie Legris.
Cafetiers Limonnadiers,	
Corroyeurs Maroquiniers,	Antoine Blanc, *rue Grenette.* Pierre-Joseph Malpertuy, *rue Dubois.*
Charpentiers,	
Maçons,	Jacques Mory, *à la Pêcherie.* Romain Brunet, *rue de la Gerbe.*
Bouchers,	
Fourbisseurs,	
Horlogers,	Jacques Bechet, *place S. Pierre.* Joseph Fraichet, *port du Temple.*
Peyrolliers,	
Tailleurs d'habits,	Jean-François Bertrand, *r. P. de St. Nizier.* Jacques Josserand, *place Neuve.*

Tapissiers,	Claude Murignieux, *rue Clermont.* Lambert Desauches, *rue de l'Arsenal.*
Guimpiers,	Nicolas Chavarot, *rue du Bois.* Denis Clerc, *place Confort.*
Serruriers,	Jacques Burel, *rue du Bât d'argent.* Joseph Corsin, *rue St. Marcel.*
Fondeurs & Bossetiers.	Jean-Baptiste Journeaux, *rue Paradis.* Jean Coignat, *rue Ferrandiere.*
Doreurs,	Jean-Bapt. Duffau, *rue St. Dominique.* Etienne Teste, *fils*, *rue Thomassin.*
Maréchaux,	Pierre-Claude Girard, *quai des Céléstins.* Claude Artaud dit Bouvatier, *pl. St. Jean.*
Menuisiers,	
Chandeliers,	Michel Prelier, *place St. George.* Jean Vindry, *grande rue Merciere.*
Epingliers,	Claude Jolion.
Gantiers, Parfumeurs,	
Cordiers,	Antelme Jacquet, *rue de la Vieille-Monn.*
Tonneliers,	Jean Giroud. Barthelemi Burdel.
Boutonniers,	Etienne Binard neveu, *r. du Charbon Blanc.* Barthelemi Brunon cadet, *rue Dubois.*
Pâtissiers,	
Tondeurs de draps,	
Confiseurs, Ciriers,	Vincent Charton, *place des Carmes.* Antoine Pariot, *rue de la Gerbe.*
Emballeurs,	Joseph Martin, *rue de l'Arbresec.* J. Bapt. Bourbon, *rue de l'Aumône.*
Forgeurs & Taillandiers,	
Poulaillers, Rôtisseurs,	
Drapiers drapants,	
Laboureurs,	
Vinaigriers,	Jean-Bapt. Lachaux, *rue de la Barre.* Antoine Gravier.
Vitriers,	Jerome Mazille, *rue Lanterne.*
Tourneurs,	P. Bonav. Crozet, *dans l'allée de l'Argue.* Louis Burderon, *place de la Trinité.*

Bourreliers,	Bernardin Rey, *rue de la Pêcherie.*	
Ferblantiers,		
Amidonniers,		
Beniers,	Pierre Giraudier, *rue Gentil.* Joſeph Pagnon, *à S. Juſt.*	
Cordonniers,	Cl. Marion, *r. de la Bouch. des Terr.* Jean Chalot, *rue St. George.*	*anciens*
	Ph. Royer, *rue Bourgchanin.* J. B. Olivier, *rue Terraille*	*nouveaux.*
Vanniers,	Joachim Garnau, *rue de l'Hôpital.* Pierre Bondonau, *pl. de l'Hom. de la Roche.*	
Charrons,	Louis Quainzin, *à la Guillottiere.* Jean-Claude Duboſt, *rue S. Marcel.*	
Couteliers,		
Charcutiers,		

JURISDICTION DE LA POLICE.

CEtte Juriſdiction appartient au Conſulat, auquel elle a été réunie, avec le droit de la faire exercer par les Officiers qu'il nomme & commet; ainſi MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins ſont les Chefs & les Préſidents nés de ce Tribunal.

LIEUTENANT GENERAL DE POLICE,

Meſſire Pierre Poſuel de Verneaux, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident en la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée & Préſident premier au Préſidial, *pl. de L. le Gr.*

PROCUREUR DU ROI A LA POLICE,

M. Chriſtophe de la Rochette, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, ancien Echevin, *rue du Bœuf.*

Greffier de Police & Receveur des Amendes.

M. Quinet, *rue du Bœuf.*

COMMISSAIRES, Meſſieurs

LEPRETRE, *place de la Pêcherie.*	MARTIN, *Place le Viſte.*
PETROT, *rue Tramaſſac.*	REY, *quai de Retz, près du College.*
COIGNET, *près des Feuillants.*	MATTHIEU, *rue Terraille.*
FUSIL, *rue St. Dominique.*	DESROCHES, *rue Lanterne.*
BERNARD, *aux greniers de l'Abond.*	MAURICE, *rue des Générales.*

Echantilleur Juré des Poids & Meſures,

M. Pingard, *rue du Palais Grillet, aux deux Dauphins.*

M. Raymond, ſon Commis, *à la queue d'Ainai.*

Huiſſiers.

J. Jac. Doriel, Doyen, *r. S. Jean.*	Vivant Arnoux, *r. des 3 Maries.*
P. Marie Chazal, *rue du Bœuf.*	Ch. Doriel, fils, *pl. de la Bal.*
Jacq. Cuſſet, *rue St. Jean.*	Alex. Fr. Bertaud, *pl. de la Bal.*

AVOCATS

AVOCATS AUX COURS DE LYON.

MESSIEURS

FRançois Brac, pere, DOYEN, *r. des 3 Maries & q. de la Bal.*
Matthieu Garnier de la Moniere, *Place de Louis-le-Grand.*
Marc-Antoine Chappe, *rue de la Peyrollerie.*
François Deſchamps, pere, *r. des 3 Maries & q. de la Baleine.*
Benoît Goy, BATONNIER, *Place S. Jean.*
François Proſt de Royer, pere, *vis-à-vis des petites portes de Ste. Croix & du Palais de Juſtice.*
Jacques Joliclerc, *rue du Bœuf.*
Aimé Guillin, *petite rue de Sainte Croix.*
Chriſtophe de la Rochette, *rue du Bœuf.*
Gregoire Mongirod, *rue Tramaſſac.*
Claude Deleullion, pere, *rue du Bœuf.*
P. Th. Gonyn de Lurieu, ANCIEN BATONNIER, *pl. de Roanne.*
Louis-François de Sozzy, *rue d'Auvergne, quartier d'Ainai.*
Benoît Valous, *à l'Hôtel de Ville.*
Pierre-François Bruyas, *place du Gouvernement.*
Jacques-Michel Delorme, *vis-à-vis de l'Egliſe de Ste. Croix.*
Joſeph Fuzeaud, *Port S. Jean.*
François-Matthieu Bremont, *rue Tramaſſac.*
Jean-Joſeph Gerſon, *place du Gouvernement.*
Pierre Souzy, *Place du Change.*
Jean Burtin, pere, *rue St. Jean, près de la rue du Palais.*
François Cantarel de Dommartin, *rue Juiverie.*
Maurice Brigaud, *place de la Baleine & au coin de la petite rue Tramaſſac.*
Benoît-Philibert Girié, *rue Tramaſſac.*
François Chol de Clercy, *rue Lombarde.*
François-Felix Narboud de Revermy, *rue St. Jean, vis-à-vis de la rue du Palais.*
Michel Lallemand, *rue S. Jean.*
François Bertin du Villars, *rue Tramaſſac.*
François Lambert, *place de la Baleine.*
Antoine-François Proſt de Royer, le fils, *rue St. Jean, vis-à-vis de la place de la Baleine.*
Jean-Baptiſte Duſoleil, *place de Roanne.*
Jean-Armand Durand, *rue St. Jean, vis-à-vis de la pl. Neuve.*
François-Pierre-Suzanne Brac, le fils, *rue des trois Maries & quai de la Baleine.*
Marc-Antoine Bloud, *rue de Flandres.*
Hilaire Varenard, *rue du Bœuf.*
Antoine Guillin Dumontet, neveu, *pl. de la Bouch. St. Paul.*

Philippe Choignard, *rue St. Jean.*
Joſeph-Aaron-Benoît Gaïet de Lancin, *rue St. Jean.*
Marc-Antoine Vincent de la Criſtiniere, *rue St. Jean.*
Jean Tournillon, *rue St. Jean.*
François Varenard de Billy, *rue de Flandres.*
Benigne Burtin, fils, *place St. Jean.*
Joſeph-Marie Deleullion de Thorigny, fils, *rue du Bœuf.*
Jean-Antoine Tavernier, *rue St. Jean.*
Jean-Nicolas Ponthus, *rue du Bœuf.*
Jacques Baillot, *rue du Bœuf.*
Benoît Collin, *place du College de Notre-Dame.*
Jean-Baptiſte-Marie Ravier, *rue Tramaſſac.*
Pierre-Suzanne Deſchamps, fils, *rue des trois Maries & quai de la Baleine.*
Jean-François Rieuſſec, *à l'Hôtel de l'Archidiaconné.*
Jean-François-Armand Riolz, *à l'Hôtel de Gadaigne.*
Jean-Joſeph Dacier, *rue Tramaſſac.*
Jean-Bernard-François Cozon, *rue St. Jean.*
Pierre Durand, *rue de la Fronde.*
Jean-Antoine Robin, *à l'Hôtel de Gadaigne.*
Claude-Louis-André Blanchet, *place de Louis-le-Grand.*
Marie-Antoine Bertholon, *place de Roane.*
Nicolas-Marie Camier, *au College de Notre-Dame.*
Angelique de la Cour, *rue du Bœuf.*

PROCUREURS AUX COURS DE LYON.

OFFICIERS, Meſſieurs

Syndics, { Bret, *rue du Bœuf.*
{ Brenot, *rue St. Jean.*
Secretaire, Gabriel-Henri Babillon, *rue St. Jean.*
Tréſorier, Cinier, *rue St. Jean.*

MESSIEURS

1727. FRançois-Gabriel Guillin Dumontet, Doyen, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Berland.
1733. Henri Nompere, *rue du Bœuf*, a ſuccédé à Me. Sapin.
1734. Fr. Berthaud, *r. S. Jean*, a ſucc. à Me. Durand, le jeune.
1736. Benigne Perrin l'aîné, *r. des 3 Maries*, a ſucc. à me. Blot.
1738. Claude Donin de Roziere, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Joannin.
1742. Louis Maillard de Garon, *place du Gouvernement*, a ſuccédé à Me. Cadier, & a les Patrocines de Me. Mortier.
1742. Bernardin Deyrieu, *rue Saint Jean*, a ſuccédé à Me. Deyrieu ſon frere.
1743. Barthelemi Bret, SYNDIC, *rue du Bœuf*, a ſuccédé à Mes. Giraud le jeune, & Beſſon Demontchat.

1744. Gaspard-Marie Gerson, *pl. du Gouvernement*, a succédé à Me. Gerson son pere.

1745. Jean Delaval, *place de la Baleine*, a succédé à Me. Monchanin le jeune, & a le Protocole de Me. Morin.

1745. Anselme-Benoît Brottin, *vis-à-vis de Ste. Croix*, a succédé à Mes. Delongefoy & Beraud l'aîné.

1745. Franç. Garcin, *rue S. Jean*, a succédé à Me. Ponceton.

1746. François Chamboux, *rue du Bœuf*, a succédé à Mes. Lacombe & Buturieu.

1748. Gabr. Henri Babillon, SECRETAIRE, *rue S. Jean*, a succ. à Me. Vincent.

1750. Antoine-Gabriel Pichois, *r. S. Jean*, a succ. à Me. Duhan.

1750. Claude Commerçon, *r. S. Jean*, a succ. à Me. Desverneys.

1751. Pierre Perrin le jeune, *rue du Bœuf*, a succédé à Me. Jars.

1751. Pierre Giraud, *rue St. Jean*, a succédé à Me. Balme.

1751. Claude Favre le jeune, *rue des 3. Maries*, a succédé à Me. Gacon le jeune.

1753. J. Bapt. Reynier, *rue S. Jean*, a succ. à Me. Charmeton.

1753. Gabriel Bonichon, *pl. du Gouver.* a succ. à Me. Grand.

1754. Pierre Morel le j. *pl. du Gouvern.* a succ. à Me. Perrodon.

1754. Ferdinand-Franç. Martin l'aîné, *rue du Bœuf*, a succédé à Mes. Dutroncy, de Monchanin fils, & Bourdon.

1754. Jean-Marie Remilhe, *r. des 3 Maries*, a succ. à Me. Pillot.

1755. Gilb. Brenot, SYNDIC, *rue S. Jean*, a succ. à Me. Doverge.

1757. Jean-Baptiste Tremolet, *rue Saint Jean*, a succédé à Me. Chaspoul.

1758. J. J. Cinier, TRESOR. *r. S. Jean*, a succ. à Me. Besson l'aîné.

1758. Pierre Regnard, *rue saint Jean*, a succédé à Me. Micollier.

1758. Théodore Favre, *place Neuve*, a succédé à Me. Mercier.

1758. Jean-Bapt. Janin, *rue du Bœuf*, a succ. à Me. Fourchenay.

1760. Chrift. Chazottier, *rue St. Jean*, a succ. à Me. Choignard.

1760. Jean-Joseph Desarnod, *au pied du Chemin neuf*, a succédé à Me. Commarmond.

1760. Bon. Morel fils, *pl. du Change*, a succ. à M. Durand l'aîné.

1761. Pierre Morel Guiramant, *rue des trois Maries*, a succédé à Me. Radisson.

1761. Jean-Bapt. Nicoud, *rue S. Jean*, a succédé à Me. Jaillon.

1761. Jean Desgranges, *au bas du ch. neuf*, a succ. à Me. Hodiou.

1762. Jean-Baptiste Montferrand, *place du Gouvernement*, a succédé à Me. Raffin.

1762. Etienne Ronjon, *rue St. Jean*, a succédé à Me. Donzel.

1763. Jacq. André Guillard, *rue St. Jean*, a succ. à Me. Baudinot.

1763. Charles-Joseph Curnillon, *place de la Baleine*, a succédé à Me. Morel pere.

1763. Philippe-Jacques Verdun, *rue du Bœuf*, a succédé à Me. Matthieu Besson.

V ij

1764. Benoît Duſurgey, *rue du Bœuf*, a ſuccédé à Me. Gacon.
1765. Dominique Gounet, *place de Roanne*, a ſuccédé à Me. Durand, le jeune.
1765. Gaſpard Foron, *rue St. Jean*, a ſucc. à Me. Blanchon.
1766. J. B. Chalvet, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Delandine.
1766. Pierre Monier, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Seyrol.
1766. Antoine Richould, *r. des 3 Mar.* a ſuccédé à Me. Delarue.
1766. Pierre-Franç. Boſcary, *rue des trois Maries*, a ſuccédé à Me. Boſcary ſon pere.
1767. Pierre-Joſ. Beſſon, *rue St. Jean*, a ſuccédé à M. Audiger.
1767. Jacques-Gaſpard de la Mareuilhe, *rue du Bœuf*, a ſucc. à Me. Jean-Baptiſte-Claude Mailhard l'aîné.
1768. Jacques Martin le jeune, *rue de la Bombarde*, a ſuccédé à Me. Laripe.
1768. Cl. Gondras, *rue du Bœuf*, a ſuccédé à Me. Deſportes.
1768. Jean Lévêque, *rue S. Jean*, a ſuccédé à Me. Antoine Favre l'aîné.
1768. Jean-Jacq. Lecour, *r. Tramaſſ.* a ſucc. à Me. Lambert.
1769. Pierre Rey, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Donzier.
1769. Alexis Poncet, *place Neuve*, a ſuccédé à Me. Jullien.
1770. Gilbert Thoyard, *rue Bombarde*, a ſucc. à Me. Nappard.
1770. Laur. Ronchet, *r. des 3 Maris*, a ſucc. à Me. Conſtantin.
1770. Jean-François Fromage, *rue Tramaſſac, au bas du Chemin neuf*, a ſuccédé à Me. Vercheres.

COMMISSAIRES en Droits Seigneuriaux, Meſſieurs

JACQUES GORD, *rue de la Gerbe.*
Claude Contamine, Notaire Royal, Commiſſaire de l'Hôtel de Ville, du Chapitre de St. Juſt, & de l'Abbaye Royale de St. Pierre, *à St. Juſt, rue des Farges.*
Jacques Genevrier, Notaire Royal, Commiſſaire du Comté, *place de la Trinité.*
André Ferrand, Notaire à Lyon, Commiſſaire de la Commanderie de Saint George, des deux Hôpitaux, des Dames de Ste. Eliſabeth, des Dames de la Viſitation Ste. Marie-ſur-Saint-Juſt, des grands Auguſtins, de la Magdeleine & du Seigneur du Vivier, &c. *rue Confort.*
Blaiſe Peiſſellier, Commiſſaire de l'Archevêché & du Prieuré de la Platiere, *rue des Marronniers.*
Anteſme Griotteret, *place de l'ancien Gouvernement.*
Pierre-Louis Bavet, Commiſſaire de M. l'Abbé d'Ainai, *place de la Trinité.*
Claude-Edme de Lapoix de Freminville, *au pied du Chemin neuf.*
Jean-François Chevrillon, Notaire à Lyon, Commiſſaire du Comté, *pl. S. Jean.*
Jean-Louis Roux, Commiſſaire du Chapitre de St. Nizier, *rue de Flandres.*
Claude Bavet, cadet, *place de la Baleine.*
Claude-Louis-Auguſte Montellier, *rue du Bœuf.*
Jacques Reverchon, *rue Juiverie.*
Jean Schitly, *rue Neuve.*
Jean-Marie Selis, *rue Juiverie, près du Change.*
Claude Dalains, Commiſſaire du Chapitre de St Paul, *rue Miſere.*
François Jal, *rue Tramaſſac.*
Jean-Pierre Petitjean, *rue Merciere.*
. . . . Dalais, *quai de Retz, port du College.*
Claude Bidault, fils le jeune, *rue St. Jean.*

ARCHITECTURE.

L'Art de l'Architecture a toujours été en honneur dans cette ville, & plusieurs maîtres s'y sont rendu célebres. Les différents morceaux qu'on y admire sont un témoignage éloquent du goût des habitants & de l'habileté des Artistes auxquels on les doit. Le corps des Architectes s'est dans tous les temps distingué dans Lyon par les talents supérieurs qu'on y a remarqués. Les modernes le disputent aux anciens, & l'on ne craint pas d'avancer que les édifices qui s'élevent chaque jour vont de pair par le goût & la magnificence avec les précieux monuments de l'Antiquité.

Architectes, Messieurs

Meunet, *rue des Marronniers.*
Masson, *rue St. Dominique, maison Mognat.*
Roux, Secret. du Roi, Assoc. de l'Acad. royale d'Arch. *r. Royale.*
Roche, *rue des trois Maries.*
L'Habitant, *quai de Retz, près des Feuillants.*
De Crenice l'ainé, *place de l'Herberie.*
Loyer, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue neuve des Feuillants.*
Grand, Conseiller du Roi, Voyer de la Ville, *à l'Hôtel de Ville, & rue du Bât-d'argent.*
Thenadey, des Ecoles de Rome & de Paris, Estimateur-Toiseur, *petite rue des Feuillants.*
Morand, *quai St. Clair, près des Feuillants.*
Degérando le fils, Ecuyer, *derriere le Concert.*
De Crenice le cadet, *place St. Pierre.*
Faure, Professeur d'Architecture, *rue de la Cage.*
Terrier, enseigne la Géométrie-pratique, & l'Art de l'Architecture, *à l'ancien Gouvernement.*
Vielhe, enseigne la coupe des pierres, *Cour des Anges, r. Merc.*
André Boulard, *rue de la vieille Monnoie.*
Bugniet, *rue St. Dominique, près de la pl. de Louis-le-Grand.*
Michel, *rue neuve des Feuillants, maison Munet.*
Verriere, peint le portrait & l'Histoire, raccommode les anciens Tableaux, *place des Cordeliers.*
Rater, *quai St. Clair.*
Peronnet le fils, *quai de Retz, maison du College.*
François Cointeraux, *au Chemin-neuf.*
Hugon, *rue neuve.*
Brillon, fils, *rue de la Pêcherie.*

Estimateurs-Toiseurs, Messieurs

Perrache l'ainé, *rue du Bât-d'argent.*
Caminet, *rue Buisson.*
Thenadey, Architecte, *petite rue des Feuillants.*
Humbert Lauras, *rue Gentil.*
Méchanicien-Fumiste, le Sr. Gariot, *au petit Change.*

EXPERTS-JURÉS ARPENTEURS ROYAUX.

Ces Officiers ſont pourvus en conſéquence du dernier Edit de création du mois de Mai 1702, confirmatif des précédents, pour faire à l'excluſion de tous autres, toutes viſites, toiſés, priſées, ſommaires à priſes, & rapports, tant à l'amiable qu'en Juſtice, en toutes matieres de partages, licitations, collocations, ſervitudes, limitations, arpentages de tous immeubles, & généralement de tout ce qui peut les concerner & y avoir rapport, même pour fait de taux & ſur-taux de tailles, ou autres impoſitions, ou d'inſtance de comparaiſon, &c. reçus & inſtallés en la Sénéchauſſée, Siege Préſidial, Conſervation, & Election de la ville de Lyon.

MESSIEURS

Jean-Baptiſte Cuſſinet, *rue Tramaſſac.*
François Cointeraux, Architecte, *au Chemin-neuf.*

Greffier aux Rapports.

M. Boſcary, Procureur, *rue des trois Maries.*

SÉANCES ET VACATIONS

De la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée & Préſidial.

LA Cour des Monnoies entre à la Chambre tous les Lundis pour les affaires de ſa compétence, & continue ſes Entrées pendant la ſemaine, ſi la néceſſité de celles qui ſont commencées le requiert; elle tient l'Audience tant le matin que de relevée, & le Mercredi le matin; les autres jours de la ſemaine ſont deſtinés pour la Sénéchauſſée & le Préſidial.

Les Audiences de la Cour ceſſent depuis le 7. Septembre juſqu'au lendemain de la St. Martin: l'on tient cependant la Chambre juſqu'au quinze.

Depuis le 15. Septembre juſqu'au Samedi avant la Fête de St. Simon & St. Jude, la Cour entre les Lundis à la Chambre ſeulement, & elle tient les Samedis la Chambre & l'Audience de la Sénéchauſſée.

Et depuis le Samedi avant la fête de S. Simon & de S. Jude, juſqu'au premier Lundi après la St. Martin, tout ceſſe au Palais.

Dans le reſte de l'année, la Cour, outre les Dimanches & Fêtes ſolemnelles, n'entre point les jours ſuivants.

SAVOIR:

En Novembre, Le 23. Fête de St. Irenée. Le 25. Fête de Ste. Catherine. Le 30. Fête de St. André.

En Décembre, Le 6. Fête de St. Nicolas.

L'on entre la veille de St. Thomas, & depuis ledit jour juſqu'au lendemain de la Fête des Rois, l'on n'entre pas.

En Janvier, Le 17. Fête de St. Antoine. Le 20. Fête de St. Sébaſtien. Le 22. Fête de St. Vincent. Le 25. Converſion de St. Paul.

En Fév. Le Mardi gras. Le Mercredi des Cendres. Le 24. S. Mathias.

En Mars, L'on entre les Lundi & Mardi de la ſemaine ſainte, s'il y a des Procès à juger, & depuis le Mercredi ſaint juſqu'au lendemain de Quaſimodo, l'on n'entre point.

En Avril, Le 23. Fête de St. George. Le 25. Fête de St. Marc.

En Mai, Le 1er. Fête de S. Jacques & S. Philippe. Le 3. Fête de l'Invention de la Croix. Le 9. Fête de St. Nicolas. Le 19. Fête de St. Yves. Le Samedi veille de la Pentecôte, & le Mardi après la Fête.

En Juin, Le 6. Fête de St. Claude.

L'on n'entre pas la veille de St. Jean-Baptiſte, ni depuis ledit jour, juſqu'au premier Vendredi après la Fête de St. Pierre. Depuis ledit jour de St. Pierre juſqu'à la Magdelaine, la Cour entre les Lundis, & pour la Sénéchauſſée & le Préſidial, les Vendred. & Samedis ſeulement.

En Juillet, Le 22. Fête de Ste. Magdelaine. Le 25. fête de St. Jacques & St. Chriſtophe. Le 26. Fête de Ste. Anne.

Depuis le premier Lundi après la Magdelaine, l'on n'entre pas.

En Août, Le 6. Fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur. Le 10. Fête de St. Laurent. Le 16. Fête de St. Roch. Le 24. Fête de St. Barthelemi. Le 25. Fête de St. Louis. Le 29. Fête de la Décollation de St. Jean.

En Septembre, Le 21. Fête de St. Matthieu. Le 29. Fête de St. Michel.

En Octobre, Le 28. Fête de St. Simon & St. Jude.

En Novembre, Le 11. Fête de St. Martin.

SÉANCES ET VACATIONS

De Meſſieurs du Conſulat, de la Cour de la Conſervation & de la Police.

POUR LE CONSULAT.

LES jours d'Audiences & Aſſemblées du Conſulat ſont le Mardi & le Jeudi non fêtés de chaque ſemaine, ſur les deux heures de relevée.

Celles pour la Police des Arts & Métiers ſe tiennent auſſi dans la Chambre du Conſulat le Mercredi, & commencent à neuf heures du matin. Pendant les ſurſéances des Moiſſons & des Vendanges, leſdites Audiences pour les Arts & Métiers ſe tiennent le Vendredi matin, & le Conſulat, le ſoir du même Vendredi, après l'Audience de la Conſervation.

Il faut remarquer qu'il n'y a point d'Audience le Mercredi pour les contraventions de la Police des Arts & Métiers, lorſque le Mardi ſe trouve un jour de fête, parce qu'il n'eſt pas d'uſage de donner des aſſignations ces jours-là.

Pour la Cour de la Conſervation.

LES Audiences de la Conſervation ſe tiennent tous les Lundis, Mercredis & Vendredis; ſavoir, les Lundis & Vendredis à trois heures de relevée pour les grandes Cauſes, & les Mercredis pour les Réglements.

Ces Audiences sont sursises, non seulement les jours de Fêtes commandées par l'Eglise, mais encore ceux des Fêtes non chomées de la Ste. Vierge, de S. Joseph, de S. François de Sales, de S. Saturnin, de S. Nizier, & les jours fériés par les Cours de Lyon.

Les Audiences sont encore sursises pendant la semaine sainte & l'octave de Pâque, & depuis le Vendredi qui précede l'élection de MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins, jusqu'après l'entrée & installation de MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins dans le Consulat.

On surseoit aussi depuis le Mercredi gras inclusivement, jusqu'après le jour des Cendres.

La même surséance a aussi lieu dans la semaine des Rogations, jusqu'au Vendredi, lendemain de l'Ascension.

Les surséances sont encore accordées depuis la Fête de S. Jean-Baptiste, jusqu'après celle de S. Pierre d'Août, & depuis la Fête de la Nativité de N. D. jusqu'après la S. Martin, excepté que, pendant ces Vacations des Moissons & des Vendanges, on donne Audience une fois la semaine, tous les Vendredis; savoir depuis le second Vendredi après la S. Jean-Baptiste jusqu'au jour de sainte Magdelaine; & depuis le second Vendredi après la Fête de la Nativité de Notre Dame jusqu'à la Fête de saint Simon & saint Jude inclusivement.

Et attendu que la faveur & le privilege du Commerce & de cette Jurisdiction en exclut proprement toutes Féries, lesdites surséances sont levées toutes les fois que le cas l'exige, sur les remontrances des Parties, des Avocats ou des Procureurs, appuyées d'une nécessité établie par les remontrances & requisitions de M. le Procureur du Roi.

Dans le temps des Fêtes de Pâque & de Noël, on donne une Audience pour les Prisonniers dans la Salle des prisons: on y pourvoit sur l'élargissement de ceux qui ne le sont que pour des délits légers, & pour des sommes qui n'excedent pas celle de cinq cents livres.

Pour la Jurisdiction de la Police.

MEssieurs les Officiers de Police s'assemblent deux fois chaque semaine dans l'Hôtel de Ville; le Vendredi matin pour les condamnations sur les contraventions aux Ordonnances & Réglements de Police.

Le Samedi sur les trois heures de relevée, ils tiennent la grande Audience où les Parties pour dettes sont assignées par exploit, & écoutées à plaider leurs causes.

Il n'y a point d'Audience depuis la semaine qui précede la Fête de S. Thomas, jusqu'au Vendredi après les Rois; s'il survenoit néanmoins quelques affaires qui demandassent prompte expédition, elles seroient portées à l'Hôtel de M. le Lieutenant général, & en son absence, à celui de M. le Procureur du Roi ou de M. son Substitut en ladite Jurisdiction.

Lorsque le Jeudi se trouve fête, il n'y a point d'Audience le Vendredi: & si le Vendredi est fête, il n'y en a point de toute la semaine, à moins que les Causes ne soient portées à l'Hôtel.

☞ Les jours fériés sont les mêmes que ceux du Consulat & de la Conservation: cependant pour la commodité publique, on tient pendant ce temps-là les Audiences de 15 en 15 jours.

FERIES

FERIES DU CONSULAT, DE LA COUR *de la Conservation & de la Police.*

En Janvier.

le 2. saint Clair.
le 17. saint Antoine.
le 20. saint Sébastien.
le 22. saint Vincent.
le 25. Conversion de S. Paul.
le 29. saint François de Sales.

En Février.

le 5. sainte Agathe.
le 24 saint Matthias.

En Mars.

le 19. saint Joseph.

En Avril.

Saint Nizier.
le 23. saint George.
le 25. saint Marc Evang.

En Mai.

le premier, saint Jacques & saint Philippe.
le 3. l'Invention de la Croix.
le 19. saint Yves.
Translation de St. Nicolas.

En Juin.

le 6. saint Claude.

En Juillet.

le 22. sainte Magdelaine.
le 25. saint Jacques.
le 26. sainte Anne.

En Août.

le 6. Transfiguration de N. S.
le 10. saint Laurent.
le 16. saint Roch.
le 24. saint Barthelemi.
le 25. saint Louis.
le 29. Décollation de S. J. B.

En Septembre.

le 14. l'Exaltation de la sainte Croix.
le 21. saint Matthieu.
le 29. saint Michel.

En Octobre.

le 18. saint Luc Evangéliste.
le 28. saint Simon & saint Jude.

En Novembre.

le 11. saint Martin.
le 23. saint Irenée.
le 25. sainte Catherine.
le 26. saint Saturnin.
le 30. saint André.

En Décembre.

le 6. saint Nicolas.
le 21. saint Thomas.
le 28. les Innocents.
la troisieme fête de Pâque.
la troisieme fête de la Pentec.

CONSEILLERS DU ROI, NOTAIRES.

IL y a dans cette Ville quarante Notaires que Sa Majesté a réservés & établis à l'*instar* des Notaires de la Ville de Paris, avec la qualité de Conseillers du Roi Notaires, Gardes-notes, Gardes-scel de Sa Majesté, & Apostoliques en la Sénéchaussée, Ville, Fauxbourgs & Diocese de Lyon.

OFFICIERS, MESSIEURS

BAROUD, *rue St. Dominique.* } *Syndics.*
HUTTE, *rue Longue, près de l'Herberie.* } *Syndics.*
BRENOT, TRESORIER, *rue Tramassac.*
ROCHE, SECRETAIRE, *rue Clermont, au coin de la rue Pizay.*

MESSIEURS

François Perrin, Doyen, *place Saint Pierre*, a toutes les minutes d'Actes, Contrats & autres Titres en dépendant, concernant les affaires de la Ville & Communauté de Lyon, la Maison de Villeroy, les Etapes & le Gouvernement.

Pierre Aubernon, *rue S. Jean*, a les minutes de Mes. Boulard, Proſt pere & fils, de Dalmais pere & fils, Roger, & pluſieurs cahiers de Mes. Fillon & Rigaud.

Philibert-Aug. Gaïet, *r. S. Joſeph, vis-à-vis de l'Egl. des Pénit.*

Claude Montellier, *rue de la Chevrerie, ou des 13. Cantons, près de la place des Changes*, a les minutes de Mes. Alard, Orlande, Goujault & Nicolas, Notaires, à Lyon; il a auſſi le Protocole de Me. Gouttenoire, Notaire à Ste. Foy, & partie de celui de Me. Thimon, Notaire à St. Irenée: il a encore pluſieurs minutes d'actes & contrats, faiſant partie des Protocoles des ſieurs Quinet, Feneau & Bourg, Notaires à St. Andeol-le Château; de ceux des pere & fils Beaujolin, Notaires à Dargoire; des pere & fils Jarroſſon, Nres. à Tartaras, & du ſieur Bonand, Nre. à S. Martin-la-Plaine. Il a enfin les Regiſtres du Greffe des Inſinuations Laïques, où ſont tranſcrites les Donations entre-vifs, les Contrats de Mariages & les Teſtaments portant ſubſtitutions, depuis l'année 1610. juſqu'en 1635.

Sebaſtien Soupat, Avocat en Parlement, *rue Baſſe-Grenette, près de la rue de la Draperie*, a les minutes de Mes. Beluze; des pere, fils, & deux freres Potier; Dalbepierre, Saigne & Terraſſon, qui étoient ci-devant chez Me. Ancelin.

Etienne-Laur. Berthon du Fromental pere, *r. du Palais grillet*, a les minutes de Mes. Rouſſet, Saigne & de Mes Vernon, pere & fils, en ce qui concerne les Contrats & Actes par eux reçus pour l'Abbaye de S. Pierre.

Antoine Armand, *grande rue Merciere, au coin de la rue Tupin*, a les minutes de Mes. Armand ſon pere, & Privat ſon aïeul.

Jacques Perrodon, *près de S. Antoine*, a les minutes de Mes. Hodieu, Beſſon, Benevent, Freſſinet, Labruyere, Monin, & Quemet pere & fils.

François Durand, *rue de la Gerbe, au coin de la rue des Forces*, a les minutes de Me. Durand ſon pere.

Antoine-François Patrin, *rue Ste. Catherine*, a les minutes de Mes. Romieu pere & fils, Louis Chazotte, & Jallabert.

Etienne Dalier, *place Saint Pierre*, a les minutes de M. ſon pere, & de M. de la Roëre.

Henri-François Brenot, TRESORIER, *rue Tramaſſac*, a les minutes de Mes. Theve pere & fils, Vero, Duffieu, Touchard, Curnillion, Plaſſier, & Sondas, Notaires à Lyon.

Antoine Moutonnat, *place des Carmes*, a les minutes de Mes. Pellet, Deforas, Faverjon & Roujault.

Charles-Odille-Joseph Guyot, Avocat en Parlement, *rue de Flandres*, a les minutes de Mes. Guyot son pere, de son aïeul, & de son grand oncle, & deux Registres de Claude Reynaud.

Jean-Baptiste Sanseigne, *place de la Trinité*, a les minutes de Mes. Delaval, Berthon, Robinet, Pecheux, Boucharlat, Delafay le fils & Perrichon.

Antoine Pourra, Avocat en Parlement, *rue Clermont*, a les minutes de son pere, Pourra son aïeul, Tardy, Delariviere & Jean Pourra.

Louis-Joseph Baroud, Avocat en Parlement, 1er. SYNDIC, *rue St. Dominique*, a les minutes de Mes. Heurtau pere & fils.

Antoine Roche, SECRETAIRE, *au coin de la rue du Pizay & de Clermont*, a les minutes de Mes. Saulnier, Joannon, Montagnon, Chol, Gazanchon, Bonnet, Clerc, Michel & Jean-François Chazotte.

Jacques Tournilhon, *rue de la Barre*.

Claude - Louis Rivat, *rue S. Jean*, *près de la place neuve*, a les minutes de Mes. Beraud, Vocanson, Voisin, Dechuyes pere & fils, Calemard & Goujault.

Pierre Dugueyt, *rue S. Jean*, a les minutes de Mes. Leroi, Laurent pere & fils, Bois, Denuziere, Ponthus, Favard, Chalamel, autre Laurent, Mola, Besson de Montchal, & celles de Mes. Changrin & Bordua, pere & fils, Notaires à Neuville & à Genay.

Jacques Cabaret, *place de la Fromagerie*, a les minutes de Mes. Bertholon, Brigaud & Duvouldy.

Pierre Moreau, *vis-à vis du Plâtre, à l'entrée de la rue Clermont*, a les minutes de Me. Gardez, des aïeul, pere, fils & petit-fils Béal, & partie de Terrasson depuis 1636. jusqu'à 1667. Il a aussi les Regist. du Greffe des Insin. laïques de la Sénéch. de Lyon, depuis 1636, jusqu'en 1667, & ceux de 1694 & 1695.

Jacques Bourdin, *place de la Platiere*, a les minutes de Mes. Levet, pere & fils.

André Ferrand, *rue Confort*, *à l'entrée de la rue Paradis*, a les minutes de Me. Debrye.

Claude Chapelon, *rue du Palais Grillet*, a les minutes de Me. Chapelon son pere, Michon, partie de celles de Guillermin.

Joseph Tournillon le jeune, *rue Neuve*, a les minutes de Mes. Rousset, de la Fay, Ginié, Genevrier, Bigeau, Guerin pere & fils, partie de celles de Me. Brun, &c.

Alphonse Michel, *rue Lanterne*, a les minutes de Mes. Cartier, Lionnet, Bertholon, Demeaux, Grangier, Melot fils, Rossignol, Volay & Licessoan.

Jean-Antoine Hutte, 2. Syndic, *place de l'Herberie*, *au de la rue Longue*, a les minutes de Mes. Dominique Chazotte, Desgranges, Brun & Couchard.

Jean-François Chevrillon, *place St. Jean*, a les minutes de Mes. Guillaume & Pierre Bertholon freres; Dupont, Melot pere & fils, Rougnard, Notaires à Lyon. Il a celles dudit Me. Dupont, Notaire à Chaponost, & il a aussi les minutes de Mes. Morel & Premillieux, Notaires à Montanay en Lyonnois.

Antoine Morel Dubost, *rue du Bois*, a les minutes de Mes. Bailly & Bouvier.

Philippe Champalle, *rue St. Dominique*.

Jean Nicolas Delhorme, *place de Roanne*, a les minutes de Mes. Delagrange, Richard, Maurice, Favre, Renaud le jeune, Renaud l'ainé, Bruffet, Fleurant, Champenoy pere & fils, Beneven, Bovier, Lebaud, Ogier, Colin, tous Notaires à Lyon; de Morel, Bernard, & Prumilieu, Notaires à Montanay; de Rey, Notaire à Saint-André-de-Corsy, & de Cullet, Notaire à Genay.

André-Joseph Caillat, Avocat en Parlement, *place de la Fromagerie*, a les minutes de Me. Peronnet pere & fils, Canot, Chomat pere & fils, Lachapelle & Dodenesse.

Jean-Claude Arthaud, *place des Cordeliers*, *au coin de la rue du Cornet*, a les minutes de Mes. Vernon, pere & fils, Vigniere, Mayoud, pere & fils, & Ravat.

Maurice Pachot, *place des Carmes*, a les minutes de Mes. Pachot son Oncle, son Pere, Moutonnat, Gros, Lespiney & Jayoud.

Jean-Guillaume Berthon du Fromental, *rue du Palais-grillet*, a les minutes de Mes. Perret, Bourdin pere & fils, & de Gros.

Jacques Bouteloupt, *rue Lafont*.

Jean-Benoît Durand, *Grande rue de l'Hôpital*, a les minutes de Mes. Galat, Poncelet, Delhorme pere, fils & oncle; Ducurtil & Jafferand, Ponchon & Simonet.

. . . . a les minutes de Mes. Brisac, Rougeault fils, Delafay aïeul, Beneiton & Boulard.

Clerc & Agent de la Compagnie, le sieur Jacques Baleynier.

☞ Les anciens Protocoles se trouvent dans les Archives de la Compagnie.

On trouve dans les Archives du Chapitre de St. Paul, plusieurs Protocoles anciens qui y ont été déposés dans des temps de troubles.

On donne aussi avis que Me. Rambaud, Notaire royal à Saint-Laurent-d'Agny en Lyonnois, a les minutes de feu Mes. Balley & Gonnet, ci-devant Notaires à Lyon.

COLLEGES.

IL y a dans cette Ville deux Colleges pour l'inſtruction de la jeuneſſe, l'un, ſitué ſur le quai de Retz, appellé *le College de la Trinité*, deſſervi par les Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire; l'autre, ſitué rue du Bœuf, appellé *le College de Notre-Dame*, deſſervi par des Maîtres ſéculiers, qui ſont à la nomination du Bureau.

L'Adminiſtration de ces deux Colleges a été confiée, par Edit du mois de Février 1763, à un Bureau créé par le même Edit, enrégiſtré au Parlement, le 5 Février 1763, ſuivi des Lettres-patentes, du 29 Avril ſuivant, enrégiſtrées au Parlement, le même jour.

ADMINISTRATEURS DU BUREAU DES COLLEGES.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE, Préſident.

M. PUPIL DE MYONS, premier Préſident en la Cour des Monnoies, & Lieutenant Général en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial de Lyon, Préſident en l'abſence de Monſeigneur l'Archevêque.

M. l'Abbé de Lacroix, Grand Obéancier de Saint-Juſt, Vicaire Général & Official Métropolitain, fondé de la Procuration de Monſeigneur l'Archevêque pour le repréſenter pendant ſon abſence.

M. Barou du Soleil, Procureur-Général à la Cour des Monnoies & Procureur du Roi en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial de Lyon, Préſident en l'abſence de Monſeigneur l'Archevêque & de M. de Myons.

M. Chirat, Echevin.

M. Proſt, Avocat & Procureur général de la Ville.
Il eſt chargé de toutes les affaires contentieuſes, & de ſigner les Actes du Bureau, avec M. Geneve.

M. Charrier de la Roche, Préſid. honor. en la Cour des Monn.

M. Geneve l'ainé, ancien Echevin.
Il eſt chargé de la direction des Maiſons & Domaines, de l'Inſpection ſur les Archives, les Bibliotheques & le Médailler, de ſigner les Actes du Bureau, avec M. Proſt, & de la Police intérieure des Colleges.

Le Pere Baillot, Prêtre de l'Oratoire, Supérieur & Principal du College de la Trinité.

M. Camyer, Prêtre de Lyon, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Aſſeſſeur en l'Officialité ordinaire, Principal du College de Notre-Dame.

Receveur des revenus des Colleges.

M. Guyot, Conseiller du Roi, Notaire, *rue de Flandres.*

Secretaire du Bureau.

M. Pelissier, *rue du Plat*, ou *à l'Archevêché.*

Le Bureau s'assemble dans une des Salles du College de la Trinité, le Jeudi matin, de quinzaine en quinzaine.

On paiera les Mandats du Bureau, chez M. Guyot, les Mardis & Samedis, depuis huit heures du matin jusqu'à onze heures.

COLLEGE DE LA TRINITÉ.

Principal, Le P. Nicolas Baillot, Supérieur de l'Oratoire.
Préfet, Le P. Eustache Guibaud.
1er. *Théolog.* Le P. Gabriel-Jean Beaudoux.
2e. *Théolog.* Le P. Antoine Guiotte.
Physicien, Le P. Pierre le Febvre.
Logicien, Le P. François Hugot.
Rhétoricien, Le P. Antoine Cournan.
En Seconde, Le P. Jacques de Rédon.
Troisieme, Le P. François Vetour.
Quatrieme, Le P. Joseph Lanquine.
Cinquieme, Le P. Laurent Beranger.
Sixieme, Le P. Louis-Alexis de Thomas de Gignac.
Bibliotheque publique. Voyez *pag.* 179.

COLLEGE DE NOTRE-DAME.

Principal, M. Matthieu-Etienne Camyer, Docteur de la Société de Sorbonne, Assesseur en l'Officialité.
Rhétoricien, M. Pierre-Antoine d'Ambezieux de Calignon, Prêtre du Dioc. de Paris, Bachelier de Sorbonne.
En seconde, M. Pierre-Antoine Pollet, Clerc de Paris, & Maître ès-Arts en l'Université de ladite Ville.
Troisieme, M. Jean-Bapt. Marie-Matthieu Ranchon, Prêtre du Dioc. de Lyon, gradué en l'Univ. de Paris.
Quatrieme, M. Jean-André Ferrand, Prêtre du Dioc. de Lyon.
Cinquieme, M. Benoît Carteron, Prêtre du Diocese de Lyon.
Sixieme, M. François Tabard, Clerc de Lyon.

On enseigne gratuitement dans ces deux Colleges.

Imprimeur des Colleges, M. Aimé de la Roche.

COLLEGE DE MEDECINE.

LE College de Médecine de Lyon eſt le plus ancien du Royaume; il fut établi au mois de Juin 1577, par Lettres-patentes de Henri III: leſdites Lettres-patentes ont été confirmées ſous les regnes ſuivants. Pour y être reçu, il faut être Docteur d'une Univerſité fameuſe, avoir exercé la Médecine pendant quatre années dans une Ville ou Bourg muré, & ſubir deux examens publics, l'un ſur la Théorie, l'autre ſur la Pratique de la Médecine. La matiere de ces examens eſt tiré au ſort par M. le Lieutenant-Général qui, accompagné de M. le Procureur du Roi, y préſide. Mrs. les Députés du Conſulat y aſſiſtent. Le Récipiendaire eſt obligé de faire ſur le champ un diſcours en latin ſur le ſujet qui lui eſt échu. Il eſt enſuite interrogé par les Membres du College, s'il n'eſt Docteur de Paris ou de Montpellier; on le reçoit, ou on le renvoie à la pluralité des ſuffrages.

MM. les Agrégés qui compoſent le College ont le titre de Profeſſeurs, & ſont chargés par leurs Statuts d'enſeigner toutes les parties de la Médecine qui ont rapport à la Chirurgie & à la Pharmacie. Ces leçons interrompues depuis pluſieurs années, par le défaut d'un lieu propre à les faire, ont repris leur cours. On y profeſſe en hiver l'Anatomie, au printemps la Chymie, & en été la Botanique.

Depuis pluſieurs années trois Docteurs agrégés, le Mardi de chaque ſemaine, depuis dix heures du matin juſqu'à midi, donnent avec beaucoup de zele & d'aſſiduité des conſultations gratuites & par écrit. C'eſt dans une des Salles de l'Hôtel-de-Ville, où tous les pauvres qui s'y préſentent ſont admis.

DOCTEURS MEDECINS, Conſeillers du Roi & Profeſſeurs agrégés au College de Médecine de Lyon.

NOBLES

Garnier, Conſeiller, Médecin ordinaire du Roi, *à Paris*.

Peſtalozzi, DOYEN, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, & de la Société royale des Sciences de Montpellier, *place St. Pierre*.

Rame, *rue Mulet*.

Olivier pere, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, Associé-Correspondant au College royal des Médecins de Nancy en Lorraine, ci-devant Médecin honoraire du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, *rue de l'Arsenal.*

Rast de Maupas pere, Médecin Pensionné de la Ville, Juge-Commissaire en la Chambre de Santé, *rue de Flandres.*

Chol, Médecin de l'Hôpital général & grand Hôtel-Dieu de Lyon, *grande rue Merciere.*

Potot, PREMIER SYNDIC, *rue Romarin, vis-à-vis du Change de Londres.*

Magneval, Médecin de l'Hôpital général & grand Hôtel-Dieu de Lyon, *rue des Augustins.*

Olivier, fils, Associé-Correspondant au College Royal des Médecins de Nancy en Lorraine, *rue du Bœuf.*

Rast, fils, Médecin de l'Hôpital général de la Charité, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, honoraire de celle d'Agriculture de Lyon, *rue de l'Enfant-qui-pisse.*

Reinaud, *absent.*

De Lilia, SECOND SYNDIC, *place des Changes.*

Munet, *quai S. Antoine.*

De Boissieu, de la Société royale des Sciences de Montpellier, & de l'Académie de Villefranche, *place du Plâtre.*

Garnier neveu, *place du College de Notre-Dame.*

Brac, Médecin du Roi, Député aux Actes des Apothicaires, *rue des trois Maries.*

Vitet, Professeur de Chymie & de Pharmacie, *r. du Puits-pelu.*

Willermoz, Membre de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Associé de celle d'Agriculture de Lyon, Associé Correspondant des Académies Royales des Sciences de Toulouse, Bordeaux, &c. Député aux Actes des Apothicaires, *rue du Bât-d'argent.*

Brun, Académicien vétéran de la Société royale des Sciences de Montpellier, Médecin du Roi, Député aux rapports en Justice, *rue Pizay.*

Joly, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie, *rue Neuve.*

Gilibert, Professeur de Botanique, *quai de Retz.*

Baudot, *place des Cordeliers.*

David, *rue S. Dominique.*

Peyrard, *grande rue Merciere, près de St. Antoine.*

Châteignier, ancien Médecin ordinaire des Armées du Roi, Inspecteur des Eaux minérales de Tournon, *rue de Flandres.*

Le sieur Oviste, Bedeau du College, *rue Buisson.*

CHIRURGIE

CHIRURGIE.

LA Chirurgie est établie à Lyon de temps immémorial; elle y est exercée avec autant de succès que de réputation. La plupart des Membres qui la composent sont Maîtres ès Arts, ou Membres de différentes Académies, & se sont distingués par des Ouvrages qui ont été reçus & couronnés par l'Académie Royale de Chirurgie de Paris.

Le Roi a ordonné, par un Arrêt du Conseil & Lettres-patentes, du 10 Août 1756, que ceux qui exerceroient la Chirurgie sans aucun mêlange de profession méchanique, seroient compris dans le nombre des notables Bourgeois, & pourroient être revêtus des Offices municipaux des lieux de leur résidence; qu'ils seroient exempts de la taxe d'industrie, de la taille, des corvées, &c. & que leurs éleves ne seroient point sujets à la milice.

Pour être admis à la Maîtrise, il faut justifier de sa capacité par neuf Examens, tant sur les principes de l'Art que sur l'Ostéologie, toutes les maladies des os, sur l'Anatomie, les opérations, les médicaments & autres matieres épineuses concernant ledit Art. Le premier & le dernier de ces Examens sont publics, & se font en présence de MM. du Consulat, qui président à ces Assemblées avec M. le Procureur général de la Ville.

Leurs Assemblées publiques & privées se tiennent dans la grande Salle du Bassin, *rue du Bastion de Villeroy.*

MAITRES EN L'ART ET SCIENCE DE LA CHIRURGIE.

OFFICIERS,

Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, M. Joseph-Marie Changrin, Gradué, *rue des Augustins.*
Premier Prévôt, M. Pierre Bosche, *rue des Augustins.*
Second Prévôt, M. François-Raimond Cablat, *rue du Plat.*
Greffier, M. Pierre Blanque, *rue de l'Ours.*

Chirurgiens du Roi, députés pour les Rapports dénonciatifs & juridiques.

M. Jean Faissole, Gradué, *rue des trois Maries.*
M. Claude Champeaux, Gradué, *petite rue Longue.*

ADJOINTS, *Messieurs*
- Noble Joseph d'Esich-Ercy, *place S. Pierre.*
- Louis Laborie, Gradué, *port du Temple.*
- Jean Tissot, *rue Longue.*
- Joach. Puy, Gradué, *r. Poulaill. & des Forces.*
- Antoine Perronnet, *rue de la Cage.*
- Jean-Simon Thenance, *rue Port-Charlet.*

MAITRES EN CHIRURGIE, *Messieurs*

P. Pouteau pere, DOYEN, *rue de l'Enfant qui pisse.* 1722.
François Faure, Gradué, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, *à Avignon.* 1733.
Jean Truels, *rue Confort.* 1733.
François Flurant l'ainé, ancien Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu, *grande rue Merciere.* 1735.
Jean Poyet, *rue Belle-Cordiere.* 1740.
Antoine Garnier, ancien Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu, *rue Clermont.* 1740.
Jean-François Raphaëlis, *rue de l'Arbre-sec.* 1740.
Jean-François Pomier, *rue Gentil.* 1740.
David Pallebot, *rue Lanterne.* 1740.
Louis Legoux, *quai de la Feuillée.* 1740.
Dominique Dastugue, *place Leviste.* 1740.
Gregoire Rocques, *place des Cordeliers.* 1740.
Claude Dutil, *grande rue Merciere.* 1740.
Didier Landry, Gradué, *petite rue Ste. Catherine.* 1740.
François Aussel, *rue Thomassin.* 1740.
Jacques Bergés, *rue de Flandres, près de la Douane.* 1740.
Barthelemi Collomb, Gradué, de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, ancien Lieutenant, *vis-à-vis de l'Archevêché.* 1741.
Guillaume Avignent, *rue du Plat.* 1741.
Noble Jos. d'Esich-Ercy, ADJOINT, *place St. Pierre.* 1743.
Jean-Bapt. Charmeton, Gradué, anc. Chirurg. Maj. de la Charité, de l'Acad. royale de Chirurg. de Paris, *grande rue Merciere.* 1743.
Gregoire Ladeveze, *place de la Platiere.* 1743.
P. Blanque, Greff. de M. le 1er. Chir. du Roi, *rue de l'Ours.* 1744.
Pierre Capdeville, *à la Pierre percée.* 1744.
Pierre Delmas, *rue du Puits du sel.* 1745.
Claude Ballyat, *place de Louis-le-Grand.* 1746.
Joseph-Marie Changrin, Gradué, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, *rue des Augustins.* 1746.
Louis-Joseph Vitet, *rue port-Charlet.* 1746.
Antoine Violet, Gradué, *rue Tupin.* 1747.
Pierre Graffot, Gradué, ancien Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, & de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue Royale.* 1747.
Jean Denieux, *rue de la Peirollerie.* 1748.
Louis Laborie, Gradué, ADJOINT, *port du Temple.* 1748.
Pierre Bosche, PREMIER PREVÔT, *rue des Augustins.* 1748.

François-Raymond Cablat, ancien Lieutenant, SECOND PREVÔT, *rue du Plat.* 1748.
Jean-Baptiste Brion, *rue de la Monnoie.* 1748.
Pierre Gonelle, *quai de Retz.* 1749.
Jean Maria, *rue Thomassin.* 1749.
Claude Flurant le jeune, Gradué, anc. Chirurgien-Major de la Charité, de l'Acad. royale de Chirurgie de Paris, *rue St. Dominique, au coin de la rue Ecorche-bœuf.* 1751.
Pierre-Gilbert Phelis, *rue Tramassac.* 1751.
Jean-Baptiste Duffausoy, *rue de l'Enfant-qui-pisse.* 1752.
Louis-Gaspard Martelly, *rue S. Marcel.* 1752.
Antoine Dumas, *rue Ste. Catherine.* 1752.
Barthelemi Pascal, *rue Paradis.* 1752.
Claude Pouteau fils, Gradué, ancien Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, de celle des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, & de celle de Lyon, *place de la Platiere.* 1753.
Claude Aubernon, *rue du Palais-Grillet.* 1756.
Jean-Bapt. Rey, Corresp. de M. Keyser, *r. de la Monnoie.* 1756.
Etienne Clenchard, Gradué, *place Confort.* 1756.
Pierre Roche, *rue Henri.* 1756.
Jean Tissot, ADJOINT, *rue Longue.* 1757.
Prosper Julliard, *quai de Retz.* 1757.
Jean Daverede, *rue Bourg-neuf.* 1757.
Jean-Baptiste Fagot, *rue Port-Charlet.* 1757.
Marc Magniol, *rue St. Jean.* 1757.
Jean-Baptiste Lacombe, *absent.* 1757.
P. Merlin, anc. Chir. Maj. de la Charité, *r. de l'Arb. sec.* 1757.
Jean Faissole, Gradué, Député aux Rapports, *rue des trois Maries.* 1759.
Jean-Baptiste Oriol, Gradué, *rue de la Monnoie.* 1759.
Joach. Puy, Gradué, ADJOINT, anc. Chirurg. Major de l'Hôtel-Dieu, Correspondant de la Société d'Upsal, *rue Poulaillerie S. Nizier, maison de l'ancien Hôtel de Ville.* 1759.
Antoine-Pierre Biessy, Gradué, *rue Bât-d'argent.* 1760.
François Fonville, *rue Grôlée.* 1760.
François Martin, *rue du Palais-Grillet.* 1761.
Louis Blanchard, Gradué, *rue du Griffon.* 1762.
François Collomb, le jeune, *rue Luizerne.* 1762.
Claude Champeaux, Gradué, ancien Chirurgien-Major de la Charité, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, & de la Société royale des Sciences de Montpellier, & de la Société Littéraire d'Auxerre, Député aux Rapports, *petite rue Longue.* 1763.

Jean-Bapt. Pressavin, Gradué de l'Université de Paris, *au petit Change.* 1763.
Jean-Marie Viricel, *grande rue Merciere.* 1753.
Antoine Brodier, *près de la Douane.* 1764.
André d'Alboussieres, Gradué, *rue Neuve.* 1764.
Antoine Peronnet, ADJOINT, *rue Lanterne.* 1765.
Etienne Lagrifoul, *place des Cordeliers.* 1765.
Jean-Jacq. Guerin, Gradué, anc.Chirurg.Maj. de l'Hôtel-Dieu, de la Société royale des Sciences de Montpellier, *rue Neuve.* 1765.
Jean-François Maréchal, ancien Chirurgien-Major des Hôpitaux du Roi, *place de la Baleine.* 1765.
Maurice Ronsin, *absent.* 1765.
Jean-Pierre Sauzet, *vis-à-vis du Parc.* 1766.
Jean-Simon Thenance, ADJOINT, *rue Port-Charlet.* 1767.
Jean Duffourd, *au bas de la grande Côte.* 1767.
Jean-Baptiste Bruny, Gradué en l'Université de Paris, ancien Chirurgien-aide-Major des Camps & Armées du Roi, *quai de Retz.* 1768.
Denis Girard, Gradué, ancien Chirurgien-Major de la Charité, *quai de Villeroi & rue Merciere.* 1769.
Maurice Bubaton, *rue Buisson.* 1769.
Antoine-Louis Javel, *rue Grôlée.* 1769.
Honoré-Joseph Pointe, *rue Bonneveau.* 1769.
Augustin Figuet, Gradué, *place S. Nizier.* 1769.
Jean-Baptiste Morel, *rue Henri.* 1770.
Antoine Giraud, *grande rue de l'Hôpital.* 1770.
François Desparrins, *rue de la Barre.* 1770.
Claude Dupuy, *petite rue Ste. Catherine.* 1770.
Raymond Fazédé, *à côté de l'Eglise de St. Just.* 1770.

VEUVES DE MAITRES, MESDAMES

Duvivier.
Bouclon.
Gaucher.
Dubour.
Desperiers.
Sain.
Maréchal.
Mottet.
Baudot.
Vitet.
Depoully.
Faissole.
Rivas.
Boussac.
Caussade.

Frecan, *Clerc de la Communauté.*



M. Janin, Oculiste du College Royal de Chirurgie de Paris, des Académies de Dijon, de Villefranche & de Montpellier, *rue St. Dominique.*

1767. M. Hebert, Dentiste pensionné de la Ville, *rue Neuve.*

M. Belanger, Dentiste, *place Confort.*

M. Auzeby, Dentiste de feu S. A. S. M. le Prince de Montauban, *rue Clermont, maison de Brosse, au Bureau de l'Ecole royale milit. près des Terreaux.*

M. Lévêque, Dentiste, *rue Lanterne.*

Maîtresses Sages-Femmes & Accoucheuses Jurées; les Dames

1731. Veuve Elisabeth Beaulieu; *au-pied de la grande Côte des Capucins du petit Forêt.*

1743. Antoinette Chana, *rue Lanterne.*

1751. Anne-Marie Laporte, *à l'Hôtel de Ville.*

1766. Claudine Perrier, *place de la Boucherie des Terreaux.*

. . . Marie Dumoulard, *rue haute-Grenette.*

. . . Etiennette Dumoulard, femme Guillot, *grande rue de l'Hôpital, dans l'allée de l'Argue.*

Le Sieur Latour, pour l'extirpation des Corps aux pieds, *rue Terraille.*



PHARMACIE.

LA Pharmacie eſt un Art des plus néceſſaires à l'humanité. De quel ſecours ſeroient les Médecins dans le grand nombre des maladies qui déſolent le genre humain, s'il n'y avoit pas des hommes prépoſés par état à remplir leurs vues, à fournir les remedes qu'ils preſcrivent.

Mais que de travaux, que d'études ne faut-il pas pour devenir bon Pharmacien! Que de connoiſſances ſont néceſſaires à l'Apothicaire! Auſſi pour la ſûreté des Citoyens de cette Ville, nul ne peut être admis dans le Corps des Pharmaciens, qu'il n'ait ſubi les examens les plus rigoureux ſur toutes les parties de cette profeſſion, l'une des plus difficiles. Ces examens ſe font en préſence de Meſſieurs du Conſulat, & des Deputés du College de Médecine.

Les Pharmaciens de Lyon ſont Patentés; les Edits & Déclarations de nos Rois accordent à eux ſeuls le privilege de vendre & débiter les différentes compoſitions; & tous ceux qui, ſans titre, s'ingerent à faire la fonction d'Apothicaire, doivent être regardés comme réfractaires aux loix du Prince, & comme des gens dangereux & nuiſibles au bien public, parce qu'ils n'ont ſouvent pas les connoiſſances néceſſaires.

MAITRES en l'Art & Science de la Pharmacie, & Démonſtrateurs en Chymie. OFFICIERS,

PREMIER SYNDIC, M. Pierre Guiraudet l'aîné, *place de la Platiere.*

SECOND SYNDIC, M. Pierre Meniſſier, *rue Malpertuis, près de St. Côme.*

PREMIER ADJOINT, M. Jean-Bapt. Lanoix, *rue ſaint Dominique.*

SECOND ADJOINT, Jean Delcayre, *place Grenouille.*

MAITRES JURÉS,

MESSIEURS

Claude Flurant, Doyen, *rue St. Dominique.*
Jean-Baptiſte Laymarie, Vice-doyen, *place Grenouille.*
Jean-Jacques Alboüi, *Fromagerie St. Nizier.*

Joſeph Gilbert, *rue St. Dominique.*
Pierre Guiraudet l'ainé, honoraire de la Société Royale d'Agriculture, premier Syndic, *place de la Platiere.*
Pierre Guiraudet cadet, *près de St. Paul.*
Matthieu Mercier, *rue St. Jean.*
Joſeph Delpont, *rue de l'Enfant-qui-piſſe.*
Antoine Alboüi, *petite rue Merciere.*
Charles Couze, *rue Lanterne.*
Nicolas Gavinet, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *place de Louis-le-Grand.*
Jean-François Lucron, *place des Carmes.*
Pierre Place, *rue Dubois.*
Pierre Meniſſier, ſecond Syndic, *rue Malpertuis.*
J. Malinas, ancien Apothicaire-aide-Major des Armées du Roi, *rue Merciere.*
François Tiſſier, *place des Terreaux.*
François Correard, *rue St. Jean.*
Jean-Baptiſte Lanoix, ancien Apothicaire-aide-Major des Hôpitaux Militaires, premier Adjoint, *rue St. Dominique.*
Jean-Antoine Delcayre, ſecond Adjoint, *place Grenouille.*
François Duclos, *rue Buiſſon.*

BOTANIQUE.

Le ſoin que quelques Botaniſtes, appliqués uniquement à la connoiſſance des herbes médicinales, prennent pour les ramaſſer & les conſerver dans leur magaſin, intéreſſe trop le Public pour lui laiſſer ignorer la demeure des principaux.

Herboristes-Botanistes, Meſſieurs

Deſavignieres, *rue du petit ſoulier.*
Honorati, *Poulaillerie de ſaint Nizier, allée des Images.*
Chapolard, *rue Confort.*

Les Dmes.
- Bange, *rue Confort, vis-à-vis de la rue Paradis.*
- Barro, Chaumat. Gros, — *place Confort.*
- Compagnon, *grande rue de l'Hôpital.*



THE'RAPEUTIQUE.

L'Hôtel-Dieu a le secret d'une Pommade pour les maux d'yeux, que lui a laissé Mme. Scherer.

Le secret pour détruire le ver solitaire est possédé par M. Pouteau fils, Chirurgien, Gradué, *Place de la Platiere.*

La Liqueur Anti-vénérienne de M. Bellet, se distribue *chez M. Duclos, Apothicaire, rue Buisson.*

Le sieur Nizet-de-Varenne, Chirurgien, Gradué en Médecine, guérit les maux de Poitrine & la Phthisie, selon les principes & les procédés de M. Buchoz, Docteur, Médecin. Il demeure *rue Royale, au troisieme étage de la maison Boucharlat.*

M. Remillat, Chirurgien *à Trévoux*, a un specifique pour l'extirpation des Loupes, & pour la guérison radicale des Humeurs froides, sans se servir de fers.

L'Art de guérir ne doit sans contredit être confié qu'à des personnes habiles, à ces hommes qui dès leur jeunesse ont consacré leurs veilles & leurs travaux à la connoissance de la structure du corps humain & des causes morbifiques qui peuvent en déranger l'économie naturelle. Mais doit-on pour cela rejeter ou négliger certains remedes ou quelques secrets que les circonstances, les besoins pressants de l'humanité affligée & un heureux hazard ont fait découvrir? non sans doute. Dès qu'une expérience constante soutenue par les ménagements de la prudence, & éclairée même par les lumieres de la Médecine, ont constaté l'éfficacité de ces spécifiques, il seroit aussi absurde de s'obstiner à les mépriser, qu'il seroit dangereux d'avoir trop de confiance à ceux que le seul Charlatanisme accrédite, & dont une espece d'hommes ignorants abuse toujours en les donnant comme universels.

Dans cette vue on croit devoir rapporter la liste de ceux qui possedent des secrets pour des maux opiniâtres ou regardés comme incurables par la Médecine même.

Une personne logée *chez Mme. Ravel, place de l'Herberie,* prétend guérir le Mal-caduc.

Le sieur Amassori, dit le Moine, a un Elixir pour la guérison des Squirrhes; & un Baume pour les Fluxions de poitrine. Il demeure *à Paris, rue neuve S. Roch, vis-à-vis de celle des Moineaux, à côté d'un Perruquier.*

Le sieur Barge, *Quai des Céleſtins, près de la rue Ecorche-bœuf*, a obtenu une Permission de la Commission de Médecine, & un Privilege pour le débit d'une Tisane contre la Fievre.

Le sieur Desmarts *chez le sieur Girin, Doreur, rue Neuve,* a un remede contre les Pertes de sang.

ACADE'MIE

ACADEMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS.

PLusieurs Citoyens de Lyon formerent dans cette Ville, dès l'année 1700, une Société Littéraire sous le titre d'*Académie des Sciences & Belles-Lettres*, qui fut autorisée en 1724 par des Lettres-Patentes du Roi, & confirmée par de nouvelles Lettres-Patentes du mois de Novembre 1752, enrégistrées au Parlement de Paris, le 19 Mars 1753.

Le goût des Beaux-Arts inspira à d'autres personnes le dessein de les cultiver, sous l'autorité des mêmes Lettres de 1724, avec la dénomination d'*Académie des Beaux-Arts*. Cet établissement fut ensuite confirmé sous le titre de *Société Royale des Beaux-Arts*, par d'autres Lettres-Patentes, du premier Novembre 1750, enrégistrées au Parlement, le 2 Septembre 1756. Ces deux Compagnies ont été réunies pour ne faire qu'un seul & même Corps, en vertu des nouvelles Lettres-Patentes de Sa Majesté du mois de Juin 1758, enrégistrées avec les Statuts & Réglements au Parlement de Paris, le 23 Août suivant.

Cette Académie est composée de 40 Académiciens ordinaires établis à Lyon, & d'un nombre illimité d'Associés résidants en d'autres lieux.

L'Académie s'assemble, le Mardi de chaque semaine, dans une Salle de l'Hôtel de Ville. Elle a trois Assemblées publiques dans l'année : l'une, le second Mardi après Quasimodo; l'autre, le premier Mardi après la fête de Saint Louis, & la troisieme, le premier Mardi de Décembre. Elles se tiendront cette année, le 16 Avril, le 27 Août, s'il y a un prix à distribuer, & le 3 Décembre, à quatre heures précises.

Les exercices de cette Académie sont divisés en deux classes, & ils ont pour objet les Sciences, les Belles-Lettres, & les Arts. Vingt Académiciens sont classés pour traiter des Mathématiques, de la Physique, & des Arts qui ont plus de rapport avec ces sciences : savoir, deux Académiciens pour la Géométrie, deux pour l'Astronomie, deux pour les Méchaniques, deux pour les autres parties des Mathématiques, deux pour l'Anatomie, deux pour la Botanique, deux pour la Chymie, deux pour les autres parties de la Physique, & quatre pour les Arts, tels que l'Agriculture, la Navigation, l'Architecture, les Manufactures, &c.

Seize autres Académiciens sont classés pour la Métaphysique, la Morale, la Jurisprudence, la Politique, l'Histoire, les Antiquités, les Langues, la Poésie, l'Eloquence, la Critique, & les autres parties de la Littérature. Les quatre autres Académiciens traitent des Arts qui ont plus d'affinité avec les Belles-Lettres; tels que la Peinture, la Sculpture, la Musique, le Commerce, &c.

Les féries de l'Académie sont depuis le jour de S. Thomas 21 Décembre, jusqu'au lendemain de la fête des Rois: pendant la quinzaine de Pâque, & depuis le 15 Septembre jusqu'au lendemain de la fête de S. Martin.

Le Sceau de l'Académie représente l'ancien Temple dédié à Rome & à Auguste, autrement appellé l'*Autel de Lyon*, avec ces mots: *Athenæum Lugdunense restitutum*; & dans l'Exergue: *Acad. Sc. Litt. & Art.* 1700.

Cette Académie distribue, chaque année, dans son Assemblée publique qui suit la fête de St. Louis, une Médaille d'or de la valeur de 300 liv. à l'Auteur qui a le mieux traité le sujet qu'elle propose alternativement sur les Mathématiques, la Physique & les Arts. Ce prix a été fondé par M. Christin, Secretaire perpétuel de la Société royale.

PROTECTEUR,

M. le Duc de Villeroy.

ACADÉMICIENS ORDINAIRES.

MATHEMATIQUES, PHYSIQUE ET ARTS qui sont relatifs à ces Sciences.

1736. M. Delorme, *rue Juiverie.*

1738. M. l'Abbé de Valernod, Chanoine d'Ainai, *place St. Michel, & derriere l'Eglise d'Ainai.*

1739. M. le Chevalier de Ville, Lieutenant ordinaire de la Vénérie, ancien Ingénieur du Roi, de l'Académie Royale d'Angers, *rue St. George.*

1742. M. Collomb, Chirurgien Gradué, *vis-à-vis de l'Archevêché.*

1745. M. Noyel de Belle-Roche, grand Bailli d'Epée du Beaujolois, de l'Académie de Villefranche, Secretaire perpétuel de la Société d'Agriculture de Lyon, *rue de la Charité, près du Gouvernement.*

1750. M. Grassot, Chirurgien Gradué, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, *quai des Feuillants.*

1751. M. Pestalozzi, Docteur Médecin en l'Université de Montpellier, Doyen des Médecins du College de Lyon, de la Société royale des Sciences de Montpellier, *place St. Pierre.*

1751. M. de Blumenstein, *place de Louis-le-Grand.*

1754. M. de la Tourrette, Conseiller à la Cour des Monnoies. de la Société royale de Nanci, de la Société d'Agriculture de Lyon, de celle de Toscane, dite *de Georgofili*, de la Société économique de Berne, de la Société Impériale Physico-Botanique de Florence, de l'Académie des Physico-Critiques de Sienne, Secretaire perpétuel de l'Académie pour la classe des Sciences, *rue Boissac.*

1755. M. Rast de Maupas fils, Docteur Médecin de l'Université de Montpellier, agrégé au College de Lyon, honoraire de la Soc. d'Agriculture de Lyon, *r. de l'Enf. qui pisse.*

1755. M. Pouteau, fils, Chirurgien Gradué, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris & de celle de Rouen ; *rue Lanterne, place de la Platiere.*

1759. M. Poivre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commissaire général ordonnateur de la Marine, Intendant des Isles de France & de Bourbon, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, de la Société royale de Metz.

1761. M. Loyer, Architecte, *quai des Feuillants.*

1761. M. de Fleurieu, Enseigne des Vaisseaux du Roi, *r. Boissac.*

1762. M. Roux, Secretaire du Roi, Correspondant de l'Académie Royale d'Architecture, *rue des Feuillants.*

1762. M. Lallié, Ingénieur en chef de la Généralité de Lyon, *rue Saint Joseph.*

1762. M. Gavinet, *place de Louis-le-Grand.*

1764. M. Goiffon, *quai de St. Clair.*

1764. M. de Villers, *quai de la Baleine.*

1768. M. Crozet, ancien Professeur royal d'Hydrographie aux Ecoles de Rochefort, & de l'Académie royale de la Marine, *rue Dauphine, quartier St. Clair.*

BELLES-LETTRES ET ARTS QUI EN DEPENDENT.

1716. M. de la Tourrette de Fleurieu, Président honoraire à la Cour des Monnoies, ancien Prévôt des Marchands, Doyen & ancien Secretaire de l'Académie, & Associé à celle d'Angers, *rue Boissac.*

1736. M. Bollioud Mermet, de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nanci, Secretaire perpétuel de l'Académie pour la classe des Belles-Lettres, *r. du Plat.*

1738. M. l'Abbé Lacroix, Obéancier de S. Just, Vicaire Général, de l'Académie de Rouen, *place des Minimes.*

1745. M. Bordes, de l'Académie des Arcades de Rome, & de la Société royale de Nanci, *pl. de Louis-le-Gr.*

1746. M. Goy, Avocat, *place St. Jean.*

1748. M. l'Abbé Pernetti, Chevalier de l'Eglise de Lyon, de l'Académie de Villefranche, *rue Boissac.*

1751. M. de Bory, Chev. de l'Ordre de S. Louis & de celui de S. Lazare, de l'Académie des Arcades de Rome, Commandant du Château de Pierre-Scize.

1752. M. l'Abbé de Pusignieu, *place de Louis le-Grand.*

1752. M. Perrache, Sculpteur de l'Ecole de Rome, ancien de l'Académie Impériale de Florence, *rue Ecorche-bœuf.*

1754. M. Nonnote, Peintre du Roi, de l'Académie royale de Peinture & Sculpture, & Peintre de la Ville, *à l'Hôtel de Ville.*

1755. M. de Sozzi, Avocat au Parlement, de l'Académie de Villefranche, de la Société royale de Nanci, de Berlin, & de l'Académie des Arcades de Rome, *rue d'Auvergne.*

1756. M. Terrasson de Barolliere, *rue Sala.*

1759. M. Berthelon de Brosse, Conseiller à la Cour des Monnoies, *rue du Plat.*

1760. M. Geneve, l'aîné, ancien Echevin & ancien Syndic du Commerce, *rue des Bouchers.*

1760. M. l'Abbé Millot, anc. Vicaire gén. du Diocese de Lyon, Prédicateur du Roi, de la Société Royale de Nanci.

1763. M. l'Abbé Mongez, Chevalier, Historiographe de l'Eglise de Lyon, *rue des Forces.*

1766. M. Thorel de Campigneulles, Trésorier de France en la Généralité de Lyon, des Académies de Villefranche, de Caen, d'Angers, & de celle des Arcades de Rome, *cu-de-sac de l'Arsenal.*

1766. M. l'Abbé Jacquet, *rue de la Peyrollerie.*

1768. M. de Flesselles, Maître des Requêtes, Intendant de la Généralité.

1770. M. Barou du Soleil, Procureur-Général en la Cour des Monnoies, *rue St. Joseph.*

ACADÉMICIENS VÉTÉRANS.

M. Debilly, *à Paris.*

M. l'Abbé de Bussy, *à Mâcon.*

M. de la Valette, Chev. d'honn. à la Cour des Monn. *à Paris.*

M. de Regnauld de Parcieu, *à Lyon.*

M. Mathon de la Cour, *près de l'Eglise de Ste. Croix, à Lyon.*

M. Garnier, Médecin du Roi, *à Paris.*

M. Soufflot, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, premier Architecte du Roi, de l'Académie Royale d'Architecture, & de celles de Rome & de Florence, *à Paris.*

M. Olivier pere, Doct. en Médecine agr. au Coll. de Lyon.
M. de Glatigny, Conseiller au Parlement de Paris, *à Paris.*
M. Tolozan, Maître des Requêtes, *à Paris.*
M. Bertin, Ministre d'Etat, *à Paris.*
M. Thomé, *à la Pierre percée, à Lyon.*

ACADÉMICIENS ASSOCIÉS.

M. Quesnay, de l'Académie des Sciences, Médecin Consultant du Roi, *en Cour.*
M. Moegling, Docteur & Professeur en Médecine, de l'Institut de Bologne, *à Tubinge.*
M. Grollier de Servieres, Chevalier de Malthe, Lieutenant général des Armées du Roi, *à Paris.*
Le P. Jacquier, Minime, *à Rome.*
M. Vaucanson, de l'Académie royale des Sciences, *à Paris.*
M. Burdin, Receveur général des Fermes du Roi, *à Tours.*
M. Bollioud, Chanoine Régulier, Commandeur de la Maison de S. Antoine de Metz, *à Metz.*
M. Hugon, Me. Chirurgien, *à Arles.*
M. De Voltaire, Gentilhomme ordinaire du Roi, de l'Acad. Françoise, de celles de Londres, de la Crusca, de Bologne & de Petersbourg.
M. Caumont, Médecin ordinaire du Roi, *à Paris.*
M. l'Abbé de Gua de Malves, de l'Académie royale des Sciences, Lecteur royal en Philosophie, *à Paris.*
M. De la Chapelle, *à Paris.*
M. De Thesut, *à Dijon.*
M. Demorey, Ingénieur du Roi, *à Châlons-sur-Saône.*
M. Morand fils, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie des Sciences, *à Paris.*
M. De la Font de Saint-Yenne, *à Paris.*
M. l'Abbé de Mably, *à Paris.*
M. de Garnerans, premier Président au Parlement & Intendant de Dombes, *à Trévoux.*
M. Mallet, de l'Académie de Copenhague, Professeur en Eloquence & en Langue Françoise, *à Copenhague.*
M. l'Abbé Bullet, Professeur de Théologie en l'Université & de l'Académie de Besançon, *à Besançon.*
M. Saverien, Ingénieur de la Marine, *à Paris.*
M. Jalabert, Professeur de Mathématiques, *à Geneve.*
Le P. Fery, Minime, Professeur de Mathématiques, *à Dole.*
M. Louis, Secretaire de l'Acad. royale de Chirurgie, *à Paris.*
M. Goulard, de l'Académie de Montpellier, *à Montpellier.*
M. Joannon de St. Laurent, de l'Académie Florentine, *à Florence.*

M. l'Abbé Bossut, Prof. royal de Mathém. *à Mezieres.*
M. de la Condamine, Chevalier de S. Lazare, de l'Académie Françoise, de l'Académie royale des Sciences & de celle de Londres, *à Paris.*
M. Manson, Commissaire d'Artillerie, Major de l'Ecole, *à Grenoble.*
M. De Gendrier, Inspecteur général des Ponts & Chaussées de France, *à Paris.*
M. Le François de la Lande, des Académies des Sciences de Paris & de Berlin, *à Paris.*
M. Pitot, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, Pensionnaire vétéran de l'Académie des Sciences de Paris, de celles de Montpellier & de Londres, *à Montpellier.*
M. Flachat, Directeur des Manufactures royales de Saint-Chaumond, *quai de Retz, près de Bon-rencontre, à Lyon.*
Madame du Bocage, de l'Acad. des Arcades de Rome, *à Rouen.*
M. Elie Bertrand, des Académies de Berlin, Gottingue, Leipsick & Mayence, *à Berne.*
M. Basset de la Marelle, ancien Avocat général au Parlement de Dombes, *à Trévoux.*
M. Dreux du Radier, *à Paris.*
M. l'Abbé Yart Curé de St. Martin de Vivier, des Académies de Rouen & de Caen, *à Rouen.*
M. le Comte de Tressan, Lieutenant Général des Armées du Roi, de la Société royale de Nanci, *à Nanci.*
M. le Chevalier de Solignac, Secretaire perpétuel de la Société royale de Nanci, *à Nanci.*
M. Goeslard de Montsabert, Conf. au Parlement de Paris, de l'Académie royale d'Angers, *à Angers.*
M. l'Abbé Roustille, Grand Chantre de la Cathédrale d'Angers, de l'Acad. royale de la même Ville, *à Angers.*
M. des Brosses, Président au Parlement de Dijon, Associé à l'Acad. roy. des Inscriptions & Belles-Lettres, *à Dijon.*
M. d'Aubenton, Maire de Montbar, Subdélégué de l'Intend. de Dijon, *à Montbar.*
M. Perronnet, premier Ingénieur du Roi, pour les Ponts & Chaussées, de l'Académie des Sciences, de celle d'Architecture, & Chevalier de St. Michel, *à Paris.*
M. d'Ambournay, de l'Académie de Rouen, *à Rouen.*
M. Schmidt, Correspondant de l'Académie royale des Inscriptions, & Belles-Lettres, Membre de celles de Cortonne, Luque, Gottingue, Munich, de la Société des Antiquaires de Londres, des Physiciens de Bâle, & de celle d'Agriculture de Berne, *à Berne.*
Le P. Fourcault, Religieux de l'Ordre des Minimes, *à Parme.*

M. l'Abbé Thiolliere, *à St. Etienne en Forez.*

M. D'Aumont, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Professeur Royal en l'Université de Valence, *à Valence en Dauphiné.*

M. Bonnet, des Académies d'Angleterre, de Suede, de Boulogne, &c. *à Geneve.*

M. Blais, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, *à Clugny.*

M. de la Fargue, Avocat au Parlement, des Académies de Bordeaux, de Caen, *à Paris.*

M. Péquet, de l'Académie de Rouen & de celle des Arcades de Rome.

M. Calvet, Docteur en Médecine, premier Professeur dans l'Université d'Avignon, Correspondant de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, *à Avignon.*

M. de Chabanon, de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, *à Paris.*

M. François, des Académies de Dijon, Marseille & Nanci; *à Neufchâteau en Lorraine.*

M. de Messance, Receveur des Tailles, *à St. Etienne.*

M. Challe, Dessinateur du Cabinet du Roi, Professeur de l'Acad. Royale de Peinture, & des Arc. de Rome, *à Paris.*

M. le Chev. de Boufflers, de la Soc. Royale de Nanci, *à Paris.*

M. Marin, Censeur Royal, Secretaire général de la Librairie de France, *à Paris.*

Le P. Frizi, Barnabite, Professeur de Mathématiques en l'Université de Milan, Pise & Bologne, des Académies de Londres, Petersbourg, Berlin, Stockholm, & Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, *à Milan.*

M. Bernard de Jussieu, Docteur en Médecine, de l'Académie Royale des Sciences, Directeur & Professeur de Botanique au Jardin Royal des Plantes, *à Paris.*

M. l'Abbé de Condillac, de l'Académie Françoise, de la Société Royale de Berlin, *à Paris.*

M. le Clerc de la Verpilliere, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Prévôt des Marchands.

Le Prince Joseph Lubomirski, *en Pologne.*

M. Goulin, des Académies de la Rochelle, de Nîmes, d'Angers, de Villefranche en Beaujolois, & de la Société Littéraire de Châlons-sur-Marne, *à Paris.*

Le P. Boscovich, des Académies de Paris, Rome & Londres, Professeur en l'Université de Pavie, *à Pavie.*

M. Petitot, Chevalier de l'ordre du Roi, premier Architecte de S. A. R. l'Infant Duc de Parme, Correspondant de l'Académie royale de Peinture & Sculpture, *à Parme.*

M. Barthe, de l'Académie de Marſeille, *à Marſeille.*

M. Elie de Beaumont, Avocat au Parlement, de la Société royale de Londres, & de l'Académie de Berlin, *à Paris.*

M. Jars, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences, *à Sain-Bel.*

M. de la Roche, Impr. Libr. de l'Acad. *aux Halles de la Gren.*

M. Coignet, Garde des Cabinets de l'Acad. *près des Feuill.*

Le Sr. Artaud, Relieur des Livres de la Bibliotheque de l'Acad. *rue Thomaſſin*

Le Sr. Pierre Caſati, Artiſte pour les Inſtruments de Phyſique à l'uſage de l'Académie, *place du College de la Trinité.*



SOCIETE'

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE
DE LA GÉNÉRALITÉ DE LYON.

CETTE SOCIETE' dont l'établiſſement eſt autoriſé par Arrêt du Conſeil, du 12 Mai 1761, doit faire ſon unique occupation de l'Agriculture, & de tout ce qui s'y rapporte; elle a pour objet de contribuer aux ſuccès de ce premier, & du plus utile de tous les Arts, en cherchant la maniere la plus avantageuſe d'employer les diverſes eſpeces de terres de cette Généralité, aux genres de productions qui leur ſont propres, & donnant connoiſſance au Public des découvertes, ou des expériences faites à ce ſujet, les délibérations priſes par la Société ſur le fait de l'Agriculture, & tous les mémoires qui s'y trouveront relatifs, doivent être adreſſés à M. le Contrôleur général, *pour, ſur le compte qui en ſera par lui rendu à Sa Majeſté, être par elle pourvu ce qu'il appartiendra*, ſuivant les termes de l'Arrêt.

La Société eſt compoſée d'un Bureau général, ſéant à Lyon, & de quatre Bureaux particuliers : le premier eſt formé de vingt Aſſociés ordinaires, qui s'aſſemblent les vendredis à quatre heures de relevée, dans une ſalle des bâtiments deſtinés à l'Académie des Beaux-Arts, ſur la place des Cordeliers; les autres Bureaux, compoſés chacun de dix perſonnes, doivent tenir leurs ſéances une fois par ſemaine dans les villes de Montbriſon, Saint-Etienne, Roanne, & Villefranche; M. l'Intendant de la Généralité, a ſéance & voix délibérative comme Commiſſaire du Roi dans toutes les Aſſemblées, & les Membres de ces différents Bureaux, y doivent avoir mutuellement leurs entrées avec le droit de ſuffrage lorſqu'ils s'y préſentent, ne formant enſemble qu'un ſeul Corps. L'Aſſemblée convoquée au Bureau général de Lyon, eſt d'ailleurs autoriſée à nommer des Aſſociés libres, indépendamment des Membres ordinaires, pour concourir avec eux au même objet.

Les féries ſont pendant la quinzaine de Pâque, & depuis le premier Septembre juſqu'au 15 Novembre.

BUREAU GENERAL, SEANT A LYON.

M. l'Abbé de Lacroix, Obéancier de S. Juſt, Vic. gén. *à St. Juſt.*
M. de Fleurieu, prem. Préſid. du Bureau des Fin. *rue Boiſſac.*
M. Fay, Conſeiller en la Cour des Monnoies, *rue du Plat.*
M. Geneve, ancien Echevin, *place des Carmes.*
M. Poivre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commiſſ. gén. ordonn. de la Marine, Intendant des Iſles de France & de Bourbon.
M. le Chevalier de Ville, Lieutenant ordinaire de la Véneriè, ancien Ingénieur du Roi, *rue St. George.*

M. Daudé, Chevalier, ancien Echevin, *rue St. Dominique.*
M. Terrasson de Barolliere, *rue du Plat.*
M. Rigod, Trésorier de France, *place de Louis-le-Grand.*
M. Lafont de Juys, Proc. du Roi au Bur. des Fin. *r. de l'Arsen.*
M. Parent, Négociant, *place de l'Herberie.*
M. Delglat, Trésorier de France, *rue du Plat.*
M. Agniel de Chenelettes, Trésorier de France, *r. Ste. Helene.*
M. Trollier Messimieux de Fetan, Conseiller en la Cour des Monnoies, *rue Sala.*
M. Monlong, Ecuyer, ancien Echevin, *place des Terreaux.*
M. Biroufte l'ainé, *rue du Puits-Gaillot.*
M. Thomé, *à la Pierre percée.*
M. de la Tourrette, Conf. en la Cour des Monn. *rue Boissac.*
M. de Constant, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant pour le Roi, Commandant de Neuville, *Place S. Michel, à Lyon.*
M. Noyel de Belleroche, grand Bailli d'épée de Beaujolois, SECRETAIRE PERPETUEL, *rue neuve de la Charité.*

BUREAU DE MONTBRISON.

M. Thoynet de Bigny, Subdélégué de l'Intendance.
M. Chirat de Montrouge, Conseiller au Bailliage.
M. de Beaurevers, Rec. des bois en la Maît. des Eaux & Forêts.
M. de la Mure.
M. de la Goutte.
M. de Lanoirie.
M. le Comte, Receveur des Tailles.
M. Imbert, Négociant.
M. de Montrouge de la Pomiere, Lieutenant Criminel, SECRETAIRE PERPETUEL.

BUREAU DE SAINT-ETIENNE.

M. Berardier de Grefieu.
M. Perrochia.
M. L'Abbé Chaspoul.
M. Carrier du Molard, *Entrepreneur des armes pour le Roi.*
M. Mathevon de Vernieu, *Conseiller en l'Election.*
M. Colomb d'Hauteville, *Subdélégué de l'Intendance.*
M. Jean-Louis Carrier, *Entrepreneur des Armes pour le Roi.*
M. Ravel, Receveur des Consignations.
M. Jullien du Bessy.
M. du Rosier, Secretaire perpétuel.

BUREAU DE ROANNE.

M. Valence de Mignardiere, Bailli d'Epée du Roannois.
M. Huë de la Curée, Lieutenant général au Bailliage.

M. de Contenson.
M. Courtin.
M. Balichard, Secretaire du Roi.
M. de Larochette, Avocat en Parlement.
M. Passinge, Négociant.
M. le Marquis de Saint George.
M. du Bourg, Comte de Saint-Polgue.
M. de Vougy, anc. Capit. des Cuirassiers, SECRETAIRE PERP.

BUREAU DE VILLEFRANCHE.

M. Carra de Vaux.
M. Deschamps de Talancé.
M. D'Espiney de Laye.
M. Lemau de la Barre, Secretaire du Roi.
M. Cusin, Assesseur Criminel au Bailliage.
M. Clerjon, Conseiller au Bailliage.
M. Pezant, Avocat.
M. Micolier, Subdél. de l'Intendance, Maire de Villefranche.
M. Dubost.
M. l'Abbé Humblot l'ainé, Chan. de Villefranche, SECR. PERP.

ASSOCIÉS VÉTÉRANS.

M. d'Osmont, Evêque de Comminges, Comte & Chanoine d'honneur de Lyon.
M. Rostaing, Médecin, Intendant des Eaux de St. Alban.

ASSOCIÉS.

M. de Montazet, Archevêque & Comte de Lyon, Primat de France.
M. Pupil, ancien premier Président en la Cour des Monnoies, Lieutenant général honoraire en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, *place de Louis-le-Grand.*
M. Flachat de Saint-Bonnet, Chevalier de l'Ordre du Roi, ancien Prévôt des Marchands de Lyon.
M. de Saint-Seine, *à Rouen.*
M. d'Aubenton, Maire & Subdélégué de Montbar en Bourgogne.
M. Dervieu de Villieu, Lieutenant général d'épée de la Sénéchaussée, & Chevalier d'honneur de la Cour des Monnoies, *rue Sala.*
M. Fay, Secretaire du Roi en la grande Chancellerie, *rue St. Marcel, près de l'Abbaye de la Déserte.*
M. Rast de Maupas fils, Médecin, *rue de l'Enfant qui pisse.*
M. Goiffon, *port de St. Clair, près des Feuillants.*
M. Gacon, Curé de Neuville.
M. Groslier de Treffort, *place de Louis-le-Grand.*
M. l'Abbé Rozier, Directeur de l'Ecole Royale Médecine-Vétérinaire, Membre de la Société Impériale de Physique & de Botanique de Florence, de la Société Economique de Berne, & Associé de celle de Limoges, *à côté de l'Intendance.*
M. Duhamel du Monceau, de l'Académie des Sciences, Inspecteur général des Arsenaux de la Marine, *à Paris.*
M. le Marquis de Turbilly, *à Paris.*

M. Parent, Conseiller en la Cour des Monnoies de Paris, & député du Commerce de Picardie, *rue Poissonniere, à Paris.*
M. d'Ambournay, *à Rouen.*
M. de Foudras, grand Prieur de Savigny.
M. Guillermain, Notaire, *en Dauphiné.*
M. David, Conseiller au Bailliage de Montbrison.
M. Flachat, Curé de Saint-Galmier.
M. Challaye, Conseiller au Parlement de Dombes.
M. de Boubré, ancien Officier de Cavalerie.
M. du Rosier du Magneux.
M. du Magneux Haute-rive.
M. de Challes, Conseiller en l'Election de Montbrison.
M. du Gilbertet.
Le R. P. Ferri, Oratorien de la Maison de N. D. de Grace.
M. Joliclerc, Ecuyer, Avocat, ancien Echevin, *rue du Bœuf.*
M. Duval, ancien Proc. gén. au Parlem. de Dombes, *rue de la Pêcherie.*
M. Verdat, *à Neuville.*
M. Marion, Curé de Saint-Etienne.
M. Thiolliere, Négociant, *à Saint-Etienne.*
M. de Sevelinges, Médecin, *à Saint-Etienne.*
M. Verchere de la Bastie, Juge de Saint-Bonnet.
M. Henri Alleon.
M. Gaudin.
M. Bertrand, de la Société d'Agriculture de Berne, *à Berne.*
M. Brisson, Inspecteur des Manufactures, *à Villefranche.*
M. Malassagny, *à Virieu en Forez.*
M. Villermoz, Médecin & Professeur Démonstrateur royal de Chymie en la Faculté de Médecine de Montpell. *rue du Bât-d'argent.*
M. Guiraudet, Apothicaire, *rue de l'Enfant qui pisse.*
M. de la Michaudiere, Intendant de la généralité de Rouen.
M. de la Verpilliere, Chevalier de S. Louis, Prévôt des Marchands, *à l'Hôtel de Ville.*
M. le Comte d'Albon, Lieutenant de Roi de Forez.
M. le Marquis de Dré.
M. Ponchon, Médecin, *à Roanne.*
M. Marchand.
M. de la Faille, de la Société d'Agriculture de la Rochelle.
M. Courbon Desgaux de Montriol.
M. Roux de la Plagne, Lieutenant particul. au Bailliage de Forez.
M. Praire du Rey, Négociant, *à Saint Etienne.*
M. Fontaine, Contrôleur des Armes pour le Roi, *à Saint-Etienne.*
M. Imbert, Secretaire du Roi, *rue de la Gerbe.*
M. Quinson, Président au Bureau des Finances, *pl. de Louis-le-Grand.*
M. Blanchard, de la Congr. de St. Joseph, Principal au Coll. de Roanne.
M. le Marquis de Langeron, Lieutenant général des armées du Roi, Gouverneur de Briançon.
M. Berthelas d'Arpheuillette.
M. Courtin de St. Vincent, le fils.
M. Trolier Messimieux de Chazel, Capitaine d'Infanterie, *rue Sala.*
M. Demeaux de Merlieu, Lieutenant gén. au Bailliage de Montbrison.
Dom Charles Buisson, Religieux à la Chartreuse de Ste. Croix.
M. Peirenc de Moras, Ministre d'Etat, grand Bailli d'épée de Forez, anc. Contrôleur gén. des Fin. Secret. d'Etat de la Marine, *à Paris.*
M. Alleon Dulac, Avocat en Parlem. Entrepos. du Tabac, *à S. Etienne.*

M. Meſſance, Receveur des Tailles, *à St. Etienne.*
M. Deſgaux de Faubert, Docteur en Médecine.
M. Thezenas, Contrôleur des Guerres.
M. Dumareſt de Chaſſagny, Tréſorier de France, *pl. de Louis-le-Grand.*
M. Geneve de Vaudine.
M. Mirande.
M. Béguillet, Avocat en Parlement, *à Dijon.*
M. l'Abbé Proſt, Chanoine de St. Paul.
M. Boileau, premier Secretaire de l'Intendance.
M. Biſſuel, Seigneur de Thiſy, *à Thiſy.*
M. Michon, Avocat du Roi au Bureau des Finances, *rue Sala.*
M. Soubry, Tréſorier de France, *rue ſainte Catherine.*
M. Bulliod, Secretaire du Roi honoraire, *à la Corée, près de Montbriſon.*
M. le Chevalier Duduit de Mezieres, *à Provins.*

M. de la Roche, Imprimeur-Libraire de la Société, *aux Halles de la Grenette.*

M. Coignet, *quai ſaint Clair, près des Feuillants*, Garde des Cabinets de la Société, au Bureau général de Lyon.

ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

CETTE Ecole établie au Fauxbourg de la Guillotiere eſt la premiere qui ait été formée. Les fondements en furent jetés en l'année 1762; & les ſuccès de cet établiſſement, dont l'utilité eſt généralement connue, ont été ſi rapides, qu'il reçut bientôt les marques flatteuſes & honorables de la protection de Sa Majeſté.

Mgr. Bertin, Miniſtre & Secretaire d'Etat.
M. Bourgelat, Commiſſaire général des Haras du Royaume, Directeur & Inſpecteur général des Ecoles Royales Vétérinaires de France.
M. Fargeaud, Tréſorier général deſdites Ecoles.

DIRECTEUR,

M. Péan, éleve des Ecoles de Lyon & de Paris.

PROFESSEUR ET DÉMONSTRATEUR EN CHEF.

M. Danguin, éleve des Ecoles de Lyon & de Paris.

CHEF DE FORGE.

M. Contier, éleve de l'école de Paris, quant à la main d'œuvre.

On voit que cet établiſſement offre à ceux qui y ſont élevés, des places honorables & avantageuſes, & que le ſoutien des Ecoles eſt réſervé à ceux qui ont ſu mettre à profit les inſtructions & les lumieres qu'on peut y puiſer.

Ceux qui deſireront envoyer des Eleves à cette Ecole, pourront s'adreſſer à M. Péan, & à ſon abſence, à M. Danguin.

ACADÉMIE DU ROI,

Pour l'éducation des Gentilshommes.

CEtte Académie est une des plus anciennes du Royaume, & elle a toujours été fréquentée par les étrangers, lorsque la guerre a cessé d'armer les Princes de l'Europe. On y enseigne les Mathématiques, les exercices militaires & l'art de monter à cheval, de danser, & de voltiger, &c.

ECUYER DU ROI,

M. De Payermorello, Ecuyer, Chef de l'Académie, *à l'Acad ém.*

SOUS-ECUYER,

M. Chepers, *à l'Académie.*

Maître en faits d'armes & exercices militaires,

M. Charpentier, *rue de la Barre.*

Outre la Salle qu'il tient à l'Académie, il en a ouvert une dans la rue Mulet, dans laquelle il est exact à se rendre toutes les après-dînées.

Maître de Mathématiques. M. Moirou, *place du Change.*

Maître de Langues Françoise, Italienne & Espagnole, M. Lait, *chez la veuve Palais, au coin de la rue de l'Arbre-sec, du côté du Plâtre*; ou *au Café de Mme. Lorget, pl. des Terreaux.*

Maître à Dessiner, M. Guinard, *rue Ste. Marie des Terreaux.*

Maître de Musique vocale & instrumentale, M. Dujardin, *à la Comédie.*

Maître à Danser, M. Olivier, *rue Royale, quartier S. Clair.*

Maître Ecrivain, M. Malebranche, *rue de l'Arsenal.*

ÉCOLE ROYALE ACADÉMIQUE

DE DESSEIN ET DE GÉOMETRIE.

LEs Lettres-Patentes du Roi, enrégistrées au Parlement, données au mois de Novembre 1676, en faveur de la Peinture & de la Sculpture, ayant autorisé les Ecoles Académiques où l'on s'occupe de ces objets, la Ville de Lyon fut la premiere où l'un de ces Etablissements fut jugé utile & nécessaire; en conséquence elle reçut les premieres Lettres, expédiées à ce sujet, en date du 31 Décembre de la même année.

Différentes circonstances en ont interrompu, à plusieurs reprises, les exercices; mais l'amour des arts & du bien

public ne s'éteint jamais daus le cœur des Citoyens de cette grande Ville. L'utilité de ces Etudes a ranimé depuis près de quatorze ans, le goût de plusieurs Amateurs, soutenus par l'exemple & la protection de M. Bertin, alors Intendant de Lyon, & aujourd'hui Ministre & Secretaire d'Etat. Ils se réunirent au nombre de douze, en 1756, pour faire, à leurs dépens, les frais de ce rétablissement.

Depuis cette époque, le Conseil a bien voulu favoriser cette Ecole, en lui accordant les fonds nécessaires pour subvenir à sa dépense & la rendre entiérement gratuite.

Ces Exercices ont repris leur cours depuis peu, dans la Salle où l'on distribue les Prix, au College de la Trinité, rue du Pas-étroit, sous l'inspection & la direction des douze Associés, Fondateurs, & sous la conduite de plusieurs Professeurs.

ASSOCIÉS FONDATEURS;

M. de la Verpilliere, Prévôt des Marchands.
M. de Flesselles, Intendant.
M. l'Abbé de la Croix, Obéancier de St. Just & Vic. Gén.
M. Mogniat, Trésorier de France.
M. Geneve l'ainé, ancien Echevin.
M. Soubry, Trésorier de France.
M. Monlong l'ainé, ancien Echevin.
M. Gras, Trésorier de France.
M. Flachon, ancien Echevin.
M. de la Cour l'ainé, ancien Echevin.
M. de la Tourrette, Conseiller à la Cour des Monnoies.
M. Parent Négociant.

Professeurs pour l'Etude du Modele.

M. Nonnotte, Peintre du Roi & de la Ville.
M, Perrache, Sculpteur & Architecte.

Adjoint des Professeurs,

M. Villionne, Peintre.

Professeur pour la Géométrie,

M. . . . .

ANCIENS ASSOCIÉS;

M. Bertin, Ministre & Secretaire d'Etat.
M. Menard.
M. Parent, Conseiller en la Cour des Monnoies de Paris.
M. de la Michodiere, Intendant de Rouen.
M. Flachat, ancien Prévôt des Marchands.
M. Baillon, ancien Intendant.

CONCERT DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX ARTS.

PLusieurs Particuliers, amateurs de la Musique & des beaux-Arts, commencerent en 1713, sous le nom d'Académie des Beaux-Arts, à s'assembler, pour faire entr'eux des Concerts. Cette Société a été autorisée par Lettres-Patentes du mois d'Août 1724. Elle est sous la protection de M. le Duc de Villeroy & sous la direction du Consulat, qui a acheté la Salle à la Place des Cordeliers. Les Concerts s'exécutent les Mercredis à cinq heures, & on y reçoit les étrangers.

OFFICIERS DU CONCERT.

Directeur, M. de la Verpilliere, Major de la Ville, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Inspecteurs, { M. De Nervo, Conseiller en la Cour des Monnoies, *rue de la Charité, près des Remp.* M. Deleullion de Thorigny, fils, Avocat, *rue du Bœuf.* }

Bibliothécaire perpétuel, { M. Boulet, Conseiller en la Jurisdiction des Traites Foraines, *rue Basse-Grenette.* }

Trésorier, { M. Valesque, l'ainé, Receveur des Tailles, *place St. Pierre.* }

Anciens Syndics du Concert.

M. Basset, Conseiller en la Cour des Monnoies.
M. Servant, Trésorier de France, *rue Romarin.*
M. Deguillon de la Chaux, fils, *rue de l'Arsenal.*
M. Blanchet, fils, *Place de Louis-le-Grand.*
M. Rambaud, fils ainé, *rue Pizay.*

Nouveaux Syndics.

M. Clérico de Janzé, Conseiller en la Cour des Monnoies, *place de la Comédie.*
M. Birouste, fils, *rue du Puits-Gaillot.*
M. Scherer, le cadet, *rue du Bât-d'argent.*

Secretaires.

M. Clerc l'ainé, Secretaire perpétuel, } *place des Terreaux.*
M. Clerc cadet, Secretaire, }

Maître de Musique.

M. Lobreau, *à l'Hôtel de la Comédie.*

Garde de la Bibliotheque, pensionné de la Ville.

M. Coignet, *maison Tolozan, près des Feuillants.*

BIBLIOTHEQUES.

BIBLIOTHEQUES.

BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES.

M. Pierre Aubert, Avocat & ancien Echevin, ayant formé pendant plusieurs années une Bibliotheque considérable, en fit donation à MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins, par Acte du 22 Mai 1731, à la charge qu'elle seroit publique après son décès.

MM. du Consulat la firent d'abord transporter dans l'Hôtel de Flecheres, près du Palais, & depuis ils l'ont réunie à celle du College de la Trinité, & à celle du College de Notre-Dame, pour la rendre, comme ci-devant, publique, & plus à portée des Lecteurs de différents ordres.

Bibliotheque du College de la Trinité.

Cette Bibliotheque qui passe, avec raison, pour une des plus belles du Royaume, par la situation, la grandeur du vaisseau qui la renferme, & la quantité des Livres qui la composent, est ouverte au Public, depuis la S. Martin jusqu'au 15 du mois d'Août, le Mardi & le Jeudi, à huit heures & demie du matin jusqu'à onze heures; l'après-midi, à deux heures & demie jusqu'à cinq; & tous les Samedis, le matin seulement, à la même heure, excepté les jours de Fêtes, & la quinzaine de Pâque. Les personnes qui voudront la voir, sont priées de choisir les jours & heures indiqués ci-dessus.

Bibliothécaire, le P. Louis Marcou-Lety, Prêtre de l'Oratoire.

Bibliotheque du College de Notre-Dame.

Cette Bibliotheque est composée de l'ancienne Bibliotheque du College, & de toute la partie du Droit de la Bibliotheque de la Ville. Elle est publique les Lundis & les Vendredis, depuis huit heures jusqu'à onze; l'après-midi, depuis deux heures jusqu'à cinq, & pendant l'été jusqu'à six heures.

Bibliothécaire, M. Camyer, Principal.
Sous-Bibliothécaire, M. Tracol.

Bibliotheque des grands Augustins, quai des Augustins.

Cette Bibliotheque est devenue depuis quelques années fort considérable. On l'a placée dans une aile des dortoirs. Le vestibule qui lui sert d'entrée est garni de Spheres, de Globes & de divers instruments d'Astronomie & de Géométrie.

Le R. P. Janin, } *Bibliothécaires.*
Le R. P. Roussset, }

Bibliotheque du Concert.

La Bibliotheque de Musique du Concert peut passer pour la plus belle & la plus complete du Royaume. On y a recueilli tout ce qu'il y a de plus célebre & de meilleur en musique instrumentale & vocale, Italienne & Françoise.

Bibliothécaire, M. Boulet, *rue Basse-Grenette.*

Cabinet de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts.

Tous les Ouvrages manuscrits ou imprimés des Académiciens depuis 1736, sont déposés dans les Armoires que le Consulat a fait construire dans la Salle de l'Académie. On y voit aussi des Livres, des collections d'Estampes, des curiosités d'Histoire Naturelle, des pieces d'Anatomie, des modeles de Machines, & des instruments de Mathématiques & de Physique.

Le sieur Coignet, Garde de la Bibliotheque du Concert & du Cabinet de l'Académie, *près des Feuillants.*

Bibliotheque de M. le Président du Gas.

Cette Bibliotheque a été formée par Mrs. les Présidents Laurent & Pierre du Gas. Elle est nombreuse, & composée des meilleurs Livres sur presque toute sorte de Littérature, mais principalement sur les hautes Sciences.

Bibliotheque de Mr. le Président de la Tourrette de Fleurieu.

Cette Bibliotheque est curieuse par le choix des livres, la rareté des éditions & la propreté des reliures. On y a joint plusieurs Tableaux des grands Maîtres ; un très-grand nombre de Portraits gravés, & d'Estampes des plus excellents Graveurs, sur-tout parmi les modernes, & un recueil d'Empreintes de Pierres antiques des plus fameux Cabinets d'Italie & de celui du Roi, tirées en soufre & cinabre, qui ont la dureté & le poli des véritables Pierres.

Cabinet de Livres de M. Michon, Avocat du Roi.

L'Histoire & les Belles-Lettres dominent principalement dans cette Bibliotheque. On y trouve le recueil de tout ce qui a été imprimé jusqu'à présent sur la ville de Lyon, & même sur la Province, avec un grand nombre de Manuscrits anciens & modernes sur ce sujet, beaucoup de Cartes à la main, historiques, chronologiques & généalogiques, & beaucoup de Portraits gravés, sur-tout des Lyonnois.

Bibliotheque de M. l'Abbé Lacroix, Baron, Obéancier de St. Just, Trésorier de France & Vicaire général.

Cette Bibliotheque est nombreuse & bien composée. On y voit des recueils considérables d'Estampes sur différents sujets ; & le Cabinet qui la renferme est embelli par des Tableaux, des Marbres, des Bronzes & plusieurs autres pieces curieuses.

Bibliotheque de feu M. Adamoli, qu'il a léguée à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville, par son testament, du 23 Octobre 1763.

Cette Bibliotheque est composée de plus de 6000 volumes dans tous les genres de littérature. Les livres rares & les belles éditions qu'elle contient, font honneur au choix de ce Citoyen zélé pour les Lettres. La partie qui concerne l'Histoire Naturelle, les Antiquités & les Arts, est une des plus complettes de ce Cabinet. On y voit quelques Ouvrages des Poëtes & des Historiens anciens manuscrits sur vélin. Les Livres susceptibles des ornements de la gravure & des enluminures, y sont dans la plus grande perfection pour le choix des épreuves.

A cette Bibliotheque est joint un petit Médailler, contenant des Médailles anciennes & modernes, avec une collection de curiosités relatives à l'Histoire Naturelle.

Cabinet de Curiosités naturelles de M. Pestalozzi, Docteur en Médecine.

Ce Cabinet a été formé par M. Pestalozzi le Pere, qui étoit aussi Médecin dans cette Ville. On y voit un recueil très-considérable de Minéraux, Crystaux, Crystallisations, Congélations, Pierres précieuses & singulieres, Plantes marines, Animaux, Végétaux, Insectes, Coquillages, Pétrifications, &c.

Cabinet de M. de Grolier de Servieres, place de Louis le Gr.

Ce Cabinet est composé d'un grand nombre d'Ouvrages, de Pieces de Tour, & de Machines de Mathématiques ou de Méchanique, travaillés avec une délicatesse infinie, & qui sont regardés comme des chef-d'œuvres de l'Art. Il y a une personne préposée pour le faire voir aux Etrangers & aux Curieux, & un Recueil imprimé qui en donne une parfaite connoissance.

Manufactures singulieres.

L'Imprimerie d'Aimé de la Roche, Editeur & Imprimeur du présent Almanach, située aux Halles de la Grenette, est, après celle du Louvre, la plus belle du Royaume, soit par la vaste étendue de la Salle qui la contient, la multiplicité des caracteres romains, italiques, grecs & autres qu'elle renferme, soit par le nombre des Ouvriers qui y sont occupés.

On voit, à l'Hôtel de Milan, rue grenette, une manufacture pour le moulinage des soies qui est unique & dont le méchanisme est admirable.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

CHAMBRE SYNDICALE DE L'IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE, rue de la Barre.

LEs Officiers qui composent cette Chambre, sont les Syndic & Adjoints en charge, dont l'exercice est de deux ans, avec les anciens Syndics & Adjoints.

Tous les Ballots, Balles, Malles & Paquets où il y a des Livres, y sont portés de la Douane pour être visités selon les ordres du Roi.

Les jours que l'on tient Chambre, sont les Mercredis & les Samedis, à trois heures de relevée. Quand ces jours se trouvent fêtés, on tient Chambre la veille à la même heure.

M. le Prévôt des Marchands, ou M. le Lieutenant général de Police, & M. le Procureur du Roi de cette Jurisdiction, s'y transportent, lorsqu'ils le jugent à propos, aux jours indiqués pour y faire procéder à la visite des Ballots de Livres.

SYNDIC.

M. Benoît Duplain, *rue Merciere.*

ADJOINTS, *Messieurs*,

Cizeron, *des. du P. de pierre.*
Vialon, *rue Ferrandiere.*
Regnault pere, *rue Merciere.*
Jacquenod, *rue Merciere.*

Anciens SYNDICS, *Messieurs*,

Bruyset-Ponthus. Roch Deville. Louis Buisson.

Anciens ADJOINTS, *Messieurs*

Barbier.
De la Roche.
J. M. Bruyset.
P. Bruyset.
Mauteville.
Barret.
Chavance.
Molin.

IMPRIMEUR DU ROI.

L'Imprimeur du Roi est établi depuis long-temps pour imprimer les Edits du Roi, Ordonnances, Arrêts du Conseil, Réglements, Baux de ses Fermes, Arrêts des Cours supérieures, servant de Réglements, &c. Les Provisions de la Charge d'Imprimeur du Roi dans cette Ville, du 18 Juin 1740, enrégistrées au Parlement le 17 Juin 1741, portent défenses à tous les autres Imprimeurs de contrefaire ces impressions, à peine de trois mille liv. d'amende, & de confiscation des exemplaires. Cette Charge est depuis 1715 dans la Famille de celui qui l'exerce aujourd'hui, & on trouve chez lui tout ce qui a été imprimé en ce genre depuis cette époque. On peut aussi s'y abonner pour ce qui paroît annuellement. Le prix de cet abonnement est de douze livres, & se paie d'avance.

IMPRIMEUR DU ROI.

M. Pierre-Valfray, Ecuyer, Seigneur de Salornay, *maison des Halles de la Grenette.*

MAITRES ſeuls experts jurés Ecrivains, Arithméticiens & Teneurs de livres de la Ville & Fauxbourgs de Lyon, ſeuls vérificateurs des écritures, ſignatures, comptes, calculs, conteſtes en juſtice, anciennement établis, érigés en corps, communauté & jurande, par Lettres-Patentes de Sa Majeſté, du mois d'Avril 1734, enrégiſtrées au Parlement de Paris, & en la Sénéchauſſée de Lyon, les 18 Août & 9 Octobre de la même année.

MESSIEURS

Gaſpard Gautier le jeune, DOYEN & ancien Syndic, *quai Chalamont.*
Joſeph Gautier, ancien Syndic, *rue de l'Arbre-ſec.*
Aimé Paris, *place du College de Notre-Dame.*
Nicolas Landelle, *rue Mal-conſeil, vis-à-vis du Plâtre.*
Matthieu Borde, ancien Syndic, *rue de la Gerbe.*
Antoine Locart, ancien Secretaire, *Poulaillerie St. Nizier.*
Claude Jolivet, ancien Secretaire, *poulaillerie St. Nizier.*
Jean-Joſeph Boyer, *rue Neuve.*
Nicolas Thibault, *place de la Roche.*
Benoît Brillon, *place du Plâtre.*
François Sourdis, *rue Clermont.*
Louis-Joſeph Dauriac, *place du College de la Trinité.*
Pierre-Ant. Perſonnaz, anc. Syndic, *ſur le Pont, du côté du Ch.*
Antoine Grenier, ancien Secretaire, *rue de la Friperie.*
Antoine Bouchet, *rue du Bât-d'argent.*
Guillaume Picard, ancien Secretaire, *à côté de la Boucherie des Terreaux.*
Abraham Saignes, *grande rue Longue.*
Benoît Rozet, *rue du Beſſard.*
Dominique Blanc, *place du College de la Trinité.*
Auguſtin Cattini, SYNDIC, *rue Luiſerne.*
François-Vincent Leger, *rue Paradis.*
Antoine Thibiere, ancien Syndic, *rue St. Pierre.*
Aimé Treille, *rue de l'Enfant qui piſſe.*
Antoine Gautier, fils, *place du Plâtre.*
Germain Crozier, *rue de l'Arbre-ſec.*
Guillaume Malebranche, *rue de l'Arſenal.*
Claude-François Guignot, *rue Lainerie.*
François-Louis Galiſſet, SECRETAIRE & TRESORIER, *rue du Charbon blanc.*
François-Gabriël Vallin, *rue Vaubecour.*
Jean-François Changrin, *rue du Bât-d'argent.*
Guillaume-François Nouvellet, *rue du Bât-d'argent.*
Melchior Rigottier, *rue St. Jean.*

Pierre Baudran, *rue Henri.*
Jean-François-Regis de Courteix, *grande rue Merciere.*
Pierre Guichard, *place du Change, près du Pont de pierre.*
Gaspard Laurent Borde, *rue Chalamont.*
Jean-Barthelemi Maillet, *rue Mal-Conseil, vis-à-vis du Plâtre.*
Louis Bellon, *rue St. Jean.*
Joseph Gabrion, *place de Roanne.*
Jacques Jusseaux, *rue St. Jean.*
Martin Boyeux, *rue de la Monnoie.*
Jean Seimand, *petite rue Merciere.*

Giron, *rue des Orfevres.* Willars, *rue Thomassin.* Merlet, *rue Neuve.* Trabaud fils, *place St. Nizier.* Peilin, *rue Neuve*	*Maîtres par Brevets de 1767, reçus sans examen & sans chef-d'œuvre.*

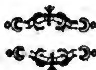
Louis-Joseph Noël, *rue Buisson.*
François Duplessis, *rue de la Cage.*
Claude Confland, *rue de la Barre.*
Henri-Bernard Bourceret, *grande rue Merciere.*
Séraphin Maglione, *rue Mulet.*
Claude-François Regad, *rue Dubois.*
Jacques Roche, *rue du Plat-d'argent.*
Claude Borde, fils ainé, *rue de la Gerbe.*

Veuves de Maîtres, Mesdames

Veuve Trabaud, *place de St. Nizier.*
Veuve Gertoux, *au Port-Charlet.*
Veuve Dimey, *rue Merciere.*
Veuve Megas, *à la Glaciere.*

Clerc de la Communauté, Jean-Franç. Brondel, *rue des Farges.*

. . . M. Joseph-René Ruelle, *petite rue sainte Catherine*, Maître d'Arithmétique, Changes & Arbitrages, & Teneur de Livres.



MAITRES DE MATHEMATIQUES.

CES Maîtres ne forment point un Corps dans la Ville, cependant l'intérêt public & le leur exigeoit qu'on en publiât la liste, de même qu'on l'a fait dans *le Tableau de Paris*. Pour éviter toute distinction dans les rangs, on a suivi exactement l'ordre des années.

MAITRES DE MATHÉMATIQUES, *Messieurs*

1747. M. Tapis, *rue de l'Arbre-sec*, Maître d'Arithmétique, Changes étrangers, Arbitrages, & tous autres calculs de Commerce de Finance, Algebre & Géométrie.

1747. Massin, *rue de la Bouteille.*

1759. Burel, *vis-à-vis de la Déserte.*

Faure, *rue Lanterne.*

1760. Savin, *place des Cordeliers.*

1766. Marchand, *rue Lanterne.*

1768. M. Jean-André Leautard, *place des Terreaux, maison Lacroix.* Il enseigne principalement, outre la Géométrie élémentaire & pratique, l'Arpentage, l'Histoire ancienne & moderne, & le Blason.

1769. M. Barbier, ancien Professeur de Mathématiques aux Ecoles d'Artillerie, & Ingénieur Géographe, enseigne l'Arithmétique, l'Algebre, la Géométrie élémentaire, composée & transcendante; la Méchanique, l'Hydrostatique & l'Hydraulique, la Fortification, l'Attaque & la Défense des places, la Géographie, le Lavis des Plans & des Cartes.

1770. M. Fillassier, *rue du Bât-d'argent.*

Géométrie-pratique, l'Art de l'Architecture, & de lever les Plans; la Trigonométrie, l'Arpentage, la Méchanique, la Gnomonique ou description des Cadrans solaires & des Méridiennes, &c.

1756. M. Terrier, Architecte, *à l'ancien Gouvernement.*

Constructeurs d'Instruments de Physique & d'Optique.

M. Castelnovo, démonstrateur en Physique expérimentale, fait des Lunettes pour toute sorte de vues, *au troisieme étage de la maison de M. Mongirod, avocat, rue Tramassac.*

M. Pigeon, *à l'Hôtel de Chevrieres, place St. Jean.*

Facteur d'Orgues.

M. Charron, *au Couvent des Cordeliers de S. Bonaventure.* Il enseigne aussi à toucher de l'Orgue & du Clavessin.

MAITRES ET MAITRESSES D'ECOLE & de Pension.

LES Maîtres & les Maîtresses d'Ecole de Lyon ne formoient originairement qu'un Corps avec les Maîtres Ecrivains ; ils subsistoient sous l'autorité de M. l'Archevêque, & n'avoient d'autres Statuts qu'un Réglement fait en 1676 par un Vicaire Général, chargé de la direction des petites Ecoles.

Les Maîtres Ecrivains obtinrent en 1734 des Lettres-Patentes qui en ont formé une Communauté particuliere. Les Maîtres d'Ecole rédigerent alors de nouveaux Statuts, qui furent approuvés par Monseigneur l'Archevêque, le 29 Juillet 1737, & homologués par le Consulat, le 25 Octobre de la même année, & confirmés enfin par des Lettres-Patentes, du 3 Mai 1750, enrégistrées au Parlement, le 14 Juillet 1752. Suivant ces Réglements le nombre des Maîtres est fixé à cinquante, de même que celui des Maîtresses. Ils doivent avoir chacun leur district, & ils ont le droit exclusif de tenir des Ecoles publiques de Lecture, Ecriture, Arithmétique, Langues & Belles-Lettres, dans la ville, les fauxbourgs & banlieue de Lyon.

DIRECTEUR GENERAL,

Monseigneur l'Evêque d'Egé.

MAITRES D'ECOLE.

MESSIEURS

1736. Edme Bourcier, DOYEN, ancien Syndic, *rue Dubois.*
1738. François Michellet, Diacre, *rue Longue.*
1740. Joseph de Bar, Prêtre, ancien Syndic, *rue Confort.*
1744. Jean-Baptiste Icard, Prêtre, Trésorier, *rue Mulet.*
1745. Jean-Louis Morel, *rue du Bât-d'argent.*
1745. André Rome, SYNDIC, *pl. du College de Notre-Dame.*
1745. Jean Ronchet, Prêtre, ancien Syndic, *rue du Bœuf.*
1746. Joseph Henri, ancien Syndic, *rue de l'Arbre-sec.*
1747. Cyr Buridon, ancien Syndic, *place des Cordeliers.*
1749. J.M. Bourdelin, Prêtre, Visiteur, SYNDIC, *au Change.*
1749. Jean-Bonnet Bondin, ancien Syndic, *rue Merciere.*
1750. Charles Milloz, ancien Syndic, *pl. de Louis-le-Grand.*
1750. Joseph-Antoine Mabboux, SYNDIC, *rue des Générales.*
1752. Jean-Baptiste Fouque, *petite rue Merciere.*
1753. Pierre-Philippe Nicolas Ducret, *rue Grôlée.*
1753. Matthieu Passinge, Prêtre, *à saint Just.*

1753.

1753. Benoît-Louis Chazot, *rue des Augustins.*
1754. André Chartron, *à la grande Côte.*
1755. Claude Dena, ancien Syndic, *rue de la Pêcherie.*
1756. Joseph-Raphaël Juge, *rue Bouteille.*
1757. Jean-Michel Moret, *rue du Bœuf.*
1759. Christophe Peirieux, *rue Tramassac.*
1759. Pierre-Jacques Morin, anc. Secret. Syndic, *place saint Nizier.*
1761. Nicolas Bermond, *rue Saint George.*
1762. Jacques Faverial, *rue de la Gerbe.*
1762. Isaac Maintignieux, Prêtre, *à St. Just, rue de Trion.*
1762. Paulin Merlier, *à la Croix-rousse.*
1762. Pierre Burel, *à la Guillotiere.*
1763. Louis Faure, *rue du Bois.*
1763. Louis Boccard, *rue Buisson.*
1763. Louis Berlié, Prêtre, *rue du Puits-pelu, maison de l'Oie.*
1763. Benoît Rozet, *rue du Bessard.*
1763. Simon Verbonzat, *place saint Michel.*
1764. Joseph Gruffas, ancien Secretaire, *rue Ecorche-bœuf.*
1764. Joseph Ferrand, *rue Merciere.*
1764. André Tocanier, *rue de la Saônerie.*
1766. Jean-Pierre Viviand, *rue Raisin.*
1766. Guillaume-Philibert Perraut, Prêtre, *rue Tupin.*
1766. Pierre Roland Savarin, *rue du Plat-d'argent.*
1766. Gaspard Chazotte, *rue des quatre Chapeaux.*
1766. Jean-André Rome, *rue des Feuillants.*
1766. Pierre Souvaneau, *rue de la Luizerne.*
1767. Bruno Delouche, *rue du Puits du sel.*
1768. Pierre Moëne, *place Neuve des Carmes.*
1768. Joseph Celse, *rue de la Juiverie.*
1768. Christophe Faure, *rue de la Barre.*
1768. Jean-André Lautard, *rue Clermont.*
1769. Jean-Baptiste Jacod, *grande rue de l'Hôpital.*
1770. François-Claude Milet, *rue Romarin.*
1770. Pierre Duret, *à la Croix-Rousse.*
Veuve Gachet, *à la Croix-Rousse*, tolérée par la Communauté.

MAITRESSES D'ÉCOLE ET DE PENSION.

MESDAMES

1726. Françoise Paquet, *rue Merciere.*
1726. Benoîte Bouchard femme Rubi, *rue Merciere.*
1727. Jeanne Courbiere, *rue de la Plume.*

1739. Claudine Blanc, *à la grande Côte.*
1742. Michelle Deplante, *rue du Concert.*
1742. Jeanne Meriat, *rue de la Pêcherie.*
1749. Benoîte Villarme, veuve Chazot, *rue Bourg-chanin.*
1749. Marie Fayole, *au Plâtre.*
1749. Marie Niollet, *place de Louis-le-Grand.*
1750. Jeanne-Marie Labbé, *place des Cordeliers.*
1750. Jeanne-Marie Savarin, *rue Merciere.*
1750. Charlotte Pinet, *rue de la Poulaillerie de St. Nizier.*
1750. Marie Berthelet, *rue saint Jean.*
1751. Françoise Bouvet, femme Roland, *place Grenouille.*
1753. Jeanne-Marie Myer, femme Saigne, *rue de l'Arbre-sec.*
1753. Louise-Victoire Serre, *place des Terreaux.*
1753. Catherine Jouteur, *rue Puits du sel.*
1754. Anne Faurin, *à saint Just.*
1754. Catherine Lafarge, *à St. Irenée.*
1756. Magdelaine Guichard, *rue S. Pierre-le-vieux.*
1756. Fleurie Giraud, *rue Bonneveau.*
1757. Andr. Jourdan, femme Viffreyd, *montée des Carmelites.*
1757. Jeanne Brillon, *rue de la Palme.*
1758. Catherine-Aimée Lagrange, femme Bongar, *r. Gentil.*
1760. Jacq. Moene, femme. Robert, *r. de la Poulail. de S. Paul.*
1760. Reine Collet, *rue basse Grenette.*
1760. Antoinette Lavallée, *rue Raisin.*
1762. Marguerite Gochon, *place St. George.*
1762. Catherine Grenier, *Rue des Fripiers.*
1762. Marguerite Marion, *rue Peirollerie.*
1763. Marie Vachet, veuve Gigand, *à la Guillotiere.*
1763. Jacqueme Lafaverge, *place St. Claude.*
1763. Etiennette Raveu, *rue St. Jean.*
1763. Charlotte George, *place Neuve.*
1764. Catherine Micard, femme Heraud, *grande rue de l'Hôp.*
1764. Elisabeth Pavier, *à la Croix-rousse.*
1765. Claudine Roviol, *rue Henri.*
1765. Marie Cusin, femme Journod, *à Ainai.*
1766. Marguerite Hennequin, femme Charrin, *q. des Céléstins.*
1766. Marie Poncet, femme Troyat, *grande rue Merciere.*
1767. Claudine Barrot, *petite rue Longue.*
1767. Jeanne Monchaud, *rue de la Cage.*
1767. Jeanne-Françoise Dubois, *place Neuve des Carmes.*
1768. Marie Cadot, *rue Confort.*
1768. Etiennette Reverdi, *rue de la Saônerie.*
1768. Antoinette Monet, Veuve Choffon, *à la Croix-Rousse.*
1769. Anne-Marg. Girodier, femme Genon, *Quai des August.*

1769. Antoinette Pevinet, *Place de l'Herberie.*
1770. Catherine du Bois, *rue des deux Angles.*
1770. Anne Valentin-Decuillon, *à la Grande rue.*

Clerc de la Communauté, Laurent du Perron, *rue Thomassin, maison de la Trinité.*

MAITRES DE LANGUES.

Maître de Langue Françoise & Italienne, M. Grandon, *rue haute Grenette.*

Maître de Langues Françoise, Espagnole & Italienne, M. Lait, *chez la Veuve Palais, rue de l'Arbre-sec*, ou *au Café de Madame Lorget, place des Terreaux.*

Maître de Langue Italienne, M. Alexandre, *chez le sieur Feuillade, Tailleur, sur le canal de la Pêcherie.*

Maître de Langue Angloise, M. Lellis, *chez la Veuve Ferrel; Port du Sablet.*

Maître de Langue Allemande, M. Helfeld, *chez les Dames Bouquet, grande rue Merciere, vis-à-vis de la Masse d'or.*

MAITRES DE MUSIQUE.

M. Bifferi enseigne la musique vocale & à jouer du Clavessin, *place des Carmes.*

M. Hennequin, *rue de Flandres, près du pont de St. Vincent, chez le sieur Angelot*, enseigne à jouer de l'Orpheon.

M. Foisses, *chez le sieur Muret, Courier de Rome, rue St. Jean*, enseigne à jouer de la Harpe.

M. Surdel enseigne à jouer de la Vielle, *place Grenouille.*

M. Barbarini, facteur d'Orgues, *rue Neuve, chez le sieur Mievre, Tailleur.*



BUREAU GÉNÉRAL DES POSTES.

Le Bureau general *est dans la rue St. Dominique.*

Directeur, M. Tabareau, *à l'Hôtel des Postes, rue saint Dominique.*

Contrôleur, M. Renoir, *même Hôtel.*

DÉPART ET ARRIVÉE DES COURIERS, & heures auxquelles les Lettres doivent être jetées dans la Boîte du Bureau général.

DÉPART.

Paris, & les Villes au-delà ; savoir, par le Bourbonnois ; mardi, jeudi, samedi, à midi.

Par la Bourgogne, lundi, mercredi, vendredi, à onze heures du matin.

Route du Bourbonnois, Nivernois, Auvergne, Berry, &c. mardi, jeudi, samedi, avant onze heures du matin.

Route de Bourgogne, Franche-Comté, Alsace &, lundi, mercredi & vendredi, avant onze heures du matin.

Route du Bas-Dauphiné, Provence, Vivarais, Languedoc, Gascogne, Béarn, Roussillon & Catalogne, mardi, vendredi, & dimanche, avant onze heures du matin.

Tout le Forez, mardi, vendredi & dimanche, avant onze heures du matin.

Grenoble & le haut Dauphiné, mardi, vendredi & dimanche, avant onze heures du matin.

Geneve, Milan & la Suisse, mardi, mercredi, vendredi, & dimanche, avant neuf heures du matin.

Savoie & Piémont, mardi & vendredi, avant onze heures du matin.

Gênes, la Toscane, Rome, Naples & Sicile, le vendredi avant onze heures du matin.

Le Public est prié de vouloir bien faire attention qu'on a indiqué ici le dernier moment où l'on peut se charger de ses lettres ; que si tout le monde les présentoit à la derniere

heure, il y auroit une impossibilité physique de les expédier le jour même : on invite tous ceux qui pourront les envoyer la veille à avoir cette complaisance.

On a cru, pour éviter toute contestation sur la fixation des heures, ne devoir s'en rapporter qu'à l'horloge du Bureau qui sera réglée par un horloger.

ARRIVÉE.

Paris, tous les jours, excepté le mercredi.
Route du Bourbonnois mardi, vendredi & dimanche.
Route de Bourgogne & d'Allemagne, lundi, jeudi & samedi.
Route de Provence & Languedoc, idem.
Le Forez, idem.
Grenoble & le haut Dauphiné, mardi, jeudi & samedi.
Le Bugey & la Suisse, mardi, jeudi, samedi & dimanche.
La Lombardie & les Provinces au delà, jeudi & Dimanche.
Rome, *Naples*, *Sicile*, *la Toscane & Gênes*, le lundi.

On ne sauroit fixer les heures, elles dépendent du temps & des saisons; mais ordinairement les Couriers arrivent dans la matinée.

Affranchissement.

Les Lettres pour l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, doivent être affranchies jusqu'à Paris; celles pour la haute Allemagne, la Catalogne, la Savoie, le Piémont, la Toscane & les autres villes d'Italie, (à l'exception de Gênes, Lucques, les Etats de ces deux Républiques, Rome & l'Etat Ecclésiastique, & les Royaumes de Naples & de Sicile,) doivent être affranchies jusqu'à la frontiere; sinon elles seront envoyées en rebuts au Bureau général, à Paris. On est libre d'affranchir ou non pour la Suisse, comme pour les armées du Roi.

Avis pour les affranchissements des Lettres.

Le Fermier des Postes n'ayant point de correspondance directe avec Venise, & étant obligé d'envoyer les Lettres pour cette République par Gênes, il convient de les adresser à quelque ami de Milan, de Geneve, ou de Turin, afin qu'elles parviennent plus promptement.

☞ Il conviendra de payer le port des lettres & paquets qu'on adressera à MM. les Majors & Procureurs, parce qu'ils font difficulté de les recevoir non affranchis, & qu'ils restent perdus pour les Particuliers.

On ne doit mettre ni or, ni argent, ni aucuns effets précieux dans les lettres sans les consigner à découvert; on n'en peut répondre autrement.

Avis.

On ne pourra entrer dans les Bureaux d'Arrivée & de Départ. Le Directeur & le Contrôleur auront attention que l'un d'eux soit toujours en état de répondre aux différentes demandes du Public depuis huit heures du matin jusqu'à onze heures, & depuis midi jusqu'à deux heures, leur présence ayant été jugée nécessaire dans les Bureaux depuis onze heures jusqu'à midi. On s'adressera au portier, lorsqu'on desirera de parler à l'un ou à l'autre.

On ne délivrera aucune Lettre au Bureau ni dans l'Hôtel, aux habitants de la ville, le Commerce l'ayant ainsi demandé, afin qu'il ne puisse y avoir de préférence.

Les Lettres à la Poste restante seront distribuées dans un Bureau particulier, depuis huit heures jusqu'à midi, & depuis deux heures du soir jusqu'à cinq, excepté les Dimanches & fêtes après midi.

Les articles d'argent seront payés & reçus aux mêmes heures que ci-dessus.

Les affranchissements seront reçus tous les jours, depuis sept heures jusqu'à onze heures du matin, & les lundi, jeudi & samedi seulement, depuis trois heures du soir jusqu'à six en hiver, & jusqu'à sept en été.

On ne recevra aucun paquet de marchandises pour l'Italie, le vendredi : le commis chargé de cette expédition se tiendra dans son Bureau, le jeudi jusqu'à sept heures.

A la porte de chaque Bureau sera placé l'avis particulier qui le concerne. Le Public est supplié de vouloir bien ne pas insister sur l'infraction des Regles qu'on n'a établies que pour le mieux servir.

Boîtes pour les Lettres.

Il y a dans la Ville quatre Boîtes, où l'on va tous les jours lever les Lettres à sept heures du matin; ensorte qu'elles doivent y être jetées dès la veille, faute de quoi elles demeureroient pour l'ordinaire suivant.

L'une est à la Place de Louis-le-Grand, chez le S^r. Mauroux, Vitrier.

L'autre, à l'Hôtel de Chevrieres, place de S. Jean.

La troisieme à l'entrée de la rue Neuve, du côté de la Place Fromagerie, chez le S^r. Simon, Vitrier.

Et la quatrieme, rue de Flandres, au coin de la Douane, chez la veuve Bazilac.

Il y a aussi à la Pêcherie, une Boîte pour les Lettres destinées pour Trévoux & la Dombes : elles doivent y être jetées les Dimanches, Mercredis & Vendredis avant onze heures.

BOÎTES des déclarations des logements fournis à prix d'argent, dans les Hôtelleries, Auberges & maisons particulieres, à l'arrivée des Etrangers.

L'une, *place Confort, à l'entrée de la rue S. Dominique.*

L'autre, *place de la Fromagerie, à l'entrée de la rue Neuve.*

BUREAU GENERAL DES COCHES, CARROSSES, Diligences à ressorts & Messagerie de Lyon à Paris, par l'une & l'autre route, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Bourbonnois, Auvergne, & Limousin, routes & retour. Au port Neuville.

COCHES. *Routes de Lyon à Paris.*

LES Coches par eau pour Paris, Bourgogne & route, partent réguliérement deux fois la semaine, les Lundis & les Jeudis, sans aucune interruption; ils passent par Trévoux, Mâcon & Tournus; font la route en deux jours & demi en montant de Lyon à Châlons, & en deux jours en descendant; ils arrivent à Lyon les Lundis & les Vendredis. A l'arrivée de ces Voitures à Châlons, les Marchandises sont chargées sur des Guimbardes, qui les conduisent directement à Paris, dans toutes les saisons, en huit jours; de sorte que les Marchandises sont rendues précisément en onze jours de Lyon à Paris, & en dix jours de Paris à Lyon. Ces Guimbardes passent par Arnay-le-Duc, Saulieu, Vermanton, Auxerre, Joigny, Sens, &c. A l'arrivée des Coches d'eau à Châlons, il part, en été seulement, deux Carrosses par semaine pour Auxerre, les Dimanches & les Jeudis; ils font la route en quatre jours, & communiquent avec les Coches d'eau d'Auxerre à Paris.

DILIGENCES.

Les Diligences d'eau de Lyon pour Châlons, partent réguliérement de deux jours l'un, & arrivent à Châlons en deux jours en hiver, & en un jour & demi en été. Elles passent par Trévoux, Riotiers, Montmerle, Mâcon & Tournus. A l'arrivée de ces Voitures à Châlons, il part une Diligence

à ressorts & à huit places, qui fait la route pour Paris en quatre jours en hiver & en trois jours & demi en été; en passant par Ivry, Arnay-le-Duc, Saulieu, Rouvray, Cussy, les Forges, Lucy-le-Bois, Vermanton, Auxerre, Joigni, Sens, Pont-sur-yonne, Villeneuve-la-Guerre, Moret, Fontainebleau & Chailly, de sorte, que les Voyageurs partis de Lyon, arrivent en hiver le sixieme jour à Paris, & en été le cinquieme.

Lorsque la Saône n'est pas navigable, les Coches & les Diligences viennent directement à Lyon par terre.

CARROSSES.

Les Carrosses de Lyon à Paris, passant par la Province du Bourbonnois, partent réguliérement de Lyon le Lundi de chaque semaine, & font la route en dix jours, en toutes saisons; ils passent par Tarare, S. Symphorien, Roanne, la Pacaudiere, la Palisse, Moulins, S. Pierre le Moutier, Nevers, la Charité, Pouilly, Cosne, Neuvy, Briarre, Nogent-sur-Vernisson, Montargis, Nemours, Fontainebleau, Chailly, Essonne & Villejuifs.

Communications par la Bourgogne.

Le Coche de Châlons pour Auxonne, part indistinctement tous les quatre jours de Châlons, & correspond avec une des Diligences de Lyon. Il fait la route en deux jours, en toutes saisons, passant par Verdun, Seurre & St. Jean de Lonne.

A l'arrivée de chaque Diligence d'eau à Châlons, il en part une de terre pour Dijon, qui fait la route en un jour, passant par Chagny, Beaune & Nuits.

Les Carrosses de Dijon pour Paris, partent deux fois la semaine, les Mardis & Vendredis. Le premier passe par l'Auxerrois & le second par la Champagne. Ils font la route en sept jours en hiver, & en six en été.

Les Carrosses de Dijon pour Besançon partent les Dimanches & Jeudis en été, & les Lundis & Vendredis en hiver. Ils passent par Auxonne & Dôle, & font la route en deux jours en toutes saisons.

Le Carrosse & Messagerie de Mâcon pour Bourg-en-Bresse, part tous les quatre jours, & correspond avec les Diligences d'eau de Lyon; il fait la route dans un jour en hiver, & dans la matinée en été.

Communications par l'Auvergne.

Les Carrosses de Roanne pour Clermont, partent le Mercredi de chaque semaine, & communiquent avec les Carrosses de

de Lyon, paſſant par le Bourbonnois. Ils paſſent par St. Juſt, Thiers, Lezoux & font la route en deux jours en été, & en deux jours & demi en hiver.

La Meſſagerie & Carroſſes de Clermont à Limoges, qui communiquent avec les Carroſſes de Lyon à Roanne; & de Roanne à Clermont, part de Clermont pour Limoges, les Vendredis en été & les Samedis en hiver, fait la route en quatre jours en été & en cinq jours en hiver, paſſant par Pontgibaud, Pontaumud, la Villeneuve, Aubuſſon, Saint-Hilaire, Bourganeuf, & St. Léonard.

ROUTE DE LA DILIGENCE DE LYON A PARIS.

Petites Journées.
Montmerle, *dînée.*
Mâcon, *couchée.*
Tournus, *dînée.*
Châlons, *couchée.*
Yvri, *dînée.*
Saulieu, *couchée.*
Lucy-le-Bois, *dîn.*
Auxerre, *couchée.*
Joigny, *dînée.*
Villen.la-Guerre, *c.*
Eſſonne, *dînée.*
Paris, *couchée.*

Grandes Journées.
Montmerle, *dînée.*
Tournus, *couchée* *
Châlons, *dînée.*
Arnay-le-Duc, *c.*
Rouvray, *dînée.*
Vermanton, *couc.*
Joigny, *dînée.*
Pons, *couchée.*
Eſſonne, *dînée.*
Paris, *couchée.*

* L'on ne paſſe plus la nuit ſur la riviere comme on le faiſoit anciennement.

DIRECTEURS ET CONTROLEURS, dans les différentes Villes, MM.

PARIS,	Delavaux, *Direct. & Caiſſier, à l'Hôtel de la Vieuville, Port St. Paul.*
LYON,	Cinier, *Directeur, Port Neuville.*
MACON,	Ducros, *Contrôl.*
CHALONS,	Rouget, *Direct.*
AUXERRE,	Lagrange, *Dir.*
JOIGNY,	Delagrange, *Con.*
SENS,	Jarry, *Contr.*
DIJON,	Publot, *Direct.*
TROYES,	Haillot, *Contrôl.*
AUXONNE,	Serguet, *Direct.*
DOLE,	Willermet, *Cont.*
BESANÇON,	Lombard, *Dir.*
TARARE,	Simonnet, *Contr.*
ROANNE,	Merle, *Contr.*
LA PALISSE,	De Fréminville, *Contrôleur.*
MOULINS,	Gaſque, *Direct.*
NEVERS,	Caffary, *Contr.*
MONTARGIS,	Segault, *Contrôl.*
ST. JUST,	- - - - *Contr.*
THIERS,	Gonin Faure, *C.*
CLERMONT,	Blanchart, *Dir.*

BUREAU GENERAL DES COCHES ET DILIGENCES du Rhône, & Messageries de Provence, quai St. Antoine, dans la maison du Chameau.

DILIGENCES D'EAU, SUR LE BAS-RHONE.

LE Privilege des Coches & Diligences du Rhône, ayant été accordé par Sa Majesté à M. le Duc de Treme, pour en jouir pendant trente années, à commencer du premier Janvier 1761, les Cessionnaires dudit Privilege firent partir leur premiere Diligence de Lyon pour Avignon le Vendredi, deuxieme dudit mois de Janvier, & successivement, les Lundi & Vendredi de chaque semaine, à sept heures du matin en hiver, & les Coches les Mercredi & Samedi à midi.

Ils expédieront une Diligence de plus en été, le Mercredi, lorsque le service l'exigera, & un Coche le Jeudi.

Lesdites Voitures partiront en été, savoir, les Diligences à cinq heures du Matin, & les Coches à la même heure qu'en hiver.

Il y a deux chambres très-propres, qui sont destinées l'une pour les Voyageurs qui vont de Lyon au St. Esprit & à Avignon, & l'autre pour ceux qui ne vont pas si loin, & qui s'embarquent dans la route.

Les Diligences, qui seront principalement destinées pour les Voyageurs, & dans lesquelles on n'embarquera que les hardes, se rendront de Lyon à Avignon en deux jours & demi en hiver, & dans l'été en deux jours, à moins de temps absolument contraires.

On ne charge des Marchandises dans les Diligences qu'à la montée, & elles sont uniquement destinées à la descente pour les Voyageurs, les vieilles hardes & les autres articles qui ne sont point sujets aux droits.

Les hardes des Voyageurs doivent être portées, la veille du départ, pour être reconnues & pesées au Bureau des Coches & Diligences, qui est ouvert jusqu'à huit heures du soir en été, & jusqu'à sept en hiver.

Les Marchandises remises à Marseille, sont rendues en quatorze ou quinze jours en été, & en dix-sept ou dix-huit en hiver.

COCHES D'EAU, SUR LE BAS-RHONE.

Les Coches du Rhône partent de Lyon deux fois la semaine, savoir, le *Mercredi* & le *Samedi* à midi. Il y a souvent un troisieme départ, savoir; le *Jeudi* à la même heure.

Il y a une chambre commune pour tous les Voyageurs, & une pour les Marchandises.

Les Coches arrivent le troisieme jour à Avignon, en hiver, & en deux jours & demi en été ; & ils montent à Lyon en onze ou douze jours en été.

Ils descendent en quatre jours, au plus tard en tous temps, & montent en treize ou quatorze jours en hiver, *hors de contre-temps, comme débordements de Rivieres, glaces, &c.*

Les Marchandises destinées pour Marseille sont chargées sur des charrettes à Avignon, à l'arrivée de chaque Coche, & peuvent être rendues de Lyon à Marseille en six jours en été, & en sept ou huit en hiver. On se charge aussi des Marchandises pour Montpellier, Nîmes, &c.

On charge sur les Coches à la montée, les Marchandises qui viennent par mer de Marseille à Arles, celles qui viennent de Beaucaire, de Montpellier, les huiles de Tarascon, &c.

Les Coches descendent en droiture de Lyon à Beaucaire, dans le temps de la Foire, & même en tout temps, ainsi qu'à Tarascon & à Arles, toutes les fois qu'il y a des Marchandises à charger dans ces Villes-là, d'où les Coches montent en droiture jusqu'à Lyon, sans être renversés dans d'autres voitures à Avignon ou ailleurs.

On se charge de la voiture des marchandises en droiture d'Aix, Marseille, &c. jusqu'à Paris & jusqu'à Geneve, tant par lesdits Coches que par lesdites Diligences, étant remises à l'arrivée à Lyon, aux Coches & Diligences de Paris & de Geneve.

MESSAGERIES, FOURGONS, GUIMBARDES, & autres Voitures de Lyon à Avignon, Aix, Marseille, Nismes, Montpellier, & autres Villes de Provence & Languedoc, même Bureau.

LES Carrosses partent de Lyon deux fois la semaine, savoir, le *Mercredi & le Samedi, à cinq heures précises du matin*, & ne mettent que quatre jours & demi de Lyon à Avignon, & de même au retour. *Les hardes des Voyageurs, ainsi que les marchandises, doivent être portées, la veille des départs, au bureau, où on les reçoit jusqu'à cinq heures du soir.*

Lesdits Carrosses arrivent à Lyon le Mercredi & le Samedi dans la matinée, pour l'ordinaire.

Les autres Carrosses pour Marseille & Montpellier partent d'Avignon le Lundi & le Jeudi, & de Marseille & de Montpellier pour Avignon, le Dimanche & le Jeudi ; ils mettent deux jours dans cette route.

De cette façon, les personnes, de même que les marchandises, sont rendues par lesdits Carrosses de Lyon à Marseille & à Montpellier, comme de Marseille & de Montpellier à Lyon, *le septieme jour*, sauf les retards causés par des cas extraordinaires, comme des rivieres débordées à traverser, &c.

Lesdits Carrosses ont quatre places; on n'a rien épargné pour les rendre propres & commodes. Ils sont suspendus en berlines, ce qui les rend extrêmement doux. Ceux de Lyon correspondent avec ceux qui sont établis d'Avignon à Marseille, & d'Avignon à Montpellier. Les uns partent réguliérement le lendemain de l'arrivée des autres; de sorte que les Voyageurs qui vont de Lyon à Marseille & à Montpellier, ou de Marseille & de Montpellier à Lyon, sont assurés de continuer leur route sans interruption comme s'ils ne changeoient point de Voiturier. Il en est de même des ballots & paquets qui sont remis auxdits Carrosses.

De Montpellier il part tous les Mercredis & les Samedis un Carrosse pour Toulouse, qui s'y rend en quatre jours & demi, & part de Toulouse pour Montpellier, les Vendredis & Mardis à midi. Ce Carrosse, en passant à Narbonne, en trouve un qui part pour Perpignan, les Lundis & Jeudis; & de Perpignan pour Narbonne, les Mardis & Vendredis.

Les Directeurs des Messageries à Aix & à Montpellier, ont soin de faire parvenir exactement à leurs destinations les paquets & ballots venant de Lyon pour les autres villes de Provence & de Languedoc, & pour les Provinces voisines.

Le Fermier des Diligences de Provence & Languedoc, vient d'établir un Fourgon de communication d'Aix à Toulon, & retour, dont les prix sont les mêmes que ceux des Rouliers. Ce Fourgon a commencé à partir, le 2 Décembre 1765. Il alla dîner à Roquevaire, coucher à Cuge, le lendemain dîner à Bausset & arriva à Toulon à deux heures après midi; il repartit de Toulon pour Aix le quatre du même mois, & arriva également à Aix le second jour à deux heures après midi. Il continuera de faire réguliérement la même route.

On se charge aussi dans ces Bureaux des marchandises pour la route de l'Auvergne, qui ne peut pas être pratiquée par les Rouliers en hiver. Les Ballots qu'on veut faire passer par cette route, ne doivent pas être au dessous du poids de 50 liv.

On se charge aussi de la voiture des Marchandises par la voie de terre, depuis Lyon pour toutes les villes au-delà de Montpellier, comme Cette, Agde, Pezenas, Beziers, Castel-

naudary, Lodeve, Clermont, Toulouse, Montauban, Perpignan, &c. On se charge de même des Marchandises pour Toulon, Nice, & autres Villes.

On se charge aux Bureaux d'Aix, Marseille, Nîmes & Montpellier, de toutes les balles, caisses, ballots & paquets pour Paris, &c.

BUREAU DES COCHES DU BAS-RHONE.

NOMS DES VILLES.	*NOMS DES DIRECTEURS.*
LYON, *quai Saint Antoine*,	*Les Entrepreneurs, dont l'un sera toujours au Bureau pour rendre raison au Public.* Le sieur Pessonnaux, *Caissier.*
GIVORS, . . .	Le sieur Chaumier, *Direct.*
VIENNE, . . .	Le sieur Baud.
CONDRIEU, . .	Le sieur Guinier, *Directeur.*
SERRIERES, . .	Le sieur Faucher, *Directeur.*
TOURNON, . .	Le sieur Florençon, *Direct.*
VALENCE, . .	Le sieur Chatelan, *Directeur.*
MONTELIMART, .	Durand.
BOURG ST. ANDEOL, .	Le sieur Chaylas, *Directeur.*
ST. ESPRIT, . .	Le sieur Dubois cadet, *Dir.*
ORANGE, . . .	Le sieur . . . .
AVIGNON, . .	Le Sr. Dubois l'aîné, *Caiss. & D.*
TARASCON ET BEAUCAIRE,	Le Sr. Branche, *Intér. & Dir.*
ARLES, . . .	Le Sr. Boulevard cadet, *Dir.*
MARSEILLE, . .	Les sieurs Olive & de la Chapelle le fils, *Directeurs.*
NISMES, . . .	Le sieur Lasalle, *Direct.*
MONTPELLIER, .	Le sieur Coste, *Directeur.*
AIX, ...	Le sieur Mignard, *Directeur.*
TOULON, . . .	Le sieur Frery, *Directeur.*
TOULOUSE, . . .	Le sieur Aurias, *Directeur.*
NARBONNE, . . .	Le sieur Benausse, *Directeur.*
PERPIGNAN, . .	Le sieur Argiot, *Directeur.*



BUREAU DES COCHES D'EAU, ET DES CARROSSES & Messageries de Lyon, Seissèl, Geneve, Grenoble, & retour, sur le quai de Retz, au port St. Clair.

COCHE D'EAU SUR LE HAUT-RHONE.

LES Cessionnaires du privilege des Coches & Diligences du Rhône, font partir réguliérement un Coche, tous les *Lundis*, & dans des temps où un seul ne suffiroit pas, il en part un second dans le cours de la semaine. On se charge par ce Coche des marchandises destinées pour Versoy, le pays de Gex, la Savoie, Geneve, la Suisse & l'Allemagne; il met sept à huit jours de Lyon à Seissel, d'où les marchandises suivent leur route par charrettes sans séjour pour leur différente destination. Le Coche repart de Seissel, tous les *Mercredis* matin. On y embarque les voyageurs dans une chambre particuliere. Il se charge aussi de toutes les marchandises pour Lyon, qui y sont conduites par charrettes de Versoy, Geneve, Savoie, &c.

Carrosses & Messageries de Lyon pour la Suisse, & retour.

Le Carrosse de la Messagerie pour la Suisse & retour, dépend des mêmes Fermiers, & il faut s'adresser à Lyon au même *Bureau* situé au nouveau *Port Saint-Clair*. On expédie par cette voie non seulement les Paquets au dessous, mais même ceux au dessus du poids de cinquante livres.

Ce Carrosse part de Lyon, le *Vendredi*, à cinq heures du matin, pour arriver à *Versoy* (*) le troisieme jour, d'où il repart le *Mardi*, pour arriver le *Jeudi* à Lyon.

Ce même Carrosse passe par Ambournay, Cerdon, Nantua, Châtillon & le Fort de l'Ecluse & Colonge. On se charge des Paquets, Ballots & Balles, destinés pour les lieux de la route, Versoy, Geneve, le pays de Gex, la Suisse, l'Allemagne. Il part aussi, tous les *Vendredis* matin, un Carrosse pour Belley, qui passe par Montluel, Meximieux, S. Denis, Ambérieux, S. Rambert & Roussillon. Il se rend de Lyon à Belley, le second jour; il en repart, le *Lundi*, & arrive à Lyon, le *Mardi*. On se charge des marchandises pour les endroits ci-dessus, & au retour, de celles destinées pour Lyon.

Directeurs à Versoy, les sieurs Veret & Piachaud.

(*) *Versoy* est une nouvelle Ville, sur le territoire de France, frontiere de la Suisse, où est l'embouchure de la Versoy, riviere sur le Lac de Geneve.

Carroſſes & Meſſageries de Lyon à Grenoble, & retour.

L'exploitation de la Meſſagerie de Lyon à Grenoble, ayant été réunie depuis le premier Janvier 1751, à celle de Lyon à Verſoy, ſe fait à Lyon dans le même Bureau, ſitué au Port St. Clair, par des Carroſſes à quatre places, bien ſuſpendus, qui partent tant de Lyon que de Grenoble deux fois la ſemaine; ſavoir, de Lyon, *le lundi* & *le jeudi*; & de Grenoble, *le lundi & le vendredi* à cinq heures préciſes du matin, pour arriver pendant toute l'année en 2 jours de l'une à l'autre ville.

Les Fermiers de ces Coches & Carroſſes, tant pour Verſoy que pour Grenoble & Belley, fourniſſent des Carroſſes, Berlines, Chaiſes & Fourgons, ſoit pour la commodité des Voyageurs, ſoit pour les marchandiſes qu'on voudroit faire partir extraordinairement & dans d'autres jours que ceux qu'on a indiqués.

Ces Fermiers ont le Privilege excluſif pour les Coches, Carroſſes & Meſſageries.

BUREAUX DES COCHES DU HAUT-RHONE.

Lyon, *port ſaint Clair*, le ſieur Charly, *Directeur.*
Seiſſel, le ſieur Paſſerat de la Chapelle, *Direct. & Intéreſſé.*
Colonge, *Pays de Gex*, le ſieur Fabry, *Directeur.*

MESSAGERIES DE GRENOBLE ET BUGEY.

Grenoble, le ſieur Treillard, *Directeur.*
Belley, le ſieur Michel Charcot fils, *Directeur.*

MESSAGERIE ROYALE DU COMTÉ DE BOURGOGNE *de Lyon à Strasbourg.*

LE Fermier des Carroſſes & Meſſageries du Comté de Bourgogne, & des Routes de Lyon à Strasbourg & retour, paſſant par la Breſſe, a des Carroſſes établis ſur ces routes pour conduire les Voyageurs, & deſſervir la Meſſagerie: outre les Carroſſes, il a des Chaiſes qu'il fournira tous les jours de la ſemaine, en avertiſſant une demi-journée d'avance au Bureau; les Carroſſes de Lyon correſpondent avec le Carroſſe de Veſoul, qui partde Beſançon, le lendemain de l'arrivée des Carroſſes de Lyon, de même qu'avec le Carroſſe de Plombieres, (en été ſeulement.) Les Voyageurs qui

voudront passer en Lorraine, trouveront au Bureau à Besançon toutes les facilités possibles & à bon compte : on pourra de même y faire passer des Marchandises.

Il y a en outre des Carrosses à Besançon, pour les routes de Salins, Pontarlier, & pour d'autres routes de traverse dans la Franche-Comté.

Les Bureaux seront ouverts, tous les jours, depuis 7 heures du matin jusqu'à midi, & depuis 2 heures après midi jusqu'à 7 heures du soir; les jours de départ, à 5 heures du matin. Celui de Lyon est sur le quai de Retz, port de St. Clair.

Les Carrosses partent de Lyon, les Mardis & les Samedis, à portes ouvrantes, & se rendent dans dix jours de Lyon à Strasbourg, & dans cinq à Besançon. Celui du Mardi va seulement à Besançon. Celui du Samedi va en droiture à Strasbourg.

Les Guimbardes partent, les Dimanches, à portes ouvrantes & vont en droiture à Strasbourg. Elles ne chargent que les marchandises destinées pour Besançon & les endroits au-delà jusqu'à Strasbourg. Elles arrivent à Besançon, le mercredi; & le lundi suivant, à Strasbourg.

DIRECTEURS, Messieurs

Lyon, Grandvoinet.
Bourg, Brechet.
St. Amour, Renaud.
Lons-le-Saulnier, Charve.
Besançon, Lombard, *Intéressé*.
Beffort, George Bletry.
Colmar, Klimrath.
Strasbourg, Kratz,

Route des Carrosses & des Guimbardes.

Meximieux.
Chalamont.
Lant.
Bourg.
S. Etienne des Bois.
Colligny.
St. Amour.
Cuizeaux.
Cousance.
Lons-le-Saulnier.
Poligny.
Arbois.
Quingey.
Besançon.
Beaume.
Fontaine.
Beffort.
Cerney.
Ruffac.
Colmar.
Schlestadt.
Strasbourg.



MESSAGERIE

MESSAGERIE ROYALE DE LYON A SAINT-CHAUMOND, Saint-Etienne en Forez & le Puy en Vélay, route & retour.

CARROSSE *de Lyon à Saint-Etienne, passant par Saint-Chaumond.* Place de la grande Douane.

LA Messagerie est exploitée jusqu'au Puy, & de même pour le retour, avec des Fourgons, qui ne mettront qu'un jour pour S. Chaumond, un jour & demi pour Saint-Etienne, & quatre jours pour arriver au Puy; même temps pour le retour.

Ces Fourgons partent réguliérement de Lyon, tant pleins que vuides, les Dimanches, Mercredis & Vendredis matin.

Les Fermiers ont établi de Lyon à Saint-Etienne, un Carrosse à quatre places, fort commode, passant par S. Chaumond, qui va en un jour de Lyon à Saint-Etienne, au moyen d'un relais à moitié route, & qui part trois fois par semaine.

De Lyon, les Dimanches, Mardis & Jeudis. *De Saint-Etienne & Saint-Chaumond*, les Lundis, Mercredis & Vendredis.

Outre les jours de départs ci-dessus, on fera partir des Chaises & Fourgons par extraordinaire, lorsqu'il se présentera des Voyageurs & des marchandises extrêmement pressés; on ne fournira aussi des Chaises de Saint-Etienne au Puy, que lorsqu'il se présentera des Voyageurs pour cette route.

Ceux qui voudront envoyer des marchandises, hardes ou autres choses dans les différentes Villes du Gévaudan ou en faire venir, peuvent les adresser ou les faire adresser au Directeur de la Messagerie du Puy, qui les expédiera diligemment à leur destination sans frais de commission.

Les hardes des Voyageurs doivent être portées la veille du départ au Bureau pour être reconnues & pesées.

Les Bureaux seront ouverts tous les jours depuis sept heures du matin jusqu'à midi, & depuis deux heures après midi jusqu'à sept heures du soir; les jours de départ, à cinq heures du matin. On trouvera des avis plus détaillés dans les Bureaux.

FERMIER *de cette Messagerie*,

M. Dareste de la Plaigne, *Fermier.*

DIRECTEURS, MESSIEURS

Bizon, *à Lyon.*	Pelerin, *à Saint-Etienne.*
. . . *à St. Chaumond.*	Sahuc, *au Puy.*

Les Inscriptions sont sur la porte de chaque Bureau.

VOITURES PAR TERRE.

COMMISSIONN. CHARGEURS, en expédition des Marchandises pour les routes de Roanne, Moulins, Nevers, la Charité, Cosne, Gien, Montargis, Orléans, Tours, Rouen, Nantes & toute la Bretagne. *Paris*, par la route du Bourbonnois & par celle de Normandie. *Bourgogne.* Villefranche, la Maison-blanche, Mâcon, Châlons, Châlons en Champagne, Dijon, Troyes & la Champagne, Rheims, Amiens, Lille & la Flandre, Nancy, Luneville & la Lorraine, Charleville, Beffort, Strasbourg, & l'Allemagne.

Mrs. Du Bois, Simon, Monnate, Perrin & Carmagnac, Maurin & Compagnie, Paris & Bourgoin, Condentia, Vial, *rue de Flandres, près de la Douane.*
Cornibert & Compagnie, *rue Neuve.*
Allier, *rue Dubois.*
Clerjon & Cramaille, *place du Plâtre.*

COMMISSIONNAIRES CHARGEURS pour les routes de Clermont, Thiers, Riom, Saint-Flour & l'Auvergne, Avignon & le Comtat, Aix, Marseille & la Provence, Embrun & le Dauphiné, Toulouse, Nîmes, Montpellier & tout le Languedoc, Pau & le Béarn, Bayonne, Perpignan, le Roussillon & la Catalogne, Bordeaux & la Guyenne, Montauban & la Gascogne, Cahors & le Quercy, le Gévaudan, les Cévennes & autres Routes.

Mrs.
Veuve Tardieu, *rue de la Sirene.*
Freres Claudet, *au Plâtre.*
Plantin, *place du Concert.*
Cornibert & Compagnie, *rue Neuve.* Ils chargent pour toutes les routes du Royaume, & des Pays étrangers.
Clerjon & Cramaille, *place du Plâtre.* Ils chargent pour toutes les routes du Royaume, & des Pays étrangers.
Rivaux, *rue du Bât-d'argent.*
Allier, *rue Dubois.*
Rondin, *rue Mulet.*
Goulin, Legendre & Compagnie, *port Chalamont.*
Williet & Compagnie, *à l'entrée de la rue de l'Arbre-sec, du côté de la rue Clermont.*

COMMISSIONNAIRES CHARGEURS pour les routes de Turin & le Piémont, Gênes & la République, l'Etat de Milan, Parme & Plaisance, toute l'Italie & la route.

Mrs. Leotier, *place du Plâtre.*
Cepolina, *au Plâtre.*
Travi, *rue Mulet.*
Gros & Jorcin, *grande rue Merciere.*
Bonafous, Bourg & Compagnie, *rue du Bât-d'argent.*

DILIGENCES ET AUTRES VOITURES sur la Saône.

DILIGENCES DE DOMBES.

Il y en a deux; celle de Trévoux, & celle de Thoiſſey.

Cette Diligence part alternativement de Lyon pour Trévoux, & de Trévoux pour Thoiſſey; les ſieurs Soubriat & Lapierre Entrepreneurs de cette voiture, diſtribuent, dans leur logement en Serin, un petit livre qui indique les jours & les dates des Départ & Arrivée des Diligences de la Dombe, qu'on ne peut pas rapporter ici, parce qu'il tiendroit trop de place, & que d'ailleurs la diſtribution en appartient à ces Entrepreneurs qui font les frais de cette impreſſion.

Les ſieurs Soubriat & Lapierre, Entrepreneurs & Conducteurs de ces Diligences, *au Port des Diligences, en Serin.*

Le Bureau pour la poſte aux Lettres de la Dombes, eſt rue de la Pêcherie, vis-à-vis de la rue Tête de Mort.

Diligence de Lyon à Neuville.

Elle part de Lyon tous les jours à ſept heures du matin, & arrive à Neuville à onze heures; & il en arrive à Lyon une tous les jours à cinq heures, partant de Neuville ſur les trois heures en été, & à une heure en hiver.

Le Bureau de ces Diligences eſt en Serin.



CHAINES établies sur la riviere de Saône, pour servir à la fermeture de la Ville par cette riviere.

L'Officier qui est chargé de ce soin, est nommé par le Consulat, & a le titre de Capitaine des Chaînes.

Capitaine des Chaînes.

1755. M. Jean-Victor Geneve, le cadet.

Commis à leur Ouverture & Fermeture.

Les Srs. Aubert, pere & fils, *aux Chaînes d'Alincourt & d'Ainai.*

Officiers Commis à l'Ouverture & Fermeture des Portes de la Ville de Lyon; MESSIEURS

1735.	4 Janvier,	Piffadi pere, Porte de Saint-Clair.
1744.	10 Juillet,	Piffadi fils, Porte d'Ainai.
1748.	2 Juin,	Revol, Porte Saint George.
1751.	30 Octobre,	Pain, Porte de la Croix-rousse.
1754.	29 Décembre,	Bouvard l'ainé, Chaînes d'Alincourt.
1759.	18 Décembre,	Terrier, Porte de Vaise.
1760.	8 Janvier,	Bouvard cadet, Porte d'Alincourt.
1762.	10 Août,	Dupuy, Porte du Rhône.
1767.	. . . .	Ogé, Porte Saint-Just.

FIACRES OU CARROSSES SUR LES PLACES.

L'Etablissement des Carrosses sur les places publiques de cette Ville a eu pour principal objet celui d'offrir aux Citoyens & aux Etrangers une commodité dont on jouit dans les Villes les plus considérables du Royaume. Sa Majesté, par Arrêt de son Conseil d'Etat du 21 Octobre 1763, a accordé à M. Bourgelat, Ecuyer, Ecuyer ordinaire du Roi, Inspecteur général des Harras de France, & Intendant des Ecoles Royales Vétérinaires, le privilege exclusif de ces Voitures. C'est dans la vue de rendre le service plus régulier & plus facile, qu'on les a réparties dans différents quartiers, & qu'on a laissé à divers particuliers la liberté de mettre à profit la plus grande partie des avantages qui étoient attachés à une pareille entreprise. On suit actuellement le même ordre, relativement à ces Carrosses, que celui qui est observé dans la Ville de Paris.

BUREAU DU POIDS DE LYON.

IL y a deux Bureaux de ce poids de Ville, l'un dans la rue Juiverie, pour les Soies; l'autre à la Place St. Pierre & St. Saturnin, tant pour les Soies que pour les Epiceries.

Fermiers & Directeurs des Poids, Messieurs

Pitiot, *au Plâtre.*
Revel, *place de la Boucherie des Terreaux.*
Antoine Macouzet, *place du College de la Trinité.*
Commis, Poumatau, *rue Henri.*

BUREAU D'AVIS ET D'ADRESSE.

LE Directeur de ce Bureau ne se mêle d'aucunes négociations; il tient seulement une feuille imprimée, de tout ce dont on souhaite donner avis au Public; elle se débite au Bureau chaque semaine, par abonnement annuel, à 9 liv. ou en détail à six sous.

Le prix de chaque article est de six sous pour ceux qui ne sont pas abonnés. On porte les feuilles tous les Mercredis chez MM. les Abonnés.

L'année d'affranchissement du port par la poste est de 30 sous.

Il y a aussi un abonnement de 3 livres, qui consiste en un Almanach de chaque année, broché, les Ordonnances Consulaires & de Police, les Mandements de Mgr. l'Archevêque, lorsqu'ils n'excedent pas deux feuilles d'impression. Il n'est formé qu'en faveur de ceux qui sont abonnés au Bureau d'avis.

☞ Ce Bureau est ouvert depuis sept heures du matin jusqu'à midi, & depuis deux heures jusqu'à sept. On prie le Public de n'y pas venir à d'autres heures; de ne pas envoyer les annonces pour la feuille, écrites sur des cartes ou sur de trop petit papier, les uns & les autres étant sujets à s'égarer; & de mettre sur un papier séparé chaque article correspondant aux sections qui divisent la feuille d'Avis.

Directeur privilégié.

M. Aimé de la Roche, Imprimeur-Libraire du Gouvernement & de la Ville, *aux Halles de la Grenette.*

M. Armand, Notaire à Lyon, demeurant au coin des rues Merciere & Tupin, qui, depuis 1755, s'est chargé de faire faire la recette des rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris, & des effets royaux, n'a jamais discontinué & continue de faire faire ladite recette.

BUREAU ROYAL DE CORRESPONDANCE GENERALE.

LA difficulté d'établir dans toutes les villes du royaume des Correſpondants exacts, intelligents & ſolvables, eſt le plus grand obſtacle que la Compagnie du Bureau royal de Correſpondance générale a rencontré dans ſon établiſſement. Ce choix étant fait de l'agrément, & le plus ſouvent de la nomination de MM. les Intendants des Provinces, la Compagnie croit pouvoir annoncer au public qu'elle a pour Correſpondants des perſonnes intelligentes & ſolvables, en état de procurer au public les avantages & la ſûreté qu'il a droit d'attendre de ſon établiſſement.

Beaucoup de perſonnes de la Capitale & de la Province, ont paru deſirer un *Proſpectus* de toutes les Affaires & Commiſſions pour leſquelles on peut s'adreſſer au Bureau royal de Correſpondance générale, ainſi que le Tarif des droits de Commiſſion & honoraires qu'il perçoit; l'expérience a fait connoître qu'il n'eſt pas poſſible de fixer déterminément les droits de Commiſſion par des Tarifs, dont on ſeroit forcé de s'écarter, ſoit en plus, ſoit en moins, relativement à la nature & difficulté des affaires, aux ſoins, peines, écritures & démarches qu'elles peuvent occaſionner.

Le nombre & la diverſité des affaires & commiſſions en tout genre, que la Compagnie a exécutées dans les premieres années de ſon établiſſement, prouvent, à ne pouvoir en diſconvenir, qu'il ſeroit très-long & très-difficile de former un état exact de toutes les Commiſſions dont elle peut ſe charger : cependant, pour ſatisfaire, autant qu'il eſt en elle, au deſir du Public, la Compagnie du Bureau royal de Correſpondance générale donne avis, qu'en vertu du privilege excluſif de tenir un Bureau public de Correſpondance, qui lui a été accordé par Sa Majeſté, par Arrêts de ſon Conſeil du 12 Décembre 1766, époque de ſon Etabliſſement, & premier Août 1768, elle ſe charge par Commiſſion, tant pour Paris, que dans toute l'étendue du royaume & pays étrangers :

De la recette des rentes de toute nature, penſions, décomptes de MM. les Officiers, gages, taxations, loyers, fermages, & autres revenus de toutes eſpeces.

De toute négociation, achat, vente & liquidation d'effets royaux, emploi & placement de fonds ſur le Roi & les Particuliers.

De la ſuite de toutes demandes & procès, dans quelques Tribunaux que ce ſoit, de toutes ſignifications, aſſignations, oppoſitions, ſaiſies, contraintes; de l'exécution de tous Arrêts & Sentences, des recouvrements de ſucceſſion, comptes,

partages, liquidations; de tous billets, lettres de change, obligations, tranſports, arrêtés de compte, & généralement de toutes dettes de commerce & autres.

De la recherche & envoi de tous extraits de baptême, mariage, ſépulture, & tous autres actes & titres.

De l'expédition de toutes proviſions de Charge & Office; qu'elle ſe chargera de lever & faire taxer aux Parties caſuelles, de l'achat, vente, négociation de ces mêmes Charges, ainſi que des terres, maiſons, & autres biens de ville & de campagne.

De la levée & expédition des brevets pour les corps & communautés d'Arts & Métiers.

De l'obtention & expédition de toutes lettres de rémiſſion, émancipation, bénéfice d'inventaire, commiſſion du grand-ſceau, paréatis, oppoſition, & généralement de tout ce qui eſt du reſſort de la grande Chancellerie, & de celles près les Parlements.

Le Bureau royal de Correſpondance continuera de fournir des lettres de change ſur la plupart des villes du royaume; il prendra du papier ſur une ville quelconque, & fera remiſe, après avis de paiement, ſur telle autre ville qu'on jugera à propos.

La Compagnie acquittera toutes traites & billets que les Particuliers voudront faire, payables au domicile du Bureau royal de Correſpondance, en faiſant par les Particuliers, les fonds néceſſaires pour le paiement.

Les perſonnes de Province pourront, avec toute confiance, s'adreſſer au Bureau royal & à MM. les Correſpondants, pour les Abonnements aux Journaux, Gazettes, & autres Ouvrages périodiques, ainſi que pour l'achat de toutes les marchandiſes qui ſe tirent ordinairement de la Capitale; comme Bijoux, Argenterie, Vaiſſelles, Etoffes, Galons d'or & d'argent, Meubles, Voitures, Cartes, Plans, Gravures, Muſique, &c.

Le Bureau royal procurera également aux habitants de la Capitale, tout ce qu'ils deſireront tirer des Manufactures & des Provinces, ſoit en marchandiſes, ſoit en proviſions & denrées de toute eſpece.

Enfin la Compagnie ſe chargera de toutes recettes, pourſuites, négociations, ſollicitations, achats, ventes, envois, commiſſions & affaires de quelque nature que ce ſoit, dont on peut charger un Commiſſionnaire, un Correſpondant, un Ami, un Procureur fondé, ſoit de la part des Particuliers, ſoit de celle des Villes, Compagnies, Corps, Chapitres, Communautés d'habitants, & autres.

Le nombre infini & la diverſité des Commiſſions en tout genre, exécutées depuis l'établiſſement, l'ordre qui regne dans

l'administration, un cautionnement de CINQ CENTS MILLE LIVRES, l'œil du Magiſtrat nommé par le Conſeil pour veiller à l'adminiſtration du Bureau, tout doit inſpirer au public la plus grande confiance.

L'adreſſe de la Compagnie eſt : *à M. Boullanger & Compagnie, au Bureau royal de Correſpondance générale, Place des Victoires, à Paris.*

La ſignature eſt, BOULLANGER & COMPAGNIE, laquelle doit être accompagnée du *viſa* CHARPENTIER, pour toutes les Reconnoiſſances, Mandats, Lettres de change, Billets de Compagnie, & autres Titres obligatoires.

On croit très-important à la ſûreté publique, de prévenir de ces deux ſignatures. Lorſqu'il y aura quelque changement, le Public en ſera averti par les Gazettes, & autres papiers publics.

M. DELHORME, Correſpondant du Bureau royal de Correſpondance générale, *place de Roanne, au Palais, à Lyon.*

LOTERIES.

CEs Loteries offrent un ſecours précieux en ce qu'il eſt permanent, & qu'il ſe répete continuellement. C'eſt avec ce ſecours qu'on a réparé, qu'on a même édifié en France un grand nombre de monuments utiles & néceſſaires ; qu'on a ſoutenu des Communautés Religieuſes, & des établiſſements avantageux à l'Etat, & qu'on a pourvu à la ſubſiſtance des pauvres dans des temps de diſette. Auſſi le Roi toujours attentif à procurer le bien de ſes ſujets, & à ſoutenir les divers objets dignes de ſa religion & de ſon attention, en a établi pluſieurs ſous différents titres.

LOTERIE de l'Ecole Royale Militaire.

CEtte Loterie, établie par Arrêt du Conſeil d'Etat du 15 Octobre 1757, eſt compoſée ſur les principes de celles qui ſont établies depuis long-temps en Italie & depuis peu à Vienne en Autriche, & à Prague.

Le Bureau général des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, eſt ſitué rue Clermont, maiſon Sorbiere, près des Terr.

Directeur & Receveur général de la Ville de Lyon & du Département des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois.

M. Pourra, Avocat en Parlem, Conſ. du Roi Not. *r. Clermont.*

Caiſſier, Commis à la Recette,

M. Chana, premier Commis & Caiſſier, *au Bureau général, rue Clermont, près des Terreaux.*

Bureaux

Bureaux particuliers. A Lyon,

M. Revol, *porte de S. George.*
MM. Dumolin & Sorlin, *rue Merciere, & quai S. Antoine.*

M. Nanteuil, préposé de M. Arnaud, *allée des Images, Poulaillerie de S. Nizier.*

L O T E R I E

De l'Hôtel de Ville de Paris, établie par Arrêts du Conseil, des 30 Juillet & 22 Décembre 1760.

CEtte Loterie est composée de 20000 Billets de 24 livres chacun. Dans le nombre de ces Billets il y a 1200 Lots, ce qui donne soixante lots par mille billets; c'est-à-dire, que sur dix-sept billets il y en a un de bon.

Directeur & Receveur Général dans la Généralité de Lyon.

M. Boin, Secretaire de l'Intendance, *à l'Intendance.*

Collecteurs & Receveurs autorisés à Lyon.

Mlle. Chenard, rue St. Jean, du côté du Change.
M. Vernay, grande rue Merciere.
Made. Varin, place des Carmes.
Mlle. Lombard, place de l'Herberie.
Made. Belz, rue de la Sirene, au coin de la rue Longue.

LOTERIE GÉNÉRALE.

CEtte Loterie créée par Arrêt du Conseil du Roi, du 13 Octobre 1763, a été substituée à l'Association de la Loterie établie par Arrêt du Conseil, du 31 Août 1762, qui demeure par conséquent supprimée. Cette nouvelle Loterie a été ouverte le 15 Novembre 1763. Elle se tire le 15 de chaque mois, en quelque état que la recette se trouve. Les Billets sont également de trois livres (*) comme dans celle d'Association; mais pour ce prix chaque Actionnaire a l'espérance de gagner un lot entier sans aucun partage. Le premier & le second lots sont considérables; il y en a beaucoup de 1000 & de 500 livres; le moindre est de 150 livres, & ce n'est que pour les augmenter & pour rendre les gros lots plus forts, que Sa Majesté a ordonné qu'il n'y ait à l'avenir que onze lots par mille Billets.

(*) On perçoit en Province trois livres trois sous sur chaque Billet.

LOTERIE DE PIÉTÉ ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

LE Roi par Arrêt de son Conseil, du 7 Septembre 1762, a établi cette Loterie à la place de celle de S. Sulpice. Les billets sont de 24 sous (en province 25) comme ceux de l'ancienne. Elle se tire tous les mois, & le produit en est destiné à divers ouvrages de piété & d'utilité publique, auxquels le Roi par un autre Arrêt, du même jour 7 Septembre, a jugé à propos d'en faire l'application.

Directeur & Receveur Général de ces deux Loteries.

M. Poultier, Notaire au Châtelet, commis & nommé par le Roi, *rue Ste. Avoye, à Paris.*

M. Maucarré, Agent pour les Provinces, *place St. Sulpice.*

On distribue à Lyon les Billets de ces Loteries dans les Bureaux des Collecteurs ci-après.

Mlle. Chenard, rue St. Jean, du côté du Change.
Mlle. Lombard, place de l'Herberie.
M. Nesmos, rue Basse-Grenette.
M. Cachard, rue des Bouquetiers, près du quai de Villeroy.

Extrait d'une Ordonnance de Police du premier Juillet 1740, qui contient le Tarif de ce qui doit être payé pour le déchargement & le transport de ce qui arrive en cette Ville sur les Ports du Rhône & de la Saône, confirmée par celle du 15 Juin 1745.

POUR le transport de chaque cent de Fagots ordinaires, du Bateau sur le Port, *deux sous six deniers.*

Chaque cent de fagots de Four, *cinq sous.*

Pour chaque sac de cendres, *un sou.*

Pour chaque cent de Fagots de paille, *deux sous.*

Pour 12 planches ou membrures l'une dans l'autre, *quatre sous.*

Pour chaque millier d'Echalas, *six sous.*

Pour la sortie & roulement sur le port des Tonneaux de deux ânées, *trois sous*; pour ceux de trois ânées, *quatre sous*; & pour ceux d'une plus grande contenance, *cinq sous.*

Pour le roulement des Tonneaux dans les rues voisines du port où le déchargement sera fait, par rapport à la teneur du Tonneau, sera payé le même prix que pour le déchargement, & sera augmenté à proportion de l'éloignement.

Pour la ſortie du bateau & tranſport ſur le port de chaque Moule de bois, pour le mettre dans la membrure, *douze ſous.*

Pour dix Fagots appellés Faix-liés, *un ſou.*

Pour chaque cent de Branches, *ſix ſous.*

Et au cas que les Marchands de bled, Boulangers ou autres, faſſent decharger & tranſporter leurs bleds dans des Greniers ou Magaſins qui ſont ſitués ſur le port S. Vincent, ils paieront *quinze deniers* par ſac de trois bichets ; & ſi le tranſport du bled eſt fait dans la rue de la Vieille ou aux environs, & en différents étages des maiſons, il ſera payé auſſi par chaque Sac de trois bichets, *vingt & un deniers.*

Et quant à l'Aveine & autres Grains de moindre poids, il ſera payé pour le tranſport aux Magaſins du raiz-de-chauſſée, *ſix deniers* ; & pour le tranſport dans leſdites rues & étages des maiſons, *neuf deniers*, auſſi par chaque Sac.

Pour le tranſport de chaque quintal de Foin il ſera payé *deux ſous* ; à l'exception néanmoins des Granges à Foin ; dont la proximité ou l'éloignement ont donné lieu à différents Réglements, qui ſeront exécutés ſuivant leur forme & teneur.

Pour le tranſport de chaque Sac ordinaire de Charbon, il ſera payé *trois ſous*, conformément aux anciennes & nouvelles Ordonnances : & attendu l'éloignement & la rapidité des montagnes de S. Juſt & de la Croix-Rouſſe, il ſera payé dans leur étendue par chaque voyage de Charbon, *cinq ſous.*

Très-expreſſes défenſes ſont faites à tous Porte-faix d'exiger un plus fort ſalaire, ſous peine d'être punis comme concuſſionnaires.



TARIF de ce qui doit être payé pour le Transport & le Charroi de chaque Charrette chargée de deux Tonneaux de vin ou de quatre Barrilles, ou de quelques sortes de Denrées & de Marchandises que ce puisse être, suivant l'Ordonnance du premier Juillet 1740, confirmée par celle du 15 Juin 1745.

PORTS.	LES TERREAUX	SAINT NIZIER.	LES CORDELIERS.	LES JACOBINS & Place de Louis le Gr.	SAINT JEAN. Du Change à S. Jean.	SAINT JEAN. de S. Jean à St. George.	SAINT PAUL. Du Change au P. Dauphin.	SAINT PAUL. Du P. Dauphin en Vaise.
Du Port de l'Abondance,	30. sous.	35. s.	40. sous.	45. s.	40. s.	50. s.	40. s.	50. s.
Du Port de la Sable,	20.	25.	30.	35.	30.	40.	30.	40.
Du Port de la Feuillée, compris le Quai,	18.	23.	28.	33.	26.	36.	26.	36.
Du Port Chalamont, St. Antoine & le Temple,	25.	20.	20.	20.	20.	30.	30.	40.
Du Port du Roi,	30.	26.	24.	20.	20.	25.	30.	40.
Du Port d'Ainai,	40.	35.	30.	25.	30.	35.	40.	50.
Du Port St. Clair & du grand College,	14.	14.	14.	18.	25.	30.	25.	35.
Du Port des Cordeliers, & de l'Hôtel-Dieu,	16.	14.	14.	16.	25.	30.	30.	40.
Du Port du Sablet, & celui de Roanne,	30.	25.	25.	25.	16.	20.	25.	35.
Du Port de la Douane, l'Arche de Noé & Port Dauphin,	25.	23.	22.	30.	20.	25.	20.	25.

ORDONNANCE DE POLICE

QUI fixe le salaire des Affanneurs & porteurs de Charbon de terre des Ports de la Saône, proportionnément à l'éloignement desdits Ports aux différentes rues de cette Ville, suivant la division des Quartiers fixée par ladite Ordonnance.

Extrait des Registres du Greffe de Police de la Ville & Fauxbourgs de Lyon.

CHRISTOPHE DE LAFFRASSE DE SEYNAS, Chevalier, Conseiller honoraire en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Présidial, Lieutenant Général de Police de la Ville & Fauxbourgs de Lyon.

VU les Requêtes à Nous présentées, soit par le Corps des Affanneurs & Porteurs de Charbons aux Ports de la Saône de cette Ville, soit par les Marchands de Charbon de Terre, tendantes à ce qu'il Nous plût, pour éviter les difficultés qui s'élevent journellement entre les uns & les autres, fixer le port desdits Charbons.

Oui le Procureur du Roi en ses Conclusions.

Ordonne qu'il sera payé aux Crocheteurs pour le transport de chaque Benne de Charbon de Terre, y compris la sortie du Bateau,

SAVOIR;

Pour le transport du Bateau dans les Tombereaux, un sou, ci . . . . 1. s.

Pour celui fait aux piles des Teinturiers & autres logés dans les Maisons qui ont le pied dans l'eau, un sou trois deniers, ci . . . . 1. s. 3. d.

Pour celui fait chez les particuliers demeurant sur les Ports où le Bateau sera placé, ou dans les Rues dépendantes desdits Ports, suivant la division qui en sera faite ci-après, un sou six deniers, ci . . . . 1. s. 6. d.

Pour celui fait chez les particuliers demeurant hors la distance desdits Ports & Rues en dépendantes, deux sous, ci. 2. s.

Et pour celui fait des Ports du Rhône à ceux de la Saône, & de ceux de la Saône à ceux du Rhône, deux sous six deniers, ci . . . . 2. s. 6. d.

Sans entendre néanmoins comprendre dans les prix ci-dessus fixés les transports que les Crocheteurs pourroient être obligés de faire sur la Montagne.

Ordonne qu'au cas que les Crocheteurs refusent de faire le déchargement des Bateaux qui arriveront auxdits Ports, aux prix ci-dessus fixés, il est permis aux Marchands de le faire faire par telles personnes qu'ils jugeront à propos, défenses étant faites aux Crocheteurs de s'y opposer, à peine de vingt-cinq livres d'amende contre chacun des contrevenants, même de prison.

Enjoignons aux Crocheteurs de continuer le déchargement d'un Bateau lorsqu'ils l'auront commencé, aux mêmes peines que dessus.

Enjoignons aussi aux Marchands de fournir & tenir dans leurs Bateaux des Planches sûres & nécessaires pour établir un passage assuré aux Crocheteurs, depuis leur Bateau jusqu'au Port à terre, lors de

leur chargement & déchargement, & ce à peine de dix livres d'amende, même de plus grande, si le cas y échet, au paiement de laquelle ils seront contraints, même par corps.

DIVISION des Ports de la Saône, Rues & Quais en dépendants.

Port Saint Vincent.

LE Port St. Vincent comprend le Quai depuis le Monastere des Dames de St. Benoît jusqu'au Pont St Vincent, les Maisons sur ledit Quai, la Rue de la Vieille jusques & compris la Rue des Bouchers, aboutissante à la petite porte des Carmes & le Quai des Augustins.

Port de la Feuillée.

Le Port de la Feuillée comprend tout le Quai des Augustins, les Rues de la Pêcherie, de l'Herberie, de l'Enfant qui pisse, de la Lanterne, la place des Carmes, & la Rue des Bouchers jusqu'à la Déserte.

Port Chalamont.

Le Port Chalamont comprend depuis l'Herberie jusqu'à la Rue du Petit David & dépendance, la moitié de la Rue Longue, la petite Rue Longue, la Place Saint Nizier, la Rue des Trois Carreaux, la Basse Grenette, les Rues Mercieres jusqu'à Saint Antoine & la Rue Tupin jusqu'à la Rue des Quatre Chapeaux.

Port du Temple.

Le Port du Temple comprend depuis la Rue du Petit David jusqu'au Port du Roi, la Rue Ecorche-bœuf, la Place des Jacobins, la grande Rue Merciere jusqu'à la Rue Tupin, les Rues Ferrandiere & Thomassin jusqu'à la Place Grenouille & la Rue Raisin.

Port du Roi.

Le Port du Roi comprend jusqu'au Port du Temple, la moitié de la Place de Louis-le-Grand jusques & vis-à-vis de la Rue St. Dominique, & la Rue de l'Arsenal jusques & compris la Maison de Monsieur de la Valette.

Port du Sablet.

Le Port du Sablet comprend depuis la Porte de Saint George jusqu'à la Place Saint Jean, les Rues Saint George, de la Trinité & autres en dépendantes jusqu'à la Breche Saint Jean.

Port de Roanne.

Le Port de Roanne comprend depuis la Breche Saint Jean jusques & compris la Place du Gouvernement, les Rue Tramassac, Rue Portefroc, Rue du Bœuf jusques & compris l'Hôtel de Gadagne, la Place Neuve, la Petite Rue Tramassac, la Rue de la Fronde & la Rue Saint Jean jusqu'à ladite Rue de la Fronde, le Quai de la Baleine & la Rue des Trois Maries.

Port de la Baleine.

Le Port de la Baleine comprend le Quai de la Baleine, la Rue des trois Maries, la Rue de Saint Jean depuis la Place Neuve jusques & compris le Change, la Rue du Bœuf depuis ladite Place neuve jusqu'aux degrés du Change, la petite Rue Tramassac, la Rue de la Fronde & la Place du Gouvernement.

Port de la Douane.

Le Port de la Douane comprend depuis le Change jusqu'au Pont St. Vincent & toutes les Rues qui en dépendent.

Port de l'Arche de Noé.

Le Port de l'Arche de Noé comprend depuis le Pont Saint Vincent jusques & compris le Grenier à Sel & toutes les Rues qui en dépendent.

ENJOIGNONS aux Commissaires de Police de tenir la main à l'exécution de la présente Ordonnance, laquelle sera imprimée, lue, publiée & affichée à la maniere accoutumée, aux frais de qui il appartiendra; & passé outre comme pour fait de Police & matiere sommaire, nonobstant opposition ou appellation quelconques & sans préjudice d'icelles. FAIT & Arrêté à Lyon, dans la Chambre du Conseil de la Police en l'Hôtel commun de cette Ville, le premier Juillet mil sept cent cinquante-huit.

Signé DELAFFRASSE & PERRICHON.

Collationné,

QUINET, Greffier.

ORDONNANCE DE POLICE,

Pour servir de Réglement en ce qui concerne les Carrosses publics, appellés Fiacres.

CHRISTOPHE DE LAFFRASSE DE SEYNAS Chevalier, Conseiller honoraire en la Cour des Monnoies Sénéchaussée & Présidial, Lieutenant-Général de Police de la ville & Fauxbourgs de Lyon.

SUR ce qui nous a été remontré par le Procureur du Roi audit Siege, qu'attendu le Privilege exclusif accordé par SA MAJESTE au sieur BOURGELAT, l'un de ses Ecuyers ordinaires & Chef de son Académie établie à Lyon, de mettre, faire mettre & entretenir sur les différentes Places de cette Ville, des Carrosses, pour le service & la commodité publique, par Arrêt du Conseil d'Etat, du 21 Octobre dernier, enrégistré en notre Greffe le 15 du présent, il importoit sur-tout dans la nouvelle forme que se propose de suivre le susdit Propriétaire de ce droit, de rassembler toutes les dispositions des précédentes Ordonnances; d'en renouveller la publication; d'y en ajouter de conformes aux vues de la gestion dont il s'agit, en marquant d'une maniere précise, la qualité & la bonne construction à rechercher dans les Carrosses de Place, l'Ordre & la Regle que les loueurs de Carrosses, & leurs Cochers doivent observer, tant par rapport à leur arrangement sur les Places publiques, que pour le départ desdites Places, lorsqu'il se présente quelqu'un pour les louer; l'âge, l'expérience & la capacité des Cochers, à qui la conduite de ces Voitures est confiée, la maniere de les numéroter, ensorte qu'ils puissent être reconnus, lorsque les propriétaires & les Cochers donnent lieu à quelque plainte; les prix que les Loueurs de Carrosses ou les Cochers peuvent demander à ceux qui les emploient; que l'Ordonnance qui interviendra soit imprimée, lue, publiée & affichée à la maniere accoutumée & passé outre à son exécution, comme pour fait de Police, nonobstant, &c.

NOUS, Lieutenant-Général de Police susdit, faisant droit sur le Requisitoire du Procureur du Roi.

ARTICLE PREMIER.

ORDONNONS que les Maîtres desdits Carrosses, à l'heure, ne pourront exposer sur les Places qui seront par nous indiquées, à chacun d'eux, que de Carrosses bien conditionnés, garnis de bonnes soupentes, composées d'un nombre de cuirs prescrit par les Statuts de la Communauté des Selliers, & de tout ce qui est nécessaire pour la sûreté de ceux qui s'en servent, & attelés de bons Chevaux. Leur défendons les Marche-pieds de fer à leurs Carrosses; le tout à peine de confiscations, même d'amende & de punition exemplaire, s'il y échet.

II.

ENJOIGNONS à tous Propriétaires desdits Carrosses d'y apposer à leurs frais dans le haut, & sur le derriere, les Numéro que nous leur fixerons, avec de grands Chiffres peints à l'huile, marqués & tracés en jaune: le tout, sans préjudice de la marque du Propriétaire du Privilege des Carrosses sur Place, dont l'empreinte sera mise en notre Greffe par ledit Propriétaire, pour y avoir recours en cas de besoin. Faisons défenses aux Cochers de les conduire sans lesdits Numéro, à peine de confiscation des Carrosses, & cent livres d'amende, & sans ladite marque, à peine de confiscation & de trois mille livres d'amende, conformément à la disposition de l'Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 21 Octobre dernier, tant contre lesdits Cochers que contre les propriétaires desdites Voitures, solidairement.

III.

DE'FENDONS, sous les mêmes peines, à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'entreprendre sur le Privilege accordé par ledit Arrêt, de quelque maniere que ce puisse être, ni de faire aucun établissement de Voiture sur Place, de quelque forme, invention ou construction que ce soit, tirée par un ou plusieurs Chevaux, ou autres Animaux, sans avoir par un préalable obtenu la permission dudit sieur Bourgelat ou de ses Successeurs, & ayant cause.

IV.

ORDONNONS que lesdits Carrosses seront conduits tous les matins sur les différentes places qui seront par nous désignées, pour y rester en Hiver, depuis huit heures du matin jusqu'à neuf heures du soir; & en Eté, depuis sept heures du matin aussi, jusqu'à neuf heures du soir, sans entendre néanmoins prohiber aux Propriétaires desdits Carrosses, la liberté de venir plutôt sur lesdites Places, & d'y rester plus tard, c'est-à-dire, avant & après la fin de la journée dont nous avons fixé la durée, & les priver de l'avantage de conduire leurs Carrosses à la porte des Spectacles & à l'arrivée des Diligences, lorsque leurs Voitures ne seront ni demandées, ni occupées.

V.

ENJOIGNONS aux Cochers qui conduiront lesdites Voitures de se comporter honnêtement, de ne les exposer dès le matin, que dans les Places que nous leur aurons assignées pour le lieu de leur départ; de ne rester sur aucune de celles que nous n'aurons pas désignées pour le placement desdites Voitures, à moins qu'ils ne soient employés, & sur celles que nous aurons marquées à cet effet, qu'autant qu'ils

y

y feront nécessités par des courses qui les en approcheront, & que le nombre des Carrosses qui s'y trouveront, n'excédera pas le nombre de huit Voitures; de s'y tenir sur leurs sieges, bien rangés & en état de marcher lorsqu'ils en seront requis; de laisser le passage libre entre les Maisons & les Carrosses, pour la commodité des gens de pied; de mettre leurs Carrosses à une distance convenable les uns des autres, & même de se tenir aux différentes avenues de ces Places, pour la plus grande commodité du Public, & de maniere que l'accès des Boutiques & des Maisons soit libre, à peine de prison, & de plus grandes peines, s'il y échet.

VI.

Leur défendons pareillement de se tenir dans des rues voisines des Places sans être employés, comme aussi d'aller au devant de ceux qui demandent des Carrosses pour les engager à les préférer à d'autres.

VII.

Leur Enjoignons, lorsque leurs Carrosses seront exposés sur les Places à ce destinées, de mener & conduire ceux qui se présenteront les premiers, en payant par lesdites personnes vingt-quatre sous pour la premiere heure, vingt sous pour chacune des suivantes, & douze sous pour une seule course, de quelque étendue qu'elle soit, sans que, sous aucun prétexte, lesdits Cochers puissent exiger au-delà du prix fixé par le présent article, pendant le cours de la journée, à peine de prison & d'amende, de laquelle amende les Maîtres desdits Carrosses seront responsables civilement; & dans le cas où il seroit question de marcher la nuit, après neuf heures du soir, & de sortir le jour de la Ville, de monter les Montagnes des Carmélites, St. Sébastien, Fourvieres, & d'aller dans tous autres lieux de la Ville où les Carrosses ne peuvent être conduits, sans être attelés de plus de deux Chevaux, lesdits Cochers seront payés par ceux qui les emploieront, suivant le prix dont ils conviendront.

VIII.

Lorsque les Particuliers ne prendront pas eux-mêmes les Carrosses sur les Places, & qu'ils les feront venir à la porte de leur domicile ou ailleurs, on paiera deux courses si l'on fait prendre le Carrosse sur la Place d'un côté de la riviere à l'autre; & si on le fait prendre du même côté de la Riviere, & qu'il s'écoule plus de demi-heure, à compter du moment auquel le Cocher partira de la Place, jusqu'à celui où il aura conduit ceux qui l'auront fait appeller, on sera pareillement tenu de lui payer deux courses.

IX.

Et d'autant qu'il peut arriver, que lesdits Cochers, pour s'exempter de servir & de mener ceux qui se présentent les premiers pour louer leurs Voitures, alleguent faussement qu'ils sont arrêtés & retenus, nous faisons défenses auxdits Cochers de se tenir dans lesdites Places & aux environs, après qu'ils auront été demandés, à peine de cinquante livres d'amende, & de prison, de laquelle amende les Maîtres des Carrosses seront civilement responsables.

X.

Défendons aux Cochers, à qui les Maîtres ou Propriétaires des Carrosses en auront confié la conduite, de les donner à conduire à d'autres Cochers qui seront sans condition, ou à d'autres personnes, à peine de punition exemplaire, & de cinquante livres d'amende, &

feront emprisonnés en cas de contravention, tant les Cochers qui auront confié leurs Carrosses, que les personnes ausquelles les Carrosses auront été confiés.

XI.

FAISONS défenses pareillement aux Propriétaires des Carrosses de confier la conduite d'iceux à des Cochers au dessous de l'âge de dix-huit à vingt ans, & qui n'aient pas la force & l'expérience requises, sous peine de 300 liv. d'amende, & d'être civilement responsables des torts & accidents qu'ils pourroient causer, & contre les Cochers au dessus de cet âge, de punition exemplaire.

XII.

ET pour mieux engager les Cochers à bien servir le Public & leurs Maîtres avec fidélité, défendons à tous loueurs de Carrosses de se servir d'aucun des Cochers qui auront été employés à conduire les Carrosses sur Place, sans que lesdits Cochers justifient d'un congé, à peine de l'amende de 100 liv. & ne pourront, dans aucun cas, lesdits loueurs de Carrosses employer des Cochers, qui, pour des fautes commises en conduisant des Carrosses de Place, auroient été punis & déclarés incapables d'en conduire à l'avenir, à peine de ladite amende de 100 liv. pour la premiere fois, & de plus grande peine, en cas de récidive.

XIII.

DEFENDONS à toutes personnes de se tenir sur les Places & endroits où sont exposés lesdits Carrosses, pour s'ingérer d'en procurer le louage, ni de s'entremettre à cet effet en quelque sorte & de quelque maniere que ce soit, à peine de 100 liv. d'amende & de punition exemplaire, si le cas y échet.

XIV.

FAISONS défenses aux Maîtres & Propriétaires desdits Carrosses de les vendre, sans auparavant en avoir fait la déclaration au Propriétaire du Privilege, & sans les avoir fait démarquer; ce dont leur sera délivré certificat par ledit sieur Propriétaire : défendons à toutes personnes, ainsi qu'aux Selliers d'acheter des Carrosses marqués de la marque du Propriétaire du Privilege, à peine de l'amende de cinquante livres, tant contre l'acheteur que contre le vendeur, & d'être en outre solidairement tenus de tous dommages, intérêts envers ledit Propriétaire, auquel il est permis, en vertu de notre présente Ordonnance, de faire faire toutes perquisitions & recherches par un des Commissaires de Police, dans le domicile de ceux qui auroient acheté lesdits Carrosses.

XV.

ENJOIGNONS à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, qui voudront se servir desdites Voitures exposées sur les Places, de les payer pendant le cours de la journée par nous fixée, le prix arrêté par les articles VII & VIII, tant pour chaque course que pour chaque heure; comme encore de payer les sommes dont il aura été convenu avec les Cochers pour monter les Montagnes qui sont dans la Ville, en sortir & marcher pendant la nuit.

XVI.

LEUR faisons défenses de s'en servir d'autorité ou par violence; de maltraiter les Cochers en aucune sorte, & de monter sur leurs sieges pour mener lesdits Carrosses, à peine de 100 livres d'amende, & de plus grande peine, si le cas y échet, comme aussi des dommages, intérêts des loueurs de Carrosses sur Place.

XVII.

Defendons pareillement aux Cochers d'user de menace & de voie de fait, pour faire descendre ceux qui pourroient être dans lesdits Carrosses, à peine de 300 livres d'amende & de Punition exemplaire, de laquelle amende les Maîtres des Carrosses seront civilement responsables, sauf dans ledit cas, ainsi que dans celui porté dans l'article précédent, à se retirer respectivement pardevant un des Commissaires de Police, pour en faire dresser Procès-verbal.

XVIII.

Enjoignons ausdits Cochers, sous les mêmes peines, de rendre fidélement les hardes, nippes, effets ou papiers qui seront laissés dans lesdits Carrosses aux personnes qui les y auront oubliés, & d'en avertir dans le jour l'un des Commissaires de Police, à peine contre lesdits Cochers de 300 liv. d'amende & d'être poursuivis extraordinairement.

XIX.

Seront tenus tous les Particuliers qui se sont engagés & qui s'engageront à mettre & entretenir des Carrosses sur les Places, d'en fournir lesdites Places du nombre & au temps fixés par leur engagement; de remplir exactement toutes les conditions qu'ils se sont imposées, à peine contre les Particuliers qui ne satisferont pas à leur obligation d'une amende de 200 liv. & d'une indemnité envers le Propriétaire du Privilege, proportionnée aux dommages qu'il aura soufferts; & à cet effet, tous lesdits particuliers seront tenus de représenter leur concession & leur engagement, lorsqu'ils prendront leur Numéro, pour être ladite concession enrégistrée dans notre Greffe, & lors de l'enrégistrement, un exemplaire de la presente Ordonnance leur sera remis par le Greffier, pour qu'ils aient à s'y conformer.

Mandons aux Commissaires de Police de tenir la main à l'exécution de la présente Ordonnance: Enjoignons aux Huissiers de Police de prêter main-forte dans le besoin: & notre Ordonnance, afin que personne n'en ignore, sera imprimée, lue, publiée & affichée à la maniere accoutumée, & passé outre à son exécution, comme pour fait de Police, nonobstant, &c.

Fait et arrete'. A Lyon dans la Chambre du Conseil de la Police, en l'Hôtel commun de cette Ville, le vingtieme Décembre mil sept cent soixante. *Signés* DELAFFRASSE ET LAROCHETTE.

Collationné.
Quinet, Greffier.



AUTRE ORDONNANCE DE POLICE,

PORTANT Réglement pour les Carrosses, appellés Fiacres, *& fixation des salaires attribués aux Cochers pour les courses hors des limites désignées par ladite Ordonnance.*

Extrait des Registres du Greffe de Police de la Ville & Fauxbourgs de Lyon:

PIERRE POSUEL DE VERNEAUX, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président en la Cour des Monnoies & Sénéchaussée, Président premier au Présidial, & Lieutenant général de Police de la Ville & Fauxbourgs de Lyon.

Vu la Requête à nous présentée par les Concessionnaires du Privilege des Fiacres de cette Ville, notre Ordonnance de soit montré au Procureur du Roi, les Conclusions du Procureur du Roi étant à la suite

ORDONNONS qu'à compter du premier avril prochain, inclusivement, la course ordinaire, dont le prix est fixé, par les Réglements, à douze sous, demeure limitée, du côté de Serin, à l'Eglise de Sainte Marie des Chaines, & du côté de Vaise, à la Chapelle de la Chanal, & que les courses au-delà de ladite Eglise de Sainte Marie des Chaînes, jusqu'au port d'où partent & arrivent les Diligences de la riviere de Saône, dans le fauxbourg de Serin inclusivement; & les courses au-delà de la Chapelle de la Chanal, jusqu'à la porte de Lyon, au fauxbourg de Vaise, aussi inclusivement, seront payées à raison de vingt-quatre sous; à la charge par lesdits Concessionnaires de faire conduire jusques auxdits Port & Porte, moyennant ladite somme de vingt-quatre sous, ceux qui se serviront de leurs Fiacres de quelques places qu'ils partent.

ORDONNONS en outre que les courses, à la sortie du Spectacle & du Concert, seront payées à raison de vingt sous, à la charge que les Fiacres qui seront sur les places de la Comédie & du Concert, seront réputés être comme sur toutes les autres places où le Cocher doit marcher pour le premier qui le demande.

ENJOIGNONS, pour éviter toutes difficultés en ce qui concerne les Fiacres qui seroient arrêtés & retenus pour ladite sortie, aux Cochers des Fiacres retenus, de se ranger & placer derriere la Salle de la Comédie & celle du Concert, & de ne prendre les personnes qui les auront arrêtés que dans ledit endroit.

ENJOIGNONS aussi aux Cochers des Fiacres d'être sur leurs sieges, ou dans leurs Carrosses; leur défendons de se tenir dans les Cafés, Billards & Cabarets voisins de la place sur laquelle est leur voiture, & ce à peine de vingt-cinq livres d'amende, qui sera augmentée en cas de récidive, & même d'emprisonnement: Et sera la présente Ordonnance imprimée, lue, publiée & affichée par-tout où besoin sera, aux frais des Concessionnaires, afin que personne n'en ignore.

ENJOIGNONS aux Commissaires de Police, de veiller à sa pleine & entiere exécution, & de dresser des procès-verbaux contre les contrevenants, lesquels seront contraints au paiement des amendes prononcées contre eux, même par corps, & passé outre comme pour fait de police, nonobstant, &c.

FAIT & arrêté à Lyon, dans la Cambre du Conseil de la Police, en l'Hôtel commun de cette Ville, le seize Mars mil sept cent soixante & dix.

Signés, POSUEL DE VERNEAUX & LA ROCHETTE, en ses Concl.

Collationnés. QUINET, Greffier.

ETAT



ÉTAT
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,
DES PROVINCES
DE LYONNOIS, FOREZ ET BEAUJOLOIS, *& des Paroisses de Dauphiné, Bresse, Dombes, & autres dépendantes du Diocese de Lyon.*

ABERGEMENT, (l') paroisse partie en Dombes, partie en Bresse. Le clocher & le presbytere sont dans la partie de Bresse. C'est une baronnie & un ancien château fort, maintenant en ruine. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure. Toute la dîme appartient au Curé.
Curé, M. Raffin.
Seigneur-Baron, M. le comte de Montrevel, maréchal de camp.
La justice de la baronnie s'exerce à Montrevel, par des officiers qui y résident.
Juge, M. Tornier, avocat en parlement.
Procureur fiscal, M. Beaumont.
Greffier, le sieur Perrin.
Châtelain, M. Commerson, à Châtillon.
Curial, M. de Saint-Jean, notaire royal à Sulligna.
Juge pour la partie de Dombes, M. de Graire, à Trévoux.
Procur. fiscal, M. Michaille, à Trévoux.
Châtelain, M. Murillon, notaire à Toissey.
Greffier, le sieur Ruf, à Trévoux ; & *pour la Châtellenie*, le sieur Morel, commissaire à terrier, à Toissey.

ABERGEMENT, (l') LES-VARAY, annexe de St Jean-le-Vieux, dans la province de Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection & du bailliage de Belley, du ressort du parlement de Dijon, justice de Varay,
Vicaire desservant, M. Péroz.
Seigneur du clocher, M. Dervieux de Villard, demeurant à Lyon.
Les officiers sont les mêmes qu'à Saint Jean-le-Vieux.

AFFOUX, village en Beaujolois, sur les limites de cette province, annexe de Violey, justice de la baronnie de Joux-sur-Tarare.
Vicaire, M. Lallemand.

STE. AGATHE, village, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison. Le séminaire de S. Charles de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Bedouin.
Seigneur, M. le marquis de Simiane.
Juge, M. Souchon, avocat au parlement, à Montbrison.
Procureur fiscal, M. Durand.
Greffier, le sieur Ferrier.

STE. AGATHE, village dans le Forez, justice de Donzy. C'est une annexe de Roziers.
Vicaire, M. Perrin.

AGNEREINS, paroisse dans la province de Dombes, archiprêtré de Dombes.
M. l'abbé de Clugny, en sa qualité de doyen de Monbertou, nomme à la cure.
Curé, M. Benoît Charles.
La justice seigneuriale ressortit par appel à la chambre des requêtes du parlement de Dombes.
Seigneur, M. le comte de Seve, baron de Flecheres.
Juge, M. de Graire, avocat à Trévoux.
Châtelain, M. Moine l'aîné, à Montmerle.
Procur. fiscal, M. Chuinague, à Trévoux.
Greffier, le sieur Deschamps.

AIGREFEUILLE, commanderie de l'ordre de S. Lazare, dans la paroisse de Bagé-la-ville, en Bresse.
Commandeur, M. de Duras.

AIGUEPERSE, bourg, seigneurie, chapitre & annexe de la paroisse de Saint-Bonnet-des Bruyeres en Beaujolois, diocese d'Autun, archiprêtré du Bois-Sainte-Marie, élection de Villefranche. Le bourg seulement est de la justice du chapitre. L'église collégiale & paroissiale, est sous le titre de Notre-Dame. Les canonicats sont à la nomination du chapitre.
Chanoine-Doyen-Curé de St. Bonnet des Bruyeres, M. Louis-Laurent Gauthier, licencié en droit canon.

CHANOINES, *Messieurs*
Pierre Ducroux.
Claude Thomas.

Louis Griffon, *Curé de Propieres.*
Antoine la Rochette, *Curé de S. Raco.*
Antoine-Philibert Fumet, *Curé de Saint-Igny de-Vers.*
Antoine Audin.
François Guillin Dumontet.
Claude Griffon.
Louis Marie de la Metherie.
Philibert Denis.
Jean-Baptiste-Claude Pein.
Jean-Marie Thomas, *Vicaire d'Aigueperse.*
Benoît Lamure, *Vicaire de S. Bonnet.*

Il y a trois jurisdictions seigneuriales, en toute justice, dans l'enceinte de la paroisse : Aigueperse, Chevagny-le-Lombard, & Mussery.

La jurisdiction du chapitre s'étend sur l'enceinte du bourg.

Officiers de la Justice du Chapitre.

Juge, M. . .
Lieutenant, M. Jean de la Charme, notaire.
Procureur fiscal, M. Benoît Deborde.
Greffier, le sieur Jean Baptiste Thevenet.
Huissier, Pierre Fouillan.

Le surplus de la paroisse est de la justice de Chevagny-le-Lombard.

Il y a trois Foires dans l'année, le premier Mars, le 26 Avril & le 28 Nov.

AIGUILLY, village & paroisse dans le Beaujolois.
Curé, M. Reguilliat.

Les officiers de justice sont les mêmes qu'à la Varenne.

AILLIANT, fief situé dans la paroisse de Vougy, en Beaujolois. Il appartient au comté de Vougy.

AILLY, château & seigneurie en Beaujolois, dont dépendent les paroisses de Parigny, S. Cyr de Favieres & Comelle.
Seigneur, M. Bourlier de Parigny, conseiller en la cour des monnoies de Lyon.
Juge, M. Turge, avocat au parlement & au bailliage de Roanne.
Procureur fiscal, M. de Chastelu le jeune, notaire royal & procureur au bailliage de Roanne.
Greffier, le sieur Simonin.

AIX, ancien château & seigneurie en Forez.
Seigneur, M. Gayardon de Grezolles.

Les officiers sont les mêmes qu'à Grezolles.

ST. ALBAN, village de la paroisse de S. André d'Apchon en Forez, remarquable par ses eaux minérales.
Intendant des eaux minérales, M. Rostain, médecin à Roanne.

ST. ALBAN, village & paroisse en Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, justice en partie des baronnies de Poncin & Cerdon, en partie de Boches, Mortarey & la Balme, & en partie de la Baronnie de St. Jullin, du ressort du parlement de Dijon. Le chapitre de Cerdon nomme à la cure.
Curé, M. Chaney, qui reside à l'annexe.
Vicaires, Mrs. Berlie & Deguerry.
Seigneur, M. Quinson de Poncin.
Juge ordinaire, M. Grumet.
Juge d'appel, M. Brun.
Châtelain, M. Moiret.
Lieutenant de Juge, M. Jarrin.
Procureur fiscal, M. Baron, à S. Rambert.
Greffier, le sieur Juvanon.

ALBIGNY, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Achard.

ALBIGNY, ancien château & baronnie dans la paroisse de Montrottier en Lyonnois.
Seigneurs, les héritiers de M. Cholier de Cybins.
Juge, M. Durand fils, avocat à Lyon.
Capitaine-châtelain & Lieutenant de Juge, M. Jean-Claude Berger, notaire royal à S. Laurent de Chamousset.
Procureur fiscal, M. Dominiq. Raymond, notaire royal à l'Arbresle.
Proc. fiscal substitué, M. Noël Matagrin, not. royal à S. Laurent de Chamousset.
Greffier, le sieur Antoine Gimier, bourgeois à S. Laurent.
Huissiers, Thomasson & Caillet.

Les procureurs sont les mêmes qu'à Montrottier & Bully.

ST. ALBIN, hameau, chapelle & prieuré dans la paroisse de Bussieres, en Forez.
Prieur, M. Cahouette, chanoine régulier de la congrégation de France.

ALBUZY, château & fief en Forez. Il appartient à M. Vincent.

ALIX, village dans la paroisse de Marcy-sur-Anse, en Lyonnois, célebre par un chapitre noble de chanoinesses régulieres de l'ordre de S. Benoît.

CHANOINESSES, *Mesdames*

Prieure, Louise de Muzy de Veronin.
Sacristaine, Franç. Veronique de Naturel de Valetine.
Anne-Therese de Crescia.
Marie-Henriette de Crescia de la Tour.
Marie-Balthazard de Chapponnay.
Magdelaine de Beurville.
Catherine-Gabrielle Aimard d'Argensol.
Marie Gabrielle de Villeneuve.
Françoise-Susanne de Chapponnay.
Marie Allemand de Champier.
Sophie-Félicité de Rosieres.
Anne-Gabrielle de Rosieres d'Euvesin.
Françoise de Bouhélier d'Audelange.
Ignace-Gabr. de Bouhélier d'Audelange.

Catherine de Bar.
Françoise-Claudine de Macmahon.
Anne-Jacq. de Macmahon d'Eguilly.
Marie-Théodorine de Macmahon de Champsigni.
Marie-Pierrette de la Porte.
Rose de la Porte de Châteauvieux.
Sophie de la Porte d'Eydoche.
Helene de la Porte de Marcieux.
Marthe-Julie de la Porte.
Helene de Chapponnay de Beaulieu.
Marie-Barbe de Bocsozel.
Bernardine-Franç. d'Audelange d'Anoncour.
Judith-Pauline de Bernard de Sassenay.
Marie-Camille de Bernard de Sassenay.
Marguerite-Catherine de Greische.
Jeanne-Elisabeth de Greische de Salins.
Marie-Henriette de Cohorn.
Gabrielle de Cohorn de la Palun.
Alix-Elisabeth de Cheylus.
Adélaïde-Catherine de Dolomieu.
Anne-Sophie de Bocsozel de Mongontier.
Jeanne-Louise de Reugni du Tremblay.
Marie-Anne-Josephine d'Esmier d'Archiac.

CHANOINESSES honoraires, *Mesdames*

Marie-Françoise de Clugny de Thénissé, prieure de Leignieu.
Marie-Louise de Mouchet de Beaumont, prieure de l'Argentiere.
Supérieur majeur, M. de Foudras, grand-prieur de Savigny.
Aumônier, M. Durelle.
Dame du clocher & de l'enceinte du chapitre, Madame la Prieure.
Les officiers sont les mémes, avec toute jurisdiction, qu'à Dareizé.

ALIXMES, (les) village, château, terre & seigneurie dans la montagne, paroisse d'Ambérieu en Bugey.
Seigneur, M. Dujats d'Ambérieu.
Les officiers sont les mêmes qu'à Amberieu.

ALLIERES, gros hameau & chapelle succursale de la paroisse de Chambost-sur-l'Azergues, en Beaujolois.
Il y a quatre Foires: le samedi de la semaine de la Passion; le 12 Mai; le premier Août, & le 9 Octobre.

ALLIEU-EN-BUSSY, village & paroisse en Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, justice du comté de Bussy, du ressort de la sénéchaussée de Montbrison. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Grange. Il réside à Cezay qui en est l'annexe.
Seigneur, M. le marquis de Simiane.
Les officiers sont les mêmes qu'à Bussy.

AMANCY, chapelle située dans la paroisse de Châtillon-d'Azergues, en Lyonnois: c'étoit autrefois l'église paroissiale, & elle appartient à Mrs. de Savigny.

AMAREINS, village & paroisse de Dombes, archiprêtré de Dombes, du ressort du parlement de Trévoux. Les Minimes de Montmerle, comme prieurs de Saint-Trivier, nomment à la cure.
Curé, M. Gerin, docteur en théologie.
Seigneur, M. Bordeaux de Lurcy.
Juge, M. Degraire, avocat au parlement de Dombes.
Châtelain, M. Moine, notaire à Montmerle.
Procureur fiscal, M. Michaille, procureur à Trévoux.
Greffier, le sieur Perret, à Lurcy.
Il y a dans cette paroisse un château qui en porte le nom.
Le Messager de Montmerle se charge des commissions pour cette paroisse.

AMBATALLY, fief dans la paroisse de Cublize, en Beaujolois. Il appartient à M. Boujot, présid. à l'élect. de Villefranche.

AMBÉRIEU, beau bourg & grande paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley. M. l'abbé de la Chassagne nomme à la cure.
Curé, M. Philippe-Aimé Grumet, licencié en droits civil & canonique, ancien syndic général du Clergé de Bresse & Bugey.
Vicaires, Mrs. Jacob & de la Porte.
Pénitents du St. Sacrement.
Recteur, M. François Falque.
Les annexes de S. Denis & de Château-Gaillard, où M. le curé tient deux vicaires, dépendent d'Ambérieu.
Il y a trois chapelles rurales: une dans le bourg de St. Germain, sous le titre de la naissance de la Ste. Vierge, qu'on appelle *Notre-Dame de la Côte*; une au village des Alixmes, sous le titre de St. Roch; & l'autre, dans le village de Tiret, sous le titre de S. Georges.
La justice de la paroisse d'Ambérieu s'exerce à S. Rambert par le Juge-mage de ce lieu: elle a un Juge d'appel qui réside aussi à S. Rambert, & du Juge d'appel les causes sont portées au parlement de Dijon.
Seigneurs, M. Pierre Dujats pour les deux tiers; M. François de Buynand pour l'autre tiers.
Juge-mage, M. Jean-Louis Grumet, conseiller du Roi, & au conseil politique de la province de Bugey, Maire de la ville de S. Rambert.
Lieutenant de Juge, M. Jarrin, avocat en parlement.
Châtelain, M. Bonnier, avocat en parlem.
Procureur fiscal, M. Baron, not. royal, & procureur à St. Rambert.

Greffier, le sieur Débeney, notaire, procureur & contrôleur des actes à Saint Rambert.
Notaires, Mrs. Bichat, Sirand, Leclerc.
Corps de Ville.
Syndic perpétuel, M. Grumet, docteur en médecine.
Secretaire, M. Bichat.
Recteur des petites Ecoles, le Sr. Roman.

Il y a à Ambérieu deux Foires par année, l'une le 17 Janvier, & l'autre le 6 Décembre; & des Marchés tous les mercredis de l'année, qui ne sont guere que pour les bleds.

Il y a un bureau de poste, & toutes les semaines il vient d'Ambérieu à Lyon des voituriers, qui se chargent de toutes les marchandises. Ils logent la plupart à la Croix-Rousse.

AMBÉRIEUX D'AZERGUES, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Ribaudy.

La justice de cette paroisse dépend de la baronnie d'Anse, & ressortit, par appel, à la sénéchaussée de Lyon.

AMBIERLE, bourg, paroisse, prieuré de l'ordre de Clugny, & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré & élection de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le prieur du lieu nomme à la cure.
Curé, M. Villerd.
Vicaire, M. Barrier.
Prieur commendataire, M. l'abbé de la Rochefoucauld de Magnac, vicaire-général de Rouen.
Prieur claustral, Dom Debordes.
Sacristain, Dom Allier.
Procureur, Dom Bouquet.
Chantre, Dom Nepveu.
Mansionnaires, Dom de Lamurette, Dom Chantret, & Dom Cheze.

La paroisse d'Ambierle dépend de deux justices; savoir, de celle du lieu, & de celle de Pierfitte qui est du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Juge de la justice d'Ambierle, M. Gontier-Jobert, avocat en parlement.
Lieutenant de Juge, M. Bazin.
Procureur fiscal, M. Maret.
Greffier, le sieur Dupont de Bretalliere.
Procureurs postulants, Mrs. Thevenard, Maret, Dutreul de Rhins, Caquet, Ardouin, & Crozet.
Huissiers, Bonnabaud, Gontard & Lafay.
Notaires royaux, Mrs. Thevenard, Allier & Maret.

Il y a quatre Foires dans l'année à Ambierle; savoir, le 2 Avril, le premier Mai, le 6 Août & le 12 Novembre; & des Marchés les lundis de chaque semaine.

AMBLANIEU, village, province de Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection de Vienne. L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Richard.
Seigneur haut-justicier, M. de Bathéon de Vertrieux.
Juge, M. Fournier, à Vienne.
Châtelain ou Lieuten. de Juge, M. Claude-Philippe Sambin, notaire à la Balme.
Procureur fiscal, M. François Chaboud, à Vertrieux.
Greffier, le sieur Pierre Thollon, notaire à Verney.

AMBLERIEU, fief situé dans la paroisse de la Balme en Dauphiné. Il appartient à M. de Rachais.

AMBOURNAY, petite ville en Bugey, généralité du Duché de Bourgogne, élection de Belley.

L'Archiprêtré d'Ambournay comprend trente paroisses & quinze annexes, toutes en Bugey.
Archiprêtre, M. . . .
Archiprêtre substitué, M. Fournier, curé de Grolée.
Curé, M. Déforest, bachelier en théologie de la Faculté de Paris.
Vicaire, M. Montagnat, bachelier en théologie.

Il y a une abbaye de Bénédictins de la congrégation de S. Maur.
Prieur, Dom Joutet.
Sous-prieur, Dom Goutel.
Procureur cellérier, Dom Brunet.
Censier ou *Titrier*, Dom Alliaud.
Dépositaire ou *Dépensier*, Dom Mestral.
Sacristain, Dom Tesse.
Seigneur, Messire Paul de Murat, aumônier de feue Madame la Dauphine, vicaire-général de l'archevêché de Sens, abbé commendataire & doyen de Saint Pierre de Mauriac en Auvergne, abbé commendataire de l'abbaye royale de Notre-Dame d'Ambournay, & en cette derniere qualité, curé primitif & nominateur de la cure.

La justice s'exerce sur les lieux, dans l'hôtel abbatial, auquel les prisons sont attenantes. On va par appel au bailliage de Belley, & ensuite au parlement de Dijon.
Juge civil, crimin. & gruyer, M. Bajollet, avocat en parlement.
Capitaine-prévôt-châtelain, M. Auger.
Procureur fiscal, M. Ravier, notaire & procureur.
Greffier, M. Sirand, notaire & procur.
Curial, M. Colliex, notaire.
Avocat consultant, M. Dubrueil.
Notaires royaux, Mrs. Colliex, la Porte & Rouyer.
Commissaires en droits seigneuriaux, Mrs. Rouyer & Colliex.

Procureurs, Mrs. Colliex, la Porte, Auger, Verdellet, Savarin, Pauly, Cattin, Jornet, Chavent, Dubrueil & Michel.
Huissier royal, le sieur Eppel.
Huissiers; Morel, Pingeon & Devau.

Corps de Ville.

Premier Syndic, M. Ribod.
Second Syndic, M. Thevenin.
Conseillers de Ville, Mrs. Cozon, Rouyer, Ravet, & Bossu le cadet.
Secretaire de la Ville, M. Perey.
Chirurgien & Apothicaire, M. Corsain.
Commis à la marque des cuirs, M. Bonnet.
Petites écoles. Recteur, le sieur Perey.

Il y a dans Ambournay un bureau de poste pour les lettres, & la poste aux chevaux. On y tient, tous les samedis d'après les fêtes de Notre-Dame, des foires considérables par la quantité & la qualité des chanvres qu'on y débite ; on y amene aussi des bêtes à cornes, des cochons, & autres denrées, suivant la saison. Il y a un marché, tous les samedis de l'année.

AMBUTRIX, village & annexe de Vaux, province de Bugey, élection de Belley.
Vicaire, M. Mathieu.
Seigneurs, les Chartreux de la maison de Portes, en Bugey.

Les officiers sont les mêmes que ceux du marquisat de Saint-Sorlin.

AMIONS, bourg & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne. Le chapitre de Notre-Dame du Puy nomme à la cure.
Curé, M. Nabonnan.

La seigneurie appartient à la veuve ou aux héritiers de M. Berth. Les officiers de justice sont les mêmes qu'à S. Germain-Laval.

AMPLEPUIS, gros bourg & paroisse du Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, justice de Rebé. Le cellérier de Savigny nomme à la cure.
Curé, M. Girard.
Vicaire, M. Claude Delorme.
Chapelain & Aumôn. de Rebé, M. Patural.
Recteur des Ecoles, à la nomination des Seigneurs de Rebé, M. Gonon, prêtre.
Notaires, Mrs. Blanc & Sandrin.
Chirurgiens & Apothicaires, Mrs. Vincent & Pariat.

Il y a un bureau pour la marque des toiles.
Inspecteur, M. le Marchand des Mines.
Commis à la marque, les sieurs Jean Goutalhier ; François Bissuel, à Amplepuis.

Les Marchés se tiennent les mardis de chaque semaine.

AMPUIS, bourg, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le chapitre de S. Pierre de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Miard.
Seigneur, M. de la Condamine.
Juge, M. Delurieu, avocat & ancien Echevin de Lyon.
Châtelain, M. Ferrand, notaire à Lyon.
Lieutenant de Châtelain, M. Mouton, procureur à Condrieu.
Procureur fiscal, M. . .
Greffier, le sieur Pujon, procureur à Sainte-Colombe.

ANCY, village & annexe de la paroisse de Saint-Romain de Popey, en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Antoine Forest.

Le chapitre de S. Paul de Lyon est seigneur du clocher, & d'une partie de la paroisse. *Juge*, M. . .
Capitaine-châtelain, M. André Ferrand, notaire à Lyon.
Lieuten. de Juge, M. Bernard Aréthens, notaire & commissaire feudiste, à S. Jullien-sur-Bibost.
Procureur fiscal, M. Pierre Riboullet, bourgeois à S. Romain de Popey.
Greffier, M. Jean-François Morellon, notaire à Courzieux.
Huissier, Aguetant, à Savigny.

Les procureurs postulants sont les mêmes qu'à Savigny.

Le surplus de la paroisse dépend des justices de Pontcharra, du doyenné de Theylan, du communier de Savigny, &c.

ANDE-LA-ROCHE, paroisse, partie en Forez, & partie en Bourbonnois.
Curé, M. Petel.
Seigneur de la partie qui dépend de Glené, M. de la Tour, intendant & premier président du parlement de Provence.
Seigneur de la partie qui dépend de la Lierre, M. le marquis de Levis-Mirepoix.
Seigneur de la partie qui dépend du Coude, M. le comte de Vicy, lieutenant de Roi du Bourbonnois.

ST. ANDEOL-LA-VALLA, village & paroisse en Forez, archiprêtré & élection de S. Etienne, justice de S. Chaumond, du ressort du bailliage de Montbrison.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Antoine Desbruyeres.
Vicaire, M. Jean Gaumon.
Seigneur, M. le marquis de Montdragon.
Juge, M. Royer, avocat au parlement.
Procureur fiscal, M. Boteille.
Substitut du Procureur fiscal, M. Basset.
Greffier, le sieur Hervier.
Huissier du Seigneur, Indy.

Il y a deux Foires considérables qui se tiennent au Bessa, hameau situé près du Mont-Pila, & dépendant de la paroisse de

La-Valla. La premiere se tient le 6 Juin, & la seconde, le 6 Août.

ST. ANDEOL-LE-CHATEAU, bourg & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de S. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Merlin.

ST. ANDRÉ D'APCHON, *ou* DE RENAISON, village & paroisse en Forez, archiprêtré & élection de Roanne, du ressort du bailliage de Montbrison. Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
Curé, M. Nompere de Champagny.
Vicaires, Mrs. Travard & Madinier.
Seigneur, M. le marquis de S. George.
Juge, M. Ponchon, avocat.
Lieutenant de Juge, M. Ramey.
Procureur fiscal, M. Patin.
Greffier, le sieur Caquet.

Il y a pendant l'année quatre Foires à Saint André: le 3 Février, le 25 Avril, le 3 Août, & le 2 Novembre.

ST. ANDRÉ-DE-CORSY, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, justice de Montribloud & de Sure, du ressort du bailliage de Bourg. Le prieur de la Platiere de Lyon, nomme à la cure.
Curé, M. Laforest.
Seigneur du clocher, M. Nicolau de Montribloud.
Seigneur d'une partie de la paroisse, M. Verdat de Sure.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Montribloud & de Sure.

Il y a deux Foires par année dans cette paroisse: une, le lendemain de la fête de S. Laurent; & l'autre, le lendemain de celle de S. André.

ST. ANDRÉ DU COING, seigneurie en Lyonnois, qui comprend la paroisse de Limonest, & partie de celle de Saint-Didier au Mont-d'or.
Seigneur, M. de Quatrefages de la Roquette, conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Limonest.

ST. ANDRÉ D'HUIRIAL, village & paroisse dans la province de Bresse, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg. MM. les chanoines de Pont-de-Vaux nomment à la cure.
Curé, M. Mortier.

La justice de cette paroisse dépend de celle de Pont-de-Vesle, & les causes en ressortissent par appel au bailliage de Bourg.
Seigneur, M. le comte d'Esclignac.
Juge, M. Rivet.
Procureur fiscal, M. Dumas.
Greffier, le sieur Rivet.

ST. ANDRÉ-LA-COSTE, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Chantre.

ST. ANDRÉ-LE-BOUCHOUX, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, justice du comté de Romans-Ferrary, du ressort du bailliage de Bourg. Le chapitre de Notre-Dame des Marres de Montluel, nomme à la cure. *Curé*, M. Putod.
Seigneur, M. le comte de Ferrary de Romans, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, lieutenant de Roi de Bresse, Bugey, Valromey & Gex.
Juge, M. Chevrier, avocat en parlement.
Châtelain, M. de Montbarbon.
Procureur fiscal, M. Bonnet.
Greffier, le sieur Humbert.

ST. ANDRÉ-LE-PANOUX, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, justice de Corgenon, du ressort du bailliage de Bourg. M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Roche.
Vicaire, M. d'Alban.
Seigneur, M. le comte d'Apchon, brigadier des armées du Roi.
Juge, M. Dupuis.
Châtelain, M. Humbert.
Procureur fiscal, M. Ravet.
Greffier, le sieur Bonnet.

ST. ANDRÉ-LE-PUY, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, élection & du ressort de la sénéchaussée de Montbrison, justice de Bellegarde.

Le prieur de Bellegarde nomme à la cure. *Curé*, M. Titaud.

ANDREZIEUX, village & annexe de la paroisse de Saint-Cyprien, en Forez.
Vicaire, M. Roche.
Seigneur, M. le comte de Montjouvent, prieur de St. Rambert.
Juge, M. de la Chaize, avocat en parlement.
Lieutenant de Juge, M. Gonin.
Procureur fiscal, M. Appoticaire.
Greffier, le sieur Bertrand.

ANSE, ville, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

L'Archiprêtré d'Anse comprend quarante-cinq paroisses, dont dix-sept sont en Lyonnois, & vingt-huit en Beaujolois; & neuf annexes, dont trois sont en Lyonnois, & six en Beaujolois.
Archiprêtre, M. . . .
Archiprêtres substitués, M. Chanet, curé de Marcilly, & M. . . .

L'église paroissiale est desservie par un curé, un vicaire & quelques sociétaires. MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Jury de Letra.
Vicaire, M. Benoît Jonnery.
Sociétaires de l'église de S. Pierre d'Anse, M. le Curé & le Vicaire, sociétaires nés; M. Laurent Gobier.
COLLEGE. *Principal*, M. Mosnier.
Gouverneur de la Ville, M. de Chazelle.
Subdélégué de M. l'Intendant, M. Sain, pere.
Syndics, Mrs. Gobier & Germain.

La justice d'Anse dépend du comté de Lyon.

Notaires royaux réservés, M. Vaillant a les minutes de Mrs. Balmont, Macé & Bonny. M. Mosnier a les minutes de Mrs. Delagenette & Floriot.
Notaire seigneurial, M. Sain, fils.
Contrôleur des actes, & Receveur du Grenier à sel, M. Caquet d'Avaize.
Aides. Receveur, M. Bonnamour.

Il y a dans cette paroisse un Marché le vendredi de chaque semaine.

ANTHON, village, paroisse, & la premiere des quatre baronnies du Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & du ressort du bailliage de Vienne.

Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Monneret.
Seigneur, M. Decombles, écuyer & conseiller du Roi, seigneur de Chavagnieu, à Lyon.
Juge, M. Fornier, à Vienne.
Lieut. de Juge, M. Rigaud, à Pusignan.
Procureur fiscal, M. Pocat, à Anthon.
Greffier, le sieur Nugues, à Charvieu.

APAGNIÉ, fief situé en Beaujolois. Il appartient à M. le comte de la Poype.

APINAC, *ou* ESPINAC, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, du diocese du Puy, archiprêtré de Saint Paulien, élection de Montbrison. Les Bénédictins de la Chaise-Dieu nomment à la cure, comme prieurs de Lachaux en Auvergne.

Curé, M. Bourgin.
Vicaire, M. Berenger.
Seigneur, M. Flachat de la Rou.
Juge, M. Vissaguet du Bouchet, avocat.
Lieutenant, M. Daurelle, licencié ès-droits, notaire royal à Usson.
Procureur fiscal, M. Gallet, commissaire à Terrier, à Usson.
Greffier, le sieur Vion.
Huissier, Beauregard.

APINOST, hameau de la paroisse de Bully en Lyonnois. Il dépend de la baronnie de Savigny.

ST. APOLLINAIRE, village & paroisse partie en Lyonnois & partie en Beaujolois, archiprêtré de l'Arbresle, élection de Lyon pour ce qui est en Lyonnois, & élection de Villefranche pour la partie qui est en Beaujolois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le chapitre de S. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Proton l'ainé.
Seigneur, le chapitre de St. Just de Lyon.
Juge, M. . . .
Châtelain, M. Simonet, notaire à Tarare.
Proc. fisc. M. Thiolairon, à St. Clement.
Greffier, le sieur Simonet, marchand à Tarare.
Seigneur de la partie du Beaujolois, M. Guiguet de Chamelet.

Les officiers sont les mêmes que ceux de la châtellenie de Chamelet, où la justice s'exerce.

ST. APOLLINARD, village & paroisse dans le Forez, diocese de Vienne, archiprêtré de Bourg-Argental, élection de S. Etienne, justice de Maclas, du ressort du bailliage de Bourg-Argental.

Le college de Tournon, en qualité de prieur de S. Sauveur, nomme à la cure.

Curé, M. Morel.
Vicaires, Mrs. Pain & Lambert.
Seigneur, M. de la Beau de Berard.
Juge, M. de Chamberliac de la Bâtie.
Lieutenant de Juge, M. Cellard, à Malleval.
Procureur fiscal, M. Fontaine, à Malleval.
Greffier, le sieur Androl.

ARANDON, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection de Vienne. M dame l'abbesse de S. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Champollin.
Seigneur, M. le comte de la Poype.
Juge, M. Bonin, avocat à Vienne.
Châtelain, M. Sambin, à la Balme.
Greffier, le sieur Louis Bouquin.

ARBIGNY, village & annexe de Sermoyé, près de Pont-de-Vaux, archiprêtré de Bagé, province de Bresse, élection de Bourg.

Le curé de Sermoyé pourvoit à cette annexe.

Vicaire, M. Jaillard.
Seigneur, M. le prince de Listenois de Beaufremont, baron des villes de Pont-de-Vaux, Saint-Julien, &c.

La justice dépend de celle de Pont-de-Vaux, & les causes ressortissent par appel à Bourg, & de Bourg à Dijon.

Les officiers sont les mêmes qu'à Pont-de-Vaux.

L'ARBRESLE, & par corruption LABRESLE, petite ville murée dans le Lyonnois, sur les confins de l'ancienne baronnie de Savigny, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

L'Archiprêtré de l'Arbresle comprend vingt-sept paroisses, dont vingt-quatre sont en Lyonnois, & trois en Beaujolois; & onze annexes, dont dix sont en Lyonnois, & une en Beaujolois.

Archiprêtre, M. Girarde, curé de Bagnols.
Archiprêtre subst. M. Coste, curé d'Oingt.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.
Curé, M. Marion, bachelier en théologie.
Vicaire, M. Hurtier.
Pénitents du S. Sacrement. Recteur, le sieur Raymond.
HÔPITAL. *Recteur honor. né*, M. le Curé.
Recteurs & Administrateurs, Mrs. Benoît & S. Lager.
Conseillers, Mrs. Desprez & Raymond, notaires royaux.
GOUVERNEUR. M. Gaspard-Claude de Claret de Montverdun, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, ancien lieutenant aux Gardes Françoises.
Subdélégué de M. l'Intendant de Lyon, M. Raymond.
Seigneur, M. de Clugny, prévôt de l'église, comte de Lyon, aumônier ordinaire du Roi, baron & abbé commendataire de l'abbaye de Savigny.
Juge, M. Valous, écuyer, avocat & ancien échevin à Lyon.
Capitaine-châtelain, & Lieutenant de Juge, M. Verchere, gradué en droit, & procureur à Lyon.
Procureur fiscal, M. Raymond, notaire à l'Arbresle.
Greffier, le sieur Dantoine, à S. Pierre-la-Pallud.
Procureurs postulants dans la jurisdiction de Savigny, Mrs. Després, notaire à l'Arbresle; Desabiez, notaire à Saint Romain de Popey; Rigottier, notaire à Sain-Bel; Vigier, notaire à Bully; Bouchard, notaire à la Tour; Bidaut, notaire à Sain-Bel; Châtel, notaire à Sain-Bel.
Notaires royaux réservés; M. Pierre Després, & M. Dominique Raymond, à l'Arbresle.
Huissiers royaux, Clément David, & Pierre Chardon.
Huissiers de l'Abbaye, Jean Callier, Pierre Aguetan, a Savigny; Franç. Thomasson, à l'Arbresle.
Garde de bois, chasse & pêche du seigneur abbé, François Lamotte, & Guillaume Giraud, à l'Arbresle.
Contrôleur des actes, M. Raymond.

Il y a à l'Arbresle une brigade de la Maréchaussée de Lyon.
Sous-Brigadier, M. Jacques Cholet.

Il y a un bureau des postes pour les lettres.
Directeur, M. Spériolin.

L'abbé de Savigny a un ancien château à l'Arbresle, presque tout démoli, qui sert de prisons pour l'abbaye & pour les seigneurs voisins, par permission de l'abbé.

ARBUISSONNAS, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche. M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Serre.
Seigneur, M. Renaud.
Juge, M. Calemard, avocat à Villefranche.
Lieutenant, M. Plattet.
Procureur fiscal, M. Boithier, bourgeois de Lyon.
Greffier, le sieur Crozet.

ARCINGES, village, paroisse, château & seigneurie dans le Beaujolois, diocese de Macon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche. Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Verney.
Seigneur, M. le comte de S. George.
Juge, M. Thivend, pere.
Procur. fiscal, M. de la Croix d'Azolette.
Propriétaire du Greffe, le sieur Thivend.
Greffier-commis, le sieur Dextre, à Ecoches.
Huissiers, Vermorel & Delaroche.
Notaire, M. Dextre, fils.

ARCISSE, château presque ruiné, en Beaujolois.
Seigneur, M. Bottu de la Barmondiere.
Lieutenant de Juge, M. Plattet.
Procureur fiscal, M. Perrachon.
Greffier, le sieur Chanorier.

ARCON, village & paroisse en Forez, archiprêtré & élection de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'Archevéque & le Prieur d'Ambierle, nomment à la cure alternativement. *Curé*, M. Mourier.
Seigneur, M. le marquis de S. George.

La justice dépend de celle de St. André d'Apchon, & l'on en appelle à Montbrison. Les officiers sont les mêmes qu'à St. André.

ARCONSAT, village & paroisse sur les confins du Forez, diocese de Clermont, archiprêtré de Billon, élection de Montbrison. M. l'Evêque de Clermont nomme à la cure.
Curé, M. Buisson.

LES ARDILLATS-SUR-BEAUJEU, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice des Prés. Le chapitre de Beaujeu nomme à la cure.
Curé, M. Janson.

ARGENTAL, paroisse & baronnie en Forez, diocese de Vienne, archiprêtré de Bourg-Argental, élection de Saint-Etienne, du ressort du bailliage de Bourg-Argental. Le college de Tournon, en qualité de prieur de S. Sauveur, nomme à la cure. *Curé*, M. Martel.
Seigneur, le Roi.
Seigneur-engagiste, M. François-David Bollioud de Saint-Jullien, baron d'Argental, seigneur de Fontaine-Françoise, Fontanelle, Chazeuil, &c. *à Paris*.
Les officiers sont les mêmes que ceux du bailliage royal.

L'ARGENTIERE

L'ARGENTIERE, prieuré noble de Bénédictines, en Lyonnois.

CHANOINESSES, *Mesdames*

Prieure, Madame Louise de Mouchet de Beaumont.
Sous-Prieure, Madame Marie-Françoise de Nastrac de la Roche Montex.
Ant. Eleonor de Coignet Deigouttes.
Jeanne de Charbonnay de Peloufac.
Marie-Françoise Leveque de Bretteville.
Antoinette-Louise de Thy.
Aumônier, M. . . .
Supérieur-majeur, M. de Foudras, grand-prieur de Savigny.

La prieure de l'Argentiere est Dame du clocher & de la plus grande partie de la paroisse d'Aveyze.
Juge, M Prost, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Delanglade.
Procureur fiscal, M. Reynaud.
Greffier, le sieur Reynaud fils, notaire à S. Symphorien-le-château.
Huissier, le sieur . . . .
Seigneur haut-justicier, M. l'abbé de Savigny.

Ses officiers sont les mêmes que ceux d'Aveyze.

L'ARGENTIERE, fief dans la paroisse de Boen en Forez. Il appartient à M. Staron.

ARGIGNY, château & seigneurie, situés dans la paroisse de Charantay, en Beaujolois.
Seigneur, M. de Monspey, comte de Valiere.
Juge, M. Brac, fils, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Tatu.
Procureur fiscal, M. Boiron.
Greffier, le sieur Guillard.

ARNAS, village, prieuré de l'ordre de S. Benoît, paroisse, château & seigneurie dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche. Le prieur du lieu nomme à la cure.
Prieur, M. de Naturel de Valetine, chanoine de S. Pierre de Mâcon.
Curé, M. Finiel.
Dame, Madame Balant d'Arnas.
Juge, M Calemard, avocat à Villefranche.
Capitaine-châtelain, M. Barnoud, procureur à Villefranche.
Procureur fiscal, M. Dextre, procureur à Villefranche.
Greffier, le sieur Delacoste, notaire & procureur à Villefranche.

ARPHEULLETTE, fief en Forez. Il appartient à M de Berthelas.

ARS, village & paroisse en Dombes, archiprêtré de Dombes. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Garnier.
Dame, Madame Dupré de Saint-Maur, veuve de messire Jean-Louis Garnier, chevalier de S. Louis, lieutenant aux Gardes Françoises.
Juge, M. Degraire, avocat au parlement de Dombes.
Châtelain, M. Chuinague, procureur au même parlement.
Procureur fiscal, M. Farbot, conseiller, notaire & secretaire de l'Intendance.
Greffier, le sieur Ruf.

ARTHUN, village & paroisse en Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbrison, justice de Boen, ressortissant par appel au bailliage de Montbrison. Les Bénédictins de Clugny nomment à la cure.
Curé, M. Banfiere.
Seigneur, M. Punctis de la Tour, écuyer, ancien capitaine au régiment de Lyonnois.
Juge, M. Delesgallery.
Procureur fiscal, M. Ferrand, notaire à Boen.
Greffier, le sieur Turreau.

ATTIGNAT, village, paroisse & baronnie de la province de Bresse, archiprêtré de Bourg, élection de Bourg. La justice des hameaux d'Attignat, de Vaccagnole & de Charmeil, dépend de la baronnie d'Attignat; le hameau de Crangeat a sa justice particuliere; les hameaux de Jallamonde & des Equis, dépendent de celle de Montrevel; & le hameau du Blétonnay, de celle du marquisat de St. Martin-le Châtel. Toutes ces justices ressortissent au bailliage de Bresse, à la réserve de celle de Montrevel, qui ressortit immédiatement au Parlement de Dijon.
M. l'Archeveque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Barthelemi Gayet.
Vicaire, M. Pierre Levrat.
Dame-baronne, Mme. Claudine Dutreuil, baronne d'Attignat.
Juge de la Baronnie, M. Jacques-Etienne Dupuis, avocat en parlement & procureur du Roi de la mairie & police de Bourg.
Lieutenant de juge, M. Charles-Nicolas Chambard, procureur à Montrevel.
Procureur fiscal, M. Jean-Franç. Ravel, procureur à Bourg.
Curial, M. Jean Vallelon, notaire royal à Craz.
Greffier, le sieur Ceysériat, procureur à Bourg.
Huissier, Philibert Cocon, à Craz.

AVAUGE, beau château en Lyonnois, dans la paroisse de S. Romain de Popey, sur la grande route de Moulins.
Seigneur, M. le marquis d'Albon, prince d'Yvetot, marquis de S Forgeux. Ses officiers sont les mêmes qu'à Saint-Forgeux.

AUBIGNY, chateau & fief dans la paroisse de Sury-le-Comtal. Il appartient à M. Henrys d'Aubigny.

AUDOUR, château en Mâconnois, & seigneurie qui s'étend sur quelques cantons du Beaujolois.

Seigneur, M. le comte de Damas d'Audour.

Lieutenant de Juge, M. de la Charme.

Procureur fiscal, M. Craponne.

Greffier, le sieur Bonnetain.

AVENAS, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, justice du Sauzay, du ressort du bailliage de Villefranche. Le chapitre de Saint Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Pillet.

Seigneur, M. le comte de Laurencin d'Avenas.

Ses officiers sont les mêmes que ceux du Sauzay.

Il y a deux Foires : l'une le 6 Juin, & l'autre le 16 Août.

AVEYZE, village & paroisse sur les confins du Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. La prieure de l'Argentiere nomme à la cure.

Curé, M. Mure.

Vicaire, M. . . .

DAME *du clocher & de la plus grande partie de la paroisse*, Madame Marie-Louise de Mouchet de Beaumont, prieure de l'Argentiere.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de l'Argentiere.

Seigneur d'une autre partie, M. Camille Dareste de Saconay.

Juge, M. Mongirod, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Reynaud, pere.

Procureur fiscal, M. Teyssot.

Greffier, le sieur Reynaud, fils.

Seigneur du reste de la paroisse d'Aveyze, M. Aimard-André Chapuis de Laval. Ses officiers sont les mêmes qu'à Yzeron.

AVEYZIEU, village & annexe de la paroisse de St. Miard en Forez, élection de Montbrison.

Vicaire, M. Violier.

AUXERRE, canton & seigneurie dans la paroisse de Tarare en Lyonnois, dont la justice s'exerce au hameau du Serroux.

Seigneur, M. Gayot de Mascranny de la Bussiere.

Châtelain, M. Cl. Simonet de Ronziere.

Procureur fiscal, M. Delaval, notaire.

Greffier, le sieur Tricaud.

Huissiers, Saunier & Lapoire.

AZOLETTE, village, paroisse & seigneurie, avec haute justice, dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu. L'Abbé de St. Rigaud nomme à la cure.

Curé, M. Michel.

Seigneur, M. de la Croix.

Lieutenant de Juge, M. Bellet, notaire à la Guillelmiere.

Procureur fiscal, M. Sapin, notaire à Poule.

Greffier, le sieur Aulat de Vavre.

Huissier, Depaye, à Poule.

B A

BACOT, château & seigneurie en Beaujolois.

Seigneur, M. Peysson de Bacot.

Juge, M. Thevenet, notaire à Saint-Pierre-le-vieux.

Procureur fiscal, M la Rochette, à Saint Christophe-le-vieux.

Greffier, le sieur Pochon, notaire à Ouroux.

BAGÉ-LA-VILLE, paroisse de la province de Bresse, élection de Bourg, archiprêtré & justice de Bagé-le-châtel, du ressort du parlement de Dijon. Le grand Custode de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Benoît Caboux.

Vicaire, M. Antoine Largeron.

Seigneur, M. de la Rochefoucault d'Urfé.

Juge, M. Joseph Matraire.

Châtelain, M. Claude-Philibert Dagallier, qui est en même temps Bailli-capitaine des ville & mandement de Bagé.

Procureur fiscal, M. Joseph Lecuyer.

Greffier, le sieur Joseph Rabuel.

BAGNOLS, bourg, paroisse, château & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le Seigneur de la paroisse nomme à la cure.

Curé, M. Girarde, archipr. de l'Arbresle.

Vicaire, M. . . .

Seigneur-Baron, M. Croppet de Varissan.

Juge, M. Durand, fils, avocat à Lyon.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Ant. Fornas, au bois d'Oingt.

Procureur fiscal, M. Valfort, au bois d'Oingt.

Greffier, M. Vial, notaire royal & commissaire feudiste, à Frontenas.

Huissier, Mouchette au bois d'Oingt.

BALBIGNY, village & paroisse en Forez, archiprêtré de Néronde.

Les Religieux de Clugny nomment à la cure. *Curé*, M. Martin.

LA BALME, village & annexe de la paroisse de S. Alban, en Bugey.

Vicaire, M. Verne.

Co-Seigneurs, M. de Poncin, M. de Valernod, & M. Montillet.

Les officiers sont les mêmes qu'à Saint-Alban.

LA BALME, Bourg en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, justice & élection de Vienne, du ressort du parlement de Grenoble. Les Carmes déchaussés de Lyon, à cause de leur prieuré de Chavanos, nomment à la cure.

Curé, M. Roux.

Vicaire, M. Roux, résidant à Vertrieu, annexe de la Balme.

Seigneur, M. le comte de la Tour Boulieu, ancien capitaine de cavalerie, & chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Juge, M. Fournier, pere, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Plantier, notaire à Crémieu.

Lieutenant de Juge, M. Fournier, fils, à Vienne.

Procureur fiscal, M. Tholon.

Greffiers, MM. Penet & Clert.

Il y a dans la paroisse de la Balme; une communauté de Dames Chartreuses, appellée Salettes, fondée par les Dauphins de Viennois, & située sur les bords du Rhône.

Prieure, Madame Dangeville.

Vicaire, Dom Espinasse.

Coadjuteur, Dom de Ponce.

Procureur, Dom Martin.

Il y a aussi dans cette paroisse une grotte qui est regardée comme une des merveilles du Dauphiné, & deux châteaux: celui où résidoient les Dauphins de Viennois, & qui est tombé en ruine; & celui du Seigneur qui l'habite.

LA BALME SAPPEL, village & annexe de la paroisse de Saint-Alban, dans le Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, justice de Cerdon, & du ressort du parlement de Dijon.

Vicaire, M. Deguerri.

Seigneur, M. Quinson de Poncin.

Juge ordinaire, M. Grumet.

Juge d'appel, M. Brun.

Châtelain, M. Dezoches.

Lieutenant de Juge, M. Janin.

Procureur fiscal, M. Baron.

Greffier, le sieur Juvanon.

BAM *ou* BANS, hameau situé à un quart de lieue de Givors en Lyonnois. du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Il y a une église dont celle de Givors étoit autrefois annexe.

BANEINS, village & paroisse dépendante de l'Abbaye d'Ainai, des provinces de Bresse & de Dombes, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg & de Trévoux, justice de Bourg & de Trévoux, du ressort du bailliage de bourg pour la partie de Bresse, & de celui du parlement de Trévoux pour la partie de Dombes. M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. d'Honorati du Crozet, bachelier de Sorbonne.

Dame, Madame la comtesse de la Garde, marquise de Polignac.

Juges, M. Degraire, à Trévoux; M. Chevrier, à Bourg.

Châtelains, M. Murillon, à Toissey, pour la partie de Dombes; M. Humbert l'aîné, à Châtillon, pour la partie de Bresse.

Procureurs fiscaux, M. Chuinague, à Trévoux, pour la partie de Dombes; M. Ravet, à Bourg, pour la partie de Bresse.

Greffiers, le sieur Ruf, à Trévoux, pour la partie de Dombes; le sieur Humbert le cadet, à Bourg, pour la partie de Bresse.

BANTANGE, paroisse & marquisat dans la province de Bourgogne, archiprêtré de Bagé, élection de Dijon, justice de Louhans, du ressort du bailliage de Châlons-sur-Saône. M. le Prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Jean-Mathieu Berard.

DAME, Mme. la comtesse de Chamillard, marquise de Bantange.

Juge, M. Théodore Durand.

Procureur fiscal, M. Franç. Dompmartin.

Greffier, le sieur Pierre Boulay.

Géometre & Commissaire à terrier du marquisat, M. Claude-François Pernot.

LA BARALLIERE, château en Forez. Il appartient à M. d'Arlos de la Servette, comte d'Entremont.

BARD, village, prieuré & paroisse en Forez; archiprêtré & élection de Montbrison, justice d'Ecotay & Beauvoir, du ressort du bailliage de Montbrison.

Prieur, M. Gaspard de Pingon, comte de Lyon: il nomme à la cure.

Curé, M. André Mallet.

Seigneur, M. Amédée-Victor S. Martin Daglier, marquis de S. Germain.

Juge, M. Anne Dumond.

Châtelain, M Gilbert Souchon.

Procureur fiscal, M. Claude Dutroncy.

Greffier, le sieur Claude Tissier.

LA BARGE, château & seigneurie dans la paroisse de Grezieux-la-Varenne, en Lyonnois.

Seigneur, M. Desbrosse de la Barge.

Châtelain, M. Desprès l'aîné, notaire royal audit Grezieux.

Procureur fiscal, M. Vigier, pere, à Vaugneray.

Greffier, le sieur Després le jeune, à l'Arbresle.

Huissier, Charbonne.

BARIOZ, château situé dans le hameau de la Balme, annexe de S. Alban, en Bugey. Il appartient à M. Deyria.

BARONNAT, ancien château & fief dans la paroisse de Cheissy. Il appartient à M. Jars, l'un des entrepreneurs des mines de cuivre du Lyonnois.

LA BARRE, château & fief dans la paroisse de Limans en Beaujolois. Il appartient à M. Lemau, receveur des tailles à Villefranche.

ST. BARTHELEMI-L'ESTRA, village & paroisse en Forez, archiprêtré de Courzieux.

Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure. *Curé*, M. Bonjour.

Seigneur, M. le marquis de Sassenage.

La justice s'exerce à Montbrison.

BAS-EN-BASSET, gros bourg & paroisse dans le Forez, diocese du Puy, archipretré de Monistrol, élection de Montbrison, justice du marquisat & baronnie de Rochebaron, pour la plus grande partie, & pour le reste de Bas, du ressort du bailliage de Montbrison; on en appelle au présidial de Lyon, ou au parlement de Paris, suivant les cas.

M. l'Evêque du Puy nomme à la cure.

Curé, M. Page, archiprêtre de Monistrol.

Vicaires, MM. Abrial & Pontchardier.

Théologal, M. Favier l'ainé.

Habitués, Mrs. Bos, & Gaudonier.

Prieuré de St. Pierre de Salles : il est situé dans le hameau de Salles, qui dépend de cette paroisse.

Prieur, M. l'Abbé de Pinet, vicaire général de M. l'Evêque du Puy.

Chapelle de S. Antoine, située dans le château de Rochebaron.

Prieur, M. Drossange de Navognes.

Chapelle de Notre-Dame de bon Secours, dans laquelle a été fondé le prieuré de Saint-Julien.

Prieurs, les Minimes de Rochepaule.

BASSIEUX, fief en Lyonnois. Il appartient à M. Perrichon de Châtillon.

LA BASTIE, ancien beau château & seigneurie en Forez, dans la paroisse de S. Etienne le-Molard.

Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Juge, M. Souchon, avocat au parlement, à Montbrison.

Procureur fiscal, M. Durand.

Greffier, le sieur Jacquet.

BATAILLOU, château & seigneurie en Forez.

Seigneur, M. Boyer de Moncel.

BATAILLY, fief situé dans la paroisse de Cublize, sans justice. Il appartient à M. Boujot, président en l'élection du Beaujolois.

LA BASTIE, seigneurie située à la Balme-Sappel, annexe de Saint-Alban, en Bugey. La justice s'exerce à St. Rambert.

Seigneur, M. de Valerhod.

BAYERE, hameau dans la paroisse de Charnay. Il y a un château qui appartient à M. Durand, Secretaire du Roi. Ses officiers sont les mêmes qu'à Châtillon d'Azergues.

BEAUCRESSON, château & fief en Forez. Il appartient à M. le marquis de Damas du Rousset.

BEAUJEU, petite ville fort ancienne, premiere prévôté du Beaujolois, & ancienne capitale de la province, diocese de Mâcon.

L'Archiprêtré de Beaujeu comprend trente-sept paroisses & sept annexes, le tout en Beaujolois.

Archiprêtre, M. Besson, curé de Claveysolles.

CHAPITRE *de Beaujeu, dignité & chanoines, Messieurs*

Laurent Pontus Bessie, docteur de la maison & société de Sorbonne, *Doyen*.

Jacques Varenard, *Chantre*.

Jean-Marie Dubost, *Sacristain*.

Nicolas Brac.

Antoine Pressavin.

Jacques Saulnier.

Pierre Janson, bachelier en théologie de la faculté de Paris.

Nicolas Brac du Chasti, docteur en théologie, *Syndic du chapitre*.

Nicolas Pressavin de Presle, bachelier en théologie de la faculté de Paris.

Matthieu Dumas, *Théologal*.

Charles Janson, le jeune.

.... Prudhon.

Peresme, *Chapelain*.

Notaire & secretaire du chapitre, Philippe Tettenoire.

Procureur du chapitre au bailliage de Villefranche, M. Pierre Canard.

Receveur du chapitre, Pierre Teillard.

Eglise paroissiale. *Curé primitif*, le chapitre. *Curé titulaire*, M. Alexandre Teillard. *Vicaire*, M. Chamrion.

Picpus, Ce monastere a été fondé par les habitants en 1611.

Gardien, le R. P. Laurent.

Pere temporel, M. le marquis de Saint-Amour, seigneur de Villié, &c.

Confrairie des penitents du S. Sacrement. M. Thevenon, *Recteur*.

Hôpital. L'administration intérieure est confiée à des Sœurs de S. Joseph.

Supérieure, Madame Deshaire.

Gouvernement & Corps de Ville.

GOUVERNEUR, M. Brac de Montpiney ancien capitaine au régiment Royal-Comtois.

Echevins, Messieurs

Pierre Teillard, pere.

Thevenon, avocat.

Conseillers, Messieurs

. . . . Gaudet.

Jean-Marie Jeorgerat, négociant.

Nicolas Teillard Buty.

Notables, Messieurs

Varenard, chanoine & sacristain.

Roujon de Fécamp, écuyer, secretaire du Roi.

Dumas pere, receveur du grenier à sel.
Matthieu Janson, notaire & procureur.
Nicolas Sanslaville, pere.
Aimé Vibert, négociant.

Syndic & Receveur.

M. Claude Janson, notaire & procureur.
Secretaire, M Jacques Durand.

Milice Bourgeoise.

ETAT-MAJOR. M. Aimé Janson l'aîné, *Major.*
M. Aimé Vibert, *Aide-Major.*
M. Jean Velu, *Garçon-Major.*

I. *Quartier.*

M. Jean-Marie Jeorgerat, *Capitaine.*
M. Pierre Jeorgerat, *Lieutenant.*
M. Jean-Marie Teillard, *Sous-Lieutenant.*

II. *Quartier.*

M. Jacques-François Robat, *Capitaine.*
M. Antoine Gambin, *Lieutenant.*
M. Claude Raclet, *Sous-Lieutenant.*

III. *Quartier.*

M. Robert Janson, *Capitaine.*
M. François Veré, *Lieutenant.*
M. Aimé Pressavin, *Sous Lieutenant.*

IV. *Quartier.*

M. Pierre Teillard, *Capitaine.*
M. Claude Sanslaville, *Lieutenant.*
M. Nicolas Veré, *Sous-Lieutenant.*

PRÉVÔTÉ. La justice se rend au nom de Mgr. le Duc d'Orléans.
Juge prévôt & Châtelain, M. Pressavin, avocat en parlement.
Lieutenant, M. Thevenon, avocat en parlement.
Procureur fiscal, M. Richard.
Substitut, M. Gaudet.
Greffier, le sieur Durand.
Huissiers, Dumay & Troncy.
Procureurs de la prévôté, érigés en titre d'office en 1695. MM. d'Aigueperse, Testenoire, Matthieu Janson, Claude Janson, Santallier & Sanslaville.
Notaires, MM. Testenoire, Daigueperse, Matth. Janson, Claude Janson, Gaudet, Durand, Santallier, Sanslaville.

College & Pension.

Directeurs, le chapitre & le corps municipal.
Principal, M. Proton.

Il y a trois Professeurs à la nomination du Principal
Chirurgiens, MM. Aimé Janson pere, Doyen; Moïse-Alexis Gelin, Matthieu Poirier, Jacq. Ducasting, Aimé Janson, neveu; Aime Pressavin, ancien Chirurgien major des armées du Roi, & Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.
Commissaires en droits seigneuriaux, MM. Dabry & Barrot.
Contrôleur des actes, M. Durand.
Recev. du grenier à sel, M. Dumas le pere.

BEAULIEU, prieuré de l'ordre de Fontevrault, en Forez.
Prieure, Madame . . . .

BEAUMONT, église appellée de ce nom, dans la paroisse de la Chapelle du Chatelard en Dombes. Elle est desservie par le même curé, possédée par le même seigneur, & de la même justice. Cette église est annexe ou succursale de la chapelle du Chatelard.

BEAUREVERT, fief en Forez, dans la paroisse de Mornant. Il appartient à M. Regnard de Beaurevert.

BEAUREVOIR, château & fief en Forez, dans la paroisse de S. Germain-Laval. Il appartient à M. Ma..te de Beaurevoir.

BEAUVERNAY, fief en Lyonnois, dans la paroisse de S. N..ier sous Charlieu. Il appartient à M. le marquis de S. George.

BEAUVOIR, fief en Forez, situé dans la paroisse d'Arthun. Il appartient à M. de Rochefort, écuyer, ancien officier de cavalerie.

BELAIR, château & fief dans la paroisse de Fleurieu en Lyonnois. Il appartient à M. Claret de la Tourrette.

BELAIR, chateau & fief en Beaujolois, situé dans la paroisse de Pommiers. Il appartient à Mme. Mignot de la Martisiere.

BELIEVRE, château & seigneurie en Lyonnois.
Seigneur, M. de Beauregard.
Capitaine-châtelain & Lieutenant de Juge, M. Pierre Gayet.
Greffier, le sieur Honoré Gayet.

BELIGNY, paroisse dans le Beaujolois, sur le rivage de la Saône, archiprêtré d'Anse, élection, justice & Bailliage de Villefranche,
MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Guillard, à Villefranche.

BELLEGARDE, village, prieuré, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbrison.
Prieur, M. de Riverie, chanoine d'Ainai. Il nomme à la cure.
Curé, M. de Rochefort.
Sacristain, M. Charles.
Seigneur, M. Ranvier de Bellegarde, conseiller en la cour des mon. à Lyon.
Juge, M. Javognes, avocat.
Procureur fiscal, M. Pignac.
Greffier, le sieur Girard.

BELLEROCHE, bourg, paroisse, château & seigneurie en Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Roanne.
Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Magnard.
Seigneur, M. le marquis de Nagu, mestre de camp de cavalerie, premier cornette de la seconde compagnie des mousquetaires de la garde du Roi, chevalier de S. Louis.

Juge, M. Thivend, avocat & notaire royal à Cours.
Lieutenant, M. de Lacroix, notaire royal à Azolette.
Procureur fiscal, M. . . . . .
Greffier, le sieur Babillon, chirurgien à S. Germain-la-Montagne.
Huissier, Depay.
Depuis l'année 1764 il y a un Bureau établi pour la marque des toiles.
Sous-inspecteur, M. de Coassy.
Commis, le sieur ...
Il y a trois foires dans l'année ; le 23 Avril, le 24 Juin & le 29 Août.

BELLEVILLE, jolie petite ville du Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche.

CHAPITRE. Cette église est collégiale & paroissiale; elle a été unie avec tous ses droits, à la congrégation des chanoines réguliers de France.
Abbé commendataire de l'Abbaye royale de Notre-Dame, Messire Antoine de la Goutte, vicaire général du diocese de Lyon.

CHANOINES, *Messieurs*

Prieur & Curé, Michel Duchamp.
Ancien prieur & syndic du chapitre, Jean-François Garnier.
Syndic, François-Fleuri Teiffier.
Ancien prieur-doyen, Firmin Caze.
Ancien curé, Guillaume Arnoux.
Aumônier, Jean Chalut.
Infirmier, Dominique-Antoine Flassany.
Chamarier, Pierre-Louis de Linage.
Antoine-Ignace de Roger.
Joachim Porcet.
Gabriel Cornet.
Jean-François de Guillon de la Chaux.

CHANOINES d'honneur, *Messieurs*

Antoine Godard, *Aumônier de l'hôpital.*
Charles Boiron, *Vicaire.*
Il tient les registres de l'hôpital.

Officiers du chapitre, *Messieurs*

Conseil du chapitre, Pezant, avocat à Villefranche.
Notaire du chapitre, Tatu, notaire à Belleville.
Procureur du chapitre, Canard, à Villefranche.
Commissaire en droits seigneuriaux, Despinay, à Montmerle.
Secretaire du chapitre, Lagrange, à Belleville.

HÔPITAL. *Recteurs-nés*, *Messieurs*

Merlin, *Juge prévôt civil, criminel, & de police.*
Duchamp, *prieur & curé.*
Chevost, *Procureur fiscal.*

Recteurs, *Messieurs*

Garnier, *Chanoine.*
Poncet, *Trésorier.*
Renard.

Officiers. *Messieurs*

Godard, *Aumônier.*
Buissonas, *Médecin.*
Gazetier, *Chirurgien.*
L'administration intérieure de l'hôpital, est confiée à des religieuses de Sainte Marthe.
Supérieure, Madame Bridon.
Il y a dans cette ville un college établi par les soins de MM. les abbé, chanoines du chapitre, & des magistrats, & sous la protection de Mgr. l'Archevêque.
Maître-principal, M. Pierre Ardent.
Pénitents du Saint Sacrement. *Recteur*, M. Saindenis.

Echevins.

M. Philibert Reyssier, *premier Echevin.*
M. Simon d'Epiney, *second Echevin.*
La ville est divisée en quatre quartiers, qui ont, chacun à leur tête, un capitaine, un lieutenant, un enseigne & un sergent. Les drapeaux sont aux armes de la ville : c'est une salamandre dans le feu, avec ce mot : *Durabo.*
Capitaine-commandant & syndic de la ville, M. Reyssier.
Capitaines des quartiers, MM. Lierre, Escoffier, Guret.
La prévôté de Belleville est la seconde du Beaujolois.
Juge-prévôt civil, criminel, & de police, M. Merlin, avocat en parlement, & Subdélégué.
Lieutenant, M. Duchesne.
Procureur fiscal, M. Chevost.
Greffier, le sieur Guillard.
Huissier royal du bailliage, Jouxdioux.
Huissier de la prévôté, Vivier.

Notaires royaux, *Messieurs*

Tatu, *Contrôleur des actes*, Boiron & Santailler.
Procureurs, MM. Boiron, Auvigue, Danthoine, Santailler.
Commissaire en droits seigneuriaux, M. Chevost.
Directeur de la poste, M. la Grange, *près de la porte du Vivier.*
Il y a deux foires à Belleville ; le premier mardi après la Pentecôte, & le 3 novembre.

BELMONT, village & paroisse, dont partie dépend du Lyonnois, partie du Mâconnois, & le surplus du Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu. justice de Belleroche, Chaufailles-Verpré, Châteauneuf, Charlieu, &c.
Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. de Vacogne.
Vicaire, M. Marchand.

Notaire royal, M. Sombardier.

Il y a trois Foires, le 6 Juin, le 16 Août, & le 29 Septembre.

BELMONT, village & château dans la paroiſſe de Charnay, en Lyonnois.

Seigneur, M. le comte de Chapponay.

Les officiers ſont les mêmes qu'à Morancé.

BENEVENT, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Vaugneray, en Lyonnois.

Seigneur, M. Perrin de Benevent.

Juge, M. Proſt de Royer, avocat à Lyon.

Lieutenant, M Deſprés l'aîné, à Grezieux-la-Varenne.

Procureur fiſcal, M. Vigier, à Vaugneray.

Greffier, le ſieur Champagne.

LA BENEVENTIERE, château & fief dans l'annexe d'Aveyzieux, en Forez. Il appartient à M. de Vaux.

ST. BENIGNE, village & annexe de Pont-de-Vaux, province de Breſſe, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg.

Vicaire deſſervant, M. Vallier.

Seigneur, M. le Prince de Liſtenois de Beaufremont.

Les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Pont-de-Vaux.

LA BENISSONDIEU, abbaye royale de filles, dépendante de Clervaux, & ſituée dans la partie de la paroiſſe de Briennon qui eſt en Lyonnois.

Abbeſſe, Madame Marguerite-Thereſe de Jarente.

Prieure, Madame. . . .

Sous-prieure, Madame de Cour.

Religieuſes, Meſdames Belon, Nieard, Dufour, Dampierre, Pétier, de Caſtellas, Dedienne, Turpin, Sergere & de Monbrun.

Juge, M. Jean Gontier-Jobert, avocat en parlement, à Changy.

Lieutenant de Juge, M. Matthieu Miviere, à Roanne.

Subſtitut, M. Claude Mourier Préfol.

Greffier, le Sr. Michel Ducoing le jeune.

Huiſſier & Garde des bois, Rabery.

Procureurs poſtulants, MM. Plaſſier, notaire à Noally; Nappard, à Roanne; Royer, à la Beniſſondieu; Selis; Morillon, à Roanne; Dutreuil de Reins, à Changy; Nobis, & Alemoniere, à Charlieu.

Commiſſaire à terrier, M. Selis, à l'Abbaye.

Il y a deux Foires, l'une le 20 Juillet, jour de Sainte Marguerite; & l'autre le 21 Décembre, jour de St. Thomas.

BENONCE, village & paroiſſe en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, bailliage & élection de Belley, mandement & juriſdiction de St. André de Briord.

L'abbé de St. Rambert en Bugey nomme à la cure.

Curé, M. Molard.

Seigneur, M. le marquis d'Harraucourt.

Juge, M. Prat, avocat à Belley.

Procureur fiſcal, M. Brillat.

Greffier, le ſieur Gaudet.

Officiers locaux.

Châtelain, M. Larochette.

Curial, M. Guigard.

BENOST, village & paroiſſe en Breſſe, mandement de Montluel, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg.

M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Montagnat.

Seigneur, M. de Juſſieu, conſeiller honoraire en la cour des monnoies.

BEREINS, village, paroiſſe & comté en Breſſe, archiprêtré de Dombes, élection & du reſſort du bailliage de Bourg, avec haute, moyenne & baſſe juſtice, qui s'exerce, par emprunt de territoire, à Bourg.

M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Perrin.

Seigneur, M. Noyel, comte de Bereins, à Lyon.

Juge, M. Gauthier fils, avocat en Parlement, à Bourg.

Lieutenant de juge, M. Humbert de Mailhard, à Châtillon les-Dombes.

Procureur fiſcal, M. Obrien, Procureur à Bourg.

Greffier, M. Ceyſeriat, procureur à Bourg, & le ſieur Devillé, greffier local, à Châtillon.

ST. BERNARD, paroiſſe & baronnie en Franc-Lyonnois, archiprêtré de Dombes, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le chapitre de Romans en Dombes nomme à la cure.

Curé, M. Augrat.

Seigneur, M. Nicolau de Montribloud, chevalier, receveur-général des deniers de la ville & communauté de Lyon.

Juge, M. Janer.

Capitaine-châtelain & Lieutenant, M. Cinier.

Procureur fiſcal, M. Balmont.

Greffier, le ſieur Bey.

BESSÉ, village & paroiſſe de Forez, élection de Saint-Etienne, juſtice de Malleval, du reſſort du bailliage de Bourg-Argental.

Le prieur de Royſeys nomme à la cure.

Curé, M. Coſte.

DAME, Madame la comteſſe de Senozan.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Malleval.

BESSENAY, bourg & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon. Les trois quarts de la paroiſſe dépendent de la juſtice du Mas & Beſſenay; le

hameau de la Roue & celui de Subdieu, dépendent de Chamousset; celui de Jussieu, de la chamarerie de Savigny; & celui de Cirivol, du prieuré de Courzieux.

M. Gabriel de Montmorillon, chanoine de l'église comte de Lyon, en sa qualité de prieur de Courzieux, nomme à la cure.

Curé, M. Garel.
Vicaire, M. Tatin.
Seigneur, M. le Baron de la Roulliere.
Juge châtelain, civil, criminel & de Police, M. Louis-Marie de Leullion de Thorigny, avocat en parlement & ès-cours de Lyon.
Procureur fiscal, M. Bernard Aréthens, notaire royal, à St. Jullien-sur Bibost.
Greffier, le sieur Jean-Claude Antoine, à la Romphiere.
Notaires royaux réservés, M. Claude Gueynard, gradué, a succédé à M. Greslon son oncle, en 1749; & M. Antoine Gailloud a succédé, en 1768, à MM. Berthaud, pere & fils.
Procureurs postulants, MM. Desprès, Rigottier, Aréthens le jeune, Guilloud, Chollat & Puy.
Huissiers, Aguetan & Caillet.
Concierge de la Tour des Prisons, & de l'Auditoire, Jean Belaircy.

Il y a à Bessenay quatre Foires dans l'année: savoir, le premier mercredi après Paque; le 12 mai; le 17 Août, & le 22 Décembre; cette derniere Foire est la plus considérable de la montagne.

LE BESSEY, château & seigneurie en Beaujolois, paroisse de S. Just d'Avrey.
Seigneur, M. le marquis de Saron fils.
Juge, M. Riche, bachelier en droit, demeurant à Lyon.
Lieuten. M. Jacquet, not. à Chamelet.
Procureur fiscal, M. Saignon.
Greffier, le sieur Proton.

BEY, village & paroisse de Bresse, archipretré de Dombes, élection de Bourg, justice du Pont de-Vesle, du ressort du bailliage de Bourg. Le chapitre de Pont-de-Vaux nomme à la cure.
Curé, M. Delisle.
DAME, Madame de Lesclignac, comtesse de Pont-de-Vesle.
Juge, M. Rivet.
Procureur fiscal, M. Dumas.
Greffier, le sieur Rivet.

BIARS, fief situé dans la paroisse de Chatenay en Dombes. Il appartient à Mlle. Doucet.

BIBOST, village & annexe de Saint Julien-sur-Bibost, en Lyonnois, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Roux.
Prébendier des Joyers, M. Lambert, curé de Theizé.
Seigneur haut justicier, M. P. François Brossier de la Roulliere.

Ses officiers sont les memes que ceux de Saint Julien-sur-Bibost.

Seigneur moyen & bas justicier, M. Philib. Joseph de Foudras, doyen de Lasnay.

Ses officiers sont les memes que ceux de Savigny.

BIBOST, hameau & seigneurie dans la paroisse de Sourcieu en Lyonnois.
Seigneur, M. Jean Antoine de Laurencin, en sa qualité de chamarier de Savigny.

BIGNY, seigneurie en Forez; elle dépend de l'abbaye de la Benissondieu.
Juge, M. Chatelus.
Procureur fiscal, M. Mondon l'ainé.
Greffier, le sieur Mondon le cadet.

BIGNY, fief en Forez. Il appartient à M. Thoinet de Bigny, subdélégué de M. l'Intendant, à Montbrison.

BIONNEY, château & seigneurie dans la paroisse de Lacenas en Beaujolois.
Seigneur, M. Noyel de Belleroche, bailli du Beaujolois.
Lieutenant de Juge, M. Ardon.
Procureur fiscal, M. Sevelinge.
Greffier, le sieur Gillet.

BIS, château & fief situés dans la paroisse de Courtenay en Dauphiné. Ils appartiennent à Mrs. de Vallier.

BLACÉ, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprетré d'Anse, justice de Montmelas, pour les deux tiers de la paroisse, & pour le reste alternativement de celle de Champrenard & de Salles.

Le prieur de Salles nomme à la cure.
Curé, M. Arrod de Pierrefilant.

BOCHES, village & château dans la paroisse de St. Alban en Bugey, dont la justice s'exerce à Belley.
Seigneur, M. de Champdor.
Juge, M. Blanc.
Châtelain, M. Sappey.
Curial, M. Desoches.
Procureur fiscal, M. Brillat.
Greffier, le sieur Parat.

BOEN, petite ville dans le Forez, archiprêtré de Montbrison.

Le prieur de Sal-sous-Couzan nomme à la cure.
Curé, M. Bayard.
Vicaires, M. . . .
Seigneur, M. Punctis de la Tour.
Juge, M. Delegalery du Taillou.
Lieutenant, M. Gaudin.
Procureur fiscal, M. Ferrand.
Greffier, le sieur Turreau.
Huissier, Grangeneuve.
Procureurs, MM. Monginot, Tacheraud & Coeffet.
Notaires, MM. Durand, Hodin, Ferrand, Montginot & Ferriere.
Contrôleur des actes, M. Durand.
Chirurgiens, MM. Donzy & S. Armand.

BŒUF,

BŒUF, bourg & paroiſſe dans le Forez, dioceſe de Vienne, archiprêtré de Condrieu, juſtice de Malleval, & élection de St. Etienne.

Le chapitre de St. André de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Journel.

Vicaire, M. Aubert.

DAME, Madame de Senozan.

Juge, M. Chambarlhac.

Lieutenant de Juge, M. Mouton.

Proc. fiſcal, M. Chaſpoul, notaire royal.

Greffier, le ſieur Fontaine.

LE BOIS-DE-LA-SALLE prieuré ſitué en Beaujolois, dans la paroiſſe de Julienas.

Prieur, M. l'abbé Charrier de la Roche, chanoine d'Ainai, & vicaire général du Dioceſe de Lyon.

LE BOIS-D'OINGT, bourg, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbreſle, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure,

Curé, M. Joſſerand.

Vicaire, M. Clerc.

Seigneur, M. Croppet de Variſſan.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Bagnols.

Notaire & Contrôleur des actes, M. Fornas pere.

Notaire, M. Fornas fils.

Chirurgiens, MM. Grandchamps & Sein.

Pénitents de Lorette.

Recteur, M. Boichon.

Aumônier, M. Mechin.

BOIS-SAINT-JUST, fief en Lyonnois, dans la paroiſſe de Duerne. Il appartient à M. Dugas de Bois St. Juſt.

LA BOISSE, prieuré régulier de l'ordre de Saint Ruf, paroiſſe & mere égliſe des annexes de St. Etienne & de St. Barthelemi de Montluel.

Prieur, M. Deſerre.

Curé réſidant à Montluel, M. Benoît, docteur de Sorbonne.

Vicaire réſidant à la Boiſſe, M. Bugnet.

BOISSET, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré de Bagé.

M. l'abbé de Clugny nomme à la cure.

Curé, M. Ferrier.

La ſeigneurie dépend du château de Buſſieres.

BOISSET-LES-MONTROND, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Montbriſon, juſtice de Montrond, élection de Montbriſon.

Le prieur de Savigneux nomme à la cure. *Curé*, M. Veillas.

Seigneur, M. le comte d'Apchon, maréchal des camps & armées du Roi.

Juge, M. Gonon, notaire & commiſſaire, à St.-Galmier.

Procureur fiſcal, M. Deviſſaguet.

Greffier, M. Challemard, agent au château de Montrond.

BOISSET-LES-SAINT-PRIEST, village & annexe de la paroiſſe de Saint-Prieſt en Rouſſet, dans le Forez.

Vicaire, M. Paſchal.

Seigneur, M. de Mazenod.

BOISSET-LES-TIRANGES, village & paroiſſe dans le Forez, dioceſe du Puy, archiprêtré de Moniſtrol, élection de Montbriſon, juſtice de Tiranges.

Le Seigneur de Vorei en Vélay nomme à la cure. *Curé*, M. Roſſet.

Vicaire, M. Peliſſier.

Seigneur, M. le marquis de Fenoyl.

LA BOISSONNIERE, fief dans la paroiſſe de Brignais en Lyonnois. Il appartient à M. Laurent, lieutenant des arquebuſiers, à Lyon.

BOISTRAIT, château & fief en Beaujolois, paroiſſe de St. George de Renin. Il appartient à M. Petit de la Villoniere, conſeiller au parlement de Paris.

BOISVERT, château & fief en Forez, dans la paroiſſe de S. Paul d'Epercieu. Il appartient à Madame Duboſt de Boiſvert.

BOMBEYNON, arriere-fief avec juſtice haute, moyenne & baſſe, dans la paroiſſe de Savigny. Il appartient à M. de Juſſieu de Senevis.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Senevis.

BONLIEU, abbaye royale de filles de l'ordre de Ciſteaux, en Forez. Depuis pluſieurs années les réceptions avoient été interrompues dans cette abbaye par ordre du Roi ; mais il a plu à S. M. de révoquer ſes ordres : ainſi rien n'empêche actuellement de recevoir les Demoiſelles qui voudront ſe préſenter.

Abbeſſe, Mme. Darci de Valadoux.

RELIGIEUSES, *Meſdames*

Deſnoyers.	Deſtornelles.
Gayardon de Lurcé.	De Faucher.
Carreaux.	De Rochefort.

Directeur, Dom Cronier.

Commiſſaire en droits ſeigneuriaux, le ſieur Ponchon.

Seigneur, le Roi.

Juge-châtelain, M. Salles, avocat.

Procureur du Roi, M. Franchet, avocat à Montbriſon.

Greffier, le ſieur Bernard.

ST. BONNET-DE-COUREAUX, bourg & grande paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Montbriſon, juſtice royale de Châtelneuf.

M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Deſmier.

Vicaires, Mrs. Chene & Fenon.

Notaire, M. Dupuy.

ST. BONNET-DE-CRAY, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Roanne, & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le Prieur de Charlieu nomme à la Cure. *Curé*, M. Deville.

Seigneurs, Dom Huchard, prieur de Charlieu : ses officiers sont les mêmes qu'à Charlieu. M. de Sirvinges : ses officiers sont les mêmes qu'à la Motte-Camp : & M. le comte de Vichi, à cause de son château de Champrond : ses officiers sont,

Juge, M. Gabriel Ducarre, avocat à Saint-Maurice-lès-Château-neuf.

Procureur fiscal, M. . . .

Greffier, M. Adam, notaire & contrôleur des actes, à Charlieu.

ST. BONNET-DES-BRUYERES, village & paroisse sur les confins du Beaujolois, Diocese d'Autun, archiprêtré du Bois Sainte-Marie, élection de Villefranche, justice de Chevagny-le-Lombard, excepté les hameaux de Thelai & de Flachere qui sont de celle de la Bussiere, & ceux de Mussery & de la Bruyere, qui sont de celle de Vauzelles.

La cure est unie au doyenné d'Aigueperse.

Curé, M. Louis-Laurent Gauthier, licencié en droit canon.

Vicaire desservant, M. Merle.

ST. BONNET-DE-MURE, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection de Vienne, du ressort du bailliage de Vienne.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Levet.

DAME, Madame de Senozan.

Juge, M. Fournier.

Châtelain, M. Olagnon.

Procureur fiscal, M. François Bourgeois.

Greffier en chef, le sieur de Vireville.

Greffier-commis, le sieur de Laverpilliere.

ST. BONNET-DES-QUARTS, village & paroisse, partie en Lyonnois, & partie en Forez, diocese de Clermont, archiprêtré de Cusset, élection de Roanne, & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Elle dépend de quatre seigneurs : Madame la duchesse de la Feuillade; Madame la comtesse de Lostanges; M. le marquis de Mirepoix, & M. le Prieur d'Ambierle.

Curé, M. Charles, licencié en théologie.

Vicaire, M. Compagnat.

Juge de Mme. de la Feuillade, M. Hue de la Curée, à Roanne.

Procureur fiscal, M. Matthieu.

Greffier, le sieur Nepveu.

Juge de Mme. de Lostanges, M. Bouquet.

Lieutenant de juge, M. Duvergier.

Procureur fiscal, M. Mourier.

Greffier, le sieur Dupont.

Juge de M. de Mirepoix, M. Jobert, avocat.

Procureur fiscal, M. Degoutte.

Greffier, le sieur Toussaint.

Juge de M. le Prieur, M. Jobert, avocat.

Procureur fiscal, M. Thevenard.

Greffier, le sieur Dupont.

ST. BONNET-LE-CHATEAU, petite ville dans le Forez, châtellenie royale, archiprêtré, élection & du ressort du bailliage de Montbrison.

Le bailliage du Chaufour s'exerçoit à St. Bonnet, quoique hors de son territoire, & quoiqu'il n'y eût pas d'auditoire; mais par l'édit de Sa Majesté, du mois de septembre 1770, l'exercice de la justice du bailliage du Chaufour a été renvoyé au bailliage de Montbrison.

Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.

Curé, M. Verchere de la Bastie.

Vicaires & Sociétaires, MM. Richard oncle, Faure, Laniel, Teissier, Trutinieu, Richard neveu, Bony & Payet.

Il y a une communauté de Capucins.

Gardien, le R. P. Matthieu de Saint Chaumond.

Vicaire, le R. P. Vital de St. Etienne.

Une communauté de Dames Ursulines.

Supérieure, Madame du Rosier.

Assistante, Madame Dassier.

Dépositaire, Madame Boyet.

Pénitents du Confalon.

M. Vialaron, *Recteur*.

M. Brun, *Vice-recteur*.

Dame engagiste, Madame de Sassenage.

Juge-châtelain, M. Verchere de la Bastie.

Procureur du Roi, M. Bouchetal.

Greffier, le sieur Paret cadet.

Procureurs, MM. Meynis, Paret, Payet & Teyssier.

Avocats, MM. Bouchetal oncle, Calemard, Neydechales, Richard l'aîné, Richard le jeune, Bouchetal de la Roche & Sigean.

Hôpital & maison de charité. Recteurs & Administrateurs.

M. Verchere de la Bastie, *Curé*.

M. Verchere de la Bastie, *Juge*.

M. Bouchetal, procureur du Roi.

M. Calemard, avocat.

M. François, notaire.

M. Vialaron, économe.

M. Meynis, trésorier.

M. Vial, préposé à la recette des grains.

Régent des petites Ecoles pour les garçons, M. Faure, clerc.

Notaires, MM. François Calemard pere, Teyssier & Buhet.

C'est le lieu de la résidence d'une brigade de la Maréchaussée.

Brigadier de la Maréchaussée, le sieur Buis.

Contrôleur & Commis de la Douane, M. François.

Il y a des Marchés de Bled, les lundis & les mercredis; de bétail, les vendredis; & une Foire le jeudi-saint.

ST. BONNET-LE-FROID, hameau & chapelle en Lyonnois.

Chapelain, M. Antoine Vachon.

Notaire royal, M. Antoine Blanc.

ST. BONNET-LES-PLACES, seigneurie en Lyonnois, dans la paroisse de Saint Laurent-de-Chamousset.

Seigneur, M. le chevalier de Lemps, maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de Chazelles.

Juge, M. . . .

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Jean-Claude Berger, notaire à St. Laurent-de-Chamousset.

Procureur fiscal, M. François Gemier.

Greffier, le sieur Noël Matagrin, notaire royal à St. Laurent.

Huissier, Magnin.

ST. BONNET-LES-OULLES, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, & élection de Montbrison.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. George.

Seigneur, M. Flachat, écuyer, chevalier de l'ordre du Roi, ancien prévôt des marchands de Lyon.

Juge, M. Rey.

Châtelain, M. Gonon, notaire à Saint-Galmier.

Procureur fiscal, M. Barrieux, notaire à Saint-Heand.

Greffier, le sieur Styre.

ST. BONNET-LE-TRONCY, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, Archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de Beaujeu, & pour quelques cantons, de Magny & Chamelet.

Le prévôt de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Bergiron.

Vicaire, M. Marchand.

BONSSON, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Saint-Rambert.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure. *Curé*, M. Duplessis.

BONVERT, château dans le Forez.

Seigneur, M. le comte de Damas d'Audour.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Coutouvre.

BORNAC, château & seigneurie dans la paroisse de St. Hilaire en Lyonnois.

Seigneur, M. le marquis de Bourg de S. Polgue.

Lieutenant de Juge, M. Destre, notaire à Arcinges.

Procureur fiscal, M. Alex, notaire à Charlieu.

Greffier, le sieur Perrichon, notaire à Nandas.

LA BOST, fief dans la paroisse de Blacé en Beaujolois. Il appartient à M. Dautelle de Terrenaire.

BOSTGRAND, château & fief avec rente noble & dîmes, en la paroisse de St. Jean-la-Bussiere, en Beaujolois. Il appartient à M. de Chavanne, secretaire du Roi, près le parlement de Dauphiné.

BOULIEU, fief & château dans la paroisse de Courtenay en Dauphiné. Il appartient à MM. Gros.

BOULIGNIEUX, village, paroisse & comté en Bresse, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, du ressort du bailliage de Bresse.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure. *Curé*, M. Jean-Baptiste Molin.

Seigneur, M. de Grossoles, comte de Flammarin & de Boulignieux, grand Louvetier de France, brigadier des armées du Roi, mestre de camp, colonel du régiment de la Reine, dragons.

Juge, M. Midan l'aîné.

Châtelain, M. Fremion.

Procureur fiscal, M. Gauthier le jeune.

Greffier, le sieur Declosod.

LA BOURELIERE, fief situé dans la paroisse de Chevroux en Bresse.

Coseigneurs, MM. deFontete, l'un, cons. au parlement de Dijon, & l'autre, officier-général.

La justice s'exerce à Pont-de-Vaux.

Juge, M. Guichellet, avocat.

Procureur fiscal, M. Pomathio.

Greffier, le sieur Berthet.

BOURG-ARGENTAL, ville dans le Forez, au pied du Mont-Pila, diocese de Vienne, élection de St. Etienne.

L'Archiprêtré de Bourg-Argental, comprend dix-sept paroisses, deux annexes & une succursale, partie en Forez, partie en Vivarais.

Archiprêtre, M. l'abbé de Mayol.

La Cure est desservie par deux curés, dont le premier est à la nomination alternative de l'Archevêque & du Chapitre de Vienne; & le second, à la nomination du college de Tournon, en qualité de prieur de St. Sauveur.

Curé, MM. Constantin Nayme & Gabriel de Mayol.

Vicaires, MM. de Marsilliac & Chopard.

Sociétaires, MM. Fraisse, Devernoux syndic, Coste, N. N.

Il y a une communauté de Dames Ursulines.

Supérieure, Mme. du Sollier de Broutil.

Une confrairie de pénitents du Saint Sacrement.

Recteur, M. Robert.

Des Sœurs de Saint Joseph.

Supérieure, la sœur Paulze.

Un hôpital administré par un bureau de sept conseillers.

Recteur, M. l'abbé Pupil.

Seigneur, le Roi.

Seigneur-engagiste, Gouverneur & Lieutenant de Roi, M. François-David Bollioud de S. Julien, baron d'Argental, seigneur de Fontaine Françoise, Fontenelle, Chazeuil & autres places.

Bailliage.

Lieutenant civil & criminel, M. Pupil de Sablon, écuyer.

Lieutenant particulier, civil & criminel, M. Nayme de Priaux, écuyer.

Avocat & procureur du Roi, M. Mathon de Forgeres, écuyer.

Officiers honoraires, Messieurs

Perdrigeon, ancien procureur du Roi.

Courbon, seigneur du Molard, ancien lieutenant particulier.

Autres Officiers.

Receveur des consignations, M. Lemore, écuyer & contrôleur provincial des guerres.

Commissaire aux saisies réelles, M. Richard, pere.

Greffier, le sieur Richard.

Greffiers-commis, les sieurs Staniol & d'Olive.

Premier Huissier, Guillemot.

Huissier audiencier, Pierre Tregue.

Avocats, Mrs. François de Meure; Charles de Chamberliac; Etienne Gamon; Dominique Jamon; Théodore Chomel; Charles Chevalier; Lardon des Verneys; Jamon fils; Foriel de Provensal.

Procureurs, Mrs. Antoine Fraisse; Antoine Perrier; Louis Monchauvet; Joseph Pourret.

Notaires réservés pour Bourg-Argental, Mrs. Fraisse; Monchauvet; Pourret; N. N.

Contrôleur des actes, M. Aubert.

Contrôleur des ensaisinements, M. Monchauvet.

Chirurgiens, les sieurs Lafont & Donnet.

Subdélégué de M. l'Intendant, M. Pupil de Sablon, lieutenant civil & criminel.

Chargé du bureau général de correspondance, M. Fraisse, notaire.

Grenier à sel. Receveur, M. Perdrigeon.

Contrôleur, le sieur Robert.

Receveur des aides, M. Meygret de Villiers, écuyer.

Receveur de la douane, M. Lolive.

Echantilleur des poids & mesures, le sieur Girodet.

Il y a quatorze Foires dans l'année, le 22 Janvier, le 24 Février, le lundi après la mi-Carême, le lundi de Quasimodo, le 6 Mai, le lundi après la Pentecôte, le 25 Juin, le 22 Juillet, le 10 Août, le 9 Septembre, le premier lundi d'Octobre, les 2 & 30 Novembre, & le 30 Décembre; & un marché le vendredi de chaque semaine.

Le Messager de Bourg-Argental en part tous les mardis, & arrive à Lyon le mercredi. Il part de Lyon le vendredi à onze heures du matin, & arrive au Bourg, le samedi. Il loge à Lyon, à la Corbeille d'or, rue Ecorche-bœuf.

BOURG-DE-THIZY, bourg, prieuré & paroisse, au dessous & à huit cents pas de la ville de Thizy, dans le Beaujolois.

Prieur commendataire, M. de la Croze de Faramant, à Paris. Il nomme à la cure.

Sacristain, Dom de la Brosse Montrichard.

Curé, M. de Chavane, docteur en théolog.

Vicaire desservant; M. Fenouillet.

La justice dépend de la châtellenie de Thizy.

LA BOUTERESSE, bourg & annexe de la paroisse de Boën en Forez, élection de Villefranche.

Vicaire, M....

M. Mallet de Vandegre y a un fief, qui se nomme aussi la Bouteresse.

Seigneur, le Roi.

Châtelain, M. Salles, avocat.

Procureur du Roi, M. Franchet, avocat.

Greffier, le sieur Bernard.

Il y a deux Foires; le 15 Janvier, & le 22 Septembre.

BOUTHÉON, village, paroisse château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de S. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de S. Etienne, qui est en exercice à Montbrison. M. le prieur de S. Rambert en Forez, nomme à la cure.

Curé, M. Jean-Baptiste Favier.

Seigneur, M. Louis-Henri de Pons, marquis de Pons, comte & gouverneur de Verdun, comte de Lonsac, marquis de Thors, baron de Bouthéon, seigneur de Vauche, Genouilli, Ciel, Meys, Miribel, Périgneux & autres lieux.

Juge-châtelain. M. Gonon de S. Franc, avocat au parlement.

Procureur fiscal, M. Devissaguet, notaire.

Greffier, le sieur Styre.

BOYÉ, village, paroisse, château & seigneurie dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Villefranche.

L'Evêque de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Villars.

Seigneur, M. Beraud de Ressein.

Juge, M. Duché, avocat en parlement, à Roanne.

Lieutenant de Juge, M. Jacquet, à Perreux.
Procureur fiscal, M. André Alex, notaire à Charlieu.
Greffier, le sieur Dextre, à Arcinges.

BOZ, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, justice de Pont-de-Vaux, du ressort du bailliage de Bourg, & du parlement de Dijon. M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Thevenin, archiprêtre substitué.
Vicaire, M. Camus.
Seigneur, M. le Prince de Beaufremont.

Les officiers de justice sont à Pont-de-Vaux.

LA BOZONIERE, fief en Lyonnois. Il appartient à Madame de Regnaud de Parcieu.

LA BRECHE, fief dans la paroisse de Nervieu en Forez. Il appartient aux Dames de Beaulieu.

LA BREILLE, fief situé dans la paroisse de Savigneux en Dombes.
Seigneur, M. de Vincent de Panettes.

BRESSIEU, village & annexe de la paroisse de Brullioles, en Lyonnois, archiprêtré de Courzieu, justice du prieuré de Saint Irenée de Lyon, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Hugues Pitiot.
Seigneur, M. d'Orsin, prieur commendataire de S. Irenée de Lyon.
Juge, M. Jacques Michel Delhorme, avocat à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Jean-Claude Berger, notaire royal à S. Laurent de Chamousset.
Procureur fiscal, M. Guainard, à Bessenay.
Greffier, le sieur Chevalier, à Brullioles.
Huissiers, Alloignet.

LE BREUIL, village & annexe de la paroisse de Chessy en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Jeansagne.
Seigneurs, les héritiers de M. Cholier, comte de Cibeins.

Les officiers sont les mêmes qu'à Bully.

BRIANDAS, ancien fief & château ruiné dans la paroisse de Chalins en Dombes, dépendant du comté de Montbrian.
Seigneur, M. le comte de Montbrian.

Les officiers sont les mêmes qu'à Montbrian.

BRIENNE, village & paroisse en Châlonnois, archiprêtré de Bagé, élection de Dijon, du ressort du bailliage de Châlons.

La justice dépend de la châtellenie de Cuisery.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Bole.
Vicaire, le pere Valentin Dutey, Récollet, résidant à Jouvençon.
Seigneur, le Roi.
Seigneur-engagiste, M. le Maréchal de Biron.
Juge-châtelain, M. Barra.
Lieutenant, M. Piquet.
Procureur du Roi, M. Boudier.
Greffier, le sieur Pinchevalier.

BRIENNON, village & paroisse, partie dans le Forez, & partie dans le Lyonnois, archiprêtré & élection de Roanne, justice de Marcigny, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Madame la prieure de Marcigny nomme à la cure.
Curé, M. Mathieu.
DAME *de la plus grande partie de la paroisse*, Mme. d'Accueil de Châteaugay, prieure de Marcigny.
Juge, M. Verchere de Bayon, avocat en parlement, à Marcigny.
Procureur fiscal, M. Jaillon.
Greffier, le sieur Cartier.
Huissier, Gauthier.
Procureurs postulants, Mrs. Verchere, Berjot, Jaillon fils, Perroy, Bonnardet.
DAME *du hameau de Maltaverne*, Madame la comtesse de la Feuillade.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de Roanne.
Seigneur d'une autre partie, M. de Foudras, grand prieur de Savigny, comme prieur de Noally.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de Noally.

BRIGNAIS, bourg, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Bouvier. Il réside à l'annexe de Vourles.
Vicaires, Mrs. Peyre & Chalamel.
Seigneurs, Mrs. les chanoines barons de S. Just.
Juge, M. Durand, avocat général de la baronnie de S. Just.
Châtelain, M. Chalamel, notaire à Millery.
Procureur fiscal, M. Rambaud, neveu, notaire à Mornant.
Greffier, le sieur Savoie, notaire à Brignais.
Huissier royal, Flachi.
Huissier seigneurial, Bouvet, à Charly.

Les mercredis de chaque semaine il y a un marché où se vendent des bœufs & des vaches; il y a aussi trois foires dans l'année; le 2 Janvier, le 6 Juin & le 21 Décembre. On y vend du bétail & des merceries.

BRINDAS, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. de Castellas, cadet.

Il y a un vicaire qui réside à l'annexe de Meſſimy.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

BRIOUD, fief ſitué dans la paroiſſe de Chavanes en Breſſe. Il appartient à M. Bajot.

BRON, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection de Vienne.

M. l'Abbé d'Autecombe en Savoie, nomme à la cure.

Curé, M. Rey, docteur de Sorbonne.

Vicaire, M. Samboyant, docteur en théologie.

Seigneur, M. le comte de l'Aube.

Juge, M. Bertet du Pinet, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Izelin, notaire à Veniſſieux.

Lieutenant de Juge, M. Fournier, fils, avocat à Vienne.

Procureur fiſcal, M. Bouchet, à Bron,

Greffier, le ſieur Cochar, notaire à Villeurbane.

BROSSE, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection de Vienne.

Curé, M. Cubizole.

Seigneur, M. le comte de la Tour de Boulieu, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Juge, M. Fournier, avocat à Vienne.

Procureur d'office, le ſieur Tholon.

LA BROSSE, château & fief en Beaujolois, ſitué dans la paroiſſe de Saint Igny-de-Vers. Il appartient à M. de Montrichard.

BROSSES, fief ſitué dans la paroiſſe de Charentay, en Beaujolois. Il appartient à M. Châtelain, avocat à Villefranche.

LE BROUILLAT, fief ſitué dans la paroiſſe de Chamelet en Beaujolois. Il appartient au ſieur Billet.

BRULLIOLES, village & paroiſſe en Lyonnois, archiprêtré de Courzieu, juſtice de Chamouſſet, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon. M. François de Clugny, comte de Lyon, en ſa qualité d'abbé de Savigny, nomme à la cure.

Curé, M. Baile.

Seigneur, M. de la Fay.

Ses officiers ſont les mêmes qu'à Saint Laurent de Chamouſſet.

LA BRUYERE, château & fief dans la paroiſſe de St. Romain-le-Puy en Forez. Il appartient à M. Chapuis de Mauboſt.

LA BRUYERE, fief en Beaujolois, ſitué dans la paroiſſe de St. Bonnet des Bruyeres. Il appartient à M. de Thy de Milly.

BUBLANNE, village & annexe de Châtillon-la-Palu, en Breſſe, archiprêtré de Chalamont.

Vicaire, M. Darlay.

Seigneur, M. Jacques de Colabeau, chevalier, baron de Châtillon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Châtillon-la-Palu.

LE BUISSON, chateau dans la paroiſſe de Veranne en Forez. Il appartient à M. de la Beau de Berard, ſeigneur de Maclas.

LE BUISSON, château & fief dans la paroiſſe de Fontaine en Franc-Lyonnois. Il appartient à M. Borne.

BULLION, château & fief dans la paroiſſe de Chambéon, près de Feurs en Forez. Il appartient à M. Duguet.

BULLY, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbreſle, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon. M. François de Clugny, comte de Lyon, en ſa qualité d'abbé de Savigny, nomme à la cure.

Curé, M. Chavan.

Vicaire, M. Paſſet.

Seigneurs, les héritiers de M. de Cholier, comte de Cibeins.

Juge, M. Jean-Armand Durand, avocat à Lyon.

Lieuten. de Juge, châtelain, M. Pierre Deſprés, notaire à l'Arbreſle, bachelier en droit, & ſubdélégué de M. l'Intendant.

Procureur-fiſcal, M. Raymond, à l'Arbreſle.

Greffier, le ſieur Vigier.

Huiſſier, Thomaſſon.

Les procureurs ſont les mêmes qu'à l'Arbreſle.

Seigneur moyen & bas juſticier de la Plagne, M. de Barthelas, doyen de Teylan.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de Savigny.

Seigneur moyen & bas juſticier de Soleymy. M. Davally, communier de Savigny.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de Savigny.

Seigneur en toute juſtice de ces deux parties de la paroiſſe, & d'Apinoſt, M. de Clugny, comte de Lyon, abbé de Savigny.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de l'Arbreſle.

BULLY-EN-ROANNOIS, village & paroiſſe en Forez, archiprêtré & élection de Roanne, juſtice de la châtellenie de S. Maurice en Roannois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Montbriſon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure. *Curé*, M. Denis.

Vicaire, M. Beraud, prébendier.

Seigneurs; Mme. la comteſſe de la Feuillade, M. le comte & Mme. la comteſſe de Lillebonne, à Paris.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de Roanne.

BURDIGNES, hameau, paroisse dans le Forez, diocese de Vienne, archiprêtré de Bourg-Argental, élection de Saint Etienne, justice de Montchal, du ressort du bailliage de Bourg-Argental. Le chapitre de Saint Maurice de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Renaud.
Vicaire, M. Cellard.
Seigneur, M. le marquis de la Tour Maubourg.
Juge, M. de Chamberliac.
Châtelain, M. Aubert.
Procureur fiscal, M. Fraise.
Greffier, le sieur Staniol.

LA BURY, fief dans la paroisse de Pouilly-lés-Feurs en Forez. Il appartient à M. Perrin.

LA BUSSIERE, chateau situé en la paroisse de S. Marcel-Eclairé, en Beaujolois. Il appartient à M. du Bourg, comte de S. Polgue.

BUSSIERES, bourg, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne. Le Bourg dépend de la justice du seigneur du lieu, & le reste de la paroisse, de la châtellenie royale de Néronde; l'une & l'autre justice ressortissent à la sénéchaussée de Montbrison.

Le prieur de St. Albin nomme à la cure.
Curé, M. Besse.
Vicaire, M. Ligoût.
Seigneur, M. Dulieu de Chenevoux, qui a la justice moyenne & basse.
Juge, M. Delandine, juge royal à Néronde.
Procureur fiscal, M. Genevrier.
Greffier, le sieur Giroud.

Pour le reste de la paroisse les officiers de justice sont les mêmes que ceux de la châtellenie de Néronde.

Le 12 de Mai, jour de St. Pancrace, il y a dans cette paroisse une petite Foire où l'on vend des bœufs, des vaches, des cochons & quelques merceries.

BUSSIERES, château dans la paroisse de N. D. de Boisset, en Beaujolois.
Seigneur, M. Ferrier.
Lieutenant de Juge, M. Jacquet.
Procureur fiscal, M. Louis Varinard.
Commis-greffier, le sieur Rouchon.

BUSSIGE, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Dombes, élection & du ressort du bailliage de Bourg; justice de Montribloud. M. le marquis de Neuville en Franc-Lyonnois, nomme à la cure.
Curé, M. Achard.
Seigneur, M. Nicolau de Montribloud.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Montribloud.

BUSSY, fief dans la paroisse de Saint George de Renin en Beaujolois. Il appartient à M. Mignot de Bussy.

BUSSY-ALBIEU, bourg, prieuré, paroisse & comté dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, justice du comté, exercée à S. Sixte, du ressort de la sénéchaussée de Montbrison. Le Prieur commendataire de Pommiers nomme à la cure.
Curé, M. Benoît Belin.
Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Les officiers sont les mêmes qu'à la Bastie.

Il y a une Foire toutes les années, le 2 Janvier.

LE BUT, ancien fief dans la paroisse d'Ecoches en Beaujolois. Il appartient à M. le comte de S. George.

BUTERY, *ou* LE CLOITRE, fief en Beaujolois, contigu à l'église paroissiale de S. Symphorien-de-Lay. Il appartient à M. Fournillon de Butery de Chervé.

C

CALUIRE, village & annexe de Saint-Rambert, partie dans le Franc-Lyonnois, partie en Bresse, justice de l'Isle-Barbe, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Nicod.
Seigneur, M. Boulard de Gatellier, secretaire du Roi.
Seigneurs de la partie du Franc-Lyonnois, Mrs. les comtes de Lyon.

CARISIEUX, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection & justice de Vienne.

Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure. *Curé*, M. Blondan.
Seigneur, M. de la Poype-Serriere.
Juge, M. Fornier.
Châtelain, M. morel.
Procureur fiscal, M. Morel.
Greffier, le sieur Peyret.

STE. CATHERINE-SUR-RIVERIE, hameau & annexe de Saint-Didier-sous-Riverie en Forez, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Tissot.

CAUDIE, fief situé dans l'annexe de S. Bénigne, en Bresse. Il appartient à M. le président de Montplaisant, comte de l'Oriol.

LA CELLE-DE-LORME, village & annexe de Cleppé, en Forez, archiprêtré de Montbrison, justice de Cleppé & de Poncins.
Vicaire, M. Payet.

CELLES, parcelle de la paroisse de Celles en Auvergne, comprise dans le Forez, élection de Montbrison.

CELLIEU, village & paroisse en Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de St. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Gallien.

CENVES, village & paroiffe, château & feigneurie dans le Beaujolois, diocefe de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche.

Curé, M. Beffon.

Dame, Madame Charrier de la Roche, veuve de M. Michon de Pierre-Clot.

Juge, M. Maifonnat, avocat à Mâcon.

Lieutenant de Juge, M. Leclerc.

Procureur fifcal, M. Philibert.

Greffier, le fieur Verfet.

CERBUE, château & fief dans la paroiffe de Perreux en Beaujolois. Il appartient à M. Papon d'Orgeval.

CERCIÉ, village & paroiffe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anfe, élection de Villefranche, juftice de St. Lager, Pizai & la Terriere.

Le facriftain de Clugny nomme à la cure.

Curé, M. Perrier.

CERDON, village & paroiffe de Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, juftice de Saint Rambert, du reffort du parlement de Dijon.

Il y a un chapitre compofé d'un doyen qui eft curé, & de cinq chanoines.

Doyen-Curé, M. Goiffon.

Chanoines, Mrs. Augerd, Angelot, Béglié, Monet, Briel.

Seigneur, M Quinfon de Poncin.

Juge ordinaire, M. Grumet.

Juge d'appel, M. Brun.

Châtelain, M. Defoches.

Lieutenant de Juge, M. Jarrin.

Procureur fifcal, M. Baron.

Greffier, le fieur Juvanon.

Il y a cinq Foires dans l'année, le lundi des Rameaux; le 3 Mai, jour de la Croix; le 22 Juillet; le 24 Août; & le jour des Morts.

CERVIERES, Petite ville murée, paroiffe, châtellenie en Forez, archiprêtré de Pommiers, élection & du reffort du bailliage de Montbrifon. Mme. la prieure de Laveine nomme à la cure.

Curé, M. Puy, bachelier en théologie de la faculté de Paris, archiprêtre fubftitué de Pommiers.

Vicaire, M. Maffacrier.

Dame-engagifte, Madame la comteffe de la Feuillade.

Préfident Capitaine-châtelain, Juge & commiffaire examinateur, M. Portier.

Lieutenant civil & criminel, M. . . . .

Lieutenant particulier, affeffeur civil & criminel, M. Chapelle, fieur de Lunel.

Procureur fifcal, M. Dumas, avocat en parlement, Sieur d'Efarlon.

Greffier en chef, le fieur Buccelle.

Contrôleur des actes, M. de la Valette

Procureurs, Mrs. Déleftra, Verdier, Rodde & Pierre-Louis Deleftra.

Grenier à fel. Receveur, M. Barge.

Receveur des aides, M. Pierre-Louis Deleftra.

Il y a huit Foires dans l'année, le lundi gras; le mardi de la femaine de Pâque; le lundi avant les fêtes de Pentecôte; le lendemain de la fêté de Saint Jean-Baptifte; le lendemain de S. Roch; le 5 Octobre; le 5 Novembre; la veille de Noël. Lorfque l'un de ces jours fe trouve jour de fête ou de Dimanche, la Foire eft renvoyée au lendemain.

CESSEINS, village & paroiffe en Dombes, archiprêtré de Dombes. La juftice s'exerce fur les lieux, & les caufes reffortiffent à la chambre des Requêtes du parlement de Dombes. Le chapitre de Belleville nomme à la cure.

Curé, M. Longin.

Seigneur, M. Bellet de Tavernoft, chevalier d'honneur au parlement de Dombes, à Trévoux.

Juge, M. Degraire, avocat en parlement, à Trévoux.

Lieutenant de Juge, M. . . . .

Procureur fifcal, M. Granger, procureur au parlement de Dombes.

Greffier, le fieur Ruf, à Trévoux.

CEZAY, village & annexe d'Ailleu en Buffy dans le Forez, élection de Montbrifon.

M. Grange, curé d'Ailleu, y réfide & deffert cette annexe qui dépend du comté de Buffy, & de la juftice de Saint Marcel d'Urfé.

Seigneur d'une partie de la paroiffe, M. le comte d'Albon.

Dame de l'autre partie qui dépend de S. Germain-Laval, Mme. la veuve Berthe.

Les officiers font les mêmes que ceux de Saint-Marcel d'Urfé, & de Saint Germain-Laval.

CHAGNON, village & petite paroiffe dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de St. Etienne, juftice de Senevas, du reffort de la fénéchauffée de Lyon.

L'Abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Chalantu.

LA CHAISE, très-beau château & feigneurie dans la paroiffe d'Odenas en Beaujolois, érigée en Comté en 1718.

Seigneur, M. le marquis de Montaigu, guidon des Gens d'Armes.

Juge, M. Thivend, avocat.

Lieutenant, M. Pierre Lievre, notaire royal.

Procureur fifcal, M. Jofeph-Philibert Lievre.

Greffier, le fieur Claude Crozet, notaire & procureur.

LA CHAL, fief dans la paroiffe de Balbigny

Balbigny en Forez. Il appartient à M. Chol de Clerci.

CHALAIN D'IZORE, *ou plutôt* D'IZOURE, village, paroisse, seigneurie & ancien château dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison.

M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure. *Curé*, M. Volzey.

Seigneur, M. le marquis de Luzy-Couzan.

Juge, M. Franchet, avocat au parlement.

Procureur fiscal, M. Buet.

Greffier, le sieur Beneton.

CHALAIN-LE-COMTAL, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison. Le prieur de Savigneux nomme à la cure. *Curé*, M. George.

Seigneur, M. Goulard de Curaize.

Juge, M. Barrieu.

Procureur fiscal, M. Langlois.

Greffier, le sieur Chantelause.

CHALAMONT, ville très-ancienne dans la principauté de Dombes. L'archiprêtré de Chalamont comprend quarante-quatre paroisses, dont quarante en Bresse, & quatre en Dombes; & huit annexes, dont sept en Bresse, & une en Dombes.

Archiprêtre, M. Favre Molod, curé de Perouge.

Archiprêtre substitué, M. . . . .

M. l'Abbé d'Ambournay nomme à la cure. *Curé*, M. Donat Belin.

Vicaire, M. Jean-Baptiste Guy.

La justice de la châtellenie royale ressortit à la chambre des Requêtes du palais de Trévoux, & par appel au parlement de Dombes.

Seigneur, le Roi.

Châtelain royal, M. Benoît Ozanam.

Procureur du Roi, M. Henri Buget.

Greffier-commis, le sieur Claude-Joseph Charlet.

Huissier royal juré priseur, Pierre Morel.

HOPITAL. Recteur né, & président du Bureau, M. Belin, Curé.

Administrateurs, M. Buget, procureur du Roi.

Conseil du Bureau, M. Morel, avocat.

M. Ozanam, châtelain royal.

M. Colliere.

Trésorier, M. Ducré.

Secretaire, M. Favier.

Aumonier, M. Meunier, prêtre.

M. Merle chirurgien *pensionné de la maison*.

Les malades sont servis par deux sœurs choisies par les Recteurs.

Il y a marché le lundi de chaque semaine, & six Foires dans l'année, savoir, le lundi gras; le lundi des Rameaux; le lundi des Rogations; le jour de St. Roch; le lundi après la St. Michel, & le lundi après la St. André.

CHALANCON, château fort & marquisat dans le Vélay. Sa justice comprend une partie de la paroisse de Tiranges en Forez, & cinq ou six paroisses dans le Vélay.

Seigneur, M. le marquis de Polignac.

Juge bailli, M. Parreire.

CHALATOFREY, ancien fief avec une rente noble, dans la paroisse de Mardore en Beaujolois. Il appartient au sieur Montroiger de Mardore.

CHALE, village & annexe de la paroisse de S. Alban en Bugey.

Vicaire, M. Berlie.

Seigneur, M. Quinson de Poncin.

Les officiers sont les mêmes que ceux de S. Alban.

CHALEINS, village & paroisse de Dombes, dépendants du comté de Montbrian, archiprêtré de Dombes.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Caillat.

Seigneur, M. le comte de Montbrian.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Montbrian.

CHALIOUVRE, ancien château, seigneurie & baronnie dans la paroisse de Chaneins en Dombes.

Seigneur baron, M. de Marron, chevalier de St. Louis, syndic général de la noblesse de Bresse.

Juge, M. Valentin, avocat à Trévoux.

Châtelain, M. Murillon, notaire à Toissey.

Procureur fiscal, M. Chuinague, proc. à Trévoux.

Greffier, le sieur Langeron.

CHALLES, château situé dans la paroisse de S. Didier de Vallin en Dombes. Il appartient à M. le comte de Vallin.

CHALMAZEL, village, paroisse, château fort & seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison.

M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Coin.

Vicaire, M. Garde.

Seigneur, M. le marquis de Talaru Chalmazel, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, & premier maître-d'hôtel de la Reine.

Juge, M. Dumont, avocat.

Châtelain, M. Mattellin.

Lieutenant, M. Hodain l'aîné.

Procureur fiscal, M. Thevel.

Greffier, le sieur Durand.

Procureurs, Mrs. Rotagnon & Coeffel.

Huissier, Cabannettes.

CHAMAIGNAT, village de la paroisse de St. Alban en Bugey.

Seigneur, M. Quinson de Poncin.

CHAMARANDE, fief en Forez. Il appartient à M. Michon de Vougy, che-

valier de S. Louis, ancien capitaine des cuiraſſiers.

LA CHAMBAS *ou* LA MAGDELAINE, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbriſon, juſtice de Cervieres, du reſſort du bailliage de Montbriſon. Le ſéminaire de S. Charles de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Fonthieure.

DAME, Mme. la comteſſe de la Feuillade.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Favieres.

CHAMBÉON, village, paroiſſe, & châtellenie de Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Meynet.

La juſtice s'exerce par les officiers de Feurs.

Seigneur engagiſte, M. le marquis de Saſſenage.

CHAMBLES, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Saint-Rambert, de Saint Victor, & d'Eſſalois.

Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.

Curé, M. Patard.

CHAMBŒUF, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, élection de Montbriſon, juſtice de S. Galmier.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Chirat.

Seigneur-engagiſte, M. Dodieu, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

LE CHAMBON, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Saint-Etienne, juſtice de Feugerolles, du reſſort du bailliage de Montbriſon. Le ſéminaire de S. Irenée de Lyon nomme à la cure, comme prieur de Firminy.

Curé, M. Gentelet.

Vicaire, M. Palluat.

Seigneur, M. le comte de Charpin, baron de Feugerolles.

Il y a un marché tous les lundis de l'année, & quatre Foires: le 24 Février; le 11 Juin; le 10 Août & le 11 Novembre.

CHAMBONIE, hameau dans la paroiſſe de Néreſtable en Forez, vers les confins de l'Auvergne.

CHAMBOST-LONGESAIGNE, bourg paroiſſe & baronnie, dépendants du Beaujolois, & enclavés dans le Forez & le Lyonnois, archiprêtré de Néronde, election de Villefranche.

Le prieur de Cuzieu nomme à la cure.

Curé, M. Jurand.

Vicaire, M. Trepau.

Seigneur, M. de Rivetieulx, écuyer.

Juge, M. Delorme, avocat en parlement.

Procureur fiſcal, M. Rouſſet, notaire.

Greffier, le ſieur Dufour.

Huiſſier, Morel.

CHAMBOST-SUR-CHAMELET, village paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Beaujolois, archiprêtré de l'Arbreſle, élection de Villefranche, juſtice dudit Chamboſt.

M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Durand.

Seigneur, M. de Montbellet.

Juge, M. Gaſpard-Marie Riche, bachelier & commiſſaire feudiſte.

Lieutenant, M. Michel Jacquet, notaire à Chamelet.

Greffier, le ſieur Dumont, fils.

Huiſſier, Fonteret.

LA CHAMBRE, château & fief dans la paroiſſe de St. Haon-le-Vieux, en Forez. Il appartient à M. Blanchet.

CHAMELET, petite ville, châtellenie & prévôté dans le Beaujolois, archiprêtré de l'Arbreſle, élection & du reſſort du bailliage de Villefranche.

M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Vallory.

Seigneur, M. Guiguet de Vaurion, tréſorier de France.

Juge, M. Riche, avocat.

Châtelain, M. Pein, proc. à Villefranche.

Lieutenant de Juge, M. Corgier, à Thel.

Procureur fiſc. M. Faudon, à Villefranche.

Greffier, le ſieur Dumont.

Huiſſiers, Aubonnet, Vermorel.

Proc. poſtulants, Mrs Ducoté, Bertillier.

La châtellenie de Chamelet comprend les paroiſſes entieres de Chamelet, Lettra & Grandris, & une grande partie des paroiſſes de S. Apollinaire, S. Bonnet-le-Froid, S. Vincent-de-Reins & Cublize.

Il y a un marché tous les ſamedis, & quatre Foires dans l'année; ſavoir, le ſamedi de la mi-carême, la veille de la Pentecôte, la veille de Saint-Barthelemi 23 Août, & le 13 Décembre, jour de Sainte Luce.

On y a établi un Bureau où l'on marque les toiles le jeudi & le ſamedi de chaque ſemaine.

Commis, le ſieur Thevenin cadet.

CHAMEIRÉ, fief ſitué en la paroiſſe de Chamelet dans le Beaujolois. Il appartient à M. Guiguet, tréſorier de France.

CHAMOUSSET, château & baronnie en Lyonnois.

Dame-Baronne, Madame de la Fay.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de S. Laurent de Chamouſſet.

CHAMPAGNEU, paroiſſe du fauxbourg de la Guillotiere, dont la juſtice s'étend ſur le mandement du Moulin-à-vent, paroiſſe de Véniſſieux en Dauphiné.

Juge, M. Prost de Royer, avocat à Lyon.
Procureur fiscal, M. Richard.
Greffier, le sieur de la Bat.

CHAMPAGNY, château & fief dans la paroisse de Saint-Haon-le-Vieux en Forez. Il appartient à M. Nompere de Pierrefite.

CHAMPCLOS, fief dépendant de la paroisse de Belleville en Beaujolois, avec une rente noble assez considérable.
Seigneur, M. de Champclos, à Lyon.

CHAMPDIEU, ancien fief démoli & réuni à la seigneurie de Jarniost, dans la paroisse de Ville-sur-Jarniost, en Lyonnois. Il appartient à M. Sandrin.

CHAMPOLY, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, justice d'Urfé, du ressort du bailliage de Montbrison.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure. *Curé*, M. Farjon.
Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Les officiers sont les mêmes que ceux de S. Just en Chevalet.

CHAMPRENARD, château, terre, seigneurie à laquelle est annexé le fief du Bost, dans la paroisse de Blacé, en Beaujolois. La justice s'étend sur toute la paroisse de Salles, & sur Blacé-le-Bas; elle est réunie à celle de Laye-Espinay, & elle s'exerce à Marsangue, paroisse de S, George de Rogneins.
Seigneur, M. d'Espinay de Laye.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Laye-Espinay.

CHAMPRIEUX, château & fief dans la paroisse de S. Germain au Mont-d'or. Il appartient à M. Mayeuvre de Champrieux, conseiller à la cour des mon. de Lyon.

CHAMPT, village, paroisse & seigneurie en Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Chalain d'Uzore.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.
Curé, M. Roche.
Seigneur, M. le marquis de Luzy-Couzan.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de Chalain d'Uzore.

CHAMPTEINS, village & annexe de Montagneux en Dombes. Le curé y fait sa résidence.
Vicaire, M. Claviere.
Seigneur, M. de Vincent de Panettes.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Ville-neuve.

CHANDIEU, gros bourg, prieuré, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, du ressort du bailliage de Montbrison.

Le Séminaire de Saint Irenée nomme à la cure.
Curé, M. Didier.
Seigneurs-prieurs & décimateurs, Mrs. du séminaire de S. Irenée de Lyon.

Juge, M. Franchet, avocat.
Procureur fiscal, M. Tissier.
Procureurs, Mrs. Buer, Franchet & Regnaud.
Greffier, le sieur Pugnet.
Huissier, Simond.
Concierge, Bl. Faure.

Il y a une Foire, le 21 Janvier, & une espece de petit Marché pour les brebis, tous les vendredis depuis Pâque jusqu'à la Pentecôte.

CHANDON, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, justice de Charlieu, de Genouilly & de Châteauneuf en Mâconnois, élection de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. de la Verriere, licencié en droit.

CHANEINS, village & paroisse de Dombes, archiprêtré de Dombes, justice de la Bâtie, du ressort de la chambre des requêtes du parlement de Trévoux.

M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Jean Clavieres.
Seigneur, M. Videau de la Tour, comte de la Bâtie, procureur général au parlement de Grenoble.
Juge, M. Degraire, avocat à Trévoux.
Châtelain, M. Cavalier, notaire à Guerin.
Procureur fiscal, M. Michaille, procureur à Trévoux.
Greffiers, les sieurs Ruf à Trévoux, & Morel à Toissey.
Huissier, Dondaine, à Toissey.

CHANGI, hameau & seigneurie en Forez, dans la paroisse de Cordelle, justice de Rilly.
Seigneur, M. le comte de Fautriere.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Rilly.

CHANGY, gros bourg, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, diocese de Clermont, archiprêtré d'Isserpant, élection de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. de la Rochefoucault de Magnac nomme à la cure.
Curé, M. Allier, bachelier de Sorbonne.
Seigneur, M. le marquis de Veauborel.
Juge, M. Duvergier.
Procureur fiscal, M. Mourier.
Greffier, le sieur Dupont de la Tour.

Notaires royaux & Procureurs, MM. Dutreul de Rhins & Thevenard.
Procureurs, MM. Maret, Payre, & Romain.
Huissiers, Gontard & Rimoux.

Il y a cinq Foires dans l'année : la premiere est le 21 de Mars ; la seconde, le jeudi de la semaine de Quasimodo ; la troisieme, le jeudi après la Pentecôte ; la quatrieme, le mardi avant la Notre-

Dame d'Août : & la cinquieme, le 18 de Novembre.

CHANISIEUX, fief & château dans la paroisse de Courtenay en Dauphiné.

Seigneur, M. le marquis de Loras.

CHANOS - CHATENAY, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Sandran, élection & du bailliage de Bourg.

M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Joseph Musy.

Vicaire & Chapelain, M. Romesthoc.

Patron de la Chapelle de la Pigniere, M. de Garron de Chatenay.

Seigneur, M. de Garron, baron de Chatenay.

Juge, M. Midan l'ainé, à bourg.

Châtelain, M. Ryon, notaire à Bourg.

Procureur fiscal, M. Obrien l'ainé, procureur à Bourg.

Greffier, le sieur Fontaine, notaire à Bourg.

CHANTEMERLE, fief dans la paroisse de S. Didier au Mont-d'or, en Lyonnois. Il appartient à M. l'abbé Flandrin.

CHANTOIS, seigneurie en toute justice, dans la paroisse de Bully en Forez.

Seigneur, M. le comte du Bourg de Saint-Polgue.

Prébendier - chapelain, M. Beraud le jeune.

Juge, M. Fialin.

Procureur fiscal, M. Barret, à S. Maurice.

Greffier, le sieur Fresseney.

CHANZÉ, arriere-fief & château en toute justice, dans la paroisse de Dareizé en Lyonnois.

Seigneur, M. Hugue de Laurencin Chanzé.

Lieutenant de Juge, M. Desabiés, notaire royal à St. Romain.

Châtelain, M. Simonet, à Tarare.

Procureur fiscal, M. Simonet le jeune, à Tarare.

Greffier, le Sr. Thioleiron, à St. Clément de Valsonne.

CHANZIEU, fief dans la paroisse d'Oullins, en Lyonnois. Il appartient à M. Bollioud de Chanzieu, conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

LA CHAPELLE, village & annexe de la paroisse des Hayes, en Lyonnois.

Vicaire, M. Doriet.

LA CHAPELLE-DU-CHATELARD, paroisse en Dombes, archiprêtré de Sandran, élection & justice de Trévoux.

M. le Prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure. *Curé*, M. Derognat.

Seigneur, M. Pennet de Monternoz, comte du Chatelard.

Juge, M. Degraire.

Châtelain, M. Humbert.

Procureur fiscal, M. Chuinague.

Greffier, le sieur Ruf.

LA CHAPELLE - DE - MARDORE, village & annexe de la paroisse de Mardore en Beaujolois. Il dépend de la justice de Courcenay.

Vicaire desservant, M. Dulac.

LA CHAPELLE-EN-LAFAY, village & paroisse dans le Forez, diocese de Clermont, archiprêtré de Bertignac, élection de Montbrison, & justice de Montarchet.

Le priour d'Estivareilles nomme à la cure.

Curé, M. Jayot.

LA CHAPELLE-NAUDE, village & paroisse en Bourgogne, archiprêtré de Bagé, élection de Dijon. Le clocher & une partie de la paroisse dépendent du marquisat de Ste. Croix, & le reste de la baronnie, de Montpont. Les causes ressortissent par appel au bailliage de Châlons sur-Saône,

Le grand Chambrier de l'abbaye royale de Gigny en Franche - Comté nomme à la cure.

Curé, M. Claude Pageault.

Seigneur, M. de Renouard, comte de Fleury, à Besançon.

Les officiers sont les mêmes qu'à Ste. Croix & à Montpont.

LA CHAPELLE-TECLE, village & paroisse en Bourgogne, archiprêtré de Bagé, élection de Dijon, pour une partie, & de Bourg pour l'autre, justice de Montpont, du ressort de Châlons-sur-Saône, pour la partie de Bourgogne, & de Bourg pour le reste.

Le prévôt du chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Budin.

Seigneur, M. Fiot de la Marche, comte de Bosjan, baron de Montpont, & premier président du parlement de Bourgogne.

Juge, M. Puget à Louhans.

Procureur fiscal, M. Ronget, notaire royal à Montpont.

Notaire royal, M. Guigot, à la chapelle-Tecle.

Greffier, M. Moissonnier, à Montpont.

Le prince de Beaufremont est seigneur d'une partie de cette paroisse, où il a haute, moyenne & basse justice. M. le comte des Champs de la Ville-neuve, en a aussi, en toute justice, un autre canton.

LA CHAPELLE-EN-VAUDRAGON, village, paroisse & seigneurie, partie en Forez, partie en Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbrison, justice de Saconay, pour la partie qui est en Forez ; & de celle de St. Symphorien-le-Château, pour ce qui est en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Rive.
Seigneur, M. Dareste de Saconay.
Châtelain, M. Regnaud.
Procureur fiscal, M. Teissot.
Greffier, le sieur Regnaud fils.

CHAPONOST, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de Lyon, & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le prieur de St. Irenée de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Giraud.
Seigneur, M. d'Orsin, prieur commendataire de St. Irenée, à Lyon.
Juge, M. Jacq. Michel Delorme, avocat à Lyon.
Capitaine-châtelain, M. Jean Perrier, à Chaponost.
Procureur fiscal, M. Claude Contamine, au fauxbourg de St. Irenée de Lyon.
Greffier, le sieur Jean-François Gozzas, à Chaponost.
Huissier, Villemagne, à Brignais.

CHARBONNIERE, village & annexe de Tassin en Lyonnois.

Le curé de Tassin dessert les deux églises.

CHARANTAY, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche, justice d'Argigny.

Le chapitre de Beaujeu nomme à la cure. *Curé*, M. Craponne.
Seigneur, M. le comte de Valliere.
Juge, M. Brac fils, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Tatu, notaire à Belleville.
Procureur fiscal, M. Boiron, procureur à Belleville.
Greffier, le sieur Guillard, à Belleville.

CHAREZIAT, fief & seigneurie dans la paroisse de St. Etienne-du-Bois, en Bresse.
Seigneur, M. Perret, officier.
Châtelain, M. Piquet.
Curial, M. Descour.

CHARFETAIN, fief situé dans la paroisse de Brullioles en Lyonnois. Il appartient à M. de Micoud, écuyer.

CHARLIEU, petite ville murée, en Lyonnois, diocese de Mâcon, élection de Roanne, & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

L'Archiprêtré de Charlieu comprend trente-cinq cures & une annexe, dont dix-neuf sont dans la généralité de Lyon.
Archiprêtre, M. Gacon, curé de St. Igny de Roche.
Curé, M. Duvernay, licencié en droit.
Vicaire, M. . . .
Bénédictins. Ce monastere est un prieuré de l'ordre de Clugny.
Prieur & Curé primitif de Charlieu, Dom Uchard.
Sacristain, Dom Buynand.
Chambrier, Dom Tirand.
Cellérier, Dom Nisple.
Aumônier, Dom Berton.
Chantre, Dom Barruel.
Mansionnaire, Dom de la Roche Lambert.
Cordeliers. Gardien, le P. Huguenin.
Capucins. Pere temporel, M. le comte de Vichi de Champron, maréchal des camps & armées du Roi.
Gardien, le Pere Gayot, de Lyon.
Ursulines. Supérieure, Mme. Chuzeville.
Dépositaire. Madame Desvernay.
Aumônier, M. Simon.

Confrairie des Pénitents du S. Sacrement.
Recteur, M. Patural pere.

Gouvernement. GOUVERNEUR, M. Louis Dupont, seigneur de Dinechin, ancien officier au régim. de Boulonnois.

Corps de Ville conforme à l'Edit du mois de Mai 1765, en interprétation de celui du mois d'Août 1764.
Maire, M. . . .
Premier Echevin, M. Delaronziere Deladouze.
Second Echevin, M. Michel Beauvoisin.
Conseillers, MM. Petit, Durand, Bernaud & Gacon.
Notables, MM. Simon, Huë de la Tour, Patural, Ducoing, Bardet pere, Cucherat, Andrieux, Crétin, Coignet & Nobis pere.
Secretaire-receveur, M. Michelet de Rochemont.
Secretaire-greffier, M. Rouillet-la-Varenne.

Châtellenie royale.

Capitaine-châtelain, Juge royal, M. Tillard de Tigny, avocat en parlement.
Lieutenant-châtelain, M. . . .
Procureur du Roi, M. Michelet l'aîné, secretaire de M. le Prince de Conti, à Paris.
Substitut de M. le Procureur-général, M. Belin Richet.
Avocats, MM. Petit, Bordet l'aîné, Delaronziere Deladouze, Tillard de Tigny, Buynand, Bardet le jeune, Patural fils.
Procureurs, MM. Bardet pere, Patural pere, Alex, Andriot & Nobis.
Greffier en chef, M. Carré.
Greffier exerçant; M. Boutouge.
Commis du Commissaire aux saisies réelles, M. Adam pere.
Premier Huissier-audiencier, Duvernay fils.
Huissier royal, Duvernay pere.
Notaires royaux réservés pour la ville de Charlieu, MM. Adam pere, Alex & Andriot.
Notaire royal, Arpenteur des Eaux & Forêts, M. Patural pere.

Commissaires en droits seigneuriaux, MM. Genevrier & Andriot.

La justice seigneuriale appartient aux Bénédictins.

Juge, M. Buynand.

Lieutenant de Juge, M. . . .

Procureur fiscal, M. Patural pere.

Procureurs, MM. Alex, Boutouge, Andriot & Nobis.

Greffier, le sieur Adam fils.

Médecins, MM. Ducoing & Dutreyve.

Chirurgiens jurés & Apothicaires, MM. Durand, Monestier & Pelot.

Grenier à sel. Receveur, M. Braç.

Contrôleur, M. Monteret.

Mesureur à titre, M. . . .

Changeur pour le Roi, M. Michelet de Rochemont.

Contrôleur des actes, M. Adam pere.

Receveur de l'entrepôt du tabac & de la poudre à canon, M. de Nesle de Chamblain.

Receveur des Aides, M. Coquille.

Marque des toiles. Sous-Inspecteur, M. Fontenay.

Marqueur, le sieur Carré.

Commis à la vente du papier timbré, le sieur Trouillet.

Il y a des Marchés très-considérables tous les samedis de l'année.

CHARLY, village, paroisse, château & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, justice de Charly, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Chaigne.

Vicaire, M. Valet.

Seigneur, M. Barbier des Lendes, à Lyon.

Juge, M. Bloud, avocat à Lyon.

Châtelain-Lieutenant de Juge, M. Michel, notaire à Millery.

Procureur fiscal, M. Chalamel.

Greffier, le sieur Huy, commissaire en droits seigneuriaux, à Orliennas.

Huissiers, Bouvet & Terrin.

Il s'y tient une Foire, toutes les années, le 18 Janvier.

CHARMES, château & fief, situé dans la paroisse de Denicé en Beaujolois, Il appartient à M. Farjon.

CHARNAY, bourg, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Charles.

La seigneurie de Charnay appartient par indivis à MM. les comtes de Lyon, & à un Seigneur laïque.

Seigneurs, M. le comte Dupac de Bellegarde, seigneur mansionnaire, & M. Voiret, avocat à Lyon.

Juge, M. Prost de Royer, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Lacombe, à Lyon.

Procureur fiscal, M. Sain, notaire à Châtillon-d'Azergues.

Greffier, le sieur Chapuis, notaire à Chazay.

Huissier, Pierrou.

CHARNOZ, village & annexe de la paroisse de Meximieux en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection & du ressort du bailliage de Bourg, justice de St. Maurice-de-Gourdan.

Vicaire desservant, M. Claude-Joseph Doms de Voble, ancien missionnaire du Canada.

Seigneur, M. de Montolivet de Gourdan. Ses officiers sont les mêmes qu'à Saint-Maurice-de-Gourdan.

CHARPIEU, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & du ressort du bailliage de Vienne.

Madame l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Claude Baudin.

Seigneur, M. Bernard, avocat à Vienne.

Juge, M. Fornand des Essards.

Châtelain, M. Pierre Philibert, notaire à Meyzieu.

Procureur fiscal, M. Jacques Berliet.

Greffier, le sieur Joseph Cantin.

LA CHARTONIERE. château & fief dans la paroisse d'Ouilly en Beaujolois, Il appartient à M. Dephelines, avocat au Parlement, à Paris.

LA CHASSAGNE, bourg, village & paroisse en Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le prieur de Ternand nomme à la cure.

Curé, M. de la Chapelle.

Seigneur, M. François-Aimé Dassier, baron de la Chassagne, brigadier des armées du Roi.

Juge, M. Guillin Dumontet, avocat & ancien échevin.

Lieutenant de Juge, M. Rimbourg, notaire royal & commissaire en droits seigneuriaux.

Procureur fiscal, M. Sain, subdélégué de M. l'Intendant, à Anse.

Greffier, le sieur Mosnier, notaire royal à Anse.

Huissier, Bernard.

CHASSAGNE, abbaye de l'ordre de Cisteaux, fondée en 1145, dans la paroisse de Crant.

Prieur, Dom Virvaux, procureur & prieur de l'abbaye de St. Sulpice en Bugey.

Prieur-commis, Dom Villevieille.

Sous-prieur, Dom Jannin.
Cellérier, Dom de Vertamy.
Sacristain, Dom Duprat.

Près de cette abbaye il y a une chapelle dédiée à Sainte Catherine, où la dévotion attire un grand concours de peuple.

CHASSAGNY, village, paroisse, château & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le supérieur du séminaire de Saint Lazare de Lyon, comme prieur de Mornant, nomme à la cure.

Curé, M. Forestier.
Seigneur, M. Dumarest de Chassagny, trésorier de France, à Lyon.
Juge, M. Delutieu, avocat & ancien échevin, à Lyon.
Capitaine - châtelain & Lieutenant, M. Rambaud l'oncle, à St. Laurent d'Agny.
Procureur fiscal, M. Rambaud le neveu, à Mornant.
Greffier, le sieur Balley.
Huissier, Gerard.

CHASSELAY, petite ville, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Jean-Baptiste Gaudin, docteur en théologie.
Seigneur, M. de Masso, marquis de la Ferriere, lieutenant-général des armées du Roi, ancien lieutenant des gardes du corps de Sa Majesté, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, sénéchal de Lyon, & de la province du Lyonnois, &c.
Juge, M. Bremont, avocat à Lyon.
Capitaine-châtelain, M. Bricitto, à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Arthaud, notaire à Chasselay.
Procureur fiscal, M. Rosier, commissaire en droits seigneuriaux, à Chasselay.
Greffier, le sieur Grand.
Commis-greffier, le sieur Cologne.
Huissier, Deshayes.

Il y a une mine de plomb.

Directeur, M. Laurent.

CHASSIEU, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré & justice de Meyzieu, élection & bailliage de Vienne.

Madame l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Monchaud.
Seigneur, M. de Leusse de Meyzieu.
Maire, M. Chenevas, notaire royal & contrôleur des actes.
Juge, M. Fournier fils, à Vienne.
Lieutenant de Juge, M. Almeras Latour, à Vienne.
Châtelain, M. Vincent Quinon.
Procureur fiscal, M. Claude Ogier, à Chassieu.
Greffier, ...

CHASSIPOL, fief situé dans l'annexe de S. Bénigne en Bresse. Il appartient à M. le président de Montplaisant, comte de Loriol.

CHATEAU-GAILLARD, château & fief dans la paroisse de Mornant en Forez. Il appartient à M. l'abbé Bourg.

CHATEAU-GAILLARD, village & annexe d'Ambérieu, province de Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley.

Vicaire, M. Damas.
Seigneur, M. de Valernod.
Juge, M. Jean-Louis Grumet, conseiller du Roi.
Châtelain, M. Leclerc.
Procureur fiscal, M. Baron.
Curial, M. Sirand.
Greffier, le sieur Debenay.

CHATEAU-LE-BOIS, seigneurie dans la paroisse de St. Maurice en Gourgois en Forez.

Seigneur, M. le Commandeur de Saint Jean-des-Prés, à Montbrison.
Juge, M. Pommerol.
Procureur fiscal, M. Morel.
Greffier, le sieur Tissier.

CHATEAU-NEUF, bourg qui a porté autrefois le titre de ville, dans le Mâconnois.

Il y a une châtellenie royale & une justice de seigneur : ces deux jurisdictions s'étendent en Lyonnois, sur une partie de la ville de Charlieu, sur les paroisses de Maizilly & Cuinzié, & sur une partie de Celles de Belmont, Mays, Saint Denis de Cabanes & Chandon.

Seigneur engagiste, M. le comte de Drée.
Juge, châtelain royal, & Juge-seigneurial, M. Ducarre, avocat à S. Maurice.
Procureur du Roi & Procureur fiscal, M. Alex, notaire royal.
Greffier, le sieur Ray.
Huissier royal, Peguet.
Huissier seigneurial, Lebel.
Notaires royaux : ils postulent aussi tous comme procureurs ; Mrs. Ducarre l'aîné, Alex l'aîné, Alex le jeune, Monteret, Joly, Manin & Bansiere.

CHATEAU - NEUF - D'ARGOIRE, annexe de la paroisse de Rive-de-Gier, & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de Saint-Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le Vicaire réside à Rive-de-Gier.

Cette seigneurie dépend du comté de Lyon.

CHATEAU-ROUX, ce sont quelques vieilles masures dans la paroisse de Dompierre, qui portent ce nom, & dont

les biens & la justice ont été réunis au château de Baneins.

CHATEAU-TIERS, château & seigneurie dans le Mâconnois, dont la justice comprend la partie de Saint-Pierre-le-vieux, qui est en Beaujolois.

Seigneur, M. le marquis de Castellane.
Juge, M. . . . .
Lieut. de Juge, M. de la Charme, notaire.
Procureur fiscal, M. Chambord.
Greffier, le sieur Griffon, notaire.
Huissiers ordinaires, la Pallud & Bonnetain.

CHATEAU-VIEUX, annexe de la paroisse d'Yzeron en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Vicaire, M. Perrier.
Seigneur, M. Aimard André Chapuis de Laval.

Ses officiers sont les mêmes que ceux d'Yzeron.

CHATEL, fief dans la paroisse de Cleppé en Forez. Il appartient à M. de Thelis.

LE CHATELARD, château & fief dans la paroisse de Pommiers en Forez.

Seigneur, M. Dupuy de Châtelard, officier dans le régiment de Picardie.

LE CHATELARD, ancien château en ruine, qui étoit autrefois une place forte, en Dombes. Il appartient à M. Pernet de Monternoz, comte du Chatelard, qui a pour *Curial*, M. Jaquemin.

LE CHATELLARD, château & fief en Beaujolois, contigu à l'église de Lancié. Il appartient à M. Mignot de Bussy, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

CHATELET, seigneurie & château dans la paroisse de St. Etienne-du-Bois, en Bresse.

Seigneur, M. de Montribloud.
Châtelain, M. Picquet.
Curial, M. Descour.

CHATEL-NEUF, village, paroisse & châtellenie du Forez, archiprêtré, élection & du bailliage de Montbrison.

M. le prieur de Salt-sous-Couzan nomme à la cure. *Curé*, M. Barel.

Seigneur, le Roi.
Juge-châtelain, M. Salles, avocat.
Procureur fiscal, M. Franchet, avocat.
Procureurs, MM. Gras, Verd, Bourboulon, & Gaulne.
Greffier, le sieur Bernard.
Huissier audiencier, Bourboulon.

CHATELUS, village, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, & élection de Montbrison. Sa justice comprend les paroisses de Chatelus & St. Denis-sur-Coise, & une partie de celle de Coise.

Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure,

Curé, M. Combe.
DAME, Madame Marie-Anne Bouchut, veuve de M. Guillet de Chavanes.
Juge, M. Souchon, avocat.
Châtelain M. Peyrachon, notaire royal.
Proc. fiscal, M. Gauthier, notaire royal.
Greffier, le sieur Mondon.

CHATENAY-LES-DOMBES, village & paroisse en Dombes, archiprêtré & mandement de Chalamont, justice de Trévoux.

M. l'Abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Cornaton.
Seigneur, M. Jean-François Demicoud, chevalier.
Juge, M. Guy Degraire, avocat en parlement de Trévoux.
Châtelain, M. Benoît Ducré, à Chalamont.
Procureur fiscal, M. Desmarans, procureur à Trévoux.
Greffier, le sieur Ruf, à Trévoux.

CHATILLON-D'AZERGUES, bourg, paroisse, château fort & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Duplain.
Vicaire, M. . . . .
Seigneur-Baron, M. Durand, secretaire du Roi, à Lyon.
Juge, M. Prost de Royer, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Perrin l'aîné, procureur à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Després, notaire à l'Arbresle.
Procureur fiscal, M. Antoine Bertucat, bourgeois de Lyon.
Greffier, le sieur Caillot, à Chazay.
Huissier, Thomasson.
Notaires, Mrs. Sain, & Riche Commissaire à terrier.
Commissaire en droits seigneuriaux, M. Riche.
Procureurs postulants, Mrs. Chapuis, Sain, Vial, Rimbourg, Bouchard, Fornas, Rigottier, Bideau, Depireherbe, & Perier.

Il y a quatre Foires dans l'année, le 5 Février, jour de Sainte Agathe; le 6 Juin, jour de S. Claude; le 4 Octobre, jour de S. François; & le 16 Décembre, huit jours avant Noël.

CHATILLON-LA-PALU, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection & du ressort du bailliage de Bourg.

Le prieur de Villette nomme à la cure.

Curé, M. Bonnet.
Vicaire, M. Darlay.
Seigneur, M. Jacques de Colabau, chevalier baron de Châtillon, & seigneur de Julliennas,

Juge

Juge, M. Gautier, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Pin, à Loyes.
Curial, M. Ballandrin, à Loyes.
Procureur fiscal, M. Grand, procureur à Bourg.
Greffier, le sieur Ravet, procureur à Bourg.

CHATILLON-LES-DOMBES, ville fort ancienne de Bresse, archiprêtré de Sandian, élection & du ressort du bailliage de Bourg. Mrs. les comtes de Lyon nomment au doyenné-cure ; ils ne peuvent toutefois nommer à cette place qu'un des chanoines du chapitre, & à la place vacante de chanoine, qu'un enfant de la ville.

Le chapitre est dans l'église paroissiale de Saint André, & il est composé d'un doyen-curé, & de six chanoines.

Doyen-curé, M. Rollet, docteur en théologie.
Sacristain, M. Morel, chevalier de St. Jean de Latran & de l'Eperon d'or.
Chanoines, Mrs. Rat, Vitte, Berthet, Fabre, *syndic & Recev.* & Commerson.
Vicaire, M. Jacquemet.

Il y a six enfants de chœur, qui sont obligés d'assister à tous les offices de la semaine.

Il y a une communauté de capucins.
Gardien, le R. P. Franç. Marie de Bourg.
Vicaire, le R. P. Maurice de Bourg.

Une communauté d'Ursulines.
Supérieure, Madame Deschamps.
Assistante, Madame Blanc.
Dépositaire, Madame Michet.
Zélatrice, Madame Colombet.
Discrete, Madame Durand.
Aumônier, le R. P. Maurice, capucin.

Ces Dames font une espece de biscuit, appellé pain de Châtillon, qu'elles envoient à Paris & dans les autres villes du royaume.

Un hôpital royal dont l'administration intérieure est confiée à des religieuses de Sainte Marthe.
Supérieure, Madame Colas.
Assistante, Madame Morel.
Aumôniers, les R. P. Capucins.
Président né du Bureau, M. Morel, avocat en parlement, juge ordinaire, civil, criminel & de police de la ville & comté de Châtillon.
Recteurs nés, M. Rollet, *doyen-curé ;* M. Hurier, *Châtelain ;* M. Despiney, l'aîné, *Procureur fiscal ;* M. Despiney Josserand, *premier syndic ;* M. Vaulpré, *second syndic*.
Recteurs administrateurs, Mrs. Hurier & Humbert.
Médecin, M. Claude-François Guichenon.
Chirurgien, M. Louis Fabre.
Trésorier, M. Reymond fils.
Secretaire, M. Fourras fils.

Une maison de charité, premier établissement de S. Vincent de Paul.
Recteurs, Mrs. Rollet, doyen-curé, & Guichenon, avocat.
Prieure, Madame Guichenon.
Trésoriere, Madame Fabre.

Une confrairie de pénitents du Confalon.
Recteur-né, M. Rollet, doyen-curé.
Recteur en exercice, M. Fabre, Maître Chirurgien.
Vice-Recteur, M. Desgrange, Marchand.
Trésorier, M. Durand, marchand.
Secretaire, M. Fourras, fils.
Aumoniers, MM Morel & Fabre.
Gouverneur de la ville & du château, M. le marquis de Vauban.
Lieutenant de Roi, M. . . .
Seigneur, M. Perrichon, chevalier, seigneur du Tremblai & du Tirey.

La justice de Châtillon & celle de plusieurs autres Seigneurs circonvoisins s'exercent sur les lieux, & les causes en ressortissent par appel au bailliage, & de là au parlement de Bourgogne.

Juge civil, criminel & de police, M. Morel, avocat en parlement.
Procureur fiscal, M. Despiney, l'aîné.
Châtelain, M. Hurier.
Greffier & Curial, M. Lardet.
Procureurs, MM. Despiney l'aîné; Meurier, notaire royal ; Commerson ; Moreau, notaire royal ; Demons & Besson.
Huissier royal, Fourchet.
Notaires royaux, Mes. Humbert; Meurier; Moreau ; Besson ; Jacquemin.
Commissaires en droits seigneuriaux, MM. Meurier & Demons.
Contrôleur & Receveur des insinuations, M. Ducarre, écuyer.
Receveur du grenier à sel, M. Dangeville.

Hôtel de Ville.

M. Despiney, *premier syndic*.
M. Vaulpré, *second syndic*.
Conseillers, MM. Louis Fabre, Maître Chirurgien ; Meurier, notaire royal ; Vallier, marchand drapier ; Fourras, Receveur des deniers patrimoniaux ; Besson, notaire royal, *Secretaire*.

La police est exercée par les deux syndics & le châtelain, qui sont commissaires de police.

Juge de police, M. Morel avocat en parlement.
Syndic de police, M. Commerson. proc.
College & pension. MM. les syndics en sont les administrateurs.
Principal, M. Henri-François Perruche.
Professeur de Rhétorique, M. Gruffas.

Il y a une milice bourgeoise qui est sous les ordres du Châtelain.
Capitaine, M. Hurier.

Lieutenant, M. Moreau.
Enseigne, M. Reymond, fils.
Sergents de quartier, Fourchet, Pommier, Grandjean, Trouillet.

Il y a marché tous les ſamedis, & dix Foires dans l'année : Le ſamedi avant la Touſſaint ; le ſamedi avant Noël ; le ſamedi avant la Chandeleur ; le premier ſamedi de Carême ; à la mi-Carême ; le ſamedi, veille des Rameaux ; le ſamedi avant Quaſimodo ; le lendemain de l'Aſcenſion ; le 26 Juin, & le 22 de Septembre.

CHAVAGNIEU & ANTHON, terre & baronnie en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection de Vienne, juſtice d'Anthon, & du reſſort du bailliage de Vienne. Le chapitre de S. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé de Chavagnieu, M. Rabachon.
Curé d'Anthon, M. Morenet.
Seigneur, M. de la Tour Vidaud, procureur-général au parlement de Dauphiné.
Juge, M. Fournier, avocat.
Châtelain, M. Charret, notaire à Frontenas.
Greffier, M. Parent, notaire à Villette.
Procureur fiſcal, M. Pauca.

CHAVAIGNIEU & LA BATIE, ſeigneurie dans la paroiſſe de St. Martin-en-haut, en Lyonnois.

Seigneur, M. le préſident de Vallernod.
Châtelain, M. Selis, notaire à Saint Martin-en-haut.
Procureur fiſcal, M. Peyrachon, notaire à S. Symphorien-le-Château.
Greffier, le ſieur . . . .

CHAVANAY, bourg, paroiſſe & ſeigneurie ſur les confins du Forez & du Lyonnois, dioceſe de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de Saint-Etienne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon pour la partie qui eſt en Lyonnois, & du reſſort de Saint-Etienne & de Bourg-Argental, pour le reſte de la paroiſſe qui eſt en Forez.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Goyrand, docteur en théologie.
Un pere Récollet tient la place du vicaire.
Petites Ecoles. Recteur, le ſieur Cernon.
La ſeigneurie de Chavanay, comprend la partie de cette paroiſſe qui eſt en Forez.
DAME, Madame la comteſſe de Senozan.
Juge, M. de Chamberliat, avocat.
Châtelain, M. Mouton, à Condrieu.
Procureur fiſcal, M. Chaſpoul, notaire.
Greffier, le ſieur Lions, notaire royal.

La paroiſſe d'Ambuens dépend de la juſtice de Virieu ; le reſte de la paroiſſe, de la baronnie de Condrieu.

LES CHAVANES, château & fief dans la Paroiſſe de St. Juſt-en-Chevalet, en Forez. Il appartient à M. Michel, Juge de S. Juſt-en-Chevalet.

CHAVANES SUR REISSOUZE, village & paroiſſe, en Breſſe, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, juſtice de Pont-de Vaux, du reſſort du parlement de Bourgogne.

Le chapitre de Pont-de-Vaux nomme à la cure.

Curé, M. Panetier.
Seigneur, M. le prince de Liſtenois de Beaufremont, lieutenant-général des armées navales, grand-croix de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Pont-de-Vaux.

Il y a un château qui porte le même nom.

Coſeigneurs, M. le marquis d'Agrain, & M. de Marette de Chavanes.
Juge, M. Joubert, avocat en parlement.
Procureur fiſcal, M. Deydier, l'aîné.
Greffier, le ſieur Pilland.

CHAVANNES-TRIAMEN, ancien château en toute juſtice, dans la paroiſſe de Courzieux, en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

DAME, Madame la veuve Gazanchon.
Capitaine-châtelain & Lieutenant de Juge, M. Jean-Louis Richard, notaire royal à St. Laurent de Chamouſſet.
Procureur fiſcal, M. Mallet, à Beſſenay.
Greffier, le ſieur Gimier à St. Laurent.
Huiſſier, Alloignet, à Courzieux.

CHAUFAILLES, gros bourg & paroiſſe partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, juſtice de Belleroche pour la partie de la paroiſſe qui eſt en Beaujolois.

Curé, M. Aucourt le cadet.
Vicaire, M. Bouſſain le cadet.
Seigneur juſticier, M. le comte de Saint-George, du chef de Madame ſon épouſe de l'ancienne maiſon d'Amanzé.
Sous-inſpecteur de la marque des toiles, M. Fontenay, à Charlieu.
Commis à la marque des toiles, les ſieurs Place, à Thizy ; & Deſplace fils, à Chaufailles.

Il y a un marché tous les vendredis, & cinq à ſix Foires dans l'année.

ST. CHAUMOND, *ou* ST. CHAMOND, étoit autrefois la capitale de la principauté de Jarreſt, échue en apanage à un cadet de la maiſon ſouveraine des comtes de Forez ; elle eſt aujourd'hui la ſeconde ville du Lyonnois, avec titre de marquiſat.

Il s'y tient quatre Foires dans l'année : ſavoir, celle de S. Antoine le 17 Janvier ; celle de la Croix, le 3 Mai ; celle de la décollation de S. Jean, le 29 Août ; & celle de S. Michel, le 29 Septembre.

GOUVERNEUR, M. Charles-Louis-Auguſte de la Vieuville, marquis de S. Chaumond, comte de Confolem, baron de la Vitale, ſeigneur de Miolan,

& en cette qualité, premier baron de Savoie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, ancien colonel d'un régiment d'infanterie de son nom.

Le marquisat de S. Chaumond comprend ladite ville, & les paroisses de S. Julien-en-Jarrest, d'Yzieu, de Saint-Martin-en-Coalieu, de Doizieu & S. Just, avec les Fernanches, la Terraille, Gieis, & le Creux de Janon.

Seigneur, Messire Jean Jacques Gallet de Montdragon, conseiller d'état, maitre-d'hôtel ordinaire du Roi, & secretaire des commandements de feue Madame la Dauphine.

Etat Ecclésiastique de S. Chaumond.

Collégiale de Saint Jean-Baptiste. Ce chapitre fondé en 1634, par Messire Melchior Mitte de Chevrieres, est composé de douze chanoines, tous à la nomination du Seigneur.

Doyen, M. Fulchiron.

Précenteur, M. Favre.

Sacristain, M Jacquier.

Aumôniers, Mrs. Hervier ainé, Correard, H.rvier cadet, Gayot.

Chanoines, Mrs. Mottin, Terrasson, Boirond, Chaland, Regnault.

Chanoines honoraires, Mrs. Gros, curé de Sainte Claire; de Rycquier, curé de S. Martin-en-Coalieu; Flachat, curé de N. D. de S. Chaumond.

Les paroisses sont de l'archiprêtré de St. Etienne.

St. Ennemond, premiere paroisse.

M. l'archevêque de Lyon nomme à cette cure.

Curé, M. Bajard, bachelier en théologie.

Saint Pierre & Sainte Barbe, seconde paroisse, annexe de S. Julien-en-Jarrest.

Curé, M. Bertholet, bachelier en théologie, de la faculté de Paris.

Vicaires, Mrs. Badoux & Faugeat.

Sociétaires, Mrs. Boissonnat, Grenier, Badoux, Bourrin, Faugeat, Forest, Roux, Gourgout.

Notre-Dame, troisieme paroisse, annexe d'Yzieu.

Curé, M. Flachat, licencié en droits canon & civil, prédicateur du feu Roi de Pologne.

Vicaires, Mrs. de Graix & Roset.

Sociétaires, Mrs. Guerin, Damet, Duculty, Degraix, Roset, Monteillier, Guerin neveu.

M. le Curé a établi dans sa paroisse en 1758, une assemblée pour le soulagement des pauvres. Les Dames préposées à la visite des quartiers sont aussi chargées du détail de l'administration de la maison de charité, fondée dans le même temps pour y élever des orphelins auxquels on apprend divers métiers. Cet établissement a été confirmé par Arrêt du parlement du 4 Mars 1764.

Administrateurs nés, M. le curé & Mrs. les marguilleis de la paroisse de Notre-Dame; le juge, & M. le procureur fiscal de la ville.

Administrateurs élus, M. Boiron, procureur; M. Nolhac, principal fondateur; Mrs. Duculty, Degraix, Roset, sociétaires; Donet, Monier, Flachat.

L'éducation des enfants est confiée à des sœurs de la congréga .de S. Joseph.

COMMUNAUTÉS.

Les Capucins. Gardien R. P. Bayon.

Vicaire, R. P. Bertholon.

Lecteur, R. P. Claude-Marie du Puys.

Les Minimes. Correcteur, le Rév. Pere Gauthier, exprovincial.

Sacristain, le R. P. Bezal.

Les Ursulines. Supérieure, Mme. Teste.

Assistante, Madame Lafond.

Dépositaire, Madame Palerne.

Aumônier, M. Mottin.

Hôpital. Recteurs, Mrs. Montagnier & Bouchardier.

Administrateurs. Ils doivent être au moins au nombre de douze ecclésiastiques, magistrats & anciens recteurs, qui ont tous voix délibérative.

Recteur des petites Ecoles, M. Chaland.

Médecin, M. Meaudre.

Pharmacienne, Sœur Magdel. Journon.

Chirurgiens & Apothicaires, Mrs. Donnet, Richaud, & Monciny.

Les Pénitents du Confalon.

Recteur, M Payre.

Aumônier, M. Faugeat.

Les Pénitents du très-saint Sacrement.

Recteur, M. Sauzay.

Aumônier, M. de Graix.

Chapelle & commanderie de S. Antoine.

Chapelain. M. Monteillier.

Officiers des Ville & Marquisat de Saint Chaumond.

Juge civil, criminel & de Police, Noble Jean-Henri-Joseph Royer, écuyer, avocat en parlement, & subdélégué de M. l'Intendant.

Lieutenant de Roi, M. Dutreyve, écuyer.

Capitaine-Châtelain, M. Buyet, avocat en parlement.

Procureur fiscal, M. Claude Boteille.

Substitut, M. Basset.

Le greffe de la Jurisdiction appartient au chapitre de la collégiale.

Greffier-commis, M. François Henry.

Notaires & procureurs, Mrs. Chorel, Boteille, Henry, Prévôt, Perrussel ainé, Perrussel cadet, Basset, Dugas, Hervier

Commissaire à terrier, M. Basset.

Huissiers, Lasnyer & Indy.

Maison de Ville.

Maire, M. Jean-Louis Regnault.
Echevins, M. Jean-Dominique Terrasson, Cyprien Chaland.
Conseillers, Mrs. Montanier, Deluvigne, Etienne fils, Dugas, Duvernar.

Il y a aussi des notables élus à la forme de l'Edit.

Milice Bourgeoise.

La ville est divisée en deux grands quartiers, qui ont chacun leur compagnie; & la police y est exercée par les officiers du Seigneur.

Capitaine-major, M. Melchior Dutreyve, lieutenant de Roi.

Premiere compagnie.

Capitaine, M. Leonard Anginieur.
Lieutenant, M. Dominique Terrasson.
Enseigne, M. Camille Dugas.

Seconde compagnie.

Capitaine, M. Charles Delaval.
Lieutenant, M. Dugas Duvernat.
Enseigne, M. Delaval, fils.

LOUIS XIII. avoit établi en 1629, à Saint-Chaumond, une élection qui fut transférée en 1631, à S. Etienne.

Contrôleur des actes, M. Guillemin.
Receveur du grenier à sel, M. Grangier l'ainé.
Directeur de la poste, & Receveur des aides, M. Berchon.
Changeurs du Roi, Mrs. Dugas freres, & compagnie.
Directeur des Messageries, M. Coste Foron.

LA CHAUSSONNIERE, fief dans la paroisse de Cottance en Forez. Il appartient à M. Escallier.

CHAZAUX, hameau & parcelle de la paroisse de Firminy, en Forez, élection de S. Etienne. Luce de Baudiné, Dame de Cornillon y fonda en 1333 une abbaye qui a été transférée à Lyon en 1622. Il n'y reste qu'un prébendier pour desservir la Chapelle.

CHAZAY-D'AZERGUES, gros bourg, paroisse, baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection de Lyon, justice de l'abbaye d'Ainai, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Chareun.
Vicaire desservant la sacristie, M. Monnier.
Prébendier, M. Jarrin, curé de Lisieu.
Seigneur-Baron, M. de Jarente, abbé d'Ainai.
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Capitaine-châtelain, M. Saint-Michel, à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Descot, notaire royal & commissaire en droits seigneuriaux, à Chazay.
Procureur fiscal, M. Caillot, notaire à Chazay.
Greffier, le sieur Chapuis, notaire royal à Chazay.
Huissier, Pierrou, à Charnay.
Notaires royaux, Mrs. Chapuis, Rimbourg, Caillot, Descot.

Il y a trois Foires dans l'année: le 4 Janvier; le 25 Avril; le 3 Décembre. Si elles se rencontrent un Dimanche ou un jour de fete, elles sont renvoyées au jour suivant.

CHAZELLES, château considérable, situé dans la paroisse de Saint-Etienne-de-Chalaronne, en Dombes. Il appartient à M. Choliers, seigneur d'un canton de la paroisse de Dompierre-de-Chalaronne.

CHAZELLES-SUR-LAVIEU, village, paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Lavieu, de Lapierre, du Poyet, & du ressort du bailliage de Montbrison. M. le prieur de S. Romain le Puy, nomme à la cure.

Curé, M. Pierre Mosnier, bachelier en théologie.
Seigneur du clocher & du château de la Pierre, M. d'Allard, écuyer, à Montbrison.
Juge, M. de la Bruyere, procureur à Montbrison.
Procureur fiscal, M. Morel de la Combe, notaire royal à Saint Jean-de-Poley-mieux.
Greffier, le sieur Beautrand, à Montbrison.

CHAZELLES-SUR-LYON, petite ville murée, Commanderie de l'ordre de Malte, dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbrison. M. le commandeur nomme à la cure.

Curé, M. Cochard, licencié en droit.
Vicaire, M...
Seigneur-commandeur, M. le chevalier de Lemps, maréchal des camps & armées du Roi.
Juge, M...
Capitaine-châtelain, M. Mathevon, notaire audit lieu.
Lieutenant de Juge, M. Peyrachon.
Procureur fiscal, M. Reynaud.
Greffier, le sieur Vial.
Notaires, Mrs. Faure de Montgirard, Blein.
Directeur du bureau des postes, M. Franç. Pupier.
Sous-brigadier de la Maréchaussée, le sieur Devieuxpont.

CHEISSY, bourg clos de murailles, paroisse, seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. de Clugny, comte de Lyon, en qualité d'abbé de Savigny, nomme à la cure.

Curé, M. Plasse.
Seigneur, M. le comte de Clugny, abbé de Savigny.
Ses officiers sont les mêmes que ceux de l'Arbresle
Concessionnaire du Roi, & intéressé aux Mines, M. Blanchet.
Interessés aux mêmes mines, M. Pernon, député de la ville de Lyon, pour le commerce à Paris; M. Jars.
Directeur, M. . . .
Caissier, M. Dorelle.
Il s'y tient un marché tous les mercredis.
CHENAS, village, paroisse dans le Beaujolois, Diocese de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, justice de la Roche-julié.
Le chapitre de S. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Duvernay.
CHENELETTE, bourg, paroisse, château, seigneurie dans le Beaujolois, Diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche.
Le sacristain de Clugny nomme à la cure. *Curé*, M. Destre.
Seigneur, M. Agniel de Chenelette.
Lieutenant de Juge, M. Thevenon.
Procureur fiscal, M. . .
Greffier, le sieur Durand.
Il y a huit foires: le 24 mars; le 17 Avril; le 16 mai; le 16 juin, le 29 juillet; le 21 septembre; le 4 octobre, & le 11 novembre.
CHENEREILLES, village, paroisse, seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison. Le chapitre de S. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Vallet.
Seigneur, M. Grozelier.
Juge, M. de Barrieu.
Procureur fiscal, M. Portier.
Greffier, le sieur Saulnier.
CHENEVOUX, fief avec un château, dans la paroisse de Bussieres en Forez. Il appartient à M. Dulieu de Chenevoux.
LES CHERES, & par corruption *les Echelles*, village en Lyonnois, annexe de la paroisse de Chasselay, érigée en 1759, élection de Lyon.
Vicaire, M. Genevay.
Les officiers de justice sont les mêmes qu'à Chasselay.
CHERIER, *ou* CHEREY, village, paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice de Saint Just-en-Chevalet, du ressort du bailliage de Montbrison. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure. *Curé*, M. Estienne.
Vicaire, M. Deplace.
Seigneur, M. le Marquis de Simiane.
Les officiers sont les mêmes que ceux de S. Just-en-Chevalet.

CHERVÉ, château & fief dans la paroisse de Perreux en Beaujolois. Il appartient à Mde. de Butery.
CHERVINGES, village & annexe de la paroisse de Limans en Beaujolois, justice de Villefranche & de Marzé.
Vicaire, M. Botteron.
Seigneur, M. de la Barmondiere.
Les officiers sont les memes que ceux de Villefranche & de Marzé.
CHEVAGNY-LE-LOMBARD, bourg, château, situés en Beaujolois, en la paroisse d'Aigueperse, annexe de Saint Bonnet-des-Bruyeres, avec justice qui comprend toute la paroisse d'Aigueperse, excepté le bourg, toute celle de Saint Bonnet-des-Bruyeres, le hameau de Croux & Crozet de la paroisse de Matour, dont le surplus est en Mâconnois.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. le Chevalier des Brosses.
Juge, M. du Carre, avocat.
Lieutenant de Juge, M. Bansiere, avocat à Château neuf.
Procureur fiscal, M. Boucaud, notaire.
Greffier, le sieur la Charme, notaire.
CHEVENEZ, hameau & seigneurie en Forez, dans la paroisse de Cordelle, justice de Rilly.
Seigneur, M. le comte de Fautriere.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Rilly.
CHEVINAY, village, paroisse, en Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection de Lyon, justice de la baronnie de Savigny, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
M. de Clugny, comte de Lyon, nomme à la cure en qualité d'abbé de Savigny.
Curé, M. Poyet.
Il y a une mine de cuivre.
Concessionnaire du Roi, & Intéressé, M. Blanchet.
Interessés, Mrs. Pernon & Jars.
CHEVRIERES, bourg, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de S. Etienne, élection de Montbrison. Le Seigneur du lieu nomme à la cure.
Curé, M. Guillot.
Vicaire, M. Tardy.
Seigneur, M. le marquis de Langeron.
Juge, M. Rey, procureur du Roi, à la châtellenie de S. Galmier.
Lieutenant de Juge, M. Ray.
Procureur fiscal, M. Peyrachon, notaire à S. Symphorien.
Greffier, le sieur Reynaud.
CHEVROUX, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg. La justice dépend, pour la plus grande partie, du marquisat de Bagé, & notamment le clocher; les hameaux d'Ozan, Alousiat, Varambon,

Lajutanne, & Fromental sont de la justice du duché de Pont-de-Vaux. La partie du marquisat de Bagé est du ressort du Bailliage de Bourg; & celle qui dépend de Pont de-Vaux, ressortit au parlement de Dijon. M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Bernard.

Vicaire, M. Grospelier.

Seigneur pour la partie qui dépend de Bagé, M. de Feuillens.

Seigneur de l'autre partie, M. Joseph de Beaufremont, prince de Listenois.

Juge pour la partie dépendante de Bagé, M. Martraire, avocat. *Pour Pont-de-Vaux*, M. Bouchard, avocat.

Lieutenant de juge pour Bagé, M. Dagallier.

Pour Pont-de-Vaux, M. Curvat, avoc.

Procureur fiscal pour Bagé, M. Lescuyer.

Pour Pont-de Vaux, M. Guichellet, avocat.

Greffier pour Bagé, M. Rabuel.

Pour Pont-de Vaux, M. Grognet.

CHIEL, chateau à pont-levis, avec haute, moyenne & basse justice, dépendant de la Chassagne en Lyonnois. Les officiers sont les mêmes qu'à la Chassagne.

CHIRASSIMONT, village, paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, justice de Ressy & de la prévôté de Lay. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Goujon.

Vicaire, M. Goujon, à Machezal.

Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. de Salemard de Montfort.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de Ressy & de Lay.

CHIROUBLES, *ou* CHEROUBLES, village, paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche. Le Prévôt de l'Eglise de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Teillard.

La haute justice s'y exerce par les officiers de la prévôté de Belleville.

CHOLIS, parcelle de la paroisse de S. Pierre-Laval, en Lyonnois.

CHOZIEUX, fief dans la paroisse de Trelins, près de la ville de Boen, en Forez. Il appartient à M. le marquis de Talaru.

ST. CHRISTO-EN-JARREST, village, & grande paroisse dans le Forez, archiprêtré de S. Etienne. Cette paroisse est composée de quatre parcelles; celles de S. Christo-en-Chatelus, de S. Christo-en-Fontanés, & de S. Christo-en-Jarrest, sont dans l'élection de Montbrison; celle de S. Christo Lachal & Valflorie est dans l'élection de S. Etienne; les trois parcelles qui se trouvent dans l'élection de Montbrison, dépendent de la châtellenie de la Tour-en-Jarrest; l'autre parcelle dépend de la justice de Senevas. Le prieur de S. Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Nabonnand.

Vicaire, M. Gontard.

ST. CHRISTOPHE, village & paroisse de Dombes, archiprêtré de Sandran. La partie qui est dans la Bresse dépend de la justice de Sandran, & ressortit au bailliage de Bourg; & celle qui est en Dombes dépend de la baronnie de S. Trivier. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Vuillod.

Seigneur, le chapitre de S. Jean de Lyon.

Les officiers pour la partie de Dombes sont les memes qu'à S. Trivier, & pour la partie de Bresse, les mêmes qu'à Sandran.

ST. CHRISTOPHE, (Bourg,) paroisse, & baronnie de Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Montluel, du ressort du Présidial de Bourg. Le prieur de S. Rambert nomme à la cure.

Curé, M. Zacharie Chalamel.

Seigneur, M. de la Croze d'Argis, marq. de S. Lambert, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Juge, M. Nesple, avocat à Montluel.

Lieutenant de Juge, M. Chavan, à Montluel.

Procureur fiscal, M. Pelisset.

La justice du château s'étend sur la paroisse de Farament en Bresse.

Les officiers sont les mêmes qu'au Bourg S. Christophe.

Il y a une foire au Bourg St. Cristophe le jour de la fête de S. Christophe.

ST. CHRISTOPHE-LA-MONTAGNE, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese d'Autun, archiprêtré du Bois Ste. Marie, élection de Villefranche, justice de Bacot. L'abbé de Clugny nomme à la cure.

Curé, M. Dasnieres.

CHUYÈS, hameau & paroisse dans le Lyonnois, Diocese de Vienne, archiprêtré & justice de Condrieu, élection de S. Etienne, du ressort de la Sénéchaussée de Lyon.

Le chapitre de S. Maurice de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Dulin.

Vicaire, M. Forel.

CIVEN, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Montbrison. Le prieur de Cleppé nomme à la cure.

Curé, M. Emy.

La seigneurie de Civen a été réunie à celle du Palais-les-Feurs.

CIVRIEUX, village, paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection de Lyon, justice de Marcilly. M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Escolin.

Seigneur du clocher, M. de Riverieulx de Varax.

CIZOD, village dépendant de châle, annexe de la paroisse de S. Alban en Bugey.

Seigneur, M. Quinson de Poncin.

Les officiers sont les mêmes que ceux de S. Alban.

CLAVAS, abbaye royale de filles de l'ordre de Cisteaux, dans la paroisse de Riotor, vers les confins du Vivarais & du Vélay.

Abbesse, Madame de Montmorin.

La justice de Clavas comprend une partie des paroisses de Riotor, de Marlhes, & s'étend considérablement en Vélay.

Juge, M. Jamon, procureur du Roi, à Montfaucon.

Greffier, le sieur Josserand, notaire à Riotor.

CLAVEYSOLLES, bourg & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de Beaujeu.

Le prieur de S. Nizier d'Azergues nomme à la cure.

Curé, M. Besson, archiprêtre de Beaujeu.

Vicaire, M. Joli.

Il y a une Foire, le 10 août.

CLAVEYSON, château & fief, situé dans la paroisse de Claveysolles, en Beaujolois. Il appartient à M. de Thy.

ST. CLEMENT-DE-VALSONNE, village, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archip. de l'Arbresle, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Mrs. les chanoines & barons de S. Just nomment à la cure.

Curé. M. Proton, l'aîné.

Seigneurs-barons, MM. les chanoines-barons de S. Just.

La justice comprend la paroisse de S. Clément de Valsonne, & celle de S. Apollinaire.

Juge, M. Durand, juge-général de S. Just, avocat à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Simonet fils, à Tarare.

Châtelain, M. Perrussel, à S. Germain.

Procureur fiscal, M. Tricot, à Tarare.

Greffier, le sieur Simonet.

ST. CLEMENT-LES-PLACES, village & annexe de la paroisse de Longesaigne, dans le Lyonnois.

La plus grande partie de cette annexe est dans le Lyonnois, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon; la parcelle d'Argieres est dans le Forez, élection de Montbrison.

Vicaire, M. Greppillon.

Seigneur du clocher & de partie de la paroisse, M. d'Anstrude, prieur de Montrotier.

La partie de cette annexe qui est en Lyonnois dépend de la justice de Montrotier, & le reste de celle de Saint Bonnet-les-Places.

CLEPPÉ, village, prieuré, paroisse, châtellenie, & comté de Forez, archiprêtré de Pommiers, du ressort du bailliage & élection de Montbrison.

Prieur, M. . . Il nomme à la cure.

Curé, M. Escalier.

Seigneur-engagiste, M. de Thelis, capitaine de cavalerie.

Les officiers sont les mêmes qu'à Feurs.

CLERIMBERT, château & seigneurie en Lyonnois, dans la paroisse de Saint Symphorien-le-château.

Seigneur, M. Chapuis.

Capitaine-châtelain, M. Delanglade.

Procureur-fiscal, M. Blein.

Greffier, le Sieur Jacquemeton.

LA CŒILLE, château & baronnie dans la Paroisse de Poncin en Bugey. La justice de la Cœille s'exerce à S. Rambert.

Seigneur, M. Quinson de Poncin.

Les officiers sont les mêmes que ceux de St. Rambert.

COGNY, village & très-grande paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche, justice de Montmelas & de Sou, qui s'exerce à Cogny. Le prieur de Dénicé nomme à la cure.

Curé, M. le Loup, dit Fleury.

Vicaire, M. Favier.

Prébendiers de Chardonay, Mrs. Favier, Germain curé de Pouilly.

Prébendier de l'abbé, M. Coste, à Cogny.

Prébendier de Vouldy, M. Chey, curé de N. D. de Thizy.

Prébendier de la Croix; M. Bussy.

Prébendier de Toulon, M. Germain, curé de Pouilly.

Seigneurs décimateurs, Mrs. les custodes-curés de Sainte Croix de Lyon, M. le curé de Cogny, aumônier de l'hôpital de Villefranche.

Seigneur du clocher, du bourg & de la plus grande partie de la paroisse, M. Arod, marquis de Montmelas, colonel aux grenadiers royaux.

Juge, M. pezan, avocat en parlement, à Villefranche

Châtelain, M. Farjon de Charmes, à Dénicé.

Lieutenant de Juge, M. Philibert Ronjon, procureur.

Procureur fiscal, M. Cl. Louis Earnoud, notaire royal à Villefranche.

Greffier, le sieur Joseph Butty, procureur, à Villefranche.

Chirurgien, M. Renaud.

COIRON, village de la paroiſſe de St. Alban en Bugey.

Seigneur, M. Quinſon de Poncin.

COLEYMIEU, fief avec un château, ſitué dans la paroiſſe de Châtillon-d'Azergues.

COLLIAT, fief ſitué dans la paroiſſe de la Chapelle-Tecle en Bourgogne. Il appartient à M. le marquis de Bourbonne, préſident à mortier au parlement de Bourgogne.

STE. COLOMBE, bourg, paroiſſe, château & ſeigneurie ſur les confins du Beaujolois, archiprêtré de Néronde.

Le clocher, le bourg & une petite partie de cette paroiſſe, ſont en Beaujolois, élection de Villefranche; le reſte eſt en Forez, élection de Roanne.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Machon.

Vicaire, M. Merle.

Seigneur, M. de Ste. Colombe de Poyet.

Juge, M. Delandine.

Procureur fiſcal, M. Genevrier, notaire à Néronde.

Greffier, le ſieur Delandine fils.

Il y a quatre Foires, le Jeudi de la ſemaine de la paſſion; le 7 Juin; le 11 Août, & le 30 Décembre.

STE. COLOMBE-LES-VIENNE, eſpece de bourg en Lyonnois, dioceſe de Vienne, élection de St. Etienne, & ſuburbe de Vienne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon. Il y a une congrégation de Miſſionnaires; un prieuré de Bénédictins; des Cordeliers de l'obſervance; des Religieuſes de Ste. Marie, & de petites écoles.

La prieure nomme à la cure.

Curé, M. Richard.

Vicaire, M. Puſin.

Seigneur-engagiſte, M. Federy de Vaux.

Juge-viguier, M. . .

Lieutenant en la viguerie, M. Charles-François Broal, avocat en parlement.

Procureur du Roi, M. la Combe.

Subſtitut du Procureur du Roi, M. André Chabron.

Greffier, le ſieur Jean-Baptiſte Bertrand.

Notaires royaux, Meſſieurs Pujon & Chomartin.

STE. COLOMBE-DE-LA-BROSSE, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection de Vienne, juſtice de la Balme.

M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure. *Curé*, M. Cubizole.

Seigneur-engagiſte, M. le comte de la Tour de Boulieu, ancien capitaine de cavalerie, & chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de la Balme.

COLOMBETTE, fief ſans château, dans la paroiſſe de Saint-Juſt-en-Bas, en Forez. Il appartient à M. de Grandris.

LE COLOMBIER, fief & château en Beaujolois, dans la paroiſſe de Saint-Julien-ſous-Montmelas. Il appartient aux enfants cohéritiers de feu M. Garnier de Gareſt.

LE COLOMBIER, fief dans la paroiſſe de Mars en Lyonnois. Il appartient à M. de Guillermin.

COLOMBIER, *ou* ST. PIERRE-EN-COLOMBAREST, annexe de St. Julien-Molin-Molette, en Forez, élection de St. Etienne, dépendant des juriſdictions de Graix, de St. Sauveur-en-rue, de St. Julien Molin-Molette, & du reſſort du bailliage de Bourg-Argental.

Vicaire, M. Perachon.

Seigneurs, M. l'abbé de Valbenoite; le college de Tournon, à cauſe du prieuré de St. Sauveur-en-rue; & M. Bollioud de St. Julien, receveur général du clergé.

Les officiers de juſtice ſont les mêmes qu'à St. Sauveur & à Saint-Julien-Molin-Molette.

COLOMBIER & SANXIEU, paroiſſe terre & ſeigneurie en Dauphiné, élection de Vienne.

Curé, M. Godeaux Paquet.

Seigneur, M. le marquis de Vireville de Senozan, maréchal des camps & armées du Roi.

Juge, M. Fornier, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Olagnon.

Garde des bois, Louis Bilas.

LA COLONGE, fief en Lyonnois, dans la paroiſſe de Marcilly. Il appartient à M. Guerin, conſeiller en la cour des monnoies de Lyon.

LA COLLONGE, fief ſitué dans la paroiſſe d'Affoux, en Beaujolois. Il appartient à M. de Riverie.

COLONGES, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des ſuburbes, juſtice de St. Rambert, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure. *Curé*, M. Goujon.

Seigneur manſionnaire, M. Allemand de Champier, comte de Lyon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de St. Rambert.

COMBEFORT, château ſitué à l'extrêmité occidentale de la paroiſſe du Bois-d'Oingt, en Lyonnois: c'eſt le chef-lieu de la ſeigneurie de St. Laurent d'Oingt. Il appartient à Mademoiſelle Gervais de St. Laurent.

COMBELANDE, fief, château en toute juſtice, ſituée dans la paroiſſe de Saint-Julien-ſur-Biboſt, en Lyonnois.

Seigneur, M. Bonaventure de Juſſieu, bourgeois de Lyon.

Juge, M. Goy, avocat en parl. à Lyon.

Capitaine

Capitaine-châtelain & Lieutenant de Juge, M. Bernard Aréthens, notaire royal.
Procureur fiscal, M. Arhétens fils.
Greffier, le sieur Jean-Claude Antoine, à St. Pierre-la-Pallu.
Huissier, Aguettan.

LES COMBES, fief avec justice, dans la paroisse de Mars, en Lyonnois.
Seigneur, M. de Guillermin.
Lieutenant de juge, M. . .
Greffier, le sieur Dextre.

COMBRES, village & annexe de la paroisse de St. Victor, dépendant de la châtellenie de Thisy en Beaujolois.
Vicaire, M. Chevrot de la Farge.

COMIERE, fief dans la paroisse de Villerest, en Forez. Il appartient a Mme. de la Feuillade.

COMMELLE, village & paroisse, partie en Beaujolois, partie en Forez, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche pour la partie de Beaujolois, & de Roanne pour la partie de Forez, justice d'Ailly & de St. Maurice en Roannois, du ressort du bailliage de Villefranche pour le Beaujolois, & de Roanne pour le Forez.

Mrs. les Comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Gonindard.
Seigneur, M. Léonard de Bourellier.
Juge, M. Turge, avocat, pour la partie du Beaujolois; M. de Chavane, pour le Forez.
Lieutenant de Juge, M. François, pour le Forez.
Procureur fiscal, M. de Chatelus, pour le Beaujolois; M. Mathieu, pour le Forez.
Greffier, le sieur Simonin, pour le Beaujolois; le sieur Neveux pour le Forez.

CONDEYSSIAT, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, justice de Hauüet, du ressort du bailliage de Bresse.

Le prieur de la Platiere de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Jean-Baptiste Guyonnet.
Seigneur, M, Jean-Baptiste-Gaspard de Garron, écuyer, baron de Chatenay & de Hauüet.
Juge, M. Midan, l'aîné, avocat en parlement, à Bourg.
Châtelain, M. Ryon, notaire royal à Neuville-les-Dames.
Procureur fiscal, M. Obrien, procureur, à Bourg.
Greffier, le sieur Fontaine, notaire royal, à Bourg.

CONDRIEU, petite ville & baronnie dans le Lyonnois, diocese de Vienne, élection de St. Etienne en Forez, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

L'Archiprêtré de Condrieu est composé de dix-huit cures & d'une annexe, partie en Lyonnois, partie en Forez, partie en Vivarais.

Archiprêtre, M. Charvet, curé de St. Michel sous-Condrieu.

L'Eglise paroissiale de Condrieu est desservie par un curé, un vicaire & six sociétaires, dont M. le curé est le premier.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Pierre Bonnardel, bachelier en droit canon.
Vicaire, M. Félix Paulet.
Sociétaires, Mrs. Brossart, Vitet, Puis, Henry, Vincent.

Il y a à Condrieu un couvent de Récollets. *Gardien*, le R. P. Pascal Flandrin; Une maison de Dames de la Visitation; Une confrairie de pénitents du Confalon; Une maison de sœurs du Saint-Sacrement; Un hôpital; Des freres des Ecoles chrétiennes. *Directeur*, le frere François de Jesus.

La baronnie de Condrieu dépend du comté de Lyon.
Notaires royaux réservés, M. Marcel a succédé à M. Robert; M. Guerin a succédé à son pere; M. Mouton a succédé à M. Mollin, dont les minutes sont chez M. Pujon, à Sainte-Colombe; M. Cadier a succédé à M. Videau dont les minutes sont chez M. Pouzols.
Notaires au comté de Lyon, Mrs. Guigonand, Pouzols, Clarard, Vincent.
Commissaire en droits seigneuriaux, M. Guigonand.
Procureurs, Mrs. Cadier, Mouton, Audras, Querieu, Pouzols, Clarard, Vincent.
Receveur du grenier à sel, M. Palluat.
Receveur des aides, M. Villentroys.

Il y a dans l'année cinq Foires à Condrieu, & un Marché le vendredi de chaque semaine. Les foires se tiennent le Vendredi-saint; le 11 Juin, jour de St. Barnabé; le 24 Août, jour de St. Barthelemi; le 24 Octobre, jour de St. Simon; le 6 Décembre, jour de St. Nicolas.

CONFRANÇON, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bourg, généralité de Bourgogne. La haute justice dépend du bailliage & siege présidial de Bourg, & la moyenne & basse s'exercent au nom de Madame de Bage.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Serre.
Vicaire, M. Alphan.
Seigneur, M. le Président de Brosses, seigneur suzerain.
Juge, M. Gauthier.
Procureur fiscal, M. Obrien, à Bourg.
Greffier, le sieur Bujait.

CONNILIEU, château & fief dans le dauphiné, paroisse d'Amblagnieu. Il appartient à M. de Chabrieres de la Roche de Perreins.

STE. CONSORCE, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des suburbes, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le chapitre de S. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Faure.

Seigneurs, Mrs. les Chanoines-barons de St. Just de Lyon.

Juge, M. Durand, juge général de St. Just.

Châtelain, M. Desprez, notaire royal à Grezieu-la-Varenne.

Procureur fiscal, M. Mathevon, à Saint Irenée.

Greffier, le sieur Ducreux, notaire royal à Vaugneray.

Le reste de la paroisse dépend de la justice de Laval.

CONTENSON, château & seigneurie en Forez, dans la paroisse de St. Just-en-Chevalet.

Seigneur, M. de Bessey.

Juge, M. Dutroncy.

CORCELLE, *ou* COURCELLES, paroisse, château & seigneurie dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection & du ressort du bailliage de Villefranche.

La justice comprend toute la paroisse, une partie de celles de Fleurie & de Lancié.

M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Mollard.

Seigneur, M. de Tirecuy de Corcelle, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

Juge, M. Bertin du Villars avocat à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Chevost, à Belleville.

Procureur fiscal, M. Ronjon, notaire à Villefranche.

Substitut du Proc. fiscal, M. Danthoine, à Belleville.

Greffier, le sieur Guillard, à Belleville.

Huissier, Vivier.

Le greffe dépend de la prévôté de Belleville.

CORCELLE, fief situé dans la paroisse de Cogny en Beaujolois. Il appartient à M. Veran Germain, bourgeois de Lyon.

CORDELLE, paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & du ressort de la sénéchaussée de Roanne qui s'exerce à Montbrison.

Le prieur de St. Jean-sur-Saint-Maurice nomme à la cure.

Curé, M. Forestier.

Dame-engagiste d'une partie de la paroisse, Madame la comtesse de la Feuillade.

Les trois hameaux de Rilly, Changy & Chevenez, situés dans cette paroisse, appartiennent à M. le comte de Fautriere.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Roanne.

LA CORÉE, château dans la paroisse de Chandieu en Forez. Il appartient à M. Bulliod, secretaire du Roi.

CORLIER, village, annexe d'Arane en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice de Rougemont.

Vicaire, M. Vuarin.

Seigneur, M. le marquis de Montillet.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Rougemont.

CORMORANCHE, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Dombes, justice de Pont-de-Vesle, élection & du ressort du Bailliage de Bourg en Bresse.

Le chapitre de Notre-Dame de Bourg nomme à la cure.

Curé, M. Louis-Elisabeth Palluat de Jallamonde.

Seigneur, M. le marquis d'Esclignac.

Juge & Capitaine-Châtelain, M. Rivet.

Procureur fiscal, M, Dumas.

Greffier, le sieur Rivet-Agard.

CORNILLON, seconde baronnie du Forez, château fort dans la paroisse de St. Paul en Cornillon.

Seigneur, M. le baron de Riverie.

Juge, M. Guigonet.

Châtelain, M. Rousset.

Procureur fiscal, M. Delaroa.

Greffier, le sieur Bernet.

CORNILLON, château & fief dans la paroisse de Mably en Forez. Il appartient à Madame de la Feuillade.

CORROBERT, fief dans la paroisse de Chana-Chatenay, en Bresse. Il appartient à M. de Garon, baron de Chatenay.

LA COSTE, château situé dans la paroisse de Bussiere en Forez. Il appartient à M. Perrins.

COTTANCE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, justice de la baronnie de Donzy. Le Prieur de Cleppé nomme à la cure.

Curé, M. Mattelin l'aîné.

Vicaire, M. Thevenon.

Les officiers de justice sont les mêmes qu'à Pannissieres.

COURBEVILLE. fief noble & beau château dans la paroisse de Cheissy en Lyonnois. Il appartient à Mme. la veuve Courtois.

COURCENAY, ancien château en ruine, & seigneurie dans la paroisse de Mardore en Beaujolois.

Seigneur, M. le marquis de Foudras.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de la Place.

COURS, village & paroisse dans le

Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice d'Estieugue.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Pattaz.

Vicaire, M. François.

Seigneur, M. le comte de S. George.

Juge, M. Thivend pere, avocat à Cours.

Procureur fiscal, M. Destre, notaire royal à Arcinges.

Greffier, le sieur Corgier fils, à Thel.

Huissiers, Vermorel, Laroche.

COURTENAY, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection & justice de Vienne, du ressort du parlement de Dauphiné. Le chamarier du noble chapitre de Saint Chef nomme à la cure.

Curé, M. Dubouchet.

Vicaire, M. Bouquin.

Seigneur, M. le marquis de la Balme de Lombard de Montchalin.

Juge, M. Pelisson de Fontaniere.

Châtelain, M. Sambin.

Lieutenant de juge, M. Bertet de Vaurrepierre.

Procureur fiscal, M. Benoît Mermet.

Greffier, le sieur Pierre Gros.

COURTES, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Bagé.

M. de Montmorillon, comte & grand Custode de l'Eglise de Lyon, nomme à la cure, en cette derniere qualité.

Curé, M. . .

COURZIEUX, bourg, doyenné ou prieuré, paroisse, château & seigneurie, dans le Lyonnois, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

L'archiprêtré de Courzieux comprend trente-six paroisses, dont vingt-trois sont en Lyonnois, & treize en Forez; & sept annexes, dont six sont en Lyonnois & une en Forez.

Archiprêtre, M. Villette, curé de Longesaigne.

Seigneur Prieur commendataire.
M. Gabriel de Montmorillon, comte de Lyon, vicaire-général, grand custode. Il nomme à la cure.

Curé, M. Badioux.

Vicaire, M. Cortey.

La justice de Courzieux comprend le bourg & une partie de la paroisse.

Juge, M. Prost de Royer, avocat à Lyon.

Lieutenant de Juge & capitaine-châtelain, M. Blanc, notaire royal à Saint Bonnet-le-Froid.

Procureur fiscal, M. Delorme notaire royal à Yzeron.

Greffier, le sieur Morellon notaire royal réservé pour Courzieux.

Huissier, Alloignet.

Notaire, M. Morellon a succédé en 1762 à M. Ferrand : il demeure à Sain-Bel.

Le reste de la paroisse dépend de la justice du Chamarier de Savigny, de celle d'Yzeron, & de celles de Chavanes-Triamen, la Font, la Roche & Senevier.

Les officiers du chamarier sont les mêmes qu'à Savigny; & ceux du seigneur d'Yzeron, les mêmes qu'à Yzeron.

M. Durand, notaire & procureur, demeurant à Courzieux, réservé pour Chaponost.

Il y a un marché le vendredi de chaque semaine, & deux Foires, le 21 Septembre, & le Jeudi-Saint.

COUTOUVRE, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de la Varenne & de Morland. M. l'Evêque de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Duperron.

Vicaire, M. Lacroix.

Les officiers sont les mêmes que ceux de la Varenne & de Morland.

Il y a un Marché tous les jeudis, & une Foire célebre, le 10 Octobre.

COUZAN, vieux château fort, premiere baronnie du Forez, dans la paroisse de Salt-sous-Couzan.

Seigneur, M. le marquis de Luzy-Couzan.

Juge, M. Franchet, avocat au parlement.

Procureur fiscal, M. Hodin.

Procureurs, Mrs. Monginot, Chazelles, Detour, Mollin, Franchet, Coeffet, Gras, Ferrand, Patural, Rotagnon, Bourboulond, Verd.

Greffier en chef, le sieur Durand.

Huissiers, Joanard, Symond, Cabanettes.

Concierge des prisons, Jacques Faure.

COUZON, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. MM. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. le Noble.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

COYSE *ou* ST. ETIENNE DE COYSE, village & paroisse, partie en Lyonnois, partie en Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Lyon & de Montbrison, justice, pour une partie, de S. Symphorien, de Clerimbert, de Chatellus & de la Fay, du ressort, pour une partie, de la sénéchaussée de Lyon; & pour l'autre, du bailliage & sénéchaussée de Montbrison.

Le chapitre de S. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Antoine Terrasson.

Seigneur du clocher, M. le comte de Montjouvent, doyen de l'Eglise comte de Lyon.

Juge, M. Prost de Royer, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Jean-Charles Reynaud.

Lieutenant de Juge, M. de Langlade.

Procureur fiscal, M. Michel Peyrachon.

Greffier, le sieur Jean-Baptiste Teyssot.
Seigneur d'une autre partie, M. Joseph Guilles, mineur.
Seigneur de la parcelle de la Rejasse, M. Chapuis de la Fay.
DAME *de l'autre partie de la parcelle*, Madame Bouchu de Chatelus.

CRAINTILIEU, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Vauchette.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.
Curé, M. Vallas.

CRANGEAT, château & hameau dans la paroisse & baronnie d'Attignat en Bresse.
Seigneur, M. le marquis de Crangeat, major de Brigade dans le corps des Carabiniers.
Juge, M. Jacques-Etienne Dupuis, avocat en parlement & procureur du Roi de la Mairie & Police de Bourg.
Châtelain, M. Dussod de Viriat.
Procureur fiscal, M. Jean-François Ravel, procureur à Bourg.
Greffier, le sieur Bonnet, notaire royal à Bourg. *Huissier*, Galland.

CRANT, village & paroisse en Bresse, archipretré de Chalamont, élection de Bourg, justice de Châtillon-la-Pallu pour une partie, & de l'Abbaye de Chassagne pour l'autre, du ressort du bailliage de Bourg en Bresse. M. l'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Claude Richard.
Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. de Colabeau, baron de Châtillon.
Juge, M. Gautier avocat à Bourg.
Châtelain, M. Pin, notaire à Loye.
Procureur fiscal, M. Grand, procureur à Bourg.
Greffier, M. Ravet, procureur à Bourg.
Curial, M. Ballandrin, notaire à Loye.

Officiers de justice pour la partie de la paroisse qui dépend de l'abbaye de Chassagne.
Juge, M. Martinon, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Didier, notaire à Meximieux.
Procureur fiscal, M. Martin, procureur à Bourg.
Greffier, le sieur Volant, proc. à Bourg.
Curial, M. Jacquemet, notaire à Meximieux.

Il y a deux Foires par an: l'une, le lendemain du Dimanche de la Trinité; l'autre, le jour de la fête de Sainte Catherine, 25 Novembre.

CRAPONNE, seigneurie démembrée de la baronnie d'Yzeron en 1756.
Seigneur, M. Godard, négociant à Lyon.

CREMEAUX, village, grande paroisse, château, seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.
Curé, M. Truchard.
Vicaire, M. Beauvoir.
Seigneur, M. le marquis d'Entragues, guidon des Gendarmes de la garde.
Juge, M. Chavanes.
Procureur fiscal, M. Fialin.
Greffier, le sieur Durey.

CROISET, *ou* CROISEL, village & paroisse sur les confins du Beaujolois, archiprêtré de Néronde.

L'abbé de St Rigaud nomme à la cure.
Curé, M. Banssiere.

La plus grande partie de la paroisse est en Beaujolois, élection de Villefranche, & le canton de Laby est en Forez, élection de Roanne. La partie qui est en Beaujolois dépend de la justice de l'Aubepin, & le canton qui est en Forez, de la châtellenie de Néronde.

STE. CROIX, chartreuse dans la paroisse de Pavesins en Lyonnois.
Prieur, Dom François Pecoud.
Procureur, Dom Jean-Baptiste Falconet.
Courier, Dom François Aillaud.

CROTTET, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, justice du marquisat de Bagé, du ressort du bailliage de Bourg. Le chapitre de St. Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Gouttebaron.
Seigneur, M. de la Rochefoucault d'Urfé.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de Bagé.

LE CROZET, fief dans l'annexe de Cezay en Forez. Il appartient à Madame Honoraty.

CROZET, petite ville entourée de murailles qui tombent en ruine, paroisse & châtellenie du Forez, diocese de Clermont, élection de Roanne.
Curé, M. Pautre.
Dame-engagiste, Mme. de la Feuillade.

CRUIX, château & fief dans la paroisse de Theizé en Lyonnois. Il appartient à M. Bellet de Tavernost, chevalier d'honneur au parlement de Dombes.

CRUZILLES, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg en Bresse: justice de Pont-de-Vesle, du ressort du bailliage de Bourg.

M. l'abbé de Clugny nomme à la cure.
Curé, M. Bailly.
DAME, Mme. de l'Esclignac, comtesse de Pont-de-Vesle.
Juge-châtelain, M. Rivet.
Procureur fiscal, M. Dumas.
Greffier, le sieur Rivet-Agard.

CUBLIZE, bourg, paroisse dans le Beaujolois diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection & du ressort du bailliage de Villefranche. Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Simonet, licencié en l'un & l'autre droits.
Vicaire, M. Nogue.
DAME, Madame la marquise de Vauban.
Juge, M. de Vernay avocat en parlement.
Lieutenant de Juge, M. Perret fils, avocat en parlement.
Procureur fiscal, M. Alamartine, à la Mure.
Greffier, le sieur Chavanes.
Notaires royaux, Mrs. Perret, Truchet.

Il y a dans l'année cinq Foires: le 12 Novembre, lendemain de la S. Martin, patron de la paroisse; le jour de S. Thomas, le 21 Décembre; le samedi de Quasimodo; le 11 Juin, jour de S. Barnabé; le jour de S. Roch, 16 Août.

CUCURIEUX, seigneurie & château dans la paroisse de S. Cyr-de-Favieres, en Beaujolois.
Seigneur, M. de Ferrus.
Juge, M. Joseph de Berchoux, avocat en parlement à Lay.
Procureur fiscal, M. de Berchoux du Fay, à Regny.
Greffier, le sieur Marvalin.
Huissier, Perrodon.

CUET-LES-MONTREVEL, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bourg, justice de Montrevel, élection & du ressort du bailliage de Bourg, & par appel du parlement de Dijon. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Jean Chauvet.
Seigneur, M. de Montrevel, maréchal des camps & armées du Roi.

Il y a quatre Foires dans l'année: le 18 Janvier, lendemain de St. Antoine; le lendemain des fêtes de pâques; le 12 Juin, le lendemain de St. Barnabé; le lendemain de la Notre-Dame de Septembre. Tous les mardis on tient marché pour la volaille, & les vendredis pour les veaux.

CUINZIÉ, village & paroisse, partie en Lyonnois, partie en Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Roanne, justice d'Arcinges, de Châteauneuf & de la Rousseliere, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Curé, M. Tournade.

CUIRES, village & annexe de la paroisse de Vaise, situé dans le Franc-Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. . .
Seigneur, M. Boulard de Gatellier, secretaire du Roi.
Juge, M. Valous, écuyer, avocat en parlement, & aux cours de Lyon, ancien échevin & secretaire de la ville de Lyon, *à l'Hôtel-de-Ville*.
Châtelain, M. Ronjon, procureur aux cours de Lyon, *rue des trois Maries*.
Procureur fiscal, M. Brottin, procureur aux cours de Lyon, *rue & place S. Jean*.
Greffier, le sieur Lanier, notaire à la Croix-rousse.

CUISIAT-LEZ-RENERSMONS, village, paroisse de Bresse, archiprêtré de Treffort, élection de Bourg en Bresse, justice de plusieurs seigneurs, du ressort du bailliage de Bresse. Le Chapitre royal de Gigny nomme à la cure.
Curé, M. Jean-François Billoz.
Vicaire, M. Jean Guigard.
Seigneurs, Mrs. le marquis de Grollier, le comte de Lucinge, le comte de Preciat, le comte de Menton de Rosy.
Il n'y a qu'une Foire dans cette paroisse, qui est fixée au 26 Juillet.

CURAIZE, château, & seigneurie dans la paroisse de Pressieu, en Forez, dont la justice comprend cette paroisse.
Seigneur, M. Goulard de Curaize.

CURCIAT DONGALON, village, paroisse en Bresse archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, justice de S. Trivier.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Coudery.
Vicaire, M. Moyret.
Seigneur, M. Cremaud d'Entragues.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Saint-Trivier.

CURIS, village, annexe de la paroisse de Saint-Germain au Mont-d'or, en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. David.
Seigneur, M. de Lafont.
Juge, M. Garnier de la Moniere, avocat à Lyon.
Lieutenant de juge, M. Lambert.
Procureur fiscal, M. Fagon.
Greffier, le sieur Garin.
Huissier, Briquet.

CURTABAN, fief dans la paroisse de Condeyssiat en Bresse. Il appartient à M. Gabet, curé de Bourg.

CUZIEU, bourg, prieuré, paroisse, beau château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de S. Etienne, élection de Montbrison. Le prieur du lieu nomme à la cure.
Prieur, M. de Castillon, à Grignan.
Curé, M. Durand.
Seigneur, M. Denis, Chevalier, à Lyon.
Juge, M. Franchet, avocat au parlement.
Procureur fiscal, M. Gonon.
Greffier, le sieur Styre.
Concierge des prisons, le sieur. . .

La justice de Cuzieu comprend toute la paroisse & celle d'Unias.

ST. CYPRIEN, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & du ressort du Bailliage de Montbrison, justice de Vauchette.

MM. les Comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Savatey.
Seigneur, M. le Marquis de Roftaing, major des Moufquetaires gris.

ST. CYPRIEN SUR-ANSE, village dans le Lyonnois, annexe de la paroiffe de Pommiers en Beaujolois, juftice d'Anfe, du reffort de la fénéchauffée de Lyon.
Vicaire, M. Peletier.
Seigneur, Mrs. les Comtes de Lyon.
Leurs officiers font les mêmes que ceux d'Anfe.
M. Dacier de la Chaffagne, brigadier des armées du Roi.
Ses officiers font les mêmes que ceux de la Chaffagne.

ST. CYR-AU-MONT-D'OR, village paroiffe, château & feigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du reffort de la fénéchauffée de Lyon.
Mrs. les Comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Ranchon.
Vicaire, M. Veillas.
Seigneurs, Mrs les Comtes de Lyon.

ST. CYR-DE-CHATOUX, village & annexe de la paroiffe de Vaux-fur-Villefranche en Beaujolois, juftice de Vaux, de Chamboft, de la châtellenie de Montmelas, de la vicomté d'Oingt.
Vicaire, M. Charra.

ST. CYR-DE FAVIERES, village & paroiffe fur les confins du Beaujolois, archiprêtré de Roanne. La plus grande partie de la paroiffe eft dans le Beaujolois, élection de Villefranche, & le refte dans le Forez, élection de Roanne. Le Prieur de Riorges nomme à la cure.
Curé, M. Arnaud.
Les trois quarts de cette paroiffe dépendent de la juftice d'Ailly. Le château de Cucurieux, qui eft dans la paroiffe, comprend le refte de ce qui eft en Beaujolois; & la partie qui eft en Forez, dépend de la Châtellenie de S. Maurice, unie au Bailliage de Roanne.

ST. CYR-DE-VALORGES, village, paroiffe, château & feigneurie dans le Beaujolois, archiprêtré de Néronde, élection de Villefranche.
La juftice du château comprend une partie de la paroiffe, le refte dépend de la juftice du château de Reffy qui y eft fitué
Les Bénédictins de Clugny nomment à la cure.
Curé, M. Bruet.
DAME *du clocher & de partie de la paroiffe*, Madame la veuve Thomé de Saint-Cyr.
Juge, M. de Landine, avocat à Néronde.
Châtelain, M. Blanc, notaire à Amplepuis.
Procureur fifcal, M. Genevrier, à Néronde.
Greffier, le fieur Goutallier, à Amplepuis.
Huiffier, Côte.

ST. CYR-LES-VIGNES, village & paroiffe dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbrifon, juftice de Sury-le-Bois.
Mrs. les Comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Bardouffe.

ST. CYR-SUR-MENTHON, village & paroiffe en Breffe, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, & juftice de Bagé.
Le chapitre de S. Vincent, de Mâcon nomme à la cure. *Curé*, M. Favergue.
Seigneur, M. d'Urfé.
Les officiers font les mêmes qu'à Bagé.

ST. CYR-PRES-SANDRAN, village & paroiffe partie en Dombes & partie en Breffe, archiprêtré de Sandran, élection & du reffort du Bailliage de Bourg en Breffe, de la juftice de Châtillon.
M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Jaillet.
Seigneur, M. Périchon.
Juge, M. Morel.
Lieutenant de Juge, M. Hurier.
Procureur fifcal, M. Depiney.
Greffier, le fieur Lardet.

D A

DALEMANS, (les) château, feigneurie fituée dans la paroiffe de Bantange, en Bourgogne.
DAME, Mme. la comteffe de Chamillard, marquife de Bantange.
Cofeigneurs, le Roi; M. de la Marche, premier préfident au parlement de Dijon; & M. de Bourbonne, préfident.
Les officiers de M. de la Marche font les mêmes qu'à Montpont; ceux de M. de Bourbonne font les mêmes qu'à Loify.

DANCÉ, village & paroiffe dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, juftice de Saint-Maurice & de Chantois, du reffort du bailliage de Montbrifon. La prieure de Marcigny nomme à la cure.
Curé, M. Tripot.
Dame & Seigneur, Madame la comteffe de la Feuillade; M. le comte de Bourg St. Polgue.
Les officiers font les mêmes que ceux de Roanne & de Chantois.

DARDILLY, village & paroiffe dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, juftice de Laval, élection & du reffort de la fénéchauffée de Lyon.
M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Rey, bachelier de Sorbonne.
Seigneur, M. la Croix de Laval.

DAREIZÉ, village & annexe de la paroiffe de S. Loup, en Lyonnois, du reffort de la fénéchauffée de Lyon.

Vicaire, M. Thiolaire.
La justice appartient à Madame la Prieure d'Alix.
Lieutenant de Juge, M. Desabiez, notaire royal à S. Romain de Popey.
Capitaine-châtelain, M. André Ferrand, à Lyon.
Procureur fiscal, M. Simonet fils, à Tarare.
Greffier, le sieur Thioleiron fils.

DARGOIRE, village, paroisse, château & forteresse en Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de Saint-Etienne, justice de Mrs les comtes de Lyon, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le chapitre de S. Just de Lyon nomme à la cure. *Curé*, M. Guyot.
Vicaire, M. Charlat, à Toulas.
Seigneur, M. le comte de Lezay de Marnezia, comte de Lyon, seigneur mansionnaire.
Juge, M. Prost, juge général du comté.
Lieutenant de Juge, M. Sauzion, à la Varizelle.
Châtelain, M. Lecourt.
Procureur fiscal, M. Bidault, notaire royal apostolique.
Greffier, le sieur Coupat.

LE DAULX, fief avec rente noble, dans la paroisse de Saint Julien-sous-Montmelas, en Beaujolois. Il appartient à M. Isnard.

LE DEAUX, château dans la paroisse de S. Didier de Vallin, en Dombes. Il appartient à M. Bourbon.

DENICÉ, village, prieuré & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, justice de Montmelas & élection de Villefranche. Le prieuré de Denicé a été réuni au séminaire de Saint Pothin de l'Isle-Barbe, qui en jouira après la mort du Prieur actuel, & la collation des bénéfices qui en dépendent, appartiendra alors à M. l'Archevêque de Lyon.
Prieur, M. de Foudras, grand-prieur de Savigny.
Curé, M. Manzon.
Prébendier de Notre-Dame de Cheneve, M. Chaptail, curé de Savigny.
Seigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, M. d'Arod, marquis de Montmelas, colonel aux Grenadiers de France.
Ses officiers sont les mêmes qu'à Montmelas. Le surplus de la paroisse dépend de la justice de Villefranche.

ST. DENIS-DE-CABANE, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Roanne, justice de Châteauneuf & de Charlieu, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le Prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Dumoulin.

ST. DENIS DE CEYZERIA, village & paroisse en Bresse, généralité de Bourgogne, archiprêtré & élection de Bourg, justice de Corgenon, du ressort du bailliage de Bourg. M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Bardet.
Seigneur, M. le comte d'Apchon, baron de Corgenon, maréchal des camps & armées du Roi.
Juge, M. Jacques-Etienne Dupuis.
Châtelain, M. Nicolas Humbert, notaire royal.
Curial, M. Antoine Berard, commissaire en droits seigneuriaux.
Procureur fiscal, M. Joseph-François Ravet, procureur.
Greffier, le sieur Pierre Bonnet, notaire royal.

ST. DENIS-DE-CHOSSON, village, annexe d'Ambérieu, province de Bugey, Archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice du lieu.
Vicaire, M. Tenand.
Seigneur, M. Leclerc de S. Denis.
Juge, M. Jean-Louis Grumet, conseiller du Roi, à St. Rambert.
Châtelain, M. Leclerc, notaire, à Ambérieu.
Procureur fiscal, M. Baron, à St. Rambert.
Greffier, le sieur Sirand, à Ambérieu.
Il y a quatre foires dans l'année : le 2 Mai; le premier Août; le 10 Octobre; le 22 Décembre.

DESCOMBES, château situé dans la paroisse de Charantay, en Beaujolois. Il appartient à la prébende de Bourquinson.
Prébendier, M. l'abbé de Bussy.
Chapelain, M. Loupforêt.

DESGAREST, fief dans la Paroisse de Béligny en Beaujolois. Il appartient à Madame d'Ars.

ST. DENIS-SUR-COYSE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, élection de Montbrison, justice de Chatelus.
Le Prieur de Montverdun nomme à la cure.
Curé, M. Clavel.

ST. DIDIER-AU-MONT-D'OR, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré des suburbes, justice de Saint Cyr, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
L'abbé de Savigny nomme à la cure.
Curé, M. Edouard Richard.
Vicaire, M. François-Marie Neyron.

ST. DIDIER-DE-FROMENT, village, paroisse & baronnie, partie dans la Dombes, & partie dans le Franc-Lyonnois, archiprêtré de Dombes, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le chapitre de Romans & les religieux de Clugny nomment à la cure alternativement.

Curé, M. Fayard.

La Baronnie de St. Didier comprend la justice haute moyenne & basse de la paroisse de Riotiers.

Seigneur-baron, M. Victor-Hubert de S. Didier, ancien trésorier & ancien syndic du Franc-Lyonnois.

Juge de la partie de Dombes, M. Degraire, avocat.

Capitaine Châtelain & Lieutenant, M. Cinier, notaire royal.

Procureurs fiscaux, Mrs. Bonny, notaire royal, & Michaille.

Greffier, le sieur Ruf.

Procureurs, Mrs. Bay, Chuinague, Rudigos & Michaille.

Huissier, Liaudein.

ST. DIDIER-DE-CHALARONNE, paroisse en Dombes, où St. Didier, Evêque de Vienne, a été martyrisé vers l'an 608, archiprêtré de Dombes.

Le chapitre de St. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Pascal.

Vicaires, Mrs. Jean Nerey, & Pierre Thevenon.

Seigneurs, M. le comte de Vallin, & M. Bourbon du Deaux.

Il y a plusieurs justices : la principale est celle de M. le comte de Vallin, seigneur du clocher; celle de M. Bourbon du Deaux; celle de M. de Pizay, seigneur de Merege, & celle de Chazelle. La justice des lieux s'exerce à Trévoux; on en appelle aux Requêtes, & delà au parlement.

Juge, M. Degraire, à Trévoux.

Châtelains, M. Murillon, dans la partie de M. de Vallin; M. Bauderon pere dans la partie de M. Bourbon.

Procureurs fiscaux, M. Chuinague, dans la partie du Deaux; M. Michaille, dans la partie de M. de Vallin.

Greffiers, M. Murillon, dans la partie du Deaux; M. Bauderon cadet, dans la partie de M. de Vallin.

ST. DIDIER-SOUS-RIVERIE, *ou* RIVIRIE, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de St. Etienne, justice de Riverie; du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le chapitre de St. Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé. M . .

Vicaire, M. Dubost.

ST. DIDIER-SUR-BEAUJEU, village, grande paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de Beaujeu. Le chapitre de Beaujeu nomme à la cure.

Curé, M. Escoffier.

ST. DIDIER-SUR-ROCHEFORT, bourg, paroisse en Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne pour le grand & petit quartiers, élection de Montbrison pour la côte en Couzan, justice de Rochefort pour le grand & petit quartiers, & le reste de la paroisse dépend de la baronnie de Couzan, du ressort du bailliage de Montbrison.

Le prieur de l'Hôpital sous Rochefort nomme à la cure.

Curé, M. Roche.

Vicaires, Mrs. Crozet & Trapeau.

Seigneur, M. le marquis de Simianne.

Juge, M. Souchon, avocat à Montbrison.

Lieutenant de Juge, M. Detours pere, à St- Didier.

Procureur fiscal, M. Fauget.

Greffier, le sieur Chapelle, à Dauzon.

Il y a cinq Foires dans cette paroisse: le 22 Janvier; le mardi de la semaine de la passion; le 11 Juin; le 1 Septembre, & le 29 Octobre.

DIEME, village, dans le Beaujolois, annexe de la paroisse de Valsonne en Lyonnois.

Vicaire, M. Just Proton le cadet.

La plus grande partie de cette annexe dépend de la justice de Valsonne, & le reste de celle de Chamelet.

DODIEU arriere-fief en Lyonnois, avec toute justice. Il appartient à M. le marquis d'Albon.

DOIZIEU, hameau considérable de la paroisse de St. Just en Doizieu, dans le Lyonnois. Il y a dans ce hameau une chapelle rurale.

DOMBES, principauté située entre le Lyonnois & la bresse, réunie à la France par Lettres-patentes, du mois de Mars 1762, & qui a donné son nom à un archiprêtre du diocese de Lyon. Cet archiprêtré comprend soixante-quatre paroisses, dont trente-sept sont en Dombes, dix-huit en Bresse, & neuf en Franc-Lyonnois; & dix annexes, dont six sont en Dombes, deux en Bresse, & deux en Franc-Lyonnois.

Archiprêtre, M. Dubreuil, curé de Rillieux.

Archiprêtres substitués, Mrs, Gacon, curé de Neuville; & Montillet, curé de S. Trivier en Dombes.

DOMMARTIN, village, paroisse, château & seigneurie dans le Lyonnois archiprêtré des Suburbes, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

L'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure. *Curé*, M. Louis Balluc.

Prébendier, M. Claude Vallous, chanoine de St. Just.

La justice du château de Dommartin comprend toute la paroisse.

Seigneur,

Seigneur, M. de Cantarel, avocat en parlement.
Juge, M. Verchere, gradué, procureur, à Lyon.
Châtelain, M. Artaud, à Chasselay.
Procureur fiscal, M. Bouchard.
Greffier, le sieur Chapuis, à Chazay-d'Azergues.
Huissier, David, à l'Arbresle.

DOMPIERRE, village, paroisse, partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, diocese d'Autun. La plus grande partie de la paroisse est en Mâconnois, mais le hameau de Frouge est en Beaujolois, élection de Villefranche, justice d'Audour.
Curé, M. Tardy.

DOMPIERRE-DE-CHALAMONT, village & paroisse, partie en Dombes & partie en Bresse, archiprêtré de Chalamont. M. l'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Antoine Noël.

La justice s'exerce à Trévoux pour la partie de Dombes, & elle ressortit à la chambre des Requêtes du Palais à Trévoux; & la partie de Bresse est du ressort du bailliage de Bourg.
Seigneur, M. Marie-Agricol de Marron, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, ancien capitaine du régiment de Condé infanterie, & syndic général de la noblesse de Bresse.
Juge pour la partie de Dombes, M. Valentin, avocat à Trévoux.
Châtelain, M. Richard.
Procur. fiscal, M. Michallle, procureur à Trévoux.
Greffier, le sieur Langeron, à Trévoux.

DOMPIERRE-DE-CHALARONNE, village dont le clocher & la plus grande paroisse sont en Dombes, & le reste en Bresse, archiprêtré de Dombes, élection de Trévoux pour la partie de Dombes, & de Bourg pour celle de Bresse, justice du château de Baneins, qui s'exerce à Trévoux pour la partie de Dombes, & à Bourg pour la partie de Bresse; du ressort de la chambre des Enquetes de Trévoux pour la partie de Dombes, & du bailliage de Bourg pour celle de Bresse.

M. L'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Claude Durand.
DAME, Mme. la marquise de Polignac.
Juge pour la partie de Bresse, M. Chevrier, à Bourg.
Pour la Dombes, M. Degraire, avocat à Trévoux.
Châtelain pour la partie de Bresse, M. Humbert, l'aîné, à Châtillon.
Pour la Dombes, M. Murillon, notaire à Toissey.
Procureur fiscal pour la partie de Bresse, M. Raver, à Bourg.
Pour la Dombes, M. Chuinague, à Trévoux,

Greffier pour la partie de Bresse, le sieur Humbert, cadet, à Bourg.
Pour la Dombes, le sieur Ruf, à Trévoux.

Mrs. Choliers sont aussi seigneurs d'un canton de la paroisse de Dompierre, à cause de leur château de Chazelles situé dans la paroisse de Saint-Etienne-de-Chalaronne.

Leurs officiers de justice sont les mêmes qu'à St. Etienne.

DONZY, hameau, château ruiné, châtellenie dans la paroisse de Salt-en-Donzy, en Forez. La justice s'exerce à Pannissieres.
Seigneur-engagiste, M. le marquis de la Riviere.
Juge Châtelain, M. Jobert.
Lieutenant, M. Delorme, notaire royal & gradué, à Pannissieres.
Procureur fiscal, M. Verd, avocat, à Lyon.
Substitut, M. Rousset, notaire, à Pannissieres.
Greffier, le sieur Dufour.
Huissier audiencier, Charrier.

DOUVRES, village, annexe de la paroisse d'Ambournay.
Vicaire, M. Macon.
Seigneurs, M. le comte Doncieux, gentilhomme du Duc de Savoie, & M. Montagnat.

La justice s'exerce à Ambournay, elle ressortit au bailliage de Belley, & par appel au parlement de Dijon.
Juge, M. Bajollet; avocat à la Cour.
Châtelain, M. Colliez, notaire à Ambournay.
Procureur fiscal, M. Ravier, notaire à St. Jean-le-vieux.
Greffier & curial, le sieur Laporte, à Ambournay.

DRACÉ, *ou* DRACÉ-LE-PANOUX, paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche, justice de l'éclu̇se, du ressort du bailliage de Villefranche. Le prieur d'Arnas nomme à la cure.
Curé, M. Peillein.
Seigneur, M. Mogniat de l'Eclufe, ancien conseiller en la cour des monnoies, sénéchaussée & présidial de Lyon.

Ses officiers sont les memes que ceux de l'Eclufe.

LA DUCHERE, beau château auprès de Lyon. Il appartient à M. de Rivérieulx de Varax.

DUERNE, village & paroisse en Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, justice d'Yzeron, de Vaugneray, de Saconay, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Tournier.

DUGAS-LES-TURINS, beau château dans la paroiſſe de Thurins en Lyonn.
Seigneur, M. le préſident Dugas.
Ses officiers ſont les mêmes que ceux de Thurins.

DUNIERES, ſeigneurie dans le Vélay, qui comprend une partie de la paroiſſe de Riotor en Forez.
Seigneur, M. de Fay de Cohaſſe, marquis de Maubourg.
Châtelain, M. Jamon.
Greffier, le ſieur Digonet, à Montfaucon.

DURBIZE, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, dioceſe d'Autun, élection de Roanne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
L'abbé de Clugny nomme à la cure.
Curé, M. Raclet.
Seigneur, M. de la Tour de Gléné, premier préſident au parlement, & Intendant de Provence.
Juge, M. Faure.
Procureur fiſcal, M. Durand.
Greffier, le ſieur Donniol Deschamps.
Procureurs poſtulants, Mrs. Muſſet, Méplain, Bonnet, Michaud, Lebrun, Desgarennes, Defoix.
Il y a dans cette paroiſſe une chapelle dédiée à Notre-Dame du Chene, à laquelle on a beaucoup de dévotion.

LA DURERIERE, château, fief dans la paroiſſe de Jonzieux en Forez. Il appartient à Mme. de Bronac.

DURETTE, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche. L'abbé de Clugny nomme à la cure. *Curé*, M. Boſcary.

E C

ECHALAS, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de Saint-Etienne, juſtice de S. Jean de Toulas & de Givors, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.
Le prieur de Taluyers nomme à la cure.
Curé, M. Martinol.
Vicaire, M. Brun.
Seigneur, M. de Riverie.
Les officiers ſont les mêmes que ceux de St. Jean-de-Toulas, & de Givors.

LES ECHELLES, château, fief en Bugey, de la paroiſſe d'Ambérieu. Il appartient à M. Buynand d'Ambérieu.

ECLUSE, *ou* L'ECLUSE, château, fief & ſeigneurie, en Beaujolois, dans la paroiſſe de St. Jean d'Ardieres, prés de Belleville. La juſtice s'étend ſur la plus grande partie des paroiſſes de S. Jean d'Ardieres, de Taponas, & ſur toute la paroiſſe de Dracé.
Seigneur, M. Mogniat de l'Ecluſe, ancien conſeiller en la cour des monnoies, ſénéchauſſée & préſidial de Lyon.
Juge, M. Bertin du Villars, avocat à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Chevoſt, à Belleville.
Procureur fiſcal, M. Dulac, notaire royal.
Greffier, le ſieur Guillard, à Belleville.
Huiſſier, Vivier.
Le greffe dépend de la prévôté de Belleville.

ECOCHES, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, juſtice d'Arcinges.
L'Evêque de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Carré.

ECOSSIEU, fief dans la paroiſſe de St. Jean-de-Toulas, en Lyonnois. Il appartient à M. Bretonnier.

ECROT, fief dans la paroiſſe des Etoux, en Beaujolois. Il appartient à M. le baron de Broſſe, ancien capitaine d'infanterie, & chevalier de l'Ordre de St. Louis.

ECULLY, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection de Lyon, juſtice du comté de Lyon. Le chapitre de Saint Juſt de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Clavel.
Seigneurs, MM. les comtes de Lyon.

EMBATALLY, fief dans la paroiſſe de Cublize, en Beaujolois. Il appartient à M. Boujot, préſident en l'élection de Villefranche.

EMERINGES, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Macon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, juſtice de Thil. L'abbé de Clugny nomme à la cure.
Curé, M. Boucher.

ENTREMONT, château, fief en Forez. Il appartient aux héritiers de M. Darlos.

EPEISSE & VAVRETE, dépendances de la commanderie de Laumuſſe, ordre de Malthe.
Commandeur, M. de la Richardie.

EPEISSES, fief avec rente noble, ſitué en la paroiſſe & proche du bourg de Cogny, en Beaujolois. Il appartient à M. Morel, conſeiller en la cour des monnoies à Lyon.

EPERCIEU, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, juſtice de Cleppé. Le prieur de Randans nomme à la cure.
Curé, M. Monier.
Seigneur-engagiſte, M. du Thelis.
Les officiers ſont les mêmes qu'à Cleppé.

EPEY, fief ſitué dans la paroiſſe de Fleurieux prés de Châtillon les Dombes, en Breſſe. Il appartient à M. de Châtillon du Piegey.

EPINEY, fief dans la paroiſſe de S. Didier-de-Vallin, en Dombes. Il appartient à M. Chaſſagnon.

ESCOTAY, village, annexe de la paroiſſe de Bard, château & baronnie dans le Forez.

Vicaire, M. Jean Valette.

Seigneur-baron, M. le marquis de Saint Germain, chevalier grand-croix de l'ordre de S. Maurice & de S. Lazare, lieutenant-général des armées du Roi de Sardaigne, ci-devant ambaſſadeur du Roi de Sard. à la Cour de France.

Le château d'Eſcotay eſt ſitué dans la paroiſſe de Verrieres. Cette baronnie eſt la troiſieme du Forez : elle comprend les paroiſſes de Verrieres, Bard, Eſcotay ſon annexe, & Uſſon.

Juge, M. Dumont.

Lieutenant, M. Souchon.

Procureur fiſcal, M. Dutroncy.

Greffier, le ſieur Tiſſier.

ESSALOIS, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Chambles, en Forez. Il appartient aux Camaldules du Val-Jeſus.

ESSERTINE, fief, château dans la paroiſſe de Montagny en Beaujolois. Il appartient à M. Roland, capit. d'infant.

ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, village, prieuré & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Châtel-neuf. Le Prieur de Firminy nomme à la cure.

Prieur, M. Denavit, ſupérieur du ſéminaire de St. Irenée.

Curé, M. Philippon.

Seigneur-engagiſte, M. de Groſelier de la chapelle.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de châtel-neuf & de Marcilly.

ESSERTINES-EN-DONZY, village & paroiſſe, partie en Beaujolois, partie en Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, juſtice de Donzy, du reſſort du Bailliage de Montbriſon. Le Prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. Pariſis.

Seigneur du clocher, M. le Prieur de Montrotier.

Seigneur du château, M. le Marquis de la Riviere.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de la Châtellenie de Donzy.

ESTIEUGUE, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Cours en Beaujolois.

Seigneur, M. le comte de St. George.

Juge, M. Thivend pere.

Procureur fiſcal, M. Dextre, notaire.

Greffier, le ſieur Gorgier fils, à Thel.

Huiſſier, Vermorel, Laroche, Mouſſier.

ESTIVAREILLES, village, prieuré & paroiſſe dans le Forez, Dioceſe du Puy, archiprêtré de Moniſtrol, élection de Montbriſon. Le prieuré eſt à la nomination de l'abbé d'Ainai, & le prieur nomme à la cure.

Prieur, M. de Vaſſimond.

Curé, M. Gire.

Le prieur du lieu & le Seigneur d'Apinat poſſedent la juſtice par indivis.

ETABLES, village & paroiſſe en Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, juſtice des baronnies de la Cœille, Poncin & de la Baſtie, du reſſort du parlement de Dijon. Le prieur de Nantua nomme à la cure.

Curé, M. Pupunat.

Seigneur, M. Quinſon de Poncin.

Juge ordinaire, M. Grumet.

Juge d'appel, M. Brun.

Châtelain, M. Moiret.

Lieutenant de Juge, M. Jarrin.

Procureur fiſcal, M. Baron.

Greffier, le ſieur Juvanon.

ST. ETIENNE, ville la plus conſidérable du Forez.

GOUVERNEUR, *Lieutenant du Roi & Seigneur*, M. François-Marie Peyrenc de Moras, miniſtre d'Etat, marquis de Grosbois, S. Prieſt & S. Etienne. Premier baron de Forez, grand bailli & ſénéchal d'épée du pays, comté & reſſort du Forez.

L'archiprêtré de S. Etienne comprend quarante paroiſſes, dont trente-ſix ſont en Forez & quatre en Lyonnois: & onze annexes, dont ſix ſont en Forez, & cinq en Lyonnois, & une ſuccurſale en Forez.

Archiprêtre, M. Brachet, curé de St. Paul-en-Jarreſt.

Archiprêtre ſubſtitué, M. Sonyer Dulac, Prieur de St. Pal de Mons.

Le Seigneur de St. Etienne nomme aux deux cures.

Saint Etienne, premiere paroiſſe.

Curé, M. Sonyer Dulac. Pr. de S. Pal. de Mons.

Vicaires, Mrs. Mollod & Bodet.

Grands Fabriciens, Mrs. Dumareſt, prêtre; Baralon, héraut d'armes; & Vialeton, négociant, tréſorier.

Couriers du S. Sacrement, Mrs. Verne, Lardon, Sauvignet & Micolon, négoc.

Notre-Dame, ſeconde paroiſſe.

Curé, M. Fromage.

Vicaires, Mrs. Morel & Bourdely.

Grands Fabriciens, Mrs. l'abbé Giraud, Bertholon, bourgeois; & J. Louis Praire, tréſorier.

Couriers du S. Sacrement, Mrs. Dervieu. contrôleur des guerres; Fromage, Jovin, & Jean-Baptiſte Carrier. négoc.

Minimes. Correcteur, le R. P. Talandier.

Sacriſtain, le R. P. Lami.

Capucins. Gardien, le R. P. Henri-François de St. Didier.

Vicaire, le R. P. Fulgence de Lyon.

Il y a quatre communautés de Religieuses, une de l'ordre de S. Dominique, une de la Visitation, une d'Ursulines, & la quatrieme, de l'ordre de St. Augustin. Cette derniere s'est consacrée au service des pauvres de l'Hôpital.

Pénitents du S. Sacrement.

Recteur, M. Surie.
Vice-Recteur, M. Plotton.
Aumônier, M. Rousset.

Pénitents du Confalon.

Recteur, M. André le Maître.
Vice-Recteur, M. Louis Veyron.
Aumônier, M. Mollod.

HÔPITAL. *Recteurs & Administrateurs, Messieurs*

Palluat Dubesset, conseiller du Roi, & son procureur en l'élection.
Premier Recteur ou Président, M. Gonin Delurieu, écuyer.
Trésoriers, Mrs. Michel Alléon, négoc. Ferrandin, notaire; Antoine Carrier, Grivel, & Praire l'aîné, négociants.
Prieure, Madame Staron.
Sous-Prieure, Madame Durand.

Officiers de la maison.

Aumônier Directeur, M. l'abbé Chappuis.
Aumônier des Dames & des pauvres, M. Fuly.
Médecins, Mrs. François Favre, prêtre, docteur en médecine, & premier médecin de Saint-Etienne; Lemore; de Sevelinges; Courbon; de Faubert & Sonyer Dulac.
Notaire, M. Arnaud.
Procureur, M. Trablaine.
Secretaire, le sieur Jacob.
Chirurgiens, Mrs. Girard & Barral; Girard fils, en survivance; Leclerc, gradué de Montpellier, ancien aide-major des camps & armées du Roi.

Charité & aumône générale.

Recteurs & Administrat. Mrs. Courbon de Montviol, écuyer. *Président.*
Fromage, curé.
Avril, prêtre-desservant de l'Eglise de Notre-Dame.
Henri Alléon, *Trésorier.*
Chomat, notaire; J. L. Praire; Penel le cadet, Neyron, écuyer.

Officiers de la maison.

Econome, M. Desgaux, prêtre.
Aumônier, M. Riviere.
Médecin, M. de Sevelinges.
Procureur, M. Trablaine.
Notaire, M. Arnaud.
Secretaire, M. Tezenas.

ELECTION. *Officiers, Messieurs*

Colomb d'Ecotay fils, *Président.*
Gonin, *Lieutenant.*

Conseillers-Elus, Messieurs

Colomb d'Hauteville, Chazal, Mazenod du Cluzel; Colomb d'Ecotay, pere, *Président honoraire.*
Parquet, M. Palluat Dubesset, écuyer, *Procureur du Roi.*
Substitut de M. le Procureur général de la cour des aides, M. Caze.
Greffier en chef, le sieur de Prandiere.
Greffier plumuif, M. Ribeyron.
Procureur en l'élection, Mrs. Trablaine, Chomat, Ferrandin, Tremollet, Mey & Peyron.
Huissier audiencier, le sieur Lacasse.
Traites foraines, M. Henri Alléon, *Juge.*

JURISDICTION ORDINAIRE.

Juge, M. Fromage.
Châtelain, M. de Prandiere, avoc. en parl.
Procureur fiscal, M. Tremollet.
Lieutenant de Juge, M. Chomat pere.
Receveur des consign. & commiss. aux saisies réelles, Mrs. Grailhe, à Montbrison; & Michon, à Lyon.
Procureurs, Mrs. Trablaine, Chomat, Ferrandin pere & fils, Peyron, Chomat fils, Verdy, Délégaléry, Piard, Teyter, Forest, Charin, Arnaud fils, & Charpy.
Greffier-commis, le sieur Teyter.
Notaires, Mrs. Arnaud, Trablaine, Chomat, Ferrandin, Peyron, Mey, Délégaléry, Tremollet, Piard, Lardon, Russat, Dagier & Teyter.
Contrôleur des actes & exploits, M. Bussat.
Huissiers, Lacasse, Bonnefoy, Linossier, Marcoux, Dubuisson & Chollet.
Commissaire en droits seign. Mrs. Bussat, Rigaud, Mazenod, Dagier & Chevalier.
Subdélégué de M. l'Intendant, M. Colomb d'Hauteville, avocat en parlement, & conseiller en l'élection.
Receveurs des tailles alternatifs, M. Gonin de Lurieu, *pour les années impaires.*
M. Messance, *pour les années paires.*

Maison de Ville. Officiers municipaux.

ECHEVINS, Mrs. Thiolliere & Crapone, négociants; Gonin, lieutenant à l'élection; & Trablaine, notaire.
Conseillers de Ville, Mrs. Lemaure, médecin; Jovin, négociant; Allary, prêtre; & Laforge, négociant.
Secretaire, M. Chomat, fils.
Receveur des octrois, M. Praire l'aîné.

Bureau d'agriculture.

Directeur, M. Colomb d'Hauteville.

Milice bourgeoise divisée en 4 quartiers.

Premiere Compagnie, Messieurs
. . . . *Capitaine.*
Jean-Baptiste Lambert, *Lieutenant.*
. . . . *Enseigne.*
II. *Compagnie, Messieurs*
Pierre-André Thiolliere, *Capitaine.*
Peyron fils, *Lieutenant.*
Alléon fils, *Enseigne.*
III. *Compagnie, Messieurs*
Jean Carrier, *Capitaine.*
Labrosse fils, *Lieutenant.*
. . . . . . *Enseigne.*
IV. *Compagnie, Messieurs*
. . . . . . *Capitaine.*
. . . . . . *Lieutenant.*
Sauzéas fils, *Enseigne.*
Médecins, (Voyez l'article *Hôpital.*)
Chirurgiens, Mrs. Barral, *Lieutenant*; Girard, *Greffier*; Girard fils, *Prévôt*; Bourdely *dit* la Roche, Muron, Leclerc, Giraud & Ronzin.

Manufactures d'armes à feu.

M. Carrier de Montieu est le seul entrepreneur de la Manufacture royale d'armes à feu, par lettres-patentes de Sa Majesté, du 5 Août 1769.

Cette manufacture est fort ancienne, & la plus considérable du royaume; son origine remonte jusqu'à Charles VII. Quelques particuliers ayant fabriqué des armes à feu avec succès, attirerent l'attention de la Cour qui les chargea de partie des fournitures pour ses troupes. Elle se divise en deux branches, l'une pour les armes destinées au service du Roi; l'autre pour les armes bourgeoises, ou de commerce. La premiere est dirigée sous les ordres du Ministre de la guerre, par des officiers détachés du corps royal de l'artillerie. Jusqu'en 1763 il n'y avoit eu qu'un seul inspecteur, mais depuis ce temps, le nombre en est indéterminé: il y en a actuellement trois qui sont:
M. de Bellegarde, *inspecteur en chef, lieutenant-colonel du corps royal de l'Artillerie.*
M. d'Agoult, *Capitaine de Bombardiers.*
M. Noyel de Paranges, *Capitaine en second.*
M. Tabouréaud d'Argenville, *Capitaine en second.*
M. Henner de Lembresson, *Lieutenant avec commission de capitaine.*

Réunir la théorie à la pratique dans la fabrication des armes, c'est rechercher la perfection dont elle est susceptible. M. de Bellegarde, toujours animé d'un zele éclairé pour ce qui peut concourir à ce grand objet, a obtenu de Monseigneur le Duc de Choiseul des ordres, afin qu'on enseignât les éléments de Mathématiques qui peuvent concerner cette partie des méchaniques. Par la lettre du 15 Septembre 1769, ce Ministre a nommé & désigné un professeur à cet effet.
Professeur de Mathématiques, le R. P. Jean-Baptiste Chabert, relig. Minime.

Contrôleurs, Messieurs

Boulanger, *pour l'arme entiere.*
Blanc, *pour la platine.*
Berthéas, *pour le canon.*

Reviseurs, Messieurs

Bertheas fils.
Mourguet.

Commis, Messieurs

Valantin, *pour la correspondance & les écritures.*
Valette, *à la distribution de l'ouvrage.*
Valet fils, *son adjoint.*
Taillard, *Caissier.*
Carrier, *à la réception des platines.*

Maréchaussée. Exempt, M. d'Hauteville.

Chevaliers de l'Arc.

Capitaine, M. Chazal.
Capitaine-guidon, M. Berruyer.
Roi, M. Jean Dupin.
Prévôt, M. Jean-Baptiste Merley
Lieutenant, M. J. L. Monmain.

Chevaliers de l'Arquebuse. Protecteurs

M. le Duc de Villeroy, Gouverneur de la province.
M. le marquis de Paulmy.
M. de Moras, seigneur de S. Etienne.
Capitaine, M. Colomb d'Hauteville, avoc.
Major, M. Henri Alléon.
Lieutenant, M. Thiolliere Delisle.
Roi, M. Nicolas.
Guidon, M. Verne.
Trésorier, M. Néron le cadet.

Jeu de l'Arc de l'Heurton.

Capitaine, M. François Thiolliere.
Capitaine-guidon, M. Tillon.
Roi, M. Michel Thomas.

Bureau des aides. Directeur, M. de Brilly.
Contrôleur, M. Gilbert Clesle.
Receveur, M. Danjou.

Gabelles & Traites. Contrôleur général, M. Fabres.
Grenier à sel, *Receveur*, M. Girardon.
Contrôleur, M. Jean Carrier.
Entrepôt de tabac. Entreposeur, M. Alléon Dulac.

Bureau de la Douane. Recev. M. Mathieu.
Contrôleur, M. Faure.

Receveur de la Loterie de l'Ecole royale militaire, M. Garin.

ST. ETIENNE-DU-BOIS, village &

paroisse de Bresse, archiprêtré & élection de Bourg, justice du comté de Montrevel.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Couvers.

Vicaire, M. Picquet.

Seigneur, M. de la Baume, comte de Montrevel.

Juge, M. Tournier.

Châtelain résidant à S. Etienne, M. Picquet.

Curial, M Bouvayron, à Treffort.

Procureur fiscal, M. Beaumont.

Greffier, le sieur Perrin.

ST. ETIENNE-SUR-CHALARONNE, bourg & grande paroisse en Dombes, archiprêtré de Dombes. Le chapitre de St. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Gay, prieur de la Micollandiere.

Vicaire, M......

Coseigneurs, les héritiers de M. Chollier comte de Cibeins; & M. le comte de Vallin, gouverneur de la ville de Thoissey.

Juge, M. Dégraire, avocat à Trévoux.

Châtelain, M. Arriveur, seigneur de Talard, à St. Etienne.

Procureur fiscal, M. Chuinague, à Trévoux.

Greffier, le sieur Murillon à Thoissey.

Huissier, Dondaine, à Thoissey.

La justice s'étend sur les deux tiers de la paroisse, sur partie de celle de Saint-Didier de Chalaronne, & de celle de Mogneneins.

ST. ETIENNE-LA-VARENNE, village, annexe de la paroisse de Néty en Beaujolois, justice du comté de la Chaise.

Vicaire, M. Bertholin.

ST. ETIENNE LE MOLARD, village, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbrison, justice de la Bastie, du ressort du bailliage de Montbrison.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Coste, docteur de Sorbonne.

Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Les officiers sont les mêmes que ceux de la Bastie.

Il y a deux Foires dans l'année: le 4 Avril & le 25 Août.

LES ETOUX, village & annexe de la paroisse de Beaujeu, & du ressort de la justice.

Vicaire, M. Rolet.

EVEUX, village & annexe de la paroisse de Fleurieu en Lyonnois, justice de la Tourrette, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Vicaire, M. Carie.

Seigneur, M de Fleurieu de la Tourrette, premier président au bureau des Finances; & ancien prévôt des Marchands de Lyon.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Fleurieu.

F A

FARAINS village & paroisse de Dombes, archiprêtré de Dombes.

M. l'abbé de Clugny nomme à la cure.

Curé, M. Moyne.

Vicaire, M. de Nuzeret.

Seigneur, M. le Baron de Flecheres, comte de Seve.

Juge, M. Degraire avocat, à Trévoux.

Châtelain & Lieut. de juge, M. Moyne, notaire à Montmerle.

Procureur fiscal, M. Chuinague, proc. & notaire à Trévoux.

Greffier, le sieur Deschamps.

FARAMENT, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bresse, justice du Bourg-Saint-Christophe, qui s'exerce à Montluel.

Le prieur de S. Rambert en Bugey, nomme à la cure.

Curé, M. Combet.

Seigneur, M. de la Croze d'Argis, marquis de Saint-Lambert, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Montluel.

FARGE, fief sans justice, dans la paroisse de Combres en Beaujolois. Il appartient à M. l'abbé Chevrot.

FARNAY, village & annexe de Saint-Paul-en-Jarrest, dans le Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice de Senevas. Il y a une ancienne église, dont l'état n'est pas décidé. M. Ferriol, qui l'avoit long-temps desservie, a prétendu que c'étoit une véritable cure, & s'en est fait pourvoir par dévolut, il y a quelques années. L'affaire est actuellement pendante au parlement.

LA FAY, château & seigneurie, partie en Lyonnois, partie en Forez, dans la paroisse de la Rejasse.

Seigneur, M. Chapuis de la Fay.

Juge, M. Delurieu, avocat à Lyon.

Capitaine-châtelain & Lieut. M. Lardon avocat.

Procureur fiscal, M. Teyssot.

Greffier en chef, le sieur Reynaud, fils.

LA FAY, fief dans la paroisse de Néronde, en Forez. Il appartient à M. Genevrier.

LA FAY, seigneurie dans le Forez. Sa justice comprend une partie des paroisses de Marlhes & de St. Genest de Mallifaux.

Seigneurs par indivis, Mrs. Desgaux & Chovet.

Juge, M. de Chamberliac, écuyer.

Châtelain, M. Colomb de la Rivalliere.

Procureur fiscal, M. Teissier, notaire à St. Genest.

Greffier, le sieur Lardon, not. à Marlhes.

LA FAVETTE, fief situé dans la paroisse de Chambost-Longesaigne en Beaujolois. Il appartient à M. de Riverieulx, seigneur de Chambost.

FEILLENS, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, dépendant de la terre & marquisat de Bagé-le-châtel.

Le prévôt de St. Pierre de Macon nomme à la cure.

Curé, M. . . . .

Il y a un château en toute justice.

Seigneur, M. le marquis de Feillens.

Juge, M. Millet.

Châtelain, M. Bonnet.

Curial, M. Mignot.

Procureur fiscal, M. Lecuyer.

Greffier, le sieur Lambert.

FELINES, fief dans la paroisse de St. Marcel en Forez. Il appartient à M. le marquis de Talaru.

LE FENOYL, village, paroisse, château & marquisat près des confins du Lyonnois & du Forez, province du Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. le marquis de Fenoyl, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, lieutenant au régiment des Gardes Françoises, nomme à la cure, comme fils de la fondatrice de cette nouvelle paroisse, qui est un démembrement de celle d'Hautervoire, & dont l'église, sous le titre de Sainte Susanne, a été construite dans le hameau des Halles.

Curé, M. Chavassieux

L'Auditoire est aux Halles, qui est le chef-lieu de la jurisdiction du Marquisat de Fenoyl.

Seigneur, M. de Gayardon, chevalier, marquis de Fenoyl.

Juge, M. Marc-Antoine Bloud, écuyer, conseiller du Roi, assesseur en la maréchaussée générale de Lyonnois, Forez & Beaujolois, avocat en parlement & aux cours de Lyon.

Capitaine-châtelain & Lieutenant de juge, M. Noël Matagrin, notaire royal à St. Laurent de Chamousset.

Procureur fiscal, M. Jean-Louis Richard, notaire royal à St. Laurent.

Greffier, le sieur François Gemier, à S. Laurent de Chamousset.

Il y a dans cette paroisse un Marché le jeudi de chaque semaine, & neuf Foires dans l'année: le premier lundi après le jour de l'an; le 3 Février, jour de Saint Blaise; le premier jeudi d'après Pâque; le jeudi avant la Pentecôte; le lendemain de la Saint-Jean-Baptiste, jour de St. Eloi; le 26 Juillet, jour de Sainte Anne; le jeudi après la N. D. de Septembre; le 28 Octobre, jour de Saint Simon & Saint Jude; le premier lundi de l'Avent.

ST. FERREOL, bourg & paroisse dans le Forez, diocese du Puy, archiprêtré de Monistrol, élection de St. Etienne, justice d'Oriol, Cornillon & Varan; elle ressortit au bailliage de Montbrison.

Le prieur de Firminy nomme à la cure. *Curé*, M. Mermet.

Il y a une communauté de Sœurs de St. Joseph.

LA FERRIERE, fief dans la paroisse de Chasselay en Lyonnois. Il appartient à M. de Maiso de la Ferriere, sénéchal de Lyon, lieutenant-général des armées du Roi.

LA FERRIERE, fief dans la paroisse de Néronde. Il appartient à M. Chol de Clercy.

FEUGEROLLES, château fort, & baronnie dans la Paroisse de Chambon en Forez.

Seigneur-baron, M. le comte de Charpin de Feugerolles.

Juge, M. Veron, avocat.

Lieutenant, M. Delaroa.

Procureur fiscal, M. Tremollet.

Greffier, le sieur Fobert de la Roue.

La baronnie de Feugerolles comprend les paroisses du Chambon, de Saint Romain-les-Ateux, de Jonzieux, & partie des paroisses de St. Genest de Mallifaux, de St. Just-les-Velay, & de St. Etienne.

LA FEUILLADE-LES-MESSIMY, seigneurie en Lyonnois.

Seigneur, M. Cinier.

Juge, M. Bremont, avocat à Lyon.

Châtelain, *Lieutenant de Juge*, M. Chazottier, notaire à Saint-Martin.

Procureur fiscal, M. Ducreux, notaire à Vaugneray.

Greffier, le sieur Bernardon, notaire à Messimy.

LES FEUILLÉES, commanderie & fief en Bresse dans la paroisse de Chatenay.

Commandeur, M. le chevalier de Pingon.

FEURS, petite ville murée & fort ancienne, dans le Forez, dont elle étoit autrefois la capitale, archiprêtré de Montbrison, élection de Roanne & de Montbrison.

Prieur commandataire, M. d'Antoine, curé de Pannissieres.

Curé, M. Gayot, docteur en théologie.

Vicaires, Mrs. Vendémont, Tranchard; & Bertuel.

Prêtre sociétaire, M. Destandeau.

Minimes. Supérieur, le R. P. Verniot.

Pénitents du Saint Sacrement. Recteur, M. Mondon.

Petites Ecoles. Recteur, M. l'abbé Bertuel.

Hôpital. Supérieure, Madame Benoîte de St. Basile Guillet.

Recteurs-nés, Mrs. les Juge-châtelain,

le Procureur du Roi, le Curé ou un sociétaire alternativement, & le premier Consul.

Receveur, M. Collombet.

Chirurgiens, Mrs. Gautier pere & fils.

CHATELLENIE.

Seigneur, le Roi.

Seigneurs engagistes, les heritiers de M. Gaudin.

Juge châtelain, *Lieutenant de police*, M. Pariat.

Procureur du Roi, M. Relogue, avocat en parlement.

Greffier, le sieur Couhet.

Huissiers, Jacquet & Pergault.

Notaires & Procureurs, Mrs. Relogue, Jacquemeton & Mondon.

Contrôleur des actes, & Receveur des amendes, M. Regnier.

Receveur du grenier à sel, M. Gaudin.

Contrôleur du gren. à sel, M. Destandeau.

Echantilleur des poids & mesures, le sieur Antoine Pitre.

Receveur des aides, le Sr. la Maisonrouge.

Commis à la marque des cuirs, le sieur Couhert.

Chirurgiens jurés, Mrs. Gautier pere & fils, Ansillon & Girard.

Il y a une brigade de Maréchaussée nouvellement établie.

Brigadier, le sieur Penet.

On tient à Feurs un marché tous les mardis & quatre Foires dans l'année: les mardis avant les fêtes de St. Antoine, de St. Jean-Baptiste, de la Toussaint & de Noël.

FEYZIN, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & justice de Vienne. Le prieur de N. D. de l'Isle nomme à la cure.

Curé, M. Peshau.

Dame, Madame la comtesse de Brison Chaponnay. Les officiers sont les mêmes qu'à Vienne.

FIRMINY, gros bourg, prieuré, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de St. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Montbrison. Le prieur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. de Branges de Bourcias.

Cette paroisse est divisée en quatre mandements ou parcelles; celle de Firminy qui comprend le bourg & le clocher est dans la justice du prieuré; les autres parcelles, savoir, Unieu, les Fraisses & Chazaux, dépendent de la jurisdiction de Cornillon.

Juge, M. Veron, avocat.

Procureur fiscal, M. Trablaine.

Greffier, le sieur Fobert de la Roue.

LA FLACHERE, château & seigneurie dans la paroisse de Saint Verand en Lyonnois.

Seigneur, M. Durand, baron de Châtillon d'Azergues.

Juge, M. Chappe, avocat à Lyon.

Châtelain & Lieutenant, M. Fornas.

Procureur fiscal, M. Sain, notaire au Bois d'Oingt.

Greffier, le sieur Caillot.

FLEURIE, paroisse dont les deux tiers sont en Beaujolois, & l'autre tiers en Maconnois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élec. de Villefranche pour le Beaujolois, & de Mâcon pour le Mâconnois; justice de Corcelle, de Poncié & de Grand-Pré pour le Beaujolois, & des Tours, au hameau du Vivier, pour le Mâconnois, du bailliage de Villefranche pour le Beaujolois, & de celui de Mâcon, pour le Mâconnois. L'Evêque & le chapitre de S. Vincent de Mâcon, prétendent réciproquement avoir le droit de nommer à la cure.

Curé, M. Desvernay, bachelier de Sorb.

Vicaire, M. Desvigne.

Seigneur du clocher, M. de Tirecuy de Corcelle, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

Les officiers de justice sont les mêmes qu'à Corcelle.

FLEURIEU, village dans le Franc-Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon, annexe de la paroisse de Montanay en Bresse.

Vicaire, M. Raffat.

FLEURIEU, *ou* FLEURIEUX EVEUX, paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice de la Tourrette. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure. *Curé*, M. Plumet.

Seigneur, M. Camille Jacques-Annibal-Gaspard Claret de Fleurieu de la Tourrette, premier président au bureau des Finances, & ancien prévôt des Marchands de Lyon.

Juge, M. Marc-Antoine Chappe, avocat en parlement, anc. échevin, à l'hôtel de Flechere, à Lyon.

Capitaine-châtelain, *Lieutenant de Juge*, M. Dominique Raymond, à l'Arbresle.

Procureur fiscal, M. François Noé Blanc, commissaire à terriers, à l'Arbresle.

Greffier, le sieur Jean-Claude Simon, à l'Arbresle.

FLEURIEUX, près de Châtillon-lès-Dombes, paroisse de Bresse, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg, justice de Châtillon, du ressort du bailliage de Bresse. Le chapitre de Châtillon nomme à la cure.

Curé, M. Buridon.

Seigneur, M. Perichon.

Juge, M. Morel.

Châtelain, M. Hurier.

Procureur fiscal, M. Despiney.

Greffier, le sieur Lardet.

FOLLIET, hameau & seigneurie dans la paroisse de Sourcieu en Lyonnois.

Seigneur, M. Jean-Antoine de Laurencin en sa qualité de chamarier de Savigny.

ST. FONDS, château & fief dans la paroisse de Pommiers, en Beaujolois. Il appartient à M. Bottu de S. Fonds, maître des eaux & forets de cette province.

LA FONT & LA VERNÉE, château & fief avec justice en Lyonnois, dans la paroisse de Courzieux.

Seigneur, M. de Montbelet, du chef de son épouse.

Juge M. Durand fils, avocat à Lyon.

Chatelain, M. . .

Procureur fiscal, M. Blanc, notaire à S. Bonnet-le-froid.

Greffier, le sieur Gemier, à S. Laurent.

Huissier, Alloignet.

LA FONTAINE, fief dans la paroisse d'Anse en Lyonnois. Il appartient à M. Bottu de la Barmondiere.

FONTAINES, bourg & paroisse dans le Franc-Lyonnois, archiprêtré de Dombes, du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice de Rochetaillée. Le chapitre de S. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Imbert.

Il y a dans cette paroisse un couvent de Picpus, qui prennent en pension les personnes dont l'esprit est aliéné, & quelquefois meme d'autres pensionnaires.

Le sieur Benot prend aussi des pensionnaires & reçoit même chez lui ceux qui ont l'esprit aliéné.

FONTANÉS, village & annexe de la paroisse de Grandmont, & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de S. Etienne, élection de Montbrison, justice de Fontanés. La seigneurie de Fontanés comprend aussi la paroisse de Grandmont.

Vicaire, M. Blanc.

Seigneur, M. Philibert.

Juge, M. Rey, avocat en parlement, & procureur du Roi en la châtellenie de S. Galmier

Procureur fiscal, M. Peyrachon.

Greffier, le sieur Gaulthier.

Huissiers, Simond & Carteron.

FONTCRENNE, château & seigneurie en Beaujolois, dans la paroisse de Villié.

Seigneur, M. le Marquis de S. Amour, seigneur du Sou, &c.

Juge, M. Pressavin, à Beaujeu.

Lieut. de Juge, M. Philippe Tettenoire, à Beaujeu.

Procureur fiscal, M. Durand, à Beaujeu.

Greffier, le sieur Guillard.

Huissiers, Vivier & Savoie.

Le Greffe dépend de la prévôté de Belleville.

FONTCRENNE, château & fief appellé anciennement *Moulin aux comtes*, dans la paroisse de Béligny en Beaujolois, entre Villefranche & la Riviere de Saône. Il appartient à M. Trollier.

FONTENAILLE, fief dépendant de la paroisse de Belleville en Beaujolois. Il appartient à M. de Champclos, à Lyon.

FONTVIELLE, fief dans la paroisse de Thézé en Lyonnois. Il appartient à M. Marduel.

LA FOREST, château & fief dans la paroisse du bourg de Thisy en Beaujolois. Il appartient à M. Chesnard de Moierand.

LA FOREST, arriere-fief, & château dans la paroisse de S. Laurent d'Oingt en Lyonnois. Il appartient à M. Desportes.

LA FOREST, fief situé dans la paroisse de S. Symphorien-de-Lay, en Beaujolois. Il appartient à M. de Chavanne de Bogrand, du chef de Mme. son épouse.

LES FORGES, chateau & seigneurie dans la paroisse de Fournaux, en Beaujolois. La Chapelle domestique de ce château est succursale, & il y a une messe, les fetes & les dimanches.

Seigneur, M. le marquis de Saron, pere.

Juge, M. Calemard, avocat, à Villefranche.

Capitaine - châtelain, M. Gouttenoire pere, à Lay.

Procureur fiscal, M. Sandrin, notaire à Amplepuis.

Greffier, le sieur Marvalin, à Lay.

Huissiers, Claude Côte & Jean Lapoire.

ST. FORGEUX, bourg, paroisse, ancien château & marquisat dont la plus grande partie est dans le Lyonnois, & l'autre partie est dans le Beaujolois, archiprêtré de l'Arbresle, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le chapitre de Saint Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Arquiliere. *Vicaire*, M. Cottey.

Seigneur du Clocher & de la plus grande partie de la paroisse, M. le marquis d'Albon, prince d'Yvetot.

Juge, M. Prost du Royer, avocat à Lyon.

Capitaine châtelain & Lieut. M. Dubost, notaire à St. Forgeux.

Procureur fiscal, M. Truchet, notaire à Pontcharra.

Greffier, le sieur Dantoine, à S. Pierre-la-Palud.

Huissiers, Dezouede, Saulnier, Thomasson.

Procureurs postulants, M. Simonet pere, Fornas pere, Després, Delaval, Bedin, Vigier, Rigottier, Fornas fils, Simonet fils & Bidault. La justice s'exerce au bourg de Pontcharra.

La moyenne & basse justice du hameau de Fontgarnoud, appartient au communier de Savigny. Ses officiers sont les memes qu'à St. Romain de Popey.

ST. FORGEUX-LESPINASSE, village & paroisse en Bourgogne, archiprêtré de Roanne, élection de Dijon, justice de Lespinasse. Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Sayrol.

Vicaire, M. Vallas.

Seigneur, M. Terray de Rosieres, Procureur général à la Cour des Aides à Paris.

Juge, M. Duvergier.

Procureur fiscal, M. Plassier.

Greffier, le sieur Descours.

Il y a deux foires : le 23 Avril, & le 14 Septembre.

FOUGERES, fief & château dans la paroisse de St. Nizier d'Azergues, en Beaujolois. Il appartient à M. le marquis de Langeac.

LA FOUGERE, fief sans justice, situé dans la paroisse de Chevroux en Bresse. dépendant de la terre & marquisat de Bagé-le-Châtel. Il appartient à M. Girod de Montbelet.

LA FOUILLOUSE, bourg, paroisse & châtellenie en Forez, archiprétré de S. Etienne, élection de Montbrison. Le prieur de S. Rambert en Forez, nomme à la cure.

Curé, M. Rathier.

Vicaire, M. Barrieu.

Il y a une communauté de Sœurs de St. Joseph.

Seigneur-engagiste, M. la Barre, à St. Just sur-Loire.

FOURNAUX, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, justice des Forges & de l'Aubepin. M. l'Archevêque nomme à la cure.

Curé, M. Girard.

Seigneurs, M. le Marquis de l'Aubepin, & M. le marquis de Saron.

STE. FOY-DE-MAYS, *ou* LES-VILLEDIEU, village, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbrison, justice de la Bastie. Le prieur de Cleppé nomme à la cure.

Curé, M. Burelier.

Seigneur, M. le marquis de Simiane.

STE. FOY-L'ARGENTIERE; annexe de la paroisse de S. Genis l'Argentiere, & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbrison, justice de Sainte-Foy.

Vicaire, M. Testanier.

Seigneur, M. Metract de Rouville.

Juge, M. Brac fils, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Regnaud, notaire à St. Symphorien.

Lieutenant de Juge, M. Mattagrin, notaire à St. Laurent.

Procureur fiscal, M. Teissot.

Greffier, le sieur Gemier.

Il y a des mines de Charbon que le seigneur fait exploiter.

STE. FOY, *ou* STE. FOY-LES-LYON, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure. *Curé*, M. Larrivée.

Vicaire, M. François-Marie Neyron.

La seigneurie de Sainte-Foy dépend du comté de Lyon.

FOZ, en Forez, fief & château dans la paroisse de Cruzilles en Bresse. Il appartient à Madame de l'Esclignac comtesse de Pont-de Veyle.

FRAGNY, seigneurie dans la paroisse de Belmont.

Seigneur, M. le comte de Dré.

Juge, M. Ducarre.

Procureur fiscal, M. François Alix.

Greffier, le sieur Pay.

Huissier, la Roche.

LES FRAISSES, hameau & parcelle de la paroisse de Firminy en Forez, élection de St. Etienne.

FRANC, village & paroisse, en Dombes, archiprêtré de Dombes, justice du château de Beauregard situé dans cette paroisse, du ressort de la Chambre des Requêtes du parlement de Trévoux. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Chalier.

Vicaire, M. Astier.

Seigneur, M. le comte de Seve, Baron de Flecheres, ancien conseiller au parlement de Paris.

Juge, M. Degraire, avocat à Trévoux.

Châtelain, M. Mayne.

Procureur fiscal, M. Chuinague.

Greffier, le sieur Ruf.

Il y a deux foires dans l'année : le 24 Mars, & le 4 Octobre.

FRANCHEVILLE, village, paroisse, château & seigneurie en toute justice dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Joseph-Aimé Bertin, chapelain de son Altesse sérénissime Mgr. le Duc d'Orléans.

La seigneurie de Francheville dépendoit de l'Archevêché de Lyon, & elle a été aliénée par M. le Cardinal de Tencin, à M. de Ruols, conseiller en la cour des monnoies.

Seigneur, M. le Chevalier de Ruols.

Juge, & *Châtelain*, M. Bremont, avocat à Lyon.

Procureur fiscal, M. Deyrieu.

Greffier, le sieur Falavier, notaire royal, à Francheville.

FRETIERES, fief situé dans la paroisse de Curciat-Dongalon, en Bresse. Il appartient à M. de Montsimon.

FROMENTAL, arriere-fief dans la paroisse de Chevroux en Bresse.
Coseigneurs, M. Demarette & Mlle. de Madiere, à Pont-de-Vaux.
Juge, M. Joubert, avocat.
Procureur fiscal, M. Deydier l'aîné.
Greffier, le sieur Pillard.
La justice s'exerce à Pont-de-Vaux.

FROMENTE, fief dans la paroisse de St. Didier au Mont-d'Or en Lyonnois. Il appartient à Madame la comtesse de St. Laurent de Souvigny.

FRONTENAS, village, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le seigneur nomme à la cure.
Curé, M. Vial.
Seigneur, M. Croppet de Varissan.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Bagnols.

FRONTIGNY, hameau de la paroisse de Charly en Lyonnois. Il dépend de la justice du Baron de Montagny.

FRONTIGNY-GACHAS, parcelle de la paroisse d'Apinac en Forez, élection de Montbrison.

FROUGE, hameau de la paroisse de Dompierre, qui est en Beaujolois, quoique le reste de la paroisse soit en Mâconnois.

FURET-LA-VALETTE, nom d'une parcelle de la paroisse, & de l'élection de St. Etienne en Forez.

G A

GAGE, château & fief dans la paroisse de Chazay-d'Azergues, en Lyonnois. Il appartient à M. de Rivérieulx de Varax.

ST. GALMIER, petite ville murée & très-ancienne, châtellenie royale du comté de Forez, archiprêtré de Saint Etienne, élection de Montbrison, du ressort de la sénéchaussée de Montbrison. Le chapitre de Saint Just nomme à la cure.
Curé, M. Arnaud-Tison, bachelier de Sorbonne.
Ancien Curé, M. Fleuri Flachat, bachelier de Sorbonne & archiprêtre substitué de St. Etienne.
Vicaires, M. Bruneau & M. . .
Prébendiers desservants, Mrs Tamisier & Pichois.
Cordeliers conventuels. Le P. Jean-Bap. Monin, *Gardien*. Le P. Joseph Petit, *Procureur & Définiteur*. Le P. Alex. Molin de Laval, *Sacristain*.
Ursulines. Madame Verd, *Supérieure*. Madame de la Salle, *Dépositaire*. Le P. Molin de Laval, cordelier, *Aumônier*.
Pénitents du Confalon. M. Philipon, *Rect*. M. Styre, *Vice-Recteur*.
Hôtel-Dieu & maison de charité.
Recteurs-nés, M. le Curé, M. le Châtelain, M. le Lieutenant particulier, M. le Procureur du Roi.
Recteurs triennaux, Mrs. Bonhomme, Pagnon & Besson.
Bureau d'économie. M. le Curé, *Direct*. Madame Forissier, *Supérieure*. Mademoiselle Tamisier, *Econome* Madame Rey, *Zélatrice*. Madame Martin, *Dépositaire*. Mlle. Aguiraud, *Directrice de l'intérieur de la maison*.
Châtellenie. Cette châtellenie est dans le ressort de la sénéchaussée de Montbrison.
Seigneur, le Roi.
Dame-engagiste, Madame la marquise de Sassenage, en son hôtel, rue des Saints Peres, *à Paris*.
Juge châtelain royal, & Lieutenant général de police, Noble Pierre-Jean Forissier, seigneur de Bagnols.
Lieutenant particulier Assesseur royal, civil & criminel, Noble. . .
Proc. du Roi, Noble Gilbert-Alexis Rey.
Le greffe dépend du greffe général du Forez à Montbrison.
Fermier. Commis-greffier en exercice, M. de Vissaguet.
Les audiences se tiennent tous les mardis.
Avocats au parlement, Noble Antoine Gonon de S. Franc; noble Mathieu-Marie Lorange de Mézieu.
Notaires réservés d'ancienne création, M. Antoine Gonon de S. Franc; M. Antoine de Pinhac. *De nouvelle création*, M. Jean-Joseph Lorange; M. Jean-Bernard Lorange de Vaures.
Notaires Forains, M. Deladret, réservé pour la ville de Montbrison; M. Jean Gonon, réservé pour la ville de Feurs; M. Antoine de Vissaguet, réservé pour S. Bonnet-les-Oules.
Contrôleur des actes, Receveur du Domaine, M. Rey.
Commissaires à terriers, Mrs. Gonon, Lorange pere & fils, & Deladret.
Huissiers, Charrier & Missal.
Chirurgiens, Mrs. Lorange, Dumas, Ladeveze, & Palley.
Receveur des Aides, M. Bochetal.
Contrôleur, M. Comte.
Distributeur de la formule, & Receveur des déclarations des vins, pied fourché & octrois, M. Styre.

Milice Bourgeoise.

La milice bourgeoise est composée de

deux compagnies de quarante fusiliers chacune.

ETAT-MAJOR. M. Pagnon, *Major.* M. Dumas, *Aide-major.* M. Tempier, *Sergent-major.*

Colonel capitaine de la premiere compagn. M. . . . . .

Lieutenant, M. Palley.

Sous-Lieutenant, M. Fessy.

Enseigne, M. Aguiraud.

Capitaine de la seconde Compagnie, M. Philipon.

Lieutenant, M. de Vissaguet.

Sous-Lieutenant, M. Ponceton.

Enseigne, M. Charrier.

Il y a tous les lundis dans la ville de St Galmier, un Marché très-fréquenté, & quatre Foires dans l'année: le mardi de Paque; le mardi de Pentecôte; le jour de Saint Barthélemi, & le jour de Sainte Catherine.

LA GARDE, château & seigneurie dans la paroisse de S. Pierre-la-Noaille, en Lyonnois. Sa justice comprend une partie de la paroisse.

Seigneur, M. le comte de Pluvy.

Juge, M. Chabrier, notaire.

Procureur fiscal, M. Adam.

Greffier, le sieur Corderot.

LA GARDE, château & seigneurie dans la paroisse de S. Verand en Lyonnois.

Seigneur, M. Margaron de S. Verand.

Juge, M. Joliciere, avocat à Lyon.

Capitaine châtelain & Lieut. M. Desabiez, notaire à S Romain de Popey.

Procureur fiscal, M. Fournas..

Greffier, le sieur . . .

LA GARDE, château & fief dans la paroisse de St. Thomas en Forez, près de Montbrison. Il appartient à M. Joubert de la Garde.

LA GARDE, château & fief dans la paroisse de S. Didier-sur-Rochefort, en Forez. Il appartient à M. de Magnieu de Chamboduc de la Garde.

LA GARDETTE, fief & ancien château situé en la paroisse de Grandris en Beaujolois. Il dépend de la seigneurie de Pramenoux, & il appartient à M. le marquis de Langeac.

LA GARDE-MALZAC, château & seigneurie dans la partie qui est en Mâconnois de la paroisse de S. Igny-de-Vers. Sa justice s'étend sur les paroisses de S. Igny, S. Germain-la-Montagne, &c.

Seigneur, M. le marquis de S. George.

Juge, M. Bodinot, avocat à la Clayette.

Lieutenant de Juge, M. Bellet, notaire à S. Germain-la-Montagne.

Proc. fiscal, M. de la Croix d'Azolette, notaire . . . .

Greffier, le sieur Aulair, à S. Germain-la-Montagne.

GARNERANS, petit bourg, paroisse château dans la principauté de Dombes, archiprêtré de Dombes. Le seigneur nomme à la cure.

Curé, M. Chappon.

Le clocher & une partie de la paroisse dépendent du comté & château de Garnerans, qui a haute, moyenne & basse justice avec une belle rente noble, portant cens, servis, pensions, rentes, lods, mi-lods, droits de retenue & autres droits seigneuriaux payables & portables au château. Les causes ressortissent par appel à la chambre des Requetes du parlement de Trévoux.

Seigneur, M. le comte de Garnerans, premier président au parlement de Dombes, intendant de la principauté, seigneur de Reyrieux, Balmont, Montezan & autres lieux.

Juge, M. Degraire, avocat au parlement de Trévoux.

Châtelain, M. Murillon, notaire royal à Toissey.

Procureur fiscal, M. Chuinague à Trévoux.

Greffier plumitif, le sieur Ruf, à Trévoux.

Greffier local, le sieur Morel, à Thoissey.

L'autre partie de la paroisse dont le Roi est seigneur, dépend du bailliage de Thoissey, justice royale, & ressortit par appel au parlement de Trévoux.

Officiers pour cette partie.

Vicegérent de Lieutenant-général, M. Murillon, à Thoissey.

Procureur fiscal, M. Bauderon, à Thoissey.

Greffier, le sieur Morel, à Thoissey.

On adresse les lettres par Thoissey ou par Mâcon, ou par la diligence de Thoissey, ou bien on les porte à la boîte établie pour les lettres de Dombes, *rue de la pêcherie, à Lyon.*

GATELLIER, seigneurie dans le Lyonnois, avec un château, dans la paroisse de S. Denis de Cabane.

Seigneur, M. Boulard de Gatellier, écuyer, conseiller, secretaire du Roi, maison couronne de France, seigneur de Gatellier, Mars, le Mont, Cuires, Caluires, la Croix-Rousse, la Pape & autres lieux, *rue S. Dominique, à Lyon.*

Juge, M. Teillard de Tigny, avocat.

Procureur fiscal, M. Patural pere, notaire.

Greffier, le Sieur Boutouge.

GENAS, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & justice de Vienne. Le chapitre de Saint Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Durand.

Coseigneurs, les deux Demoiselles de Colonne & M. Charles de Revigliasc de Veyne, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, & ancien capitaine de cavalerie au régiment royal.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Vienne.

GENAY, village, paroisse & seigneurie dans le Franc-Lyonnois, archiprêtré de Dombes, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Les seigneurs nomment à la cure.
Curé, M. François Martin.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Procureur fiscal, M. de Bombourg, à Genay.
Greffier, le sieur Claude Damour, à Genay.

ST. GENEST-DE-MALLIFAUX, bourg & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Saint-Etienne, justice de la Faye & de Feugerolles. M. l'archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Sovignet.

ST. GENEST-LERPT, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de S. Etienne, justice de Saint-Priest & de Roche-la-Moliere, qui est dans la même paroisse. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé. M. Champier.
Vicaire, M. de Citre.

LA GENESTE, village & paroisse en Bourgogne, archiprêtré de Bagé, élection de Dijon, justice de la Villeneuve, du bailliage de St. Laurent lès Châlons-sur-Saône. M. l'abbé de Tournus nomme à la cure. *Curé*, M. Guay.
Seigneur, M. Deschamps, comte de la Villeneuve.
Les officiers sont les mêmes que ceux de la Villeneuve.

GENETINE, château & fief, avec justice, dans la paroisse de St. Romain d'Urfé en Forez.
Il appartient aux enfants mineurs de M. de Genetine.

ST. GENIS-L'ARGENTIERE, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, justice d'Yzeron & de Sainte-Foy, pour les parcelles de la Fay & la Chenevatiere, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Souchay.
Vicaire, M. Coquard.
Seigneur, M. Chapuis de Laval, seigneur d'Yzeron.
Ses officiers sont les mêmes que ceux d'Yzeron.
Seigneur d'autre partie, M. Metract de Rouville.
Ses officiers sont les mêmes que ceux de Sainte-Foy.

ST. GENIS LAVAL, petite ville dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Delachapelle, docteur en théologie, licencié en droit.
Vicaire, M. Didier, docteur en théologie.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Les officiers sont les mêmes que ceux du Comté.
Il y a un couvent de Récollets composé de dix Prêtres & de trois Freres.
Gardien, le R. P. Charlemagne Magne.
Exprovincial, le R. P. Chrysante Cinier.
Vicaire, le R. P. Juvenal Mermier.
On y tient un marché tous les vendredis, & les Foires sont fixées au mercredi après Pâque; au 26 Août, & au 25 Novembre.

ST. GENIS-LES-OLLIERES, village paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Morel.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

ST. GENIS-TERRENOIRE, bourg, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de Saint-Etienne, justice du comté de Lyon & de Senevas pour la plus grande partie de la paroisse, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Sestier.
Prébendiers, Mrs. Meilliers, Bret, Favre, Estienne & Sestier.
Notaire royal, M. Louis Duc.

GENOST, fief sans justice dans la paroisse de Crottet en Bresse, dépendant de la terre & marquisat de Bagé-le-châtel.
DAME, Madame de Guat.

GENOUILLEUX, village & paroisse en Dombes, archiprêtré de Dombes, justice du comté de la Bâtie, du ressort de la chambre des Requêtes du parlement de Trévoux. Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Paret.
Le curé est chapelain-né de la chapelle rurale, située dans la paroisse, & qui est sous le titre de Ste. Catherine.
Seigneur, M. de la Tour Videau, proc. général au parlement de Grenoble.
Les officiers sont les mêmes que ceux de la Bâtie ou Monceau.

GENOUILLY, château & seigneurie, situé dans la paroisse de Chandon, en Lyonnois.
DAME, Madame Dumiral de Vertpré.
Juge, M. Patural fils, avocat.
Lieutenant de Juge, M. . . .
Procureur fiscal, M. Patural, à Charlieu.
Greffier, le sieur Carré.

GENOUT, fief situé dans la paroisse de Crottet en Bresse. Il appartient aux héritiers de M. de Leguat de la Tire.

ST. GEORGE-DE BARCILLE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de

Pommiers, élection de Roanne, du ressort du bailliage de Montbrison. M. le prieur de Pommiers nomme à la cure.

Curé, M. Bertholon.

Seigneurs, M. le prieur de Pommiers, & M. Chappuis de la Salle.

Cette paroisse dépend de la justice de Pommiers, excepté trois maisons qui dépendent de celle de Nervieux.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Pommiers & de Nervieux.

ST. GEORGE-DE-RENOM, paroisse dont partie dans la province de Bresse, & partie dans celle de Dombes, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg pour la partie de Bresse, justice du comté de Romans Ferrary, du ressort en partie, du parlement de Dombes, & en partie du bailliage de Bresse. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Jean Guillot.

Seigneur, M. le comte de Ferrary de Romans, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, lieutenant de Roi de Bresse, Bugey, Valromey & Gex.

Officiers pour la partie de Dombes.

Juge, M. Degraire, avocat au parlement de Trévoux.

Châtelain, M. de Montbarbon, notaire royal.

Procureur fiscal, M. Chuinague.

Greffier, le sieur Ruf.

Officiers pour la partie de Bresse.

Juge, M. Chevrier, avocat au bailliage de Bresse.

Châtelain, M. de Montbarbon, notaire royal.

Procureur fiscal, M. Bonnet. not. royal.

Curial, M. Ryon, notaire royal.

Greffier, le sieur Humbert, notaire royal.

ST. GEORGE-DE-ROGNEINS, *ou* DE RENEINS, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection & justice de Villefranche, du ressort du parlement de Paris. M. l'abbé de Clugny nomme à la cure.

Curé, M. Thevenet.

Vicaire, M. Burdin.

La jurisdiction est divisée en trois parties. La principale, dans laquelle est placé le clocher, est un litige entre M. le Duc d'Orléans, & M. Monspey comte de Valliere.

La seconde qui comprend les mas de Bussy, Chaffray, Gandoyer, &c. dépend du comté d'Argigny.

Seigneur de cette partie, M. de Monspey, comte de Valliere.

Juge, M. Brac fils.

Lieutenant, M. Tatu.

Procureur fiscal, M. Boiron.

Greffier, le sieur Lagrange.

Seigneur de la partie de Marsangue, M. Depinay de Laye.

Juge, M. . .

Lieutenant de Juge, M. Jonery.

Procureur fiscal, M. Ronjon.

Greffier, le sieur Butty.

ST. GEORGE-EN-CHATELNEUF, *ou* SUR-COUZAN, bourg & grande paroisse dans le Forez, archiprêtré de Montbrison. Le chapitre de S. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Darle.

Vicaires, Mrs. Plumet & Rousset.

Seigneur du bourg & de plusieurs villages en dépendants, le Roi.

Le surplus de la paroisse dépend de la baronnie de Couzan.

Juge-châtelain, M. Salles, avocat.

Procureur du Roi, M. Franchet, avocat.

Greffier, le Sieur Bernard.

ST. GEORGE-HAUTEVILLE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élect. de Montbrison, justice de Mazenot. Le prieur de S. Romain le Puy nomme à la cure.

Curé, M. David.

Seigneur, M. de Mazenot de Pavezin.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Mazenot.

GERLANS, fief avec rente noble, situé dans la paroisse de S. André le bouchoux, en Bresse. Il releve du comté de Romans-Ferrary.

ST. GERMAIN AU MONT-D'OR, village, paroisse, château & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Latour.

Justice de Mrs les comtes de Lyon.

Seigneur, M. de St. Aulbin, comte & archidiacre de l'Eglise de Lyon.

Châtelain, M. Maillard.

Procureur fiscal, M. Grand.

Greffier, le sieur Granjon, notaire royal à St. Germain.

ST. GERMAIN-LA-MONTAGNE, village & paroisse, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, partie en Beaujolois, élection de Roanne, partie en Mâconnois, justice de Belleroche, Vis & le Cours. M. le prieur de Charlieu nomme à la cure. *Curé*, M. Simon.

La partie de cette paroisse, qui est en Beaujolois, dépend de la justice de Belleroche, & le reste de celle de Chaufailles, à cause des fiefs de la Guillermiere & de Vis, & de celle de la Garde-Malzac.

ST. GERMAIN-LAVAL, petite ville & châtellenie de Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, justice de St. Germain, du ressort du bailliage de Montbrison. Le prieur de Cleppé & celui de Pommiers nomment alternativement à la cure.

Curé, M. Thiquet. *Vicaire*, M. Truchard.
Sociétaires, Mrs. Gomon, & Rajat.

Il y a un couvent de Récollets.

Gardien, le R. P. Thomas Villany.

Un couvent de Sœurs de St. Joseph, & une confrairie de pénitents du Saint Sacrement.

Dame-engagiste, Mme. la veuve Berth.
Juge châtelain, M. Chassain, avocat en parlement.
Procureur du Roi, M. Nabonnan, avocat en parlement.
Greffier, le sieur Mure l'aîné.
Notaires royaux, & conseils à défaut de Procureurs en titre, Mrs. Montginaud; Rajat; Chamboissier; Chavannes & Nabonnan.
Huissier-audiencier, Metton.
Huissiers résidants à S. Germain, Lafont. & Prory.
Contrôleur des actes, M. Chamboissier.
Directeur du bureau de correspondance générale, M. Chavannes.
Chirurgiens, Mrs. Mure le cadet & Desconches.
Capitaine de la milice bourgeoise, M. Fayolles.

Il y a dans cette paroisse un Marché le vendredi de chaque semaine, & quatre Foires dans l'année: le 27 Janvier; le 23 Avril; le premier Août; le 12 Novembre; quand ces jours se trouvent jours de dimanches ou de fêtes, la Foire est renvoyée au lendemain.

ST. GERMAIN-L'ESPINASSE, village, paroisse & seigneurie sur les confins du Forez, archiprêtré de Roanne. La paroisse est partie en Forez, élection de Roanne, & partie en Bourgogne, élection de Moulins. M. le prieur d'Ambierle nomme à la cure. *Curé*, M. . .
Seigneur, M. de Roziere, procureur général en la cour des Aides, à Paris.

ST. GERMAIN-SUR-L'ARBRESLE, village & annexe considérable de la paroisse de l'Arbresle en Lyonnois, justice de l'Arbresle, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. *Vicaire*, M. Loiseau.
Seigneur, M. de Clugny, aumônier du Roi, prévôt de l'Eglise comte, de Lyon, abbé de Savigny.

ST. GERMAIN, bourg & ancien château en ruine, dans la paroisse d'Ambérieu, en Bugey. Il s'y tient une Foire le 29 Octobre, le lendemain de la fête de St. Simon.

GERMOLES, village, paroisse & seigneurie, partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, diocese de Mâcon.

M. l'Evêque de Mâcon nomme à la cure. *Curé*, M. Crozier.
Seigneur, M. de Berthet, marq. de Gorze.
Juge, M. Thevenet, notaire à St. Pierre-le-Vieux.
Procureur fiscal, M. Nerset, à Tramaye.
Greffier, le sieur. . .
Huissier, Labarte & Barreau.

La justice de Germoles, bailliage de Villefranche, appartient au seigneur de Gorze, château situé dans la partie de cette paroisse qui est en Mâconnois.

GIVORS, bourg, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de St. Etienne, justice du comté de Lyon, & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le chapitre de St. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Fialin.
Vicaire, M. Michoud.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Notaires réservés, Mrs. Bavet & Devigo.
Notaire tabellion, M. Desroix.
Procureurs postulants, Mrs. Devigo, Chaumartin, Pujon & Desroys.

Il y a deux Foires dans l'année: le 11 Octobre & le 7 Janvier.

GLAIZÉ, ou GLEIZÉ, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Lyon, justice de Villefranche, de Bionney & de Marzé.

M. le prieur de St. André-le-bas de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Dupont.

GLAREINS, château & baronnie en toute justice, dans la paroisse de la Perouse, en Bresse.

Seigneur, M. de Quinson, procureur général honoraire.
Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.
Châtel. M. Fremion, à St. Paul de Varax.
Procureur fiscal, M. Decroleau, proc. à Bourg.
Curial, M. Pellissié, notaire & procureur à Montluel.
Greffier, le sieur Collioud, à Bourg.

GLETEINS, fief dans la paroisse de Franc en Dombes. Il appartient à M. le comte de Varenne.

GODINIERE, fief dans la paroisse de St. Martin d'Estraux, en Forez. Il appartient à M. Gaulne, qui y possede aussi le petit château de la Fayole.

GOIFFIEU, fief dans la paroisse de Montagny en Lyonnois. Il appartient à M. Dervieu de Goiffieu.

GORREVOD, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, justice du duché de Pont-de-Vaux, du ressort du bailliage de Bourg.

Le chapitre de Pont-de-Vaux, & le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomment à la cure.

M. Marie-Nicolas Meunier dessert la cure.

Seigneur, M. Charles de Beaufremont, prince de Lystenois.
Juge, M. Bouchard.
Lieutenant de Juge, M. Curvat.

Procureur fiscal, M. Guichelet.
Greffier, le sieur Grognet.

GOUTELAS, château près du Lignon, en Forez, dans l'étendue de la châtellenie royale de Marcilly-le-Châtel & dans la paroisse de Marcoux.
Seigneur, M. Ducros de Montmart.

LA GOUTTE, château & fief dans la paroisse & proche du bourg d'Amplepuis, en Beaujolois. Il appartient à M. Tricaud de la Goutte.

LA GOUTTE, château en Forez. Il appartient à M. de Blumestein, concessionnaire du Roi pour les mines.

LES COUTTES, château & fief dans la paroisse de S. Martin Lestra, en Forez. Il appartient à M. Coignet des Gouttes.

LA GOYETIERE, château & fief dans la partie de la paroisse de Ste. Colombe, qui est en Forez. Il appartient à M. de Ste. Colombe du Poyet.

GRAIX, *ou* GRAIS, village & seigneurie, presque au sommet du Mont-Pila, élection de S. Etienne, justice de l'abbaye de Valbenoite, en Forez, du ressort du bailliage de Bourg-Argental.
Seigneur, M. l'abbé de Beaulieu, grand-vicaire de Châlons-sur-Saône, abbé commendataire de Valbenoite.
Châtelain, M. Aubert, à Bourg-Argental.
Procureur fiscal, M. Fraisse; à Bourg-Argental.
Greffier, le sieur Perrier.

GRAMMONT, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Saint-Etienne.
Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Joannon.
Seigneur, M. Philibert de Fontanés.
Ses officiers sont les mêmes que ceux de Fontanés.

GRAND-PRÉ, *ou* VERTPRÉ, château, fief & seigneurie, en Beaujolois, dans la paroisse de Fleurie.
Seigneur, M. Agniel de Chenelette, trésorier de France.
Lieutenant de Juge, M. Testenoire.
Procureur fiscal, M. . .
Greffier, le sieur Durand, à Beaujeu.

GRANDRIS, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, justice de Chameiet & de Magny. M. l'abbé de Clugny nomme à la cure.
Curé, M Talon.
Vicaire, M. Cherpin.

GRANGEBLANCHE, beau château, fief & seigneurie dans la paroisse d'Ecully en Lyonnois.
Seigneur, M. Desfours, conseiller en la cour des monnoies.
Juge, M. Joliclerc, avocat à Lyon.
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Girard, notaire royal.

Procureur fiscal, M. Brottin. procureur aux cours de Lyon.
Greffier, le sieur Poncet, à Lyon.

GRAVIN, ancien château dans la paroisse d'Agnereins en Dombes. Il appartient à M. le comte de Seve, baron de Flecheres.

GRENAY, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection de Vienne, justice du mandement de Fallavier, du ressort du bailliage de Vienne, & par appel de celui du parlement de Grenoble.
M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure. *Curé*, M. de Billie.
Seigneur, M. de Senozan de Vireville.
Juge, M. Fournier, avocat à Vienne.
Châtelain, M. Sarrazin oncle, à Evieux.
Lieutenant de Juge, M. Chollier fils, à St. Quentin.
Proc. fiscal, M. Vivier, à la Verpilliere.
Greffier, le sieur Sarrazin neveu, à Dieme.

GRENIEUX, village & seigneurie en Forez, dans la paroisse de Nervieux.
Il y a une chapelle où l'on dit la messe, les dimanches & les fêtes.
Seigneur, M. Salle, écuyer, à Montbrison.
Juge, M. Relogue.
Capitaine-châtelain, M. Mathelin.
Procureur fiscal, M. Chatelus.
Greffier, le sieur Champigny.
Huissier, Marquis.
Procureurs postulants, Mrs. Montginot, Lattard, Castel, Jayet & Acloque.
Il y a deux Foires dans l'année: le 20 Mai & le 17 Août.

LA GREVILLIERE, fief sans justice dans la paroisse de Confrancon en Bresse, dépendant de la terre & Marquisat de Bagé-le-châtel.
Il appartient à M. le président de Bresse.

GREZIEU-LA-VARENNE, bourg, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M Prost.
Seigneurs, Mrs. les chanoines-barons de St. Just de Lyon.
Juge, M. Durand, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Després l'aîné.
Procureur fiscal, M. Mathevon.
Greffier, le sieur Ducreux

GREZIEUX-LE-FROMENTAL, annexe de la paroisse de Précieu, & seigneurie dans le Forez, élection de Montbrison.
Vicaire, M. . .
Seigneur, M. Berardier de Grezieux.
Juge, M. Barrieu, avocat.
Procureur fiscal, M. . .
Greffier, le sieur Chantelause.

GREZIEU-LE-MARCHÉ, *ou* GREZIEU-SOUVIGNY, village & paroisse dans le Lyonnois,

Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. le Croisier de Savigny nomme à la cure. *Curé*, M. Burel.

Dame du clocher & de la plus grande partie de Souvigny, Mme. la comtesse de Souvigny.

Juge, M. Peyrachon, à St. Symphorien.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Mathevon, notaire royal à Chazelles.

Procureur fiscal, M. Faure de Montgiraud, notaire royal.

Greffier, le sieur Teyssot, à Saint-Symphorien.

Pour la partie de la paroisse qui dépend du Vilet, les officiers de justice sont les mêmes qu'à Chazelles-sur-Lyon; & pour celle qui dépend de la justice du Fourchet, les officiers sont les mêmes qu'à Saint-Symphorien.

GREZOLLES, village, paroisse château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, du ressort de la sénéch. de Montbrison, Le prieur de Pommiers nomme à la cure.

Curé, M. Porral.

DAME, Mme. la comtesse de Grezolles.

Juge, M. Fialin.

Procureur fiscal, M. Nabonnan.

Greffier, le sieur Dutey.

GRIEGE, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg, justice du comté de Pont-de-Veyle, du ressort du bailliage de Bourg. Le chapitre de Fourvieres de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Claude-Marie Rigollet, prieur de S. Geangault.

Vicaire, M. Claude Juillet.

Seigneur, M. de Morestang, comte d'Esclignac.

Juge civil & criminel, Bailli, Capitaine & Châtelain, M. Rivet.

Procureur fiscal, M. Dumas.

Greffier, le sieur Rivet.

GRIGNY, village, paroisse, château & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. l'abbé d'Ainay nomme à la cure.

Curé, M. Thizy.

Vicaire, M. Veillard.

DAME, Madame la présidente Charrier de la Roche.

Juge, M. Joliclerc, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Michel l'aîné fils, notaire à Millery.

Procureur fiscal, M. Damichon.

Greffier, le sieur Michel le jeune, notaire à Grigny.

Huissier, Bouvet, à Charly.

Il y a à Grigny un petit marché, les vendredis, & deux Foires dans l'année: le 30 Juillet, & le 16 Décembre.

GROLÉE, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection & du bailliage de Belley, du présidial de Bourg en Bresse, & en dernier ressort du parlement de Dijon.

Le prieur de S. Benoît de Cessieu nomme à la cure.

Curé, M. Claude Fournier, archiprêtre substitué. d'Ambournay

DAME, Mlle. Guerin de Tencin.

Juge, M. Nivieres.

Châtelain, M. Larochette.

Lieutenant de Juge, le plus ancien gradué de Belley.

Procureur fiscal, M. Mollet.

Greffier, le sieur Razetain.

GUERRINS, bourg & paroisse, dans la principauté de Dombes, archiprêtré de Dombes, justice du comté de Labâtie, du ressort de la chambre des Requêtes du parlement de Trévoux.

Madame l'Abbesse de S. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Jayet, bachelier de Sorbonne.

Seigneur, M. de la Tour Videau, comte de Labâtie, procureur général au parlement de Grenoble.

Juge, M. Degraire, avocat au parlement de Trévoux.

Lieutenant de Juge, M. Cavallier, notaire à Guerrins.

Procureur fiscal, M. Michallle, procureur à Trévoux.

Greffier, le sieur Morel, commissaire en droits seigneuriaux, à Thoissey.

Il y a dans le village de guerrins, une Foire, le 17 Janvier, jour de S. Antoine.

LA GUILLELMIERE, hameau, château & fief dans la paroisse de S. Germain-la-Montagne en Lyonnois. Il appartient à M. le comte de St. George.

LA GUILLOTIERE, fauxbourg, paroisse & seigneurie à la porte de Lyon, archiprêtré des Suburbes. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Midor, bachelier en théologie, licencié en l'un & l'autre droit.

Vicaire, M. Giraudier.

Seigneurs, Mrs. les Prévôt des Marchands, & Echevins.

Juge, M. Collin, avocat à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Hugues Durret, avocat au parlement & aux Cours de Lyon, *rue du Palais grillet*.

Châtelain, M. Pierre Morel le jeune, procureur à Lyon, *rue S. Jean*.

Proc. fiscal, M. Richard, *à la Guillotiere*.

Proc. fiscal en concurrence & survivance. M. Cl. Laurent Richard, *à la Guillotiere*.

Greffier, le sieur Sonier, *rue du Bœuf*.

Me. Tessier, notaire royal, réservé pour la Guillotiere, a les minutes de Mes. Saunier oncle & neveu, & celles de Me. Ginier, des années 1727, 1728, 1729, 1730 & 1731.

GUMIERES, village, prieuré & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Ladvieu. Le prieur du lieu nomme à la cure.

Prieur, M. de Mury.

Curé, M. Dupuy.

Vicaire, M. Gagnieres.

GY, château & fief en Bugey, dans la paroisse d'Ambérieu. Il appartient à M. Dujats d'Ambérieu.

HA

HALLES (les) DE FENOYL, hameau en Lyonnois, sur les frontieres du Forez & sur le grand chemin de Lyon à Feurs, élection de Lyon, subdélégation de St. Symphorien-le-château, dépendant & chef-lieu de la jurisdiction du Marquisat de Fenoyl. C'est dans ce hameau qu'ont été construits, l'Eglise de la nouvelle paroisse de Fenoyl, qui est un démembrement de celle de Hauterivoire; la maison curiale, & l'Auditoire de justice. Le château de Fenoyl est à peu de distance du hameau.

Seigneur, M. Laurent-Charles de Gayardon, marquis de Fenoyl, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, lieutenant au régiment des Gardes Françoises.

ST HAON-LE CHATEL, petite ville, paroisse & châtellenie du comté de Forez, archiprêtré & élection de Roanne.

M. le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Présol. *Vicaire*, M. Chantre.

Sociétaires, Mrs. Champrony, Rouchon, Gouttay, Romain & Mourier.

Il y a une confrairie de pénitents dans la chapelle du St. Sacrement: il y a aussi de petites écoles.

La châtellenie comprend les paroisses de St. Haon-le vieux, St. Riram, & St. Léger. La justice s'exerce à Roanne.

Dame-engagiste, Mme. de la Feuillade.

Il y a un bureau des aides, & un bureau pour le contrôle des actes.

Directeur du bureau des Aides, M. Lamurette, fils.

Contrôleur des actes, M, Lamurette, pere.

Il y a quatre Foires dans l'année.

ST. HAON-LE-VIEUX, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice de S. Haon-le-Châtel. M. le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Bouquet.

HAUTECOUR, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Treffort, élection de Bourg, justice de Buhene, du ressort du bailliage de Bourg. Le prieur de Nantua nomme à la cure.

Curé, M. Billon.

Seigneur, M. Claude Marie de Loubat, baron de Buhene, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, & lieutenant pour le Roi, de la ville de Bourg en Bresse.

Juge, M. Enjorand, avocat au présidial de Bourg.

Lieutenant de Juge, M. Jayr, notaire, à Villereversure.

Procureur fiscal, M. Reydelet, proc. à Bourg.

Greffier, le sieur Salazard, notaire à Bourg.

HAUTERIVOIRE, bourg & grande paroisse, partie en Lyonnois & partie en Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbrison.

M. le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. Dupeuble.

Vicaire, M. Bermont.

DAME, Madame de Sassenage.

Le bourg & la plus grande partie de la paroisse dépendent de la châtellenie royale de Virignieu, du ressort de la sénéchaussée de Montbrison. Le surplus dépend du marquisat de Fenoyl & de la justice de Lamenue, du ressort de la sénéchaussée de Lyon; une autre partie dépend de la justice de Toranches en Forez.

Notaire royal réservé, M. Richard.

Il y a trois Foires dans l'année: le 25 Avril; le 21 Juillet; & le 13 Décembre.

L'HAYES, fief situé dans la paroisse de Dardilly, en Lyonnois. Il appartient à M. Carra.

LES HAYES, village & paroisse en Lyonnois, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu, justice de Givors & de Condrieu, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Bernard, bach. en droit canon.

ST. HEAN, bourg, paroisse & châtellenie du comté de Forez, archiprêtré de St. Etienne, élection de Montbrison.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Chavanon.

Vicaire, M. Chazelles.

La châtellenie comprend une partie de la paroisse.

Seigneur-engagiste, M. l'abbé de Cannaye.

Juge-châtelain, M. Gonon de S. Franc, avocat au parlement.

Procureur fiscal, M. Gonon pere.

Greffier, le sieur Vissaguet.

Le reste de cette paroisse dépend de la justice du château de Malleval qui y est situé.

L'HERONDE, château dans la paroisse de Charentay, en Beaujolois, avec haute justice dans une partie de la montagne de Brouillé.

Seigneur, M. de la Porte.

ST. HILAIRE, bourg & paroiſſe dans le Forez, dioceſe du Puy, archiprêtré de Moniſtrol, juſtice de Leniecq & de St. Bonnet-le-Château.

M. le prieur de St. Rambert nomme à la cure. *Curé*, M. Roche.

Il y a une maiſon de Sœurs de S. Joſeph.

ST. HILAIRE, village & paroiſſe dans le Lyonnois, dioceſe de Macon, archiprêtré & juſtice de Charlieu; & le reſte en Beaujolois, juſtice de Reſſein, de Boyé, de Bornac & de Poyet, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon. Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Alex.

L'HOPIAL-SUR-ROCHEFORT, petite ville murée, prieuré, annexe de la paroiſſe de Saint Laurent en Solore, & ſeigneurie en Forez. C'eſt un prieuré de l'ordre de Saint Benoît, qui dépend de l'abbaye de la Chaiſe-Dieu.

Prieur, M. Tavernier, chancelier de l'Egliſe de Tours.

Le prieur du lieu eſt ſeigneur de la ville.

Seigneur de la paroiſſe, M. le Marquis de Simiane.

Juge, M. Deſtours, avocat.

L'HOPITAL DU TEMPLE, ſeigneurie dans la paroiſſe de Marlhes en Forez.

Seigneur, M. le commandeur d'Uſſel.

Lieutenant de Juge, M. Eſcoffier, notaire à Tanſe en Vélay.

Greffier, le ſieur Lardon, notaire à Marlhes.

L'HOPITAL-LE-GRAND, annexe de la paroiſſe d'Unias, & ſeigneurie dans le Forez, élection de Montbriſon.

Vicaire, M. Faye.

Cette ſeigneurie dépend de la commanderie de S. Jean-des-Prés, à Montbriſon.

HURONGUE, fief dans la paroiſſe de de St. Symphorien-le-château, en Lyonnois. Il appartient à M. le Court de Pluvy.

J. I.

JABERT (le) fief dans la paroiſſe de Beſſenay, en Lyonnois. Il appartient à M. Ducreux de Guillermain.

ST. JACQUES-DES-ARRETS, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, juſtice de la Roche Jullié. Le prieur de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Donjon.

JALLAMONDE, château, fief & hameau dans la paroiſſe & Baronnie d'Attignat, en Breſſe.

Seigneur, M. Claude de Châtillon de Jallamonde. Les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Montrevel.

JANEYRIAT, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & du reſſort du bailliage de Vienne. Le prieur de Chandieu, & les Carmes déchauſſés de Lyon nomment alternativement à la cure.

Curé, M. Hodieu.

Seigneur, M. Geſſe de Poizieu, conſeiller d'honneur en la cour des monnoies de Lyon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Vienne.

Il y a une Foire dans le hameau de St. Ouis dépendant de la terre & château de Malatret ſitué dans la paroiſſe. On tient toujours cette foire, le lundi avant la St. Jean.

JANZÉ, fief, château & terre noble dans la paroiſſe de Marcilly d'azergues. Il appartient à M. Clerico de Janzé, conſeiller en la cour des Monnoies de Lyon.

JARNIOST, *ou* JARNIEUX, château, ſeigneurie & bourg en Lyonnois, dépendant de la paroiſſe de Ville-ſur-Jarnioſt. Il y a une Egliſe ſuccurſale avec un cimetiere, & une prébende à la nomination du ſeigneur, tenu de faire dire la meſſe au moins toutes les fêtes & dimanches, à dix heures.

Chapelain en titre, M. Perrin.

Chapelain deſſervant, M. Iboz.

Seigneur, M. Sandrin de Chandieu.

Juge, M. Guillin, avocat, ancien échevin à Lyon.

Châtelain, M. Pierre Canard, notaire & procureur à Villefranche.

Lieutenant de Juge, M. Deſtre, procureur à Villefranche.

Procureur fiſcal, M. Barnoud, notaire.

Greffier, le ſieur Chanorier, notaire royal à Jarnioſt.

Huiſſier, Santailler.

La juſtice s'étend ſur la plus grande partie de la paroiſſe de Ville & ſur le canton de Graves, & de celle de Pouilly-le-Monial.

JARNOSSE, bourg, paroiſſe & ſeigneurie ſur les confins du Lyonnois & du Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, du reſſort de la ſénéchauſſ. de Lyon. Le prévôt du Chap. de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Barraz.

Seigneur, M. le marquis de Sauzay, major des Gardes Françoiſes, maréchal des camps & armées du Roi.

Juge, M. de Berchoux, avocat en parlement, à Lay.

Procureur fiſcal, M. Jean Cl. Sanflaville, notaire à Thiſy.

Greffier, le ſieur Deſtre, not. à Arcinges.

Huiſſier, Ronziere & la Roche, à Mars.

Le bas de la paroiſſe dépend des juſ-

tices de Boyé & de la Varenne, en Beaujolois.

JAS, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Montbrison. M. l'Archevêque nomme à la cure.

Curé, M. Ferriere.

Seigneurs, les héritiers de M. Gaudin.

JASSANS, village & annexe de Franc en Dombes.

Vicaire desservant, M. Guiffre.

Seigneur, M. le comte de Seve, Baron de Flecheres, ancien conseiller au parlement de Paris. Les officiers de justice sont les mêmes que ceux du château de Beauregard dans la paroisse de Franc.

JASSERON, château & fief dans la paroisse de St. Jean d'ardieres, en Beaujolois. Il appartient à M. Cusin, lieuten. particulier au bailliage de Villefranche.

JAYAT, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bourg, élection de Bourg, justice de Montrevel. M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Gontard.

Seigneur, M. le comte de Montrevel.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Montrevel.

ST. JEAN D'ARDIERES, paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche, justice du Pizay, de l'Ecluse & de Belleville, du ressort du bailliage de Villefranche M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Durand.

Seigneur, M. Mogniat de l'Eclufe, ancien conf. en la Cour des monn. de Lyon.

Les officiers de justice sont les mêmes qu'à l'Eclufe.

Il y a quatre Foires dans l'année : le 23 Avril; le 25 Juin; le 24 Août; le 21 Décembre.

ST. JEAN-DE-BONNEFONT, bourg, paroisse & châtellenie du comté de Forez, archiprêtré & élection de St. Etienne, justice du Fay & de la Tour.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure. *Curé*, M. Drevet.

Vicaire, M. . . .

Seigneur-engagiste, M. Pupil, lieutenant-général à Lyon.

ST. JEAN-DE-NIORT-LES-GOURDANS, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection & du ressort du Présidial de Bourg. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Trunel.

Seigneur, M. de Montolivet de Gourdans.

Juge, M. Nepple.

Châtelain, M. Didier.

Procureur fiscal, M. Vanet.

Greffiers, les sieurs Lachanal, & Rivollet.

ST. JEAN-DE-CHAUSSAN, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice de Riverie. Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Pompel.

Vicaire, M. Relogue.

Seigneur, M. le Baron de Riverie, chevalier de St. Louis, lieutenant des Maréchaux de France, à Lyon.

Les officiers sont les mêmes qu'à Riverie.

ST. JEAN-DES-VIGNES, annexe de la paroisse de Morancé, & seigneurie dans le Lyonnois.

Seigneur, M. de Chaponay.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Morancé.

ST. JEAN-LE-VIEUX, village & paroisse en Bugey, archip. d'Ambournay, élec. de Belley, justice du mandement de Varay, du ressort du parlem. de Dijon.

M. l'abbé d'Ambournay nomme à la cure. *Curé*, M. Morel.

Vicaire, M. Uchard.

Seigneur, M. Dervieux du Villars à Lyon.

Juge, M. Bajolet.

Châtelain, M. Vicaire.

Procureur fiscal, M. Jornet.

Greffier, le sieur Dubreuil.

ST. JEAN-DE-SOLEYMIEU, village & grande paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice royale dépendante de la châtellenie royale de Ladvieu. Le prieur de Saint Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Laurent.

Vicaire, M. Antoine Bessac.

Il y a deux Eglises paroissiales, à quelque distance l'une de l'autre, où l'on fait les offices de paroisse alternativement. Chacune a ses fonts baptismaux & son cimetiere.

Seigneur du clocher & Seigneur-engagiste de la Châtellenie,

M. le comte de Damas,

Châtelain, M. Morel; conseiller du Roi, avocat en parlement.

Procureur du Roi, M. Franchet, avocat en Parlement.

Greffier en chef, M. Pugnet.

Huissier audiencier, Joseph-Antoine Mollin.

ST. JEAN-DE-TOULAS, annexe de la paroisse de Dargoire, & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice, partie de celle de M. de Riverie, & partie de celle de Mrs les comtes de Lyon.

Le curé de Dargoire fait sa résidence à St. Jean. *Vicaire*, M. Chatlet.

Seigneur, M. de Riverie d'Echalas.

Juge, M. Guillin, avocat, anc. échevin à Lyon.
Capitaine-châtelain & Lieutenant de juge, M. Lecourt.
Procureur fiscal, M. Rambaud.
Greffier, le sieur Sauzeon.

ST. JEAN-SUR-REISSOUZE, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, justice de Bagé, du ressort du bailliage de Bourg. M. le prévôt du chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Rongier.
Vicaire, M. Broyer.
Seigneur, M. le comte de Feillens.
Juge, M. Matraire.
Châtelain, M. Dugalier.
Procureur fiscal, M. Lefeuyer.
Greffier, le sieur Rabuel.

ST. JEAN-SUR-VEYLE, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, justice, partie du comté de Pont-de-Veyle, & partie du marquisat de Bagé, du ressort du parlement de Dijon. Le chapitre de Saint Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Louis Lemoine.
Vicaire, M. Antoine Berry.
Seigneur, M. le comte d'Extignac.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Pont-de-Veyle & de Bagé.

ST. JEAN-DU-CHATEAU-DE-BEAUJEU, Eglise paroissiale proche de l'Eglise du chapitre de Beaujeu, justice de la prévôté.
Curé, M. Testenoire.

ST. JEAN-LA-BUSSIERE, bourg & paroisse en Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de Rebé. Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Cortey.
Vicaire, M. Desriaux.
Seigneur, M. le marquis du Sauzay.
Ses officiers sont les mêmes que ceux de Rebé & d'Amplepuis.

ST. JEAN-LA-VESTRE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, justice de Cervieres. Messieurs les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Laurent.

ST. JEAN-SUR-SAINT-MAURICE, prieuré & chapelle dans la paroisse de St. Maurice en Roannois.
Prieur, M Bouquet.

ST. JEAN-DE-TURIGNEUX, en Lyonnois, archiprêtré de Dombes, du ressort de la sénéch. de Lyon. Mrs les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Brunet.
Seigneur, M. le comte de Saligny, seigneur mansionnaire.
Juge, M. Prost, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Bret. procureur à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Gerin, notaire à Neuville.
Procureur fiscal, M. de Bombourg.
Greffier, le sieur Damour, à Genay.

ST. JEROME, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice de Châtillon de Corneille, du ressort du bailliage de Belley. M. l'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Laurent Auger.
Vicaires, Msr. Simon Duport & Philibert Boullioud.
Ils résident dans les annexes de cette paroisse: l'un à Châtillon de Corneille, & l'autre à Nivollet.
Seigneur, M. Trollier de Senevas, président honoraire au bureau des Finances de Lyon.
Juge, M. Bajollet.
Châtelain, M. Dubreuil.
Juge d'appel, M. Oiset.
Procureur fiscal, M. Jornet.
Greffier, le sieur Framinet.
Le château du seigneur porte le nom de Châtillon de Corneille.

ST. IGNY-DE-VERS, village & paroisse, partie en Beaujolois, élection de Villefranche, partie en Bourgogne, diocese d'Autun, archiprêtré de Bois Ste. Marie. Le chapitre d'Aigueperse nomme à la cure. *Curé*, M. Fumet.
Vicaire, M. Perrin.
Seigneur, M. Jean-Jacques Desbrosses, ancien officier d'Artillerie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.
Juge, M. Gabriel Ducarre, avocat en parlement.
Lieutenant, M. Jean-François Bussiere, avocat en parlement.
Procureur fiscal, M. Jean-Marie Ducroux.
Notaires, Mrs Boucaud & Augros.
Greffier, le sieur Jean de la Charme.
Huissiers, Pierre Fouillan & Benoît Sombardier.

ST. JODARD, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice de Néronde.
M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Dubruc.
Seigneur-eng. M. Dulieu de Chenevoux.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Néronde.

LA JOMARIERE, beau château & fief avec rente noble, dans la paroisse de Brignais en Lyonnois. Il appartient à M. Flachon, ancien échevin, à Lyon.

JONAGE, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & du bailliage de Vienne, du ressort du parlement de Grenoble. Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Pastural.

Seigneur, le Roi.
Seigneur engagiste, M. Federy de Vaux. à Lyon.
Juge, M. Almeras, à Vienne.
Châtelain, M. Chenevas, not. à Meyzieu.
Procureur fiscal, M. Benoît Crozet.
Greffier, le sieur Thevenin, bourgeois de Mares.

Il y a un très-beau château dans cette paroisse, qui appartient à M. Yon fils, chev. de l'ordre royal & milit. de S.Louis.

JONCHAY, fief & château dans la paroisse d'Anse en Lyonnois. Il appartient à M. Paradis, lieutenant général du bailliage de Bourg.

JONS, village & baronnie en Dauphiné, archipretré de Meyzieu, élection & justice de Vienne, du ressort du parlement de Grenoble. Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Claude Maisonhaute.
Seigneurs du clocher, les Carmes déchaussés de Lyon.
Seigneur & baron du château de Jons, M. de Guignard, abbé de la Mercidieu.
Juge, M. de Bozancieux, avocat en parlement, & aux cours de Vienne.
Lieutenant de Juge, M. Rigoet, notaire à Pusignan.
Procureur fiscal, M. Antoine Piccard.
Greffier, le sieur Guillaume Piccard.

JONZIÉ, *ou* JONGY, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Roanne. Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Beauchant.

JONZIEU, village & paroisse en Forez, diocese du Puy en Vélay, archip. de Monistrol, élec. de S. Etienne, de la justice de Feugerolles-le-Chambon, pour la plus grande partie ; & de la Seauve-benite pour le reste ; du ressort en partie, de la sénéchaussée de Montbrison, & en partie de celui du bailliage de Bourg-Argental. M. l'Evêque du Puy nomme à la cure.
Curé, M. Jean Pradier.
Vicaire, M. Etienne Tholance.
Seigneur, M. de Charpin, baron de Feugerolles.
Juge, M. Dulac de Bercarry.
Seigneur, M. Chaumat, pere.
Lieutenant de juge, M. Teyssier.
Procureur fiscal, M. . . .
Greffier, le sieur Chaumat fils.

Il y a dans cette paroisse un fief appellé *la Dureriere*, qui appartient à M. Joseph Massadier.

JOURCEY, hameau de la paroisse de St. Galmier en Forez : il y a un prieuré de Bernardines, de l'ordre de Fontevrault, fondé en 1130.
Prieure, Mme. du Bost de la Chassaigne.
Aumônier, le P. le Curieux de l'ordre de Fontevrault.

JOUVENÇON, village en Châlonnois, archipretré de Bagé, annexe de Brienne, élection de Dijon, bailliage de Châlons.
Vicaire, le P. Valentin Dutey, Récollet.
Seigneur du clocher, M. le président de Bourbonne.
Seigneur décimateur, le chapitre de Tournus.
Seigneur du reste de la paroisse, M. de la Villeneuve.
Juge, M. Monnot, à Cuisery.
Procureur fiscal, M. Grandjean, à Cuisery.
Greffier, le sieur Pinchevelier, notaire à Cuisery.

JOUX-SOUS-TARARE, village, paroisse, château & baronnie dans le Beaujolois, archiprêtré de l'Arbresle, élection & du ressort du bailliage de Villefranche. La jurisdiction comprend la paroisse de Joux, celles de Saint-Marcel-Eclairé & Affoux, avec partie de celle de S. Forgeux, & toute la partie en Beaujolois de Violey, dont le surplus est en Forez. L'hôtelier de Savigny nomme à la cure.
Curé. M. Bertrand.
DAME, Mme. la comtesse de Villeneuve.
Juge, M. Berchoux, avoc. en parl. à Lay.
Lieutenant de Juge & châtel. M. Simonet de Ronziere, notaire à Tarare.
Vice-gérent, M. Claude Antoine Ducôté, notaire & procureur à Valsonne.
Procureur fiscal, M. de la Coste, notaire à Joux.
Greffier, le sieur Girerd, subdélégué à Tarare.
Huissiers, Saunier & Lapoire.
Procureurs postulants, Mrs. Desabiez, Rousset, Bedin, Radisson, Laval & Simonet fils.

Il y a un Marché, le mardi de chaque semaine.

IRIGNY, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
M. l'Archev. de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Roche. Il réside à l'annexe d'Oullins, & tient à Irigny deux vicaires.
Vicaires, Mrs. Grosmolard & Marcel.

La justice d'Irigny comprend la plus grande partie de la paroisse.
Seigneur, M. Croppet de Varissan.
Juge, M. Durand, avocat à Lyon.
Lieutenant & châtelain, M. Gayet, not. à S. Genis Laval.
Procureur fiscal, M. Poncet, à Lyon.
Greffier, le sieur Lafarge, not. à Charly.

Le reste de la paroisse dépend de la justice d'Yvours.

L'ISLE-BARBE, nom d'une isle sur la Saône, dans la paroisse de S. Rambert,

à demi-lieue de Lyon, qui a été féconde en Saints; & fort célebre dans l'antiquité.
Séminaire de S. Pothin. Il y a actuellement dix prêtres.
Supérieur local, M. coquard.
Econome, M. Detours.
La seigneurie de l'isle-Barbe dépendoit autrefois de l'abbaye; elle a été réunie au comté de Lyon.
ISLE ET BROTEAU DE LA CHEVRE, seigneurie.
Seigneur, M. Deloras.
Capitaine-châtelain & Lieutenant de Juge, M. Teste.
Procureur fiscal, M. F. Chalamel
Greffier, le sieur Etienne Chalamel.
ISLE, *ou* BROTEAU-DE-MEAN, seigneurie.
Seigneur, M. le comte de Chaponay.
ISLE ET BROTEAU-MOGNIAT, seigneurie.
Seigneurs, Mrs. les prévôt des marchands, & échevins de Lyon.
Juge, M. . . .
Proc. fisc. M. Richard, à la Guillotiere.
Greffier, le sieur Legros, *rue St. Jean.*
JUJURIEUX, village & paroisse dans le Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice du mandement de Varay, du ressort du bailliage de Belley. M. l'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Richard.
Vicaires, Mrs. Pierre Alphan & Jean-Baptiste Fanjas.
Seigneur, M. Dervieu du Villars, baron de Varay.
Juge, M. Bajollet, avocat en parlement.
Châtelain, M. Vicaire.
Procureur fiscal, M. Journet.
Greffier, le sieur Dubreuil.
STE. JULIE, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice du lieu, du ressort du bailliage de Belley.
Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Dupuy, bachelier en théologie.
Seigneur du clocher, M. Balme de ste. Julie, conseiller du Roi, lieutenant civil & criminel du bailliage de Belley.
Juge, M. de Finot.
Lieutenant de Juge, M. Debenay, not. royal à Chazay.
Procureur fiscal, M. Blanchard.
Greffier, le sieur Sibuet.
Il y a une Foire, le 16 Juin.
ST. JULIEN, château dans la paroisse de S. Mammés en Beaujolois.
Seigneur, M. Valadoux d'Arcy.
Juge, M. Pressavin.
Lieutenant, M. d'Aigueperse.
Procureur fiscal, M. Janson.
Greffier, le sieur Durand.
ST. JULIEN-LA-VALDOTIERE, château situé à la Balme, annexe de Saint-Alban, en Bugey. Il appartient à M. de Montillet.
ST JULIEN-DE-CRAY, village & paroisse, partie en Lyonnois, partie en Beaujolois, diocese de Macon, archiprêtré de Charlieu, élection de Roanne. M. l'Eveque de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Bourdon.
Seigneur, M. le comte de Vichy.
Ses officiers sont les mêmes que ceux de S. Bonnet de Cray.
ST. JULIEN-D'ODES, village & paroisse en Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, justice de la châtellenie de S. Germain-Laval, du ressort du bailliage de Montbrison. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Rome.
Dame engagiste, Madame Berthe.
Les officiers sont les mêmes que ceux de S. Germain-Laval.
ST. JULIEN-EN-JARREST, fauxbourg de S. Chaumond & paroisse en Lyonnois, archiprêtré de Saint-Etienne. Le college de Notre-Dame de Lyon, comme prieur de St. Julien, nomme à la cure.
Le curé réside à St. Pierre de Saint Chaumond qui en est l'annexe.
Vicaire desservant, M. Proton.
La justice dépend de St. Chaumond & ressortit à la sénéchaussée de Lyon.
Seigneur, M. le marquis de S. Chaumond.
Les officiers sont les mêmes que ceux de S. Chaumond.
ST. JULIEN-LA-VESTRE, village & grande paroisse dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbrison, justice de Cervieres, du ressort du bailliage de Roanne. Madame la prieure de la Veine nomme à la cure.
Curé, M. Antoine Dupont.
DAME, Mme. la comtesse de la Feuillade.
Ses officiers sont les mêmes que ceux de Cervieres.
ST. JULIEN-SUR-VEYLE, village & paroisse en Bresse, élection de Bourg, archiprêtré de Sandran, justice de Pont-de-Veyle. M. l'Archêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Thevenet.
Seigneur, M. d'Esclignac, comte de Pont-de-Veyle.
Ses officiers sont les mêmes que ceux de Pont-de-Veyle.
ST. JULIEN-MOLIN-MOLETTE, bourg, paroisse, château & seigneurie sur les confins du Forez, diocese de Vienne, archiprêtré de Bourg-Argental, élection de S. Etienne. Le College de Tournon, comme prieur de St. Sauveur, nomme à la cure.
Curé, M. Manoa.
Vicaire, M. Clausel.

Seigneur, M. Bollioud de St. Julien, receveur général du Clergé, à Paris.
Juge, M. de Chamberliac.
Châtelain, M. . .
Procureur fiscal, M. Joseph Aubert, à Bourg-Argental.
Greffier, le sieur Richard, à Bourg-Argental.
Greffier-commis, le sieur Joseph Garçon.

Une partie de la paroisse & de son annexe dépend en premiere instance, du bailliage de Bourg-Argental & des justices de Graix & de Saint Sauveur; le reste est en Vivarais.

Il y a quatre Foires considérables : le 13 Janvier; le 12 Mai; le 25 Juillet, & le 21 Septembre. Quand le jour se rencontre un dimanche, la Foire est renvoyée au lundi.

ST. JULIEN-SOUS-MONTMELAS, village & paroisse en Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche, justice de Montmelas. L'abbé de Clugny nomme à la cure.
Curé, M. Riberolle.

ST. JULIEN-SUR-BIBOST, village, paroisse & château dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon, chef-lieu de la jurisdiction de la baronnie de la Roulliere. Le prieur de Montrotier nomme à la cure.
Curé, M de Montrond.
Seigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, M. le baron de la Roulliere.
Juge-châtelain, civil, criminel & de police, M. de Leuillon, écuyer seigneur de Thorigny, avocat à Lyon.
Procureur fiscal, M. Bernard Arhétens, notaire royal à St. Julien sur-Bibost.
Greffier, le sieur Jean-Claude Antoine, à la Romphiere.
Huissiers, Pierre Aguetan & Jean Caillet.
Procureurs postulants, Mrs. Després, Rigottier, Aréthens le jeune, Guilloud, Cholat & Puy.

Le Bourg & les trois quarts de la paroisse dépendent de la baronnie de la Roulliere; une autre partie dépend de la justice de Senevier, & le reste, de celle de Bessenay.

JULLIÉ, bourg & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, justice de la-Roche-Julié.

L'abbé de Clugny nomme à la cure.
Curé, M. Basset.

JULLIENAS, village, paroisse, château & seigneurie dans le Beaujolois, diocese de Mâcon archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche. Le chap. de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure. *Curé*, M. Rouvier.
Vicaire M. Benassy.
Seigneur, M. de Colabeau de Jullienas, conseiller honoraire en la cour des monnoies de Lyon.
Juge, M. . .
Capitaine-châtel. M. Vincent Perrachon.
Procureur fiscal, M. Joseph Blondel.
Greffier, le sieur Granjan.
Huissiers, Berthelemot & Savoie.

ST. JULLIN, château situé à la Balme-Sappel, annexe de St. Alban en Bugey.

La justice actuellement réunie à celle de la Balme s'exerce à Belley.
Seigneurs, les héritiers de M. le marquis de Rougemont.

JURÉ, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, justice de St. Just en-Chevalet, du ressort de la sénéchaussée de Montbrison. Le Chamarier de Pommiers nomme à la cure.
Curé, M. Coignard.
Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Les officiers sont les mêmes qu'à St. Just-en-Chevalet.

JURIEU, annexe de la paroisse de Pavesin en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. . .

ST. JUST-EN-DOIZIEU, village & grande proisse au pied du Mont Pilat, moitié en Lyonnois & moitié en Forez, archiprêtré & élection de St. Etienne, justice du Marquisat de St. Chaumond, du ressort, pour la partie du Lyonnois, de la sénéchaussée de Lyon, & pour la partie du Forez, du ressort du bailliage de Montbrison. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Doutre, docteur en théologie.
Vicaires, Mrs. Barrier & Arthaud.
Prébendier, M. Gardier.
Seigneur, M. de Montdragon, marquis de St. Chaumond.

Les officiers sont les mêmes qu'à St. Chaumond.

ST. JUST-D'AVREY, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré de l'Arbresle, élection de Villefranche, justice de Chamelet, du ressort du bailliage de Villefranche. Le chapitre de Saint Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Sargnon.
Vicaire, M. Berry.
Seigneur, M. de Sarron.
Juge, M. Riche.
Châtelain & Lieut. de Juge, M. Jacquet.
Procureur fiscal, M. Sargnon, procureur & syndic.
Greffier, le sieur Bedin.

Il y a une foire, le 1 Mai.

ST. JUST-EN-BAS, gros bourg & grande paroisse en Forez, archiprêtré de Montbrison, élection de Roanne & de Montbrison, justice de Couzan, Chalmazel

Chalmazel & Colombette. Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Perrin, archiprêtre substitué de Montbrison.

Prébendiers, Mrs. Murat, Grange, Sorlon & Jacquet.

Seigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, M. le marquis de Luzy-Couzan, à cause de sa baronnie de Couzan. M. de Talaru y a quelques maisons seulement qui dépendent de la justice de Chalmazel.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Couzan & de Chalmazel.

Il y a deux Foires : le 12 Mai, & le 2 Novembre.

ST. JUST-EN-CHEVALET, gros bourg, paroisse & comté en Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Montbrison. Il y a un prieuré dépendant de l'abbaye de St. Rigaud. Le prieur nomme à la cure.

Prieur, M. l'abbé de Drée de la Serrée, prieur de Cunliac en Auvergne.

Curé, M. Espinat.

Vicaire, M. Chambodut.

Prêtres desservants, Mrs. Sébastien Farjon; Noël Copperé; Jacques-Juste Veillas; J. Bap. Veillas; Benoît Fonthieure.

Il y a une confrairie de Pénitents du St. Sacrement. M. le Curé, tous les confreres assemblés, choisit le Recteur, tous les deux ans.

Subdélégué de M. l'Intendant, M. Dubost de Trémolin.

Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Juge, M. Michel de Chavanes.

Procureur fiscal, M. Durelle.

Greffier, le sieur Messire.

Procureurs, Mrs. Veillas, Arthaud, Genevrier & Poncet.

Notaires, Mrs. Fonthieure, Arthaud & Genevrier.

Il y a un Marché dans cette paroisse le jeudi de chaque semaine, & huit Foires dans l'année : le 9 Janvier ; le second jeudi de Carême ; le jeudi avant le dimanche des rameaux ; le 6 du mois de Mai ; le 2 Juillet ; le 23 Août ; le 25 Octobre, & le 13 Décembre. Si ces jours se trouvent jours de Dimanches ou de Fêtes, la Foire est renvoyée au lendemain.

ST. JUST-LA-PENDUE, bourg & paroisse sur les confins du Beaujolois & du Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Villefranche & de Montbrison, justice de l'Aubepin & de Néronde. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Lespinasse. *Vicaire*, M. . .

Seigneur, M. le marquis de l'Aubepin, maréchal des camps & armées du Roi, lieutenant des gardes du corps.

Les officiers sont les mêmes qu'à l'Aubepin & à Néronde.

Il y a un Marché tous les mercredis, & quatre Foires dans l'année : le 31 Mai ; le 22 Juillet : le 10 & le 29 Octob.

ST. JUST-LES-VELAY, bourg, paroisse & seigneurie en Forez, archiprêtré & élection de St. Etienne, justice du lieu & des baronnies de Cornillon & de Feugerolles. L'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Tardi.

Vicaire, M. Vacher.

Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. le baron de Cornillon.

Juge, M. Guigonnet, avocat à S. Didier.

Châtelain, M. Rousset, notaire à Saint Maurice.

Procureur fiscal, M. Terme commissaire à terrier.

Greffier, le sieur Bernet, à Cornillon.

Seigneur de l'autre partie de la paroisse, M. de Charpin, comte de Feugerolles.

Les officiers sont les mêmes qu'au Chambon.

Il y a une maison de sœurs de Saint Joseph.

Supérieure, la sœur St. Just.

Econome, la sœur Marie Joseph.

ST. JUST-SUR-LOIRE, bourg & paroisse dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, élection de Montbrison, justice de St. Victor. Le prieur de Saint Rambert en Forez nomme à la cure.

Curé, M. Barriol, bachelier en théologie.

Vicaire, M. Maisonneuve.

IZIEU, village & annexe de Notre-Dame de St. Chaumond, en Lyonnois.

Vicaire, M. . .

LA

LABATIE, ancien château & comté situé dans la paroisse de Monceau en Dombes. Les paroisses de Monceau, Chaneins, Guerrins, Genouilleux, Peizieu & Mogneneins dépendent de Labâtie.

LABROSSE, fief situé dans la paroisse de St. Germain au Mont-d'or, en Lyonnois.

LACENAS, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche, justice du Sou & de Bionney. Le prieur de Salles nomme à la cure.

Curé, M. Gachet.

Prébendier, M. de la Coste.

LADVIEU, village, paroisse & châtellenie du comté de Forez, archiprêtré & élection de Montbrison. Le prieur de St. Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Pugnet.

Seigneur-engag. M. le comte de Damas.

Juge-châtelain, M. Morel de la Combe.
Procureur fiscal, M. Franchet, avocat.
Greffier, le sieur Dezernaud.
Huissier, Reynaud.

LAFARGE, château avec rente noble, situé à Propieres en Beaujolois.
Seigneur, M. le Marquis de Drée.

ST. LAGER, bourg, paroisse, château & seigneurie dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche. Le chapitre de St. Paul de Lyon nomme à la cure. *Curé*, M. Coavoux.
Prébendier, M. Nicolas Brac, chanoine de Beaujeu.
DAME, Madame Jourdan-Mignot de la Martiziere.
Juge, M. Brac, Avocat à Lyon.
Lieutenant, M. Chevost.
Procureur fiscal, M. Derlon.
Substitut, M. Desvignes.
Greffier, le sieur Lagrange.

Il y a trois Foires dans l'année : le premier Mai ; le 29 Juin ; le 29 Septembre.

LAGNIEU, ville & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice du marquisat de St. Sorlin, du ressort du Parlement de Dijon. Il y a dans cette ville un chapitre composé d'un doyen à la nomination de M. l'abbé d'Ambournay, & de huit chanoines à la nomination de M. le président de Valernod. Le chapitre, curé primitif, nomme à la cure.
Doyen. M. Pierre-Joseph Girod.
Curé, M. Jean-François Chrestien, docteur en théologie.
Vicaire, M. François Molinard.
Seigneurs, les Chartreux de Portes.
Juge, M. Jean-Louis Grumet, à Saint Rambert où s'exerce la justice.
Châtelain, M. Benoît Dupuy, à Lagnieu.
Juge d'appel, M. Joseph Brun, à Saint Rambert.
Procureur fiscal, M. Jean-Louis-Marie Baron, à St. Rambert.
Greffier, le sieur Pierre Tenant, à St. Rambert.

Il y a deux châteaux & fiefs, celui de Lagnieu dans la ville même, & celui de Montgrillet, hors de la ville.
Seigneur du château de Lagnieu, M. de Valernod.
Seigneur de Montgrillet, madame de Lombard.
Maire de la ville, nommé par le Roi, M. Mehyer.

Il y a toutes les semaines un marché, le lundi, & quatre Foires dans l'année : le 22 Janvier jour de St. Vincent ; le lundi de la seconde semaine de Carême ; le 29 Août, jour de la Décollation de saint Jean-Baptiste ; le 12 Novembre, lendemain de St. Martin.

LAGONTIERE, château & fief, situé dans la paroisse d'Anse, hameau de Grave. Il appartient à M. de Laval.

LAGRELLE, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche. Le chapitre de S. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Barnaud.
Seigneur, M. le marquis de Foudras-Courcenay.

Les officiers sont les mêmes qu'à Mardore.

LAMENUE, château très-ancien, terre & seigneurie en Lyonnois, dont la justice comprend toute la partie de la paroisse de Hauterivoire qui est en Lyonnois, & une partie de celle de Meys, en Forez.
Seigneur, M. de Lamenue, Mousquetaire noir.
Châtelain. . . .
Procureur fiscal, M. Reinaud, fils.
Greffier, M. Theyssot.
Huissier, Vernay.

LANCIÉ, village & paroisse partie en Beaujolois & partie en Mâconnois, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, pour la partie du Beaujolois ; & de Mâcon, pour la partie du Mâconnois, justice de Corcelles pour la partie du Beaujolois, & de celle de l'abbé de Tournus pour la partie du Mâconnois, du ressort du bailliage de Villefranche pour la partie du Beaujolois ; & de Mâcon pour la partie du Mâconnois. M. l'abbé de Tournus nomme à la cure. *Curé*, M. Depardon.
Seigneur du clocher & de la partie du Mâconnois, M. l'abbé de Tournus.
Seigneur de la partie du Beaujolois, M. de Tircuy de Corcelles, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de Corcelles.
Juge de la partie Mâconnoise, M. Delaval, avocat à Mâcon.

LANCIN, fief & château situé dans la paroisse de Courtenay, en Dauphiné. Il appartient à l'hôpital de Vienne.

LANGES ST. SULPICE, fief sans justice dépendant du marquisat de Bagé-le-Châtel. Il appartient à M. Ducrey.

LANOZ, fief & seigneurie dans la paroisse de Reissouze en Bresse. Il appartient à M. le comte de Feillens.

LANTENAY, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice du marquisat de Rougemont. M. l'abbé d'Ambournay nomme à la cure. *Curé*, M. Meyrat.
Vicaire, M. Sorlon.
Seigneur, M. de Monteillet.
Juge, M. Roux.

Châtelain, M. Billon. *Curial*, M. Gay.
Procur. fiscal, M. Brillat.
Greffier, le sieur Richerand.

LAJUTANNE, fief situé dans la paroisse de Chevroux en Bresse. Il appartient au Seigneur de Pont-de-Vaux.

LA TOUR-DE-LIGNIEU, vieux château situé dans la paroisse de Saint Jean-de-Thurigneux. Il appartient à Madame la duchesse de Luxembourg.
Juge, M. Valentin, avocat au parlement de Dombes.
Châtelain, M. Chuinague, procureur à Trévoux.
Greffier, le sieur Ruf, à Trévoux.

LA TOUR-DE-MONFORT, château dans la paroisse de Cuisiat, en Bresse. Il appartient à M. le comte de Préciat.

LA TOUR-MACARD, château dans la paroisse de Cuisiat, en Bresse. Il appartient à Mrs. les comtes de Lucinge.

LA TOUR-DE-ROSY, château dans la paroisse de Cuisiat, en Bresse. Il appartient à M. le comte de Menton de Rosy.

LAVAL, château & Seigneurie dans la paroisse de Marcy-les-loups, en Lyonnois.
Seigneur, M. de la Croix.
Juge, M. . .
Châtelain & Lieutenant, M. Favre, procureur à Lyon.
Procureur fiscal, M. Martin, procureur à Lyon.
Greffier, le sieur Girard.

LAUBEPIN, château & seigneurie dans la paroisse de Fournaux en Beaujolois.
Seigneur, M. de Sainte-Colombe, Marquis de Laubepin, maréchal des camps & armées du Roi, lieutenant des gardes du corps.
Juge, M. de Berchoux de Ruyre, avocat à Lay.
Procureur fiscal, M. Claude-Marie de Chatelus, notaire royal, à St. Just.
Greffier, le sieur Chatelus, le fils.
Huissier, Barriere, à Néronde.

La justice s'étend tant sur la paroisse de St. Just-la-Pendue, dans laquelle le château est situé, que sur la partie de celle de Fournaux, appellée Fournaux-Vernand.

LAUBEPIN, village & paroisse sur les limites du Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de Montbrison, & justice de la Fay. L'abbé d'Ainai de Lyon, nomme à la cure.
Curé, M. Poncet.

LAUMUSSE, château dans la paroisse de Crottet en Bresse, & le chef-lieu de la commanderie de ce nom, de l'Ordre de Malthe.
Seigneur, M. de Besse de la Richardie, chevalier commandeur.

Juge, M. Martine.
Procureur fiscal, M. Rabuel.
Greffier, le sieur Pontus.

ST. LAURENT-D'AGNY, village, paroisse & seigneurie en Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Bourbon, licencié en droit.
Seigneur, M. le comte de Souvigny.
Juge, M. Bruyas, avocat à Lyon.
Chât. & Lieut. de Juge, M. Rambaud, notaire à St. Laurent.
Procureur fiscal, M. Chalamel, notaire à Millery.
Greffier, le sieur Balley, notaire à Orlienas.

ST. LAURENT-DE-CHAMOUSSET, bourg & paroisse sur les confins du Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, chef-lieu de la justice de la Baronnie de Chamousset; & pour le reste, de la justice de St. Bonnet-les-Places, le tout du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. l'abbé de Savigny, nomme à la cure.
Ancien Curé, M. de Rivoire.
Curé, M. Dubost. *Vicaire*, M. Mure.
Dame du bourg & de la plus grande partie de la paroisse, Madame de la Fay, Baronne de Chamousset.
Juge, M. Jacques Jolyclerc, écuyer, seigneur de la Bruyere, avocat en parlement & aux cours de Lyon.
Capitaine Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Jean-Louis Richard, notaire royal à St. Laurent.
Procureur fiscal, & Syndic, M. Noël Mattagrin, notaire à St. Laurent.
Greffier, le sieur François Gemier.
Huissier royal, Antoine Bonnard.
Huissier ordinaire, Antoine Magnin.
Concierge des pris. Lambert Jacquemos.
Procureurs postulants, Mrs. Delorme, notaire royal à Pannissieres; Peyrachon notaire royal à Saint Symphorien; Reynaud, à St. Symphorien; Cohert, à Villecheneve; Claude Gueynard, notaire royal à Bessenay; Aréthens, notaire royal à St. Julien.
Seigneur de l'autre partie de la paroisse, M. le chevalier de Lemps, maréchal des camps & armées du Roi, en qualité de seigneur Commandeur de Chazelles-sur-Lyon.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de St. Bonnet-les-Places.
Contrôleur des actes & exploits, M. Berger, l'aîné.
Chirurgiens, Mrs. Firmin & Pecgaz.

Il y a un college où l'on prend des pensionnaires.
Principal, le pere Provençal, Augustin.

Le lundi de chaque semaine il y a Marché, & six Foires dans l'année : le 13 Janvier ; le Lundi Saint ; le 11 Juin ; le premier Août ; le 29 Septembre, & le 6 Décembre.

ST. LAURENT DE-MURE, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection de Vienne. M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Richard.

Seigneur, M. Jean-François Ferdinand Olivier, comte de Viriville, Mestre de camp de cavalerie.

Juge, M. Fournier, avocat au parlement de Grenoble.

Châtelain, M. Olagnon.

Lieutenant de châtelain, M. Roche de la Vareille.

Procureur fiscal, M. Deveraux.

Greffier, le sieur Bied.

ST. LAURENT-D'OINGT, village, prieuré & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Prieur, M. de Foudras, grand prieur de Savigny. Il nomme à la cure.

Curé, M. Essertel.

DAME, Mlle. Gervais de St. Laurent, à cause de son château de Combefort.

Juge, M. Guillin Dumontet le jeune, Avocat & ancien échevin à Lyon.

Capit. chât. & Lieut. de Juge, M. Fornas pere, au Bois-d'Oingt.

Procureur fiscal, M. Fornas le jeune, au Bois-d'Oingt.

Greffier, le sieur Valfort, au Bois-d'Oingt.

Le reste de la paroisse dépend de la vicomté d'Oingt.

ST. LAURENT-EN-SOLORE, paroisse dans le Forez, archiprêtré de Montbrison, justice de Rochefort, Saint Didier & Saint Laurent, élection de Roanne, bailliage de Montbrison.

Une partie de cette paroisse dépend de la châtellenie royale de Marcilly & Châteauneuf. M. le prieur de l'hôpital-sous-Rochefort nomme à la cure.

Curé, M. Gilbert Girodier.

Vicaire, M. Baroud.

Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Rochefort.

ST. LAURENT-LA-CONCHE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Chambéon & de Magnieu-le-Gabion.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Michel.

LAVALLA, village en Forez, annexe de St. Didier-sous-Rochefort, élection de Montbrison, justice de Couzan.

Vicaire desservant, M. Balmet.

Seigneur, M. le marquis de Couzan.

LAY, petite ville murée & quatrieme prévôté du Beaujolois, élection de Villefranche. L'église de Lay est une annexe de St. Symphorien.

Vicaire, M. Neveu.

Prébendier, Directeur des écoles & Aumônier de Ste. Genevieve, M. Glaire, prieur de St. Clément en Auvergne.

Il y a une maison de Ste. Genevieve, fondée par Mgr. le duc d'Orléans, où l'on enseigne les jeunes filles ; on y tient des pensionnaires ; il y a une pharmacie très-bien montée. Mrs. le curé, le juge & le procureur fiscal de la châtellenie & prévôté de Lay sont recteurs nés de cette maison.

Supérieure, Sœur Jolivet.

Pharmacienne, sœur Payre.

Maîtresse d'écriture, sœur Tricaud.

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans, sire & baron du Beaujolois.

La justice s'y exerce en son nom, & de cette justice dépendent la paroisse de St. Symphorien ; celle de Naux, une partie de celle de Boisset & une partie de celle de Machezal : elle ressortit par appel au bailliage de Beaujolois.

Juge-Prévôt, M. de Berchoux, avocat en parlement & subdélégué de M. l'Intendant.

Lieutenant de Juge, M. Claude-Marie Rejaulnier.

Procureur fiscal, M. Gouttenoire l'aîné.

Greffier en chef, M. Gouttenoire, pere.

Commis-greffier, M. Château.

Huissier, M. Perrodon.

Il y a un bureau des aides & du contrôle.

Directeur & Contrôleur, M. Gouttenoire, pere.

Changeur du Roi, M. Desvernay.

Syndic de la communauté, M. Gouttenoire.

Notaires, M. Château, & M. Derivoire.

Procureurs postulants en la châtellenie & prévôté de Lay, Mrs. Berchoux, doyen, notaire à Regny : Desvernay pere, notaire à Regny ; Blanc, not. à Amplepuis ; Ducôté, not. à Valsonne ; Dufour, notaire à Perreux ; Château, notaire à Lay ; Dechatelus, notaire à St. Just ; Derivoire, notaire à Lay ; Pernet, notaire & commissaire en droits seigneuriaux à St. Symphorien ; Journet, notaire & commissaire en droits seigneuriaux à St. Symphorien ; Desvernay fils, à Regny.

Il y a à Lay, une Eglise de St. Nicolas, avec titre de prieuré.

Prieur, M. Borrelly le jeune. M. l'Archev. de Lyon nomme à ce prieuré.

Il y a dans cette paroisse cinq Foires par année : le 2 Janvier : le lundi *gras* : le lundi après quasimodo ; le lundi avant la St. Jean-Baptiste ; & le lendemain de

la St. Michel ; il s'y tient un marché tous les lundis. Tous les jours de Foire & de Marché il y a un bureau ouvert pour la visite & la marque des toiles.

Commis à la visite & à la marque des toiles, le sieur Cottey à Regny.

LAYE, fief dans la paroisse de Taponas en Beaujolois. Il appartient à l'hôpital de Villefranche.

LAYE-ESPINAY ; terre, château & seigneurie dans la paroisse de S. George-de-Reneins en Beaujolois, en toute justice à laquelle ont été réunies celles de Blacé-le-bas, Sales, Marsangue & Buyon, ainsi que la terre & seigneurie de Saint Albin, & les fiefs de Brameloup, des Bois-Barons, du Cepey & Changobert. Ces justices dépendoient des baronnies de Thizy & des Tours, & elles s'étendent dans les paroisses de Sales, Blacé, Arnas, St. Etienne-la-Varenne & St. George-de-Reneins. Elles s'exercent au château de Marsangue, où sont l'auditoire & les prisons.

Seigneur, M. d'Espinay-de-Laye.
Juge, M. de Rieussec, avocat à Lyon.
Lieutenant, M. Plattet.
Châtelain, M. Petitjean.
Procureur fiscal, M. Ronjon.
Greffier, le sieur Butty.
Huissier, Duranton.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Champrenard.

LAYEL, fief & maison seigneuriale dans la paroisse de Longesaigne en Lyonnois, avec une justice qui comprend une partie de cette paroisse.

Seigneurs, les héritiers de M. Chollier de Cibeins.

La justice s'exerce à Albigny. Les officiers y sont les mêmes.

LAYET, fief & château dans la paroisse de Longesaigne en Lyonnois.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Bully,

LAZET, hameau de la paroisse de St. Laurent-d'Oingt en Lyonnois, dépendant de la justice de la vicomté d'Oingt.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Oingt.

LEAL, château avec moyenne & basse justice, situé en Bresse dans l'annexe de St. Bénigne.

Seigneur, M. le président de Montplaisant, comte de Loriol.
Procureur fiscal, M. Berthet.
Châtelain, M. Vernette.
Greffier & curial, M. Croppet.

ST. LEGER-EN-ROANNOIS, & par corruption ST. LAGIER, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & justice de Roanne, du ressort du parlement de Paris. Le bureau du college de Roanne, en qualité de prieur de St. Martin-de-Riorges, nomme à la cure.

Curé, M. Chapuson.

DAME, Madame la comtesse de la Feuillade.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Roanne.

LEGNY, village & annexe de la paroisse du Bois-d'Oingt, en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Vicaire, M. Antoine-Marie Pottier.
Seigneur haut-justicier, M. Croppet de Varissan, baron de Bagnols.

LEIGNEU, hameau de la paroisse de Trelins en Forez, célebre par un chapitre de chanoinesses régulieres de l'ordre de St. Benoît, qui dépend de l'abbaye de Savigny.

CHANOINESSES, *Mesdames*,

Marie-Françoise de Clugny, *Prieure*, à la nomination de M. l'abbé de Savigny.
Jeanne-Claudine de la Roche Lambert, *Sous-prieure*, à la nomination de Madame la prieure.
Marie-Françoise de Montjouvent, *Sacristaine*.
Anne-Marie de Luzy-Couzan.
Jeanne-Marie de Chaussecourte.
Françoise-Marie Lebrun de Champinol.
Françoise-Henriette Desjours.
Jacq. Lazare Desjours de Monthermin.
Lazare Desjours de Mazille.
Marie Danstrude de Tourpes.
Marie-Helene Danstrude des Tournelles.
Diane-Marie de Moreton.
Marie-Henriette de Moreton de Chabrillan.
Claire-Etiennette d'Anstrude.
Jeanne-Therese de Prevost.
Marie Hilaire de Moreton du Mein.
Magdelaine-Hippolyte du Bourg St. Polg.
Marie de Drion.
Magdelaine de Gayardon de Fenoyl.
Catherine de Gayardon de Tiranges.
Marie-Helene Dangerés.
Marie Gabrielle de Luzi-Couzan.
Louise-Victoire Constance de Gayardon de Grezolles.
Clothilde-Félicité du Boisson de Douzon.
Antoinette-Eugenie de Gayardon d'Aix.
Louise-Etiennette de Thy.
Magdelaine-Euphrosine d'Agout.
Blanche-Justine-Charlotte d'Agout.
Marguerite-Joseph Zoé Damas.
Marie-Alexandrine-Jacobine Damas.
Claire-Etiennette-Marie de Vezanne.
Marie-Helene-Eléonor de Chassenay.
Marie-Edme-Adélaïde de Fortelle.
Marie-Helene-Eléonor d'Anstrude.
Marie-Benoîte-Joseph de Prevost.
Charlotte-Jeanne de Prevost.
Anne Françoise de Prevost.

Charlotte-Elisabeth de Prevost.
Catherine-Antoinette de Valescourt.
Jeanne-Françoise de Certaines de Vilmolin.
Marie-Gabrielle de Certaines de Vilmolin.
Anne-Franç. de Certaines de Vilmolin.
Françoise-Claudine de Certaines de Vilmolin.
Louise-Marguerite de Ganay.
Françoise-Jeanne-Marie de Ganay.
Anne-Luce de Ganay.
Jacques-Françoise de Ganay.
Gabrielle-Luce de Ganay.
Supérieur majeur, M. de Foudras, grand prieur de Savigny.
Prébendiers ou Aumôniers, Mrs. Honoré Pelottier, & Matthieu Roux.

Le hameau de Leigneu dépend en toute justice de la baronnie de Couzan, & le couvent seulement de la haute justice, attendu la cession faite par M. le marquis de Luzy-Couzan, de la moyenne & basse justice.

LENAX, paroisse considérable, partie en Forez, & partie en Bourbonnois.
Curé, M. Bouthier.

LENIECQ, vieux chateau & seigneurie dans la paroisse de Merle en Forez.
Seigneur, M. Flachat de la Rou.

Les officiers sont les mêmes que ceux d'Apinac.

LENTIGNÉ, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, justice de Beaujeu. Le chapitre de Beaujeu nomme à la cure.
Curé, M. Rollet.

LENTIGNY, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice de la châtellenie de St. Maurice, unie au bailliage de Roanne.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Echasson.
Vicaire, M. Godard.
DAME, Mme. la comtesse de la Feuillade.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Roanne.

LENTILLY, bourg, paroisse & seigneurie, en Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Clément.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

LERIGNEUX, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Chateau-neuf. Le prieur de Salt-sous-Couzan nomme à la cure.
Curé, M. Fenon.
Seigneur, le Roi.

LERNY, hameau & Eglise succursale de la paroisse de Pollionnay en Lyonnois, desservie par Mrs. les curé & vicaire de Pollionnay.

LERONDE, château & fief en toute justice, dans la paroisse de Charantay en Beaujolois, au pied de la montagne de Brouillé. Il appartient à M. de la Porte, Chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, ancien capitaine au régiment de la Reine, Dragons.

LESCHEROUX, village & paroisse en Bresse, archiprêtré & élection de Bourg, justice des Chartreux de Montmerle, & du Seigneur. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Bridon.
Vicaires, M. Guerin.
Seigneur, M. le comte de St. Trivier.
Juges, Mrs. Chamet & Durand.
Châtelain, M. Battur.
Procureurs fiscaux, M. Grand, pour St. Trivier; M. Riau, pour Montmerle.
Curial, M. Pescheur.
Greffiers, les sieurs Fontaines & Calandre.

LESCOURS, château en ruine, situé à St. Germain-la-Montagne.
Seigneur, M. le Marquis de St. George.
Juge, M. Baudinot, avocat.
Lieutenant, M. Bellet, notaire.
Procureur fiscal, M. Lacroix.
Greffier, le sieur Aulat.
Huissiers, Sombardier & Machillot.

LETRA, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré de l'Arbresle, élection de Villefranche, justice de Chamelet. Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Chambon.

LETRETE, château & fief dans la paroisse de Letra en Beaujolois. Il appartient à M. de Launay, commissaire des guerres, à Lyon.

LA LEVRETIERE, fief situé dans la paroisse de St. Jean de Toulas en Lyonnois. Il appartient à M. Rivail.

LEYMEN, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley; la justice haute, moyenne & basse s'exerce à St. Rambert sans en dépendre; du ressort du bailliage de Belley. M. l'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Pierre-Charles Baillat, doyen de Ste. Luce.
Seigneur, M. Jean-François Compagnon de Leymen, officier du corps de la noblesse.
Juge, M. Grumet, avocat à S. Rambert.
Châtelain, M. Jarrin, avocat à Saint Rambert.
Curial, M. Faure, à Lagnieu.
Vice-curial, M. Pitrat, à Vaux.
Greffier, le sieur Chavent.

LEYSSARD, village & paroisse en

Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, justice de Poncin, du ressort du parlement de Dijon. M. le prieur de Nantua nomme à la cure.

Curé, M. Jean-Louis Mathieu, gradué de Paris.

Vicaires, Mrs. Anselme Monin, résidant à l'annexe de Serriere; M. Jean-Claude Gauthier, résidant à celle de Solomiat.

La paroisse dépend de la baronnie de Poncin. La justice s'exerce à St. Rambert en Bugey en premiere instance, delà on va au Bailliage de Belley, & par appel au parlement de Dijon.

Les officiers seigneuriaux sont les mêmes qu'à Poncin.

Seigneur, M. Quinson de Poncin.

LEZIGNIEUX, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice d'Ecotay. M. le prieur de St. Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Tronel.

LIERGUES, village, paroisse, château & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. l'abbé de Clugny nomme à la cure.

Curé, M. Viviant.

Seigneur, M. Mogniat, trésorier de France, à Lyon.

Juge, M. . .

Lieutenant, M. Ronjon.

Chatelain, M. Desmaze.

Procureur fiscal, M. Philibert Lievre.

Greffier, le sieur Butty.

La justice comprend toute la paroisse de Liergues, & la plus grande partie de celle de Pouilly-le-Monial.

LA LIERRE, vieux château & seigneurie dans la paroisse de S. Martin-Destraux, en Lyonnois.

Seigneur, M. Riviere.

LIMAS *ou* LIMANS, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection & justice de Villefranche : c'étoit anciennement, c'est-à-dire avant que Villefranche existât, le siege d'une des plus considérables prévôtés de la province. M. l'abbé de Clugny nomme à la cure.

Curé, M. Michet.

LIMAS, fief dans la paroisse de Chamelet en Beaujolois. Il appartient à M. Jacquet.

LIMONEST, village paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Delorme.

La seigneurie de Limonest comprend une partie de la paroisse.

Seigneur, M. de Quatrefages de la Roquette, conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

Juge, M. Delorme, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Gord, à Lyon.

Procureur fiscal, M. Brottin, à Lyon.

Greffier, le sieur Baron, à Lyon.

Le reste de la paroisse dépend de la justice de Laval.

Il y a dans cette paroisse le château de Saint-André, qui appartient aussi à M. de la Roquette; & le château de la Barolliere, qui appartient à M. Maritz, commissaire & inspecteur des fontes d'artillerie.

LIMONY, village & paroisse sur les confins du Forez & du Vivarais, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu.

Le clocher de cette paroisse est dans le Vivarais, mais le tiers de la paroisse est en Forez, élection de St. Etienne, justice de Malleval, du ressort du Bailliage de Bourg-Argental.

Le noble chapitre de Saint-Claude en Franche-comté nomme à la cure.

Curé, M. Goyrand.

Seigneur d'une partie, M. le Maréchal prince de Soubise.

Dame d'une autre partie, Madame la comtesse de Senozan.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Malleval.

LISERABLE, château & fief dans la paroisse de Morancé en Lyonnois. Il appartient à M. de Chaponay.

LISSIEU, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le prieur de Salles, & les prébendiers du Saint Sépulcre de l'Eglise de Lyon nomment à la cure. *Curé*, M. Jarrin.

Seigneur, M. Tolozan, maître des requêtes, à Paris.

Juge, M. Bremont, avocat à Lyon.

Lieutenant, M. Arthaud.

Châtelain, M. . .

Procureur fiscal, M. . .

Greffier, le sieur Rosier.

Huissier, Deshayes.

LOIRE, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Vienne, archiprêtré de St. Michel, élection de Saint Etienne-en-Forez, justice partie de la Baronnie de Givors, & partie de Sainte Colombe-lès-Vienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. le prieur de Taluyer nomme à la cure.

Curé, M. Jean Hersmulle Duport, docteur de la faculté de théologie de Paris.

Seigneur-engagiste, M. Federy de Vaux.

Juge, M. Almeras, avocat à Vienne.

Procureur fiscal, M. Chabrou, procureur à Vienne.

Greffier, le sieur Bertrand, notaire à Vienne.

LONGCHAMP, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, du ressort, en premiere instance, du Bailliage de Bourg, & par appel, du parlement de Dijon. M. le prévôt du noble chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Belay.
Seigneur, le Roi.
Lieutenant général, M. Paradis.
Châtelain royal, M. Pelletier.
Procureur du Roi, M. Perruquet de Saint-Just.
Greffier du bailliage, le sieur Obrieu.

LONGCHÊNE, beau château au dessus du fief de la Sarra dans la paroisse de St. Genis-Laval. Il appartient à M. Leclerc, chevalier, seigneur de la Verpilliere, lieutenant de Roi de la province de Guyenne, ancien major de la ville de Lyon, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, chargé du commandement, & prévôt des Marchands de Lyon.

LONGES, village & paroisse dans le Lyonnois, archipretré de Mornant, élection de Saint-Etienne, justice, pour le clocher & une partie de la paroisse, de la baronnie de Condrieu; pour la plus grande partie de la paroisse, de la baronnie de Château-neuf-d'Argoire; & pour un hameau seul, de la jurisdiction de Givors; du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Les Chartreux de Ste. Croix nomment à la cure.
Curé, M. Grangier.
Vicaire, M. Guinard.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Condrieu, de Château-neuf-d'Argoire, & de Givors.

LONGESAIGNE, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection de Lyon, justice de Montrotier & de Rivirie, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le prieur de Montrotier nomme à la cure.
Curé, M. Villette, archiprêtre de Courzieux.
Vicaire, M. Thimonnier.
Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. Nicolas-Edme d'Anstrude, à cause de son prieuré de Montrotier.
Ses officiers sont les mêmes que ceux de Montrotier.
Seigneur d'autre partie, M. de Rivirie, marquis de la Riviere.

LONGEVAL, fief situé sur l'Azergues, dans la paroisse de St. Just d'Avrey en Beaujolois.
Seigneur, M. le marquis de Sarron.

LONJEAN, fief situé dans la paroisse de St. Forgeux l'Espinasse. Il appartient à M. Noailly, Maître de poste aux chevaux, à Droiturier en Bourgogne.

LORETTE, seigneurie dans la paroisse de St. Genis-Laval, en Lyonnois, avec justice tant sur Lorette que sur le Territoire du Milanay.
Seigneur, M. Bollioud de Chanzieu.
Juge, M. Bremont, avocat à Lyon.
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Pierre Gayet.
Greffier, le sieur Honoré Gayet.

LORIOL, autrefois le comté d'Unieres, fief dans la paroisse de Confrancon en Bresse, avec justice moyenne & basse, dépendant du marquisat de Bagé-le-Châtel où la justice de ce fief s'exerce.
Seigneur, M. Duport de Montplaisant.
Juge, M. Martine.
Châtelain, M. Cornaton.
Procureur fiscal, M. Lescuyer.
Greffier, le sieur Dagallier.
Curial, M. Blanc.

ST. LOUP, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élection de Lyon justice de St. Forgeux & de Chanzé. L'abbé de Savigny nomme à la cure.
Curé, M. Michon.
Vicaire, M. . .
Seigneur, M. le marquis d'Albon, prince d'Yvetot.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Pontcharra.

LOYE, gros bourg, annexe de Villieu, ancienne baronnie de Bresse, élection & bailliage de Bourg.
Vicaire, M. Julliard.
Seigneur, M. Dervieu de Villieu, chevalier, baron de Loye, chevalier d'honneur en la cour des monnoies, lieutenant général d'épée en la sénéchaussée & siege présidial de Lyon.
Juge, M. Gauthier.
Châtelain. M. Morellon.
Procureur fiscal, M. Buget.
Greffier, le sieur Ravet.
Il y a une Foire considérable, le lundi après la fête de Notre-Dame de Septemb.

LOYETTE, ville, baronnie, & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, du ressort du Bailliage de Belley. M. l'Abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Nicolas Bain.
Vicaire, M. Charles Sobrier.
Seigneur, M. Louis Durand de la Buissonniere.
Juge, M. Bonnier.
Châtelain, M. Faure.
Procureur fiscal, M. Dupuis.
Greffier, le sieur Faure.

LOYSE, château & fief, depuis peu avec justice, & encore sans officiers, situé dans la paroisse de Bagé-la-Ville, & dépendant de la terre & marquisat de Bagé-le-châtel en Bresse. Il appartient à

M.

M. de Riccé, grand bailli d'épée de Bresse.

LOZANE, village & annexe de la paroisse de Civrieux en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Vicaire, M. Robert.

Seigneur, M. de Rivericulx de Varax.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de Marcilly.

LOZIER, fief situé dans la paroisse de Chavanes, en Bresse. Il appartient à M. Ruffin de Montby.

LUCENAY, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré & justice d'Anse, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Pierre Murat.

Les officiers sont les mêmes que ceux d'Anse.

LUPÉ, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de St. Etienne. Le seigneur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Bernon.

La seigneurie de Lupé est un démembrement de la baronnie de Malleval, fait en 1436.

Seigneur, M. de Mayol, conseiller d'honneur en la cour des monnoies de Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Clapit.

LURÉ, village & paroisse en Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice de Grezolles, & du ressort de la sénéchaussée de Montbrison.

L'Archiprêtre de Roanne nomme à la cure.

Curé, M. Bonneton.

DAME; Madame de Grezolles.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Grezolles.

LURIEC, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de S. Bonnet-le-château.

Le chapitre de S. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Bourboulon.

M A

MABLY, village, paroisse & vicomté dans le Forez, archiprêtré de Roanne, élection & du ressort de la sénéchaussée de Roanne, en exercice à Montbrison. M. le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Deferré.

Vicaire, M. Rosier.

DAME, Madame de Bezon, comtesse douairiere de la Feuillade, héritiere usufruitiere du duché de Roannois.

Juge, M. de Chatelut le jeune, notaire & procureur à Roanne.

Procureur fiscal, M. Guillot, receveur-général du duché de Roannois.

Greffier, le sieur Miviere.

Huissier audiencier, Duris.

Il y a une seule Foire, le 25 du mois d'Août.

MACHEZAL, village & annexe de la paroisse de Chirassimont dans le Beaujolois.

Vicaire, M. Goujon.

MACHY, fief situé dans la paroisse de Chasselay en Lyonnois. Il appartient à M. de Laurencin.

MACLAS, bourg, paroisse, château & baronnie avec justice haute, moyenne & basse, dans le Forez, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de St. Etienne, du ressort du bailliage de Bourg-Argental. Le chapitre de S. André-le-bas de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Mativet. *Vicaire*, M. Leorat.

Seigneur, M. de la Beau de Berard, baron de Maclas.

Juge, M. de Chamberliac.

Lieutenant, M. Cellard, à Malleval.

Procureur fiscal, M. Fontaine, pere, à Malleval.

Greffier, le sieur Androl.

La baronnie de Maclas comprend la paroisse de Maclas, & celles de Veranne, Saint Appollinard & Roisey.

Il y a une Foire considérable dans le mois de Novembre, le jour de Saint Romain.

LA MAGNERIE, seigneurie en Forez, dans la paroisse de Pommiers. Elle appartient à M Dupuy du Chatelard.

MAGNIEU-HAUTERIVE, village, paroisse, beau château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison. Le prieur de Sury-le-comtal nomme à la cure.

Curé, M. Laforest.

Seigneur, M. de la Mure de Magnieu.

Juge, M. Franchet, avocat au parlement.

Procureur fiscal, M. Dutroncy.

Greffier, le sieur Dumont.

MAGNIEU-LE-GABION, château & seigneurie dans la paroisse de St. Laurent-la-Conche, en Forez.

Seigneur, M. du Rozier.

Juge, M. Jacquemeton.

Procureur fiscal, M. Chatelu.

Greffier, le sieur Dupont.

MAGNY, château & seigneurie, situé à Sarcey, annexe de Bully en Lyonnois.

Seigneur, M. Durand de Châtillon, seigneur de la Flachere.

Les officiers sont les mêmes que ceux de la Flachere, paroisse de S. Veran.

MAGNY, chateau & seigneurie en Beaujolois, qui comprend les clochers de Cublize, S. vincent-de-Reins, Ranchal & Thel, & qui s'étend sur quelques cantons des paroisses de Grandris & de S. Bonnet-le-Troncy.

DAME, Mme. la comtesse de Vauban.
Juge, M. Devernay, avocat.
Lieutenant, M. Perret, avocat.
Procur fiscal, M. Alamartine, notaire royal, à la Mure.
Greffier, le sieur Chavanis.
Huissiers, Vermorel & Depay.

LA MAISON-FORTE, château & fief dans l'annexe de Vourles en Lyonnois. Il appartient à M. Fourgon, secretaire du Roi.

LA MAISON-FORTE, château avec la basse justice, dans la paroisse de Marclopt en Forez. Il appartient à M. David le fils.

MAIZILLY, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Roanne, justice de Chateauneuf en Mâconnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. l'Evêque de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Seguin.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Château-neuf, dont Maizilly dépend.

MALAFRETAZ, village & paroisse en Bresse, généralité de Bourgogne, archiprêtré de Bourg. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. . . . .

MALAVAL, fief dans la paroisse des Etoux-sous-Beaujeu, en Beaujolois. Il appartient à M. le baron de Brosse, ancien capitaine d'infanterie, & chevalier de S. Louis.

MALLEVAL, petite ville fort ancienne, & baronnie dans le Forez, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de St. Etienne; la justice est réunie & exercée à Chavany, & elle ressortit, par appel, au bailliage de Bourg-Argental. Le chapitre de St. André-le-bas de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Chollier.
Prébendier à la nomination des Notables, M. Peyrachon.
Dame-baronne, Madame la comtesse de Senezan.
Juge, M. de Chamberliac.
Procureur fiscal, M. Chaspoul, à Bœuf.
Greffier, le sieur Lions.

MALLEVAL & RONZIERE, fief roturier dans la paroisse de Ternand en Lyonnois. Il appartient aux enfants héritiers de M. Fougeroux, avocat en parlement.

MALLIAC, village & paroisse en Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley. Le prieur de Nantua nomme à la cure.
Curé, M. Piquet.
Seigneur, M. le comte de Moyriac.
Juge, M. Prost.
Châtelain, M. Goysson.
Procureur fiscal, M. Molinard.
Greffier, le sieur Domange.

MALMONT, fief & château situé en la paroisse de Curciat-Dongalon, en Bresse. Il appartient à M. le chevalier d'Argenteuil, & à Mlle. d'Eremond.

MALVAL, ancien château & seigneurie dans la paroisse de Saint-Héan; en Forez.
Seigneur, M. l'abbé de Cannaye.
Juge, M. Javogues.
Procureur fiscal, M. Gonon.
Greffier, le sieur Barrieu.

MALVAL, château & fief sans justice, paroisse de Denicé, en Beaujolois. Il appartient à M. de Bessey, seigneur de Contenson.

ST. MAMERT, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese d'Autun, élection de Villefranche, justice de St. Julien. M. l'Abbé de Clugny nomme à la cure.
Curé, M. Sanflaville.
Seigneur, M. le marquis de Valadoux, ancien capit. au régiment d'Eu, chev. de l'ordre royal & milit. de S. Louis.

MANEVIEUX, château & fief situé à St. Martin de Cornas; annexe de Chassenay, en Lyonnois. Il appartient à M. Bruyset, trésorier de France, à Lyon.

MANTENEY, village & annexe de la paroisse de St. Julien-sur-Veyle, en Bresse, généralité de Bourgogne.
Vicaire, M. . . . . .

MANZIAT, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, élection & du ressort du bailliage de Bourg. M. le Prévôt de S. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Bollo.
Seigneur, M. de Feillens.
Juge, M. Matraire.
Procureur fiscal, M. Lecuyer.
Greffier, le sieur Rabuel.

MARBOZ, village & paroisse en Bresse, archiprêtré & élection de Bourg, justice de Montrevel. Le prieur de Gigny nomme à la cure.
Curé, M. Curvat.
Vicaire, M. de Cœur.
Seigneur, M. le comte de Montrevel.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Montrevel.

ST. MARC, (la Grange) arriere-fief avec un ancien château dans la paroisse de Savigny, en Lyonnois.
Seigneur moyen & bas justicier, M. le comte d'Albon. Les officiers sont les mêmes que ceux de Pontcharra.

MARCEL, château & fief situé dans la paroisse de St. Jean-de-Niort-lès-Gourdan, en Bresse. Il appartient à M. Montherot de Lacraz.

ST. MARCEL, village & annexe de la paroisse de S. André-de-Corsy en

Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg, justice de Montribloud & de Glareins, du ressort du bailliage de Bourg.
Vicaire, M. Beaulieu.
Seigneur du clocher, M. Nicolau de Montribloud.
Seigneur d'une partie de la paroisse, M. de Quinson, proc. gén. honoraire.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Montribloud & de Glareins.

ST. MARCEL, château & fief dans la paroisse de St. Marcel de Felines, en Forez. Il appartient à M. Monthevaut, prévôt général.

ST. MARCEL, *ou* ST. MARCEL-ECLAIRÉ, village dans le Beaujolois, annexe de la paroisse de Tarare, en Lyonnois, justice de Joux.
Vicaire, M. Arquilliere.
DAME, Mme. la comtesse de Villeneuve.

ST. MARCEL-DE-FELINES, *ou* EN-NÉRONDE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection & du ressort de la sénéchaussée de Roanne, en exercice à Montbrison. Le prieur de Montrotier nomme à la cure.
Curé, M. Magdinier.
Vicaire, M. Guyonnet.
Seigneur-engagiste, M. Dulieu de Chenevoux.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Néronde.
Notaire royal, M. Mattelin.
Chirurgien, M. Lallier.
Il y a dans le village un beau château qui appartient à M. le Marquis de Talaru, maréchal de camp.

ST. MARCEL-D'URFÉ, bourg, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Montbrison. Le prieur de Pommiers nomme à la cure.
Curé, M. Dubost, de Tremolin.
Vicaire, M. Epinat.
Prébendiers, Mrs. Durand, curé d'Urfé; Dubost & Burellier.
Seigneur, M. le comte d'Albon.
Juge, M. Chavanes, à St. Germain Laval.
Procureur fiscal, M. Rajat, à St. Germain-Laval.
Greffier, le sieur Dutey, à St. Just en Chevalet.
Huissier, Froment à S. Just en Chevalet.
Il y a deux Foires dans cette paroisse, la premiere, le 16 Janvier; & la seconde, le 5 de Septembre.

ST. MARCELLIN, petite ville, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure. *Curé*, M. Simeon.
Vicaire, M. Merlon.
Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. le comte d'Espinchal, brigadier des armées du Roi.
Juge, M. Bochetal, avocat en parlement, à St. Bonnet.
Lieutenant de Juge, M. Reynaud Pagit, notaire à St. Bonnet.
Procureur fiscal, M. Privat, notaire à St. Marcellin.
Greffier, le sieur Saunier, à Sury.
Seigneur de l'autre partie, Madame de Mazenod.
Il y a une compagnie de milice bourgeoise sous les ordres de M. le commandant de la province.

MARCHAMP, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice de Grolée. M. le prieur de St. Benoît de Cessieu nomme à la cure.
Curé, M. Meygret.
Vicaire, M. Pélerin, à Lompnas.
DAME, Mademoiselle de Tencin l'aînée, à Grenoble.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Grolée.

MARCHANT, village & annexe de la paroisse de Quincié, justice de Varenne, en Beaujolois.
Vicaire, M. Maternis.

MARCHENGY, château & seigneurie dans la paroisse de St. Pierre-la-Noaille, en Lyonnois.
Seigneur, M. de Montrichard, chevalier de St. Louis.
Juge, M. Patural, avocat.
Lieutenant de juge, M. Patural, notaire.
Procureur fiscal, M. Alex, notaire.
Greffier, le sieur Boutouge.
Huissier, Michel.

MARCILLY-D'AZERGUES, village, paroisse, château & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré d'anse, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Chanet, archiprêtre d'Anse.
Seigneur, M. de Rivérieulx de Varax.
Juge, M. Brac le fils, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Saint-Michel.
Procureur fiscal, M. Descot.
Greffier, le sieur Chapuis, à Chazay.
Huissier, Bernard, à Quincieu.

MARCILLY-LE-CHATEL, village, prieuré, paroisse & châtellenie royale dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison. Le prieur nomme à la cure.
Curé, M. Roche.
Le prieuré est en litige entre M. l'abbé Rougé, nommé, le 31 Octobre 1767, par M. le comte de Clugny, en vertu d'une permutation faite avec M. de Cersey du Jeu; & M. l'abbé de Champeaux, pourvu par le Pape, au mois de No-

vembre 1768, sur une procuration *ad resignandum* que lui fit M. de Cersey. L'affaire est pendante aux Requêtes du Palais à Paris.

Juge-châtelain, M. Salles, avocat.

Procureur du Roi, M. Franchet, avocat.

Procureurs, Mrs. Verd, Bourboulon & Gautier.

Greffier en chef, le sieur Bernard.

Huissier audiencier, Grangeneuve.

La justice s'exerce au palais du bailliage de Montbrison, par arrêt de la cour.

MARCLOPT, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Chambéon. Le prieur de Saint-Rambert en Forez, nomme à la cure. *Curé*, M. Fournier.

MARCOUX, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison. Le bourg & quelques hameaux dépendent de la justice de M. de Marcoux; & le surplus, de la châtellenie royale de Marcilly; & par appel, du bailliage de Montbrison. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Michel Laurent.

Seigneur du bourg & fauxbourg seulement, M. Ducros de Montmars de Goutelas, chevalier de S. Louis, ancien capitaine d'infanterie.

Juge, M. Hodin.

Procureur fiscal, M. Franget.

Greffier, le sieur Tachereau.

MARCY-LES-LOUPS, village & annexe de la paroisse de Sainte Consorce, en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice de Laval.

Vicaire, M. Faure.

Seigneur, M. Lacroix fils.

MARCY-SUR-ANSE, village, prieuré & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Prieur & Collateur de la cure, M. de Laurencin-Chanzé, chamarier de Savigny.

Curé, M. Meynier.

Seigneur haut-justicier, M. le baron de la Chassaigne, brigad. des armées du Roi.

Ses officiers sont les mêmes qu'à la Chassaigne.

Seigneur moyen & bas justicier, M. le Prieur.

Ses officiers sont les mêmes qu'à Savigny.

Huissier pour l'une & l'autre partie, Charbonnet.

MARDORE, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de Courcenay. Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. de la Balmondiere, docteur de Sorbonne, chanoine d'honneur de l'Eglise de Mâcon.

Vicaires, Mrs. Molin, & des Chavanes Chiramondon.

Il y a trois Foires dans l'année : le 6 Mai, le 26 Juin, & le 14 Septembre.

MARES, fief qui compose une partie de la paroisse de Jonage en Dauphiné.

Seigneur, M. Yon fils, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Châtelain, M. Rigost, not. à Pusignan.

MARIGNY, ancien château & fief avec justice, dans la paroisse de Villers.

Le Seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Ressein.

MARINGES, village & paroisse en Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbrison, justice de Bellegarde, du ressort de la senech. de Montbrison. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Vaudiel.

Seigneur, M. Ranvier de Bellegarde, ancien conseiller à la cour des monn. de Lyon.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de Bellegarde.

MARLHES, village & paroisse dans le Forez, diocese du Puy, archiprêtré de St. Paulien, élection de St. Etienne, justice de la Faye, Clavas, l'Hôpital du Temple, & St. Sauveur. Le college de Tournon, à cause de son prieuré de St. Sauveur, nomme à la cure.

Curé, M. Boet de la Combe.

Coseigneurs, Mrs. Chovet, & Corbon Desgaux.

Juge, M. Lardon Desvernays.

Châtelain, M. Larivaliere.

Procureur fiscal, M. Teyssier.

Greffier, le sieur Lardon.

Notaire réservé, M. Lardon, à Marlhes.

MARLIEU, village & paroisse en Dombes, archiprêtré de Sandran. Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. . . .

MARNAND, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de Thisy. Le prieur de Thisy nomme à la cure.

Curé, M. Chaix, à Thisy.

Vicaire desservant, M. Laurent.

MAROLS, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de St. Bonnet. Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Grandjean.

MARS, village & paroisse sur les confins du Lyonnois & du Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Roanne, du ressort de la séné-

chaussée de Lyon, justice de Gatellier & de Château-neuf.

M. l'Evêque de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Lafay.

Seigneur, M. Boulard de Gatellier.

Juge, M. Teillard de Tigny, avocat en parlement.

Procureur fiscal, M. Patural, notaire.

Greffier, le sieur Boutouge.

Huissier, Michel.

La partie de cette paroisse qui est en Beaujolois, dépend de la justice d'Arcinges.

MARSANGUE, hameau de la paroisse de St. George de Rogneins en Beaujolois, où est le siege des justices de Laye-Espinay, de Champ-renard & dépendances.

MARSÉ, fief dans la paroisse de St. George de Reneins, en Beaujolois. Il appartient au sieur Rabut.

MARSONNAZ, village & paroisse de Bresse, archiprêtré & élection de Bourg, justice de Bavy qui s'exerce à Bagé, du ressort du bailliage de Bourg. Le Prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Jean-Baptiste Fouchy.

Vicaire, M. Chambard.

Seigneur, M. Louis-Philibert-Joseph Joly, conseiller au parlement de Dijon.

Juge, M. Joseph Matraire, avocat à Bagé.

Châtelain, M. Claude-Joseph Pelletier, notaire à Bagé.

Procureur fiscal, M. Joseph Rabuël, notaire à Bagé.

Greffier, le sieur Jean-François Tardy.

Curial, M. Philippe-Marie Rabuël, notaire & commissaire à Terriers, à Marsonnaz.

ST. MARTIN, village & annexe de la paroisse de Chalamont, en Dombes, justice de Trévoux.

Vicaire, M. Blanc.

Seigneur, le Roi.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Trévoux.

ST. MARTIN-DE-BOIZY, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & justice de Roanne, du ressort du parlement de Paris. Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé M. Jacquet.

Seigneurs, Mme. la comtesse de la Feuillade. M. & Mme. de Lillebonne.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Roanne.

ST. MARTIN-DE-CORNAS, village & annexe de la paroisse de Chassagny, en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. *Vicaire*, M. Savoye.

Seigneur, M. Leclerc de la Verpilliere Major de la Ville de Lyon.

Châtelain, M. Rambaud, à St. Laurent.

Procureur fiscal, M. Bavet, à Givors.

Greffier, le sieur Chalamel.

ST. MARTIN-D'ESTRAUX, village & paroisse en Forez, diocese de Clermont en Auvergne, archiprêtré de Cusset, élection de Roanne, justice de Château-Morand, du ressort du bailliage de Montbrison, & de la sénéchaussée de Lyon. Les Dames religieuses de Beaulieu, proche de Roanne nomment à la cure.

Curé, M. Mourier.

Vicaire, M. Tureau.

Seigneur, M. Louis-Marie-François Gaston de Levy, marquis de Mirepoix, ancien colonel du régiment Royal-marine, brigadier des armées du Roi, seigneur de Château-Morand.

Juge, M. Gontier Jobert de Changy.

Lieutenant, M. Durand pere.

Procureur fiscal, M. Desgouttes.

Greffier, le sieur François Robillon.

La justice s'exerce à Château-Morand.

Notaires royaux, Mrs. Durand & Morin.

Proc. postulants, Mrs. Morin, Dutrueil de Rins; Durand l'ainé; Durand le jeune; Pellassy; Musset.

Chirurgien, M. Donniol.

Receveur des Traites, M. Robillon.

Huissier en la cour des monnoies, Riviere.

Sergents de la Terre, Dumont-Bardanne, Buisson, Rambault.

Il n'y a qu'une seule Foire dans l'année, qui se tient le 9 Octobre, jour de S. Denis.

ST. MARTIN DU MONT, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Treffort élection de Bourg, justice de Pommiers.

M. l'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Mayet.

Vicaire, M. Chevassu.

Seigneur, M. du Tour.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Pommiers.

ST. MARTIN-EN-COALIEU, *ou* AQUALIEU, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré & élection de S. Etienne, justice de Saint Chaumond.

M. le Marquis de S. Chaumond nomme à la cure.

Curé, M. de Riquiere de Rochefort.

Seigneur, M. le marquis de S. Chaumond.

La justice s'exerce à S. Chaumond.

ST. MARTIN-EN-HAUT, *ou* ANAUX, bourg & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de Saint-Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. de Castellas l'ainé.

Vicaire, M. Granjean.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Notaire royal, M. Chazotier.

Il y a quatre Foires dans l'année; le

mardi de la Sexagésime ; le 6 Mai ; le 10 Août, & le 9 Décembre.

ST. MARTIN-LA-PLAINE, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de St. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. la Tour.
Vicaire, M. Poyrat.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

ST. MARTIN-LA SAUVETÉ, village & grande paroisse dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, justice de Verriere, S. Marcel, Champoly & Aix. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Mation.
Seigneurs, M. le command. de Verriere ; M. le comte d'Albon ; M. le marquis de Simiane ; Madame de Grezolles.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Verriere, Saint Marcel, Champoly, & Aix.

Notaire royal non réservé, M. Dusuc.

ST. MARTIN-LE-CHATEL, village & paroisse en Bresse, généralité de Bourgogne, archiprêtré de Bourg.

Le chapitre de Bourg en Bresse nomme à la cure. *Curé*, M. . .

ST. MARTIN-LESTRA, bourg & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbrison, justice de Virignieu & de Chazelles. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Guimety.
Vicaire, M. . .

LE MARTOREY, château & fief dans la paroisse de Mardore en Beaujolois. Il appartient aux enfants cohéritiers de M. Farges de Martorey.

MARZÉ, seigneurie dans la paroisse de Gleizé, en Beaujolois. Cette seigneurie comprend la paroisse de Chervinges, & une partie de celle de Gleizé, & la dixieme partie de Ville-sur-Jarniost en Lyonnois.

Seigneur, M. Bottu de la Barmondiere.
Juge, M. Pesant, avocat à Villefranche.
Lieutenant, M. Dubost, procureur à Villefranche.
Procureur fiscal, M. Pain, notaire & procureur à Villefranche.
Greffier-commis, le sieur Crozet, à Villefranche.

MARZÉ, ancien château-fort dont on voit les ruines, dans le village d'Alix qui en dépend, paroisse de Marcy-sur-Anse, en Lyonnois.

Seigneur, M. Croppet de Varissan.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Bagnols.

LE PETIT MARZÉ, château & fief dans la paroisse de Morancé, en Lyonnois. Il appartient à M. le comte de Chaponay.

LE MAS, château dans la paroisse de Bessenay, en Lyonnois. Il appartient à M. Pierre-François Brossier de Bessenay.

MATOUR, bourg & paroisse, partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, diocese d'Autun, archiprêtré du Bois Ste. Marie. M. l'abbé de St. Rigaud nomme à la cure.

Curé, M. Gallet.
Châpelain, M. Denizot.
Seigneur, M. le marquis de Castellane.

La partie de cette paroisse qui est en Beaujolois dépend de la justice de Chevagny-le-Lombard, & le reste, du comté de château-tiers.

Il y a treize Foires dans l'année : le 3 Janvier ; le 21 Mars ; le vendredi après Pâque ; le 20 Mai ; les 11 & les 25 Juillet ; le 14 Septembre, &c.

ST. MAURICE, fief avec rente noble & chapelle succursale de St. Just d'Avrey, en Beaujolois. Il appartient à M. Renard.

ST. MAURICE-DE-BEYNOST, village & paroisse dans le mandement de Montluel en Bresse, archiprêtré de Chalamont.

M. l'Archevêque nomme à la cure.

Curé, M. Jaquemet.

ST. MAURICE-DE-GOURDAN, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg.

L'abbé de S. Rambert en Bugey nomme à la cure.

Curé, M. Corant.
Vicaire, M. Blanc.
Seigneur, M. de Montolivet.
Juge, M. Nepple, à Montluel.
Lieutenant de Juge & châtelain, M. Didier, à Meximieux.
Procureur fiscal, M. Vanel, à Montluel.
Greffier, le sieur la Chanal à Montluel.

ST. MAURICE-EN-GOURGOIS, bourg & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Rambert & Château le-Bois, du ressort du bailliage de Montbrison. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Staron.
Vicaires, Mrs. Dupuy & Porte.
Seigneur-engagiste, M. le marquis de Sassenage.
Seigneur du bourg & des environs, M. de Montjouvent, doyen des comtes de Lyon, comme prieur de St. Rambert.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Saint Bonnet-le-Château, & de Saint-Rambert où la justice s'exerce.

Il n'y a plus à Château-le Bois qu'une tour d'un ancien château qui appartient à Mrs. de Malthe.

Seigneur-décimateur de toute la paroisse, à l'exception du bourg & des environs, M. le chevalier de Chauvance.

Les officiers sont les mêmes que ceux

de St. Jean Després & de Montbrison où la justice s'exerce.

ST. MAURICE-EN-ROANNOIS, bourg, paroisse & châtellenie dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne. Le prieur de St. Jean sur-Saint-Maurice nomme à la cure.

Curé, M. de Bussy.

Vicaire, M. Imbert.

DAME, Mme. la comtesse de la Feuillade.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Roanne.

La châtellenie a été réunie au bailliage ducal de Roanne. Le hameau de Jeuvre, dans cette paroisse, dépend de la justice de Chantois,

Le prieur de St. Jean-sur-St. Maurice y a une justice.

Prieur, M. l'abbé Bouquet.

Juge, M. Barret.

Procureur fiscal, M. Guyot le jeune.

Greffier, le sieur Detours.

Il y a trois foires dans l'année : le 17 Janvier ; le 3 Mai, & le 14 Septembre.

ST. MAURICE-SUR-D'ARGOIRE, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de St. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Morand, archiprêtre de Mornant.

Vicaire, M. Condamin.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon, & M. le baron de Rivirie.

ST. MAURICE-DE-REMENS, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, du ressort du bailliage de Bourg en Bresse. L'abbé de St. Rambert nomme à la cure.

Curé, M. Jean-Joseph Tenand.

Seigneur, M. de Colabeau de Rignieu, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, Gouverneur des ville & citadelle de Valence en Dauphiné.

Juge, M. Gauthier, avocat à Bourg.

Châtelain, M. Dupuis, not. à Lagneux.

Procureur fiscal, M. Grand, procureur à Bourg.

Greffier, le sieur Ravet, procureur à Bourg.

MENÊTREUIL, village & paroisse en Bourgogne, archiprêtré de Bagé, élection de Dijon, justice de la baronnie de Montpont, du ressort du Bailliage de Châlons-sur-Saône. Le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la curé.

Curé, M. Fuand.

Seigneur, M. Fyot de la Marche, premier président au parlem. de Bourgogne.

Juge, M. Puget, à Louhans.

Procureur fiscal, M. Ronget, notaire royal à Montpont.

Greffier, le sieur Moissonnier, à Montpont.

MENTHONAY, fief dépendant du Marquisat de Bagé-le châtel. Il appartient à M. de Feillens.

MEPILIAT, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg en Bresse, justice du Pont de Veyle, du ressort du bailliage de Bourg. Madame l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. de Montépin.

DAME, Madame la comtesse de Pont-de-Veyle.

Juge, M. Rivet.

Procureur fiscal, M. Dumas.

Greffier, le sieur Rivet.

Le château de Mepiliat & le fief de ce nom appartiennent à la famille de Saint Maurice & à celle de Pellapussin.

MERARGE, fief situé dans l'annexe de St. Bénigne en Bresse. Il appartient à M. le président de Montplaisant, comte de Loriol.

MEREGE, château dans la paroisse de St. Didier de Chalaronne en Dombes. Il appartient à M. de Pizey.

MERIGNIEU, hameau & château fort ancien dans la paroisse de Lezignieux, en Forez avec seigneurie & haute justice.

Seigneur, M. Jean-Baptiste Henrys d'Aubigny.

Juge, M. Privat.

MERLANDE, petite seigneurie située dans la paroisse d'Ambournay, en Bugey. Elle appartient au monastere des Bénédictins d'Ambournay où s'exerce la justice.

MERLE, bourg & paroisse dans le Forez, diocese du Puy, archiprêtré de Monistrol, élection de Montbrison, justice de Liniecq. Le prieur de S. Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Baget.

MERLÉE, ancien château & fief, sans justice, dans la paroisse de St. Julien-la-Vestre en Forez. Il appartient à Madame de Loras.

MERLIEU, château & fief en Forez. Il appartient à M. de Maux, lieutenant général au bailliage.

MESSIMIEUX, château & fief dans la paroisse d'Anse en Lyonnois. Il appartient à M. Trollier de Fetan, ancien conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

MESSIMY, village & annexe de la paroisse de Brindas en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Vicaire, M. Franchet.

Le Bourg dépend du comté de Lyon, & le reste dépend du fief de la Feuillade-lès-Messimy.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Notaire & Proc. postul. M. Bernardon, M. Thimonier, notaire.

MEXIMIEUX, bourg & paroisse de

Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection & du ressort du bailliage de Bourg. Il y a une collégiale, composée d'un doyen, de six chanoines & de six prébendiers. Le chapitre nomme à la cure.

Curé-doyen du chapitre, M. Jean-Marie Gayot de la Rejasse.

Chanoines, Mrs. Maréchal de Courteville; Deschamps; Simonnet; Jacquemet; Dufourd; George.

Seigneur, M. le marquis de Meximieux, ancien officier aux Gardes Françoises.

Juge, M. Vallat.

Châtelain, M. Antoine Bret.

Procureur fiscal, M. Vanet.

Greffier, le sieur Beaubled.

Il y a deux Foires dans l'année: le lundi après la St. Barthélemi, & le lundi après la fête de St. Simon & St. Jude.

MEYLIEU, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Montrond. Le prieur de Bellegarde nomme à la cure.

Curé, M. Morelet.

MEYRÉ, fief avec rente noble, dans la paroisse de Cublize, en Beaujolois. Il appartient à M. Boujot, président à l'élection de Villefranche.

MEYS, village, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbrison, justice, pour la plus grande partie, de la paroisse même, & pour l'autre partie, de celle de Lamenue, du ressort de la sénéchaussée de St. Etienne, exercée à Montbrison. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Mattagrin.

Seigneur, M. le marquis de Pons, seign. baron de Bothéon.

Juge, M. Gonon de St. Franc, avocat au parlement.

Châtelain, M. Javogues, avocat en parlement.

Procureur fiscal, M. de Vissaguet, notaire royal.

Greffier, le sieur Stire.

Huissier, Godefroy.

Procureurs postulants, Mrs. Mathevon, Blein, Perechon, Flechet, Teyssot, Berger & Reynaud fils.

MEYZIEU, village & paroisse en Dauphiné, élection & du ressort du bailliage de Vienne. L'archiprêtré de Meyzieu comprend ving-huit paroisses, toutes en Dauphiné.

Archiprêtre, M. Lhuillier, curé de Chandieu.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Quinquetton.

Seigneur, M. de Leusse.

Maire, M. Chenevaz, notaire royal & contrôleur des actes.

Juge, M. Fournier fils, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Quinon.

Lieutenant de Juge, M. Almeras Latour.

Procureur fiscal, M. Villam.

Greffier, le sieur Trotton.

Il y a trois Foires dans l'année: le mardi de la Pentecôte; le 21 Septembre; & le dernier de Novembre, jour de St. André.

MEZERIAT, village & paroisse en Bresse, généralité de Bourgogne, archiprêtré de Sandran. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. . . .

ST. MIARD, par corruption du mot de SAINT-MEDARD, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, élection de Montbrison, justice de Chévrieres & de la Ferrieres. Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Violet, à l'annexe d'aveyzieux.

ST. MICHEL-SOUS-CONDRIEU, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de St. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice de Condrieu. M. l'abbé de St. Pierre de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Charvet, archiprêtre de Condrieu, & conseiller au bureau diocésain de Vienne.

MILANAY, seigneurie dans le Lyonnois.

Seigneur, M. Boullioud du Fétan.

Juge, M. Bremont, avocat à Lyon.

Capitaine-châtelain & Lieut. M. Crozet.

Procureur fiscal, M. . . .

MILLERY, bourg & grande paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice de Montagny. Le chapitre de St. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Gallet.

Vicaire, M. Jacquenod.

DAME, Madame de Grôlée de Virville, veuve de M. Olivier de Senozan.

Ses officiers de justice sont les mêmes qu'à Montagny.

Il y a un marché tous les vendredis, & deux foires dans l'année; le 30 Juin & le 30 Octobre.

MILLY, château & seigneurie dont la justice comprend la paroisse d'Arbuissonnas.

Seigneur, M. Renaud.

Juge, M. Alexandre Calemard, avocat à Villefranche.

Procureur fiscal, M. Carrand.

Greffier, le sieur George.

MILLY, fief dans la paroisse de Brullioles en Lyonnois. Il appartient à M. de la Roue de Milly.

MINARDIERE, château & fief en toute

toute justice, dans la paroisse de St. Martin-de-Boizy, en Forez.
Seigneur, M. de Valence de Minardiere.
Juge, M. Ponchon.
Lieutenant de Juge, M. Cartier.
Procureur fiscal, M. Dechatelus le jeune.
Greffier, le sieur Miviere.

MIONS, fief dans la paroisse de Monthieu en Dombes. Il appartient à M. de Regnauld, seigneur de Parcieux.

MIRIBEL, château-fort en ruine & baronnie en Forez, dans la paroisse de Périgneux.
Seigneur, M. le marquis de Pons Dothuns.
Juge, M. Bochetal de la Roche, avocat à St. Bonnet.
Lieutenant de Juge, M. Ronsse, notaire royal à St. Maurice.
Procureur fiscal, M. Glaize, notaire royal à Périgneux.
Greffier, le sieur Charrin, notaire royal à St. Geneſt Lerpt.
Huissier, Suchet.
La justice s'exerce à Périgneux.

MIRIBEL, bourg & marquisat situé en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection & du ressort du bailliage de Bourg en Bresse. Il y a deux paroisses, celle de St. Martin, & celle de St. Romain. Le chapitre de St. Paul de Lyon nomme à la cure de St. Martin; M. l'Archevêque de Lyon nomme à celle de St. Romain.
Curé de St. Martin, M. Antoine Michel.
Vicaire, M. Leroux.
Curé de St. Romain, M. Martin.
Seigneur, M. de Pure, écuyer, officier de la maison du Roi.
Juge, M. Bremont, avocat à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Champion, à Miribel.
Procureur fiscal, M. Puy, à la Croix-Rousse.
Greffier, le sieur Vandran, à Montluel.

MIRIGNIAT, village & annexe de la paroisse de Cerdon en Bugey, élection de Belley, justice de Mirigniat qui s'exerce à Nantua.
Vicaire desservant, M. Briel, chanoine du chapitre de Cerdon.
Seigneur, M. Dapremont, conseiller au parlement de Dijon.
Juge, M. Branche de Merlot.
Lieutenant de Juge, M. Sapey.
Procureur fiscal, M. Jean-Joseph Domange.
Greffier, le sieur Molinard.

MISERIEUX, village & paroisse en Dombes, archiprêtré de Dombes, justice de Cibeins, hameau de la même paroisse, du ressort du parlement de Trévoux. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Jean-André Nabod.
Seigneurs, les héritiers de M. Cholier, comte de Cibeins.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Cibeins.

MIZERIEU *ou* MEZIRIEU, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbrison, justice de Cleppé. Le prieur de Cleppé nomme à la cure.
Curé, M. Delagrye.

MOGNENEINS, village & paroisse de Dombes, archiprêtré de Dombes, justice de la Bâtie, du ressort de la chambre des requêtes du parlement de Trévoux. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Claude Valentin.
Vicaire, M. François Frécon.
Seigneur, M. de Videau, comte de la Bâtie, procureur-général au parlement de Grenoble.
Juge, M. Degraire, avocat à Trévoux.
Chât. M. Murillon, notaire à Thoissey.
Procureur fiscal, M. Michaille, procureur à Trévoux.
Greffiers, le sieur Morel sur les lieux, & le sieur Ruf à Trévoux.

MOINGT, bourg, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison. Le prieur Claustral de-la-Chaise-Dieu nomme à la cure.
Curé, M. Buer.
Le chapitre de Montbrison est seigneur de cette paroisse.
Juge, M. Buer, Avocat.
Lieutenant, M. Delabruyere.
Procureur fiscal, M. Chavassieu.
Greffier, le sieur Tissier.

MOIRÉ, village & annexe de la paroisse de St. Laurent d'Oingt, en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Bourganel.
Seigneur du clocher & de partie de la paroisse, M. Rique, vicomte d'Oingt.
Ses officiers sont les mêmes que ceux d'Oingt.
Seigneur, d'autre partie de la paroisse, M. Croppet de Varissan.
Ses officiers sont les mêmes que ceux de Bagnols.
Seign. du surplus de la paroisse, M. l'Arch. de Lyon.
Ses officiers sont les mêmes que ceux de Ternand.

MOLEISE, fief & château dans la paroisse de Millery en Lyonnois. Il appartient à M. Mermier, trésorier de France.

LE MOLLARD; fief dans la paroisse de Genay en Franc-Lyonnois. Il appartient à M. Leroi du Mollard, procu-

reur du Roi en l'élection, ancien échevin de Lyon.

LE MOLLARD, fief situé dans la paroisse de St. Jean-sur-Veyle en Bresse. Il appartient à M. de Damas.

MOLLON-SUR-AINS, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection & du ressort du bailliage de Bourg. M. l'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Joseph Robin, bachelier en théologie.

Seigneur, M. de Colabau, baron de Châtillon.

Cette paroisse dépend de la justice de Châtillon la-Palu. Les officiers sont les memes qu'à Châtillon.

MONCEAUX, village & paroisse en Dombes, archipretré de Dombes, justice de la Batie. M. l'abbé de Clugny nomme à la cure.

Curé, M. Durand.

Seig. M. Videau de Latour, procureur-général au parlement de Grenoble.

Juge, M. Degraire.

Châtelain, M. Cavallier.

Procureur fiscal, M. Michaille.

Greffiers, les sieurs Ruf & Morel.

MONFERRAND, fief situé dans la paroisse de St. Maurice-de-Gourdan, en Bresse. Il appartient à M. Imbert, secretaire du Roi, à Lyon.

MONISTROL, petite ville dans le Vélay, qui a donné son nom à un archipretre du diocese du Puy, composé de cinquante-deux paroisses. La plus grande partie est dans le Vélay, & le reste dans le Forez.

Archip. M. page, curé de Bas-en-Basset.

MONPORTAIL, fief situé dans la paroisse de St. Didier de-Cormoranche, en Bresse. Il appartient à M. de Moissard.

MONSOL, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese d'Autun, archiprêtré du Bois-sainte-Marie, élection de Villefranche, justice de Beaujeu & de Chevagny le Lombard. Le sacristain de Clugny nomme à la cure.

Curé, M. d'Alivoust.

MONSPAY, fief dans la paroisse de Bey en Bresse. Il appartient à l'hôpital de la charité de Bourg en Bresse.

MONSUPT, châtellenie du comté de Forez, dans la paroisse de St. George-Hauteville. Sa justice comprend les paroisses de St. George-Hauteville, Saint Thomas, St. Priest-en-Rousset & Boisset son annexe.

Seigneur, M. Mazenod de Pavesin.

Juge, M. Laforest.

Procureur fiscal, M. Morel.

LE MONT, château & fief en Lyonnois, en toute justice, dans la paroisse de S. Nizier-sous-Charlieu.

Seigneur, M. Boulard de Gatellier.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Gatellier.

MONTAGNAT, fief dans la paroisse de S. Pal de Chalancon, en Forez. Il appartient à M. de Saillelanges.

MONTAGNIEUX, village & paroisse en Bugey, généralité de Bourgogne, archipretré d'Ambournay. Le prieur d'Enemond en Bugey nomme à la cure.

Curé, M. . . . .

MONTAGNY, village, paroisse & premiere baronnie du Lyonnois, archipretré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le prieur de Taluyer nomme à la cure.

Curé, M. Hugon, archiprêtre substitué de Mornant.

Prébendier, M. Gabriel, hâbitué de St. Nizier.

DAME-BARONNE, Madame de Virville de Senozan.

Juge, M. Bloud, avocat à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Michel, notaire à Lyon.

Chât. M. Dupont, ancien notaire à Lyon.

Procureur fiscal, M. Chalamel, notaire à Millery.

Greffier, le sieur Michel, à Millery.

Huissiers, Bouvet, à Charly, & Villemagne, à Brignais.

Il y a une Foire pour les bestiaux, le mardi après la pentecôte.

MONTAGNY, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Macon, archipretré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de la Pra, du ressort du bailliage de Villefranche. Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Jacqueton.

Vicaire, M. Deschelette.

Seigneur, M. de l'Etouf, marquis de Pradine.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Pradine.

MONTANAY, paroisse de Bresse dans le marquisat de Neuville, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg, justice de Neuville, du ressort du bailliage de Bresse. Madame la duchesse de Boufflers nomme à la cure.

Curé, M. Lunié.

DAME, Madame la duchesse de Boufflers.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Neuville.

MONTARCHER, bourg, paroisse & seigneurie en Forez, diocese du Puy, archiprêtré de Monistrol, élection de Montbrison. Le prieur d'Estivareilles nomme à la cure.

Curé, M. Monier.

Seigneur, M. Vincent, secretaire du Roi.

Juge, M. Sigean, avocat.

Procureur fiscal, M. Meinix.

La justice du château de Montarcher comprend toute la paroisse, & celle de la Chapelle-en-Lafay.

MONTBERNON, fief situé dans la paroisse de Chalamont en Dombes. Il appartient à M. Girard.

MONTBERTHOD, fief sans justice dans la paroisse de S. Paul-de-Varax en Bresse. Il appartient à M. Galien de la Chaux.

MONTBRIAN, autrefois Montdemangue, *ou* Montdemango, ancien fief & beau château dans la paroisse de Messimi en Dombes, ppartenant depuis deux siecles, ainsi que celui de Briandas, à Mrs. le Viste de Briandas, érigé en comté en 1756, sous le nom de Montbrian; c'est le chef-lieu du comté qui comprend en toute justice le clocher de Chaleins, Ouroux, qui fait une bonne partie de la paroisse d'Agnereins, une grande partie de celles de Messimi & de Fareins; & le fief de Briandas.

Seigneur, M. Louis le Viste, chevalier comte de Montbrian, seigneur de Briandas, Chaleins, Ouroux, la Plaigne, les Belouses & autres places, ancien capitaine au régiment de Boulonnois, chevalier d'honneur au parlement de Trévoux, grand bailli d'épée & commandant pour le Roi dans la principauté de Dombes.

Juge, M. Degraire, avocat au parlement de Trévoux.

Châtelain, M. Moine, notaire royal, à Messimi.

Procureur fiscal, M. Michaille, procureur à Trévoux.

Greffier, le sieur Ruf, à Trévoux.

MONTBRISON, ville capitale du Forez.

GOUVERNEUR, M. le chevalier Dugas.

L'archiprêtré de Montbrison comprend soixante-sept paroisses & neuf annexes, toutes dans le Forez.

Archiprêtre, M. Benoît, curé de la Magdelaine de Montbrison.

Archiprêtré substitué, M. Petrin, curé de St. Just-en-bas.

CHAPITRE *de Notre-Dame*. Il y a aujourd'hui dans l'Eglise onze chanoines & cinq prébendiers à la nomination du Roi; six prébendiers à la nomination du chapitre; sept autres à la nomination de différents particuliers; plusieurs habitués; huit clercs & douze enfants de chœur.

Doyen, M. du Bessey de Contenson.

Chantre, M. Raimond de la Goutte.

Sacristain, M. Dorigny.

Maitre du chœur, M. Javelle.

Chanoines, Mrs. Paturel, Chazal, Punctis, de Bigny, Gerentet, Paulze & Hodelin, licencié.

Prebend. royaux, Mrs. Murat, Clement, Dumas, Mathevot & Lafont.

Autres, livrés, Mrs. Chautelause, Rose, Thinet, Bernard, Benoît & Chabreriat.

Prébendiers, mi-livrés, M. Pagnon.

Prêtres habitués, Mrs. Thiers, chêne, & Theve.

Maître des enfants de chœur, M. Chabreriat.

Livreur & Pointeur, M. Bernard.

Il y a à Montbrison trois cures à la nomination du prieur de Savignieux, & une annexe qui dépend de Moingt.

St. André, premiere paroisse.

Curé, M. de Peyredieu de la Salle, bachelier de Sorbonne.

Vicaires, Mrs. Bruyere & Goulard.

Saint Pierre, seconde paroisse.

Curé, M. Caquet.

Vicaire, M. Valin.

Sainte Magdelaine, troisieme paroisse.

Curé, M. Benoît, archiprêtré de Montbrison.

Vicaire, M. Cheminal.

Dans chacune de ces trois paroisses il y a depuis long-temps une assemblée de dames charitables, établie pour veiller au soulagement des pauvres & des malades.

Ste. Anne, annexe de Moingt.

Curé, M. Buer.

Vicaire, M. de Raguez.

Il y a à Montbrison une communauté de Cordeliers.

Gardien, le R. P. Epaluy.

De Capucins. *Gardien*, le R. P. Chrysostome de Monistrol.

Vicaire, le R. P. Seraphin de Saint Didier.

Une maison de Religieuses de la Visitation de Ste. Marie.

Supérieure, Madame de Charézieu.

Econôme, Madame de la Sale.

Une maison de religieuses de Sainte Claire.

Abbesse, Madame Duvergé.

Confesseur, le R. P. Caillet, Récollet.

D'Hospitalieres, ou Religieuses de St. Augustin.

Supérieure, Madame. . .

Econôme, Mme. de Magnieu de la Garde.

Et d'Ursulines. *Sup.* Mme. Paturel.

Econôme, Madame Bourg.

Il y a aussi un college, qui depuis 1624, est confié aux soins des Prêtres de l'Oratoire.

Supérieur, le P. Verdier.

Préfet, le P. Isnard.

Commanderie de St. Jean-des-Prés.

Commandeur, M. le chev. de Chauvance.

Juge, M. Buer, avocat.

Procureur fiscal, M. Souchon.

Greffier, le sieur Tissier.

Il y a aussi une confrairie de pénitents

blancs, à l'instar de ceux du confalon de Lyon, établie en 1591.

Recteur perpétuel, M. de Moras, ministre d'Etat.

Recteur annuel, M. de Grandris.

Vice-Recteur, M. de la Chaise, procureur du Roi au Bailliage.

Maîtres des cérémonies, M. de la Plagne, Lieutenant particulier au bailliage, & M. Chauve.

Sacristains, Mrs. Buer & Devaux.

Receveur, M. Verd.

Concierge, le sieur Gorand.

Hôpital général ou Hôtel-Dieu.

Recteurs-nés, M. le lieutenant-général au bailliage, & M. le procureur du Roi au bailliage.

Recteurs, Mrs. de Contenson, doyen du chapitre; Dorigny, Sacristain du chapitre; Poncet, conseiller honoraire au bailliage; de Brioude, conseiller; Salles, avocat; la Chaise, procureur; Falconnet, négociant.

Receveur, M. Richard.

Charité & Aumône générale.

Prêtre desserviteur, M. Bertholin.

Recteurs nés, M. le lieutenant général au bailliage, & M. le procureur du Roi au bailliage.

Recteurs, Mrs. Reymond, chanoine chantre; Dorigny, sacristain; Buer, Proc. du Roi en l'élection; Verd, avocat; Tissier, procureur; Cibost, bourgeois.

Receveur, M. Tissier.

CHAMBRE DOMANIALE; *Bailliage* du pays, comté & ressort du Forez; sénéchaussées de Roanne & de St. Etienne, réunies & exercées à Montbrison.

Il y avoit autrefois un présidial à Montbrison; il a été supprimé, & les officiers réunis à ceux du bailliage.

Le bailliage de Montbrison vient de recevoir une augmentation par la réunion de celui du Chaufour, qui a été supprimé par Edit de sa Majesté du mois de Septembre 1770.

Grand Bailli & Sénéchal d'épée.

Monseigneur François Marie Peyrenc de Moras, chevalier, ministre d'Etat, marquis de Gros bois, de St. Priest, de St. Etienne, premier Baron du Forez, gouverneur & lieutenant pour le Roi de la ville de St. Etienne, baron de Châteauneuf de Roudon, de Roudonat & autres lieux.

Officiers, Messieurs

Antoine Durand Demeaux, écuyer, seigneur de Merlieu & Savignieux, *Lieutenant général.*

De Montrouge de la Pommiere, *Lieut. criminel.*

Lieutenant particulier, Assesseur civil, Jean-George Roux de la Plagne.

Lieutenant particulier, Assesseur criminel, M. . .

Conseillers, Mrs. Genet, *doyen*; Morel de Meylieu; Pupier de Brioude; Punctis de Cindrieu: David l'aîné; Reymond du Bouchet; de la Mure, écuyer, syndic; David de Marclopt; Bernou; Souchon, seigneur du Chevalard; Staron de l'Argentiere; Latard du Chevalard; Depomey; Gerentet de Salunaux; Durand.

Conseillers honoraires, Messieurs

Chapuis de la Salle, écuyer, seigneur de Nervieu, Grenieu & la Salle.

Lieutenant criminel honoraire. Caze; Boyer de Sugny, conseiller au parlement de Dombes; Poncet; Dupuy de Bulieu.

PARQUET, M. Roux de la Plagne, *avocat du Roi au présidial, subsistant au bailliage.*

M. de la Chaise, *Procureur du Roi.*

M. Sonyer du lac, *Avocat du Roi aux bailliage, domaine, sénéchaussées.*

Receveur des consignations du pays de Forez. M. Grailhe, écuyer.

Commissaire aux saisies réelles, M. Gayot.

Avocats, plaidants & consultants, Mrs. Dupuis, *doyen*; Buer, *Syndic*; Gerentet; Verd, *secretaire*; Salles; Franchet; Souchon; Barrieu; Benoît, *curé*; Gouilloud; Semenol; Joanin; Gerentet de Leschaux; Detours; Montginot; Privat; Descombes; Portier; Michel; Dupoyet; Gonin; Rousset; Dumont, fils.

Procureurs postulants aux Cours de Forez. Mrs. Chomat, *doyen*; Souchon; Lacheze; Tissier; Buer, *Syndic*; Riberon; Ardaillon; Portier l'aîné; Dutroncy; Portier le jeune; Chavassieu; Cherblanc; Chassagnon; Gaulne; Orizet; Gaultier; Flacheres; Delagrye; Boudot; Chabreriat.

Greffier-secretaire en chef au Domaine, M. Tezenas.

Aux bailliage & sénéchaussées, Mrs. Guillet, & Duby.

Greffiers commis, les Srs. Morel; Crespet; Couhard; Chantemerle; Durieux.

Huissier audiencier, Goin.

Huissiers & sergents royaux à la résidence de Montbrison, Bourboulon; Vaneret; Beneton; Guyot; Beaujean; Desgraves.

Autres huissiers résidants à Montbrison, exploitant par tout le royaume. Mejasson & Lavalette, archers-gardes en la Prévôté générale des monn. de Lyon.

Aubert, *archer garde en la connétablie & maréchaussée de France.*

Police de la ville & banlieue de Montbrison.

Le Lieutenant général du bailliage est aussi lieutenant de police, de même que le procureur du Roi, qui fait les fonctions du lieutenant général en son absence.

Deux conseillers au bailliage assistent aux audiences & au rapport des procès. Ils sont nommés alternativement chaque mois.

Officiers de la Police, Messieurs

Demeaux, *Lieutenant-général.*
Delachaise, *Procureur du Roi.*
Tissier, *Greffier.*

Les audiences du bailliage se tiennent le samedi. Celles des sénéchaussées, du domaine & de la police, le lundi.

Celles du souverain se tiennent le mardi.

Election de Montbrison. Cette élection étoit autrefois la seule du Forez. Depuis on en a démembré celles de Roanne & St. Etienne. Elle comprend actuellement 205 paroisses ou parcelles.

Président, M. Javelle.
Lieutenant, M. Peymond.

Conseillers du Roi élus, Messieurs

Mey de Chales, avocat en parlement, *doyen.*
Metayer des Combes; Dujast; Calemard, avocat en parlement.

Conseillers élus honoraires, Messieurs

Thoynet de Bigny, secretaire du Roi, ancien lieutenant; Chazal; Staron de l'Argentiere.
Avocat & Procureur du Roi, M. Buer de Prelager, avocat en parlement.
Greffier en chef, M. Perrin, seigneur de Noailly en Donzy.
Greffier exerçant conjointement avec le greffier en chef, M. Chavassieu.
Huissier audiencier, Orivet.

Les audiences se tiennent le vendredi.

Receveurs des tailles, Messieurs

Leconte, *pour les années impaires.*
Deschamps, *pour les années paires.*
Thoynet de Bigny, *Subd. de l'Intendant.*

Eaux & Forêts.

Cette jurisdiction est très-ancienne, & n'a d'autres limites que la province. Les premiers Comtes de Forez avoient un grand Forestier, un capitaine des chasses, & le procureur-général du comté l'étoit aux Eaux & Forez.

Officiers, Messieurs

Dupuy, *maître particulier, capitaine des chasses.*
Dumont, *Lieutenant.*
Dupuy, *Procureur du Roi.*
Javogue, *Garde-marteau.*
Lacheze, *Greffier en chef.*
Beautrand, *Arpenteur.*
Reynard de Beaurevert, *receveur des bois.*
Papon de la Noue, *Receveur des amendes, restitutions & confiscations.*
Garde général des Eaux & Forêts & Receveur des amendes, M. Deperey.
Arpenteurs, Mrs. Beautrand & David.
Huiss. aud. Simon de Varenne.

Les audiences des Eeaux & Forêts se tiennent les mercredis.

Maréchaussée de Forez. Elle est composée d'un lieutenant, de deux exempts, de trois brigadiers. & d'un sous-brigadier, qui commandent six brigades.

Officiers, Messieurs.

Le chevalier de Vermales, *Lieutenant.*
David, conseiller du Roi, *Assesseur.*
Dupuy de Bulieu, *Procureur du Roi.*
Desernaud, *Greffier.*
Comte, *Exempt.*

Jurisdiction des Gabelles du Forez.

Officiers, Messieurs

Mathevon, *Juge-visiteur général.*
Privat, avocat en parlement, *Juge vice-gérent.*
Buer, procureur du Roi en l'élection, *substitut.*
Desernaud, *Greffier en chef.*
Fabus, *Contrôleur général.*
Depalmaroux, *Receveur au grenier à sel.*
Faure, *Receveur à l'entrepôt du tabac.*
Aguiraud, *Contrôleur.*
Delagrye, *Procureur des Fermes.*

Traites Foraines, ou Douanes, Officiers, Messieurs

Franchet, avocat, *Président juge.*
. . . . *Procureur du Roi.*
Barrieu, avocat, *Substitut.*
Tissier, *Greffier.*
Huissier audiencier, Guyot.
Aides. Mrs. le Buffe, *Directeur.*
Royer, *Receveur.*
Buer, *Procureur.*

Maison de Ville, Officiers municipaux.

Echevins, Mrs. de Montrouge, Lieutenant-criminel; Javelle, Président à l'élection; Gerentet, avocat, & Imbert, négociant.
Greffier secretaire, M. Duric.
Les sieurs Peuvard & Beneyton, *Mandeurs.*
Gryot & Mouillaud, *Valets de ville.*

Conseillers de ville, Messieurs.

Genet, conseiller au bailliage; Delamure, écuyer; Demontrouge, lieutenant criminel; Javelle, président; & Buer, avocat.

Notaires réservés de la Ville de Montbrison. Messieurs

Dumont, *doyen*; Chantelauze; Bernard; Barrieu; Ladret; Desarnaud; Morel; Bourboulon; Souchon, surnuméraire.

College de Médecine, Messieurs

Gerentet, conseiller, médecin du Roi, *doyen.*
Dechavane; Bonnefoy; Dubouchet.

Chirurgiens, Messieurs

Durand, *Lieutenant du premier chirurgien du Roi.*
Froget, *Prévôt.*
Midal, *Greffier.*
Besson, *doyen*; Geny.
Apothicaire, M. Lafont.

Directeur des Postes, M. Lataneric.

Tous les samedis de l'année on tient des Marchés royaux qui ont été établis par Arrêt du Conseil, du 30 Juin 1767, & qui sont très-fréquentés. Il y a aussi quatre belles Foires dans le courant de l'année. La premiere, le premier jeudi de carême; elle dure trois jours; la seconde, le jeudi avant la Pentecôte; la troisieme; le samedi avant l'Assomption, & la quatrieme, le 18 Octobre: elle dure aussi trois jours.

Les Messagers de Montbrison pour Lyon, partent de Montbrison le dimanche, le mercredi & le vendredi, à six heures du matin. Ceux de Lyon pour Montbrison partent de Lyon les, Dimanche, mardi & vendredi, à midi, & arrivent à Montbrison, les lundi, mercredi & samedi. Ils logent à Lyon, rue du Bœuf, à l'Etoile, & ils fournissent aux voyageurs les chevaux dont ils ont besoin.

MONTBURON, fief dans la paroisse de Confrancon en Bresse, dépendant du Marquisat de Bagé-le-châtel. Il appartient à M. Choffat de Montburon. La justice est réservée à Bourg.

MONTCHAL, ancien château & seigneurie dans la paroisse de Burdignes, en Forez, dont la justice comprend cette paroisse & une partie de celle de St. Sauveur & de celle de Vanolch, dont le reste est en Vivarais.

Seigneur, M. le marquis de la Tour-Maubourg.

Juge, M. de Chamberliac.

Châtelain, M. Aubert.

Procureur fiscal, M. Fraisse.

Greffier, le sieur Staniol.

Greffier-commis, Joseph Garçon, à Bourg Argental.

MONTCHAL, hameau dans la paroisse de Panessieres, en Forez. Il y a une chapelle succursale de panessieres, desservie par un chapelain, à la nomination du prieur de St. Albin. On y fait toutes les fonctions curiales.

Chapelain, M. Coquart.

MONTCHERVET, fief en Beaujolois, paroisse de Renins. Il appartient à M. le comte de Valliere.

MONTCLAIR, fief dans la paroisse de Pommiers en Beaujolois. Il appartient à M. Paule, Juge visiteur des Gabelles.

MONTEGUET, gros bourg, partie en Forez, partie en Bourbonnois. Il y a une ancienne église collégiale.

Doyen, M. Butin.

Sacristain, M. Pouguet.

La seigneurie appartient à l'abbesse de la Benissondieu.

Juge, M. Marion, avocat en parlement.

Procureur fiscal, M. Durand.

Greffier, le sieur Durand de Sail.

Notaires royaux, Mrs. Durand, Musset, & Croizier.

Procureurs Postulants, Mrs. Pelassy; Musset; Meplain; Bonnet; Nichaud; Dutreuil; de Rins; Desoix; Desgarennes.

Huissier, Rambauld.

Chirurgien, M. Rodillon.

Receveur des aides, M. Croizier.

Receveur des traites, M. Simon.

Distributeur du sel, le Sieur Cossonnier.

MONTÉPIN, fief sans justice dans la paroisse de Bagé-la-Ville en Bresse, dépendant de la terre & Marquisat de Bagé-le-Châtel. Il appartient à M. Aimon de Montépin, écuyer.

MONTESSUY, château & fief dans la paroisse de Cuires en Franc-Lyonnois. Il appartient à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

LE MONTET fief & château en ruine, avec rente noble, dans la paroisse de Cublize en Beaujolois. Les domaines en ont été vendus en détail. Il appartient à M. Poyet.

MONTERNIOZ, château en toute justice, avec titre de comté dans la paroisse de St. Jean-sur Reyssouze en Bresse, & dépendant de la terre & marquisat de Bagé le-châtel.

Seigneur, M. le comte de Feillens.

Juge, M. Martine.

Châtelain, M. Bonnet.

Procureur fiscal, M. Gacon.

Greffier, le sieur Martin.

Curial, M. Filliad.

MONFRIOL, ancien fief situé dans la paroisse de Chambost-sur-Chamelet. Il appartient au nommé Rabut, laboureur & habitant de la même paroisse.

MONTGALAND, château & fief à S. Symphorien-de-Lay, en Beaujolois. Il appartient à M. Grumel de Montgaland, conseiller en la cour des monn. de Lyon.

MONTGRÉ, fief & château avec rente noble, dans la paroisse de Gleizé, proche de Villefranche. Il appartient à M. Bottu de la Barmondiere.

MONTGRIFFON, village & annexe de la paroisse d'Aran en Bugey, généralité de Bourgogne, archiprêtré d'Ambournay. *Vicaire*, M. . . .

MONTHIEU, village, paroisse & prieuré réuni à l'abbaye de S. Pierre de Lyon, en Dombes, archiprêtré de Sandran, du ressort du parlement de Trévoux. Madame l'abbesse de S. Pierre de Lyon nomme à la cure. *Curé*, M. Romant.

Seigneur, M. le marquis de Damas, brigadier des armées du Roi.

Juge, M. Valentin, avocat à Trévoux.

Châtelain, M. Farbot, procureur & not. à Trévoux.

Procureur fiscal, M. Michaille, procureur à Trévoux.

Greffier, le sieur Ruf, à Trévoux.

MONTLUEL, ville capitale de la Valbonne en Bresse, archiprêtré de Chalamont. Il y a trois paroisses dans cette ville.

Notre-Dame, paroisse & collégiale. Le chapitre est composé d'un doyen & de six chanoines.

Doyen-curé, M. Pécolet, docteur en théologie

Archidiacre, M. . . .

Théologal, M. Guillot, docteur en théologie.

Chantre, M. Durand, docteur en théol.

Chanoines, Mrs. Mandot, docteur en théologie; Durdilly; Lachanal.

St. Barthelemi & St. Etienne, annexes de Notre-Dame de la Boesse. Les mêmes curé & vicaire desservent l'une & l'autre annexe.

Curé, M. Claude Benoist, docteur de Sorbonne.

Vicaire, M. Farjot.

Grands Augustins. Prieur, le R. P. Chavanne, bachelier de Sorbonne.

Procureur, le R. P. Van-Risambourg.

Sacristain, le R. P. Pipon.

Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de la Charité.

Supérieure, Madame . . . .

Pharmacienne, sœur Elisabeth.

Recteurs, MM. Claude Benoist, curé; Jean Blax, notaire royal; Sebastien Chavan, Bourgeois; Pierre Verdat de la Grange; Ecuyer, *Trésorier*.

Pénitents du Confalon. Aumônier, M. Jean-Marie Napard.

Recteur, M. Rollet.

Vice-Recteur, M. Juvanon.

Seigneur engagiste, M. François-Joseph-Mamert de Jussieu de Montluel, conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

Il y a une brigade de Maréchaussée.

Brigadier, M. Devoux.

Corps de Ville.

Syndic perpétuel de la province, M. Camille Mandot, docteur en médecine.

Autre syndic, M. Jean Blax, notaire royal.

Conseillers, Mrs. François de la Saulsaye, bourgeois; Jean Prost, marchand; Pelissé, notaire royal; Simonnet, maître en chirurgie.

Procureur syndic de police, M. André.

Receveur des deniers patrimoniaux, M. Pancrace Gaillard.

Secretaire de l'hôtel de ville, M. Difernet.

Mandeur, Claude Delor.

Sergents de police, Pelisson & Serviant.

La justice s'exerce à Bourg.

Châtel. royal, M. Jean-Antoine Breton.

Curiaux, M. Blax, notaire royal pour un tiers; M. Jean Lachanal pour les deux tiers.

Receveur des domaines & contrôleur, M. Jean Blax, notaire royal.

Receveur des Gabelles, M. Charpentier, avocat au parlement.

Receveur des Traites, M. Bieghcot, avocat au parlement.

MONTMELAS, village, paroisse & marquisat dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche. Le prieur de Dénicé nomme à la cure.

Curé, M Heode.

Prebendier, M. Mousseton, chanoine de Villefranche.

Seigneur, M. Arod, marquis de Montmelas, colonel aux Grenadiers de France.

Juge M. Pesant, avocat à Villefranche.

Châtelain, M. Farjon de Charmes.

Lieutenant, M. Ronjon.

Procureur fiscal, M. Barnoud.

Greffier, le sieur Butty.

Huissiers, Patin & Duranton.

La justice s'exerce au bourg de Cogny, & comprend les paroisses de Montmelas, Saint-Julien & Saint-Sorlin le Puy, & presque toute celle de Cogny, le clocher & la plus grande partie de celle de Blacé & de Dénicé, & quelques cantons de celle de St. Cyr de Chatoux & Chambost sur-Allieres.

MONTMERLE, bourg & paroisse en Dombes, archiprêtré de Dombes, du ressort, en premiere instance, de la chambre des requêtes, & par appel de la cour de parlement de Trévoux. M. l'abbé de Clugny nomme à la cure.

Curé, M. Peysson, ancien professeur de théologie, à Lyon, gradué en l'un & l'autre droit. Il y a une communauté de Minimes.

Seigneur, le Roi.

Châtelain, M. Perraud, not. à Montmerle.

Greffier, le sieur Perret, à Lurcy.

Huissier, Goisson, à Montmerle.

Tous les jeudis il y a un Marché fort accrédité, & si le jeudi est un jour de fête, on tient le Marché le mercredi précédent. La Foire qui est fixée au 8 Septembre de chaque année, & qui commence pourtant plusieurs jours auparavant, & dure plusieurs jours après, est une des plus renommées de la France.

MONTMONOST, gros hameau de la paroisse d'Ancy, en Lyonnois. Il dépend pour la haute justice, de la Roulliere, & pour la moyenne & la basse, du doyenné de Lasnay.

MONTOUX, château & fief situé dans la paroisse de St. Vincent-de-Reins en Beaujolois. Il appartient à M. Valence de Mignardiere, du chef de Madame son épouse.

MONTPINEY, château & seigneurie située en Beaujolois, dont la justice comprend une partie de la paroisse de Ranchal.
Seigneur, M. Gonet.
Juge, M. Boillon, avocat, ancien conseiller du Roi, président en l'élection de Roanne.
Lieutenant de Juge, M. Alamartine, not.
Procureur fiscal, M. Corgié le fils, not.
Greffier, le sieur Garambois.
Huissiers, Depay & Moussier.
Il y a sept Foires, savoir, le mardi de Pentecôte, & les 29 Avril, Mai, Juin, Juillet, Août & Septembre.

MONTPONT, bourg, paroisse & baronnie en Bourgogne, avec un ancien château presque ruiné, archipretré de Bagé, élection de Dijon, justice du lieu, du ressort du bailliage de Chalons-sur-Saône. M. l'Evêque de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Fevre.
Vicaire, M Pierron.
Seigneur, M. Fyot de la Marche, premier président du parlement de Dijon.
Juge, M. Claude Puget, notaire royal à Louhans.
Procureur fiscal, M. Rouget, notaire.
Greffier, le sieur Moissonnier.
Il y a deux Foires dans l'année; le 4 Janvier, le 30 Mai; & un Marché le jeudi de chaque semaine.

MONTPORTAIL, château situé dans la paroisse de Cormoranche en Bresse. Il appartient à M. de Bevy de Moissard.

MONTRACHY, fief dans la paroisse de St. Nizier-le-Bouchoux, en Bresse. Il appartient au sieur François Velon, bourgeois de la paroisse.

MONTRACOL, village & paroisse de Bresse, archipretré de Sandran, élection de Bourg, justice de Corgenon, du ressort du bailliage de Bourg. M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Champion.
Seigneur, M. le comte d'Apchon.
Juge, M. Dupuis, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Humbert, notaire à Bourg.
Procureur fiscal, M. Ravet, proc. à Bourg.
Greffier, le sieur Bonnet, not. à Bourg.

MONTRENARD, château & seigneurie dans la paroisse de Pouilly-sous-Charlieu en Beaujolois; sa justice comprend une partie de cette paroisse.
Seigneur, M. Michon-Vougy, capitaine au régiment des Cuirassiers.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Vougy.

MONTREVEL, petite ville en Bresse, élection de Bourg, justice de Montrevel. Il y a dans le château une chapelle fondée par M. de Vaulchier de Grand-champ, brigadier des armées du Roi.
Titulaire actuel, M. l'abbé Biche.
Seigneur, M. Melchior Florence-Alexandre de la Baume, comte de Montrevel, brigadier des armées du Roi, & colonel du régiment de Berry.
Juge, M. Tornier.
Lieutenant de juge, M. Grognet.
Châtelain, M. Robert.
Procureur fiscal, M. Beaumont.
Curial, M. Chambert.
Greffier, le sieur Perrin.
Procureurs postulants, Mrs. Claude Rey; Peloux; Claude Battur; Jaques Didier; Claude Vernette.
Huissiers, Madaule & Tripet.

MONTRIBLOUD, château & baronnie en toute justice dans la paroisse de Saint-André de Corcy en Bresse.
Seigneur, M. Nicolau de Montribloud, chevalier, receveur général de la ville de Lyon.
Juge, M. Grindon, avocat, à Montluel.
Châtelain, M. Pelissé, not. & procureur à Montluel.
Procureur fiscal, M. Vanel, le neveu, à Montluel.
Curial & Greffier, M. Lachanal, à Montluel.

MONTROMANT, village & paroisse dans le Lyonnois, archipretré de Courzieux, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice d'Yzeron & de Layel.
Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Mollard.
Vicaire, M. Coquard.

MONTROMANT, fief noble dans la paroisse de Denicé, en Beaujolois. Il appartient à Mrs. les Doyen & chapitre de Villefranche.

MONTROND, annexe de la paroisse de Meylieu, & seigneurie dans le Forez, élection de Montbrison.
Vicaire, M. Favier.
La justice comprend la paroisse de Meylieu & Montrond son annexe.
Seigneur, M. le comte d'Apchon, maréch. des camps & armées du Roi.
Juge, M. Gonon de St. Franc, avocat au parlement.
Procureur fiscal, M de Vissaguet.
Greffier, le sieur Callemard.

MONTROTIER, bourg, prieuré, paroisse & seigneurie en Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Seigneur-prieur, M. l'abbé d'Anstrude, vicaire général du diocese de Langres.
Le prieur, qui est seigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, nomme à la cure.
Curé, M. Bataillard, docteur en théologie.
Vicaire, M. Guerpillon.
Juge, M. Valous, écuyer, avocat ancien échevin

échevin & secretaire de la ville, à Lyon.

Capitaine - châtelain, M. Jean - Claude Antoine, *à la Romphiere*.

Lieutenant de Juge, M. Jean-Louis Richard, notaire royal à St. Laurent de Chamousset.

Procureur fiscal, M. Firmin, notaire royal à Montrotier.

Greffier, le sieur François Gemier, à St. Laurent de Chamousset.

Huissier, Aguetant.

Procureurs, Mrs. Aréthens, Mattagrin, Couhert, Rousset, Bernardon, Dubost, Gueynard, & Puy.

Seigneur d'autre partie de la paroisse, M. Brossier de Bessenay, à cause de son château de la Roulliere.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de St. Julien-sur-Bibost.

Seigneurs du reste de la paroisse, les héritiers de feu M. de Cholier, comte de Cybeins.

Leurs officiers sont les mêmes qu'à Albigny.

Il y a un marché le mardi de chaque semaine, & trois Foires dans l'année: le 26 Janvier; le 5 Février; & le 16 Juin.

MONTVAL, anciennement BUYAT, fief dans la paroisse de Monceaux, en Dombes. Il appartient à M. Eymard, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

MONTVERDUN, bourg, paroisse, prieuré & seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison. Le prieur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Rousset.

La seigneurie de Montverdun dépend du prieuré qui est réuni au séminaire de St. Charles de Lyon.

Juge, M. Franchet, avocat au parlement.

Procureur fiscal, M. de Legalery.

Substitut, M. Souchon, doyen des procureurs de Montbrison.

Greffier, le sieur Beneyton.

Huissiers, Joanard & Simon.

MONTVIANEY, village & paroisse dans le Forez, diocese de Clermont, archiprêtré de Cusset, élection de Montbrison. Le prieur de Montperoux nomme à la cure.

Curé, M. . .

Cette paroisse dépend de la châtellenie de Cervieres.

MORANCÉ, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Madame l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Ce lieu a été en partie ruiné par l'abondance des eaux qui tomberent pendant la nuit du 20 au 21 Juin de l'année 1765.

Curé, M. Pascalis.

Prébendiers, Mrs. de Marron de Blancheres; Mignot de Bussy, chanoine de St. Vincent de Mâcon; Rivoiret, vicaire de St. Paul de Lyon; Martin, clerc de l'Eglise de Notre-Dame de la Platiere de Lyon.

Seigneur, M. le comte de Chaponay.

Juge, M. Bremont, avocat à Lyon.

Lieutenant de Juge-châtelain, M. Descot, notaire & commissaire en droits seigneuriaux, à Chazay.

Procureur fiscal, M. Caillot.

Greffier, le sieur Chapuis.

Huissier, Pierroux.

MORETEL, petite ville de Dauphiné qui a donné son nom à un archiprêtré de ce diocese.

L'archiprêtré de Moretel comprend vingt-quatre paroisses & deux annexes, toutes en Dauphiné.

Archiprêtre, M. Jouffret, curé de Parmilieux, prieur de Vaux.

Archiprêtre substitué, M. Giterd, curé de Dolomieux.

MORLAND, château en Beaujolois, paroisse de Coutouvre.

Seigneur, M. Mey.

Juge, M. Alex du Trembly, avocat.

Procureur fiscal, M. Vincent, notaire à Thisy.

Greffier, le sieur Deville.

MORNAND, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & justice de Montbrison, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Fabre.

Cette paroisse dépend de la châtellenie de Montbrison réunie au bailliage.

MORNANT, petite ville en Lyonnois.

L'Archiprêtré de Mornant comprend quarante paroisses & treize annexes, toutes en Lyonnois.

Archiprêtre, M. Morand, curé de Saint Maurice-sur-Dargoire.

Archiprêtre substitué, M. Hugon, curé de Montagny.

Prieur, M. Tochon, supérieur de la maison de St. Lazare de Lyon. Il nomme à la cure.

Curé, M. Condamin.

Vicaire, M. Para.

Séminaire. Il y a un supérieur & cinq professeurs: on n'y reçoit que 50 pensionnaires qui ont chacun leur chambre.

Supérieur, M. le Clerc.

Petites écoles. Celle des garçons est sous la direction d'un Laïque, & celle des filles sous la direction des Sœurs du tiers ordre de St. François.

La seigneurie de Mornant dépend du prieuré.

Juge, M. Bruyas, avocat à Lyon.

Capitaine-châtelain, & Lieut. M. Lecour, notaire à St. Andéol-le-Château.
Procureur fiscal, M. Rambaud l'aîné, notaire à St. Laurent d'Agny.
Substitut, M. Rambaud le neveu, notaire & contrôleur à Mornant.
Greffier, le sieur Guinand.
Commis-greffier, le sieur Joseph Rousset.
Huissier-royal, Jalabert.

MORTAREY, village & château dans la paroisse de St. Alban en Bugey, dont la justice s'exerce à Belley.
Seigneur, M. de Champdor.
Juge, M. Blanc.
Châtelain, M. Sappey.
Curial, M. Desoches.
Procureur fiscal, M. Brillat.
Greffier, le sieur Parat.

MORZELAS, fief dans la paroisse de Malleval en Forez. Il appartient à M. de Larnage.

MOTTADET, fief situé dans la paroisse d'Agnereins en Dombes. Il appartient à M. le comte de Seve, baron de Flecheres.

LA MOTTE, château dans la paroisse de Cuisiat en Bresse. Il appartient à Mrs. les comtes de Lucinge.

LA MOTTE-CAMP, château & fief avec justice dans la paroisse de S. Bonnet-de-Cray, proche de Charlieu, en Lyonnois.
Seigneur, M. de Sirvinge, chevalier, seigneur de Sevelinges.
Lieutenant de Juge, M. Patural, notaire royal à Charlieu.
Procureur fiscal, M. Cucherat.
Greffier, le sieur Adam.

LA MOUCHONNIERE, château & fief dans la paroisse de St. Jean de Toulas, en Lyonnois. Il appartient à M. de Rivirie d'Echalas.

MOUGIRAUD, fief dans la paroisse de Denicé, en Beaujolois. Il appartient à M. de Ferrus.

LA MULATIERE, fief situé dans la paroisse de St. Cyr-sur-Menthon. Il appartient à M. le comte de la Poype.

LA MURE, fief dans la paroisse d'Ambutrix, en Bugey. Il appartient à Madame Ravier.

LA MURE, village & annexe de la paroisse de Claveysolles, en Beaujolois, justice de Pramenoux.
Vicaire desservant, M. Vallette.
Notaire, M. Alamartine.

MUSSERY, hameau de la paroisse de St. Igny de Vers, en Beaujolois.
Seigneur, M. de Mussy de Vauzelles, ancien officier des Carabiniers.
Juge, M. . . .
Lieutenant, M. Jean-Baptiste Thevenet, notaire.
Procureur fiscal, M. François Tarlet, notaire.
Greffier, le sieur Etienne Catin.

MUSSY, hameau de la paroisse de St. Laurent d'Oingt en Lyonnois, dépendant de la justice de la vicomté d'Oingt.

Le seigneur & les officiers de justice sont les mêmes qu'à Oingt.

MYONNAY, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Dombes. Cette paroisse dépend du marquisat de Neuville pour la seigneurie & la justice qui ressortit du bailliage de Bourg. Madame l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Sauvin.

Il y a dans cette paroisse l'ancien bâtiment de la chartreuse de filles, appellée *Chartreuse de Polletin,* qui a été supprimée & réunie à la chartreuse de Lyon.

MYONS, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, justice, élection & du bailliage de Vienne. Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Michel Normand.
Seigneur, Messire Barthelemi-Jean-Claude Pupil, chevalier, seigneur de Myons & autres lieux, conseiller du Roi en ses conseils, premier président en la cour des monnoies, sénéchaussée & présidial de Lyon, & lieutenant général en ladite sénéchaussée & présidial.
Juge, M. André-Alexis Fournier.
Châtelain, M. François Cuzin.
Procureur fiscal, M. Jean Bretmorel.
Greffier, le sieur Antoine Rousset.

N A

NACONNE, village & annexe de la paroisse de Regny, en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice de Regny.
Vicaire, M. Mottin.

NANDAX, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu élection de Villefranche, justice de Ressein & du Poyet. Le college de Roanne, comme prieur de Riorges, nomme à la cure.
Curé, M. Alex.

NANTAS, château & fief dans la paroisse de St. Jean de Bonnefonts en Forez. Il appartient à M. de Rochetaillée.

NANTUA, ville & paroisse en Bugey, élection de Belley qui a donné son nom à un archiprêtré de ce diocese.

L'archiprêtré de Nantua comprend neuf paroisses & dix annexes, toutes en Bugey.

La justice est celle du prieur, qui ressortit au bailliage de Belley, & par appel au parlement de Dijon. Le prieur du lieu nomme à la cure.
Curé, M. Goisson, archiprêtre.

Vicaires, M. Deplatiere & M. Jagot.
Seigneur & Prieur, M. Demareft, chanoine de St. Bernard, de l'ancienne obfervance, à Romans en Dauphiné.
Juge, M. Jagot.
Châtelain, M. Clerc, notaire.
Procureur fifcal, M. Molinard pere.
Greffier, le fieur Domange l'aîné.

Outre la juftice du prieur, il y a une jurifdiction des Traites foraines.
Préfident, M. Alombert.
Lieutenant, M. Tardy.
Procureur du Roi, M Demellot.
Greffier, le fieur Domange.

Il y a une communauté d'anciens Bénédictins où l'on ne reçoit que des nobles.
Prieur, M. du Chatellu.

Un college de Prêtres de St. Jofeph, qui ont une penfion affez nombreufe.
Supérieur, M. Poulet.

Une communauté de filles, fous la regle de St. Auguftin.
Supérieure, Madame Duglas.

On tient un marché le famedi de chaque femaine, & deux foires dans l'année: le 29 Août, & le 27 Novembre.

NAUX, *ou* STE. MARGUERITE-DE-NAUX, village & paroiffe dans le Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, juftice de la prévôté de Lay & de Pradines. Le prieur de Rigny nomme à la cure.
Curé, M. de Chavane de Beaugrand.
Vicaire deffervant, M. Condour.

LA NELLIERE, joli château & fief dans la paroiffe de Pomeys en Lyonnois. Il appartient à M. de Malivert, confeiller au parlement de Grenoble.

NEIRIEU, fief dans la paroiffe de Virignieu en Forez. Il appartient à M. le comte de Fenoyl, colonel d'Infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, lieutenant aux Gardes françoifes.

NERESTABLE, bourg & paroiffe dans le Forez, diocefe de Clermont, archiprêtré de Thiers, élection de Roanne, juftice de Cervieres, du reffort de la fénéchauffée de Montbrifon pour les cas royaux, & pour les autres cas, du Bailliage ducal de Roanne. Mme. la prieure de Veine en Auvergne nomme à la cure.
Curé, M. Vernet.
Vicaires, Mrs. Foreft & Chadefaux.
DAME, Madame la comteffe de la Feuillade.

Les officiers font les mêmes que ceux de Cervieres.

Il y a quatre Foires dans l'année: le 26 de Mars; le 2 Mai; le 22 Juillet & le 25 Novembre.

NÉRONDE, petite ville, paroiffe & châtellenie du Forez, élection de Roanne, du reffort de la fénéchauffée de Montbrifon.

L'archiprêtré de Néronde s'étend fur vingt-trois paroiffes dont dix-fept en Forez & fix en Beaujolois; une annexe en Beaujol. & deux fuccurfales en Forez. Le prieur clauftral de Clugny nomme à la cure.
Archiprêtre & Curé de Néronde, M. Defverneys, bachelier de Sorbonne.
Vicaires, Mrs. Genevrier & Boutton.
Seig. engagifte, M. Dulieu de Chenevoux.
Juge capitaine-châtelain, M. Delandine.
Procureur du Roi, M. Genevrier, notaire & procureur, en fait les fonctions.
Greffier, le fieur Verd.
Huiffier audiencier, Barrier.
Huiffier royal, Farges.
Notaires royaux, réfervés pour Néronde, Mrs. Genevrier, *doyen*; Jayet & Rouffet le jeune, tous procureurs.

Le fiege de la châtellenie royale eft à Néronde; l'audience s'y tient réguliérement le famedi de chaque femaine, qui eft le jour du Marché. Il y a quatre Foires dans l'année: le famedi de la premiere femaine de Carême, le 4 Mai; le famedi après la Nativité de N. Dame; le 18 Novembre. Cette derniere eft la plus confidérable des quatre.

NERVIEUX, bourg, paroiffe & feigneurie dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbrifon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Daoufteinc.
Vicaire, M. Lepin.
Seigneur, M. Chapuis de la Salle.
Juge, M. Relogue.
Capitaine-châtelain, M. Mattelin.
Procureurs, Mrs. Montginot, Jayet & Acloque.
Procureur fifcal, M. Chatelus.
Subftitut du procureur fifcal, M. Lattard.
Greffier, le fieur Champigny.
Huiffier, Marquis.

NETY, NETIS, *ou* NETIERS, village, prieuré & paroiffe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anfe, élection de Villefranche. Le prieur de St. Irenée de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. de la Roue, chanoine régulier du chapitre de St. Irenée de Lyon.
Seigneur, M. le comte de Montaigu, feigneur de la Chaife.

Ses officiers font les mêmes que ceux de la Chaife.

NEVERS, hameau de la paroiffe de Saint-Laurent-d'Oingt en Lyonnois, dépendant de la juftice d'Oingt.

Le feigneur & les officiers font les mêmes qu'à Oingt.

NEUVILLE, petite ville capitale du

Franc-Lyonnois, archiprêtré de Dombes, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le seigneur du lieu nomme à la cure & aux prébendes.

Curé, M. Gacon, licencié en droit, archiprêtre substitué de Dombes.
Vicaires, Mrs. Berrier & Lançon.
Prébendiers, Mrs. Ribier & Bodin.
GOUVERNEUR, M. le Duc de Lauzun.
Lieutenant du Roi, M. de Constant, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
DAME-MARQUISE, Madame la maréchale duchesse de Luxembourg.
Juge, M. Brac, avocat à Lyon.
Capitaine-châtelain, M Bachelard.
Lieutenant de Juge, M. Lambert.
Procureur fiscal, M. Fagon.
Substitut du procureur fiscal, M. . . . . .
Greffier, le sieur Garin.
Huissier, Briquet.
Syndic de la ville, M. Rouher.
Notaires royaux, Mrs. Garin, contrôleur des actes & exploits, & Colas, notaires réservés pour Neuville.
Autres Notaires royaux résidants à Neuville, Mrs. Lambert, Billion l'ainé & Billion le jeune.
Grenier à sel, *Receveur*, M. Gemeau.

Milice Bourgeoise.

Capitaine, M. Bachelard.
Lieutenant, M. Fagon.
Enseigne, M. Gemeau.
Sergents, les sieurs David, Meyrel, Prost, Chardon & Anicet.

Il y a quatre Foires par année : le vendredi avant la Purification ; le premier Mai, & les vendredis qui précedent les êtes de la Nativité de la Vierge, & celle de tous les Saints.

Il y a aussi deux Marchés par semaine le vendredi & le Dimanche.

NEUVILLE-SUR-AIN, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Treffort, élection de Bourg, justice de Château-Vieux. Le chapitre de Poncins nomme à la cure.

Curé, M. Vicaire.
Vicaire, M. Laporte.
Seigneur, M. Gaytor Mascranny de Château-Vieux-de-la-Bussiere.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Château-Vieux.

NEUVILLE-LES-DAMES, gros bourg, paroisse & chapitre noble de chanoinesses comtesses, dans la province de Bresse, archiprêtré de Sandran, justice du lieu qui s'exerce à Bourg, élection & du ressort du bailliage & siege présidial de Bourg. Le chapitre des dames comtesses nomme à la cure.

Curé, 1748 M. Pierre Soleymieux.
Vicaire, 1768 M. Brunard.
DAMES, Mesdames les chanoinesses de Neuville.
Juge, M. Jacques Dupuis, Avocat à Bourg.
Procureur fiscal, M. Gauthier le jeune, à Bourg.
Greffier, le sieur Ducloſt, à Bourg.
Châtelain, M. Cailliard, notaire à St. Julien-sur-Veyle.
Curial, M. Meurier, notaire à Châtillon-lès-Dombes, *notaire du chapitre.*

Le chapitre séculier de Mesdames les chanoinesses de Neuville, seigneur haut justicier de la paroisse, est composé de vingt prébendes canoniales, & les douze dames plus anciennes brevetées & non prébendées, participent aux distributions du chœur. On n'y a jamais reçu que de filles nobles : on fait preuve de la noblesse de son cinquieme & sixieme aïeul paternel, tant par filiation que par titres honorifiques ; & du côté maternel, il faut prouver la noblesse de sa mere, de son aïeul, & de son bisaïeul. M. l'Archevêque de Lyon est supérieur, & il a seul le droit d'accorder les brevets de chanoinesses comtesses dont le nombre n'est pas fixé.

Dignités du chapitre.

Doyenne, Madame Françoise de Tenay de St. Christophe; elle a portion double.
Chantre, Madame Charlotte de Brosses de Montfalcon.
Secrete, Madame Marie-Gabrielle de la Rodde.

Chanoinesses comtesses prébendées, Mmes.

Susanne Espiard d'Auxange.
Marie-Anne de la Rodde de St. Romain.
Louise de Noblet de Serrieres.
Jacqueline de Laurencin.
Anne-Angelique de Foudras.
Magdelaine de Froissard de Bersaillin.
Marguerite de Vallin.
Marie-Honoré de Vallin de Coppier, *Trésoriere.*
Marie-Gabrielle de Beaurepaire.
Elisabeth de Berbis.
Marie-Etienne de la Rodde.
Marie-Gab. de Charbonnier de Crangeat.
Marie-Charlotte de Charbonnier.
Marie-Antoinette de Damas.
Marie-Antoinette de Beaurepaire de Vincelles.
Claudine-Jeanne de Damas de Lugny, *Secretaire.*

Chanoinesses non prébendées, Mesdames

Marie-Françoise-Cath. de Charbonnier de Marillac.
Marie-Marguerite-Françoise de la Rodde de Charnay.
Marie-Catherine-Françoise de la Rodde de Romain.

Marie-Bernardine-Justine de Froissard de Bersaillin.
Marie-Louise-Gabrielle du Breul de Crûes de Ste. Croix.
Susanne Terrier de Mailliet.
Marie le Bascle d'Argenteul.
Marie-Claudine-Joseph du Breul.
Louise-Charlotte de Chastenay de Lanty.
Anne-Louise de Manthon.
Anne-Marie de Mont-d'Or.
Marie-Philiberte du Breul de Saconnay.

Chanoinesses en expectative reçues, Mesdames

Claudine-Bernardine de Manthon de Rosy.
Marie-Marguerite-Bernardine du Dreissier.
Lazare-Charlotte de Fontette.
Agnès-Esprit de Damas de Carmaillon.
Marie-Charlotte de Chastenay de Bricou.
Marie-Jeanne Legout de St. Seine.
Camille-Colombe de Charpin de Feugerolles.
Marie-Aimée le Preudhomme de Fontenoy.
Marie de Varennes.
Anne-Baptiste de Varennes.
Aumônier du chapitre, M. George-Simon Perrin. Le chapitre nomme la doyenne.
Mgr. l'Archevêque de Lyon & Madame l'abbesse de St. Pierre nomment alternativement à la dignité de chantre.
Madame la doyenne du chapitre de Neuville, & M. l'abbé d'Ambournay nomment alternativement à la dignité de secrete.

Chanoinesses d'honneur, Mesdames

De Bernard de Montessus.
De Laurencin de Beaufort.
Le Prestre de Chateaugiron.
De Rennel de l'Ecu.
De Malvin de Montazet.
De Polignac.

Il y a dans le bourg un marché le jeudi de chaque semaine, & quatre Foires dans l'année: le 4 Janvier; le 29 Avril; le 26 Juillet, & le 4 Novembre.

NEYROLLES, village en Bugey, annexe de Nantua, élection de Belley, justice de Nantua.
Vicaire, M. Machard.
Seigneur, M. le prieur de Nantua.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Nantua.

ST. NIZIER-D'AZERGUES, village, prieuré & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon; archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de la Porte & de Pramenoux. Le prieur du lieu nomme à la cure.
Prieur, M de Prisque de Latour-Servile.
Curé, M. Saint-André.
Vicaire, M. . . . .

ST. NIZIER-LE-BOUCHOUX, village & grande paroisse de Bresse, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, justice de S. Trivier en Bresse, du ressort du parlement de Dijon. Le prieur de Gigny nomme à la cure.
Curé, M. Pierre Joseph Regreffe.
Seigneur, M. le marquis d'Entragues.
Juge, M. Chanut.
Châtelain, M. Legrand.
Procureur fiscal, M. Lataud.
Greffier, le sieur Perron.
Il y a dans le bourg de la paroisse une masure appellée le château de Saint Nizier.
Seigneur, M. le marquis de Castries.
Juge, M. Dupré.
Châtelain, M. Belouze.
Procureur fiscal, M. Lesquier.
Greffier, le sieur Barel.

ST. NIZIER-DE-FORNAS, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de la châtellenie royale de S. Bonnet-le-Château, du ressort du bailliage de Forez. Le Prieur de S. Romain-le-Puy nomme à la cure.
Curé, M. Ferrandin.
Seigneur, le Roi.
Dame-engagiste, Mme. de Sassenage.
Les officiers sont les mêmes que ceux de S. Bonnet.

ST. NIZIER-DE-LESTRA, ancien prieuré de Bénédictins, dans la paroisse de Quincié en Beaujolois. L'Eglise est en ruine, & il n'en reste que le clocher.
Prieur, Dom Huchard.
Sacristain, Dom Moynat.

ST NIZIER-SOUS-CHARLIEU, *ou* DE TIGNY, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
M. l'Evêque de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Renard.
Vicaire, M. . . . .
Il y a dans cette paroisse un couvent de Cordeliers de l'Observance. Le Roi est seigneur en partie; le surplus dépend de la justice du Mont, & les officiers de Charlieu y exercent la justice.

NOAILLEUX, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, justice de S. Germain-Laval, du ressort du bailliage de Montbrison. Le prieur de Pommiers nomme à la cure. *Curé*, M. Cheminal.
Seigneur du clocher, M. le comte d'Albon.
Dame de la plus grande partie de la paroisse, Madame de Berthe.
Cette paroisse dépend de la châtellenie de St. Germain-Laval.

Les officiers sont les mêmes que ceux de St Germain.

NOAILLY-EN-DONZY, château & seigneurie en Forez, dont la justice s'exerce à Paneſſieres.

Seigneur, M. Perrin de Pouilly.
Juge, M. Rouſſet.
Lieutenant de Juge, M. Delorme.
Procureur fiſcal, M. Dechatelus, notaire à Pouilly.
Greffier, le ſieur Dufour.
Huiſſier, Morel.

NOAILLY-EN-ROANNOIS, village, prieuré & paroiſſe, partie en Forez, & partie en Bourgogne, archiprêtré & élection de Roanne, pour le tiers de la paroiſſe; du bailliage de Semur en Brionnois, pour le reſte qui eſt en Bourgogne. Le prieuré eſt à la nomination de l'abbé de Savigny, & le prieur nomme à la cure.

Prieur-ſeigneur, M. de Foudras de Beaulieu, de l'abbaye de Savigny.
Curé, M. Fournier.
Vicaire, M. Sargnon.
Prébendiers, Mrs. l'abbé Boiſſac, à Roanne, & Tiſſier, vicaire à S. Germain-l'Eſpinaſſe.

La haute, moyenne & baſſe juſtice ſur le bourg, avec la moyenne & baſſe ſur le reſte, appartiennent au prieur du lieu.

Officiers du Prieur.

Juge, M. Miviere, avocat à Roanne.
Procureur fiſcal, M. Dutreuil du Rhims.
Greffier, le ſieur Veillas.
Huiſſier, Rimoux.
Garde des bois, Rabety.
Procureurs poſtulants, Mrs. Duverger; Thevenard; Royer & Robillon.

La haute juſtice des cantons de la paroiſſe, où le prieur a la moyenne & la baſſe, dépend de la châtellenie de St. Haon-le-Châtel.

NOAILLY-LE-PETIT, ſeigneurie & chateau ſitué en la paroiſſe de Belmont, en Beaujolois.

Le ſeigneur & les officiers ſont les mêmes qu'à Nandax & & Boyer.

NOTRE-DAME DE BOISSET, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche. L'abbé de St. Rigaud nomme à la cure.

Curé, M. . . .

Cette paroiſſe dépend de la juſtice de Buſſieres.

NOTRE-DAME-DE-GRACES, nom d'une des maiſons des prêtres de l'Oratoire, ſituée dans le Forez, où il y a une penſion conſidérable.

Supérieur, le P. Pierre Magne.

NOTRE-DAME-DE-SORBIERS, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de S. Etienne, juſtice de la Tour-en Jarreſt. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Bochard.

LA NOUE, fief dans la paroiſſe de Pouilly-lès-Feurs, en Forez. Il appartient à M. Papon de la Noue.

NOVET, fief dans la paroiſſe de Chaleins, dans la principauté de Dombes. Il dépend du comté de Meſſimi, & appartient à M. Deſrieux de Meſſimi, procureur général au parlement de Dombes.

LA NOYRIE, fief dans la paroiſſe de Néronde en Forez. Il appartient à M. Chol de Clercy.

NUELLE, village & paroiſſe en Lyonnois, archiprêtré de l'Arbreſle, élection de Lyon, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon. Le ſeigneur de la paroiſſe nomme à la cure.

Curé, M. Bouvet.
Prébendier, M. Giraud.
Seigneur, M. le marquis d'Albon.

Ses officiers ſont les mêmes que ceux de Pontcharra.

NUIZIERE, fief dans la paroiſſe de Grandris en Beaujolois. Il appartient à M. Lievre.

NULIZE, village & paroiſſe, partie en Forez, partie en Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élection de Roanne pour le Forez, & de Villefranche pour le Beaujolois. Sa juſtice eſt la même que celle de Néronde, pour la partie du Forez, & que celle de Vandranges, pour ce qui eſt du Beaujolois. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Ronzy.
Vicaire, M. Delorme.
Seigneurs, M. de Chenevoux pour le Forez, & M. de Ferrus pour le Beaujolois.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Néronde & de Vandranges.

O

ODENAS, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection de Villefranche, juſtice de la Chaiſe. Le chapitre de St. Paul de Lyon & l'abbé de Belleville nomment à la cure en concurrence.

Curé, M. Champagny.

ODIEU, fief ſitué à l'Arbreſle, en Lyonnois. Il appartient à M. le marquis d'Albon.

OGEROLLES, ſeigneurie dans la paroiſſe de St. Romain d'Urfé, en Forez, unie à celle de Gennetines. Elle a donné ſon nom à une parcelle de la même paroiſſe, élection de Montbriſon.

OINGT, *ou plutôt*, YOINGT, petite ville murée, ſituée ſur le ſommet d'une

montagne, avec titre de vicomté, réuni à la seigneurie de Theizé, en Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. le vicomte d'Oingt nomme à la cure.
Curé, M. George de la Coste, archiprêtre substitué de l'Arbresle.
Seigneur-vicomte, M. Rique, écuyer, secretaire du Roi, à Lyon.
Juge, M. Prost, avocat à Lyon.
Lieutenant-Châtelain, M. Fornas, au bois d'Oingt.
Procureur fiscal, M. Valfort, au bois d'Oingt.
Greffier, le sieur Calemard le fils, à Villefranche.
Huissier, Mouchette.

La seigneurie ou vicomté d'Oingt s'étend aussi sur les paroisses de Theizé, Sainte-Paule, Moiré & Pouilly-le-Monial.

ST. OLIVE, *ou* ST. IRLIDE, bourg, paroisse & ancienne baronnie de la principauté de Dombes, archiprêtré de Dombes. Le chapitre de Tournus nomme à la cure. *Curé*, M. Roffat.
Seigneur-Baron, M. le comte de Varennes, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
Juge, M. Valentin, avocat à Trévoux.
Châtelain, M. Farbot le jeune.
Procureur fiscal, M. Michaille.
Greffier, le sieur Ruf.

LES OLMES, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice de St. Forgeux. Le Cellérier de Savigny nomme à la cure.
Curé, M. Augier.
Seigneur, M. le marquis d'Albon.
Ses officiers sont les mêmes que ceux de Pontcharra.

ORIGNY, château situé dans la paroisse de St. Leger en Roannois dans le Forez. Il appartient à M. le marquis de Couzan.

ORIOL, seigneurie dans le Forez.
Seigneur, M. de Nérestan.

ORLIENAS, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. L'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Romieu.
Seigneur, M. Robin, conseiller en la cour des monnoies de Lyon.
Juge, M. Bruyas, avocat à Lyon.
Capitaine-châtelain & Lieutenant de Juge, M. Rambaud l'aîné, notaire à Saint Laurent d'Agny.
Procureur fiscal, M. Rambaud le jeune, notaire à Mornant.
Greffier, le sieur Balley, notaire à Orlienas.
Huissiers, Girard & Villemagne.

L'ORME, village & seigneurie dans la paroisse de la Selle, annexe de Cleppé.
Seigneur, M. Montagne de Poncins, ancien officier aux Gardes françoises.
Les officiers sont les memes que ceux de Poncins.

ORNAISON, château dans la paroisse de Ronno, en Beaujolois. Il appartient à M. le comte de Foudras, du chef de Madame son épouse qui est de l'ancienne famille de Mont-d'or.

OUCHES, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice de St. André d'Apchon, du ressort du bailliage de Monrbrison. Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Frerejean.
Seigneur, M. le marquis de St. George.
Les officiers sont les mêmes que ceux de St. André.

OUILLY, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection & justice de Villefranche. Le prieur d'Arnas nomme à la cure.
Curé, M. Rousser.

OULLINS, *ou* ULLINS, annexe de la paroisse d'Irigny, & seigneurie en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. Roche, curé d'Irigny, y réside.
Seigneur, M. l'Archevêque de Lyon.
Juge, M. Prost de Royer, à Lyon.
Procureur fiscal, M. Morel l'aîné.
Greffier, le sieur Dupont.
On a construit & établi depuis peu dans cette paroisse au port de Pierre-Benite une Verreriere aussi remarquable par la grandeur que par la régularité des Bâtiments. Deux cents personnes y sont occupées.
Directeur & Entrepreneur, M. Esnard, à Pierre-Benite. *Caissier*, M. Jouve.

OUROUX, *ou* SAINT ANTOINE-D'OUROUX, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, justice de Beaujeu pour les trois quarts de la paroisse, & pour le reste, de celle d'Arcisse. Le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Guillin Dumontet.
Il y a quatre foires dans l'année : le 17 Janvier, à la mi-carême; le mardi de la Pentecôte; & le jour de l'octave de St. Barthelemi.

OUROUX. C'est un territoire considérable de la paroisse d'Agnereins en Dombes, où est située une chapelle qui étoit anciennement la mere Eglise d'Agnereins.
Seigneur, M. le comte de Montbrian.
Ses officiers sont les mêmes qu'à Montbrian.

PA

PAILLAREST, paroisse en Forez, diocese de Vienne, archiprêtré de Bourg-Argental, élection de St. Etienne, du ressort du bailliage de Montbrison. Le prieur d'Ampuragny en Vivarais nomme à la cure.
Curé, M. Devaux-de-Pleiné.
Vicaire, M. Manoa.
Seigneur, le Roi.
Seigneur-engagiste, M. de Riboulet d'Arsenenche.
Juge, M. Chabert,
Châtelain, M. Descombes.
Procureur fiscal, M. Fontbonne.

LE PALAIS, château & seigneurie dans la paroisse & près de la ville de Feurs, en Forez.
Seigneur, M. Delurieux.
Juge, M. Relogue, Avocat.
Procureur fiscal, M. Chatelus.
Greffier, le sieur Dupont.
Huissier, Paul Hermite.

ST. PAL EN-CHALANCON, bourg, paroisse, château fort & seigneurie dans le Forez, diocese du Puy, en Vélay, archipretré de St. Paulien, élection de Montbrison, justice du lieu pour une partie, & de la châtellenie royale de St. Bonnet-le-Châtel, pour une autre; la justice du lieu est du ressort du bailliage de Montbrison. Les Bénédictins de la Chaise-Dieu nomment à la cure.
Curé, M. Fraisse.
Vicaires, M. Terrasse, & M. Fabre.
Seigneur, M. le comte de Besse de la Richardie, Ecuyer.
Juge, M. Bouchet, avocat en parlement.
Lieutenant de Juge, M. Ribeyron.
Procureur fiscal, M. Sigean pere, notaire à Usson.
Greffier, le sieur Gardon.
Subdélégué de M. l'Intendant, M. de Vissaguet du Bouchet, seigneur de Chomelis & de Felines.

Depuis le jour de Ste. Catherine en Novembre jusqu'au mercredi des Cendres, il y a des Marchés assez fréquentés.

LA PALLUD, château & seigneurie en Beaujolois, paroisse de Quincié.
DAMES, les Religieuses de Chazaux de Lyon.
Juge, M. Pressavin.
Procureur fiscal, M. Testenoire.
Greffier, le sieur Durand. Le greffe dépend de la prévôté de Perreux.

PALOGNIEU, village, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison. La haute justice dépend de la baronnie de Couzan; les moyenne & basse sont à M. Punctis Delatour, dont les officiers sont tenus de prêter serment entre les mains du seigneur-baron de Couzan, ou de son juge. Le prieur de Montverdun nomme à la cure.
Curé, M. Mangavel.
Seigneurs, M. de Luzy-Couzan pour la haute justice, & M. de Punctis Delatour pour la moyenne & basse justice.

PANESSIERES, gros bourg & paroisse partie en Forez & partie en Beaujolois, où s'exerce la justice de la prévôté & châtellenie royale de Donzy, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne pour la partie qui est en Forez, & élection de Villefranche pour la partie qui est en Beaujolois. Le prieur de Montrotier nomme à la cure.
Curé, M. d'Antoine.
Chapelain de la chapelle de Monchal, M. Coquar.
Seigneur-engagiste, M. le marquis de la Riviere.
Juge, M. Joubert, avocat en parlement.
Substitut du proc. du Roi, M. Delorme, avocat à Panessieres.
Greffier, M. Rousset, notaire royal à Panessieres.
Commis-Greffier, M. Duforest, notaire à Panessieres.
Huissier ordinaire, Pergault.
Bureau de la marque des toiles. Commis, le sieur Desverney de Marcillac.

PARIGNY, village & paroisse en Beaujolois, archiprêtré de Roanne, election de Villefranche, justice d'Ailly. Le sacristain de Clugny nomme à la cure.
Curé, M. Barbier.
Seigneur, M. Léonard Bourlier de Parigny.

Les officiers sont les mêmes que ceux d'Ailly.

PARMILIEUX, paroisse située en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection de Vienne, justiee de la Balme, qui s'exerce à Vienne, du ressort du parlement de Grenoble. Le prieur de Saint Irenée de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Jauffret, prieur de Vaux.
Seigneur, M. le comte de la Tour de Boulieu, ancien capitaine de cavalerie, & chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

Les officiers sont les mêmes que ceux de la Balme.

PASSINGES, fief situé dans la paroisse de Fourneaux, en Beaujolois. Il appartient à M. le marquis de Sarron.

PASSINS, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection & justice de Vienne. Le chapitre de Saint Chef nomme à la cure.
Curé, M. Vincent.
Seigneur, M. de Quinsonas, président au parlement de Grenoble.

Juge, M. Giranton.
Châtelain, M. Thevenet.
Lieutenant de Juge, M. Pey.
Procureur fiscal, M. Blanchet.
Greffier, le sieur Pecoud.

Il y a dans cette paroisse un beau château & fief qui appartient à Monsieur d'Audiffret, commandant à Briançon & dans le Briançonnois.

PAVESIN, village, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré & élection de St. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le doyen de St. Pierre de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Etienne Acarias.
Vicaire, M. Dhantoine.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon, & les Chartreux de la chartreuse de Sainte Croix.
Juge des Chartreux, M. Bruyas, avocat à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Chorel, à Saint Paul en Jarrest.
Procureur fiscal, M. Guigonnan, avocat à Condrieu.
Greffier, le sieur Coupat.
Huissier, Bay.

Les officiers de Mrs. les comtes sont les mêmes que ceux du comté.

ST. PAUL-D'EPERCIEU, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, justice de Cleppé. Les Bénédictins de Clugny nomment à la cure.
Curé, M. de Bansiere.
Seigneur-engagiste, M. le chevalier de Thelis, officier aux Gardes Françoises.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Feurs.

ST. PAUL-DE-VARAX, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, justice du comté de Varax, dont St. Paul est le chef-lieu, du ressort du parlement de Dijon. Le chapitre de S. Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Joseph Cartelier.
Seigneur, M. de Rivérieulx de Varax.
Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Berard.
Curial, M. Fremion, notaire.
Procureur fiscal, M. Bailly, procureur à Bourg.
Greffier, le sieur Euget, proc. à Bourg.
Huissier, Maire.

Il y a six Foires dans l'année : le 7 Janvier; le 26 Mars; le 22 Mai; le 14 Juillet; le premier Septembre, & le 18 Novembre.

ST. PAUL-DE-VÉZELIN, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice de S. Maurice-en Roannois & de Vézelin, du ressort du parlement de Paris. L'archiprêtre de Roanne nomme à la cure.

Curé, M. Chaigne.
DAME, Mme. la comtesse de la Feuillade.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Roanne.

ST. PAUL-D'UZORE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & justice de Montbrison & de Chalain d'Uzore. Le prieur de Montverdun nomme à la cure.
Curé, M. Vonette.

ST. PAUL EN CORNILLON, village, prieuré & paroisse dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, élection de Montbrison, justice de la baronnie de Cornillon. Le prieur de Firminy nomme à la cure.
Curé, M. Charet.
Seigneur, M. le baron de Riverie.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de la baronnie de Cornillon.

ST. PAUL, ou NOTRE-DAME DU SOU, village & ancienne Eglise qui étoit paroissiale, & qui est aujourd'hui seulement succursale de Lacenas en Beaujolois, dépendant de la seigneurie du Sou.
Chapelain perpétuel, à la nomination des seigneurs du Sou, M. Lacoste.

ST. PAUL-EN-JARREST, bourg, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré & élection de St. Etienne, du ressort de la sénéch. de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Jean Brachet, archiprêtre de St. Etienne.
Vicaire, M. Brachet, neveu.

La seigneurie de St. Paul-en-Jarrest, dépend du comté de Lyon; le reste dépend du marquisat de St. Chaumond, de la justice de Senevas, &c.

STE. PAULE, village & annexe de la paroisse de Saint-Laurent d'Oingt, en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Farjat.
Seigneur, M. Rique, vicomte d'Oingt.

Les officiers sont les mêmes que ceux d'Oingt.

ST. PAULIEN, petite ville du diocese du Puy, qui a donné son nom à un archiprêtré composé de quarante-quatre paroisses. Il y en a dix en Forez.

LES PEISSES, fief situé dans la paroisse d'Orlienas en Lyonnois. Il appartient à M. Mermier, Trésorier de France honoraire.

PELUSSIEUX, ancien château & fief dans la paroisse de Salvizinet, en Forez. Il appartient à M. le Marquis de Saint-George.

PELUSSIN, village & paroisse dans le Forez, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de Saint Etienne, justice de Virieu, Maclas & Condrieu. L'abbé de St. Pierre de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Barjon.

LE PERAY, château & fief dans la paroisse de St. Symphorien-de Lay, en Beaujolois. Il appartient à Mme. Thomé de St. Cyr.

PERCIEUX SUR SAINT TRIVIER, village & paroisse en Dombes, archiprêtré de Sandran, élection de Trévoux, justice de la baronnie de St. Trivier en Dombes. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M Blin.
Seigneur, M. Tavernost, avocat gén. au parlement de Dombes.
Juge, M Degraite, avocat à Trévoux.
Juge d'appel, M. Valentin, avocat à Trévoux.
Châtelain, M. Guillaume de Romanans.
Procureur fiscal, M. Chuinague, proc. à Trévoux.
Greffiers, les sieurs Favre, à Châtillon-lès-Dombes, & Ruf à Trévoux.

LES PERICHONS, château & seigneurie dans la paroisse de Poncins, en Forez.

Seigneur haut-justicier de toute l'étendue des Périchons, M. Montagne de Poncins, ancien officier aux Gardes Franç.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Poncins.
Madame des Perichons a la moyenne & basse justice du canton où est situé son château.

PERIGNEUX, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Miribel. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Regnier.
Vicaire, M. Moncoudiol.
Seigneur, M. le marquis de Pons.
Juge, M. Bouchetal.
Procureur fiscal, M. Gleise.

PERONNAZ, village & paroisse en Bresse, archiprêtré, élection & justice de Bourg. L'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Cocon.
Vicaire, M. Lançon.
Seigneur, le Roi.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Bourg.

PEROUGES, petite ville & paroisse de Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection & du ressort du bailliage de Bourg. M. l'abbé de Clugny nomme à la cure.

Curé, M. Favre-Mollod.
Prébendier, M. Balichard qui fait les fonctions de vicaire.
Seigneur, M. le marquis de Meximieux, ancien officier aux Gardes Françoises.
Juge, M. Valat.
Châtelain, M. Baret.
Procureur fiscal, M. Vanet.
Greffier, le sieur Beaublez.
Il y a un Marché tous les samedis, & une Foire le samedi après la S. Martin.

PEROUSE, (la) fief en toute justice qui s'exerce à Bourg, situé dans la paroisse de Dommartin, & dépendant de la terre & marquisat de Bagé le-Châtel, en Bresse. Il appartient à . . .

PEROUSE, château avec moyenne & basse justice, dans la paroisse de Montracol en Bresse.

Seigneur, M. de Boutsat de la Perouse.
Juge, M. Dupuis.
Procureur fiscal, M. Obrien.
Châtelain, M. Ceresiat.
Greffier, le sieur Duclos à Bourg.

PERREUX, petite ville très ancienne, & troisieme prévôté du Beaujolois, à trois quarts de lieue de Roanne, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche. Le sacristain de Clugny nomme à la cure.

Curé, M. Chatelain d'Essertines.
Vicaires, Mrs. Chevrot & Dufour.
Hôpital, le curé, le juge & le procureur fiscal sont les directeurs-nés de cette maison.
Supérieure, Madame Simonet.
La prévôté de Perreux comprend la paroisse de Perreux & une partie de celle de Parigny.
Capitaine-châtelain, M. Chavron, avocat en parlement.
Procureur fiscal, M. Varinard, Descotes.
Greffier, le sieur Simonin.
Commis-greffier, le sieur Cailloux.
Procureurs, Mrs. Varinard l'aîné, Vialon, Dufour, & Varinard Descotes.
Notaires, Mrs. Varinard l'aîné & Dufour, réservés pour la ville; M Louis Varinard, & M. Vialon, réservés pour Perreux.

LE PERRON, château & fief en Lyonnois, dans la paroisse d'Ouillins. Il appartient à l'Hôpital général de la charité & Aumône de Lyon.

Juge, M. Burtin fils, écuyer, avocat à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Gayet l'aîné, notaire à St. Genis Laval.
Procureur fiscal, M. Martin, procureur à Lyon.

LE PETIT-PERRON, maison en franc-aleu, en Lyonnois, qui appartient à M. Fabre.

PESSELAY, fief dans la paroisse de S. Symphorien-de Lay, en Beaujolois. Il appartient à M. Durand.

PEYRIA & GYRIA, village & annexe de Vologniat en Bugey, élection de Belley, justice de Montréal.

Vicaire, M. Vollard.

PEYZIEUX, village & paroisse dans la province de Dombes, archiprêtré de Dombes, justice de la Bâtie, du ressort de la chambre des requetes du parlement de Trévoux. M. l'Archevêque de Lyon

nomme à la cure. *Curé*, M. Aymeric.

Seigneur, M. de la Tour-Videau, proc. général du parlement de Grenoble.

Juge, M. Degraire, avocat à Trévoux.

Châtelain, M. Murillon not à Thoissey.

Procureur fiscal, M. Michaille, proc. à Trévoux.

Greffier, le sieur Ruf, à Trévoux.

PIERFITTE, château tombé en ruine dans la paroisse d'Ambierle.

Seigneur, M. de Nompere, chevalier, seigneur de Champagny.

Procureur fiscal, M. Payre.

Greffier, le sieur Maret.

Procureurs postulants, Mrs. Thevenard, Romain & Caquet.

LA PIERRE, château dans le Beaujolois sur l'Ardiere. Sa justice comprend la paroisse de Durette.

DAME. Madame de Vocance veuve de feu M. de Vocance, capit. de cavalerie.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Beaujeu.

LA PIERRE, château & seigneurie en Forez, dans la paroisse de Chazelles-sur-Ladvieu.

Seigneur, M. Allard, écuyer, à Montbrisf.

Juge, M. de Bussy.

Procureur fiscal, M. Morel de la Combe.

PIERRE-FILLANT, château & fief dans la paroisse de Cogny en Beaujolois. Il appartient à M. Darod de Pierre-Fillant.

PIERRE-FITTE, ancien château & fief dans la paroisse de Ronno, en Beaujolois. Il appartient à M. Bissuel de Thisy.

ST. PIERRE DE BŒUF, village & paroisse dans le Forez, diocese de Vienne, archipretré de Condrieu, élection de St. Etienne. Le chapitre de St. André-le-Bas de Vienne, nomme à la cure.

Curé, M. Journel.

Vicaire, M. de Pilhes.

Cette paroisse dépend de la justice de Malleval.

ST. PIERRE-DE-CHANDIEU, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & du ressort du bailliage de Vienne. M. l'abbé de Breves, chanoine de l'Eglise de Vienne, & vicaire général, nomme à la cure.

Curé, M. Lhuiller, archipr. de Meyzieu.

Vicaire, M. Germon.

Seigneur, M. le marquis de Marcieu, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur de la ville & arsenal de Grenoble.

Juge, M. Fournier, avocat à Vienne.

Lieutenant de Juge, M. Boutier, avocat à Vienne.

Procureur jurisdictionnel, M. Rapet, procureur à Vienne.

Greffier, le sieur Chabrou, procureur à Vienne.

Le château de Laigue, situé dans cette paroisse, & qui appartient au même seigneur, a des officiers de justice particuliers.

Châtelain, M. Ladreve, notaire royal.

Lieutenant de Châtelain, M. Thomas, notaire royal à Chandieu.

Greffier, le sieur Deschamps, à Chandieu.

ST. PIERRE LA-NOAILLE, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, diocese de Macon, archiprêtré de Charlieu; élection de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. l'Eveque de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Bernaud. *Seigneur*, M. Mareft.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Charlieu.

ST. PIERRE-LA-PALLU, village dépendant de la baronnie de Savigny, & annexe de Chevinay, en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Vicaire M. Bouchet.

Seigneur, M. François de Clugny, en sa qualité d'abbé de Savigny.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de l'Arbresle.

ST. PIERRE-LAVAL, paroisse dans le Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. *Curé*, M. Roseau.

Seigneurs, Mrs. de Levis-Château-Morand; de la Tour, premier président & intendant de Provence; Brunet d'Evry.

Juge, M. Gontier Jobert.

Lieutenant de Juge, M. Durand.

Procureur fiscal, M Coirre Degoutte.

Greffier, le sieur Robillon.

ST. PIERRE LE-VIEUX, village & paroisse, diocese de Mâcon, élection de Villefranche, partie en Beaujolois, justice de Belleroche, partie en Maconnois, justice de Château-Tiers. L'abbé de Clugny nomme à la cure.

Curé, M. Robion.

PIERREUX, château & fief dans la paroisse d'Odenas, en Beaujolois. Il appartient à M. de la Salle Vigoustet.

PILHERBE, fief sans justice dans la paroisse de Fleurieu. Il appartient à Mademoiselle Maillard.

LA PILLONIERE, château & fief dans la paroisse de S. Lager en Beaujolois. Il appartient à M. le président de Charezieu.

LE PIN, ancien château & fief dans la paroisse de Morancé en Lyonnois. Il appartient à M. le comte de Chaponay.

LA PINEY, fief dans la paroisse de S. Symphorien de-Lay, en Beaujolois. Il appartient à M. Buron.

PINEY, village & paroisse en Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, justice de Néronde. Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. Pollet.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Néronde.

PIVOLAY, maison & fonds nobles & allodiaux, avec droit de garenne dans ses dépendances, dans la paroisse de Chaponost en Lyonnois. Il appartient à M. de Sugny, conseiller honoraire, à Lyon.

LE PIZAY-SUGNY, château & seigneurie dans la paroisse de Saint-Jean-d'Ardieres, en Beaujolois. Sa justice comprend une partie de cette paroisse & le canton de S. Ennemond de la paroisse de Cercié.

Seigneur, M. Sabot de Sugny, président en la cour des monnoies & lieutenant particulier, assesseur criminel en la sénéchaussée & présidial de Lyon.
Lieutenant, M. Tattu.
Procureur fiscal, M. Chevost.
Greffier, le sieur Lagrange.

LA PLACE, château & seigneurie en Beaujolois, dans la paroisse de l'Agrele.
Seigneur, M. le marquis de Foudras-Courcenay.
Juge, M. Thivend le pere.
Vice-gérent, M. Thivend de la Salletiere.
Procureur fiscal, M. Michel, not. à Thisy.
Greffier, le sieur Pierre Deville de Satandras.
Huissiers, Hugue & Ronzieres.

La justice s'exerce au bourg de l'Agrele, les lundis.

LA PLACE, château & fief dans la paroisse de S. Julien-la-Vestre, en Forez. Il appartient à M. Chassaing du Crozet.

LA PLACE, fief & belle maison avec rente noble dans la paroisse de Ville-sur-Jarniost, en Beaujolois. Il appartient à M. de Riverieulx de Varax l'aîné.

LA PLAGNE, hameau situé dans la paroisse de Bully en Lyonnois. Il dépend, pour la moyenne justice, du doyenné de Teilan.

LA PLAIGNE, fief situé dans la paroisse de Dracé-le-Panoux, en Beaujolois. Il appartient à M. le comte de Montbrian, chevalier d'honneur au parlement, grand bailli d'épée, & commandant de Dombes.

PLAMBEAU, fief situé dans la paroisse de Lissieu en Lyonnois. Il appartient à M. de Riverieulx de Varax.

PLANFOI, village & annexe de la paroisse de S. Etienne en Forez, justice de Rochetaillée.

PLANTAY, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg, justice du comté de Boulignieux, du ressort du bailliage & présidial de Bourg. M. l'abbé de Clugny nomme à la cure.
Curé, M. Gonard.
Seigneur, M. le comte de Flamarens, grand louvetier de France, mestre de camp, & colonel du régiment de la Reine, Dragons.
Juge, M. Midan l'aîné, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Fremion, notaire à Saint-Paul-de-Varax.
Procureur fiscal, M. Gauthier le jeune, procureur à Bourg.
Greffier, le sieur Decrozo, procureur à Bourg.

PLANTIGNY, château & fief situé en la paroisse de Denicé-sous-Montmelas. Il appartient à M. de Ferrus.

PLUVY, fief dans la paroisse de St. Symphorien-le-Château, en Lyonnois. Il appartient à M. Decourt de Pluvy.

LA POIPE, fief situé dans la paroisse d'Amareins en Dombes. Il appartient à M. Bordeaux de Lurcy.

POLEYMIEUX, village, paroisse, seigneurie & gruerie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du ressort de la sénéch. de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Donnet, archiprêtre substitué des Suburbes.
Seigneur, M. le comte de Laurencin, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.
Juge gruyer, M. Prost, ancien échevin avocat à Lyon.
Châtelain, M. Brunet le cadet, négociant de Lyon.
Lieutenant de juge, M. Garin, notaire royal à Neuville.
Procureur fiscal, M. Poncet, bourgeois à Lyon.
Greffier, le sieur Rozier, notaire royal à Chasselay.
Huissier, Theve, à Lyon.

ST. POLGUE, bourg, paroisse, château & seigneurie en Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice du lieu, du ressort du bailliage de Montbrison. Le prieur de Pommiers, & la prieure de Marcigny nomment alternativement à la cure.
Curé, M. Coste.
Seigneur, M. le comte du Bourg Saint-Polgue.
Juge, M. Fialin, notaire à Cremaux.
Procureur fiscal, M. Barret, notaire à S. Maurice.
Greffier, le sieur Fresseney.

Il y a huit Foires assez fréquentées: le 5 Février, jour de Ste. Agathe; à la mi-Carême; le lendemain des fêtes de Pâque & de Pentecôte; le 25 Juillet; le 10 Août; le 28 Octobre; le 30 Novembre.

POLLET, château & fief dans la paroisse de Beligny, en Beaujolois. Il appartient à Mme. la duchesse de Luxembourg.

POLLIONAY, bourg, paroisse & baronnie en Lyonnois, archiprêtré de Cour-

zieux, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le seigneur du lieu nomme à la cure.
Curé, M. Coudour.
Prébendier de Notre-Dame de Lorette, M. Ferriere.
Seigneur, M. le marquis de Loras.
Juge, M. Brac le fils, avocat à Lyon.
Capitaine-châtelain, M. Julien, proc. à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Bouchard, not. royal à la Tour de Salvagny.
Procureur fiscal, M. Ducreux l'aîné, not. à Vaugneray.
Greffier, le sieur Després l'aîné, notaire à Grezieu-la-Varenne.
Huissier, Charbonne, à Izeron.

La baronnie de Pollionay comprend toute la paroisse.

Il y a quatre Foires dans l'année : le 22 Janvier ; le 6 Mai ; le 26 Juillet ; le 29 Novembre.

POMEYS, village & annexe de la paroisse de S. Symphorien-le-Château, en Lyonnois, du ressort de la sénéch. de Lyon. *Vicaire*, M. Cravy.

POMMIERS, bourg, prieuré, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, du ressort du bailliage de Montbrison.

L'archiprêtré de Pommiers comprend trente-deux paroisses & cinq annexes, toutes au-delà de la Loire & dans le Forez.
Archiprêtre, M. Puy, curé de Cervieres.
Archiprêtres substitués, M. Belin, curé de Bussy. M. . . . .

Il y a à Pommiers un prieuré de Bénédictins de l'ordre de Clugny. Le prieur de Nantua nomme au prieuré qui est en commende.

Le prieur commendataire nomme à la cure de Pommiers alternativement avec le prieur de Cleppé. Il nomme encore aux bénéfices claustraux de sacristain & de chamarier.
Seigneur prieur-commendataire, M. Daniel Durand, vicaire-général du diocese d'Alech, chanoine de Saint Quentin en Picardie.
Prieur-claustral, Dom Ducrozet de Cumignat.
Sous-Prieur, Dom Morel.
Mansionnaire, Dom Gautier.
Chamarier, Dom Bourdon.
Sacristain, Dom Salles.
Procureur, Dom Despiney.
Religieux, Dom Joachim Rollet ; Dom François de Berchoux; Dom Berrichon.
Curé, M. Terrier.
Juge, M. Beringen.
Procureur fiscal, M. Rajat.
Greffier, le sieur Jean Mure, à Saint-Germain-Laval.

Il y a une Foire célebre, le 29 Juin.

POMMIERS, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Crozatier.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon, à cause de l'Isle-Barbe.

PONCIÉ, beau château, fief & seigneurie dans la paroisse de Fleurie, en Beaujolois.
Seig. M. le comte de Damas d'Audour, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
Juge, M. Bertin du Villars, avocat & échevin à Lyon.
Lieutenant, M. Daigueperse.
Procureur fiscal, M. Crampone.
Greffier, le sieur Durand à Beaujeu.
Huissier, Vivier à Belleville.

PONCINS, ville & paroisse en Bugey, avec titre de baronnie, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice de la baronnie qui s'exerce à St. Rambert. La justice d'appel ressortit nuement au parlement de Dijon. Le chapitre du lieu nomme à la cure. *Curé*, M. Vaurin.

Il y a un chapitre composé d'un doyen, & de trois Chanoines.
Doyen, M. Champion.
Chan. Mrs. Bayla, Baron & Eymoney.

Il y a aussi une confrairie de pénitents.
Seigneur, M. Quinson de Poncins.

Les officiers de la châtellenie sont les mêmes que ceux de St. Rambert.
Juge d'appel, M. Brun.
Lieutenant de Juge, M. Jarrin.
Châtelain, M. Moiret.
Procureur fiscal, M. Baron.
Greffier, le sieur Juranon.

Il y a un Marché tous les lundis, & six Foires dans l'année : le 29 Janvier ; le lundi de la Passion ; le lundi après la Trinité ; le 31 Juillet ; le 25 Septembre ; le 13 Novembre.

PONCINS, bourg, paroisse, seigneurie dans le Forez, avec un château sur les bords du Lignon, archiprêtré & élection de Montbrison. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Forest.
Seigneur, M. Montagne de Poncins ; ancien officier aux Gardes Françoises.
Juge châtelain, M. de Chatelus, notaire à Pouilly-les-Feurs.
Proc. fiscal, M. Mondon proc. à Feurs.
Greffier, le sieur Jacquet, à Naconne.

M. Montagne de Poncins est aussi seigneur d'un fief situé dans la paroisse de St. Cyr-les-Vignes & appellé le *Cognier*, où il y a une directe & un beau château.

Il y a une Foire dans ce Bourg, le 6 Juin, jour de St. Claude.

PONTCHARRA, bourg considérable de

la partie de St. Loup en Lyonnois, où s'exerce la justice du marquisat de St. Forgeux, tous les lundis non fériés, & qui comprend les paroisses de St. Loup, St. Romain-de Popey; Ancy, les Olmes, Sarcey, Nuelles, le Chateau de la Grange, Persanges, Ladvieu dans la seigneurie de Savigny, & partie de Tarare.

Seigneur, M. le marquis d'Albon.

Ses officiers sont les memes que ceux de St. Forgeux.

Notaire, M. Truchet.

Il y a une chapelle & une commanderie qui appartient à Mrs de Saint Antoine de Lyon.

On y tient un Marché tous les lundis, & cinq Foires dans l'année : le 17 Janv. le 6 Mai : le 26 Juillet ; le 31 Août ; & le 18 Septembre.

PONT-DE-VAUX, petite ville en Bresse, avec titre de duché, archipretré de Bagé, élection de Bourg, généralité de Dijon. Le seigneur du lieu nomme à la cure.

Eglise collégiale & paroissiale.

Doyen Curé, M. Piret, docteur en théol.

Chantre, M. Temporal, licencié en droit canon.

Sacristain, M. Guichelet, Syndic & receveur du chapitre.

CHANOINES, *Messieurs*

Curaillat, Gonet, Fourchet, *vicaire*; Mercier, *vicaire*; Drevet.

Secretaire du chapitre, M. Deydier pere, notaire royal.

Le seigneur du lieu nomme à toutes les prébendes, & le doyen a le droit de donner les visa

Cordeliers. Le P. Girautru, docteur de Sorbonne. *Gardien*. Le P. Reignier, bachelier, *Custode*.

Ursulines, Mme. de Choin, *Supérieure*. Mme. du Villard, *Assistante*. Mme. de la Rippe, *Dépositaire*. M. de Valadoux, *Aumônier*.

Hôtel-Dieu.

Madame Berthet; *Supérieure*.

M. Pion, *Aumônier*.

M. de la Cottiere, *Chapelain*.

M. Vibert, doct. de Montpellier, *Méd.*

M. Bajat, *Chirurgien*.

Recteur honoraire & perpétuel, M. Louis-Alexandre-Catherine Duport de Montplaisant, présidenr à mortier honoraire au parlement de Dijon.

Recteurs, Mrs. Witon, bourgeois, Gaude, négociant.

Secretaire, M. Berthet, notaire royal.

Charité & Aumône générale.

Recteur, M. Piret, doyen-curé.

Trésoriere des pauvres, Madame Dupré de l'Assurange.

Pénitents du Confalon.

Recteur, M. Ruffin de Montby.

Vice-recteur, M Dupré de l'Assurange, doyen des conseillers du parlement de Dombes.

Aumônier, M. Gonet, chanoine.

Receveur, M. André, fils cadet, négoc.

Secretaire, M. Berthet, notaire royal.

DAME, Madame Louise Benigne de Beaufremont, épouse de M. le prince de Listenois, lieutenant général des armées navales.

GOUVERNEUR DE LA VILLE, M. Borjon de Scellery.

Lieutenant de Roi, M. Ruffin de Montby.

Justice de Pont-de Vaux.

Juge, M. Bouchard, avocat.

Lieutenant de Juge, M Curvat, avocat.

Procureur fiscal, M. Guichellet, avocat.

Bailli châtelain, M Vallier.

Greffier & Curial, M. Gronier.

Sergent, le sieur Mouraud.

Procureurs du Siege, Mrs. Vernette, doyen; Temporal; Giraud; Pomathio; Joubert, fils ainé, synd. Duchesneau; Poisat; Renard; Deydier fils ainé.

Maison de Ville.

Syndics, Mrs. Giraud, notaire royal; Bergier, négociant.

Procureur de Police, M. Bergier, avoc.

Receveur de la Ville, M. Vernette, notaire royal.

Secretaire du bureau, M. Berthet, notaire royal.

Peseur juré de la ville, le sieur Chapui.

Il y a douze Foires dans l'année : la veille des Rois ; le Mardi gras, Foire franche pour les chapons & la volaille engraissée ; le mercredi de la mi Careme, le lundi après Quasimodo, Foire franche, principalement pour les bœufs gras ; la veille de l'Assension ; la veille de la Fête-Dieu ; le 26 Juillet ; le 26 Août : le 4 Octobre, Foire franche pour les chevaux ; le 29 Octobre, le 13 Décembre, Foire franche pour les cochons gras ; la veille de Noël.

PONT-DE-VEYLE, ville & paroisse de Bresse, archipretré de Dombes, élection de Bourg en Bresse, justice du comté, du ressort du bailliage de Bourg, & par appel, du parlement de Dijon. Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Bochi, licencié en droits civil & canonique.

Vicaires, Mrs. Jean-Philibert Vallet, &

Cl. Valet qui dessert l'annexe de Layz.
Seigneur, M. le comte d'Esclignac.
Juge & châtelain, M Rivet, avocat.
Procureur fiscal, M Dumas.
Greffier, le sieur Charles Rivet.
Il y a deux Marchés par semaine : le lundi & le vendredi ; & quatre Foires dans l'année : le 19 de Novembre ; le 5 Février ; le 6 juin ; le 14 Septembre.

PONT-IMPERAT, village & seigneurie, dans la paroisse d'Usson, moitié en Forez, moitié en Vélay. La partie qui est en Forez forme une seigneurie.
Seigneur, M. Richard.
Juge, M. Mosnier, notaire à Craponne.
Lieutenant, M. Sigean, notaire.
Procureur fiscal, M. Bernard.
Greffier, le sieur Morin.

LE PONTHET, fief & château dans la paroisse d'Aibigny en Bresse. Il appartient à M. Ruffin de Lozier de Montby.

LA PORTE, château & seigneurie dans la paroisse de St. Nizier d'Azergues, en Beaujolois.
Seigneur, M. de la Porte, chevalier de St. Louis.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Beaujeu.

LA PORTE, fief dans la paroisse de Paillarest en Forez. Il appartient à M. le baron de Beaudinier de Lestange.

PORTES, (chartreuse de). Cette chartreuse, située au nord de la paroisse de Benonce en Bugey, est la troisieme maison de l'ordre des Chartreux Elle a le domaine des Montagnes des Portes, dont Josserand Archevêque de Lyon lui accorda l'investiture au commencement du onzieme siecle.

POUILLY-EN ROANNOIS, *ou* LES NONNAINS, village, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré, élection & justice de Roanne, où est unie la châtellenie de St. Haon, du ressort du parlement de Paris. L'abbesse de St. Menhoud nomme à la cure.
Curé, M. Valence.
DAME, Mme. la comtesse de la Feuillade.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Roanne.

POUILLY-LE-CHATEL, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection & du ressort de la prévôté de Villefranche. L'abbé de Clugny, comme doyen de Limans, nomme à la cure.
Curé, M. Germain.

POUILLY-LE-MONIAL, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection & du ressort de la sénéchaussé de Lyon, justice de Liergues, de Jarniost & d'Oingt. Le prieur de Montverdun nomme à la cure.
Curé, M. Gonnin.
Seigneur, M. Moynat, trésorier de France.

POUILLY-LES FEURS, petite ville murée, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne. Les Religieux de Clugny nomment à la cure.
Curé, M. Bartholin.
Seigneurs, les Bénédictins de Clugny.
Juge, M. P[illegible].
Procureur fiscal, M Relogue, avocat.
Greffier, le sieur Châtelus.
Huissier, Paul Hermite.
Procureur, M. Relogue.

POUILLY-SOUS CHARLIEU, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Charlieu, justice de Perreux, du Poyet & de Montrenard. M l'Evêque de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Etaix.
Vicaire, M. Torel.

POULE, bourg & paroisse, château & seigneurie en Beaujol. diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élec de Villefranche, du ressort de la prévôté de Beaujeu. Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Patural.
Seigneur, M. le Duc d'Orléans.
Notaire royal, M. Sapin.

POULE, fief & château sans justice, qui s'appelloit autrefois Fougere, dans la paroisse de Poule, en Beaujolois.
Seigneur, M. le comte de la Poype.

POULET, château & fief dans la paroisse de Beligny en Beaujolois. Il appartient à Mrs. les comtes de Lyon.

POURIERE, fief situé à St. Jean des-Vignes, dans la paroisse de Morancé en Lyonnois. Il appartient à M. Durand, seigneur de Châtillon.
Ses officiers sont les mêmes que ceux de Châtillon.

LE POYET, château & seigneurie en Beaujolois.
Seigneur, M. le comte de Ste. Colombe.
Juge, M. Bardet, avocat.
Procureur fiscal, M. Alex, notaire.
Greffier, le sieur Sivelle, à Mars.

LE POYET, château & seigneurie dans la paroisse de Chazelles-sur-Ladvieu, en Forez.
Seigneur, M. de la Goutte, lieutenant des Maréchaux de France.
Juge, M. Morel de la Combe.
Procureur fiscal, M. Chavassieu.
Greffier, le sieur David.

LE POYET, fief dans la paroisse de Saint George-sur Couzan, en Forez. Il appartient à Madame la veuve du Poyet, à Montbrison.

LA PRA, château ruiné, & seigneurie en la paroisse de Montagny dans le Beaujolois, réunie à la seigneurie de Pradine.
Seigneur, M. de Létouf marquis de Pradine.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Pradine.

PRADINE, village, paroisse, château & seigneurie dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche. M. l'Evêque de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Jacqueton.

Vicaire, M. Pommay.

Seigneur, M. de Létou, marquis de Pradine.

Juge, M. Dusauzey le jeune, avocat.

Lieutenant de Juge, M. Varinard.

Procureur fiscal, M. Desvernay.

Greffier-commis, le sieur Varinard neveu.

LA PRADON, fief en Lyonnois. Il appartient à M. de la Mignardiere.

LA PRAILE, fief en Forez, situé dans la paroisse d'Arthun. Il appartient à Mme. la Veuve du Bessey.

PRALONG, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Marcilly. Le prieur de Chandieu nomme à la cure.

Curé, M. Savattey.

PRAMENOUX, château & seigneurie en Beaujolois, dans la paroisse de St. Nizier d'azergues. Sa justice comprend une partie de cette paroisse & celle de la Mure.

Seigneur, M. le marquis de Langeac fils, mestre de camp du régiment de Conti, cavalerie.

Lieutenant de Juge, M. Jacquet, notaire.

Procureur fiscal, M. Alamartine, notaire.

Greffier, le sieur Roche.

Huissier, Fronteret.

PRASSÉ-TOUR, *ou* ARGENCIEU, château & fief dans la paroisse de Soucieu-en-Jarrest. Il appartient à M. Forey, bourgeois de Lyon.

PRAPIN, fief dans la paroisse d'Orlienas en Lyonnois, dont la justice haute, moyenne & basse comprend toute l'étendue du fief.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Taluyers.

Seigneur, M. Bertaud, conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

PRAVIEU, fief en Forez, situé dans la paroisse de Pouilly-lès-Feurs. Il appartient à M. Dulieu de Chenevoux.

PRAVIEUX, fief dans la paroisse de Chaponost, en Lyonnois. Il appartient à M. Blanchet de Pravieux.

LA PRAYE, fief situé dans la paroisse de Farains en Dombes. Il appartient à M. Berond de la Praye, lieutenant des ports, ponts & passages, à Lyon.

PRECIEU, *ou* PRESSIEU, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Cuzaize. Le prieur de St. Romain-le-Puy nomme à la cure. *Curé*, M. Durand.

Seigneur, M. Goulard de Curaize.

LES PRÉS, château situé dans la paroisse des Ardillats, en Beaujolois.

Seigneur, M. de la Roche-Toulon.

Juge, M. Pressavin.

Lieutenant, M. Daigueperse.

Procureur fiscal, M. Matthieu Janson.

Greffier, le sieur Durand.

PREVAUTÉ, château & fief dans la paroisse de Parigny en Beaujolois. Il appartient à M. Bourlier de Parigny.

PRIAY, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Châlamont, élection de Bourg, justice de la baronnie de Richemont, qui s'exerce au Pont-d'Ain, du ressort du bailliage de Bourg. Le prieur de Villette-sur-Ain nomme à la cure.

Curé, M. Guy.

Seigneur, M. de Balland d'Augustebourg, marquis de Varambon, & baron de Richemont.

Juge, M. Maunier, avocat en parlement.

Châtelain, M. Berlier.

Curial, M. Rigot.

Procureur fiscal, M. Decrozo.

Greffier, le sieur Roche.

ST. PRIEST, village, paroisse & baronnie dans le Forez, archiprêtré & élection de St. Etienne. Le seigneur du lieu nomme à la cure. *Curé*, M. Bourgin.

Prébendier, M. Arnaud.

Seigneur, M. François-Marie Peyrenc de Moras, Ministre d'état, grand bailli & sénéchal de Forez.

Cette baronnie est dans le ressort de la sénéchaussée de St. Etienne, & elle comprend les paroisses de St. Etienne, St. Genest-Lerpt & Villars.

Les officiers sont les mêmes qu'à St. Etienne.

ST. PRIEST-LA-PRUGNE, village, prieuré, paroisse & seigneurie dans le Forez, sur les limites de l'Auvergne & du Bourbonnois, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne. Le prieur de Cuniliat d'Auvergne nomme à la cure.

Prieur, M. de Drée de la Serrée.

Curé, M. Gyonnet.

Vicaire-Prébendier, M. Chantelot.

Le prieur est seigneur du village seulement. La plus grande partie de la paroisse dépend de la justice de St. Just en chevalet, qui est du ressort de la sénéchaussée de Montbrison. Le surplus appartient à deux seigneurs, M. le marquis Duprat & M. Douet.

Officiers de la Justice du Prieur.

Juge-Châtelain, M. Michel de Chavanne, notaire royal à St. Just.

Procureurs postulants, Mrs. Veillas, à St. Just; François Charrein, notaire royal à Nérestable.

Procureur

Procureur fiscal, M. Durette.
Greffier, le sieur Arthaud, not. royal à St. Just.

ST. PRIEST-LA-ROCHE, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, élection & archiprêtré de Roanne, justice en partie de Mlle. de Ste. Colombe, & partie de celle de M. Dulieu. L'archiprêtre de Roanne nomme à la cure.
Curé, M. J. B. Guillot.
DAME, Mlle. du Poyet de Ste. Colombe.
Juge, M. de Landine.
Châtelain & Lieutenant, M. Mattelin.
Procureur fiscal, M. . . .
Greffier, le sieur Lacolonge.

La seigneurie de St. Priest-la-Roche est un démembrement de la Châtellenie de Néronde, fait par les comtes de Forez.

ST. PRIX-EN-ROUSSET, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Monsupt. Le prieur de St. Romain-le-Puy nomme à la cure.
Curé, M. Devaux.

ST. PRIX-LA-VESTRE, village & annexe de la paroisse de St. Jean-la-Vestre en Forez. Cette paroisse dépend de la Châtellenie de Cervieres.

PROGNY, arriere-fief situé dans la paroisse de St. Laurent-d'Oingt, en Lyonnois, dans le ressort de la Vicomté d'Oingt. Il appartient à M. Riche, commissaire en droits seigneuriaux, & notaire royal.

PROMBY, fief dans la paroisse de la Chapelle-Naude, avec moyenne & basse justice.
Seigneur, M. Arnoux de Promby.
Juge, M. Duchesneau, avocat à Louhans.
Greffier, le sieur Catron, notaire royal.

PROPIERES, bourg, paroisse, château & seigneurie dans le Beaujolois, diocese d'Autun, archiprêtré du Bois Ste. Marie, élection de Villefranche. Le chapitre d'Aigueperse nomme à la cure à laquelle un des canonicats d'Aigueperse est uni.
Curé, M. Griffon, chanoine de l'Eglise d'Aigueperse.
Seigneur, M. le comte de la Poype.
Juge, M. Jean-Marie Ducroux, avocat en parlement, à Chevagny.
Lieut. de Juge, M. la Croix d'Azolette.
Procureur fiscal, M. Antoine Sapin, notaire à Poule.
Greffier, le sieur Berthelier.
Huissier, Matthieu Depey.
Procureurs postulants, Mrs. Etienne Boucaud; François-Antoine Augroz, notaire à Saint Igny; Pierre-Marie Griffon, notaire à Matour; François Tarlet, notaire à St. Pierre-le-Vieux.

PRUNERY, château & fief dans la paroisse de St. Maurice en Gourgois, dans le Forez. Il appartient à M. du Fauret, écuyer.

ST. PULGENT, fief dans la paroisse de St. Martin-la-Sauveté, en Forez. Il appartient aux enfants mineurs de feu M. Chamboduc de St. Pulgent.

PUSIGNAN ET BOURG DE LA VALLA, paroisse, château & marquisat, érigé en 1679 dans la province de Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection de Vienne, justice du lieu, du ressort du bailliage de Vienne. Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Medail.
Seigneur, M. Gaulthier de Mezia, de Pusignan.
Juge, M. Fournier, avocat en parlement, subdélégué à Vienne.
Lieutenant de Juge, M. Bernard, avocat en parlement, à Vienne.
Procureur Jurisdictionnel, M. Dijon, procureur à Vienne.
Greffier de judicature, le sieur Richier, procureur à Vienne.
Châtelain, M. Quinon, à Meyzieu.
Lieutenant de Châtelain, M. Rigoet, notaire à Pusignan.
Procureur fiscal, M. Deboile, à Pusignan.
Huissier, Vaillant, à Pusignan.
Concierge du château & des prisons, Vibert, dans le château.

Q

QUINCIÉ, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche, justice de la Pallud & de Varenne. Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Dumas.
Vicaire, M. Forge.
Seigneur, M. Charles-Gabriel Denagu, marquis de Varenne, baron de Belleroche, mestre de camp de cavalerie, premier enseigne de la seconde compagnie des mousquetaires de la garde du Roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
Juge, M. Pressavin, prévôt de Beaujeu.
Procureur fiscal, M. Testenoire.
Greffier, le sieur Durand.

QUINCIEUX, village & paroisse dans le Lyonnois, Archiprêtré d'Anse, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Rousset.
Vicaire, M. Fuchy.
Seigneur, M. le comte de Baglion, ancien capitaine des Gardes Françoises, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis & gentilhomme de la manche des Enfants de France.

Juge, M. Bremont, avocat en parlement.
Châtelain & Lieuten. de Juge, M. Noël, procureur à Trévoux.
Procureur fiscal, M. Sain, notaire royal à Anse.
Greffier, le sieur Rozier, notaire royal à Chasselay.
Huissier, Deshayes.
Cette paroisse dépend du comté de la Salle.

RA

RAFINIERE (LA), château tombé en ruine, avec fief & rente noble, situé en la paroisse de Cublize en Beaujolois. Il appartient à M. Truchet, notaire à Pontcharra.

ST. RAMBERT, petite ville en Forez, archiprêtré, élection & du ressort du bailliage de Montbrison. Il y a un prieuré & un chapitre.
Prieur commandataire, M. l'abbé de Montjouvent, doyen de l'Eglise, comte de Lyon. Il nomme à la cure.
Curé, M. Richerme.
Vicaire, M. Barrieu.
Sacristain, M. Franç. J. Rebourceau, licencié en droits civil & canonique.

Chanoines, Messieurs

Richerme, *Curé*; Condamine; Tagnier; Ravet; Benevant; Tranchard; Gerentet; Javelle; Francour; Apoticaire.

Corps municipaux.

Premier échevin, M. Triboudet.
Second Echevin, M. Gerentet.
Conseillers, Mrs. Gonyn; Javelle; Dugeune.
Il y a à St. Rambert un hôpital pour les orphelins & les malades.
La seigneurie de S. Rambert comprend une partie de plusieurs paroisses voisines.
Seigneur, M. l'abbé de Montjouvent, doyen de l'Eglise, comte de Lyon, prieur commandataire.
Juge, M. de la Cheize du Fraisse.
Châtelain, M. Gonyn le jeune.
Lieutenant, M. Morier.
Procureur fiscal, M. Apoticaire.
Greffier, le sieur . . .
Commis greffier, le sieur Bertrand.
Il y a un marché tous les jeudis de l'année, & une seule Foire, le 23 Nov.

ST. RAMBERT, village & paroisse dans le Lyonnois, archip. des Suburbes, élection de Lyon, justice de Colonges. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Julland, docteur en théologie.
Les prêtres missionnaires de la congrégation de St. Joseph, y ont une pension considérable.
Directeur, M. Coindre.
Préfet, M. Richard.
Professeur de Rhétorique, M. Hermand.

ST. RAMBERT, petite ville avec titre de marquisat, paroisse & abbaye en Bugey, archip. d'Ambournay, élection de Belley, du ressort du parlement de Dijon. L'abbé du lieu nomme à la cure.
Curé, M. Giraudon.
Vicaires, M. Jarrier, M. . .
Il y a à St. Rambert une abbaye royale de Benédictins anciens, agrégés à l'ordre de Clugny; elle ne releve que du Pape.
Abbé commendataire, M. Barrigues de Montvallon ancien conseiller-clerc au parlement de Provence.
Grand prieur & chamarier, M. de la Ievretiere, prieur de Villieu en Bresse.
Réfectorier, M. Pelard.
Infirmier, M. Moinat.
Chantre, M. Fischer, prieur de Longes.
Celérier, M. Buynand, prieur de Conzieu.
Sacristain, M. Poyvre.
Aumônier, M. Falavier.
La seigneurie de St. Rambert avec ses dépendances fut érigée en Marquisat par Lettres-patentes, du 5 Octobre 1576.
Seigneur, M. d'Argil, marquis de Saint Rambert, baron du bourg S. Christophe & autres places, ancien capitaine d'infanterie au régiment de Navarre, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

Officiers de la justice du Marquisat.

Juge-mage civil & criminel, M. Grumet de Montpie, conseiller du Roi.
Lieutenant du Juge-mage, M. Jarrin.
Procureur fiscal, M. Garin.
Greffier en chef, M. Mollard.
Receveur des consignations, M. de Beney.
Capitaine-châtelain, M. Baron.
Curial, M. Tenand.
L'abbé de St. Rambert est seigneur du clocher & du Territoire.
Ses officiers sont les mêmes que ceux du Marquisat.
Les officiers municipaux ont une partie de la police, & jurisdiction sur les matieres de leur compétence.

Officiers Municipaux.

Lieutenant général de police & Maire perpétuel- M. Grumet de Montpie, juge-mage.
Echevins, M. Jarrin & M. Auger, avocat en parlement.
Procureur du Roi, M. de Grangeneuve.
Secretaire, M. Tenand.
Receveur des deniers patrimoniaux, M. Bugniod.
Receveur des octrois, M. Jarrin.
Concierge de l'Hôtel de Ville, Babatton.
Il y a un college composé d'un principal & de trois régents. L'éducation est

gratuite & sous la direction des officiers Municipaux.

Principal, M. Juvanon, prêtre.

Un hôpital. *Recteur*, M. le chevalier d'Argentieres.

Une confrairie de pénitents du Saint Sacrement. *Recteur* M. Bailaz.

Il y a un bureau de Poste.

On tient à St. Rambert un Marché tous les jeudis, & cinq Foires dans l'année; le jeudi avant la purification; le jeudi après Pâque; le 12 Juin; le 22 Septembre, & le jeudi avant la Saint André. Ces Foires consistent principalement en fils, toiles & Bestiaux. La manufacture de toiles de chanvre est considérable. Ces toiles sont très-connues sous le nom de *toiles de St. Rambert*. Il y a un bureau & jurisdiction pour cette partie.

Commis à la marque des toiles, Mlle. Prellieur.

Le Carrosse de Lyon à Belley passe à St. Rambert, tous les samedis matin, & tous les lundis au soir en descendant de Belley pour Lyon.

RANCÉ, château & fief en Franc-Lyonnois. Il appartient à M. Florent de Rancé.

RANCÉ, village & paroisse en Dombes, archiprêtré de Dombes, du ressort en premiere instance de la justice de Lignieu, & par appel de la chambre des requêtes du parlement de Trévoux.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Verset.

DAME, Madame la duchesse de Luxembourg.

Juge, M. Valentin, avocat à Trévoux.

Châtelain, M. Chuinague, à Trévoux.

Procureur fiscal, M. Granger, notaire & procureur à Trévoux.

Greffier, le sieur Ruf à Trévoux.

Les lettres pour Rancé passent par Trévoux, & on les met à Lyon au Bureau de poste établi pour la Dombes, à la Pêcherie.

RANCHAL, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de Magny, de Montpiney & de Terriere. Le prieur de Thisy nomme à la cure.

Curé, M. Deschamps.

Il y a une Foire la veille du dimanche des Rameaux.

RANCY, village & paroisse en Bourgogne, archiprêtré de Bagé, élection de Bourgogne. M. l'Evêque de Châlons-sur-saône nomme à la cure.

Curé, M. Regnaud.

Seigneur, M. Berby, ancien capitaine de cavalerie, marquis de Rancy.

Juge, M. Legras avocat à Louhans.

Procureur fiscal, M. Catton, notaire à Louhans.

Greffier, le sieur Dompmartin, notaire à Louhans.

RAPETOUR, ancien château & fief en la paroisse de Theizé en Lyonnois. Il appartient à M. Brossette, du chef de Madame son épouse. La rente noble est réunie à la seigneurie de Theizé, Sevelinges & autres.

REBÉ, château & marquisat dans la paroisse d'Amplepuis, en Beaujolois. La justice comprend le bourg & quartier du bas de la paroisse d'Amplepuis & Ronno son annexe, avec la totalité de la paroisse de S. Jean-la-Bussiere: elle s'exerce à Amplepuis.

Seigneur, M. le marquis de Sauzey, major au régiment des Gardes Françoises, brigadier des armées du Roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Juge, M. Berchoux, avocat en parlement, à Lay.

Lieutenant de Juge, M. Blanc, notaire royal.

Procureur fiscal, M. Sabatin.

Greffier, les sieurs Goutailler, pere & fils.

Huissier, Côte.

REGNÉ, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, justice de la Terriere. Le chapitre de St. Vincent de Macon nomme à la cure.

Curé, M. Prudhomme.

REGNY, petite ville murée du Lyonnois, dont la justice comprend la paroisse & Naconne son annexe, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Il y a un prieuré de Bénédictins. Le prieur du lieu nomme à la cure.

Seigneur-prieur-commendataire, M. de Villeme jane.

Sacristain, Dom de Berchoux.

Curé, M. Depierre.

Vicaire, M. Mottin.

Il y a une confrairie de pénitents du St. Sacrement.

Recteur, M. Vally.

Juge, M. Ponthus de la Bourdeliere.

Procureur fiscal, M. de Berchoux de Fay, notaire à Lay.

Greffier, le sieur Guyon.

Chirurgiens, Mrs. Tremblay, pere, & Depierre.

Il y a un marché tous les samedis, ou le jour précédent, si le samedi est jour de fête; & un bureau pour la marque des toiles.

LA REJASSE, village & grande paroisse, partie en Lyonnois, partie en Forez, chef-lieu de la justice de la Fay,

archiprêtré de Mornant, élection de Lyon & de Montbrison, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Morel.
Vicaire, M Thien.
Notaire royal & procureur, M. Laurent.
ST. REMY, village & paroisse dans l'Auvergne, qui s'étend un peu en Forez, élection de Montbrison, justice de Cervieres. *Curé*, M. . .
RENAISON, bourg, paroisse & châtellenie de Forez, archiprêtré, élection & justice de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Montbrison, & en dernier ressort du parlement de Paris. Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
Curé, M. Beauchamps.
Vicaires, M. Chartre, & M. Passinges.
Coseigneurs, Mme. la comt. de la Feuillade, M. & Mme. la comtesse de Lillebonne.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Roanne.
RENDANS, prieuré dans la paroisse de Feurs en Forez.
Prieur commendataire, M. Dantoine, curé de Panessieres.
RESSEIN, château & seigneurie dans le Beaujolois, paroisse de Nandax.
Seigneur, M. Beraud de Ressein.
Juge, M. Duchez, avocat.
Lieutenant, M. Jacquet à Perreux.
Procureur fiscal, M. Alex, notaire.
Greffier, le sieur Destre, à Arcinges.
RESSY, château en Beaujolois, paroisse de St. Cyr-de-Valorges.
Seigneur, M. de Salemard de Montfort.
Lieutenant de Juge, M. Sandrin, notaire à Amplepuis.
Procureur fiscal, M, Desverney.
Greffier, le sieur Dechatelur.
LE REVOLANCHE, fief dans la paroisse de St. Paul en Jarrest, en Lyonnois. Il appartient à M. Terrasson de la Barrolliere.
REURE, fief dans la paroisse de Montpont, en Bourgogne. Il appartient à M. Lorin de la Rigniere, ancien garde du corps.
LA REY, fief dans la paroisse de Saint Galmier, en Forez. Il appartient à M. Staron de la Rey.
LE REY, fief avec rente noble, situé proche de l'Eglise paroissiale des Sauvages, en Beaujolois.
Seigneur, M. de Chavane de Rancé.
LA RIGAUDIERE, château & fief dans la paroisse de St. Julien-sous Montmelas, en Beaujolois. Il appart. à M. Desmaries.
RIGNIEUX-LE-FRANC, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg, justice du lieu qui s'exerce à Bourg. Le chapitre de St. Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Beaudré de la Touche.
Seigneur, M. d'Honoraty de Brezenaud.
Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Chaland.
Curial, M. Balandrin.
Procureur fiscal, M. Redelait, à Bourg.
Greffier, le sieur Chicaud, procureur à Bourg.
RILLIEUX, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg, généralité de Dijon. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Dubreuil.
Seigneur de la partie de Bresse, M. Boulard de Garellier, écuyer secretaire du Roi.
Seigneurs de la partie du Franc-Lyonnois, Mrs. les comtes de Lyon.
Juge, M. Bremont, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Champion.
Procureur fiscal, M. Puy, notaire à la Croix Rousse.
Greffier, le sieur Falavier, à Caluire.
RILLY, hameau, château fort ancien avec justice moyenne & basse, & seigneurie dans la paroisse de Cordelle, dont la justice comprend Rilly, Chevenez & Changi.
Seigneur, M. le comte de Fautriere.
Juge, M. Barel.
Procureur fiscal, M. Varennes.
Greffier, le sieur Jourlin.
RIORGES, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & justice de Roanne. Le prieur du lieu nomme à la cure.
Curé, M. Froment.
DAME, Mme. la comtesse de la Feuillade.
Les officiers sont les mêmes qu'à Roanne.
Le monastere de Beaulieu de l'ordre de Fontevrault est situé dans cette paroisse. Les Dames prieure & religieuses de Beaulieu y ont toute justice.
Juge, M. Guillin, avocat à Roanne.
Procureur fiscal, M. Miviere.
Greffier, le sieur Poguet.
Il y a une Foire peu considérable, le 2 Janvier, jour de S. Clair.
RIOTORT, gros bourg & paroisse, moitié en Forez, & moitié en Vélay, diocese du Puy, archiprêtré de Monistrol, élection de S. Etienne, justice de Clavas & de Dunieres. Le college de Tournon nomme à la cure.
Curé, M. Pauze.
Vicaires, Mrs. Desgrands & Dumoulin.
Sociétaires, Mrs. Faugier, prêtre, & Jousserand, sous-diacre.
Seigneur, M. de la Tour-Maubourg.
Juge, M Jamon.
Procureur fiscal, M. Digonet.
Greffier, le sieur Coste.
Il y a dans cette paroisse l'ancienne abbaye de Clavas, ordre de Cisteaux, réunie à la Sauve-Benite.

Abbesse, Madame de Fumel.

Elle a la justice de la moitié de la paroisse, & ses officiers sont les mêmes que ceux de M. de Maubourg.

RIOTTIER, village, paroisse & ancienne baronnie en Franc-Lyonnois, archiprêtré de Dombes, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Curé, M. Rondy.

Seigneur, M. Hubert de Saint-Didier.

Les officiers sont les mêmes que ceux de S. Didier-de-Froment.

Notaire, M. Grepo.

RIOU, fief en Forez, dans la paroisse de Nervieux. Il appartient à Madame l'abbesse de la Benissondieu.

ST. RIRAM, village & paroisse dans le Forez; archiprêtré & élection de Roanne, justice de Saint-Haon, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Burnichon.

Coseigneurs, le prieur d'Ambierle, & Madame la comtesse de la Feuillade.

Les officiers sont les mêmes que ceux d'Ambierle & de Roanne.

RIVAS, village, prieuré, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de S. Etienne, élection de Montbrison. Le prieuré dépend du chapitre de S. Irenée de Lyon, qui nomme à la cure.

Prieur, un chanoine de Vezelay.

Curé, M. Barou.

La seigneurie de cette paroisse appartient aux religieuses de Jourfey.

RIVE-DE-GIER, petite ville anciennement murée, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élection de S. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Sourd, licencié en l'un & l'autre droits.

Vicaires, Mrs. Paul & Boyriven: l'un des deux dessert l'annexe de Château-neuf.

Sociétaires, Mrs. Riche & Bonnard.

Il y a à Rive-de-Gier une compagnie de pénitents du Confalon, & une communauté de sœurs de la doctrine chrétienne, pour l'instruction des jeunes filles. Elles tiennent des pensionnaires de tout âge.

L'école des jeunes garçons est confiée à un Laïque.

GOUVERNEUR, M. Dugas, écuyer.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Juge, M. Prost, avocat.

Lieutenant de Juge, M. Sauzéon, à la Varisselle.

Châtelain, M. Perrussel, bachelier en droit, notaire à S. Chaumond.

Procureur fiscal, M. Brun, notaire à Rive-de-Gier.

Greffier, le sieur Bidault, notaire à Rive-de-Gier. Il est aussi contrôleur des actes.

Subdélégué de M. l'Intend. M. Bruyas, avocat en parlement.

Il y a une brigade de maréchaussée, un bureau de Poste, & un bureau des Aides.

La brigade de Maréchaussée de Saint-Andéol a été transférée à Rive-de-Gier, depuis quelque temps.

Brigadier, le sieur . . . . .

Bur. des postes. Directeur, ...

Bureau des aides. Receveur, M. Legoube.

Le Messager part de Rive de Gier, les vendredis matin, pour Lyon, & il revient le lendemain samedi. Son logement à Lyon, est *chez la veuve Ferriol, à la pierre percée, paroisse de St. George.*

Il y a cinq Foires dans l'année à Rive-de-Gier: le 22 Janvier; le lundi après la mi-Carême; le 2 Mai; le 22 Septembre, & le premier Décembre. On y tient un Marché, le vendredi de chaque semaine.

RIVERIE, *ou* RIVIRIE, bourg, paroisse, château & premiere baronnie du Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de S. Etienne, justice du lieu, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le chapitre de S. Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Carre.

Vicaire, M. Dubost.

La baronnie de Riverie comprend les paroisses de Riverie, St. Didier sous Riverie, Sainte-Catherine, son annexe, St. André-la-Côte, & Saint-Jean de Chaussan.

Seigneur, M. le baron de Riverie.

Juge, M. Prost pere, avocat à Lyon.

Capitaine-châtelain & Lieutenant de Juge, M. Jacques Gueraud.

Procureur fiscal, M. Pierre-Louis Couhert.

Greffier, le sieur Tournier.

Notaires royaux, Mrs. Gueraud, Breard, & Couhert, à S. Didier-sous-Riverie.

Il y a de petites Ecoles pour les garçons, fondées par les seigneurs. Elles sont confiées à un Laïque.

Une communauté de filles de S. Joseph.

Supérieure, sœur Marie-Anne André.

Il y a un Marché, le mardi de chaque semaine, & quatre Foires dans l'année: le 21 Janvier; le 23 Avril; le premier Août; & le 18 Octobre.

RIVERIE-SOUS-RIVERIE, franc-fief en Lyonnois. Il appartient à M. Faure de Verduraise.

RIVERY, fief dans la paroisse de Satonay, en Bresse. Il appartient à Madame Mallet.

LA RIVIERE, château & marquisat dans la paroisse de Villecheneve, en Beaujolois. Sa justice comprend en partie les paroisses de Villecheneve, Chambost & Longesaigne.

Seigneur, M. le marquis de la Riviere.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Villechreneve.

LES RIVIERES D'AURECQ, parcelles de l'élection de Montbrison, en Forez, qui comprend les deux tiers de la paroisse d'Aurecq-Nerestan, dont le surplus est en Vélay.

RIVOLLET, canton, avec chapelle succursale de la paroisse de Cogny, en Beaujolois, élect. de Villefranche, ayant un rôle pour les tailles, distinct de celui du surplus de la paroisse, que l'on nomme *Canton de Morgon*.

ROANNE, ville ancienne du Forez, avec titre de duché-pairie, & une des cinq élections de la généralité.

L'Archiprêtré de Roanne, comprend quarante sept paroisses, dont trente & une sont en Forez, huit en Beaujolois, trois en Bourgogne, deux en Lyonnois, & trois, partie en Forez, & partie en Beaujolois; & quatre annexes, dont trois en Beaujolois & une en Forez.

Archiprêtre, M. Nompere de Pierrefitte, curé de S. Etienne de Roanne.

Archiprêtre substitué, M. . . .

Le chapitre de S. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Eglise paroissiale. Cette église est desservie par un curé & deux vicaires.

Curé, M. Nompere de Pierrefitte.

Vicaires, Mrs. Dutey & Gras.

Petites Ecoles pour les Pauvres.

Directeur, M. Renard, prêtre.

Capucins. Gardien, le R. P. Duret, de Roanne.

Minimes. Supérieur & Sacristain, le R. P. Delombre.

Religieuses de Ste. Elisabeth, sous la regle du Tiers-Ordre de St. François.

Supérieure, Madame Petel.

Ursulines sous la regle de St. Augustin.

Supérieure, Mme. Nompere de Pierrefitte.

Prieuré de Beaulieu, ordre de Fontevrault, situé dans la Banlieue.

Prieure, Madame Dailly.

Il y a à Roanne une confrairie de Pénitents du Saint Sacrement, établie par Lettres-Patentes en 1617.

Recteur, M. Adrien Merle.

Hôpital général ou Hôtel-Dieu.

Cet hôpital est assez considérable. L'administration extérieure en est confiée à un bureau qui s'assemble les jeudis & samedis. L'intérieur de la maison est régi par des Religieuses hospitalieres de l'ordre de St. Augustin.

Supérieure, Madame Desserré.

Bureau de l'Hôtel-Dieu.

Recteurs-nés, M. le Lieutenant-général du bailliage; M. le Procureur-fiscal; M. le Maire, l'un de Mrs. les échevins; M. le curé de la paroisse de St. Etienne de Roanne.

Recteurs particuliers, M. François, Lieutenant-particulier du bailliage; M. Turge, av. en parl. M. Chassaing, négociant.

Recteur & Receveur, M. Antoine Baulat, Elu.

Médecins de l'Hôtel-dieu, M. Rostaing oncle; M. Vialon; M. Ponchon & M. Rostaing neveu.

Chirurgiens, Mrs. Girard, Dutil l'aîné; Dutil cadet; Dutil-Latour; Say; Benoît; Barry-la-Barre.

Charité & Aumône générale.

Cette maison est servie par des filles du Saint Sacrement, chargées de l'éducation des pauvres Orphelins. L'administration extérieure en est confiée à un bureau.

Recteurs-nés, M. le Lieutenant-général du bailliage; M. le Procureur-fiscal; M. le Maire; M. le curé de la paroisse de St. Etienne de Roanne.

Recteurs-particuliers, Mrs. Hüe de la Curée; Dumirat; Degrange; Desvernay & Pernety.

Recteur & Receveur, M. François.

College avec pension. Il est sous la direction des prêtres Missionnaires de la congrégation de St. Joseph; & il y a un bureau d'administration, conformément à l'édit du mois de Février 1763.

Principal, M. Tournachon.

Bureau d'administration du College.

Président, M. l'Archevêque de Lyon; & en son absence, M. le Lieutenant-gén. du bailliage.

Administrateurs, Mrs. Nompere de Pierrefitte, curé de Roanne; le Proc. fisc. Bergier, procureur du Roi en l'élection; Forest, avocat; Dubessey de Contenson, écuyer; Ponchon, Maire; Tournachon, principal.

Secretaire du Bureau, M. Vincent.

Bailliage ducal, à l'instar des royaux, ressortissant nuement au parlement de Paris.

Les châtellenies royales de Crozet, Saint-Haon & St. Maurice, sont unies à ce bailliage, & on y porte les appellations de la châtellenie de Cervieres.

Officiers, Messieurs

. . . . *Bailli d'épée.*

De Chavannes, *Ecuyer, Lieutenant-gén,*
Tamisier fils, *Lieutenant-général crim.*
François le jeune, *Lieutenant particulier.*
Geoffroy, *Lieutenant-Assesseur.*

Conseillers, Messieurs

De la Grie; Detour de la Chaize; Mathé de Beaurevoir; Carton des Etivaux.
Hüe de la Curée, *Ecuyer, Lieutenant-général, honoraire.*
Tamisier pere, *Lieutenant-crimin. hon.*
Ponchon, *Conseiller honoraire.*
L'office du procureur fiscal est vacant.
Dusauzey, *Avocat-fiscal.*
Vincent, *Greffier.*
Coupat-Duché, *Receveur des consignat.*
Perouze, *Commissaire aux saisies réelles.*
Guillot & Vincent, *Arpenteurs.*
Avocats en parlement & au bailliage, Mrs. Jean-Martin Desgranges, Antoine Cartier l'ainé, *syndic*; Jean-Louis Cartier de Boiscurtil; Pierre Rimos de la Rochette; Louis-Emmanuel Athiaud; François Turge; François Magdelaine Guillin Dumontet; Jacq. Forest; Jean-Marie Auclerc: Claude Miviere fils; François Guyot; de Monchanin, Pernety.
Procureurs du Bailliage & des Chatellenies, Mrs. Claude de Chatelus; Matth. Miviere; Claude-Antoine Guyot l'ainé; Jean-Claude-Marie Petel; Claude-Marie Guyot le jeune; Jacques Dusauzay; Jean-François Morillon; Guillaume de Chatelus; Franç. Simonin; Jacques Servajan; Claude Petel; Pierre-Philibert Raclet.
Huissiers audienciers, Paul & Duris.

Notaires royaux,

Mrs. Matthieu Miviere; Claude de Chatelus; Jean-Franç. Morillon; Guillaume de Chatelus; Jacques Dusauzay; Louis Vincent.

Notaires ducaux.

Mrs. Benoît Napard; François Simonin; Claude-Marie Guyot.
Commissaires en droits seigneuriaux, Mrs. Nicolas Poguet; Antoine Cortey; François Burlot; Simon Guyot; Jean-Marie Lebœuf; Gorgeret.

Election de Roanne, officiers,

Mrs. Dutreyve, avocat en parlement, *Président.*
Jean-Martin Desgranges, *Lieutenant.*
Benoît Baulat, conseiller du Roi, *Elu.*
Dupleix, *Elu.*
Coupat-Duché, *Elu & Receveur des Consignations au siege.*
Noël-Michel Bergier, *Procureur du Roi.*
Paul Jeugnet, *Greffier en chef.*

Procureurs en l'Election.

Mrs. Jean-Claude-Marie Petel, l'ainé.
Jean-François Morillon.
Guillaume de Chatelus le jeune.
Claude-Marie Guyot & Raclet.
Huissiers audienciers, Muron, & Lecoq.

Tailles & Impositions royales.

M. Jerôme Goyet de Livron, *Receveur des tailles pour les deux exercices.*
Sordailler, *Contrôleur des vingtiemes.*
Subdélégué de M. l'Intendant, M. Hüe de la Curée, écuyer.

Grenier à sel, officiers.

Mrs. de Monbesson, *Receveur.*
François Oncle, *Contrôleur.*
Chevonier, *Huissier.*

Direction des Aides, officiers.

M. Billaquoy, *Directeur.*
Leclerc, *Receveur.*

Traites foraines, officiers

Mrs. Guillaume Dusauzay, *Président par commission.*
Noël-Michel Bergier, *Procureur du Roi par commission.*
Paul Jeugnet, *Greffier.*
Chalay, *Contrôleur général des Fermes.*
Moreau, *Receveur des Traites.*
Cachot de Courbeville-Montchard, *Contrôleur.*
Il y a à Roanne une Brigade des fermes, composée de sept employés, commandée par un capitaine-général.

Gruerie. Officiers, Messieurs

L'office de juge est vacant.
Procureur fiscal, M. François-Magdelaine Guillin Dumontet.
Greffier, le sieur Vincent.
Commis capitaine conservateur des chasses de M. le comte de Lillebonne dans le Roannois, Lucenay.
Lieutenant de Mrs. les Maréchaux de France, M. Nompere de Champagny.

Maréchaussée, officiers, Messieurs

De Lucenay, *Prévôt.*
F. Marie Guillin Dumontet, *Assesseur.*
J. L. Cartier de Boiscurtil, *Proc. du Roi.*
Jacques Dusauzay, *Greffier.*
la Forest, *Exempt.*
Moulin, *Huissier de la Connétablie & Maréchaussée.*
Lieutenant de Roi de la ville & de la province. M. le comte d'Albon.

Gouverneur de Roanne, M. de Roche de Fontanieu.

Corps municipal créé par les édits des mois d'Août 1764 & Mai 1765, M. Ponchon, conseiller honoraire au bailliage, *Maire*.

Echevins, Mrs. Turge, avocat; Guyot l'aîné, procureur; B. Forest, négociant; M. Valence, marchand.

Conseillers de Ville, Mrs. Bergier, procur. du Roi en l'élection; Cartier l'aîné, avocat; Forest, avocat; Meynin, négociant; Petel l'aîné, procureur; Detours, marchand.

Notables, Mrs. Renard, Prêtre; le comte d'Albon; Tamisier, lieutenant criminel; François, lieutenant particulier au bailliage; Dusauzey, avocat fiscal; Auclerc, avocat; Ponchon, médecin; Reol, négociant; Faure, négociant; Pernety l'aîné, négociant; Vincent, notaire; Say, chirurgien; Dumont, artisan; Michaud, artisan.

Guillaume de Chatellus, *Receveur*.

Benoît Miviere, *Secretaire-greffier*.

Berty, *Valet de ville*.

Le Lieutenant-général du bailliage de Roanne préside aux assemblées du corps municipal; il est substitué par le maire; le procureur-général fiscal du bailliage fait les fonctions de procureur du Roi.

Commis à la marque des Toiles, le sieur Durand fils.

Voitures publiques de Roanne.

Il n'y a plus de ferme du coche sur la Loire, & l'on trouve à s'embarquer, tous les jours de la semaine.

Le Carrosse de Lyon à Moulins, arrive à Roanne le mardi au soir; & celui de Moulins à Lyon, le lundi.

Le Carrosse de Roanne à Clermont correspond avec le carrosse de Lyon à Moulins.

Directeur, M. Merle le jeune.

Départ des Couriers de Roanne à Lyon, les lundi, jeudi & samedi, à deux heures après midi.

De Roanne à Paris, les mardi, jeudi & samedi, à huit heures du soir.

Manufacture de Boutons de métal de toutes especes.

Directeur, M. Alkoc, anglois.

Manufacture de Faïance.

M. Guy, *Directeur*.

ROCHE, château dans la paroisse de S. Alban, en Bugey. Il appartient à M. de Montillet.

LA ROCHE, château en Lyonnois, situé à mi-côteau entre Brignais & Vourles.

Seigneurs, Mrs. les barons de S. Just de Lyon.

Juge, M. Dufournel, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Prost.

Lieutenant de Juge, M. Dupont.

Procureur fiscal, M...

Greffier, le sieur Savoie.

Huissier royal, Flachi.

Huissier seigneurial, Bouvet, à Charly.

LA ROCHE, château antique, & seigneurie en Lyonnois, dans la paroisse de Courzieu.

Seigneur, M. le chevalier de Lemps, maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de Chazelles.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Chazelles-sur-Lyon.

LA ROCHE, château & fief dans la paroisse de S. Didier au Mont-d'or, au bas de la colline, sur la riviere de Saône. Il appartient à M. Vionnet. On a quelquefois appellé ce fief *la Roche-Cardon*, parce qu'il a appartenu anciennement à M. Horace Cardon *ou* Cardonne, de qui descendent Mrs. les barons de Sandran.

LA ROCHE, château & fief dans la paroisse de S. Priest-la-Roche, en Forez. Il appartient aux enfants mineurs de M. de la Rivoliere.

LA ROCHE, fief dans la paroisse de S. Romain-la-Motte, en Forez. Il appartient au college de Roanne.

ROCHEBARON, château en ruine, & baronnie dans la paroisse de Bas-en-Basset, en Forez.

Seigneur-baron, M...

Juge, M. Danhiec.

Châtelain, M. Favier.

Procureur fiscal, M. Matthieu.

Greffier, le sieur Girard la Mure.

LA ROCHE-BOURRON, château & fief situé dans la paroisse de Vauxrenard, en Beaujolois. Il appartient à M. de la Roche, mousquetaire.

LA ROCHE-GAYAND, ancien château fort & fief dans la paroisse de S. Julien-de-Montmelas, en Beaujolois. Il appartient à M. de Riberolle, curé de S. Julien.

LA ROCHE-JULLIÉ, château & seigneurie dans la paroisse de Chenas, en Beaujolois.

Seigneur, M. le président Charrier.

Juge, M...

Lieutenant de Juge, M. Perrachon, à Jullienas.

Procureur fiscal, M. Desgranges, notaire.

Greffier, le sieur Grandjean.

La justice de la roche comprend les paroisses de Jullié, de Chenas, & de St. Jacques des Arrêts.

ROCHE-LA-MOLIERE, beau château & seigneurie dans la paroisse de Saint-Genest-Lerpt, en Forez. Sa justice comprend

comprend la parcelle de cette paroisse qui porte le nom de Roche-la-Moliere.
Seigneur, M. le Duc de Charost.
Il y a des mines dans cette paroisse.
Directeur intéressé, M. de S. Victor, ingénieur pour les mines.
Caissier, M. Caffard.
ROCHE-SUR MONTBRISON, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & justice de Montbrison. M. le prieur de Salt-sous-Couzan nomme à la cure.
Curé, M. Gros.
ROCHEBLAINE, châtellenie du comté de Forez, entiérement enclavée dans les montagnes du Vivarais. Cette châtellenie comprend la paroisse de Paillarest, & partie de celles de Rosiers & de Saint-Felicien.
Seigneur-engagiste, M. de Reboulet d'Arsenenches.
ROCHEFORT, village, paroisse & baronnie en Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. l'Archeveque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Dubessey de Contenson.
La baronnie de Rochefort dépend du comté de Lyon, & comprend les paroisses de Rochefort, St. Martin-en-haut & Duerne.
Notaire, M. Meaudre.
ROCHEFORT, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison. Le prieur de l'Hôpital-sur-Rochefort nomme à la cure.
Curé, M. Giraudier.
Seigneur, M. le marquis de Simiane.
Juge, M. Souchon.
Lieutenant de juge, M. Dufour.
Procureur fiscal, M. Patural.
Greffier, le sieur Chapelle.
La seigneurie de Rochefort comprend les paroisses de Rochefort, St. Laurent, Solore, l'hôpital son annexe, & Saint Didier-sur-Rochefort.
ROCHEFORT, château & seigneurie dans le quartier d'en-haut de la paroisse d'Amplepuis, qui comprend aussi les bourg & paroisse des Sauvages, où s'exerce la justice.
Seigneur, M. Jean-Joseph Luc de Pomey, capitaine au régiment d'Eu, infanterie.
Juge, M. de Berchoux, avocat en parlem. à Lay.
Capitaine-châtelain & Lieutenant de Juge, M. Simonnet de Ronziere, à Tarare.
Procureur fiscal, M. Blanc, notaire à Amplepuis.
Greffier, le sieur Goutaillier le pere.
Commis en exercice, le St. Goutaillier, fils.
Huissiers, Saunier & Jean Lapoire, à Tarare; Côte, à Amplepuis.

LA ROCHELLE, fief dans la paroisse de S. Etienne-le-Mollard, en Forez. Il appartient à M. Gardan, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.
ROCHETAILLÉE, village, paroisse, château-fort, & baronnie dans le Forez, archiprêtré & élection de S. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Montbrison. Le prieur de Saint-Rambert, en Forez, nomme à la cure.
Curé, M. Cerizier.
Vicaire, M. Simand.
Seigneur-baron, M. de Rochetaillée, chevau-léger de la garde du Roi.
Juge, M. Fromage, avocat en parlement.
Châtelain, M. Trablaine, notaire royal.
Procureur fiscal, M. Mey.
Greffier, le sieur Ferrandin.
ROCHETAILLÉE, village, paroisse & seigneurie dans le Franc-Lyonnois, archiprêtré de Dombes, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Vernet.
La seigneurie de Rochetaillée dépend du comté de Lyon. Elle comprend les paroisses de Rochetaillée, Fontaine & Fleurieu.
ST. ROMAIN-DE-COUZON, *ou* AU MONT-D'OR, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du ressort de la sénéch. de Lyon. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Dumont.
Seigneur, M. de Murard.
Juge, M. Joliclerc, écuyer, avocat à Lyon, & ancien échevin.
Lieutenant, M. Perrussel, l'aîné.
Procureur fiscal, M. Puy, notaire royal, à la Croix-Rousse.
Greffier, le sieur Perrussel, cadet.
Huissier, Rambaud.
ST. ROMAIN-DE-POPEY, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieu, élection de Lyon, justice de S. Forgeux, de l'Abbé, du Chamarier, du Communier de Savigny & du Doyen de Teilan, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.
Curé, M. Lestra.
Prébendier, M. Doverge, ancien chanoine de l'Isle-Barbe.
Vicaire, M. Chapelle.
Notaire royal, M. Desabiés, aux Arthauds.
Huissier royal, Pierre Garnoud, à Varenne.
ST. ROMAIN-EN-CERVIERES, *ou* SOUS URFÉ, village & paroisse en Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbrison, justice de la châtellenie de Cervieres, du ressort du bailliage de Montbrison. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Fournier.
Vicaire, M. Dumas.

Cette paroisse est divisée en quatre parties, St. Romain en Cervieres, & le canton ou quartier de Barge.

DAME, Mme. la comtesse de la Feuillade.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de Cervieres.

Le quartier d'Ogerolles. *Seigneur*, M. le comte de Genetine.

Juge, M. Dumas, avocat en parlement.
Procureur fiscal, M. Lavalette.

Il y a dans ce canton l'ancien & beau château de Genetine.

Le quartier de Limandon. *Seigneur*, M. le marquis de Simiane. Ses officiers sont les memes que ceux de Saint-Just-en-chevalet.

On tient à St. Romain un Marché de fil, tous les samedis.

ST. ROMAIN-EN-GAL, village & paroisse en Lyonnois, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de St. Etienne, justice de Sainte-Colombe, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. de Malthe nomment à la cure.

Curé, M. Margoire.

ST. ROMAIN-EN-GIER, village & annexe de la paroisse d'Echalas en Lyonnois, justice de St. Jean de Toulas, élec. & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Vicaire, M. Pierre Chalayer.
Seigneur, M. de Riverie d'Echalas.
Juge, M. Guillin du Montet, avoc. à Lyon.
Châtelain, M. Lecourt, à Saint-Andéol-le-Château.
Procureur fiscal, M. Rambaud, notaire à Mornant.
Greffier, le sieur Desrois, à Givors.

ST. ROMAIN-EN-JARREST, bourg & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de S. Etienne, justice de Senevas, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le prieur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Peyron.
Vicaire, M. Pertus.
Seigneur, M. Sain de Senevas, écuyer, secretaire du Roi.
Juge, M. Berthollon, avocat en parlem. & aux cours de Lyon.
Châtelain & Lieuten. de juge, M. Lafaye, notaire royal à S. Paul-en-Jarrest.
Procureur fiscal, M. Gaulthier, notaire royal.
Greffier, le sieur Couhert, notaire royal à Riverie.

Il y a deux Foires dans l'année : le 12 Mai ; le 26 Août.

ST. ROMAIN-LA-MOTTE, village & paroisse en Forez, archiprêtré, élection & justice de Roanne. La prieure de Marcigny nomme à la cure.

Curé, M. Crozet.
Vicaire, M. Clair.
Chapelain, M. Deferré.

DAME, Mme. la comtesse de la Feuillade.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Roanne.

ST. ROMAIN-LE-PUY, village, prieuré conventuel & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Sury. M. l'Archevêque de Lyon nomme au prieuré.

Prieur commendataire, M. de Lévy, comte de Lyon. Il nomme à la cure.
Curé, M. Thinet.
Seigneur, M. Delaffrasse de Seynas.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Sury.

ST. ROMAIN-LES-ATHEUX, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de S. Etienne, justice de Feugerolles. Le prieur de St. Romain-en-Jarrest nomme à la cure.

Curé, M. Ploton.

ROMANECHE-LA-SAUSSAYE, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont, mandement de Montaney, justice de Neuville, du ressort du bailliage de Bourg en Bresse. Le Seigneur de Neuville-sur-Saône nomme à la cure.

Curé, M. Boufron.

DAME, Mme. la duch. de Luxembourg.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Neuville.

ROMANS-FERRARY, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, justice du comté de Romans-Ferrary, du ressort du bailliage de Bourg. Le Prieur de Sales nomme à la cure.

Curé, M. Vallory.
Seigneur, M. le comte de Ferrary de Romans, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, lieuten. de Roi de Bresse, Bugey, Valromey & Gex.
Juge, M. Chevrier, avocat en parlement.
Châtelain, M. de Montbarbon, not. royal.
Procureur fiscal, M. Bonnet, not. royal.
Greffier, le sieur Humbert, not. royal.

Le château très-ancien de Romans-Ferrary est situé dans la paroisse.

RONFIN, fief situé dans la paroisse de S. Symphorien-de-Lay, en Beaujolois. Il appartient à Madame la veuve Thomé de S. Cyr.

RONGEFER, château & fief situé dans la paroisse de S. Nizier-sous-Charlieu, en Lyonnois. Il appartient à Madame Lot de Breteville.

RONNO, *ou* RHONES, village & annexe de la paroisse d'Amplepuis, en Beaujolois.

Vicaire, M. Beraud.
Seigneur, M. le marquis de Sauzay, major des Gardes françoises, brigadier des armées du Roi.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Rebé.

RONNO, château & fief proche de l'église paroissiale du même nom. Il appartient à M. Bissuel de Thisy.

RONTALON, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Gabillot.

Seigneur, M. de Damas de Marcillac.

Châtelain, M. Sellis, à Saint-Martin-en-haut.

Procureur fiscal, M. Rambaud, à Saint Laurent d'Agny.

Greffier, le sieur Breard, à Riverie.

LA RONTALONIERE, fief dans la paroisse de Thurins, en Lyonnois. Il appartient à M. Desgouttes de la Salle.

LA RONZE, fief en Lyonnois. Il appartient à M. le comte de Chaponay.

RONZIERE, château-fort & fief avec rente noble dans la paroisse de Ternand, en Beaujolois.

Il appartient à M. Sabbattin.

RONZUEL, village & paroisse de Dombes, archiprêtré de Chalamont. Le chapitre de St. Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Chabot.

Seigneur, M. de Pradel.

Châtelain, M. Dury.

Procureur fiscal, M. Buget.

Greffier, le sieur Churlet.

Le château de la paroisse porte le nom de la Roue.

LE ROSIER, château près de la ville de Feurs, dans le Forez. Il appartient depuis 200 ans à une famille du même nom.

ROSIERS, bourg, prieuré, paroisse & seigneurie en Forez, diocese du Puy, archiprêtré de Monistrol, élection de Montbrison.

La seigneurie de cette paroisse appartient aux Chartreux de Lyon. Comme prieurs du lieu ils nomment à la cure.

Curé, M. Bourgin.

Vicaire, M. Treveys.

Juge, M. Calemard, avocat en parlem.

Châtelain, M Paret l'ainé, procureur.

Procureur fiscal, M. François, notaire.

Greffier, le sieur Paret, cadet.

Huissier, Delagrange.

ROTELLIAT, fief situé dans la paroisse de Chevroux, en Bresse. Il appartient à M. de Magnanville, garde du trésor royal.

ROUGEMONT, fief situé dans la paroisse de Cerdon, en Bugey. Il appartient à M. de Chandor.

LA ROUILLIERE, château dans la paroisse d'Ambierle en Forez.

Il appartient aux Bénédictins d'Ambierle.

LA ROUILLIERE, beau château & baronnie en Lyonnois, qui comprend une partie de la paroisse de Montrotier, où il est situé.

Seigneur-baron, M. Pierre-François Brossier de Bessenay.

La justice s'exerce à S. Julien, où sont les officiers.

LA ROUSSELIERE, fief & seigneurie dans la paroisse de Cuinzié, dans le Lyonnois.

Seigneur, M. Alex de la Rousseliere.

Lieutenant de Juge, M. Destre.

LE ROUSSET, château & seigneurie dans la paroisse de Saint Jean de Soleymieu, en Forez, dépendant de la châtellenie royale de Ladvieu.

Seigneur, M. le marquis de Damas.

ROZIER, village & paroisse en Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, justice de Donzi. Le prieur de Montrottier nomme à la cure.

Curé, M Mathelin le jeune.

ROYSEY, village, prieuré & paroisse dans le Forez, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de Saint-Etienne, justice de Maclas, du ressort du bailliage de Bourg-Argental.

Prieur, M. Peyron, chanoine d'Annonay. Il nomme à la cure.

Curé, M. Chomel.

Seigneur, M. de la Beau de Berard, baron de Maclas.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Maclas.

RUTIANGES, hameau dans le Forez, où il y a une chapelle érigée en succursale de Bourg-Argental.

Vicaire, M. Colombet.

Il y a une maison de sœurs de S. Joseph.

RUYERE, ancien château en Beaujolois, paroisse de Monsol.

Seigneur, M. Boulard de Gatellier, écuyer, secretaire du Roi.

Juge, M. Ducarre, avocat en parlement.

Procureur fiscal, M. la Charme.

S

SABLONNIERE (la) fief dans la paroisse de Beligny en Beaujolois. Il appartient à M. Noyel de Belleroche.

SACONAY, château & seigneurie en Lyonnois, dans la paroisse de Pomeys.

Seigneur, M. Darette de Saconay.

Châtelain, M. Reynaud.

Procureur fiscal, M. Teyssot.

Greffier, le sieur Paul Reynaud.

SAIL-LE-CHATEAU-MORAND, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Clermont, justice de Château-Morand.

Curé, M. Galterias.

Notaire royal, M. Durand.

Il y a des eaux minérales.

Intendant des Eaux, M. Rostain, médecin, à Roanne.

LE-SALT - SOUS - COUZAN, village, prieuré & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Couzan.

Prieur, M. l'abbé de Chargeres, chanoine de S. Claude. Il nomme à la cure.

Curé, M. Gayet.

Seigneur, M. le marquis de Luzy-Couzan.

Les officiers sont les mêmes qu'à Couzan.

SAIN - BEL, bourg & paroisse avec un château-fort, qui est le chef-lieu de la baronnie de Savigny, en Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Gonin.

Vicaire, M. Tiquet.

Prébendier, M. Chaptal, curé de Savigny.

Seigneur, M. l'abbé de Savigny.

Les officiers sont les mêmes que ceux de l'Arbresle.

Notaires royaux réservés.

Mrs. Jacques Desabiés, demeurant aux Arthauds, paroisse de S. Romain de Popey, a succédé à M. Deleuillon le jeune, en 1761; Bernard Aréthens, demeurant à S. Julien-sur-Bibost, a succédé en 1762, à M. Calier qui avoit succédé à M. Antoine. Ce dernier est aussi notaire pour Savigny.

M. Dubost demeurant à Forgeux, a succédé à M. Doverge.

Notaires royaux demeurant à Sain-Bel, quoique non réservés.

Mrs. Bidault, Rigottier, & Cholat.

Il y a des mines & une fonderie à trois fourneaux, où l'on fond le cuivre tiré de ces mines, & de celles de Chevinay & du Pilon.

Concessionnaire du Roi, & intéressé, M. Blanchet.

Intéressés, Mrs. Pernon, Jars pere.

Chirurgiens, Mrs. Blanc, pere & fils.

Il y a un Marché le samedi de chaque semaine, & des Foires de quinzaine en quinzaine, depuis le premier samedi de Carême jusqu'au samedi de la Pentecôte.

SALES, village, prieuré & paroisse en Beaujolois, dont l'église paroissiale est mere-église de Blacé qui n'en est que l'annexe.

Il y a un chapitre de douze Dames prébendées.

La haute justice est réunie à celle de Laye-Espinay, & elle s'exerce à Marsangue.

Seigneur, M. d'Espinay de Laye.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Laye-Espinay.

La justice moyenne & basse de partie du village est indivise entre le seigneur de Laye-Espinay & le prieur de Sales.

Seig.-Prieur, D. Deprisque de Bisanceuil.

Prieure triennale, Mme. d'Availly.

Trésoriere, Mme. de Belichon.

Chantres, Mmes. de Valetines & de Rostaing.

LA SALE, fief avec directe, & château sur les bords de la Loire, dans la paroisse de Feurs.

Seigneur, M. Montagne de Poncins, ancien officier aux Gardes Françoises.

LA SALE, fief dans la paroisse de Pont-de-Veyle, en Bresse. Il appartient à M. le comte de Pont-de-Veyle.

LA SALLE, fief sans justice dans la paroisse de Manziat, en Bresse, dépendant de la terre & marquisat de Bagé-le-châtel. Il appartient à M. de Franc de la Salle.

SALIGNY, fief dans la paroisse de S. Romain-la-Motte, en Forez. Il appartient à Mme. la comtesse de la Feuillade.

LES SALLES, annexe de la paroisse de Cervieres, en Forez, justice de Cervieres.

Vicaire, M. Dutey Descombes.

DAME, Mme. la comtesse de la Feuillade.

SALORNAY, château & fief avec directe, dans la paroisse de Montanay, au marquisat de Neuville. Il appartient à M. Valfray de Salornay.

SALT-EN-DONZY, village, prieuré & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, justice de Donzy, élection de Roanne.

Prieur, M. Bouvard. Il nomme à la cure.

Curé, M. Merle.

SALVIZINET, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, justice de Donzy. Le prieur de Salt-en-Donzy nomme à la cure.

Curé, M. Frogel.

SAMANS, village, paroisse & seigneurie, partie en Bresse, & partie en Dombes, archiprêtré de Chalamont, justice de Meximieux, élection & du ressort du bailliage de Bourg. M. l'Archevêque nomme à la cure. *Curé*, M. Pernoz.

Seigneur, M. le marquis de Meximieux, ancien officier aux Gardes Françoises.

Juge, M. Lacua.

Châtelain, M. Barel.

Procureur fiscal, M. Belin.

Greffier, le sieur Baubled.

SAMIRIAT, village dépendant de Châle, annexe de la paroisse de Saint-Alban en Bugey.

Seigneur, M. Quinson de Poncin.

Les officiers sont les mêmes que ceux de St. Alban.

SANDAR, arriere-fief avec un ancien château dans la paroisse de Châtillon d'Azergues, en Lyonnois. Il appartient à M. Paul Durand.

SANDRAN, village & paroisse en Bresse qui a donné son nom à l'archiprêtré, qui comprend trente-sept paroisses, dont vingt-sept en Bresse, sept en Dombes, & trois partie en Bresse & partie en Dombes; & une annexe en Dombes.

Archiprêtre, M. Belin, curé de Chalamont.

Archiprêtre substitué, M. Duperron, curé de Vandeins.

SARCEY, village & annexe de la paroisse de Bully, en Lyonnois, justice de S. Forgeux, Magny, Bagnols & Bully, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Vicaire, M. Girin.

SARDON, château & seigneurie avec haute, moyenne & basse justice, situé dans la paroisse de Rive-de-Gier, en Lyonnois. Il y a une fenderie de fer.

Seigneur, M. Trollier de Fontcrenne.

Juge, M. de Rolland de Hautecombe, écuyer, avocat en Parlement, à Lyon, *quai de la Baleine*.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Montellier, à S. Martin-la-Plagne.

Procureur fiscal, M. Lafay, à S. Paul-en Jarrest.

Greffier, le sieur Couppat, pere, à Rive-de-Gier.

Huissier, Fibert, à Rive-de-Gier.

SARENNES, fief situé dans l'annexe de S. Bénigne, en Bresse. Il appartient à M. le président de Montplaisant, comte de Loriol.

LA SARRA, fief dans la paroisse de St. Genis-Laval en Lyonnois. Il appartient à M. Leclerc, chevalier, seigneur de la Verpilliere, lieutenant de Roi de la Province de Guyenne, ancien major de la ville de Lyon, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, chargé du commandement & prévôt des marchands de Lyon.

SATHONAY, village, paroisse & baronnie, en Bresse, archiprêtré de Dombes, élection & du ressort du Bailliage de Bourg-en-Bresse. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Perrussel.

Seigneur, M. Fay, secretaire du Roi.

Juge, M. Devent, avocat en parlement, à Miribel.

Procureur fiscal, M. Berthet, notaire royal, à Miribel.

ST. SATURNIN, village & annexe de la paroisse de S. André-la-Côte, en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Vicaire, M. . . . .

SAVIGNIEUX, village, prieuré, & paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & justice de Montbrison.

Prieur, M. Donzeaud de St. Pons, curé de Saint Mery de Paris. Il nomme à la cure.

Curé, M. Bouchet.

SAVIGNY, bourg, abbaye, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

L'Abbaye royale de St. Martin de Savigny, de l'ordre de St. Benoît, est située à côté du bourg. On ne peut y être reçu qu'après avoir fait la preuve de noblesse des quatre ascendants paternels, la mere constatée demoiselle.

Abbé, Messire François de Clugny, aumônier du Roi, prévôt de l'Eglise, comte de Lyon, vicaire-général d'Autun.

Religieux de l'abbaye de Savigny, Nobles

De Foudras, *grand prieur*.
De Laurencin Chanzé, *Chamarier*.
De Prisque de Besanceuil, *Prieur claustral*.
De Thy, *grand Cellérier*.
De Drée, *grand Sacristain*.
De Montrognon, *Hôtellier*.
Ponthus de Thy, *Aumônier*.
Maritain d'Avally, *Communier*.
De Foudras, *Doyen de Lasnay*.
Berthelas l'aîné, *Doyen de Teilan*.
De Bard, *Chantre*.
Saint Micaud, *Infirmier*.
Berthelas d'Arpheuillette, *Sacristain de Notre-Dame*.
D'Anstrude, *Croisier*.

Il y a quatre enfants de chœur.

Prébendiers laïques de l'Abbaye,

Mrs. Morellon, notaire à Courzieux, *Secretaire*, à la nomination du chapitre.

. . . . . . *Portier*, à la nomination de l'abbé.

Molliere, *horloger*, à la nomination de l'abbé.

L'abbé de Savigny nomme à tous les bénéfices de l'abbaye & à la cure, à l'exception des deux Cellériers & du Communier qui sont à la nomination du chapitre. L'élection du grand prieur se fait à la pluralité des voix, & elle est confirmée par M. l'Archevêque de Lyon.

L'Eglise paroissiale de Savigny est sous le titre de Saint André.

Curé, M. Chaptal, docteur en théologie.

Vicaire, M. Brat.

Il y a une confrairie de pénitents, à l'instar de celle du Confalon.

L'abbé est seigneur, en toute justice, de l'enceinte de l'abbaye & d'une partie de la paroisse.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de l'Arbresle.

Il a la haute justice des cantons où les

doyens de Lafnay & de Teilan ont la moyenne & baffe. Les appellations des juftices de Savigny font portées à la fénéchauffée de Lyon.

La juftice haute, moyenne & baffe du clocher, du bourg & d'une partie de la paroiffe, appartient au Chamarier de l'abbaye.

Juge, M. Deleuillon de Thorigny, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Gueynard, à Beffenay.
Proc. fiscal, M. Defprez, à l'Arbrefle.
Greffier, le fieur Antoine, à St. Pierre-la-pallud.
Huiffier, Aguettan.

La moyenne & baffe juftice de quelques hameaux appartiennent au doyen de Lafnay.

Juge, M. Marc-Antoine Bloud, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Gueynard, à Beffenay.
Procureur fiscal, M. Defprez, à l'Arbrefle.
Greffier, le fieur Blanc, à Sain-Bel.
Huiffier, Aguettan.

La moyenne & baffe juftice de quelques hameaux, appartiennent au Doyen de Teilan.

Juge, M. Goy, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Gueynard, notaire royal à Beffenay.
Procureur fiscal, M. Defprez, notaire royal à l'Arbrefle.
Greffier, le fieur Blanc, à l'Arbrefle.
Proc. poftulants aux juftices de Savigny, Mrs. Jacques Defabies; Pierre Defprez; Barthélemi Rigottier; Jean-Marie Bidaud; Antoine Cholat; Alexandre Vigier; Simon Bertrand; Aréthens, pere; Antoine Guilloud; Blanc, commiffaire à terrier.
Huiffier, Aguettan, à Savigny.

Les hameaux de Perfanges, par aliénation du Chamarier de Savigny, & la Maifon forte de la Grange-faint-Marc, par échange avec le doyen de Teilan, appartiennent à M. le marquis d'Albon, qui y a juftice haute, moyenne & baffe.

Ses officiers font les mêmes que ceux de Pontcharra.

Il y a une Foire à Savigny, le 12 Novembre; elle dure deux jours.

On adreffe les lettres pour Savigny au bureau de l'Arbrefle.

LA SAUSSAYE, château dans la paroiffe de Romaneche-la-Sauffaye en Breffe. Il appartient à Madame la ducheffe de Luxembourg.

LES SAUVAGES, village & paroiffe dans le Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, juftice de Rochefort. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure. *Curé*, M. Crozier.

Le feigneur & les officiers font les mêmes qu'à Rochefort.

Une petite partie de la paroiffe des Sauvages dépend de la juftice & de la baronnie de Rochefort.

Il y a deux Foires dans l'année, le 30 Juin & le 6 Août.

LES SAUVAGES, château dans la paroiffe de St. Etienne-le-Mollard en Forez. Il appartient à M. Cabuffus.

SAUVAIN, bourg, paroiffe & prévôté dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrifon. Le chapitre de St. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Clair.
Vicaire, M. Bedoin.
Seigneur du bourg & de la plus grande partie de la paroiffe, M. le marquis de Luzy-Couzan. Les autres villages dépendent de la châtellenie royale de Châteineuf & de la juftice de Monterboux, unie à celle de Chalmazel.
Juge, M. Franchet, avocat en parlement.
Procureur fiscal, M. Hodin.
Greffier en chef, le fieur Durand.
Huiffier, Joanard.

ST. SAUVEUR-EN-RUE, gros bourg, prieuré, paroiffe & feigneurie dans le Forez, diocefe de Vienne, archiprêtré de Bourg Argental, élection de Vienne. Le college de Tournon nomme à la cure.

Curé, M. Cortial.
Vicaires, Mrs. Robert & Nical.
Seigneur, le college de Tournon.
Juge, M. Chamberliac.
Lieutenant-Chât. M. Lardon Duverney.
Procureur fiscal, M. . . .
Greffier, le fieur Jofeph Veyre, notaire.

Le refte de la paroiffe dépend de la juftice de Montchal.

Il y a une Foire confidérable le 2 Mai.

LE SAUZAY, fief & château dans la paroiffe de Bey en Breffe. Il appartient à M. de Montluzin du Sauzay, chevalier de St. Louis, commandant du bataillon de Breffe.

LE SAUZAY, château, fief & feign. dans la Paroiffe d'Avenas en Beaujolois.

Seigneur, M. le comte de Laurencin d'Avenas.
Juge, M. Bertin du Villars, avocat, échevin à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. d'Aigueperfe, à Beaujeu.
Procureur fiscal, M. Teftenoire.
Greffier, le fieur Durand, à Beaujeu.
Huiffier, Troncy.

LA SAUVE, abbaye des filles de l'ordre de Cifteaux, près de St. Didier en Vélay. Il y a une juftice qui en dépend, & qui s'étend fur le Forez, dans le reffort du bailliage de Bourg-Argental.

Abbeffe, Madame de Fumel.
Juge, M. Guigonnet.
Lieutenant, M. de la Faye.

Proc. fiscal, M. Coran de la Rochefaye.
Greffier, le sieur Bayon.

SEILLONAZ, village & paroisse en Bugey, élection de Belley, archiprêtré d'Ambournay, justice de la Sarra. Le prieur d'Ennemond en Bugey nomme à la cure.

Curé, M. Ferrand.
DAME, Madame Durupt, veuve de M. de Blumenstein.

Les officiers sont les mêmes que ceux de la Sarra.

SEMONS, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de Saint-Etienne, justice de Condrieu.

Curé, M. Giraud.

SENEVAS, château & seigneurie dans le Lyonnois. Sa justice comprend la paroisse de St. Romain-en-Jarrest, & une partie de celle de St. Christo-en-Jarrest.

Seigneur, M. Sain.
Juge, M. Bertholon, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Lafaye,
Procureur fiscal, M. Gaultier.
Greffier, le sieur Couhert.
Notaires royaux réservés, Mrs. Gaultier & Mondon.
Huissiers, Guerin & Simon.

SENEVIS, château & fief en toute justice, dans la paroisse de St. Julien-sur-Bibost, en Lyonnois.

Seigneur, M. Bonaventure Dejussieu, bourgeois de Lyon.
Juge, M. Goy, avocat à Lyon.
Capitaine Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Bernard Aréthens, notaire royal.
Procureur fiscal, M. Rigottier, notaire à Sain-Bel.
Greffier, le sieur Jean-Claude Antoine.
Huissier, Azuetan.

SENOUCHES, fief dans la paroisse de St. Romain-la Motte en Forez. Il appartient au college de Roanne.

SERFAURE, château & fief dans la paroisse de Cogny en Beaujolois. Il appartient à M. de Montmelas.

SERMES, fief situé dans la paroisse de Charantay, en Beaujolois. Il appartient à M. Noyel de Sermes.

SERMOYÉ, village & paroisse de Bresse, dépendant du duché de Pont-de-Vaux, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg en Bresse. Le chapitre de St. Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Pion.
Vicaire, M. Rudigoz.
Seigneur du clocher, le chapitre de St. Paul de Lyon.
Juge, M. Bouchard.
Lieutenant de Juge, M. Curvat.
Procureur fiscal, M. Guichellet avocat en parlement.
Greffier, le sieur Grognet.
Seigneur de la paroisse, M. le prince de Beaufremont Listenois.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de Pont-de-Vaux.

LA SERPOLLIERE, fief situé dans la paroisse de Chalamont en Dombes. Il appartient à M. Morel.

SERRIERE, château sans justice dans la paroisse de Leyssard en Bugey. Il appartient à M. le comte de Seyturier.

SERRIERES SUR-AIN, village & annexe de la paroisse de Leyssard en Bugey; élection de Belley, justice de Poncin, du ressort du parlement de Dijon.

Les officiers de justice, sont les mêmes qu'à Poncin.

SERRIERE-DE-BRIORD, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice de St. André de Briord; du ressort du bailliage de Belley. M. l'Abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Ainé.
Seigneur, M. le marquis d'Haraucourt.
Juge, M. Prat, à Belley.
Châtelain, M. la Rochette.
Curial, M. Guignard.
Procureur fiscal, M. Brillat.
Greffier, le sieur Gandet.

Il y a un marché de quinze en quinze jours, le Samedi. On y tient quatre Foires dans l'année : le 23 Mai; le 30 Juin; le 25 Septembre; & le jour des Morts. Quand le jour désigné pour la Foire est un jour de Fête ou de Dimanche, on la renvoie au lendemain.

SERTINES, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Treffort, élection de Bourgogne, du ressort du Bailliage de Bourg. Le chapitre de Bourg nomme à la cure.

Curé, M. Gentet.
Seigneur, M. Espiard de la Cour, doyen de la Cathédrale de Dijon, vicaire général.
Juge, M. Quinet l'aîné, avocat en parlement.
Lieutenant de Juge, M. Jaillard, notaire royal à St. Martin du Mont.
Procureur fiscal, M. Ravet, procureur au Bailliage, à Bourg.
Greffier, le sieur Bailly, procureur au Bailliage.
Curial, Armand, notaire à Sale.

SERVE, village & paroisse, partie en Bresse & partie en Dombes, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, pour ce qui est en Bresse, & du Mandement de Lent, du ressort de Trévoux, pour ce qui est en Dombes. Le chapitre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Farcins.
Seigneurs, le Roi, pour la partie de

Dombes : M. d'Apchon, pour le haut de la partie de Bresse ; M. de Saix de Loras & les Chartreux de Scillon, pour le reste de la partie de Bresse.

Les officiers sont à Trévoux, à Lent, à Corjonon, à Scillon & à Peronas.

LA SERVETTE, château dans la paroisse de Leyment en Bugey. Il appartient à M. Compagnon de Leyment.

SERVIGNIAT, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, justice de St. Trivier, du ressort du parlement de Dijon Le prieur de Villars nomme à la cure.

Curé, M. Legrand.

Seigneur, M. le marquis d'Entragues. grand fauconnier de France.

Juge, M. Chanut, avocat en parlement.

Châtelain, M. Legrand, notaire & procureur.

Procureur fiscal, M. Lataud. Le château de Servigniat appartient à M. le marquis de Rully.

Juge, M. Guichelet, avocat.

Châtelain, M. Giraud, notaire & procureur.

Greffier, le sieur Grognet.

La justice, s'exerce, par emprunt de territoire, à Pont-de-Vaux.

SEVELINGES, village, paroisse, château & seigneurie dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche. Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Tardy.

Prébendiers, M. Claude Poncet & M. Thevenard, curé de St. Symphorien-des-Bois.

Seigneur, M. de Sirvinges.

Juge, M. Thivend de la Selletiere, avocat.

Procureur fiscal, M. Michel, notaire.

Greffier, le sieur Destre, notaire.

Huissiers, Vermorel & Laroche.

SEVERT, fief dans la paroisse de St. Marcel-de-Felines, en Forez. Il appartient à M. le marquis de Talaru.

SISSIEUX, village & annexe d'Optevos en Dauphiné, élection & justice de Vienne.

Vicaire, M. Pelisson.

Seigneur, M. Disimieu.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Vienne.

SIVRIEUX, village & paroisse sur les confins du Franc-Lyonnois & de la Bresse, archiprêtré de Dombes, justice de Geney & de Montribloud, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Giraudier.

Seigneurs du clocher, Mrs. les comtes de Lyon.

Les officiers sont les mêmes que ceux du comté.

ST. SIXTE, *ou* ST. SIXTE-EN-BUSSY, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, justice de Bussy. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Monod.

Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Bussy.

SOCIEU, *ou* SOCIEUX-EN-JARREST, village, paroisse, & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Cabuchet.

Vicaire, M. Ratton.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Les officiers sont les mêmes que ceux du comté.

Il y a trois Foires dans l'année : le 12 Mai ; le 23 Janvier ; le 18 Novembre.

LE SOLEILLANT, château & fief, dans la paroisse de Valcilles, en Forez. Il appartient à M. Dufournel, ancien major du régiment de Bigorre.

SOLEYMIEU, hameau dans la paroisse de St. Jean de Soleymieu, en Forez, à un quart de lieue du village de St. Jean. Il y a une chapelle où l'on va dire la Messe, les Dimanches & les Fêtes.

SOLEYSE, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & justice de Vienne, du ressort du parlement de Grenoble. Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. du Virail.

Seigneur, M. Guiral de Serezin.

Juge, M. l'abbé Girenton, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Izelin, notaire à Venissieux.

Lieutenant de Juge, M. de Combes, à Vienne.

Procureur fiscal, M. Moutin.

Greffier, le sieur Cussinet.

LE SOLLIER, *autrement*, EPEISSES-LE BOIS, ancien fief avec rente noble, situé dans la paroisse de Cogny, en Beaujolois.

Seigneur, M. le marquis de Sauzay de Rebé, major des Gardes Françoises.

SOLOMIAT, village & annexe de la paroisse de Leyssard en Bugey, élection de Belley, justice de Poncin, du ressort du parlement de Dijon.

Vicaire, M. Jean-Claude Gauthier, prieur de Bochusel en la paroisse de Villars en Bresse.

Seigneur, M. Quinson de Poncin.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Poncins.

LE SONNEY, hameau & seigneurie dans la paroisse de Sourcieu en Lyonnois.

Seigneur, M. Jacques-Annibal-Gaspard Claret de Fleurieu.

ST. SORLIN, petite ville, paroisse & marquisat de la province de Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice du marquisat, du ressort du parlement de Dijon. M. l'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Chrestein, bachelier en théologie.

Vicaires, Mrs. Giraudier & Moniquin.

Seigneur, le prieur de la Chartreuse de Portes.

Juge, M. Grumet, avocat.

Juge d'appel, M. Brun, avocat.

Châtelain, M. Dupuis, notaire royal.

Lieutenant de Juge, M. Jarvin, avocat.

Procureur fiscal, M. Baron, not. royal.

Greffier, le sieur Tenand.

Procureurs, Mrs. Chavent, Garin, Debeney, Tenand, Augerd, Baron, Bugnod.

Sergents, Marin, Baudier, Grumet & Claret.

Il y a dans la paroisse de St. Sorlin une très-belle Foire, toutes les années, le 30 Septembre.

ST. SORLIN-LE-PUY, village, prieuré & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche. Le prieur de St. Irenée de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Fredifon.

SORNAY, village & paroisse en Châlonnois, archiprêtré de Bagé, élection de Bourgogne. Le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Pointbœuf.

DAME. Mme. la comtesse de Chamillard.

Juge, M. Durand, à Louhans.

Procureur fiscal, M. Dompmartin, à Louhans.

Greffier, le sieur Lenud, à Louhans.

SOTISON, fief situé dans la paroisse de Glaizé, en Beaujolois. Il appartient à M. . . . .

LE SOU, seigneurie & château situé sur le Morgon, en Beaujolois, dans la paroisse de Lacenas, dont la plus grande partie dépend de cette seigneurie qui comprend un très-petit canton de la paroisse de Ville-sur-Jarnioft, & un autre encore plus petit de celle de Cogny.

Seigneur, M. le marquis de St. Amour, chevalier de St. Louis.

Juge, M. Choulier, avocat à Thisy.

Capitaine-châtelain, M. Barnoud, notaire & procureur à Villefranche.

Lieutenant, M. Ronjon, notaire à Villefranche.

Procureur fiscal, M. Canard, notaire & procureur à Villefranche.

Greffier, le sieur Calemar le jeune, à Villefranche.

LE SOULIER, fief en Bresse, dans la paroisse de Bagé-la-Ville. Il appartient à Mademoiselle Pelleterat.

SOURCIEUX, village & paroisse dans le Lyonnois, archipretré & justice de l'Arbresle & d'Eveux, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le sacristain de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Brietton.

Seigneur, M. François de Clugny, aumônier du Roi, prévôt de l'Eglise, comte de Lyon.

Les officiers sont les mêmes que ceux de l'Arbresle.

SOUTERNON, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, du ressort du bailliage de Montbrison.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Valla.

Vicaire, M. . .

Seigneur, M. le marquis de Monteynard de Montfrein.

Juge, M. Mathé de Beaurevoir.

Procureur fiscal, M. Montginot.

Greffier, le sieur Mure.

SOUVIGNY, *ou* GREZIEU-LE-MARCHÉ, seigneurie en Lyonnois.

DAME, Madame Berryer, veuve, comtesse de Souvigny.

Juge, M. Peyrachon, notaire à Saint Symphorien-le-Château.

Châtelain, M. Mathevon, notaire à Chazelles.

Procureur fiscal, M. Faure de Montgirard, notaire à Souvigny.

Greffier, M. Teissot, notaire à Saint Symphorien-le-Château.

Commis-Greffier, le sieur Giraud.

SOUZY, village & paroisse en Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, justice de Fenoyl, élection & du ressort de la sénéch. de Lyon. Le prieur de Courzieux nomme à la cure.

Curé, M. Maréchal.

Seigneur, M. le Marquis de Fenoyl.

LE SOZEY, fief dans la paroisse de Pont-de-Veyle, en Bresse. Il appartient à M. de Montluzin, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

LES SUBURBES, nom d'un archiprêtré du diocese de Lyon qui comprend vingt-deux paroisses dont vingt sont en Lyonnois, une en Dauphiné, & la Guillotiere, & cinq annexes toutes en Lyonnois.

Archiprêtre né, M. le chantre de Saint Nizier.

Archiprêtre substitué, M. Donet, curé de Poleymieux.

SUGNY, château & fief dans la pa-

roisse de Nervieux, en Forez, avec toute justice dans l'enceinte de ses murs.

Seigneur, M. Boyer de Sugny, conseiller au parlement de Dombes.

SULLIGNIAT, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, justice de la baronnie de l'abergement, qui s'exerce à Montrevel, du ressort du parlement de Dijon. M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Flandrin.

Seigneur haut-justicier, M. le comte de Montrevel, Baron du St. Empire, maréchal des camps & armées du Roi.

Juge, M. Tornier.

Châtelain, M. Robert.

Procureur fiscal, M. Beaumont.

Greffier, le sieur Perrin.

Le château de Longes qui est situé à un quart de lieue du clocher, a la moyenne & basse justice qui s'exerce à Bourg.

Dame, Madame Turban de la Beviere, veuve de M. de Garron de la Beviere, capitaine au régiment de Condé & lieutenant de Roi de la ville de Bourg.

Juge, M. Gauthier.

Lieutenant de Juge, M. Besson.

Procureur fiscal, M. Obrien.

Greffier & Curial, M. Desvillers.

ST. SULPICE-EN-BUSSY, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Montbrison, justice de Bussy. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Michel.

Seigneur, M. le marquis de Simiane.

ST. SULPICE-LES-VILLERETS, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & justice de Roanne, du ressort du bailliage de Montbrison.

Madame la prieure de Marcigny nomme à la cure.

Curé, M. Chetard.

DAMES, Mmes. la prieure de Marcigny, & la comtesse de la Feuillade.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Roanne.

SURAT, fief dans la paroisse de Vandeins en Bresse. Il appartient à M. Garon.

SURE, fief en toute justice, situé dans la paroisse de S. André de Corsy en Bresse. Il appartient à M. Verdat.

SURY LE BOIS, ancien château dans la paroisse de Vareilles, & châtellenie du comté de Forez.

Seigneur engagiste, M. Plasson.

SURY-LE-COMTAL, petite ville du Forez, archiprêtré & élection de Montbrison. Il y a un prieuré sous le nom de la chapelle de la Mercy, qui est à la nomination du seigneur.

Prieur royal, M. Gay supérieur du séminaire de S. Charles, à Lyon. Il nomme à la cure.

Prieur de la chapelle de la Mercy, M. de Serey, chanoine & comte de Brioude.

Curé, M. Pinand, bachelier en droits civil & canonique.

Vicaire, M. Marcou.

Chapelain de Notre Dame de la Mercy, & Aumônier du château, M. Marcou.

Prébendiers, Mrs. Troffond & Pinand.

Seigneur, M. de Lassrasse de Sury.

Juge-capitaine-châtelain, M. Bonnefond, avocat en parlement.

Procureur fiscal, M. Barjon.

Greffier, le sieur Saunier.

Huissier, Payre.

Proc. postulants, Mrs. Vinand; Privat; Boiron; Payet; Barjon, Laforêt & Rozier.

Notaires royaux réservés, Mrs. Boiron; Barjon & Laforêt.

Officiers de la Milice Bourgeoise.

Major, M. Rochette.

Aide-Major, M. Regnaud.

Capitaine, M. Mazet.

Lieutenant, M. Montmey.

Sous-Lieutenant, M. Robert.

Enseigne, M. Menu.

Sergents, les sieurs Menu: Pinand; Chalon & Châtain.

Bureau des Aides. M. Langlois, *Directeur*, M. Allemoniere, *Receveur*.

ST. SYMPHORIEN DE-LAY, gros bourg & l'une des plus grandes paroisses du Beaujolois, divisée en cinq cantons, qui ont chacun leur rôle de taille distinct, archiprêtré de Roanne, élection & du ressort du bailliage de Villefranche. Cette paroisse dépend de la justice de Lay & de la Verpilliere. Le prieur de Regny nomme à la cure.

Curé, M. Duclaux Faissat.

Vicaire, M. Patural.

Il y a dans la paroisse de S. Symphorien une église de S. Nicolas, avec le titre de prieuré.

Prieur, M. de Rostaing.

Penitents du S. Sacrement.

Recteur, M. Cartellier.

Seigneur, M. le Duc d'Orléans.

Juge, M. de Berchoux, subdélégué de M. l'Intendant.

Châtelain, M. Rejaulnier.

Procureur fiscal, M. Gouttenoire l'aîné.

Greffier, le sieur Gouttenoire pere.

Notaires à la résidence de S. Symphorien-de-Lay, Mrs Pernet, Chateau, & Rivoire cadet. Ces deux derniers sont aussi commissaires.

Il y a une brigade de Maréchaussée.

Brigadier, le sieur Chanellieres, dit Berthaud.

ST. SYMPHORIEN-LE-CHATEAU, petite ville murée dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Jean Sautemouche, docteur en théologie.

Vicaires, Mrs. Ennemond Verd, & Benoît-Nizier Servier.

Patron laïque des prébendes du Cardinal Girard, M. de Montrivié, président au parlement de Grenoble; ayant droit de M. Lallement de la Levretiere.

Prébendiers, Mrs. Jean Sautemouche; Commarmond, doyen; Gonin l'aîné; Chevron; Gonin le jeune; Lorange; Brasier; Gazanchon; Bonard & Verd.

Prébendiers du Peyre, M. Coignet des Gouttes.

Chapelle de S. Antoine.

Cette chapelle est destinée à la congrégation des garçons.

Directeurs, Mrs. Ennemond Verd, & Benoît-Nizier Servier, vicaire.

La congrégation des filles se tient dans l'Eglise paroissiale.

Directeur, M. le curé.

Ursulines. Cette maison est située près de l'Eglise.

Aumônier, M. Brasier.

Hôpital. Recteurs-nés, *Messieurs*

Sautemouche, curé.

Dareste de la Plagne, subdélégué de M. l'Intendant.

Jean-Charles Reynaud, châtelain.

Michel Peyrachon, procureur fiscal.

Clément Merlat, *Trésorier.*

Paul Reynaud, *Secretaire.*

Pierre Brost, *Chirurgien.*

College où l'on tient des pensionnaires.

Régents, Mrs. Giraud, prêtre; Savoie pere & fils.

Cette seigneurie dépend du comté de Lyon.

Châtelain, M. Reynauld.

Lieutenant, M. Delanglade.

Procureur fiscal, M. Peyrachon.

Greffier, le sieur Teyssot.

Notaires royaux, Mrs. Michel-Joseph Delanglade, doyen; Jean-Charles Reynaud; Jacques Flechet a les minutes de Mrs. Martouret & Peyre; Jean-Baptiste Teyssot; Michel Peyrachon; Paul Reynaud.

Huissiers royaux, Pierre Chattain & Vernay.

Sergent du comté, Godefroi.

Commiss. en droits seigneur. Mrs. Michel-Joseph Delanglade, & Jean-Charles Reynaud.

Syndic général de la Ville & Communauté, M. Jean-Charles Reynaud.

Médecin, M. Antoine Perret.

Maîtres Chirurgiens-jurés, Mrs. Clément Peyré, accoucheur; Pierre Brost; André Ducros, & Gabriel Herail, accoucheur.

Employés à S. Symphorien, *Messieurs*

Jean-Jacques Dareste, *Receveur des Gabelles*, *Entreposeur du tabac.*

J. B. François Commarmond, *Contrôleur des Gabelles.*

Clément Peyre, *Receveur des déclarations des vins & octrois.*

Léonard Garnier, *Contrôleur des actes.*

ST. SYMPHORIEN D'ILLIAT, village & paroisse, dont un tiers est en Bresse, & le reste en Dombes, archiprêtré de Dombes, du ressort de la chambre des Requêtes & du parlement de Trévoux. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Seigneur du clocher, M. Michette de Sanville.

Juge, M. Degraire, avocat à Trévoux.

Châtelain, M. Murillon, not. à Thoissey.

Procureurs fiscaux, Mrs. Chuinague & Michaille, procureurs à Trévoux.

Greffiers plumitifs, les sieurs Bey & Ruf, à Trévoux.

Greffier local, le sieur Morel, à Thoissey.

ST. SYMPHORIEN D'OSON, terre du Domaine, prieuré, gros bourg en Dauphiné, & derniere paroisse du diocese de Lyon, sur la route de Vienne, dépendante de l'archiprêtré de Meyzieu, de l'élection de Vienne, & de la justice du bailliage de Vienne. Le prieur du lieu nomme à la cure.

Prieur, M. de Briandas, chantre de S. Paul de Lyon.

Sacristain, M. Duculty, ancien chamarier de l'Isle-Barbe, chanoine honoraire de S. Paul, & trésorier de France, à Lyon.

Curé, M. G. Marie Gabriël, bachelier en théologie.

Vicaire, M. Jean-Baptiste Buisson.

Seigneur-engagiste, M. André Gairal.

Juge, M. Girenton, avocat.

Châtelain, M. Metiffiot.

Lieutenant, M. Descombe, avocat.

Procureur fiscal, M. Charvin.

Greffier, le sieur Durand.

Officiers municipaux.

Maire, M. Jean Parrot.

Secretaire-greffier de la Communauté, M. Jean-Bapt. Cussinet, cons. du Roi.

Il y a dans cette paroisse une maison de chanoines réguliers de la Trinité.

Ministre, M. Gayroard.

Il y a un prieuré dépendant de l'abbaye d'Ainay de Lyon, & deux fiefs qui relevent du Roi.

Château-vieux. Il appartient à M. le marquis de la Porte du chef de Dame Louise de Melat de Château-vieux.

La Roche. Il appartient à M. Pellion.

ST. SYMPHORIEN-DE-SAIL-LEZ-CHATEAU-MORAND, village & paroisse en Forez, élection de Roanne, justice de Château-Morand, du ressort du bailliage de Montbrison. Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Gatteyrias.
Vicaire, M. Levaux.
Seigneur, M. le marquis de Mirepoix.
Juge, M. Jean Gontier Jobert.
Lieutenant de Juge, M. Durand.
Procureur fiscal, M. Desgouttes.
Greffier, le sieur Robillon.

TA

TALARD, fief avec justice, dans la paroisse de St. Etienne de Chalaronne en Dombes.

Seigneur, M. Arriveur, commissaire aux saisies réelles de Dombes.
Juge, M. Degraire, avocat à Trévoux.
Lieutenant de Juge, M. Murillon, notaire à Thoissey.
Procureur fiscal, M. Granger, procureur à Trévoux.
Greffier, le sieur Morel, à Thoissey.

TALARU, fief & ancien château dans la paroisse de Saint Forgeux, justice de Saint-Forgeux.

Seigneur, M. le marquis d'Albon.

TALENCÉ, château & fief sans justice, dans la paroisse de Denicé, en Beaujolois. Il appartient à M. Deschamps de Talencé.

TALUYERS, bourg, prieuré, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le prieur du lieu nomme à la cure.

Prieur, M. Segonne.
Curé, M. Rasceles.
Sacristain, Dom Fischer, Bénédictin.
Seigneur, M. Berthaud de la Vaure, conf. en la cour des monn. de Lyon.
Juge, M. Prost de Royer le fils, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Berthon de la Gardiere.
Lieutenant, M. Berthon l'aîné.
Procureur fiscal, M. Rambaud, notaire à S. Laurent.
Greffier, le sieur Chalamel, notaire, à Millery.

Il y a trois foires dans l'année: Le 24 Avril; le 19 Juillet; & le 12 Novembre.

TANAY, fief & château dans la paroisse du Bois-d'Oingt, en Lyonnois. Il appartient à M. Durand, seigneur de la Flachere & de Châtillon.

TANAY, château & fief en Dombes dans la paroisse de St. Didier de Froment. Il appartient à M. de Montezan, fils.

TAPONAS, village & annexe de la paroisse de S. Jean-d'Ardieres, en Beaujolois, justice de l'Ecluse pour la plus grande partie, & de la Prévôté de Belleville, élection & du ressort du bailliage de Villefranche.

Vicaire, M. Godard.
Seigneur du clocher, M. Mognat de l'Ecluse, ancien conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de l'Ecluse.

TARANTAIZE, village & annexe de la paroisse de Rochetaillée, en Forez.

Vicaire, M. . .

TARARE, petite ville & prieuré, situé sur la route de Lyon à Roanne, dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

La seigneurie de Tarare appartient au prieur & comprend la plus grande partie de la paroisse. Le reste forme la seigneurie d'Ausserre dont M. Gayot de la Bussiere est propriétaire. Les grandes eaux descendues de la montagne des Sauvages & autres circonvoisines, la nuit du 20 au 21 Juin 1765, renverserent ou endommagerent une centaine de maisons, noyerent quinze à seize personnes, beaucoup de bestiaux, & emporterent la plus grande partie des fonds, dommages très-considérables & presque irréparables.

Il y a un prieuré dépendant de l'abbaye de Savigny.

Prieur-Seigneur du bourg, du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, M. Joseph de Berthelas, sacristain de Notre-Dame de l'abbaye royale de Savigny. Il nomme à la cure.
Curé, M. Mignery.
Vicaire, M. Blanc.

Il y a un autre vicaire qui réside à l'annexe de St. Marcel. Il y a aussi dans la paroisse une Eglise succursale sous le titre de Ste. Magdelaine, & une chapelle sous celui de la Ste. Vierge.

Prébendiers des Martin, en litige entre M. Michaud & M. Lafay.
Prébendiers des Fabriciens, M. Blanc & M. Dugay.
Prébendiers des Hayes, M. Nicolas Guidon.
Prébendier de M. de Rochefort, M. Fulconis.
Prébendier des Tardifs, M. Claude Gouttenoire, curé de Saint Cyr de Valorges.
Capucins. Gardien, le R. P. Jean-Marie, de Lyon.
Hôpital. Supér. Sœur Marie Tricaud.

Recteurs-nés, M. le curé; M. Simonet, chatelain; & M. Girerd, procureur fiscal.

Recteurs-électifs, M. Michel Tricaud, & M. Jacques Brunet Delatour : ce dernier est *Receveur*.

La seigneurie de Tarare appartient au prieur.

Juge, M. Joliclerc, écuyer, & ancien échevin, avocat à Lyon.

Chât. & Lieut. M. Claude Simonet de Ronziere, notaire royal & apostolique, réservé pour Tarare.

Procureur fiscal, M. Barthélemi Girerd, subdélégué de M. l'Intendant.

Greffier, le sieur Claude Simonet.

Greffier de M. d'Aufferre, le sieur Tricaud. Les autres sont les mêmes qu'à Tarare.

Notaires royaux réservés pour Tarare, M. Jean-Marie Simonet de Ronziere, fils, & M. Justinien-Honoré-Aimé Radisson.

Procureurs, Mrs. Benoît Delaval; Jean-Baptiste Redin; Jean Marie Simonet de Ronziere, fils; Desprez; Desabiés.

Chirurgiens, Mrs. Savy & Defranc.

Il y a à Tarare une brigade de Maréchaussée, composée d'un brigadier & de quatre cavaliers.

Brigadier, le sieur Jean Imbert.

Bureau des Aides. Le sieur Joseph-Annibal Durbé, *Receveur*; Le sieur Sallet, *Commis pour les cuirs*.

Bureau pour la marque des Toiles. Le sieur Pierre Simonet, *Commis*.

Bureau de la Poste, le sieur Delatour, *Directeur*.

Maître des Postes, le nommé Prince.

Il y a à Tarare un Marché considérable, tous les jeudis, & deux foires dans l'année : l'une, le 26 Juin; & l'autre, le premier Décembre.

TARON, château, terre & seigneurie dans la paroisse de Renaison, en Forez. La justice de cette terre est commune avec celle de Mme. la comtesse de la Feuillade.

Seigneur, M. Goyet de Livron.

Juge, M. Cartier de Boiscurtil.

Procureur fiscal, M. Ramey.

Greffier, le sieur Crozet.

TARTARAS, village, prieuré & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, justice de Châteauneuf-d'Argoire, dépendant du comté & de la sénéchaussée de Lyon.

Prieur, M. Bazin, théologal de Belley. Il nomme à la cure.

Curé, M. Balthasar Auquier.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Notaire royal, M. Jarrosson.

TASSIN, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. . . .

La seigneurie de Tassin dépend du comté de Lyon.

TAVERNOST, château dans la paroisse de Cesseins en Dombes. Il appartient à M. Bellet de Tavernost, chevalier d'honneur au parlement de Dombes, seigneur de Cesseins.

TEILAN, nom d'un doyenné dépendant de l'Abbaye de Savigny.

Doyen, M. Camille de Berthelas.

Ses officiers sont à Savigny.

LE TEMPLE, fief dans la paroisse de Marlhes en Forez. Il appartient à M. le Commandeur de Chazelles de l'ordre de Malthe.

TERNAND, bourg muré, prieuré, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois; archiprêtré de l'Arbresle, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'Archevêque de Lyon & le prieur qui réside dans la paroisse, sont seigneurs du clocher par indivis. M. l'Archevêque a la justice. Elle comprend la paroisse de Ternand & une partie de celles de Ste. Paule & du Bois-d'Oingt.

Prieur, M. Derivod. Il nomme à la cure. *Curé*, M. Mechin.

Juge, M. Prost de Royer, avocat à Lyon.

Lieutenant & Capitaine-châtelain, M. Gaspard-Marie Riche, bachelier en droit, notaire royal, & commissaire feudiste, à Lyon.

Greffier, le sieur Dumont.

TERRE-NOIRE, fief dans la paroisse de Moiré, en Lyonnois. Il appartient à M. Benoît Reynard, négociant, bourgeois de Lyon.

LA TERRIERE, château dans la paroisse de Regné, en Beaujolois.

Sa justice comprend la paroisse de Regné & une partie de celles de Quincié & de St. Lager.

Seigneur, M. de Milliere.

Juge, M. Pezant, avocat à Villefranche.

Lieutenant, M. Brac.

Procureur fiscal, M. Perroux.

Greffier, le sieur Durand.

THEIZÉ, beau château, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élection de Lyon, justice d'Oingt. L'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Lambert.

Vicaire, M. Bremond.

Seigneur, M. Rique, écuyer, secretaire du Roi, vicomte d'Oingt.

Il y a une chapelle rurale sous le titre de Saint-Hippolyte. Cette paroisse dépend de la Vicomté d'Oingt.

THEL, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de Magny & de Beaujeu. Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Boisseau.
DAME, Mme. la comtesse de Vauban.
Notaires royaux, M. Corgié pere, & M. Corgié fils.

LA THENAUDIERE, seigneurie dans le Lyonnois.
Seigneur, M. Boesse.
Capitaine-châtelain & Lieutenant, M. Deschamps.
Procureur fiscal, M. . . .

THIL, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont, Mandement de Miribel. M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Frontiere.

LE THIL, château & vicomté dans la paroisse de Vauxrenard, en Beaujolois.
Seigneur, M. le marquis de Chevriers de St. Maurice, ancien sous-lieut. de la brigade des Gendarmes Bourguignons.
Juge, M. Garnier, à Mâcon.
Lieutenant de Juge, M. Platet.
Procureur fiscal, M. Perrachon.
Greffier, le sieur Chanorier.
Huissier, Savoie & Picaud.

THISY, petite ville & châtellenie du Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche.

Il y a dans cette ville deux Eglises paroissiales.

Saint George-du-château. Cette Eglise est l'annexe de celle de St. Pierre, située au bourg de Thisy. Le curé la dessert lui-même, & fait desservir celle de Saint-Pierre par un vicaire.
Curé, M. Chavanne, docteur de Sorbonne.
Sociétaires, Mrs. Mulsant, Sombardier & Villerds.

Notre-Dame, annexe de Marnand. Cette Eglise est aussi desservie par le curé, qui fait desservir celle de Marnand par un vicaire.
Curé, M. Chaix.
Vicaire, M. Martin.

Il y a une communauté de Sœurs de la Charité.
Supérieure, Sœur Véronique Perdû.

Une confrairie de Pénitents du Saint-Sacrement.
Recteur, M. Toussaint Michel.
Trésorier, M. . . .
Aumônier, Chaix.

La châtellenie de Thisy comprend six paroisses qui sont St. Pierre du Bourg, St. George du Château, Marnand, Notre-Dame de Thisy, St. Victor & Combres.

Seigneur, M. Bissuel de Thisy, écuyer.
Capitaine-châtelain, Juge civil, criminel, de police, gruerie & petite voierie, M. René Desvernay, Avocat.
Lieutenant, M. Perret, avocat à Cublize.
Procureur fiscal, M. Toussaint Michel.
Greffier, le sieur Benoît Devost.
Procureurs, Mrs. Toussaint Trambouse, *doyen*; Jean-Marie Vincent; Claude-Antoine Ducôté; Jean-Claude Blanc; Claude Corgié fils; Jean-Claude Sanslaville; Jean-Claude Château; Rivoire.
Notaires royaux réservés pour Thisy, Mrs. Louis-Antoine Perret, à Cublize; Toussaint Trambouse, à Thisy; Toussaint Michel, à Thisy; Claude Truchet, à Poncharra.
Autres Notaires royaux demeurant à Thisy, Mrs. Vincent & Sanslaville.
Huissiers ordinaires, Hugues Ronziere; Jean Vermorel; Blaise Bussy, *Concierge des prisons*; & Pagneux.
Chirurgien, M. Pierre Chervin.

Il y a à Thisy une brigade de Maréchaussée, de la lieutenance de Roanne.
Brigadier, le sieur Gachet.
Receveur du grenier à sel, M. Singlet de Welle.
Contrôleur, M. Bretonnier, à Lyon.
Commis-contrôleur, M. Favre.
Mesureurs, les sieurs Laguay & Garde.
Contrôleur des actes & des exploits, M. Toussaint Michel.
Etapier, le sieur de la Chasse.
Receveur des aides, M. Granjean.
Commis, Mrs. Chamballier & Laroche.

Le Bureau des Aides & Entrées est chez M. Michel, notaire.

Bureau pour la marque des Toiles.
Inspecteur, M. Brisson, à Lyon.
Sous-Inspecteur, M. Marchand, à Amplepuis.
Secretaire du Bureau, M. Chervin.
Commis à la marque, les sieurs Plasse, à Thisy; François Bissuel, à Amplepuis; Trambouse; Chalamet, à Mardore.

Il y a un Marché tous les mercredis; l'audience se tient le même jour.

LE THOIL, vieux château des anciens seigneurs de la Valla, situé dans la paroisse de S. Andéol-la-Valla, en Forez. Il appartient à M. le marquis de Montdragon.

THOIRIA, fief situé dans la paroisse de Pont-de-Veyle, en Bresse. Il appartient à M. le comte d'Esclignac.

THOIRY, fief dans la paroisse de Lacenas, en Beaujolois. Il appartient à M. Lagay.

THOISSEY, seconde ville de la principauté de Dombes, archiprêtré de Dombes, du bailliage du lieu qui est en exercice à Trévoux, du ressort de la Chambre des Requêtes. M. l'Archevêque de Lyon

nomme à la cure. *Curé*, Dom Sarrier.

Gouverneur de la Ville, M. le comte de Vallin, chevalier de Malthe.

Il y a un college avec pension, confié aux soins des Bénédictins de la Congrégation de St. Maur, par lettres patentes du mois de Janvier 1769, enrégistrées au parlement de Dombes, le 13 Février suivant.

Principal à la nomination du Roi, Dom Sarrier.

Une Communauté de religieuses Ursulines.

Supérieure, Mme. de Monternod.

Un Hôtel-Dieu régi par les notables de la Ville, présidé par le procureur du Roi & le curé, & desservi par des Dames hospitalieres.

Supérieure, Mme. Michet.

On y tient plusieurs Foires dans l'année qui sont très-fréquentées.

ST. THOMAS-DE-CHANDIEU, paroisse dans le Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & du ressort du bailliage de Vienne. Le prieur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Jean-Bapt. Liothaud, en 1757.

DAME, Madame la marquise de Marcieu, Dame-baronne de Chandieu.

Juge, M. Giranton, avocat à Vienne.

Châtelain, M. de la Drefre, notaire.

Lieutenant de Juge, M. Fornier, avocat à Vienne.

Procureur fiscal, M. Augustin Roland.

Greffier, le sieur Jean Deschamps.

ST. THOMAS-LA-GARDE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élect. de Montbrison, justice de Monsupt. Le prieur de S. Romain-le-Puy nomme à la cure. *Curé*, M. Monciny.

THORIGNY, fief en toute justice, relevant de la baronnie de Savigny, dans la paroisse de S. Julien-sur-Bibost, en Lyonnois.

Seigneur, M. de Leullion, conseiller maître des req. au parlem. de Dombes.

Juge, M. Bloud, avocat à Lyon.

Lieutenant de Juge Chât. M. Guesnard, à Bessenay.

Procureur fiscal, M. Després, notaire à l'Arbresle.

Greffier, le sieur Aréthens fils, à St. Jullien-sur-Bibost.

Huissier, Aguetan.

LA THOUVIERE, fief sans justice dans la paroisse de Servigniat en Bresse. Il appartient à M. le marquis de Rully.

LA THUILLERIE, fief dans la paroisse de Pouilly-lès-Feurs en Forez. Il appartient à M. Perrin.

LA THUILLERIE, château & fief en Bugey, dans la paroisse d'Ambérieu. Il appartient à M. Buynand de la Thuillerie.

THULON, château & fief dans la paroisse de Lentigné, en Beaujolois. Il appartient à M. le marquis de la Roche Thulon, lieutenant-colonel au régiment de Picardie.

ST. THURIN, village & annexe de la paroisse de Saint-Martin-la-Sauveté, en Forez, justice de Rochefort.

Vicaire, M. Rioux.

Ce Village dépend de la justice de Rochefort.

THURINS, bourg, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Tholance.

Vicaire, M. Hilaire Mosnier.

Seigneurs du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, Mrs. les comtes de Lyon.

Le reste de la paroisse dépend de la justice de Dugas-lès-Thurin.

Seigneur, M. du Gas, président en la cour des Monnoies & lieutenant criminel en la sénéchaussée & présidial de Lyon.

Juge, M. François Gubian, avocat en parlement, & aux cours de Lyon, greffier en chef & criminel de la sénéchaussée de Lyon.

Châtelain, M. Chazotier, notaire à Saint-Martin-en-haut.

Procureur fiscal, M. Bernardon, notaire à Messimy.

Greffier, le sieur Metallier, au château de Thurins

Mrs. les comtes de Lyon & M. le président du Gas ont un château dans le bourg.

TIGNY, château & fief dans la paroisse de S. Nizier-sous-Charlieu, en Lyonnois. Il appartient à M. Tillard, avocat & châtelain royal à Charlieu.

LE TILLET, fief situé dans la paroisse de Curciat-Dongalon, en Bresse. Il appartient à M. Perrigny.

TIRANGES, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, diocese du Puy en Vélay, archiprêtré de S. Paulien, élection de Montbrison. Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.

Curé, M. Prory.

Vicaire, M. Pradier.

Seigneur, M. le marquis de Fenoyl.

Juge, M. de Vissaguet du Bouchet, avocat au parlement.

Lieutenant de Juge, M. Martin.

Procureur fiscal, M. Ribeyron, notaire.

Greffier, le sieur Vassel.

Le reste de la paroisse dépend de la justice de Chalancon.

TIRET, fief & château situé dans la paroisse d'Ambérieu. Il appartient à M. Estienne de Tiret.

TORANCHES, nom d'une parcelle de la paroiſſe d'Haute-Rivoire. On y voit les ruines d'un prieuré de Bénédictins.

Seigneur-prieur-commendat. M. l'Evêque d'Oranges, à cauſe de ſon abbaye de Mazan.

Capitaine-châtelain, M. Berger.

Procureur fiſcal, M. Firmin.

Greffier, le ſieur Richard.

Les procureurs ſont les mêmes qu'à S. Laurent de Chamouſſer.

TORCIEUX, village & paroiſſe en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, juſtice de S. Rambert. L'abbé de S. Rambert en Bugey nomme à la cure.

Curé, M. Poncet. *Vicaire*, M. Fournier.

Seigneur, M. de Valernod.

Juge, M. Grumel.

Châtelain, M. Chavent.

Lieutenant de Juge, M. Jarrin.

Procureur fiſcal, M. Garin.

Greffier, le ſieur Molard.

TOSSIAT, ancienne petite ville dans la Breſſe, près de Revermont, à une lieue de Bourg, archiprêtré de Treffort, juſtice du Pont-d'Ain. M. l'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Juvanon, licencié en droits civil & canon. *Vicaire*, M. Vincent.

Seigneur, M. le marquis de Grollier.

Châtelain, M. Charles-Louis Ballet.

Il y a cinq Foires dans l'année.

LA TOUR, fief dans la paroiſſe de Balbigny, en Forez. Il appartient à M. Punctis de la Tour.

LA TOUR, fief ſitué dans la paroiſſe de St. Genis-Laval, en Lyonnois. Il appartient à M. de la Tour Videau, procureur général au parlement de Grenoble.

LA TOUR-DES-ECHELLES, fief dans la paroiſſe de Jujurieux en Bugey. Il appartient à M. Trollier de Senevas.

LA TOUR-DE-PRIAY, fief & château dans la paroiſſe de Priay en Breſſe.

Seigneur, M. Michon, avocat du Roi au bureau des Finances de la généralité de Lyon.

LA TOUR-DE-SALVAGNY, village, annexe & juſtice de la paroiſſe de Lentilly, en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon. *Curé*, M. de S. Paul.

Notaire, M. Bouchard, à la Tour.

LA TOUR-EN-JARREST, village, paroiſſe & châtellenie en Forez, archiprêtré & élection de Saint-Etienne. Le prieur de S. Rambert en Forez nomme à la cure. *Curé*, M. Marcou.

Seigneur-engagiſte, M. Pupil, lieutenant-général à Lyon.

Juge-châtelain, M. Bouchu.

LA TOURRETTE, château & ſeigneurie dans la paroiſſe d'Eveux, en Lyonnois.

Seigneur, M. le préſident de la Tourrette, ancien prévôt des Marchands, &c.

Juge, M. Chappe, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Raymond, à l'Arbreſle.

Procureur fiſcal, M. Blanc, à l'Arbreſle.

Greffier, le ſieur Simon, à l'Arbreſle.

Huiſſiers, Aguetan & Caillet.

Procureurs, Mrs. Deſprés, Sain, Bouchard, Chappuis, Caillot, Rigottier & Cholat.

LA TOURRETTE, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de la châtellenie royale de S. Bonnet-le-château. Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. de Theve.

Seigneur, M. Geneſt de Pujol.

LES TOURS, ſeigneurie au hameau du Vivier dans la partie Mâconnoiſe de la paroiſſe de Fleurie.

Seigneur, M. l'abbé Charrier de la Roche, chanoine d'Ainai & vicaire-général, à Lyon.

Juge, M. Gelin, avocat à Mâcon.

TOURVILLE, château ſitué dans la paroiſſe de Fenoyl, en Lyonnois. Il appartient à M. le comte de Fenoyl, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, lieutenant aux Gardes Françoiſes.

TOUSSIEU, village, paroiſſe & château en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection de Vienne, dont la juſtice dépend du bailliage de Vienne. Le prieur de Saint Symphorien-d'Oſon nomme à la cure.

Curé, M. Peliſſier.

Seigneur, M. de la Platiere.

Juge, M. Fournier, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Proſt, à Touſſieu.

Procureur fiſcal, M. Comte.

Greffier, le ſieur Vernay.

Commis-Greffier, le ſieur Quinon.

TOUSSIEUX & SAINT-MARTIN-DE-TULIGNIEUX, ſon annexe, paroiſſe dans la Dombes, de l'archiprêtré de Dombes, de l'élection de Poiſe, & de la juſtice immédiate du parlement de Dombes. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Loyer. *Seigneur*, le Roi.

Juge, la chambre des requêtes du parlement de Dombes.

Châtelain, le châtelain de Trévoux.

Procureur fiſcal, M. le procureur général.

Greffier, M. de Rouville, greffier de la chambre des requetes.

On adreſſe les lettres par Trévoux.

TRADES, village, paroiſſe, château & ſeigneurie ſur les confins du Beaujolois, dioceſe d'Autun, archiprêtré du Bois-ſainte-Marie, élection de Villefranche, excepté un hameau qui eſt dans le Brionnois, élection de Semur. L'abbé de Clugny nomme à la cure.

Curé, M. Pierre-Antoine Poyet.
Seigneur, M. Quarré de Champrigny.
Juge, M. Thevenet.
Procureur fiscal, M. Tarlet.
Greffier, le sieur . . .

La justice de Trades comprend toute la paroisse excepté le petit hameau qui est en Brionnois & qui dépend de la justice de Clugny. On appelle de Trades à Villefranche.

TRAMOYÉ, paroisse dans la Bresse, de l'archiprêtré de Chalamont, & de l'élection de Bourg. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Philibert-Bernard Borde.
Seigneur, M. de Juis.
Juge, M. Delaveu, avocat, Maire à Montluel.
Châtelain & Lieutenant de Juge, M Blay.
Procureur fiscal, M. Vaxel.
Greffier, le sieur Lachanal.

Il y a dans cette paroisse le château de Margnolas qui appartient à M. de Juis.

TRAVERNAY, fief situé dans la paroisse de St. Cyr sur-Menthon. Il appartient à M. Deville.

TREFFORT, ville, paroisse & archiprêtré dans la Bresse, de l'élection de Bourg. L'archiprêtré comprend dix-huit paroisses & quatre annexes, toutes en Bresse.
Archiprêtre, M. Messias, curé de Villereversure.
Archiprêtre substitué, M. . . .
Le prieur de Nantua nomme à la cure.
Curé, M. Jamonnel.
Vicaires, Mrs. Vieux & Bouveyron.
Seigneur, M. le marquis de Grollier.
Juge, M. Mounier.
Châtelain, M. Seyssrial.
Curial ou *Lieut. de Juge*, M. Bouveyron.
Procureur fiscal, M. Decrose.
Greffier, le sieur Gerard.

TRELINS, bourg & grande paroisse de Forez, archiprêtré & élection de Montbrison. Le bourg & plusieurs villages dépendent de la châtellenie royale de Marcilly, & les autres villages dépendent de la baronnie de Couze. Le prieur de Randans nomme à la cure.
Curé, M. Pacaud.
Vicaire, M. . . .

LE TREMBLAI, fief dans la paroisse de St. Christophe en Dombes, dépendant de la Baronnie de Sandran. Il appartient à M. Ferrichon, seigneur de Châtillon-lès-Dombes.

TREMOLIN, château & fief dans la paroisse de St. Just-en-Chevalet, en Forez. Il appartient à M. Dubost de Tremolin, subdélégué de M. l'Intendant à St. Just-en-Chevalet.

TREPT, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection justice & bailliage de Vienne. Madame l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Meroujon.
Seigneur, M. le comte de la Poype.
Juge, M. Alexis Fournier.
Lieutenant de Juge, M. Morel.
Procureur fiscal, M. Dandel.
Greffier, le sieur Peyret, notaire à Crémieux.

On adresse les lettres par Crémieux.

TREVES, village & annexe de Longes, en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Lafond.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Châteauneuf-d'Oingt.

TRÉVOUX, capitale de la Dombes, & parlement. On en donnera le détail dans un Ouvrage qu'on prépare.

TREZETTE, château & fief avec rente noble dans la paroisse du bourg de Thisy en Beaujolois. Il appartient à M. Ducreux.

LE TRIEL, château & fief en Bugey, dans la paroisse d'Ambérieu. Il appartient à M. Estienne.

ST. TRIVIER, petite ville murée en Dombes, premiere Châtellenie de la Principauté, archiprêtré de Dombes. Les Minimes de Montmerle nomment à la cure.
Curé, M. Guillot.
Seigneur, M. de Tavernost, avocat général du parlement de Dombes.
Juge, M. Degraire, avocat au parlement de Trévoux.
Châtelain, M. de Romanans.
Procureur fiscal, M. Michel Ruy.

ST. TRIVIER, petite ville de Bresse, chef-lieu de dix-huit paroisses ou communautés qui composent le comté & mandement de St. Trivier, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, du ressort du parlement de Dijon. Le chapitre de St. Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Claude-François-Barthélemi Camier, docteur de la maison & société de Sorbonne, archiprêtré de Bagé.
Vicaire, M. Lescœur.
Seigneur, M. Jules-César de Crémeaux, chevalier, marquis d'Entragues, grand Fauconnier de France, en survivance, enseigne des Gens-d'Armes de la garde, gouverneur de Mâcon, brigadier des armées du Roi.
Juge, M. Germain Chanut, subdélégué de l'intendance de Bourgogne.
Châtelain ou *Bailli*, M. Ant. Legrand.
Proc. fiscal, M. Jacques-Marie Lataud.
Greffier, le sieur Charles Perron fils.
Procureurs postulants, Mrs. Barrels i

Lécuyer; Jarret; Pécheur; Legrand; Dupuis; Calandre & Delouis.

L'hôpital de St. Trivier est desservi par cinq sœurs de la congrégation de Saint Joseph, l'une desquelles est chargée de l'école gratuite des petites filles. L'administration est confiée à un bureau composé du Curé, président-né; des sieurs Juge, & Procureur fiscal; des sieurs Syndics, & de deux autres Recteurs-Receveurs.

Supérieure, Madame Coudré.

Médecin, M. Niviere, doct. de Montpel.

Chirurgien, M. Samion.

L'Hôtel de Ville est composé de deux Syndics triennaux, d'un Procureur syndic & de plusieurs Conseillers choisis parmi les principaux habitants.

Syndics, Mrs. Lécuyer & Calandre.

Procureur-syndic, M. Pécheur.

Secret. de l'hôtel de ville, M. Champion l'aîné.

Il y a sept Foires dans l'année: à la mi-carême; à la Trinité; à N. D. d'Août; à la St Matthieu; à la Toussaint; huit jours avant Noël; le jour des Innocents.

TROCESARD, château & seigneurie dans la paroisse de St. Christo-en Jarrest, dans le Forez.

Seigneur, M. Philibert de Fontanès.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Fontanès.

ST. TRY, château & fief dans la paroisse de Pommiers, en Beaujolois. Il appartient à M. Giraud de Montbelet, conseiller honoraire en la cour des monnoies de Lyon.

TUPIN & SEMONS, village & paroisse en Lyonnois, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de Saint-Etienne, justice de Condrieu, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Le chapitre de S. Pierre de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Pierre Giraud.

Le seigneur & les officiers de justice sont les mêmes qu'à Condrieu.

V A

VAISE, bourg, paroisse & seigneurie situés hors de la porte de la ville de Lyon qui en a pris le nom, archiprêtré des Suburbes.

Curé, M. Jean-Baptiste Salicis, bachelier en théologie.

Vicaire, M. Claude Baudet.

Seigneur haut justicier, M. Lazare-Victor de Jarente, abbé d'Ainai. Il nomme à la cure.

Juge, M. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, avocat, ancien échevin à Lyon.

Châtelain & Lieut. de Juge, M. Pierre Girard, notaire royal, & subdélégué de M. l'Intendant. Il a les minutes de Mes. Charesieu, Dumontel, notaires en Vaise; de Bonnard & Drivon, notaires royaux à Ste. Foy-lès-Lyon.

Procureur fiscal, M. Deyrieu, procureur à Lyon.

Greffier en chef & Notaire, M. Bonichon

Notaire, le sieur Selis réservé pour la jurisdiction de Vaise, & commissaire à terrier du seigneur abbé d'Ainai.

Huissier, Chatenai.

LA VALA, village & annexe de la paroisse de St. Didier-sur-Rochefort, en Forez, qui dépend de la baronnie de Couzan.

Vicaire, M. Balmet.

VALANCIENNE, fief situé dans la paroisse de st. Didier de Valeins en Dombes. Il appartient à M. Duc.

VALBENOITE, abbaye royale de l'ordre de Cisteaux, située en Forez.

Abbé commendataire, M. de Gaillard, grand vicaire de Châlons-sur-Saône.

Prieur claustral, Dom Arnoult.

Cellérier, Dom Receveur.

VALEINS, village & paroisse, dépendant de la baronnie de Challiouvres, archiprêtré de Dombes, du ressort du parlement de Trévoux. Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Royer.

Seigneur, M. de Marron de Belvey, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, syndic général de la noblesse de Bresse, à Bourg.

Juge, M. Valentin, avocat, à Trévoux.

Lieutenant de Juge, M. Murillon, à Thoissey.

Châtelain, M. Perraud, à Montmerle.

Procureur fiscal, M. Chuinague, à Trévoux.

Greffier, le sieur Langeron, à Trévoux.

VALEILLES, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Courzieu, élection de Montbrison. Le chapitre de Saint Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Bonnabaud.

Prébendier, M. Guerpillon Lafay.

La plus grande partie de cette paroisse dépend de la chatellenie de Sury-le-Bois; & le reste de la justice de Magneu-le-Gabion.

La justice s'exerce au nom du Roi par Mrs. les juges de Montbrison, ou par des Vicegérents.

VALERNOD, fief & château dans la paroisse de Givors en Lyonnois. Il appartient à M. de Valernod.

LA VALETTE, seigneurie en toute justice, en Forez.

Seigneur, M. Laurent Planelli de Mascranni, chevalier, baron de Maubec.

Juge, M. Alléon Desgouttes.

Procureur fiscal, M. Pelissier.

Greffier, le sieur...

LA VALETTE, château & fief en Forez. Il appartient aux héritiers de M. de Chemé. comte de Lyon.

LA VALETTE, petite paroisse unie à celle de Salvisinet en Forez. Les deux n'ont que le meme curé.

Curé, M. Froget.

VALFLEURY, hameau de la paroisse de S. Christo-en Jarrest, en Lyonnois, & mission des Prêtres de la Congregation de la maison de S. Lazare de Lyon.

Seigneur, M. Sain de Senevas.

Supérieur des Missionnaires, M. Roch.

Le village de Valfleuri dépend de la justice de Senevas, & il est du ressort de la sénéch. de Lyon; mais les Missionnaires sont seigneurs dans leur église & leur maison, suivant une transaction du 17 Septembre 1663.

Leurs officiers sont les mêmes qu'à Senevas.

VAL-JESUS, nom d'un monastere de Camaldules, situé prés de St. Rambert en Forez. Ces religieux avoient d'abord été appellés pour desservir la Chapelle de Notre-Dame de Graces, & ils furent transférés où ils sont actuellement, vers l'an 1626.

LA VALLA, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de St. Etienne, justice du marquisat de Saint-Chaumond. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. des Bruyeres.

Vicaire, M. Gaumon.

Seigneur, M. le marquis du Gallet de Montdragon, conseiller d'Etat, maître-d'hôtel ordinaire du Roi, & secretaire des commandements de Madame la Dauphine.

Juge, M. Royer, écuyer, avocat au parlement.

Lieutenant de Juge, M. Buyer, avocat.

Procureur fiscal, M. Boteille.

Substitut du procureur fiscal, M. Basset

Greffier, le sieur Hervier.

Il y a deux Foires au hameau du Bessa qui dépend de la Valla: le 6 Juin, & le 6 Août.

VALLIERS, château & fief dans la paroisse & proche du bourg de St. George-de-Reneins, en Beaujolois. Il appartient à M. le comte de Monspey de Vallieres, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, ancien capitaine de dragons.

VALORGES, fief dans la paroisse de Ste. Marguerite de Naux, en Beaujolois. Il appartient à M. de Pradines.

VALPRIVAS, village, château & seigneurie dans le Forez, où il y a une chapelle érigée en succursale de Bas-en-Basset.

Vicaire, M. Souchon.

Seigneur, M. de la Pierre de St. Hilaire.

Juge, M. Daurel, avocat à Usson.

Procureur fiscal, M. Matthieu.

Greffier, le sieur Girard à la Mure.

VALSONNE, bourg & paroisse dans le Lyonnois, archipretré de l'Arbresle, justice de St. Clément de Valsonne, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Jalabert.

Prébend. Chapelain-Vicaire, M. Paccard.

Notaire royal, M. Ducôté.

LA VALSONNIERE, fief dans la paroisse de St. Just d'Avrey, en Beaujolois. Il appartient à M. Sargnon.

LA VALSONNIERE, & par corruption LA VERSONNIERE, joli château & fief dans la paroisse de St. Genis-l'Argentiere, en Lyonnois. Il appartient à M. de Beck.

VANDEINS, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, justice de Chandé, du ressort du bailliage de Bresse. M. l'abbé de Clugny nomme à la cure.

Curé, M. Duperron.

Seigneur, M. le comte de Beaurepaire.

Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.

Châtelain, M. Montbarbon.

Procureur fiscal, M. Obrien, procureur à Bourg.

Greffier, le sieur Salazard, not. à Bourg.

VANDRANGES, village & paroisse sur les confins du Beaujol. & du Forez, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, justice de Cucurieux & de Néronde.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Mivieres.

Seigneur, M. de Ferrus.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Cucurieux & de Néronde.

VARAMBON, ville de Bresse sur la riviere d'Ain, avec titre de marquisat, elle députe aux Etats de la province, & a un chapitre, dont les canonicats sont à la nomination du Seigneur de collation & institution laïque, excepté le décanat, soumis immédiatement au St. Siege. L'église fut érigée en collégiale en 1451, par les soins du célebre Louis de la Palu, cardinal de Varambon. La ville dépend pour le spirituel de la Magdelaine annexe de Priay.

Vicaire, M. Clement Pin.

Le Doyen du chapitre officie avec la mitre & le bâton pastoral, & donne la bénédiction à l'issue de la messe, à l'instar des Prélats du second ordre.

Doyen, Messire Antoine Guillot, docteur en théologie.

Tous les chanoines officient aussi avec la mitre.

Seigneur, M. Jean-François Balland d'Auguſtebourg, écuyer, ancien capit. de cavalerie & commandant des milices du port de Paix, dans l'isle de Saint-Domingue.

La juſtice de ce marquiſat s'exerce au Pont d'Ain, par emprunt de territoire.

Juge, M. M. nier, avocat à Bourg.

Châtelain, M. B got.

Procureur fiſcal, M. Decroſo.

Greffier, le ſieur Roche.

Curial, le ſieur Berlier.

VARAN, ſeigneurie dans le Forez.

Seigneur, M. de la Tour.

VAREILLES, fief dans la paroiſſe de Fourneaux en Beaujolois. Il appartient à M. le marquis de Sarron.

VARENNE, ancien château & vicomté dans la paroiſſe de S. Romain-de Popey, en Lyonnois. Il appartient à M. le marquis d'Albon.

LA VARENNE, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Coutouvre, en Beaujolois.

Seign. M. le comte de Damas d'Audour, du chef de Madame ſon épouſe, de l'anc. maiſon d'Arlis de la Varenne.

Juge, M. Duche , avocat à Roanne.

Procur. fiſcal, M. V ncent, not. à Thiſy.

Greffier, le ſieur Gou allier.

LA VARENNE & LE PAYNAUD, petite juſtice de la paroiſſe de Ville-ſur-Jarnioſt, en Lyonnois.

Seigneur, M. de la Baimondiere.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Marzé.

LA VARENNE, château & fief en Forez. Il appartient à M. Gerentet, médecin à Montbriſon.

VARENNES, château & marquiſat dans la paroiſſe de Quincié, en Beaujolois.

Seigneur, M. Charles Gabriel de Nagu, marq. de Varennes, baron de Belleroche.

Juge, M. Preſſavin, avocat & prévôt à Beaujeu.

Lieutenant de Juge, M. Teſtenoire, not. royal & procureur à Beaujeu.

Procureur fiſcal, M. Claude Durieux.

Greffier, le ſieur Jonery.

VARISSAN, fief & château dans la paroiſſe de S. Martin de Cornas en Lyonnois. Il appartient à M. Leclerc de la Verpilliere, major de la ville de Lyon.

VAUCHE, *ou* VEAUCHE, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Saint-Etienne, élection de Montbriſon, juſtice de Bothéon. Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Payet.

VAUCHETTE, annexe de la paroiſſe de Vauche & ſeigneurie dans le Forez.

Vicaire, M. Moſnier.

Seigneur, M. le marquis de Roſtaing, major des Mouſquetaires gris.

Juge, M. Barrieu, avocat en parlement, à Montbriſon.

Procureur fiſcal, M. Dutroncy, procureur au bailliage de Montbriſon.

Greffier, le ſieur Monnet, à Montbriſon.

VAUDRAGON, château & fief en Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon. Il appartient à M. Chapuis de la Fay. Il dépend de la juſtice de la Fay & la Rejaſſe.

VAUGIRARD, château dans la paroiſſe de Chandieu, en Forez. Il appartient à M. de Girard, capitaine au régiment de la Reine.

VAUGNERAY, village & grande paroiſſe en Lyonnois, archiprêtré de Mornant, juſtice du comté de Lyon, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Chartre.

Vicaire, M. Léonard Radix.

La ſeigneurie de Vaugneray dépend du comté de Lyon.

Notaire royal & contrôleur des actes, M. Jean-François Ducreux.

Chirurgien-juré, M. Valentin Lagrêve.

Il y a dans cette paroiſſe le château de Benevent, dont la juſtice haute, moyenne & baſſe s'étend ſur les trois quarts de la paroiſſe.

Seigneur, M. Perrein de Benevent, à Lyon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Benevent.

Trois fiefs ſont ſitués dans cette paroiſſe.

Le fief de *Hoyrieu* avec rente noble. Il appartient à M. Chapuis de la Val, baron d'Yzeron.

Le fief de la *Proty* avec rente noble. Il appartient à M. Louis Duxio de la Proty.

Le fief de *Charpieu*. Il appartient à M. de Montdor.

LA VAURE, arriere fief en Lyonnois, dans la paroiſſe de Chaſſagni. Il releve de la baronnie de Montagny, & il appartient à M. Bertaud de la Vaure, conſeiller en la cour des monnoies de Lyon.

VAURION, ancien château & fief avec rente noble dans la paroiſſe de Chamelet, en Beaujolois.

Seigneur, M. Guiguet, tréſorier de France, à Lyon.

VAUX, fief dans la paroiſſe de Saint-Romain-la-Motte, en Forez. Il appartient aux Dames Urſulines de Roanne.

VAUX, petite ville & paroiſſe en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, juſtice de Saint-Sorlin, élection de Belley, du reſſort du parlement de Dijon.

L'abbé de Saint-Rambert en Bugey nomme à la cure.

Curé, M. Grumel.

Seigneur, les Chartreux de Portes.
Juge-mage, M. Grumet, maire de la ville de Saint-Rambert.
Châtelain, M. Dupuy, notaire royal à Lagnieux.
Lieutenant de Juge, M. Jarrin, avocat en parlement.
Procureur fiscal, M. Baron, notaire royal à S. Rambert.
Greffier, le sieur Grumel, notaire royal à Lagnieux.

VAUX, *ou* ST. LAURENT-DE-VAUX, village & petite paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, justice d'Yzeron & de Thurin. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Narbonne.

VAUX-SUR-JULLIENAS, village qui dépend alternativement, pour le spirituel des paroisses de Jullienas, Jullié & Pruzilly en Bourgogne, & pour le temporel de la justice de Jullienas.

VAUX-EN-VELIN, village & paroisse en Dauphiné, avec titre de marquisat, archiprêtré de Meyzieu, justice du lieu, élection & du ressort du bailliage de Vienne. M. le prieur de la Platiere nomme à la cure.
Curé, M. Rudigos.
Seigneur, les héritiers de M. le chevalier de Ville.

Jurisdiction de Police sur les lieux.

Capitaine-Châtelain, M. Chenevaz, maire de Meyzieu.
Lieutenant, M. Cochard, notaire royal.
Procureurs d'office, Mrs. Grolié & Grange.

Jurisdiction contentieuse, séant à Vienne.

Lieutenant de Juge, M. Fornier, avocat en parlement.
Procureur jurisdictionnel, M. Chabroud, procureur à Vienne.
Greffier, le sieur la Coste, procureur à Vienne.

Tous ces officiers sont à la nomination du seigneur de Vaux & Villeurbane, terre érigée en marquisat avant l'an 1600.

VAUX-SUR-VILLEFRANCHE, bourg paroisse & baronnie dans le Beaujolois, dont la justice comprend la paroisse de ce nom & celle de S. Cyr-de-Chatoux, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche. L'abbé de Clugny nomme à la cure.
Curé, M. Meynier.
Vicaire, M. Richard.
Seigneur, M. Carra, *à Lyon, place de Louis-le-Grand.*
Juge, M. Gregoire, avocat à Villefranche.
Lieutenant de Juge, M. Pierre Lievre, contrôleur ordinaire des guerres.
Procureur fiscal, M. Favre.
Greffier, le sieur Louis Pein, notaire & procureur à Villefranche.
Huissier, Durantin.
Notaire, M. Berthelier.
Chirurgien, M. Favre.

Il y a une Foire, le 12 Novembre.

VAUXRENARD, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, élection de Villefranche, justice de Thil.

L'archiprêtré de Vauxrenard comprend trente-huit cures & une annexe, la plupart en Bourgogne.
Archiprêtre, M. Fontneuve, curé de Fleurie.
Le prévôt de Saint-Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Condeminal.

VAUXRENARD, fief & château dans la paroisse de Glaizé, en Beaujolois.
Seigneur, M. Corteille fils.

VAUZELLES, fief en toute justice dans la paroisse de Saint-Bonnet-des-Bruyeres, en Beaujolois. Il appartient à M. de Muzy, officier de cavalerie.
Lieutenant de Juge, M. Thevenet.
Procureur fiscal, M. de Borde.
Greffier, le sieur Tarlet.

VÉCOURS, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, justice du lieu, qui s'exerce, par emprunt de territoire, à Pont-de-Vaux, élection & du ressort du bailliage de Bourg. Le chapitre de S. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Gonet.
Seigneur, M. de Grippiere de Moncroc de Monsimon.
Juge, M. Guichellet.
Châtelain, M. Giroud.
Lieutenant de Juge, M. Valliere.
Greffier, le sieur Berthet.

VEILLERES, fief sans justice dans la paroisse de S. Paul-de-Varax, en Bresse. Il appartient à M. de Riverieulx de Gage, ancien capitaine, à Lyon.

LA VENERIE, fief & château situé dans la paroisse de Pouilly-le-Châtel, en Beaujolois. Il appartient à M. Maclas.

ST. VERAN, village paroisse & seign. en Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élection de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice du lieu. M. le prieur de Thisy nomme à la cure.
Curé, M. Durand.

Le château du seigneur porte le nom de la Garde.
Seigneur, M. Margaron de S. Veran, secretaire du Roi.
Juge, M. Joliclerc, avocat en parlement, ancien échevin à Lyon.
Châtelain, M. Desabiés, notaire royal.
Procureur fiscal, M. Fornas fils, notaire royal.

Greffier, le sieur Truchet.

VERANNE, village & paroisse en Forez, diocese de Vienne, archiprêtré de Bourg-Argental, élection de Saint-Etienne, du ressort du bailliage de Bourg-Argental, justice de Maclas. Le chapitre de S. André de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Prosper Dumas.

Vicaire, M. Jacques Duraffour.

Seigneur, M. de la Beau de Berard.

VERDURAISE, franc-fief en Lyonnois. Il appartient à deux coseigneurs.

VERFEY, hameau composé de plusieurs maisons, où il y a un château en ruine, dans la paroisse de S. Paul-de-Varax, en Bresse.

Seigneur, M. de Divoley, capitaine dans le corps de l'artillerie.

Les officiers sont les mêmes qu'à St. Paul-de-Varax.

VERNAISON, annexe de Charly, & seigneurie en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Vicaire, M. Prost.

Il y a dans ce village un ancien château en ruine, qui appartient à M. l'abbé d'Ainai, comme grand décimateur; & le fief de Vieuxbourg.

Seigneur, M. Barbier des Lendes.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Charly.

Il y a deux Foires dans l'année: le 3 Février, & le 8 Octobre.

VERNAUX, château & fief dans la paroisse d'Ambutrix, en Bugey. Il appartient à M. de Valernod, marquis de Montferrand.

VERNAY, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré & justice de Beaujeu, élection de Villefranche. Le prieur de Charlieu nomme à la Cure.

Curé, M. Levaux.

VERNAY, village & paroisse, partie en Forez, partie en Beaujolois, archiprêtré & élection de Roanne, justice de S. Maurice en Roannois, & d'Ailly. Le prieur de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice nomme à la Cure.

Curé, M...

LE VERNAY, fief dans la paroisse de Villette, en Bresse, dépendant de Richemont. Il appartient à M. Agniel de la Vernouse.

LE VERNEAUX ET MAISON-FORTE DE LUCENAY, fief dans la paroisse de Lucenay, en Lyonnois. Il appartient à M..

LA VERNE, fief dans la paroisse de S. George-de-Renom, en Dombes & en Bresse. Il appartient à M. le comte de Romans-Ferrary.

LE VERNET, fief dans la paroisse de S. Galmier, en Forez. Il appartient à Mme. la marquise d'Espinchal.

LES VERNEYS, fief situé dans la paroisse de Curciat-Dongalon, en Bresse. Il appartient à M. de Foudras.

VERNOUAILLES, château & fief dans la paroisse de Pommiers, en Forez. Il appartient à M. Madieres.

LA VERNOUSE, fief dans la paroisse de la ville de Villars, en Bresse. Il appartient à M. Agniel de la Vernouse, conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

LA VERPILLIERE, château situé dans la paroisse de S. Symphorien-de-Lay, avec justice démembrée de celle de Lay, en Beaujolois.

Seigneur, M. de la Verpilliere, prévôt des Marchands, & commandant à Lyon.

Juge, M. de Berchoux, avocat, à Lay.

Lieutenant, M. Rejaulnier pere, à Lay.

Proc. fiscal, M. Gouttenoire pere, à Lay.

Greffier, le sieur Marvallin, à Lay.

Huissier royal, Barrier.

LA VERRIERE, château dans la paroisse de St. Genis-Laval en Lyonnois. Il appartient à M. de la Rochette, ancien échevin à Lyon.

LA VERRIERE, fief & seigneurie en toute justice, dans le Lyonnois.

Seigneur, M. de la Valette.

Juge, M...

Châtelain & *Lieutenant*, M. Gayet.

Procureur Fiscal, M. Fournier.

Greffier, le sieur Horace Gayet.

Huissier, Bouvet.

VERRIERES, village, paroisse en Forez, & commanderie de l'ordre de Malthe, unie au grand bailliage de Lyon, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Montbrison. M. le Commandeur du lieu nomme à la cure.

Commandeur, M. d'Ussel de Châteauverd.

Curé, M. Regnaud.

La seigneurie de la paroisse appartient au commandeur.

Juge, M. Chazelles, à Verrieres.

Procureur fiscal, M. Rajast, à Saint-Germain-Laval.

Greffier, le sieur Chavannes, à Saint-Germain-Laval.

VERRIERES, village & grande paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & du ressort du bailliage de Montbrison, justice d'Ecotay. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Solles.

VERTRIEUX, village & annexe de la Balme, en Dauphiné.

Seigneur, M. Batheon de Vertrieux, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, gouverneur de Vienne.

Juge, M. Fournier, à Vienne.
Châtelain, M. Sambin, notaire à la Balme.
Lieutenant de Châtelain, M. Toulon, notaire au Verney.
Proc. fiscal, M. Chaboux, à Vertrieux.
Greffier, le sieur Buffod, à Vertrieux.

VEZELIN, château dont il ne reste que les ruines, & seigneurie dans la paroisse de St. Paul de Vezelin, en Forez.
DAME, Madame l'abbesse de la Benissondieu.
Juge, M. Nabonan.
Procureur fiscal, M. Montignot, notaire, à S. Germain-Laval.

ST. VICTOR-LA-LOUBIERE, paroisse située, partie en Auvergne, partie en Forez, diocese de Clermont, justice de Cervieres. La prieure d'Aveine nomme à la cure.
Curé, M. Debucy.

ST. VICTOR-SUR-REINS, prieuré, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de Thisy.

Le sacristain de Clugny, comme prieur du lieu, nomme à la cure.
Prieur, M. le Sacristain de Clugny.
Curé, M. Cuisenier.
Seigneur, *haut-justicier*, M. Bisuel de Thisy.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Thisy.
Seigneurs directs, Mrs. de Rebé & le Prieur de S. Victor.

ST. VICTOR-SUR-LOIRE, village, prieuré, paroisse & châtellenie du Forez, archiprêtré de S. Etienne, élection de Montbrison.

Prieur, M. Tripoli de Panisse, à Aix en Provence. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Freycon.
Vicaire, M. . .
Seigneur - engagiste, M. Berry de la Barre, à S. Rambert.

LA VIEILLIERE, château & fief dans la paroisse de Lentenay, en Bugey.
Seigneur, M. Balme.
Châtelain, M. Chavent.
Curial, M. Gay.

VIEUXBOURG, seigneurie dans le Lyonnois.
Seigneur M. Perrin de Roche.
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Bouvier, à Charly.
Procureur fiscal, M. Bavet, notaire à Givors.
Greffier, le Sr. Lafarge, notaire à Charly.

VIEUX-D'ISENAVE, village & paroisse en Bugey, archiprêtré de Nantua, justice de Poncin, de Meiriac & de Montreal, élection & du ressort du bailliage de Belley. Les Chartreux de Meiriac nomment à la cure.
Curé, M. Levrat.
Vicaire, M. Thevenin.
Seigneurs, M. de Quinson de Poncin, M. Douglas, comte de Montreal, & les Chartreux de Meiriac.

Officiers de M. de Poncin.

Juge, M. Bajollet.
Châtelain, M. Desauches.
Procureur fiscal, M. Durand.
Greffier, le sieur Brillat.

Officiers de M. de Montreal.

Juge, M. Prost.
Châtelain, M. Goiffon.
Procureur fiscal, M. Alhumbert.
Greffier, le sieur Domange.

Officiers des Chartreux de Meiriac.

Juge, M. Deffino.
Châtelain, M. Simonnet.
Procureur fiscal, M. Durand.
Greffier, le sieur Brillat.

VILIEU, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Chalamont. Cette paroisse dépend de la baronnie de Loye.

Le chapitre de Meximieux nomme à la cure.
Curé, M. Benoît Jaquemet.
Seigneur, M. Dervieu de Vilieu, chevalier, Baron de Loye, chevalier d'honneur en la cour des monnoies, lieutenant-Général d'épée en la sénéchaussée & siege présidial de Lyon.

VILLARS, petite ville fort ancienne en Bresse, archip. de Chalamont, justice du lieu, élection & bailliage de Bourg-en-Bresse, & par appel, du parlement de Dijon. Le chapitre de S. Just de Lyon nomme à la cure. *Curé*, M. Brun.
Vicaire, M. Debotieres.
Seigneur, M. Dugas Bois-Saint-Just.
Juge, M. Neple, avocat à Montluel.
Châtelain, M. Fremion, à S. Paul-de-Varax.
Curial, M. Lachanal, à Montluel.
Greffier, le sieur Pelissé, à Montluel.

Il y a un Marché, le Vendredi Saint, & trois Foires dans l'année : le mardi avant la S. Jean-Baptiste; le mardi avant la S. Martin d'hiver; & le mardi avant Noël.

VILLARS, village & paroisse en Forez, archiprêtré & élection de S. Etienne, justice de S. Priest. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Sauvage.

VILLARS, *ou* VILLERS, village & paroisse, partie en Lyonnois, partie en Beaujolois, diocese de Mâcon, archi-

prêtré de Charlieu, justice de Marigny, élection de Roanne.

Le prévôt de Saint Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Broffette.

Seigneur haut-justicier, M. Beraud de Reffein.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Reffein.

Seigneur décimateur, M. le marquis du Sauzey, à cause de Jarnosse.

LE VILLARS, château & fief dans la paroisse de Chuyes, en Lyonnois. Il appartient à M. Dervieux.

VILLECHENEVE, bourg & grande paroisse sur les confins des provinces du Lyonnois, Forez & Beaujolois, archiprêtré de Néronde, du ressort de la sénéchaussée de Lyon, & chef-lieu de la justice du marquisat de la Riviere, qui est très-étendue, & qui comprend une partie de Violay, de Longesaigne, Panessieres & St. Martin-Lestra.

Il y a trois Foires dans l'année : le 20 Janvier ; le 3 Mars ; & le 3 Septembre. Il y a aussi un Marché, le mercredi de chaque semaine. Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. Rambeau.

Vicaire, M. Peretiere.

Seigneur haut-justicier, M. le marquis de la Riviere.

Juge, M. Delorme, avocat en parlement.

Procureur fiscal, M. Rousset, notaire à Panessieres.

Greffier, le sieur Claude Dufour, notaire à Panessieres.

Huissier, Morel.

Notaire, M. Pierre Couhert, & procureur postulant au Marquisat de la Riviere.

Madame la comtesse de Villeneuve a la justice des cantons qui sont en Beaujolois, à cause de Joux.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Joux.

VILLE-DIEU, château & seigneurie en toute justice, situé dans la paroisse de Dardilly, près de la tour de Salvagny, en Lyonnois.

Seigneur, M. de Chazel.

Juge, M. Bloud, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Bourdin, conseiller du Roi, notaire à Lyon.

Procureur fiscal, M. Desprez, notaire à l'Arbresle.

Greffier, M. Bouchard, notaire à la Tour.

VILLEDIEU, annexe de St. Etienne-le-Mollard, en Forez.

Les officiers sont les mêmes qu'à Ste. Agathe.

VILLEFRANCHE, ville capitale du Beaujolois, située sur le Morgon, à demi-lieue de la Saône, 7 lieues de Lyon ; 7 de Mâcon ; 95 de Paris. La paroisse est de l'archiprêtré d'Anse.

Etat Ecclésiastique.

N. D. DES MARAIS, *Eglise paroissiale & collégiale.*

Le chapitre est composé de trois dignités qui sont : le doyen, le chantre & le sacristain-curé ; & d'onze chanoines. Le doyen est de la nomination du Roi ; le chantre, de celle de M. l'Archevêque de Lyon ; & le curé-sacristain, de celle de M. le prieur de Salles. Le chapitre nomme aux canonicats vacants ; mais il doit nommer, par préférence, les enfants natifs ou originaires de la ville ; c'est une des conditions sous lesquelles les habitants consentirent à l'érection du chapitre en 1691, & ce droit leur a été confirmé par Arrêt du parlement, des 29 Avril & 18 Décembre 1741.

Dignités, Messieurs,

François Besson, bachelier en théologie, *Doyen.*

Bernard Pierre, Châtelain d'Essertines, *Chantre.*

Jean-Jacques Lievre, bachelier en théol. *Curé-Sacristain.*

Chanoines, Messieurs,

François Gay, ancien prieur de Joug.
Claude Escoffier.
Pierre Goyet.
Jean-Baptiste Mousseron.
Dominique Roland de la Platiere, conseiller au bailliage.
Claude Humblot le cadet.
Benoît Deroche.
Benoît-Claude Bertin, docteur en théologie.
Philibert Gourdan.
Nicolas Laurent.
Jean-Louis Jacquet.

Chanoines honoraires, Messieurs,

Jean-Baptiste Meurier, ancien curé-sacristain.
Charles Humblot, prédicateur du Roi.
Gaspard Michet, curé de Limans.

Mrs. les Maire & Echevins sont premiers marguilliers de la paroisse.

Marguilliers en exercice.

Premier Marguillier, M. Jean-François Pezant, doyen des avocats.

Marguillier ecclésiastique, M. Deroche, chanoine.

Trésorier, M. Ronjon.

Communautés régulieres & séculieres.

Les Cordeliers. Ce couvent est le premier de l'ordre de St. François qu'il y ait eu en France.

Le R. P. Morel, *Gardien.*
Le R. P. Varemard, *Vicaire.*
Le R. P. Chamboux, *Sacristain.*

Capucins. Cette maison a été fondée en 1615.

Le

Le R. P. Céleſtin de Lyon, *Gardien.*
Le R. P. Gabriel de Lyon, *Vicaire.*

Les Religieuſes Urſulines. Elles furent établies à Villefranche en l'année 1621; leur couvent eſt bien bâti, on y tient des penſionnaires à qui l'on donne une bonne éducation.

Supérieure, Madame Deſchamps.
Aumônier, M. Laurent, chanoine.

La Viſitation de Sainte-Marie. Ce monaſtere a été fondé en 1632. L'Egliſe fut peinte à freſque, quelques années après, par Dominique Borbonio, peintre d'Italie, fort célebre: ſon ouvrage qui conſerve encore ſon premier éclat, paſſe pour un chef-d'œuvre.

Supérieure, Madame Demons.
Aumônier, M. Goyet, chanoine.
Pere temporel, M. Noyel de Belle-Roche, grand bailli du Beaujolois.

Pénitents blancs. Cette confrairie eſt ſous le titre du Saint-Sacrement, & fut érigée en l'an 1621.

Aumônier, M. Eſcoffier.
Recteur, M. Canard.

Pénitents noirs. Cette confrairie dont l'établiſſement date de l'année 1623, eſt ſous le titre du Saint Crucifix, & remplit les fonctions des pénitents de la miſéricorde.

Aumônier, M. Mouſſeron, chanoine.
Recteur, M. Aubry.

HÔPITAL GÉNÉRAL.

Cette maiſon, bâtie l'an 1644, a reçu ſucceſſivement des augmentations & des embelliſſements conſidérables. L'adminiſtration intérieure eſt confiée à des Dames religieuſes de l'ordre de S. Marthe.

Recteurs primitifs à la forme des Lettres-patentes, du mois d'Avril 1721, enrégiſtrées au parlement, le 24 Juillet 1723.

M. le Lieutenant-général ou autre officier, premier en ordre, du bailliage.
Mrs. les Maire & Echevins en corps.
M. le Procureur du Roi, du bailliage.

Recteurs électifs.

1. *Recteur*, M. Clerjon du Carri, conſeiller au bailliage.
2. *Recteur*, M. Louis Lievre de Givray, *Tréſorier.*
3. *Recteur*, M. Arnoux Gaillard, *Econome.*

Officiers de la Maiſon.

M. Roland de la Platiere, chanoine & conſeiller, *Directeur ſpirituel.*
Madame Cinier, *Supérieure.*
M. Boiron *Aumônier.*
M. Chaptal, *Commiſſaire-Feudiſte & Archiviſte.*
M. Ardon, *Notaire.*
M. Barrot, *Secrétaire.*
M. Gontard, *Médecin.*
M. Morel *Chirurgien.*
Madame Barrot *Pharmacienne.*

COLLEGE.

Ce College eſt dirigé par des Eccléſiaſtiques ſéculiers: on y enſeigne toutes les claſſes juſqu'en philoſophie. C'eſt la ſeule Ecole de Latinité qu'il puiſſe y avoir, & qu'il y ait dans la ville. On y tient des penſionnaires. Mrs. les Maire & Echevins qui en ſont les fondateurs & les protecteurs, diſtribuent annuellement des prix qui conſiſtent en livres choiſis: on y ſoutient des exercices littéraires. & l'on y repréſente quelquefois des pieces de théatre pour exercer les Ecoliers.

Principal, M. Rochas, prêtre.

GOUVERNEMENT ET CORPS DE VILLE.

GOUVERNEUR *de Villefranche*, M. Aimé de la Roche, *à Chaponoſt en Lyonn.*
Lieutenant de Roi, M. Alexis Noyel de Belle-Roche, chevalier, ſeigneur de Bionnois, conſeiller du Roi en ſes conſeils, grand bailli d'épée de la province & baronnie de Beaujolois, capitaine de la ville & commun. de Villefranche.

HÔTEL DE VILLE.

MAIRE, M. Jean-Bapt. Philib. Micollier, ancien avocat du Roi, ſubdélégué de M. l'Intendant.
1. *Echevin*, M. Jean Thivend, avocat en parlement & au Bailliage.
2. *Echevin*, M. Jean-Baptiſte Jacquet le jeune.

Mrs. les Maire & Echevins de Villefranche, ſont Syndics nés de la province du Beaujolois.

Aſſemblée des Notables en exécution des Edits des mois d'Août 1764, & Mai 1765, déclarés exécutoires dans les terres patrimoniales de S. A. S Monſeigneur le Duc d'Orléans, par les Lettres.patentes enrégiſtrées au parlement, le 19 Août 1765.

Mrs. les Maire & Echevins.
M. le Lieutenant-Général du bailliage.
M. le procureur du Roi du bailliage.

Conſeillers de Ville.

M. Clerjon du Carri, conſ. au bailliage & procureur du Roi à l'élection.
M. Gontard, docteur médecin.
M. Gaillard, négociant.
M. Châtelain d'Eſſertines, chantre.
M. Louis Pein, *Syndic receveur.*
M. Claude Laplatte, *Secretaire Greffier.*

Notables élus par les Députés des différents corps de Villefranche.

Mr Mouſſeron, chanoine.
M. Boujot, préſident de l'élection.
M. Pezant, avocat.
M. Vermorel, Bourgeois.
M. Aubry, bourgeois.
M. Duboſt, procureur

M. Buyron, négociant.
M. Balthazard Jacquet, négociant.
Sieur Louis Escoffier, Boulanger.
Sieur François Laval, marchand épicier.

Les armes de la ville sont de gueules, à une tour d'argent, maçonnée de sable, au chef cousu de France, qui a été ajouté par la concession d'Anne de France, du mois de Novembre 1514.

MILICE BOURGEOISE.

Les Pennonages de Villefranche furent établis en 1714, par M. d'Halincourt, Gouverneur de la province. Mrs. les Maire & Echevins, en l'absence des Gouverneur & Lieutenant de Roi, sont les Commandants-nés de cette milice dont ils nomment les officiers, & tous ceux qui composent l'Etat-major. Ce corps est composé de huit compagnies : l'ancienneté des capitaines regle l'ordre de préséance pour les quartiers.

Etat-Major.

M. Alexis Noyel de Belleroche, grand bailli d'épée du Beaujolois, *Colonel.*
M. . . . . *Lieutenant-colonel.*
M. Joseph-Marie Jacquet des Mignones, *Capitaine-Enseigne.*
M. Jean-Baptiste Jacquet l'aîné, *Major.*
M. Laurent Perrin, avocat, *Aide-major.*

Premiere Compagnie, Quartier rouge.
Officiers, Messieurs

Claude-Louis Barnoud, *Capitaine.*
Pierre Lievre, *Lieutenant.*
M. Zacharie Berthelon, *Sous-Lieutenant.*

I I. *Compagnie, Quartier jaune.*
Officiers, Messieurs

Jean-Philibert Trouilloux, *Capitaine.*
M. Benoît Aubry, *Lieutenant.*
M. Claude Joudioux, *Sous-Lieutenant.*

I I I. *Compagnie, Quartier aurore.*
Officiers, Messieurs

Alexandre Calemard, *Capitaine.*
Pierre Hoste, *Lieutenant.*
François Delacoste, *Sous-Lieutenant.*

I V. *Compagnie, Quartier violet.*
Officiers, Messieurs

Louis Pein, *Capitaine.*
. . . . . . *Lieutenant.*
Claude Creuzet, *Sous-Lieutenant.*

V. *Compagnie, Quartier blanc.*
Officiers, Messieurs

Laurent Dubost, *Capitaine.*
Jean-Baptiste Humblot, *Lieutenant.*
Nicolas Buiron, *Sous-Lieutenant.*

V I. *Compagnie, Quartier gris de lin.*
Officiers, Messieurs

David Raynard, *Capitaine.*
Benoît Jacquet, *Lieutenant.*
Laurent Germain, *Sous-Lieutenant.*

V I I. *Compagnie, Quartier bleu.*
Officiers, Messieurs

Arnoud Gaillard, *Capitaine.*
Antoine Bonnevay, *Lieutenant.*
Joseph Philibert Lievre, *Sous-Lieutenant.*

V I I I. *Compagnie, Quartier verd.*
Officiers, Messieurs

Claude Destre, *Capitaine.*
François Desgranges, *Lieutenant.*
. . . . . . *Sous-Lieutenant.*

BAILLIAGE ROYAL ET PRÉVÔTÉ DE VILLEFRANCHE.

Cette jurisdiction a été érigée en bailliage royal par Edit de François premier, du mois de Mai 1532. Les officiers du bailliage, ceux de la maitrise des eaux & forets, les notaires & les procureurs sont pourvus par le Roi sur la présentation de M. le Duc d'Orléans; les Greffes appartiennent à ce Prince.

Grand Bailli d'Epée du Beaujolois.

Messire Alexis Noyel de Belle-Roche, chevalier, seigneur de Bionnay, Conseiller du Roi en ses conseils, Lieutenant de Roi de la ville & communauté de Villefranche.

Officiers, Messieurs

Guerin de la Colonge, *Lieutenant-général.*
Vayvollet, *Lieutenant particulier.*
Claude-François Cusin de Jasseront. *Lieutenant particulier, Assesseur crim.*

Conseillers, Messieurs

Dom Roland de la Plattiere, *chanoine.*
Etienne Clerjon du Carri.
N. . . . . .
N. . . . . .
Châtelain Dessertines, *Avocat du Roi.*
Benoît Vermorel, *Procureur du Roi.*
Philibert Dechatelus, *Substitut.*
Louis Humbert. *Commissaire & contrôleur aux saisies réelles.*
Jean-Baptiste Barrot, *Greffier.*
Besson, *Commis-greffier.*

Huissiers du Bailliage, Jean-Baptiste Garnier, Ant. Patin, Giraud Longefay.

Avocats plaidants au bailliage de Beauj. Mrs. Jean-François Pezant, *doyen*; Alexandre Calemard; Jean Thivend; Laurent Perrin; Bataillard; Châtelain d'Essertines; Grégoire; Bonnetain; Delahaye; Michet.

Procureurs au Bailliage, Maitres Joseph Canard, *doyen*; Louis Pein, *secretaire & syndic*; Laurent Dubost, *syndic*; Louis Vermorel; Claude Destre; Philibert de Chatelus; Philibert Plattet; Pierre Faudon; Claude Crozet; Joseph Boiron; François Denis; Pierre Ardon; François Desgranges; Claude Basset; Butty.

Les Audiences du bailliage se tiennent les lundis & mardis, à dix heures du matin.

Notair. royaux réservés pour Villefranche, Maîtres, Jean-Baptiste Cusin, *doyen*; Philibert Ronjon; Claude-Louis Barnoud; Joseph Marie Ardon; Louis Pein; Augustin Alamartine, *à la Mure*;

François Delacoste; Gaudet, *à Beauj.* Claude Crozet, *à Villefranche*; Pierre-Clair Butty.

Autres Notaires royaux du Bailliage, résidants à Villefranche, Maîtres Pierre Canard; Pierre Lievre; Joseph Butty; Claude Destre, *pour Arcinges*; Franc. Desgranges.

Contrôl. des actes & exploits, M. Ronjon.

ÉLECTION DE VILLEFRANCHE.

Cette jurisdiction est composée de 133 paroisses ou parcelles.

Officiers, Messieurs

Jean Boujot, sieur de Meyré, *Président.*
Durret de l'étang, *Lieutenant.*

Conseillers Elus, Messieurs

Claude Dupuy.
Jean-Jerôme Ducreux de Trezette.
Alexandre Dépiney du Peloux.
Jean-Pierre-Gilbert Macé de Chal, *syndic.*
Etienne Clerjon du Carri *Proc. du Roi.*
Michel Muzy, *Greffier en chef.*
Commis-Greffier, M. Muzy, neveu.
Huissiers, Pierre Bully & Claude Baloffet.

Receveur des Tailles, ancien alternatif de la Province.

M. Nicolas Lemeau de la Barre, écuyer.
M. Olivier, *Commis à la recette des tailles.*
Procureurs en l'Election, Maîtres Pierre Canard, *doyen*; Louis Vermorel; Claude Destre; Philibert Dechatelus; Denis; François Desgranges.

Les audiences de l'Election se tiennent à neuf heures du matin.

Direction des Aides, Messieurs

Gabriel Sécretain, *directeur.*
Philippe, *receveur.*
Jean-Louis Préveraud de Pombreton, *Receveur à l'entrepôt du Tabac.*

Eaux & Forêts du Beaujolois.

Capitaines des Chasses. M. Bottu de la Barmondiere, chevalier, seigneur d'Arcisse, Marzé, &c. *pour le côté de la Loire.*
M. le comte de Valiere, seign. d'Arbiny & de Charentai, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, *pour le côté de la Saône.*
M. le marquis de Valiere, capitaine, *reçu en survivance.*
Lieutenant des Chasses, M. Thomé, officier aux Gardes-Suisses, *pour le côté de la Loire.*
M. Claude-Antoine de la Roche de la Carelle, chevalier, ancien capitaine d'infanterie, lieutenant des chasses, *pour le côté de la Saône.*

Officiers de la Maîtrise.

M. François Bottu, chevalier, seigneur de Saint-Fonds, Limas, & autres lieux, *Maître particulier.*
M. . . . . . *Lieutenant.*
Claude Duchesne, *garde marteau.*
M. Antoine Ducroux de la Voûte, *Procureur du Roi.*
Jean-Baptiste Barrot, *Greffier.*
Huissiers, Jean Chabert & Cattin.

Autres Officiers, Messieurs

N . . . *Receveur des amendes & confisc.*
N. . . . *Garde Général, collecteur des amendes & confiscations.*
Arpenteurs, Mrs. Billoud & Escoffier.

Les audiences se tiennent les mardis, à deux heures de relevée.

Jurisdiction des gabelles & grenier à sel de la Province. Officiers, Messieurs

Claude Paule, *Juge-Visiteur général.*
Jacques Quint, *Procureur du Roi.*
Claude-Louis Barnoud, *Greffier en chef.*
Grenier à sel, M. Truchot, *Receveur.*
David Reynard, *Contrôleur.*
Magnin, *Commis-Contrôleur.*
Meline, *Mesureur en titre.*
Exempt de la Maréchaussée, M. Spoude.

Chambre pour les Manufactures du Beauj.

Cette Jurisdiction a été établie & attribuée aux Maire & Echevins de Villefran. par l'Edit commun du mois d'Août 1669; & par l'Arrêt du conseil d'état du 37 Juillet 1670; par la déclaration du 16 Décembre 1719, par le réglement du 8 Mai 1736, & par les arrêts du conseil, des 16 Septembre 1738, & 14 Mars 1739.

Les audiences se tiennent les vendredis, à 2 heures de relevée.

Inspecteur, M. Brisson, *à Lyon.*
Sous-Inspecteur, M. Fontenay, *à Charly.*
Collecteur des amendes, M. . .
Villefranche, deux commis.
Thisy, deux commis.

Ces commis ont été établis par arrêt du conseil d'état, du 16 Mai 1716.

Amplepuis, deux commis, établis par arrêt du conseil, du 6 Mars 1717.
Beaujeu, un commis.
Lay, un commis.

Ces commis ont été établis par l'art. XII. de la déclaration du Roi, du 16 Décembre 1719.

Chamelet, un commis établi par arrêt du Conseil, du 6 Août 1730.

Suivant les arrêts ci-dessus, ces commis doivent être nommés par Mrs. les Maire

& Echevins, à qui la police des Bureaux appartient.

Médecins, M. Gontard, docteur de la Faculté de Montpellier. M. Jean-Bapt. Bruny, licencié, docteur en médecine, ancien chirurgien - aide - major des camps & armées du Roi, maître en chirurgie, à Lyon, reçu à l'Académie royale de Chirurgie de Paris, gradué en l'Université de la même ville.

Maîtres en Chirurgie, Mrs. Jean-Marie Janson, docteur en médecine, & Lieutenant du premier chirurgien du Roi. Louis Morillon, *Syndic*, Jacques Dezuize, Claude Joudioux, Goiffon & Morel.

Maîtres Apothicaires Pharmaciens, Mrs. Louis Lievre de Givray, Pierre Hoste, Laplatte.

Chevaliers de l'Arc & de l'Arquebuse.

Ces deux compagnies sont instituées à Villefranche depuis près de trois siecles: elles ont été autorisées par plusieurs lettres-patentes de nos Rois, confirmées par celles du Roi régnant, du mois de Janvier 1730, enrégistrées au parlement & en la cour des aides, les 14 & 23 Avril 1731.

Mrs. les Maire & Echevins, Capitaines-nés de ces deux Jeux, tirent le coup d'honneur aux deux prix royaux qui se représentent chaque année, le premier & le second dimanche au mois de Mai.

Chevalier de l'Arc, Officiers, Messieurs

Ardon fils, Roi.

Micollier, *Capitaine.*

Pezant, avocat, *Guidon.*

Dubost, *Major.*

Dubost, chanoine, *Aumônier.*

Mousseron, chanoine, *Aumônier en exercice.*

Cusin, *Trésorier.*

Canard, *Secretaire.*

Chevaliers de l'Arquebuse, Officiers, Mes.

Pezant, Roi.

Lemeau de la Barre, pere, écuyer, *Capitaine.*

Calemard, *Guidon.*

Gaillard, *Major.*

Dubost, chanoine à Beaujeu, *Aumônier.*

Mousseron, chanoine, *Aumônier en exercice.*

Cusin, *Trésorier.*

Dubost, *Trésorier en exercice.*

Barnoud, *Secretaire.*

Ajaques, dit Lagrange, *armurier, marqueur & garde de l'Arsenal.*

Académie royale des Sciences & des beaux arts.

Cette Académie, l'une des plus anciennes du Royaume, fut érigée par lettres-patentes de l'année 1696, confirmées par celles du mois de Mars 1728, enrégistrées au parlement. Elle est sous la protection de Monseigneur le duc d'Orléans. Le nombre des Académiciens ordinaires est fixé à vingt par les réglements; les Séances se tiennent tous les Jeudis, de quinzaine en quinzaine, & l'assemblée publique, chaque année, le jour de St. Louis, dans la grande Salle de l'hôtel de ville.

La devise est une rose de diamants, avec ces mots:

Mutuo clarescimus igne.

PROTECTEUR, Monseigneur le duc d'Orléans, premier Prince du Sang.

Académiciens honoraires.

1742. M. le marq. de Paulmy d'Argenson, ancien secretaire d'Etat au département de la guerre, chancelier de l'ordre de St. Louis, de l'Académie Franc. de celles des Inscriptions & Belles-Lettres, & de celle de Berlin.

1752. M. Lemoine de Bellisle, Secretaire des commandements de Mgr. le duc d'Orleans.

1757. M. l'Abbé de Breteuil, Chancelier & Garde des sceaux de Mgr. le duc d'Orléans.

1761. M. de Ruffey, Président à la chambre des Comptes, & de l'Académie de Dijon.

1727. M. Mignot de Bussy, abbé de Nantz, de l'Académie de Lyon.

1769. M. Desgaretz, Brigadier des armées du Roi, Commandant de la Citadelle de Strasbourg, de l'Académie de Dijon.

1770. M. de Garnerans, Premier Président au Parlement, & Intendant de Dombes.

Académiciens ordinaires, Messieurs

1727. Noyel de Belle-Roche, grand bailli d'épée du Beaujolois, de l'Académie de Lyon.

1740. Micollier, ancien Avocat du Roi, subdélégué de M. l'Intend. & maire de Villefranche.

1744. Pezant, avocat, *secret. perpétuel.*

1752. Lemeau de la Barre, secretaire du Roi, receveur des tailles.

1752. Jacquet de la Colonge, ancien lieutenant - général au bailliage du Beaujolois.

1752. Gontard, docteur en médecine.

1752. Roland de la Platiere, conseiller au bailliage, & chan. de Villefranche.

1752. Clerjon du Carri, conseiller au bailliage.

1752. Michet, curé de Limans.

1752. L'abbé Humblot, l'aîné, prédicateur du Roi.

1756. Brisson, inspecteur du Commerce & des Manufactures de la généralité de Lyon, de la société économique de Berne.

1757. d'Essertines, chantre de l'église collégiale de Villefranche.
1758. de Sozzi, avocat au parlement, des Académies de Nancy, de Berlin, de Lyon & des Arcades.
1759. Cusin de Jasseron, assesseur criminel au bailliage.
1759. L'abbé Meurier.
1761. Goyet, chanoine de Villefranche.
1761. Thivend, avocat.
1764. Châtelain d'Essertines desbrosses, avocat du Roi.
1768. Gouvion, docteur en médecine.
1768. Humblot, chan. de Villefranche.

Académiciens associés, Messieurs

1741. Boule, docteur de Sorbonne, prédicateur ordinaire du Roi, de la société royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy.
1741. De Bussi, doyen de Sully.
1742. L'abbe Beraud, correspondant de l'Académie des Sciences & de celle de Lyon.
1744. Gauchat, abbé de Falaise.
1754. L. R. P. Gaime, Cordelier, bachelier de Sorbonne.
1756. Relongue de la Loupticre, de l'Académie des Arcades, & de la société Littéraire de Châlons-sur-Marne.
1758. de Campigneulles, trésorier de France, des Académies d'Angers, de Caen, des Arcades de Rome & de Lyon.
1759. Patullo.
1460. La Serre, prêtre de l'Oratoire, professeur d'éloquence au college de la Trinité de Lyon, de l'Académie de Dijon, de celle de Nismes, & de la Société Littéraire de Clermont-Ferrand.
1760. L'abbé Pernetti, chevalier de l'église de Lyon, de l'Académie de la même ville.
1761. Michault, des Académies de Nancy, de Dijon.
1765. Chappuis, prêtre de l'Oratoire, prieur commendataire de la Chaux, & vicaire général de l'Evêché de Sisteron.
1768. Goulin, des Académies de Lyon, de la Rochelle, de Nismes, d'Angers, & de la Société Littéraire de Châlons-sur-Marne.
1769. de Coet Loury, écuyer de la Reine
1769. Janin, oculiste du college royal de Chirurgie de Paris, des Académies de Dijon & de Montpellier, *à Lyon.*
1770. L'abbé Rozier, membre de la Société Impériale de Physique & de Botanique de Florence, de la société économique de Berne, associé à celles de Lyon, de Limoges & d'Orléans.
1770. L'abbé desroches, archidiacre de l'église cathédrale de Châlons.

Eleve de l'Académie.

En 1766. Gabriel Magneval, membre de l'Académie du college de la Trinité.

VILLEMONTAIS, village, paroisse & seigneurie en Forez, archiprêtré & élect. de Roanne. Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Rochette.
Vicaire, M. Tixier.

La seigneurie de Villemontais dépend de trois justices différentes. La plus grande partie est du ressort de la Châtellenie de St. Maurice, unie au bailliage de Roanne; le surplus est de la justice du Prieur de St. Jean-sur-Saint-Maurice, & de celle de MM. les Comtes de Lyon, qui n'y ont que la moyenne & basse.

Dame du clocher, Mme. la Comtesse de la Feuillade.

Ses officiers sont les mêmes que ceux de Roanne.

Ceux de la justice du Prieur sont les même qu'à St. Maurice; & ceux de MM. les Comtes, de Lyon, les mêmes que ceux du Comté.

LA VILLENEUVE, hameau & seigneurie dans la paroisse de la Geneste en Bourgogne.
Seigneur, M. Ant.-Louis Deschamps, comte de la Villeneuve.
Juge, M. Nicolas Pin, Chevalier.
Procureur fiscal M. Philibert Grandjean.
Greffier, le sieur Claude Royer.

Il y a trois Foires tous les ans à la Villeneuve : le 2 Janvier; le jour de l'octave de la Fête-Dieu, & le 16 Août. Il doit y avoir un Marché tous les mercredis, & le seigneur a le droit de les faire tenir.

Il y a dans le hameau une chapelle fort ancienne, dédiée à St. Théodore, annexée à la cure de la Geneste.

VILLENEUVE, village, paroisse & l'une des grandes châtellenies de la principauté de Dombes, archiprêtré de Dombes. L'abbé de Clugny en qualité de doyen de Montbertoud nomme à la cure. *Curé*, M. Moiret.
Seigneur, M. Vincent de Panettes.
Juge civil & criminel, M. Valentin, Avocat au parlement de Trévoux.
Capitaine-châtelain, M. Moine, notaire à Messimi.
Procureur fiscal M. Chuinague, notaire & procureur à Trévoux.
Greffier, le sieur Ruf.
Huissier, Liaudin.
Notaire royal réservé pour la châtellenie de Villeneuve, M. Greppo.

Il y a, toutes les années, le 22 Juillet, une foire considérable dont le principal objet est la vente des bêtes à cornes, des chevaux & de la volaille.

VILLENEUVE, fief & château dans la paroisse de Firminy en Forez. Il appartient à M. de Jullien-Villeneuve, lieutenant de Mrs. les Maréchaux de France en Forez.

VILLEREST, bourg ou petite ville dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne. La prieure de Marcigny nomme à la cure.

Curé, M. Matthieu.

La justice de Villerest appartient à la prieure de Marcigny conjointement avec Mme. la comtesse de la Feuillade, dame de la châtellenie de S. Maurice.

Les officiers de Mme. la comtesse sont les mêmes que ceux de Roanne.

Mme. la prieure de Marcigny a des officiers particuliers.

Juge, M. Cartier.

Procureur fiscal M. Dechatelus le jeune.

Greffier, le sieur Vincent.

Il y a deux foires dans la paroisse de Villerest : le lendemain de la Trinité, & le 23 Novembre.

VILLEREVERSURE, village & paroisse en Bresse, archiprêt. de Treffort, génér. de Bourgog. L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé. M. Messias, archipr. de Treffort.

VILLEROY, château dans la paroisse de Chandieu, en Forez. Il appartient à M. de S. Hilaire, écuyer, à Montbrison, du chef de Mme. de Foris son épouse.

VILLE-SUR-JARNIOST, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, justice de Jarniost & de Marzé, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon. M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé. M. Jean Souchon.

Vicaire, M. Joseph-Philibert Travard

Seigneur M. Sandrin de Champdieu.

Juge, M. Guillin du Montet, ancien Echevin, à Lyon.

Châtelain, M. Canard, procureur à Villefranche.

Procureur fiscal, M. Destre, procureur, à Villefranche.

Greffier, le sieur Chanorier, notaire à Jarniost.

Il y a dans cette paroisse les fiefs de Mongon & la Place : le premier appartient à M. de Monthrian, & le second à M. Rivericulx de Villieres.

VILLETTE, village, paroisse & belle terre sur les bords du Rhône, près d'Anthon en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, justice du lieu, élection & du bailliage de Vienne. Les Carmes Déchaussés de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Boyer.

Seigneur, M. Demoydieu, ancien procureur général du parl. de Grenoble.

Juge, M. Fornier.

Lieutenant de Juge, M. Rigot.

Procureur fiscal, M. Fayet.

Greffier, le sieur Nugue.

VILLETTE, fief en franc-aleu noble, dans la paroisse de Romans-Ferrary, en Bresse. Il appartient à M. le comte de Ferrary.

VILLETTE, village & paroisse divisée en Villette-de-Loye, & Villette-de-Richemont, en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg. Villette-de-Loye & le clocher, dépendent de la baronnie de Châtillon-la-Palu; & Villette-de-Richemont dépend de la justice de Richemont. L'une & l'autre ressortissent au présidial de Bourg. Le prieur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Alexis Gentelet.

Seigneur du clocher & de Villette-de-Loye, M. Jacques de Colabau, baron de Châtillon.

Les officiers de Villette-de-Loye sont les mêmes qu'à Châtillon-la-Palu.

Seigneur de Villette-de-Richemont, M. Jean-François Balland d'Auguste-Bourg, marquis de Varambon.

Juge, M. Monnier, avocat à Varambon.

Procureur fiscal, M. Gabriel Decrozo.

Châtelain, M. Berlier.

Curial, M. Jean René Bigot.

Greffier, le sieur Roche.

Il y a le fief de la Moutonniere dépendant de Villette-de-Richemont, qui appartient à M. Daubarede ; & dans Villette-de-Loye, est la maison du prieuré de Villette.

VILLEURBANNE, paroisse en Dauphiné, archiprêtré des Suburbes, élection & bailliage de Vienne. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Franchet.

Seign. les héritiers de M. le chev. de Ville.

Les officiers de cette paroisse sont les mêmes que ceux du marquisat de Vaux-en-Velin, dont elle est une dépendance.

VILLIÉ, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, justice de Fontcrenne.

M. l'Evêque de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Manhourry.

VILLION, fief dans la paroisse de S. Cyr-de-Favieres, en Forez. Il appartient à M. de Ferrus, & il est réuni à la terre de Cucurieux.

ST. VINCENT-D'AGNY, village & annexe de la paroisse de Saint-Laurent-d'Agny, en Lyonnois.

Vicaire, M. Vixiat.

ST. VINCENT-DE-BOISSET, village,

paroisse & seigneurie dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu ; élection de Villefranche & de Roanne. Le chambrier de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. de Breteville.
Vicaire, M....
La seigneurie de S. Vincent-de-Boisset, dépend du château de la Motte.
Notaire royal, M. Louis Dufour.
ST. VINCENT-DE-REINS, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de Magny, de Beaujeu & de Chamelet. Le chapitre de Saint Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Dimery, bachelier en droit.
Vicaire, M....
VINDRY, château & chapelle dans la paroisse de S. Loup en Lyonnois. Il appart. à M. le marq. d'Albon, prince d'Yvetot.
VIOLEY, village & paroisse dans les confins du Forez & du Beaujolois, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne & de Villefranche, justice de Joux, de Néronde, de Villecheneve & de Noailly. Le prieur de Montrotier nomme à la cure. *Curé*, M. Grange.
Vicaire, M. Grange, neveu du curé.
VIRIAT, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Bourg, justice de Marillat, élection & du ressort du bailliage de Bourg. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Claude-Alexis Muyard.
Vicaire, M. Isidore-Angélique Perrusset.
Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. Marie-Philippe de Charbonnier, marquis de Crangeac, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, capitaine lieutenant colonel dans le corps des Carabiniers de France.
Juge, M. Jacques-Charles Dupuy, avoc. en parlement, procureur du Roi de la police de Bourg.
Lieutenant de Juge, M. Joseph Bussod, notaire royal réservé pour la paroisse de Viriat.
Procureur fiscal, M. Bistac, à Craz.
Greffier, le sieur Bonnet, à Bourg.
Le château de bon Repos & le fief de l'Argillere sont situés dans cette paroisse. Le château a haute, moyenne & basse justice, qui ressortit par appel de la judicature de Montrevel, & de celle-ci au parlement de Dijon. Le fief n'a que la moyenne & basse justice.
Seigneur du château de bon Repos, M. le comte de Montrevel.
Juge, M. Barbier, avocat en parlement à Marboz.
Lieutenant de Juge, M. Piquet, notaire royal à St. Etienne du Bois.
Procureur fiscal, M. Bouveron, commissaire en subvention, à Treffort.
Greffier, le sieur Chambard, procureur à Montrevel.
Seigneur du fief de l'Argillere, M. Eléonore-Agatange Gravier, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
Juge, M. Chevrier, avocat en parlement, à Bourg.
Lieutenant de Juge, M. Ravet, procureur au bailliage & siege présidial de Bourg.
Procureur fiscal, M Ceseria, commissaire en subvention, à Bourg.
Greffier, le sieur Bonnet, notaire royal à Bourg.
VIRICELLES, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Courzieux, élection de Montbrison, justice du comté de Souvigny. Le prieur de Bellegarde nomme à la cure.
Curé, en 1759. M. Freydieres.
Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Souvigny, dont cette paroisse dépend.
VIRIEU, bourg & seigneurie dans la paroisse de Pellussin, en Forez.
DAME, Madame de Senozan.
Juge, M. de la Rochette, avocat & ancien échevin à Lyon.
Procureur fiscal, M. Malassagne.
Huissier, Vincent.
VIRIGNIEUX, village, paroisse & châtellenie en Forez, archiprêtré de Courzieux, justice royale de la châtellenie, élection de Montbrison, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. Les religieux de Clugny nomment à la cure.
Curé, M. Dumont.
La justice s'exerce à Montbrison.
Dame-engagiste, Mme. la marquise de Sassenage, à Paris.
Lieutenant de Juge, M. Javogue, avoc. à Bellegarde.
Greffier, le sieur Richard, notaire à St. Laurent de Chamousset.
VIRY, ancien château & fief avec une belle rente noble, dans la paroisse de Claveysolles, en Beaujolois. Il appartient à M. de Thy de Claveyson.
VIS, château & seigneurie dans la paroisse de S. Germain-la-Montagne.
Seigneur, M. le comte de S. George.
Juge, M. Ducarre, avocat.
Lieutenant, M. Dechaigné, notaire.
Procureur fiscal, M. Lacroix, notaire.
Greffier, le sieur Joly fils.
Huissier, Moussier.
VIVANS, village & paroisse, moitié en Forez, moitié en Lyonnois, diocese de Clermont, archiprêtré d'Yserpent, justice de la Curée, élection de Roanne, du ressort du bailliage de

Montbrison. Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Leveau.

Seigneur, M. Hue de la Curée, lieutenant général honor. du bailliage de Roanne.

Juge, M. Gonthier Jobert.

Procureur fiscal, M. Dutreuil de Reins.

Greffier, le sieur Busset.

Procureurs postulants, Mrs. Thevenard & Maret.

Huissiers, Reinoux & Gonthard.

UNIAS, village & paroisse dans le Forez, avec justice haute, moyenne & basse, archiprêtré & élection de Montbrison. Mrs. les comtes de Lyon & le prieur de S. Romain-le-Puy, nomment alternativement à la cure.

Curé, M. Tixier.

Seigneur, M. Denis, chevalier à Lyon.

Juge, M. Franchet, avocat au parlement.

Procureur fiscal, M. Gonon.

Greffier, le sieur Styre.

VOLOGNIAT, village & paroisse en Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, justice de Montreal, du ressort du parlement de Dijon. M. l'Archevêque de Lyon, nomme à la cure.

Curé, M. Volland.

Vicaire, M. Volland.

Seigneur, M. le comte Duglas.

Juge, M. Prost, avocat, à Lyon.

Châtelain, M. Vuarin.

Lieutenant de Juge, M. Melliet.

Procureur fiscal, M. Alumbert.

Greffier, le sieur Domange.

VONNAS, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Sandran, élection & du ressort du bailliage de Bourg en Bresse, justice de Béost, Bagé, Pont-de-Veyle & Marmont. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Besson.

Vicaire, M. Besson.

Seigneur, M. de Varenne.

Juge, M. Midan l'aîné.

Châtelain, M. Ryon.

Procureur fiscal, M. Ravet.

Greffier, le sieur Salazard.

VOUGY, paroisse, château & seigneurie située en Beaujolois, sur la rive droite de la Loire, érigée en comté en 1766, avec réunion des justices de la paroisse de Pouilly-sous-Charlieu, des fiefs d'Aillant, Montregnard, Bosverd & les Farges, & celle des greffes de toutes ces différentes justices, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, du ressort du parlement de Paris. Le Cellérier de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Guez.

Seigneur, M. Michon de la Farge, comte de Vougy, mestre de camp de cavalerie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Juge, M. Bardet.

Lieutenant de Juge, M. Perrichon.

Procureur fiscal, M. Patural.

Notaire & Greffier, M. Adam fils.

Huissier . . . .

Procureurs postulants, Mrs. Adam, pere; Boutouse; Nobis & Allimoniere.

Il y a une Foire, toutes les années, le mercredi d'après le dimanche de Quasimodo.

VOULDE, fief dans la paroisse de S. Romain-la-Motte, en Forez. Il appartient à M. le comte de S. Polgue.

LA VOULDY, château & fief en Lyonnois. Il appartient à M. Philippon, du chef de la Dame de Lucenay son épouse.

VOURLES, bourg & annexe de Brignais, en Lyonnois, justice de Brignais, dépendante de la baronnie du chapitre de St. Just de Lyon, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Curé & Prébendier, M. Jean-Zacharie Bouvier; il réside à Vourles, & il tient deux vicaires à Brignais.

Seigneurs, Mrs. les chanoines barons de St. Just de Lyon.

Il y a dans cette paroisse le fief de Maisonforte qui appartient à M. Fourgon, conseiller en la cour des monnoies.

Il y a une Foire, le 18 Janvier.

URBIZE, village, paroisse & châtellenie en Forez, archiprêtré d'Artaix, élection de Roanne, du ressort du bailliage de Montbrison. M. le prieur d'Ansy-le-Duc nomme à la cure.

Curé, M. Raclet.

Seigneur, M. de la Tour de Glené, premier président du parlem. de Provence.

Juge, M. Faure, à la Palisse.

Procureur fiscal, M. Durand, notaire royal, à Monteguet.

Greffier, le sieur Deschamps, à S. Martin-Destraux.

Il y a trois Foires; le samedi après l'Ascension; le 11 Juin, & le 9 Septemb.

URFÉ, paroisse, château-fort & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne. M. l'Archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Durand.

Seigneur, M. le marquis de Simiane.

Les officiers sont les mêmes que ceux de S. Just-en-Chevalet.

USSON, bourg, paroisse & seigneurie de Forez pour le clocher, la moitié du bourg & la moitié de la paroisse; & d'Auvergne, pour le reste, diocese du Puy-en-Vélay, archiprêtré de S. Paulien, élection de Montbrison, pour la partie du Forez; & d'Issoire, pour la partie d'Auvergne. Le prieur claustral de la Chaise-Dieu nomme à la cure.

Curé, M. Pergier, bachelier en théologie.

Vicaires, Mrs. Tournier, Robert & Calemard

Calemard ; ils sont aussi sociétaires avec Mrs. Mouton & Poncet.

La paroisse dépend de la justice du lieu, quelques hameaux dépendent de la châtellenie de S. Bonnet-le-Chateau, de la justice de Viverols & de Montpeloux, en Auvergne ; & le hameau de Pontimperat forme une justice. Les appellations, pour la partie de Forez, sont portées au bailliage de Montbrison & celles pour la partie d'Auvergne, au bailliage de la Roue.

Seigneur, M. de Saint Martin d'Aglier, marquis d'Aglier de S. Germain, gentilhomme de la chambre, & premier écuyer du Roi de Sardaigne, lieutenant-colonel de cavalerie, aide-major & cornette des gardes-du-corps de Sa Majesté Sarde.

Juge, M. Mey de Chales, doyen des conseillers de l'élection de Montbrison.

Procureur fiscal, M. Sigean, not. royal.

Greffier, le sieur Mouton.

Y Q

YQUERANDE, village, paroisse & seigneurie : le tiers de la paroisse est en Bourgogne, & le reste en Lyonnois, du diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, élection de Roanne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon. La prieure de Marcigny nomme à la cure.

Curé, M. Chetard.

La seigneurie de cette paroisse appartient à la prieure de Marcigny.

Juge, M. Verchere des Bayons, juge de Marcigny.

Procureur fiscal, M. Bardet.

YVOURS, chateau & seigneurie situé dans la paroisse d'Irigny en Lyonnois.

Seigneur, M. Terrasse d'Yvours, trésorier de France honoraire.

Châtelain Lieutenant, M. Gayet licencié.

Procureur fiscal, M. Chalamel.

Greffier, le sieur Crozet.

YZERON, bourg, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieux, du ressort de la sénéch. de Lyon. L'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Rastoul.

Seigneur, M. Chapuis de Laval.

Juge, M. Brac fils, avocat à Lyon.

Capitaine châtelain & Lieutenant de juge, M. Berger, notaire royal à S. Laurent-de-Chamousset.

Procureur fiscal, M. Delprez, notaire royal à Grezieux-la-Varenne.

Greffier, le sieur Blanc, notaire à Saint-Bonnet le-froid.

Commis-Greffier en exercice, le sieur Ducreux, notaire à Vaugneray.

Notaire royal & Procureur audit lieu, M. Delorme.

Huissier, Charbonnet.

Procureurs postulants en la Baronnie d'Yzeron, Mrs. Desprez l'aîné ; Mattagrin ; Durand ; Delorme ; Thimonnier ; Chazottier & Gueynard.



DU FRANC - LYONNOIS.

La petite contrée, appellée aujourd'hui le *Franc-Lyonnois*, & anciennement le *petit Franc-Lyonnois*, lorsque la Province, à cause des privileges & franchises de sa Ville capitale & des Habitants, portoit le nom de Franc-Lyonnois. Cette petite contrée n'est qu'une langue de terre, qui s'étend depuis le village de Riottiers, le long de la rive gauche de la riviere de Saône, jusqu'aux deux portes de Lyon nommées de la Croix Rousse & d'Alincourt, & qui est coupée par Trévoux & son territoire, au dessous de la source du ruisseau de *Froment* ou *Formant*, jusqu'à son embouchure, en tirant une ligne droite de cette source à la Saône. Elle a de longueur environ deux lieues & demie, & de largeur réduite, environ une lieue; car il s'en faut bien que sa largeur soit égale par-tout. La Bresse & la Dombes la confinent au levant & au septentrion, la ville de Lyon la confine au midi, & la riviere de Saône au couchant.

Les treize *Marches* ou *Massages*, c'est-à-dire, les treize petites Villes, bourgs, Villages ou Hameaux qui composent le *Franc-Lyonnois*, sont en sortant de Lyon, *Cuires*, dit la Croix-Rousse, *Caluires*, *Fontaines*, *Rochetaillée*, *Fleurieu*, *Neuville*, nommée auparavant *Vimi*, *Genay*, *Bernoud*, *Civrieu*, *St. Jean de Thurigneu*, & au-delà du territoire de Trévoux, de l'autre côté du ruisseau de *Formant*, *St. Bernard*, *Riottiers*, & *St. Didier*.

De ces Marches, il n'y en a que trois qui soient entiérement du Franc-Lyonnois, celle de *Fontaines*, *Genay*, & *St. Bernard*; les autres n'y ont qu'une moitié, un tiers, un quart de leurs feux ou de leurs territoires; le surplus est dans la Dombes ou dans la Bresse, ensorte que de toutes ces paroisses on auroit peine à en former quatre, telles que celles du Lyonnois. Il paroît que Genay étoit autrefois le chef-lieu; c'est aujourd'hui Neuville, petite ville murée, érigée en marquisat en faveur de la Maison de Villeroy.

Il seroit difficile de marquer précisément l'époque où cette petite contrée s'est donnée à la France. Tout ce qu'on apprend de ses titres publics, est qu'originairement démembrée de la Bresse & de la Dombes, qui appartenoient à l'Empire, elle se soutint quelque temps dans une sorte d'indépendance, qu'autorisoient sa situation frontiere, & le voisinage de differents Souverains plus ou moins puissants, dont elle se trouvoit entourée; qu'en 1398 elle se mit sous la sauve-

garde des Comtes de Savoie, comme Vicaires de l'Empire; que pour ce droit de garde & de protection, ses Habitants s'obligerent de payer une redevance annuelle de cent livres de cire, avec la clause expresse que la redevance ne pourroit pas être augmentée dans la suite sous le prétexte de l'augmentation des feux & des familles; & qu'en 1426 Amedée, Duc de Savoie, voulant recouvrer les Comtés de Valentinois & de Diois, ses Syndics lui firent présent de deux cents florins d'or pour lui marquer leur attachement, mais que l'on inséra dans les Lettres qui en furent dressées de part & d'autre, que c'étoit un don purement gratuit, & qu'il étoit accepté sans conséquence ni préjudice pour leurs libertés & franchises.

Elle se trouvoit donc encore sous la protection des Ducs de Savoie, en leur qualité de Vicaires de l'Empire, plus de cent ans après que nos Rois furent rentrés dans la pleine souveraineté de Lyon & de son territoire. On peut avancer néanmoins, sans trop donner aux conjectures, que cinquante ans après ce dernier Traité, & long-temps avant la fin du quinzieme siecle, ses habitants se jeterent entre les bras des Rois de France; soit qu'ils y fussent forcés par quelque vexation des Ducs de Savoie, par quelque entreprise pour les réunir à la Bresse, & les remettre dans leur premiere sujétion; soit qu'ils y fussent déterminés par la seule raison de leur situation, qui les exposoit aux incursions & aux ravages de tous les partis, & qui demandoit la protection du plus fort & du plus puissant; soit enfin que nos Monarques les aient reçus en échange de leurs anciens Souverains ou Protecteurs, comme cela est dit dans l'Arrêt du Parlement de Paris, du 22 Décembre 1525, qu'ils produisent. Quoi qu'il en soit, il résulte de ce titre qu'ils jouissoient d'un état tranquille à l'ombre du trône des prédécesseurs de François I; ce qui peut remonter à Louis XI, lorsque ce Prince s'empara de la Bourgogne, & que resserrant la Bresse de presque tous les côtés, il ne voulut plus sans doute laisser en des mains ennemies ou au premier occupant, un petit pays qui venoit jusqu'aux portes d'une Ville aussi importante que Lyon. Ce fut à cette époque que ce pays prit le nom de *petit Franc-Lyonnois*, pour le distinguer de la Province dont il commençoit à faire partie.

Quoique le Traité originaire ne paroisse pas, on ne sauroit douter, suivant les titres postérieurs & multipliés, qu'il n'eût pour base ces trois conditions principales: l'une que le pays ne changeroit point de qualité, & qu'il seroit à perpétuité regardé comme pays étranger: en conséquence de quoi les habitants paient le droit de *Traite Foraine* pour toutes les marchandises & denrées qu'ils tirent de Lyon & du Lyonnois.

L'autre, que ses habitants seroient affranchis de *toutes tailles, subsides & impositions généralement quelconques.* La troisieme, que pour reconnoître la protection de nos Rois, ils paieroient volontairement de huit ans en huit ans une somme de 3000 liv. par forme de don gratuit. Privileges & franchises perpétuellement enviés & attaqués, mais entretenus jusques à présent avec de légers changements qu'ont occasionné les seules circonstances de quelques temps difficiles.

Ce petit pays, dans les matieres civiles & féodales, a continué de se régir par les statuts de Bresse, sa loi primitive. La connoissance de ces causes, tant pour la conservation & la manutention de ses privileges & franchises, que pour le fait de la Justice, Police & Finances, est expressément attribuée en premiere instance à M. le Sénéchal de Lyon ou M. son Lieutenant général; & en instance d'appel au Parlement de Paris. C'est M. le Sénéchal de Lyon qui ordonne & regle la levée du don gratuit. Par un grand nombre d'Arrêts du Conseil du Roi, rendus en différents temps, toute jurisdiction a été interdite aux trésoriers de France, & aux Elus du Lyonnois, à la Cour des Aides de Paris, &c. Il y a pour le pays un Syndic-général & un Procureur-Syndic. Quelques paroisses ont des Syndics particuliers.

L'Eglise de Lyon possede en seigneurie & Domaine la plus grande partie du territoire.

SYNDIC GENERAL.

M. Antoine Fay, Conseiller à la Cour des Monnoies; Sénéchaussée & Présidial de Lyon, *rue de l'Arsenal.*

ADJOINTS DU SYNDICAT.

M. Laurent Audra, l'aîné, Echevin, *rue St. Joseph*
Noble Pierre Verdat, *à Neuville.*

ANCIEN ADJOINT.

Noble Jean Leroy, Seigneur du Moulard, Avocat en Parlement, Conseiller, Procureur du Roi aux Sieges de l'Election de Lyon, & de la Maîtrise des Eaux & Forêts du Lyonnois, ancien Echevin, *place de la Baleine.*

PROCUREUR DE LA PROVINCE.

M. Jean Des-Granges, Procureur ès Cours de Lyon, *au bas du chemin neuf.*

TABLE

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Articles qui concernent la Ville.

C

L

M

N

O

ETAT par ordre alphabétique des villes, bourgs, villages, paroisses, seigneuries & fiefs des provinces de Lyonnois, Forez, & Beaujolois, & Franc-Lyonnois, à la suite de l'Etat de la ville de Lyon, depuis 1 jusqu'à 156.

TABLE contenant les Saints des mois, &c.

Fin de la Table.

PRIVILEGE DU ROI.

N°. 535.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos Amés & féaux Conseillers, les Gens tenants nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT : Notre Amé AIMÉ DE LA ROCHE, Libraire à Lyon, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire réimprimer & donner au Public, un Ouvrage qui a pour titre : *Almanach historique de la Ville de Lyon.* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. A LA CHARGE que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la présente Permission ; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU ; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU ; le tout à peine de nullité des présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayants causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission ; & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le quinzieme jour du mois de Mars l'an mil sept cent soixante-neuf, & de notre Regne le cinquante-quatrieme.

Par le Roi en son Conseil.
Signé LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVII de la Chambre Royale & Syndicale, des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 535, fol. 699, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 17 Juin 1769.
Signé BRIASSON, Syndic.

